Un enjeu de revitalisation urbaine : La Saulaie, un quartier d'Oullins

Quels principes de revitalisation pour quel quartier de La Saulaie ?

TOME 1: Portrait de territoire

Brunet Anne Sophie, Clabaut François, Costes Laetitia, Darves-Bornoz Emeline, Polleau Solène

Stage de groupe avril-juillet 2007
Ingénieur en aménagement 2ème année
École Polytechnique Universitaire de Tours, Département Aménagement

Référents
M. Barré E.- directeur de cabinet préfet du Rhône
Mme Conte-Jansen A.- chef de projet CUCS
M. Drou S.- directeur CCAS Oullins
M. Moussier PA. - DGS mairie Oullins

Tuteurs universitaires
Mme Savourey C.- urbaniste professeur associée
M. Thomas E. - maître de conférences

Chapitre 2

La Saulaie, un quartier atypique :

un enjeu pour Oullins

Carte d'identité de La Saulaie

Quelques chiffres :

Quartier de 1622 habitants soit environ 6% de la population Oullinoise, celui-ci s'étend à l'Ouest de la commune sur 30 ha soit un peu moins de 7% de sa superficie et comprend une friche SNCF de 12 ha représentant plus d'un tiers du quartier.

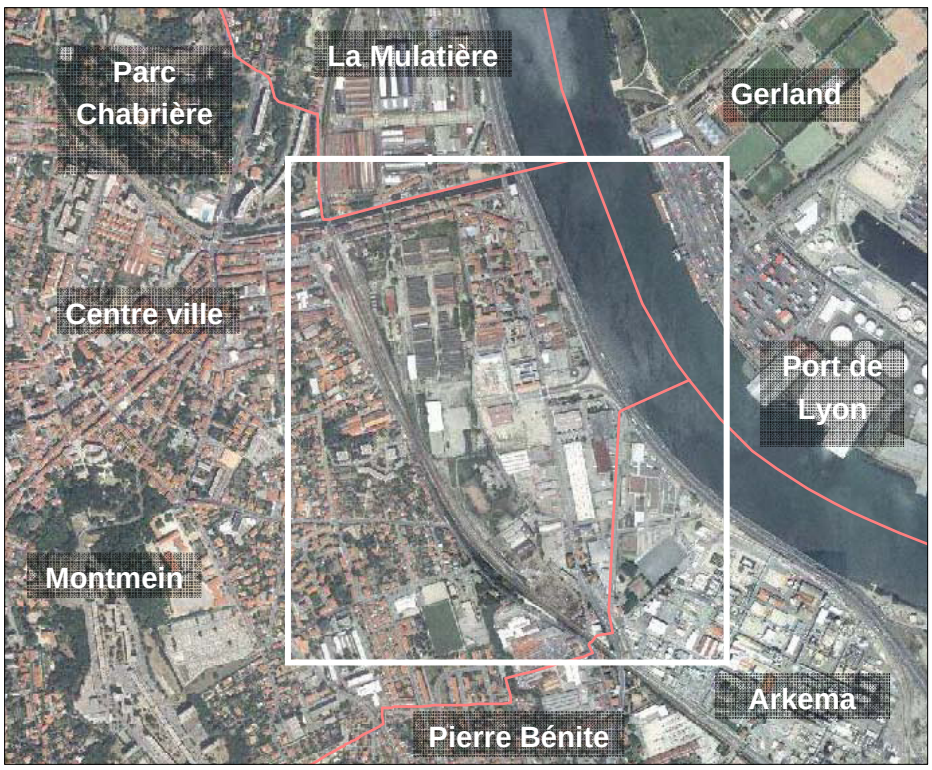

Délimitation :

Le quartier de La Saulaie, qui s'est développé dans la plaine alluviale et qui était donc, à l'origine, proche d'axes de communication est aujourd'hui littéralement enclavé. De nombreuses frontières physiques réduisent son accessibilité et l'isole du reste de la commune : il est bordé au Nord par l'Yzeron qui le sépare de la commune de La Mulatière, à l'Est par l'A7 qui le coupe du Rhône, à l'Ouest par la rue Louis Aulagne longeant la ligne SNCF « Lyon-St Etienne » et au Sud par de grandes zones d'activité (dont le site Arkema).

La rue Pierre Sémard constitue l'épine dorsale d'Ouest en Est du quartier et constitue l'unique liaison au centre d'Oullins. La rue Jean Jaurès relie du Nord au Sud La Saulaie au centre d'activité.

Composition :

Malgré la petite taille du quartier, on peut distinguer quatre composantes principales : les berges de l'Yzeron et la rue Pierre Sémard au Nord, les friches SNCF à l'Ouest, les îlots d'habitats et commerces autour de la place de la Convention et de l'école et au Sud la nouvelle ZAC.

Contexte : un quartier auquel on porte attention :

Le quartier a fait l'objet d'un Contrat de Ville, il est également classé en Zone de Renouvellement Urbain et bénéficie à ce titre d'une démarche de Développement Social Urbain, notamment dans le domaine de l'habitat, le quartier est engagé ou a bénéficié de deux OPAH, une opération de façade, un contrat de rivière. Disposant d'un parc de logements peu attractifs, le quartier accueille une population fragilisée, dans un environnement dégradé, le quartier de la Saulaie constitue donc un enjeu structurel pour la ville…

1. Un quartier à l’identité urbaine

et sociale marquée

1.1. Une histoire vectrice d'une forte identité urbaine et sociale

Des Saulées à la Saulaie...

Jusqu'au XIXe siècle, le territoire « Sauléen » fut partagé par les communes de La Mulatière, Oullins et Sainte-Foy-lès-Lyon pour l'élevage ovin et la coupe du bois de saules. En effet, comme l'indique son nom, ce site était planté de saules. Du fait de son caractère marécageux, les berges de ce territoire « variaient au gré des crues et des courants du fleuve ».

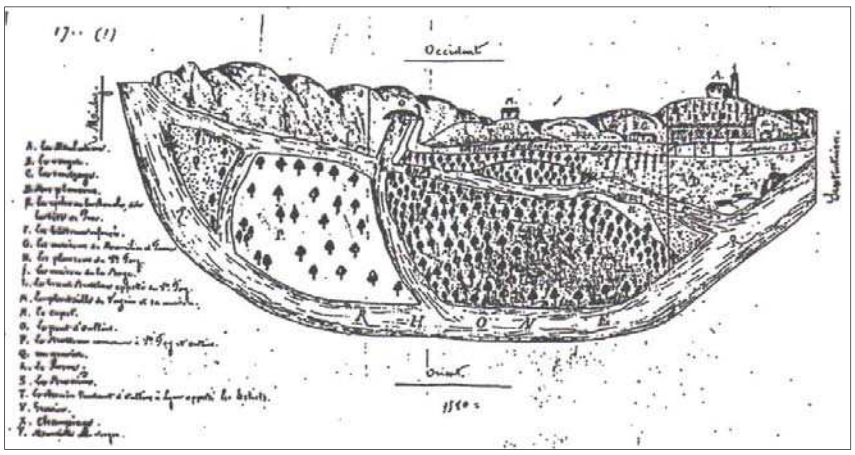

Figure n°18 - Les îles d'Oullins et de Ste Foy (Source: archives municipales, ?)

Figure n°19 - Premier découpage viaire de La Saulaie (Source: ordonnance du 14/01/1924– 1924)

1821: L'implantation de trois fours à chaux sur la Saulaie signe le début de l'urbanisation et de l'installation d'industries sur le quartier.

1824: Alors que le quartier n'existe pas en tant que tel, une première esquisse du découpage viaire du quartier détermine déjà la structure « orthogonale » du quartier que l'on retrouve aujourd'hui.

1826: Le préfet du Rhône décide d'établir un chemin de fer entre le chef lieu du département et la ville de St-Etienne. Le site sera remodelé pour cette implantation : « le déplacement de tonnes de terres, de sable, de gravier, de galets roulés jusque là par le Rhône, afin que la ligne soit située hors d'atteinte des crues du fleuve ».

Du site industriel à un véritable quartier de vie...

1847: installation de la Compagnie des hauts fourneaux et ateliers d'Oullins sur la commune de La Mulatière (construction de bateaux à vapeur, et éléments de ponts métalliques, de machines textiles, de machines à vapeur d'éther puis de locomotives…)

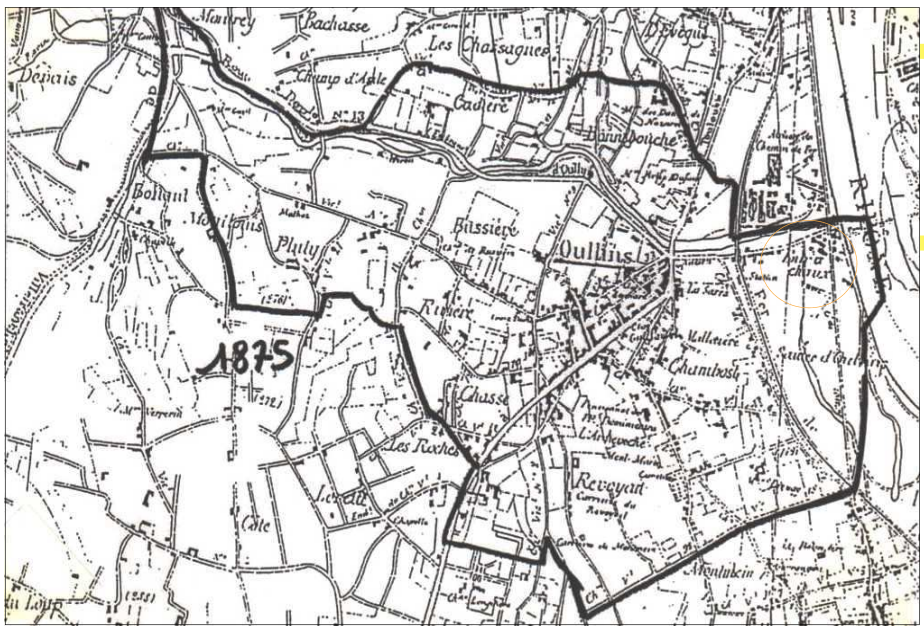

Carte n°15 - Carte d'Oullins attestant de la présence de fours à chaux à La Saulaie en 1875 (Source: rapport d'étudiants de l'IUL,1999)

1861: Achat par la compagnies Paris Lyon Méditerranée (PLM) qui acquière de nouveaux terrains sur Oullins.

1867: Mise en place d'un bac à traille.

Le quartier « champignon de la Saulaie » se crée finalement de manière spontanée et brutale pendant les années 1880. Ancré au beau milieu de sites industriels en plein essor (construction des abattoirs, des tanneries, d'usines chimiques, des ateliers SNCF, etc...), les nombreuses guinguettes et petits commerces contribuent au développement de ce nouveau milieu de vie.

Le « quartier-village » de la Saulaie : poumon économique de la commune

1882: Fondation des Tanneries Lyonnaises.

1884: La population atteint 1076 habitants et a plus que triplé en huit ans soit plus de 11% de la population oullinoise.

Les Tanneries Lyonnaises :

Fondeés en 1882, les Ateliers des tanneries et des mégisseries de Simon Ulmo s'étendaient sur 40 000 m² en bordure de la voie ferrée et du Rhône. Cette situation permettait un accès à de grandes quantités d'eau pour le traitement des peaux ainsi qu'à la gare d'Oullins par laquelle arrivaient les peaux et écorces de chêne (donnant le tanin).

Photo n° 25 - Tanneries Lyonnaises (Source: 100 ans de vie à Oullins)

Photo n° 26 - rue pierre Sémard (Source ROULET A.,1998)

Ces ateliers ont employé jusqu'à plus de 1000 ouvriers qui produisaient du gros cuir comme du cuir fin et supportaient des odeurs très pénibles. Les bâtiments furent incendiés en 1911 et fermèrent en 1953-1954. La cité de transit (programme PACT de lutte contre l'insalubrité des logements) s'y installa à partir des années 1960.

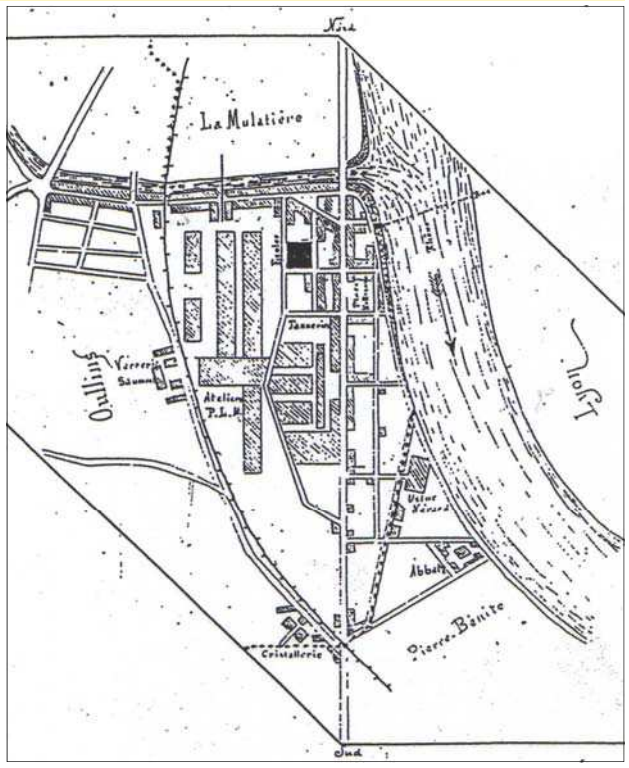

Carte n°16 - Les implantation industrielles au début du XXe siècle (Source: monographie des écoles du canton de St Genis Laval, 1914)

1886: Construction de l'École de la Saulaie

1887: Construction d'un pont sur l'Yzeron

1889: Construction des « ateliers voitures » sur la Saulaie.

1891: Création de la place Kellermann dans le but d'attirer la population vers le Sud du quartier.

Photo n° 27- École de La Saulaie (Source : 100 ans de vie à Oullins)

Début XXe:

Photo n° 28- logements Mangini

Le quartier est un véritable « centre cheminot » et le principal « centre industriel » d'Oullins. Ceci est remarquable aussi bien dans le paysage urbain (les logements « Manginis »), que dans l'activité économique et sociale. Son image de territoire peu accueillant (du fait des inondations et marécages) n'avait pas pour autant changé : le site était toujours inondable et son insalubrité était même renforcée par la présence des usines polluantes accueillants des ouvriers travaillant dans des conditions très pénibles… Le quartier de La Saulaie restait encore un quartier à part dans la commune…

1907: Inauguration de l'abattoir et ouverture de l'église Saint-Jean-Marie-Vianney (actuel Bac à Traille) suite à une demande des habitants, datant de 1891.

L'abattoir :

Inauguré en 1907, il s'étendait sur 5 676m² sur les bords du Rhône au lieu dit les *Fours-à-chaux*.. Alors, qu'auparavant l'abattage s'effectuait chez les particuliers, on doit particulièrement la construction de ce bâtiment au docteur Narcisse Bertholey, médecin vétérinaire. L'abattoir ferma en 1968.

Photo n°29 - Marché de La Saulaie, place Kellerman (Source : ROULET A., 1998)

Figure n° 20- Caricature cheminote (Source : ROULET A., 1988)

7 juillet 1910: Fondation du CASO (Club athlétique et sportif d'Oullins) par Adolphe Roussel.

1911: Incendie des Tanneries.

1933: L'Association Artistiques Littéraire P.L.M (A.A.P.L.M.) qui permettait aux enfants et aux parents de pratiquer le théâtre, le dessin, la peinture etc...

1938: Suppression du bac à traille.

1944: Destruction des installations par les allemands suite à la résistance.

Un quartier village dans la ville d'Oullins :

Le quartier de La saulaie a longtemps été considéré comme à part dans la commune du fait de son enclavement géographique et de son caractère populaire. La nostalgie de la vie de village du quartier, de son dynamisme associatif , culturel et sportif nous a été évoquée par les anciens habitants du quartiers comme d'autres habitants d'Oullins.

Les inondations à la Saulaie:

Les crues de l'Yzeron et du Rhône ont particulièrement inondé le quartier de la Saulaie en 1918, 1932, 1944, 1955, 1956 et 1957.

« Quand il y avait des inondations dans le quartier, les gens d'Oullins ils descendaient pour nous y voir en barques depuis le passage à niveau! »

Christiane et Gisèle

Photo n° 32- La Saulaie inondée en janvier 1910 (Source : ROULET A., 1988)

Le bac à traille :

Ce système a permis de traverser le Rhône entre la Saulaie et Gerland de 1867 à 1938. Une barque à fond plat traversait le Rhône accrochée à un câble aérien lui même fixé à des tours situées sur chaque berge.

Le passeur propulsait la barque (qui ne pouvait pas dériver) à l'aide de sa godille. Ce procédé sera remis en place de 1944 à 1953 date à laquelle il sera définitivement arrêté pour des raisons de sécurité.

Photo n° 30 et n°31 - Passage de la Traille (Source: ROULET A., 1988)

« dans le temps, c'était pas pareil, on avait pas grand-chose mais les gens ils étaient solidaires les uns avec les autres »

« Fallait voir comme c'était : il y avait de la vie dans le quartier avec les ouvriers et tout! Les bœufs, on les appelaient! »

« On a toujours été mal vus, ils nous appelaient La Chine parce qu'il y avait trop d'étrangers! »

Années 50 :
les débuts de paupérisation et de perte d'identité vécue du quartier...

La période de récession des premiers secteurs industriels a de fortes répercussions socio-économiques sur le quartier mono industriel et faiblement qualifié de la Saulaie. La vie du quartier s'essouffle d'autant plus que son identité liée à une homogénéité sociale (ouvrière) et à la présence du Rhône est atteinte avec la construction de l'Autoroute. Finalement, le quartier auparavant tourné vers les fleuves va apparaître « endigué » à l'image de l'Yzeron et du Rhône.

1953: Fermeture des Tanneries.

1960: Installation d'une « Cité de Transit » de 298 logements.

1964-1967: Construction de l'autoroute A7.

Les berges du Rhône avant la construction de l'A7 :

Elles assuraient diverses fonctions telles que l'accès aux bateaux, aux lavoirs, au bac à traille et étaient un lieu de pâturage, de promenade et de pic nique même si les moustiques menaient la vie dure aux flâneurs!

La Cité de transit, un des facteurs de la stigmatisation du quartier :

La construction de 298 logements pour une population immigrée marquera la naissance d'un véritable éclatement social de La Saulaie. En effet, les 1500 habitants de cette « cité refuge » représentaient 54% des habitants du quartier en 1982. Ils ne seront jamais intégrés au reste du quartier. *« C'était un ghetto,… c'était mal rangé! »*, nous ont rapportés des habitants.

Dans un article du Progrès du 22 juin 2004, traitant de la destruction de la cité, elle est même désignée par l'Adjointe au logement G. Chichery comme une *« zone de non droit, où plus que des incivilités étaient commises par quelques perturbateurs. »*.

1968: Fermeture de l'abattoir.

1972: Création d'un comité de quartier: comité pour la défense et le développement de la Saulaie.

1975: Démolition du bâtiment central de la Cité de transit.

1979: Construction de 26 villas dans la cité de transit.

1982: Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : subvention de 128 logements à la Saulaie.

1985: Fermeture de l'Église Saint Jean-Marie-Vianney

1989: Fermeture des Atelier SNCF, aujourd'hui en friches. Ce paysage ouvrier reste depuis presque 20 ans une marque du passé cheminot de la commune et plus particulièrement du quartier de La Saulaie.

1993: Fin de la Cité de transit.

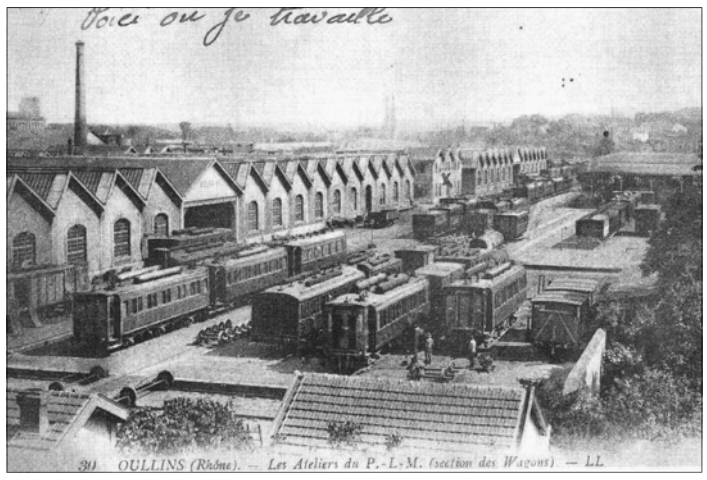

Photo n°33 - Les Ateliers P.L.M (Source ROULET A., 1988)

Des aménagements contradictoires : créateurs de liens comme de nouvelles frontières…

A partir des années 90, suite aux nombreuses fermetures subies par le quartier, celui-ci va entamer sa mutation à travers des démolitions/constructions comme à travers des aménagements reposant sur l'histoire du quartier. Des efforts vont être fait pour créer des espaces publics agréables et modernes mais également pour conserver les marques de l'histoire du quartier, notamment avec l'espace Convention, le Bac à Traille et le passage de la Traille. De plus, plutôt que de démolir le bâti, des OPAH ont et vont être menées pour contribuer à la sauvegarde du parc ancien. Cependant, d'autres aménagements récents ne suivent pas cette logique. Ainsi, la zone d'activités des Saules a marqué une nouvelle frontière entre une zone d'habitation au Nord et une zone d'activité économique au Sud et a été très mal perçus par les habitants.

1993-1995: OPAH concernant le centre d'Oullins mais permettant certaines réhabilitations à La Saulaie.

1999:

- Création de la maison des associations Edmon Chopin.
- Construction du Boulodrome Silvio Pantanella.

2000: Le centre de formation SNCF ferme à son tour.

2002: Démolition de bâtiments de la cité de transit.

Photo n° 35- École Jean Jaurès

2003: Fermeture de l'école Jean-Jaurès

La tradition du jeu de boules:

En plus de la fameuse Lyonnaise, la pratique des boules s'est perpétuée d'autant plus du fait de la présence des cheminots. Ainsi, aujourd'hui on compte près de 1000 adhérents dans les différents clos de boules. La construction du Boulodrome Silvio Pantella sur la Saulaie facilite la pratique de ce jeu et le réconcilie avec la pétanque! Le nom de Silvio Pantella fut choisi en mémoire de cette légende oullinoise du jeu de boules, surnommé pan pan il remporta plusieur fois le championnat de France et devient champion du monde en 1954 et 1955.

Photo :n° 34 - boulodrôme

2003:

- Ouverture d'une nouvelle bretelle d'accès à l'A7 pour désenclaver la Saulaie et favoriser l'implantation d'entreprises.
- Ouverture du Pôle petite enfance, à l'architecture moderne détonant dans le quartier.
- Inauguration du Laboratoire des Fraudes et des Douanes.

Photo n° 36 - pôle petite enfance

Le Laboratoire des Fraudes et des Douanes :
Il regroupe deux laboratoires : la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et la Direction générale des douanes et des droits indirects. Sa création est le point de départ de développement d'un morceau moderne du quartier : la Zone d'activités des Saules

2004:

- Construction de la Zone d'Activités des Saules sur l'emplacement de la cité de transit.
- Construction des logements ANPE.

Photos n°37 et n°38 - la Zone d'activité des Saules

L'ANPE:
Structure d'échelle intercommunale, elle a été implantée sur le quartier afin d'apporter une aide de proximité sur ce quartier particulièrement touché par le chômage. La proximité de cet équipement doit inciter les gens à s'y rendre alors qu'ils n'ont pas l'habitude de « sortir » de leur quartier. Si on peut regretter que cet emplacement confine les personnes dans leur quartier, cela agit sur un autre aspect de l'enclavement du quartier. En effet, désormais, les oullinois seront obligés de se rendre à la Saulaie, cela devrait créer un nouveau mouvement de population vers le quartier.

Photo n° 39- bâtiment ANPE

2005:

- Inauguration de l'École de la Saulaie
- Inauguration du passage du Bac à Traille

2006:

- Inauguration du Bac à Traille
- Inauguration de l'espace de jeu de la Convention.

Photos n° 40 et n° 41- l'espace Convention et le Bac à Traille

Synthèse de l'évolution du quartier :

Une évolution du quartier, entre abandon et prospérité...

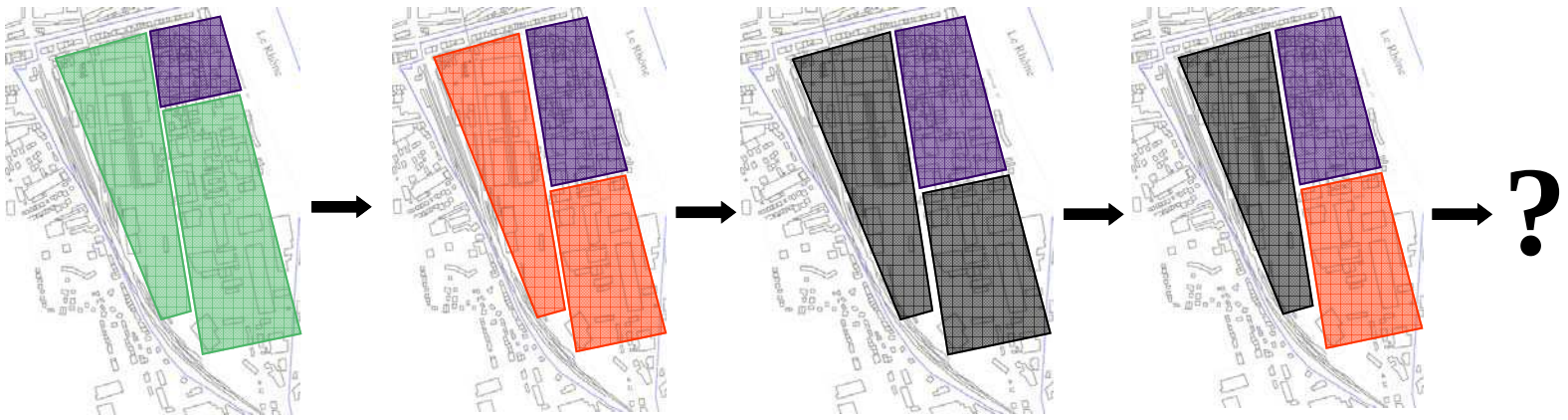

Echelle : 250m

N

Réalisation:
Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

Evolution des frontières du quartier...

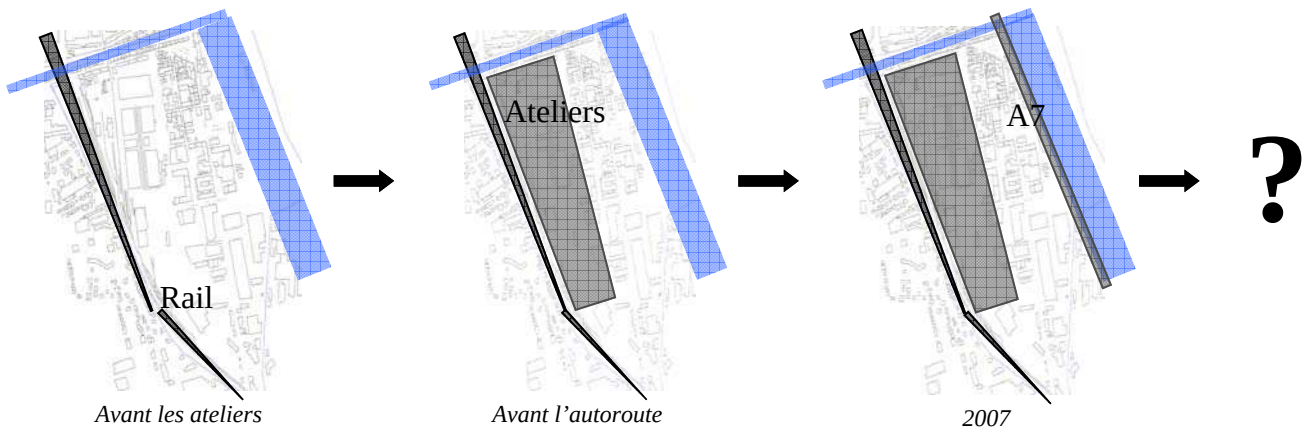

Figure n° 21- Schémas retraçant l'avenir du quartier

Les traces laissées par l'histoire…

On distingue plusieurs types de traces :
- des bâtiments originaux, une marque d'un passé industriel (les Manginis), ou créant un quartier à « échelle humaine » (le vieux centre, alignement de bâtiments intéressants détaillés dans une analyse du bâti);
- des frontières qui perdurent (l'Yzeron, la ZAC, l'autoroute, la friche SNCF et son mur…);
- des liens à conserver (le passage du Bac à Traille, le pont et les rails entre les ateliers SNCF voiture et machine).

Enjeux :

Vu le lourd passé du quartier, et la difficulté avec laquelle les habitants ont vécu les derniers changements du quartier, la question de la conservation de traces de l'histoire, du changement d'image « radical » est à prendre en compte pour le développement du quartier de la Saulaie.

Alors que ce quartier est marqué par des frontières externes et des frontières internes telles que celles entre la Zone d'Activités, il faudra s'interroger sur la volonté de renforcer le caractère zoné du quartier.

1.2. Des espaces publics porteurs de lien social et de renouveau urbain

1.2.1. Les espaces publics de La Saulaie : méthode d'analyse au plus proche des usagers

La compréhension des usages et des usagers des espaces publics nous a semblé capitale à analyser. En effet, dans un quartier où une part non négligeable de la population (un quart) est originaire du Maghreb, l'appropriation de l'espace extérieur fait partie intégrante du mode de vie. Par ailleurs dans les quartiers politique de la ville, il semble parfois que l'appropriation de l'espace public soit d'autant plus forte que ses occupants se sentent exclus à l'extérieur de leur territoire. Dans ces quartiers les espaces publics sont appropriés dans leurs dysfonctionnements même. Leurs réaménagements impliquent alors pour l'habitant de *tout renégocier et tout reconstruire pour retrouver sa place*[1] .

Dans ce contexte, analyser les espaces publics devient indispensable pour proposer des aménagements qui respectent autant que possible les usages et avant tout les usagers. Il est bon de rappeler que l'aménagement d'espace public est certes un travail de composition urbaine mais doit avant tout servir la population.

Notre analyse s'est donc voulue au plus prés de la population dans toute les phases de la démarche :

- prise de contact avec les espaces publics dans les premiers jours du stage (mi avril),
- repérage des dysfonctionnements sur les espaces publics lors de la visite en marchant (début Mai),
- après midi d'analyse sur chacun des espaces publics de la Saulaie (fin Mai),
- présence sur la place de la Convention aux horaires de sortie de classes environ deux fois par semaine (Juin),
- présence sur les différents espaces sur des plages horaires différents (Juin),
- installation sur les espaces publics pour la pause du midi autant que possible (Juin / Juillet),
- présence lors des manifestations sur les espaces publics du quartier (spectacle Cendrillon, projection de film),
- séance dessin et photo avec des enfants du quartier sur la place de la Convention (fin Juin),
- réalisation de croquis, de photos (tout au long du stage),
- discussions informelles avec les usagers des espaces publics du quartier (tout au long du stage),
- organisation de notre pique nique de départ sur la place de la Convention (mi Juillet).

Photo n°42: scéance dessins place de la convention

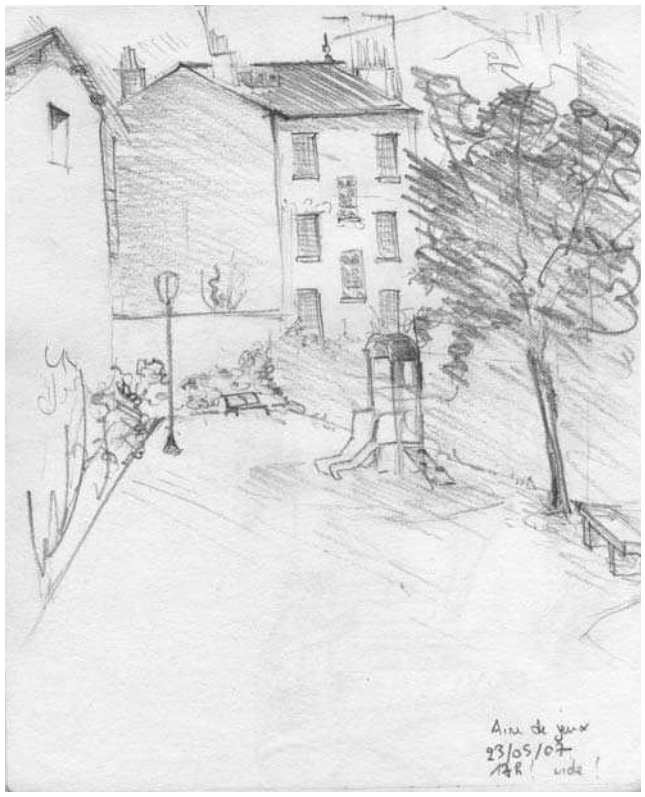

Fig n°22 - Croquis de l'espace jeu Dubois Crancé

[1] d'après Suchet P. et Lekoura M., *la concertation du projet urbain une communication spécifique*

1.2.2. Les espaces publics de la Saulaie : éléments d'analyse

L'analyse porte sur les trois espaces publics majeurs du quartier : la place Kellermann, l'Espace Convention et le square Jean Jaurès. Elle repose à la fois sur notre démarche de terrain et sur l'utilisation des conclusions de travaux étudiants :

- Groupe de stagiaires de l'IUL avril 1999, *Premiers éléments de réflexion sur la Saulaie*
- Lacroix S., stagiaire DSU, mai 2000, *Les usages des berges du l'Yzeron*
- Cognard M., novembre 2003, *Les usagers de la place Kellermann à la Saulaie, commune d'Oullins, synthèse*
- Vallin H., mars 2005 *Etude de la place de la convention : usages et besoins actuels, les attentes vis-a-vis du réaménagement.*

La Place Kellermann, un espace à reconquérir

Date de réalisation: 1985-1992 (opération ZAC)
Situation: au sud de la zone d'habitation, entre l'autoroute et l'avenue Jaurès
Emprise au sol: 3 000 m² (60m x 50m)

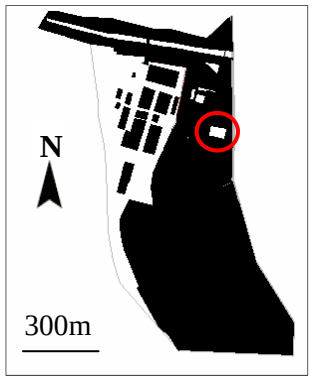

♦ **Présentation de l'espace :**

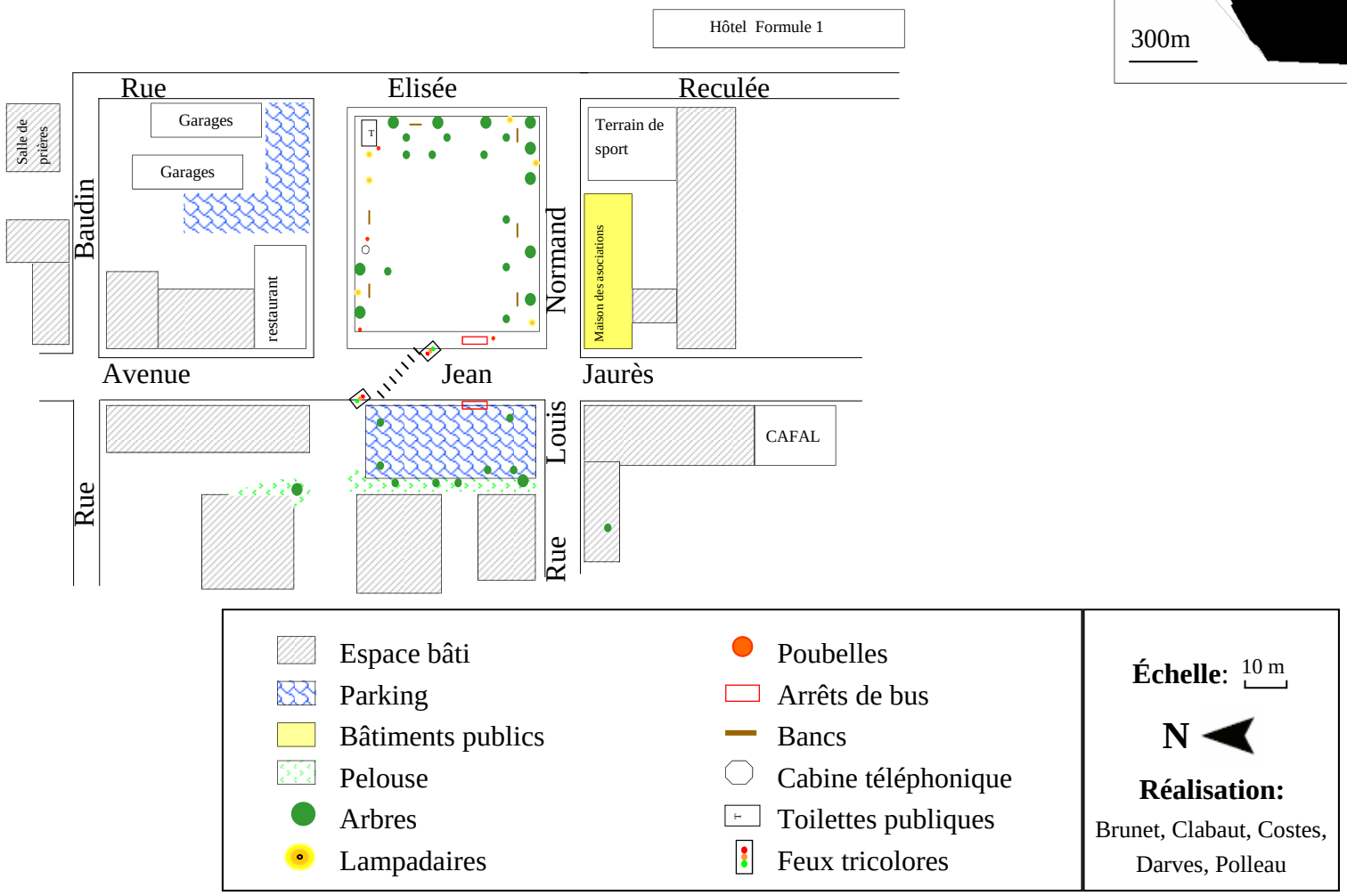

Fig n° 23 - Situation de la place Kellermann dans le quartier de la Saulaie

La situation actuelle de la place en limite de quartier, contre l'autoroute et en bordure de la zone industrielle, lui confère un rôle déstructurant, accentué par le fort transit le long de l'avenue Jean Jaurès.
Les limites physiques de la place sont très nettes : l'espace central en gravier rose (du ghore) est encadré par de majestueux platanes et bordé de voiries de circulation.
L'A7 qui borde la place à l'Est constitue un arrière plan visuel et sonore omniprésent et peu agréable.

L'échelle de la place, présentant une forte disproportion entre espaces bâtis et non bâtis, procure un sentiment de vide, d'espace désert, non adapté à l'échelle humaine. La faible présence de mobiliers urbains (6 bancs pour 3000 m² d'espace) qui plus est positionnés en périphérie de la place ne parvient pas à inverser cette impression de vide.

♦ **Création, utilisation passée :**

Cette place fût crée en même temps que le quartier en 1893. A cette époque la place était un lieu de rassemblement, de rencontre des habitants où se déroulait hebdomadairement un marché. Cet espace ouvert sur le Rhône et ses berges offrait une perspective agréable prisée des habitants du quartier.

Photo n°43 - le marché de la place Kellermann (source: Roulet A., 1988)

Au fil des ans la place villageoise a été agrandie et modifiée changeant l'usage que les habitants faisaient de cet espace. Ces agrandissements successifs ont probablement déstructuré l'image sociale de la place.

En 1982, la place est transformée dans le cadre de la mise en œuvre d'une Zone d'Aménagement Concertée. La volonté affichée était de recréer une centralité autour de cet espace. Selon le discours de l'époque le centre du quartier se situe sur la place Kellermann, ce qui est géographiquement juste mais cette affirmation ne tient pas compte de la centralité vécue et sociologique. En effet pour la majorité des habitants, le quartier de la Saulaie se limite à la zone d'habitation Nord-Est ainsi le centre se situerait plus naturellement à l'espace Convention ou au square Jean Jaurès.

Photo n° 44- La place Kellermann en 2007

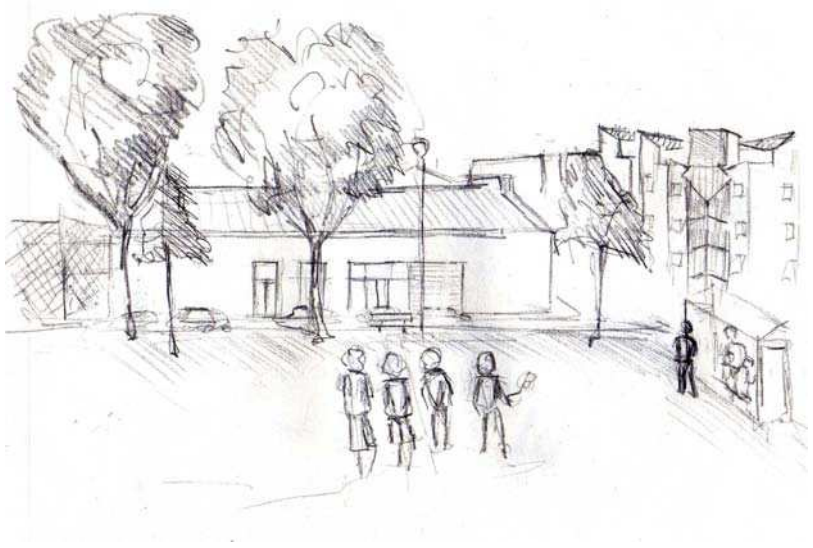

Fig. n° 24- Croquis de la place Kellermann

♦ Pratiques actuelles et vie sociale :

- **Usages et usagers**

De nos jours l'usage de la place Kellermann semble assez limité, c'est avant tout un lieu de rassemblement pour les hommes du quartier en journée et pour les jeunes en soirée. En journée les hommes, pour la grande majorité d'origine maghrébine, s'assoient sur les bancs et discutent. Les bancs de la place sont aussi utilisés par les personnes qui attendent le bus (surtout celui le plus proche de l'arrêt de bus). La cabine téléphonique constitue également un lieu assez fréquenté sur la place, et d'ailleurs l'un des seuls lieux de mixité sur la place. Il semble que cette cabine soit surtout utilisée pour des appels relativement longs à l'international (surtout vers le Maghreb).

Photo n°45 - Un après midi sous les platanes place Kellermann

Fig n°25 - Discussion sur la place Kellermann

Mis à part cet usage comme lieu de rassemblement, la place n'est que très peu utilisée comme espace de jeux, de manifestations. L'animation de la place se limite aux pratiques sportives des jeunes sur le terrain multisport qui jouxte la place, aux boulistes qui investissent la place certains week-ends, et à quelques réunions nocturnes de bandes de jeunes.

Les usagers de la place sont principalement de sexe masculin. Rappelons que l'appropriation des espaces publics sur le quartier suit des codes bien établis : les places Kellermann et Jean Jaurès sont principalement occupées par des hommes alors que la place de la Convention est le lieu de rassemblement des mères de famille.

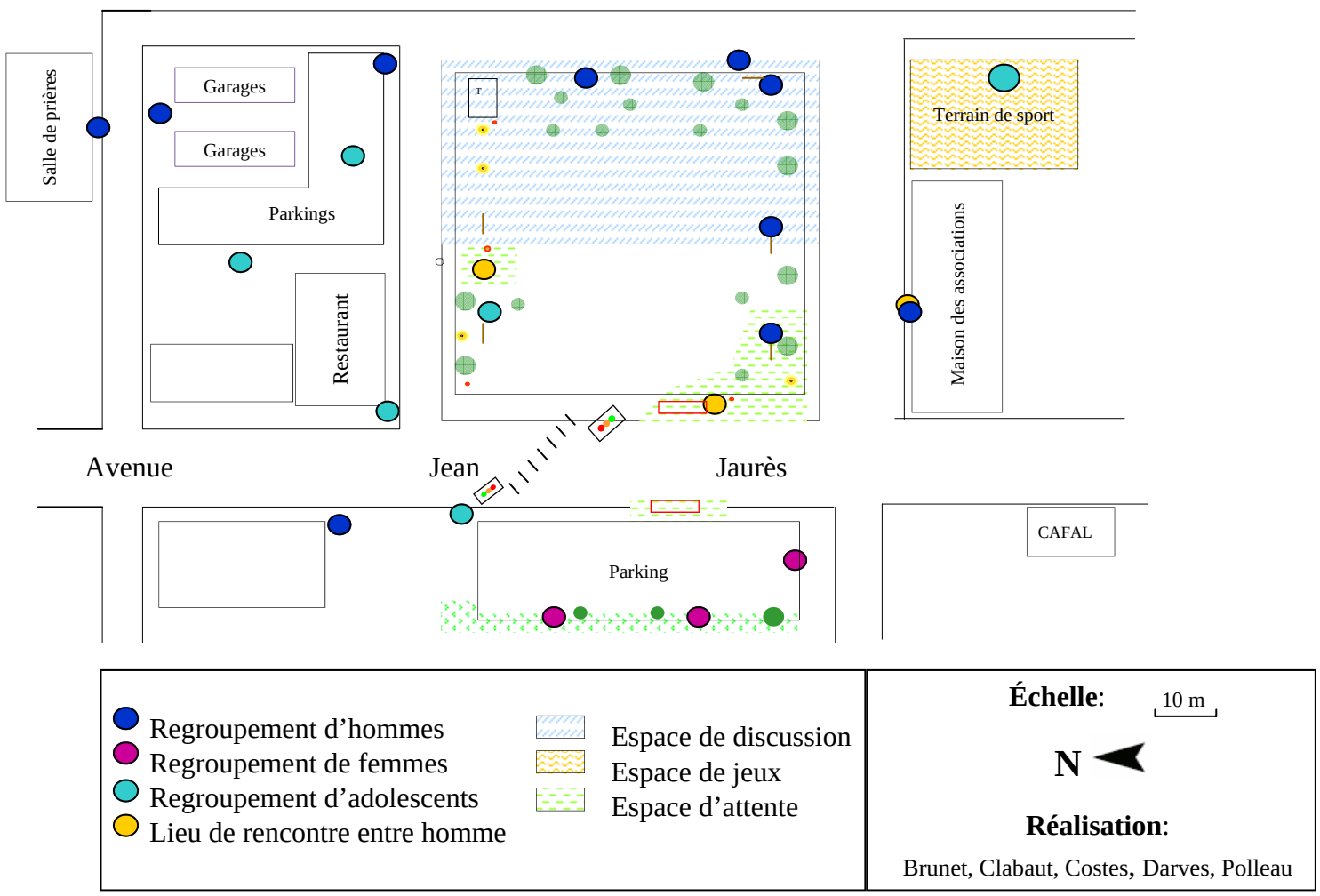

Fig n°26– principaux lieux de regroupement selon le sexe et l'âge

- **Cheminements piétons**

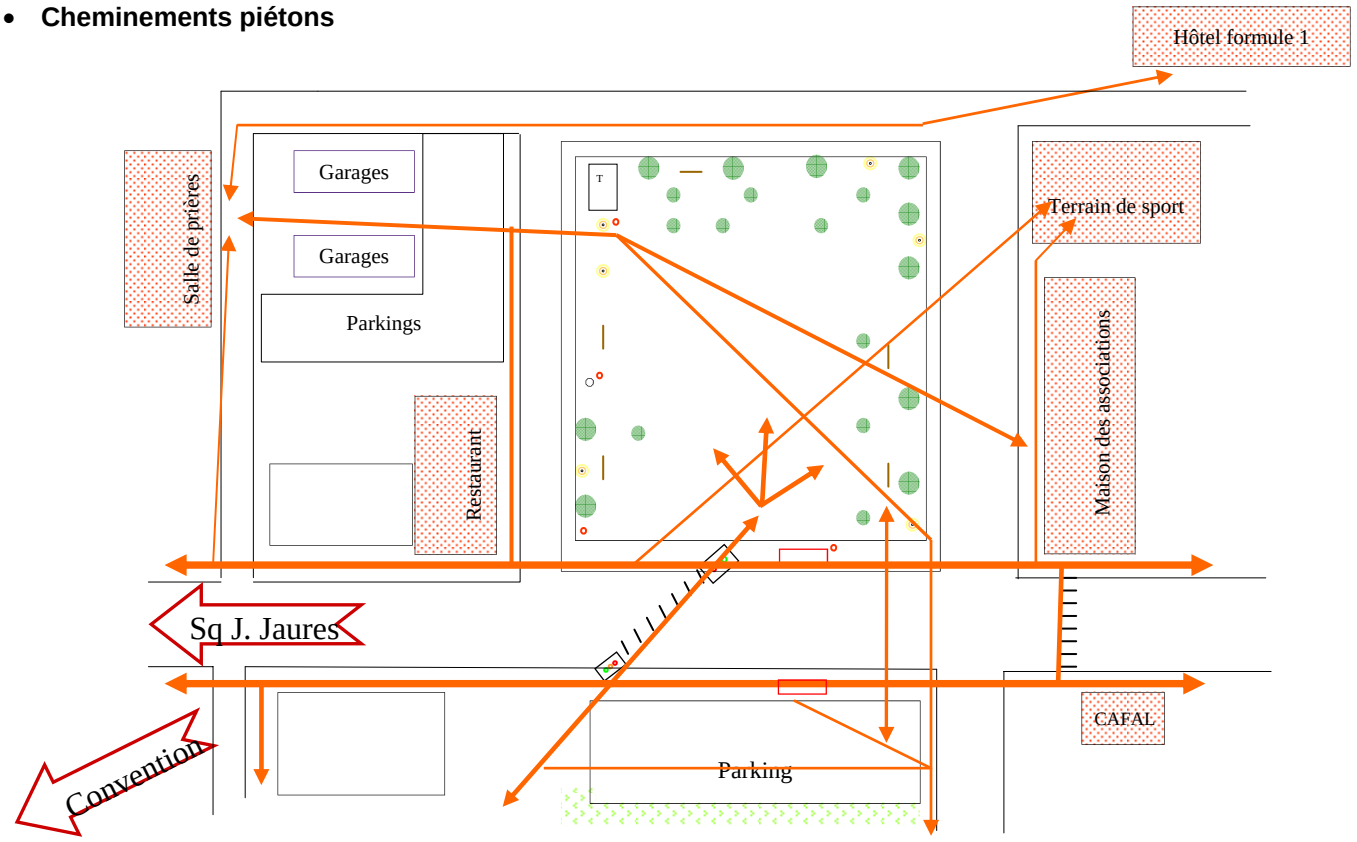

Flux piétons majeurs

Flux piétons moyens

Flux piétons mineurs

Pôle d'attraction de la place

Pôle d'attraction du quartier

Échelle: 10 m

N

Réalisation:
Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

Fig n°27 - Positionnement et importance relative des cheminements piétons

Les trottoirs de l'avenue Jean Jaurès sont les plus fréquentés dans le périmètre de la place. L'axe Jean Jaurès, structurant pour le quartier, l'est aussi pour la place Kellermann. En effet une majorité de personnes fréquentant la place s'y rende depuis le passage piéton de l'avenue Jean Jaurès. De part sa position dans le quartier la place Kellermann n'a pas une vocation de desserte. Les cheminements qui traversent la place sont principalement liés aux utilisateurs des équipements alentours : par exemple les clients de l'hôtel se rendant dans les commerces du quartier, les adolescents rejoignant le terrain de sport ou encore les hommes se rendant à la mosquée après avoir passé l'après-midi sur les bancs de la place ou sur les marches de la Maison Des Associations. Les cheminements longeant la place sont principalement liés aux utilisateurs des arrêts de bus, des parkings bordant la place, de la proximité d'autres espaces publics (notamment l'Espace Convention);

Photo n° 46- Les arrêts de bus de l'avenue Jean Jaurès

- **Temporalités d'utilisation**

Comme les autres espaces publics du quartier la place Kellermann présente des rythmes d'utilisation différents selon les saisons et les heures de la journée.
De façon naturelle, de part les bonnes conditions météorologiques pendant notre période d'observation (avril à juillet) la place était très fréquentée. On peut supposer que l'animation est moins importante en hiver. Les rythmes de vacances scolaires influent aussi sur la présence des enfants et adolescents sur et aux alentours de la place : le terrain de jeux est par exemple plus utilisé quand vient le mois de Juillet. Les mois d'été sont aussi une période où les utilisations et les utilisateurs de la place changent :

- présence des vacanciers de passage pour une nuit ou plus à l'hôtel formule 1;
- absence de certains habitants du quartier partis en vacances;
- absence des ouvriers ou autres travailleurs fréquentant la place ou le restaurant « le Kellermann »,
- moindre activité liée à la Maison Des Associations.

Hebdomadairement la place présente des temps forts :

- le mercredi après- midi avec la forte présence d'enfants et d'adolescents sur le terrain de sport ou sur la place en elle-même;
- le vendredi après-midi avec les regroupements et déplacements vers la salle de prières pour le rassemblement hebdomadaire de la communauté musulmane;
- les samedi et dimanche après-midi comme le mercredi après-midi, les adolescents sont plus visibles dans l'espace public;
-le dimanche matin, la présence d'un primeur sur le parking face à la place entraîne de nouveaux cheminements autour de la place et une plus grande fréquentation de cet espace public.

A l'échelle d'une journée, les rythmes d'utilisation de la place présentent le découpage suivant :

- le matin, les cheminements autour de la place sont liés à l'utilisation des bus et aux déplacements vers les lieux scolaires ou de travail, à la navette qui emmène les enfants Sauléens de CM1 et CM2 vers les autre écoles de la ville;
- en matinée la place est fréquentée par les agents d'entretien, les personnes faisant leurs courses dans le quartier ou fréquentant les institutions alentours à la place (notamment l'agence CAF ou l'ANPE);
- la période du déjeuner attire sur la place des clients du restaurant le Kellermann;
- l'après-midi la place est le lieu de rassemblement des hommes âgés du quartier. Ces rassemblements sont plus importants en fin d'après-midi avant la prière du soir (vers 17h). Le trafic lié aux déplacements pendulaires domicile-travail le long de la place augmente en fin d'après-midi. La fin d'après midi (après le retour du travail et des lieux scolaires) la population de la place se diversifie avec une plus grande présence d'hommes jeunes et d'adolescents.

Photo n° 47- Pause déjeuner sur la place Kellermann

Photo n° 48 - Le terrain de sport de la place Kellermann

- **Rapport végéta/ minéral**

Du fait du positionnement des platanes en pourtour de l'espace et de l'absence de plate bande, la place Kellermann procure une sensation de minéralité importante. Cette impression est renforcée par le revêtement en ghorre ainsi que les pavements sur la partie sud de l'espace. Cette absence de végétal accentue le contraste entre espace bâti - à la volumétrie importante- et non bâti.

Photo n° 49 - Illustration du rapport minéral végétal sur la place Kellermann

♦ Dysfonctionnements et enjeux d'aménagement :

Le principal dysfonctionnement de la place Kellermann est lié à sa taille importante et à la faible présence d'aménagements sur cet espace public qui devient un espace vide sans fonction bien définie. Contrairement à d'autres espaces publics sur le quartier aucun signe dans le traitement urbain ne permet de définir clairement quelles utilisations peuvent être faites de cet espace.
De plus, sa position au Sud du quartier adossée à l'autoroute n'en fait pas un lieu de passage. Ainsi pour une grande majorité des usagers, la fréquentation de cet espace répond à une logique d'habitude : leur présence est la conséquence d'un déplacement volontaire vers la place et non le résultat d'une flânerie dans le quartier.

Pour ces deux raisons principales, il apparaît que l'espace est sous utilisé par rapport à son potentiel. En effet l'espace Kellermann présente l'une des seules étendues de cette taille dans l'actuel quartier de la Saulaie ce qui, en terme d'aménagement, lui confère un atout indéniable. Il convient donc, dans le cadre d'une restructuration du quartier, d'intégrer une réflexion sur cet espace et son aménagement futur. Pour autant l'avenir de cet espace est aussi fortement lié au développement qui aura lieu sur le site des friches SNCF.

L'Espace Convention, une centralité retrouvée

Date de réalisation: dernières restructurations en 2005

Situation: an centre de la zone d'habitation

Emprise au sol: non déterminée

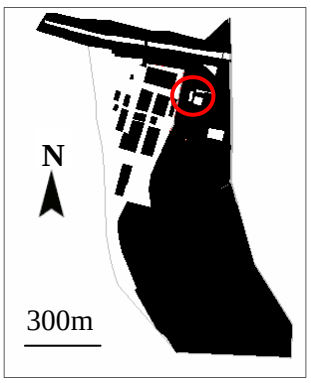

♦ Présentation de l'espace :

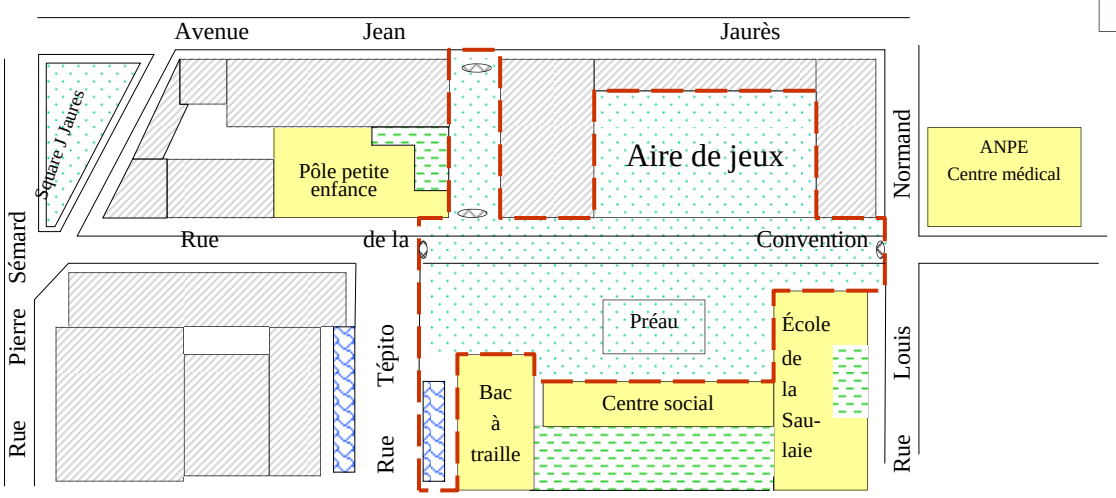

Fig n° 28. - Situation de l'espace Convention dans le quartier de la Saulaie

L'espace Convention est situé au cœur de la zone d'habitation de la Saulaie. Cette place a toujours été un espace public clé pour le développement du quartier, un espace de centralité et de représentation sociale.

Fig n° 29 - La place de la Convention en 2007

♦ **Création, usages passés :**

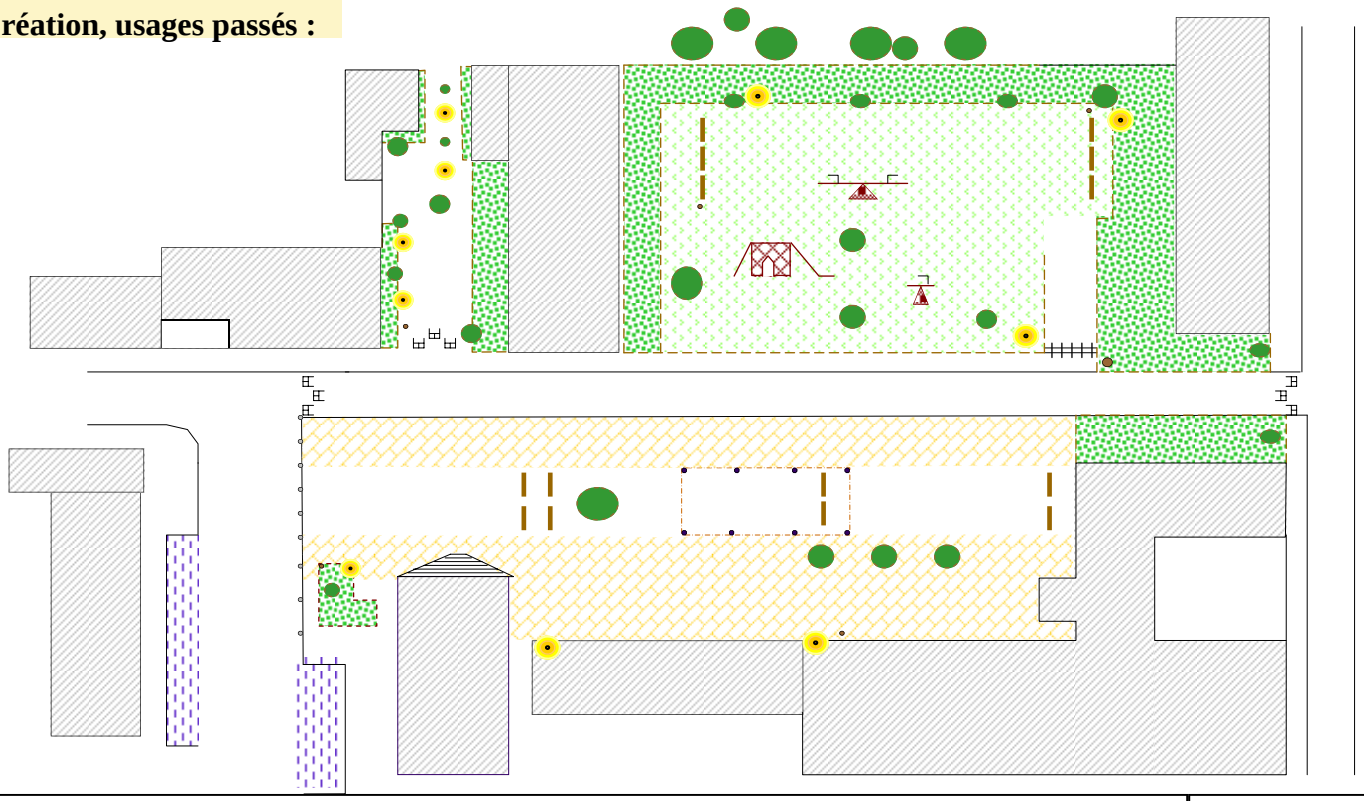

Fig n° 30 - Schéma représentatif de l'espace Convention

Au fil des ans, l'espace Convention est devenu un espace central pour les habitants du quartier. Cette centralité est bien plus une centralité vécue qu'une centralité géographique. En effet la population s'est appropriée et utilise cet espace comme une place centrale de village. Cette notion de centralité est accentuée par la forte présence de bâtiments publics, services et lieux d'accueil aux alentours de la place : l'école, le centre social, le bac à traille, le pôle petite enfance (qui abrite la ludothèque, la halte garderie des tchou tchou, une service de PMI), le centre médical et l'ANPE.

Fig n° 31 - L'espace Convention avant son réaménagement (source archives photographiques équipes CUCS)

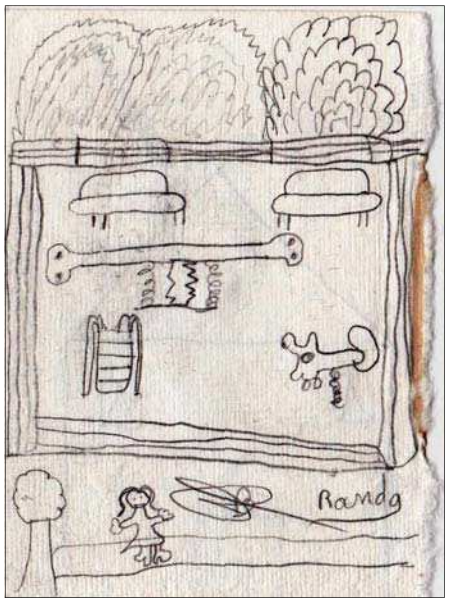

Figure n°32- L'espace convention aujourd'hui, vu par Randa

Le visage actuel de la place et par conséquent son utilisation ont fortement été influencés par la restructuration de l'école, le réaménagement de la place et la création du passage de la Traille dans les années 2005-2006. Le souhait lors du réaménagement de cet espace était de renforcer la fonction récréative de la place et de donner la priorité à un traitement urbain de qualité.

♦ Pratiques actuelles, vie sociale :

- **Usages et usagers**

Les usages sur la place de la Convention sont variés : loisirs, repos, échanges, rassemblements, espace de distribution pour les équipements aux alentours.

Photo n° 50- les bancs de la rue Tépito lieu de la présence masculine sur l'espace Convention

Concernant les usagers, l'espace Convention est un espace multigénérationel à la fois utilisé par les jeunes enfants de la halte garderie et leurs mères, les écoliers, les adolescents et les adultes[1]. Même si toutes les générations cohabitent sur cet espace, la présence féminine est très marquée en comparaison avec les autres espaces publics du quartiers. Les hommes stationnant sur la place se positionnent en périphérie : les adolescents près des barrières, les hommes âgés sur les bancs le long de la rue Tépito. Peut être faut-il chercher l'origine de cette différenciation d'appropriation de l'espace entre hommes et femmes dans la transposition de l'utilisation de l'espace public qui est fait au Maghreb[2]. Malgré cette différenciation de l'espace, il ressort un esprit de convivialité : les gens se saluent, s'arrêtent pour échanger un mot sur le trottoir...

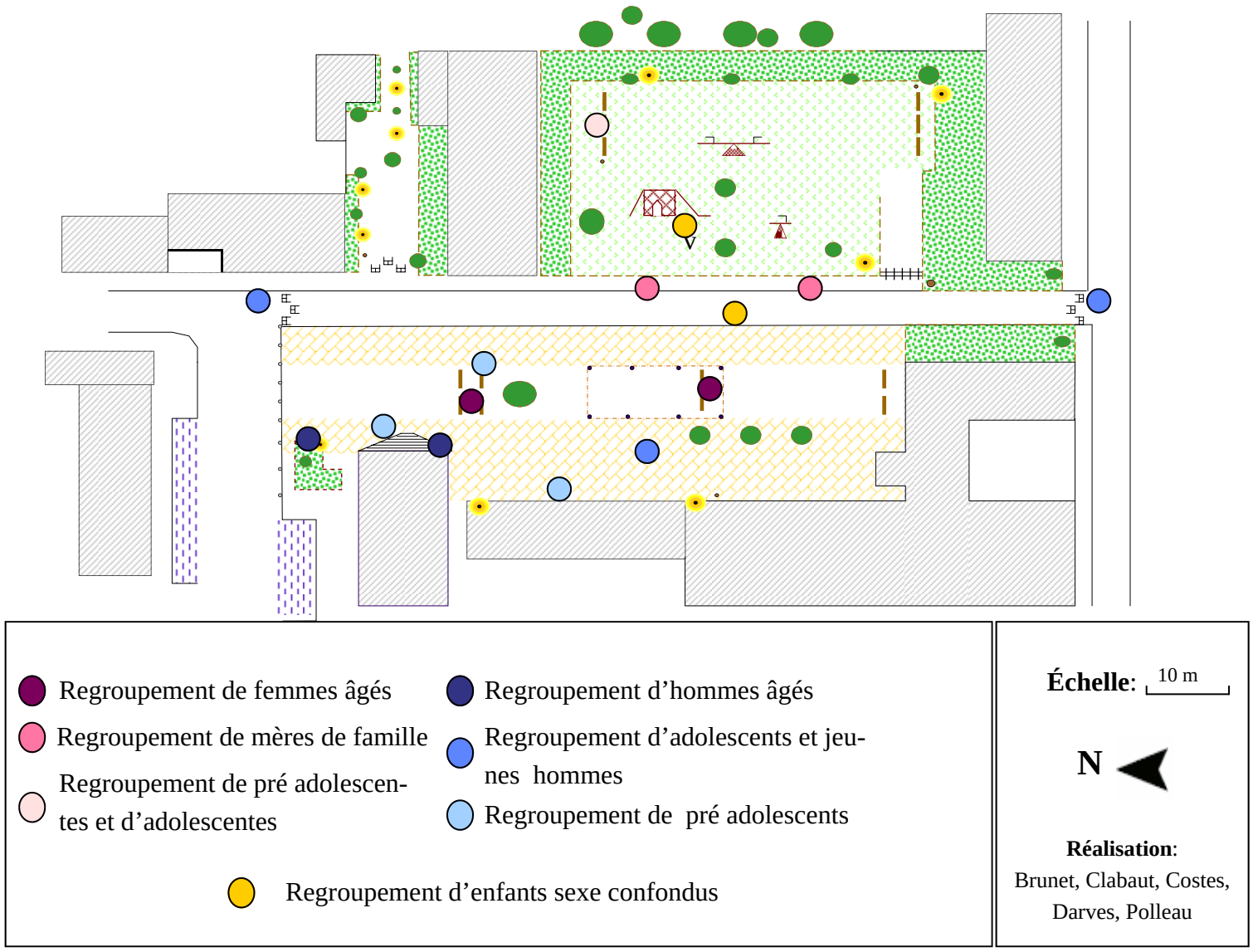

Fig n° 33 - Usagers de l'Espace Convention selon le sexe et la classe d'âge

[1] dans la suite de cette analyse les définitions suivantes sont utilisées : enfants = jusqu'à 7/8 ans, pré-adolescents et adolescents = 8-17 ans, jeunes = 18-25 ans, adultes = à partir de 25/30 ans, personnes âgées = à partir de 60/70 ans

[2] cette analyse est partagée par certains acteurs intervenant sur le quartier notamment M. Othman animateur au centre social de la Saulaie (cf. annexe entretien)

Le partage de l'espace entre les femmes suit lui aussi des codes selon les différentes générations : les mères ayant des enfants en bas âges s'assoient sur le muret le long de l'espace jeux. Ainsi elles peuvent surveiller leurs enfants et ceux des autres qui déambulent entre la place et l'aire de jeux. A ce propos, il semble que les enfants se soient rapidement appropriés ce nouvel espace.

Photo n° 51- différentes appropriations de l'espace selon l'âge

Notons que les enfants jouent aussi bien dans l'aire de jeux que dans des espaces dont la vocation première n'est pas le jeu : marches du Bac à Traille, espace entre le centre social et le Bac à Traille, …

Photo n° 52- La conquête de nouveaux espaces de jeux

Outre ces usagers habituels de la place de la Convention, l'espace est utilisé par des populations variées : habitants de la résidence d'urgence du foyer des petits frères des pauvres, usagers de la ludothèque, employés de l'ANPE et des autres services...

- **Cheminements piétons**

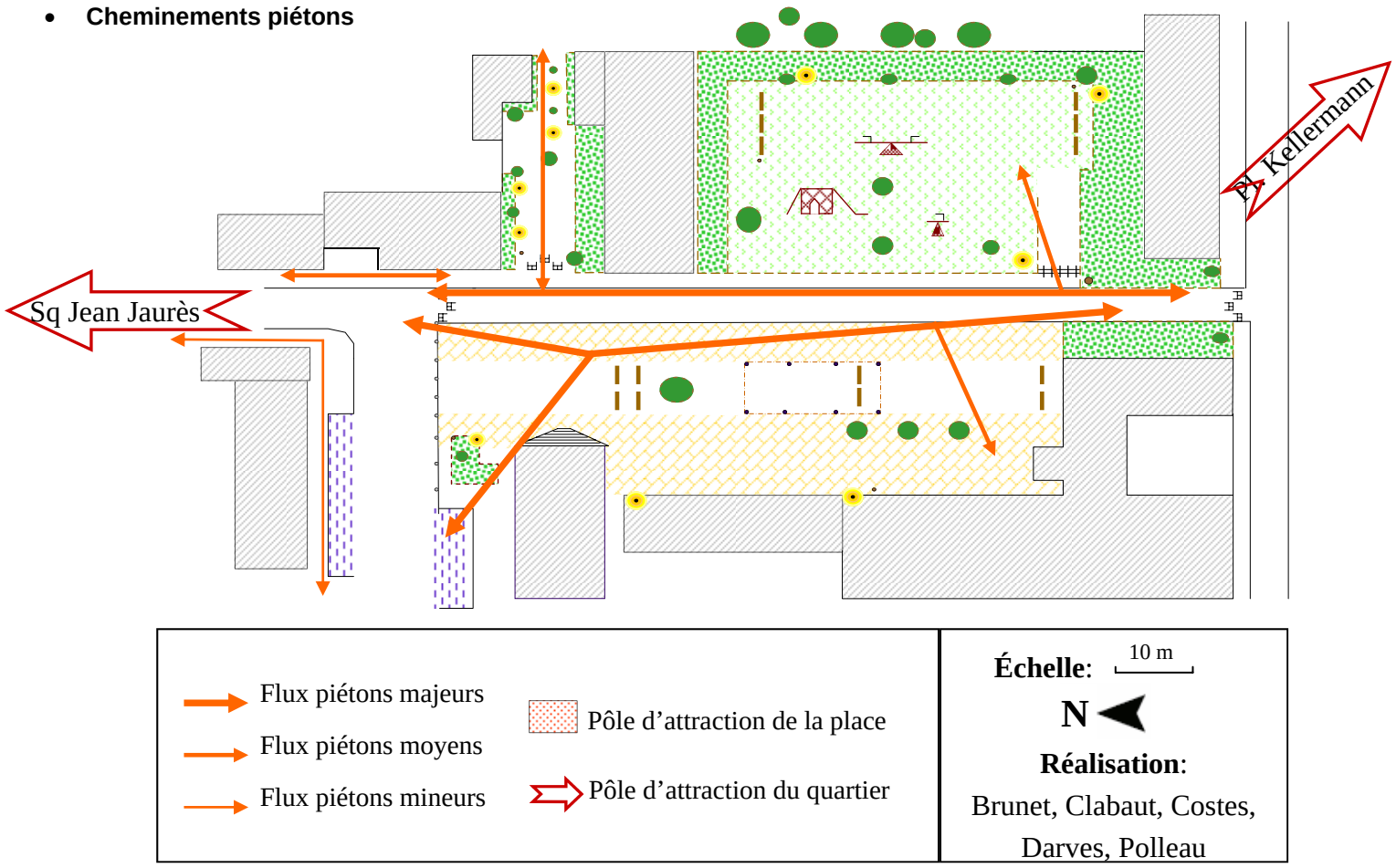

Fig n° 53- Principaux cheminements piétons sur l'espace Convention

Du fait de sa position au centre du quartier, l'espace Convention est fréquemment traversé de part en part. La présence de nombreux services, lieux d'accueil aux alentours de la place entraîne également un fort passage de piétons surtout à heure fixe. La création du passage de la Traille entre l'avenue Jean Jaurès et la rue de la Convention, en Juin 2006, a facilité les cheminements piétons vers et depuis l'espace Convention. Ce passage permet également une meilleure circulation des piétons au sein du quartier d'un espace public à l'autre. La qualité du traitement urbain et paysager de ce passage l'intègre parfaitement à l'ensemble de la place et le rend agréable à emprunter.

Les cheminements piétons au sein de l'espace Convention sont relativement sûrs, en effet depuis Avril 2007 la rue de la Convention le long de la place est interdite à tout véhicule par la présence de barrières. Notons tout de même que certaines mères de familles se sont plaintes que des jeunes adolescents en scooter passaient sur la partie piétonne de l'espace Convention.

- **Temporalités d'utilisation**

L'utilisation de l'espace Convention est intimement liée au rythme de fonctionnement de l'école de la Saulaie et de la halte garderie, dans une moindre mesure le fonctionnement du centre social influe également sur la fréquentation de cet espace.

Par conséquent le rythme d'utilisation annuel de la place suit le rythme de l'école : en période de vacances scolaires la place est moins fréquentée par les mères de famille venant chercher leurs enfants à la sortie de l'école.

En été, les habitants du quartier s'approprient l'espace public de la Convention, la place devient alors un lieu de rassemblement où les gens aiment à se retrouver pour discuter sur les bancs à l'ombre des platanes ou du préau. C'est également pendant cette période de juillet-août que les adolescents et jeunes adultes (surtout masculins) se réapproprient l'espace durant les soirées. Ces regroupements sont d'ailleurs parfois un sujet de conflit avec les riverains de la place qui n'apprécient pas le bruit qu'engendrent ces réunions nocturnes.

A l'échelle d'une semaine la place change de visage selon les temps « creux » de l'école. Le mercredi, samedi après-midi et dimanche les adolescents et jeunes adultes sont plus visibles dans l'espace alors que les enfants se font plus rares.

La fréquentation d'une journée typique sur l'espace Convention suit le découpage suivant :

- 8h45 : début de la journée à l'école de la Saulaie, la place est alors fréquentée par les mamans accompagnant leurs enfants. La place est également traversée par les employés travaillant dans le quartier (ANPE, CAFAL entre autres);

- dans la matinée : la place est utilisée par les personnes fréquentant le centre social, les mères de famille qui se rendent au pôle petite enfance, les riverains de la place (notamment les habitants du bâtiment d'accueil d'urgence) et plus généralement par les habitants du quartier;

- 11h30 : sortie de l'école pour la pause de midi, les parents des écoliers ne déjeunant pas à la cantine viennent récupérer leurs enfants;

- pendant la pause déjeuner : certains employés travaillant dans le quartier profitent des bancs de l'espace de jeux ou du préau pour y déjeuner;

- 14h : reprise de l'école, de nouveau, les mamans accompagnent leurs enfants;

- dans l'après-midi : les bancs du préau deviennent un lieu de discussion pour les femmes âgées du quartier. Certains hommes occupent également les bancs situés devant le Bac à Traille

- 16h30 : fin de la journée d'école, les enfants investissent l'aire de jeux ainsi que la place en elle-même pendant que leurs mères se regroupent sur le muret de l'espace de jeux. A cette période de la journée, l'animation est la plus grande sur l'espace Convention : enfants jouant au ballon sur la place, femmes âgées discutant sous le préau, mères de famille surveillant mutuellement les enfants, jeunes filles déambulant dans l'espace, adolescents garçons regroupés près des entrées de la place, habitants traversant la place pour rentrer chez eux, …

- aux alentours de 18h, 18h30 : l'espace se vide petit à petit de ses enfants et familles pour laisser la place à des adolescents et jeunes adultes.

Fig n°34 - une journée sur la place de la Convention

Le square Jean Jaurès, un espace à raccrocher à la vie du quartier

Date de réalisation: date exacte non connue

Situation: au carrefour rue P. Sémard avenue J. Jaurès

Emprise au sol: 2400 m² (60m x 40 m)

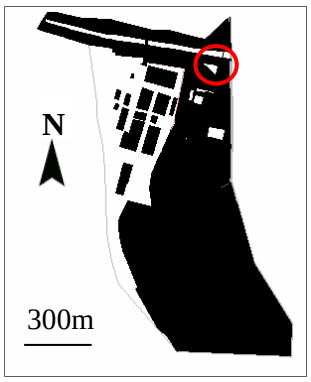

♦ Présentation de l'espace :

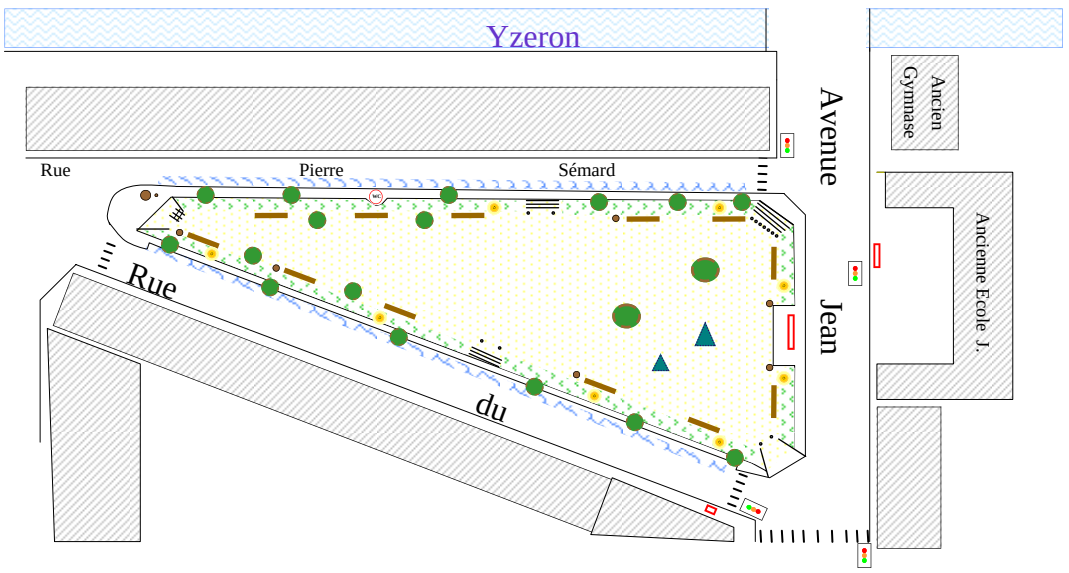

Espace bâti
Stationnement
Gravillons, sable
Arbuste, buissons

Feuillu
Conifère
Lampadaire
Poubelle
Potelet

Portail
Banc
Arrêt de bus
Toilettes publics
Feux tricolores

Échelle: 10 m

N

Réalisation:
Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

Fig n°35- Schéma représentatif du Square Jean Jaurès

Le square Jean Jaurès du fait de sa situation au carrefour des deux axes structurants du quartier (Pierre Sèmard et J. Jaures) pourrait être un espace public symbole de centralité. Pourtant ce square ne semble pas accueillir la population et les activité correspondantes à cette situation géographique.

Fig. n° 36- Croquis du square Jean Jaurès

♦ **Pratiques actuelles, vie sociale :**

- **Usages et usagers**

Les usages de ce square sont relativement limités. Il est principalement utilisé comme un lieu de rencontre, de discussions pour les hommes âgés et les jeunes du quartier. Il semble que cet espace soit également utilisé comme lieu de pique-nique pendant la pause déjeuner.
Le square Jean Jaurés est aussi un lieu de promenade pour les propriétaires de chien, à ce sujet un distributeur de sac pour déjection canines a été installé à l'entrée du square.
Certains usagers des transports en commune de l'agglomération traverse aussi le square pour se rendre aux arrêts de bus le long de l'avenue Jean Jaurès.

- Cheminements piétons

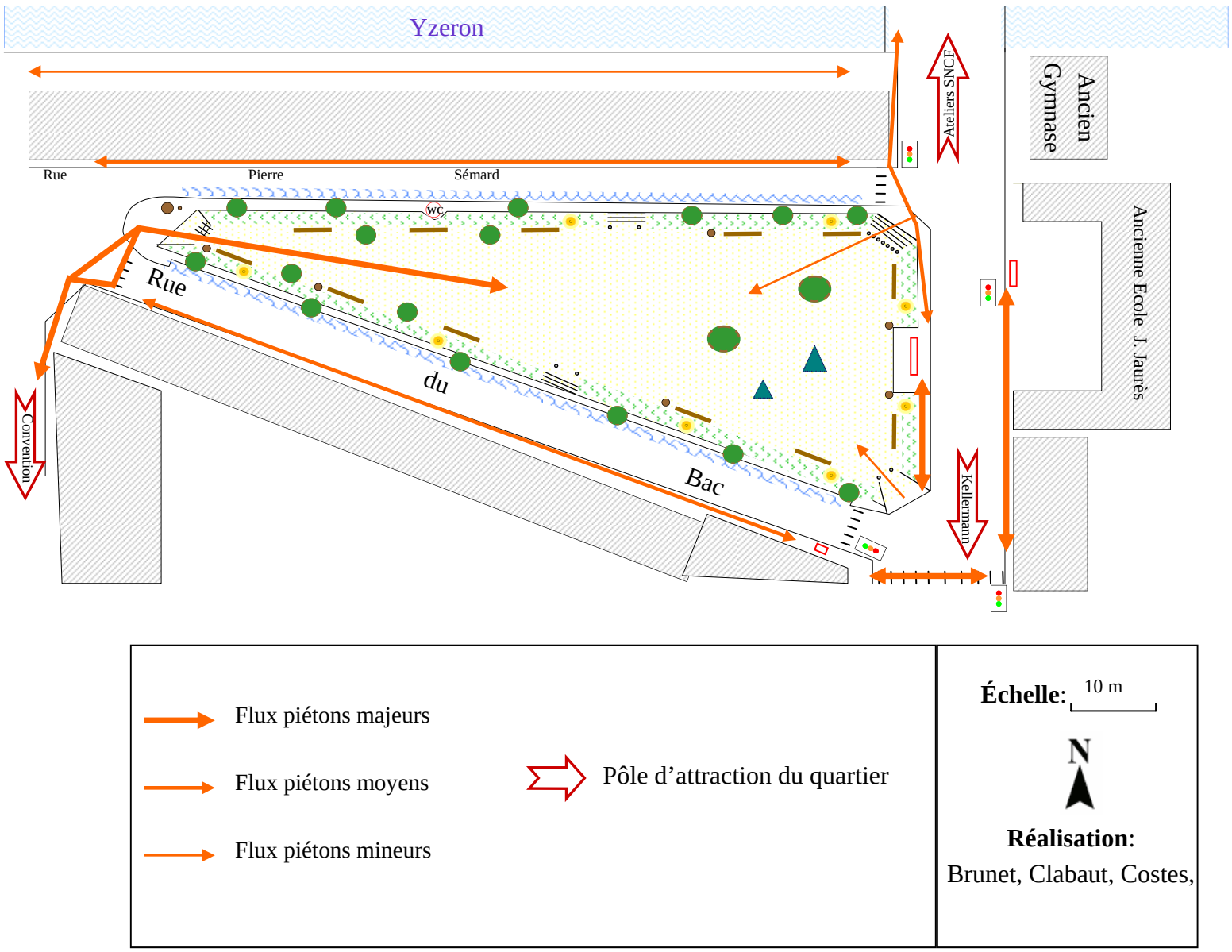

Fig n° 37- les principaux cheminements piétons autour et sur le square Jean Jaurès

La position de ce square, surélevé par rapport au niveau de la route, n'en fait pas un lieu que l'on traverse facilement. De plus l'accès au square est limité : il faut emprunter les rampes ou escaliers situés aux extrémités. Les principaux cheminements piétons dans la zone sont donc plus liés à des déplacements périphériques notamment vers les arrêts de bus ou les commerces de l'avenue Jean Jaurès.

- **Temporalités d'utilisation**

Les variations temporelles semblent moins marquées sur ce square que sur d'autres espaces du quartier, la place de la Convention par exemple. Le square est traversé dans la mâtinée par les personnes se rendant aux arrêt de bus ou est utilisé comme un lieu de rencontre, surtout pour les hommes du quartier. A la pause déjeuner, des employés -des ateliers SNCF entres autres- viennent pique niquer sur les bancs du square. Cette pratique reste pour autant marginale.
Dans l'après-midi le square est un des lieux de rassemblement des jeunes hommes. Ils stationnent souvent devant l'entrée principale ou sur les premiers bancs de la place à l'Ouest. Certains hommes plus âgés viennent aussi s'asseoir sur les bancs pour profiter du soleil. Le soir, les jeunes du quartier se rassemblent près du square Jean Jaurès. Au dire de certains riverains, quelques jeunes utiliseraient les routes longeant le square pour faire des courses de voitures ou de scooter. Nous n'avons pas noté ces pratiques les soirs où nous sommes venus sur le quartier.
Le week end le square devient un espace de jeu pour les boulistes du quartier.

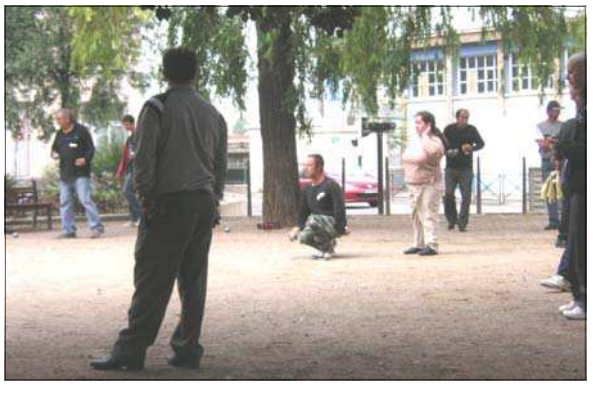

Photo n° 54- Les boulistes du square Jean Jaurès

- **Rapport végétal/minéral**

Le square Jean Jaurès est certainement l'espace le plus vert du quartier. Ceci est particulièrement perceptible lorsqu'on se situe à l'extérieur du square. En effet les buissons positionnés en bordure et la présence d'arbres imposants autour et au centre de l'espace marquent cette dominance du végétal. Pour autant, une fois dans le square cette dominance du végétal est moins forte. Cette sensation est peut être due au revêtement en gravillon et au faible traitement paysager du centre du square. Enfin le côté Est du square procure une sensation de coupure dans la trame verte de l'espace. En effet ce côté offre une perspective vers l'ancienne école Jean Jaurès, désormais fermée, et le mur de l'arrêt de bus le long de l'avenue

Photo n° 55 - Vue générale du square Jean Jaurès

♦ Dysfonctionnements, enjeux d'aménagement :

Le principal dysfonctionnement de ce square est lié à son manque de rattachement à la vie du quartier. Cet espace semble fonctionner comme un îlot coupé du reste du quartier. La surélévation du square est sans conteste un élément qui marque physiquement ce non rattachement. Afin de redonner au square Jean Jaurès un véritable rôle de square, dans le sens anglophone du terme[3], il conviendrait de le raccorder à un front bâti que se soit rue P.Sémard ou rue du Bac. Un traitement plus fleuri de ce nouvel espace répondrait également à cette idée de square à l'anglo-saxonne.

Le regard porté sur chaque espace public nous a permis de mieux appréhender les usages qui en étaient faits mais également d'établir des contacts privilégiés avec certains habitants. Il s'agit désormais de considérer les espaces public dans leur ensemble en considérant leur intégration à la trame urbaine et leurs interférences avec la vie sociale du quartier.

[3] d'après J.Y Quay, *Oullins La Saulaie étude urbaine et paysagère Propositions opérationnelles,* 1997, un square à l'anglo saxonne est lieu de passage paysager, arboré et vert situé en pied de front bâtie

1.2.3. Les espaces publics de La Saulaie : enjeu de centralité et de représentation sociale

Considérer les espaces publics comme une entité à part entière dans le tissu urbain du quartier amène à se questionner sur la centralité. A l'heure actuelle l'espace Convention joue totalement ce rôle de lieu central, de cœur de quartier, par son positionnement, par la présence d'équipements symboles (crèche, école, centre sociale, théâtre) et par un traitement urbain de qualité. A contrario, la volonté de "créer" une centralité sur la place Kellermann a échoué peut être parce que la réponse apportée par la composition urbaine ne correspondait pas aux attentes et aux besoins des usagers. La reconquête du square Jean Jaurès pose alors l'articulation entre des centralités secondaires. En effet comment ne pas affaiblir la fonction de cœur de quartier jouer par l'espace Convention tout en proposant des aménagements de qualité sur les deux autres espaces clés du quartier.

A terme la question de la centralité pourrait prendre une ampleur plus grande avec la construction d'un "nouveau quartier" sur le terrain des actuelles friches SNCF. Il s'agirait alors de gérer la problématique de la centralité de façon globale : quel poids conférer aux nouvelles centralités créées par l'aménagement des friches? Comment articuler les "anciennes et les nouvelles" centralités? Quel devenir pour des espaces, comme la place Kellermann, déjà actuellement en périphérie?

La question de la fonction des futurs espaces publics est également à poser. En effet notre travail de terrain nous a révélé que les espaces publics de la Saulaie était certes des lieux fonctionnels mais aussi des vecteurs de représentation sociale. La différenciation d'appropriation entre des espaces féminins et masculins en est l'exemple type. Les espaces publics semblent être des lieux clés de la socialisation notamment pour les enfants. Notons par exemple que sur l'espace Convention la surveillance des enfants est effectuée à la fois par les plus grandes et par quelques mères au nom de l'ensemble d'entre elles et ceci sous le regard bienveillant des grands-mères. Au-delà de cette fonction de socialisation, les espaces publics sont également le lieu de la cristallisation des tensions sociales : séparation entres les hommes et les femmes, inactivité des jeunes adultes.

Enjeux :
Les trois principaux espaces publics de la Saulaie (Square Jean Jaurès, Place Kellermann et Espace Convention) suivent des codes sociologiques bien marqués notamment liés à l'appropriation de l'espace différente selon le sexe et l'âge des personnes. Il s'opère une transposition de la sphère privée dans l'espace public, qui devient alors un lieu de représentation sociale. Ces espaces publics sont à la fois des lieux clés de la socialisation et des lieux où se cristallisent les tensions sociales. Depuis l'aménagement de l'espace Convention, l'espace public devient un symbole de rénovation, de mutation du quartier.

2. Dynamiques sociales

et

économiques du quartier

2.1. Une population atypique

Une dynamique démographique qui ne suit pas la tendance oullinoise

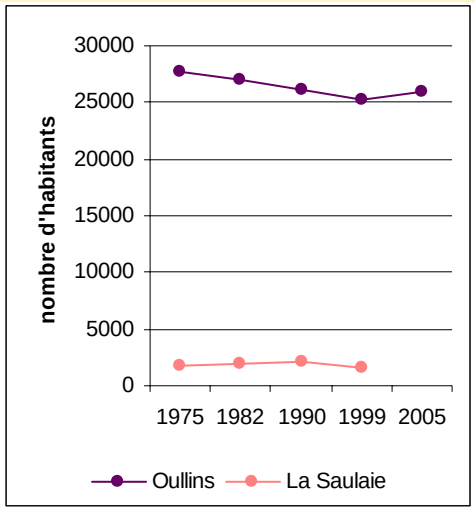

Fig n°38- Évolution de la population d'Oullins et de la Saulaie de 1975 à 2005 (Source: INSEE : Recensement de 1975, 1982, 1990, 1999 et 2005)

De 1975 à 1990, contrairement à Oullins le quartier a vu sa population augmenter de plus de 300 habitants. De 1990 à 1999, celui-ci a rejoint la dynamique de la commune et a perdu brutalement plus de 500 habitants (soit 1/4 de sa population). Actuellement, on ne connaît pas le nombre précis d'habitants sur la Saulaie, il semblerait qu'il y ait eu peu d'évolution malgré la construction de nouveaux logements sur la place Kellermann.

Une population vieillissante

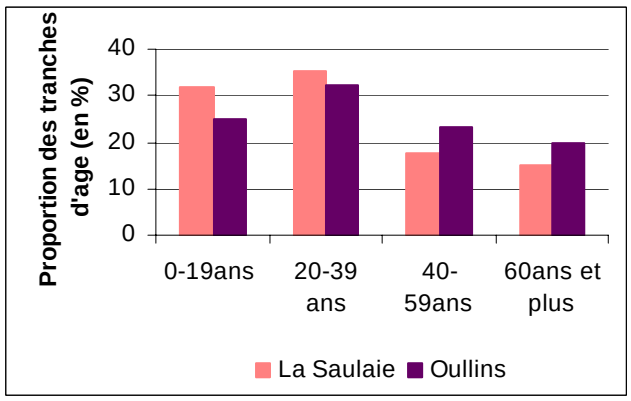

Fig n°39- Répartition de la population oullinoise et de la Saulaie par tranche d'âge en 1990 (Source: INSEE: RGP:1990)

En 1990, le quartier était plus jeune que le reste de la commune, mais depuis, il a rejoint la tendance oullinoise et a vieilli. Ainsi, de 1998 à 2000, le nombre de moins de 25 ans a diminué. Bien que des chiffres précis manquent, le quartier accueillerait une proportion importante de personnes âgées par rapport aux autres quartiers de la commune (il fait notamment figure d'exception vis-à-vis des autres quartiers « politique de la ville » d'Oullins). Ce vieillissement est un signe de la mutation à venir du quartier.

Deux associations s'occupent principalement des personnes âgées sur La Saulaie : l'association communal Oullins Entr'aide et les Gones de la Traille. L'association de quartier « La clef des Saules » se charge parfois de préparer des repas qui deviennent une occasion de rassemblement pour ces personnes.

Photo n° 56: Repas de la clé des Saules

De plus, l'association franco-tunisienne s'occupe également d'hommes d'origine tunisiennes.

Des tailles de ménages disparates

En 1990, 56% des résidents de La Saulaie étaient célibataires contre 44% sur la commune.

Le nombre moyen de personnes par ménage était plus élevé à la Saulaie en 1990 : 2,5 contre 2,38 (2,44 pour la CU) mais a diminué comme sur le reste de l'agglomération puisqu'il était en 1999 de 2,3.

En 1990, La Saulaie accueillait un fort taux de personnes célibataires vieillissantes vivant dans de petits logements. Mais également un nombre important de grandes familles occupant des logements publics des grande taille. Cette situation a aujourd'hui évolué puisque aujourd'hui, de nouvelles personnes, des jeunes ménages se sont implantés sur le quartier.

Un quartier accueillant une importante population d'origine magrébine...

D'après le recensement de 1990, 31% des Sauléens étaient d'origine étrangère et principalement originaires du Maghreb.

Ce taux est particulièrement élevé puisque, pour comparaison, la proportion d'étrangers sur Oullins était de 7% et sur la Communauté Urbaine de 10,8%. D'après ces chiffres, 37% de la population étrangère d'Oullins vivait donc sur la Saulaie en 1990, ceci explique l'image de ghetto portée par ce quartier. Cette question de la mixité, d'autant plus importante à l'école a même été à l'origine de modifications de fonctionnement des écoles de la Saulaie.

Depuis, ce taux a diminué, ainsi, en 1999, 25% de la population de La Saulaie était d'origine étrangère, malgré cela, ce taux reste bien supérieur à la moyenne oullinoise de 11%.

Une culture magrébine qui transparaît…

Au fil de nos ballades, nous avons tout de suite été frappés par ce quartier qui nous a semblé un quartier « du Sud ». Ceci, s'est confirmé quand peu à peu nous avons été interpellés pour aller boire des thés à la menthe ou manger un couscous!

Une population ouvrière qui reste importante

En 1990, on remarque une présence ouvrière marquée puisque un chef de ménage sur deux est ouvrier.

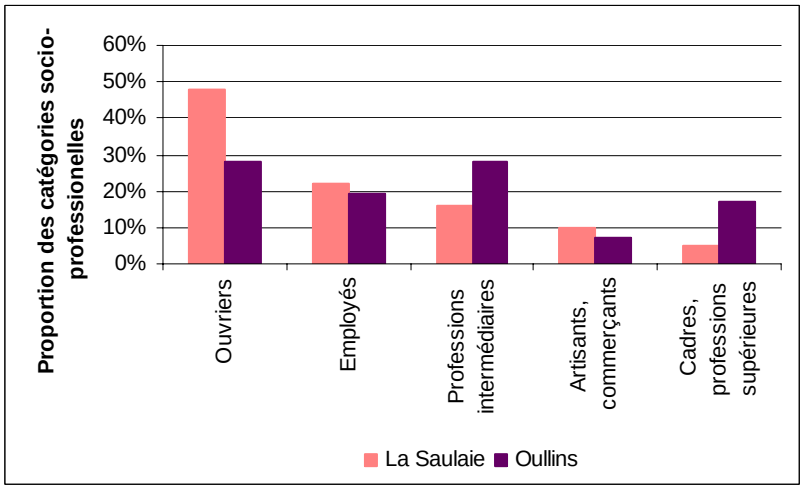

Fig n° 40 - Répartition de la population oullinoise et de la Saulaie selon les CSP en 1990 (Source: ARIM du Rhône: contrat de ville 1996)

Photo n° 57- un exemple de la vie syndical sur la friche SNCF

Sur La Saulaie, on remarque que la part des retraités reste moins importante que sur Oullins. Cependant, la population ouvrière, déjà bien représentée sur Oullins l'est encore plus sur le quartier au profit des cadres et personnes de profession supérieures.

Fig n° 41 (Source: Recensement 1999)

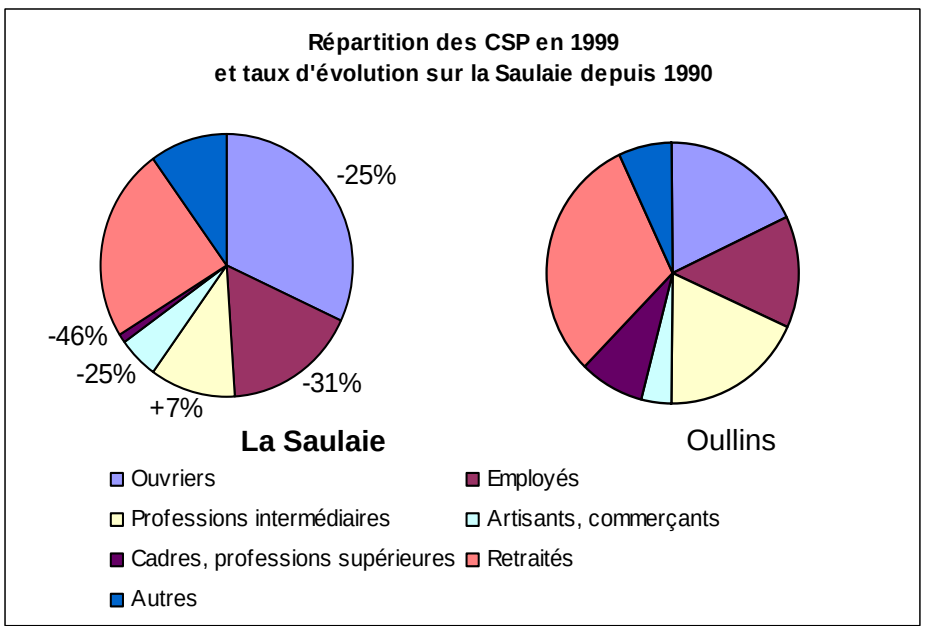

Ce caractère ouvrier peut être remarqué dans le quartier au travers des nombreuses affiches syndicales placardées.

Un quartier concentrant des personnes en difficulté sociale

Depuis 1990, le quartier a connu une hausse importante du taux de chômage à mettre en relation avec la fermeture des ateliers SNCF. Ainsi, en 1999, il atteignait 24% contre 11% sur Oullins et 13% sur l'agglomération.

De plus, certaines populations semblent être beaucoup plus vulnérables sur ce quartier : les femmes de moins de 50 ans sont bien plus touchées que les hommes et la tranche d'âge des 25-49ans (fig n°42).

De 1998 à 2000, le taux de chômage a plus diminué sur la Saulaie que sur Oullins et l'agglomération. De même le nombre de chômeurs longue durée a diminué de 79%.
Cependant la situation reste critique puisqu'en 2000, les demandeurs d'emploi de la Saulaie représentaient 13% des demandeurs d'emploi sur Oullins.

En ce qui concerne le RMI, 1/4 des personnes le percevant se trouvent sur le quartier de la Saulaie et le taux de personnes concernées dépasse de loin les moyennes d'Oullins et du Grand Lyon : 12% des ménages contre 3% sur Oullins et 4% sur le Grand Lyon en 2000. De même, le quartier concentre 1/5 des allocataires à bas revenus et 1/4 des bénéficiaires de l'aide au logement. Ces indicateurs justifient le classement en politique de la ville du quartier.

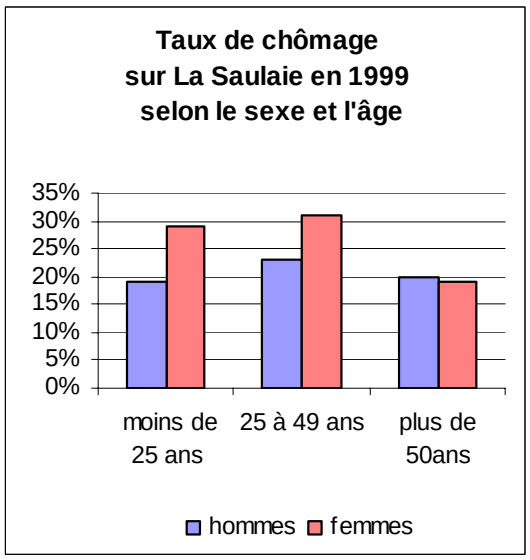

Fig n° 42 - (Source: Recensement 1999)

L'école : symbole du climat social du quartier

Le seul équipement scolaire présent sur le quartier de la Saulaie est l'école primaire de la Saulaie. Ouverte le 19 octobre 1886 et réhabilitée en 2006 (inauguration par Azouz Begad), elle accueille cinq classes de la petite section de maternelle au CE1 compris.

Photo n° 58- École de La Saulaie

Les classe de CE2, CM1 et CM2 de l'école Jean-Jaurès ont été fermées en 2003 pour contrer un phénomène de « ghettoïsation » et les élèves ont été répartis dans quatre écoles d'Oullins pour favoriser une mixité. Ainsi, deux bus emmènent chaque matin les enfants de la Saulaie d'une part vers l'école du Golf et Jean Macé et d'autre part vers Marie Curie et Jules Ferry.

Déjà en 1990, il est noté dans le Contrat de Ville que la désaffection des écoles de La Saulaie par les enfants d'origine française est lié à la forte proportion d'étrangers sur le quartier. Ainsi, les fortes demandes en dérogation font baisser les effectifs des écoles de La Saulaie de 25% en 1990, et les enfants restant dans l'école sont à 92% d'origine étrangère et bien souvent issus de familles ouvrières. Le taux de redoublement est alors nettement supérieur à la moyenne nationale.

Des avis divergents sur ce dispersement :

Une nouvelle contrainte pour les uns…:

Une Maman : *« avant quand l'école était à côté, j'avais moins peur, parce qu'elle pouvait toujours y aller même un peu en retard ».*

Jean-Louis Ubaud : *« Là, les enfants sont parachutés dans différents endroits : c'est mauvais pour la vie de quartier ».*

Un succès pour d'autres :

Le directeur de l'école Jules Ferry *: « l'intégration des écoliers s'est bien déroulée ».*
Ceci semble également être le cas pour les écoles du Golf, Jean Macé et Marie Curie.

Madjouba Belayat, une habitante de la Saulaie : *« Tout le monde veut faire disparaître cet espèce de ghetto qui existe à la Saulaie : c'est bien pour les enfants qu'ils voient autre chose. La différence est enrichissante ».*

Source: Le progrès- 2 octobre 2003 et 2 avril 2004

Photo n° 59- Ecole Jean Jaurès

Depuis 2003, alors que le quartier se remettait à peine des nombreuses fermetures d'entreprises, et traversait des problèmes sociaux, l'école Jean Jaurès, dans laquelle ces tensions sociales ont été cristallisées a été fermée. Laissée inoccupée malgré de nombreux projets pour la transformer (en maison de l'emploi ou MJC), elle apparaît comme le triste symbole d'une cristallisation de tension et de déclin du quartier. Dernièrement, le bâtiment va être officiellement mis en vente pour la création de bureaux.

Les instituteurs, des interlocuteurs privilégiés pour comprendre les situations sociales :

Suite à un entretien avec la directrice de l'école, Mme Fernanda Duterne, des situations sociales délicates, souvent invisibles telles que des cas de suroccupation nous ont été évoquées. La directrice nous a fait part de tensions sociales, « les gens ne se supportent pas ici » nous a-t-elle confié. Ainsi, elle a observé une certaine réticence de nouveaux arrivants plus privilégiés à mettre leurs enfants à l'école de La Saulaie.
Cependant, Mme Duterne, nous a bien spécifié que l'école et l'éducation sont une valeur de référence pour les familles : en opposition de l'école Jean Jaurès, la nouvelle école de La Saulaie constitue un symbole d'espoir et d'avenir pour le quartier.

Enjeux :

Le caractère fragile de la population de La Saulaie incite à développer des actions envers les personnes en difficultés, personnes isolées âgées ou personnes « invisibles », mais également à porter attention aux actions sur des lieux à forte portée symbolique comme l'école. L'avenir de la population du quartier, le développement de la mixité en vue de l'arrivée du métro et de la construction de nouveaux logements dépendent de choix politiques qui devront être clairement affichés.

2.2. Une activité économique à deux vitesses

Un quartier qui offre très peu d'emplois sur place

On remarquera que le quartier souffre des mêmes problèmes que l'ensemble de la commune mais de manière beaucoup plus contrastée puisque sur le territoire, on trouve un nouveau pôle d'emploi jouxtant des commerces de proximité ayant perdu de leur attractivité. Cependant, les activités du quartier nouvellement arrivées pourraient stimuler certains commerces...

En 1990 : 11% des actifs travaillent sur la Saulaie contre 28% pour Oullins et 44% au Grand Lyon. On observe en fait un problème de compensation des pertes d'emplois suite au départ d'entreprises et à la fermeture des ateliers SNCF.

En 1990, 44% des ménages ne disposent pas de voiture contre 25% à Oullins et 27% sur la C.U, 8% des ménages ont deux voitures contre 21% à Oullins et 23% sur la C.U.

On constate donc une forte dépendance vis-à-vis des transports collectifs (handicap vu le peu d'emploi locaux proposés et l'importance des trajets domicile travail).

La desserte du quartier en transports en commun est donc importante pour éviter un isolement trop important de la population.

Des commerces de proximité anciens, en perte de vitesse...

Sur la Saulaie, le commerce se compose essentiellement de commerces de proximité (épicerie, débitant de tabac, boucherie, …) de petite taille. Ceux-ci sont en fait des traces de son passé ouvrier: *« avant, il y avait des commerces tout du long! »* nous a confié une habitante du quartier.

Les commerces se concentrent principalement sur la rue Pierre Sémard et l'avenue Jean Jaurès les deux axes de circulation principaux du quartier alimentés par un flux de circulation important (les deux seuls axes reliant le quartier à l'extérieur).

On distingue deux types de commerces : ceux attirant principalement une clientèle habitant le quartier et ceux attirant plus des personnes travaillant sur le quartier.

Les commerces fréquentés par les habitants du quartier sont souvent anciens et tenus par des personnes assez âgées, d'origines magrébines, présentes depuis longtemps sur le quartier. Peu attractifs, ces commerces servent de « dépannage » mais déclinent de plus en plus.

Du fait de la création de la zone d'activité, de l'implantation de l'ANPE et de la présence de cheminots, les commerces de restauration, peu nombreux, sont assez dynamiques. A l'avenir, ces derniers pourraient se développer et être les principaux bénéficiaires de ce type de développement. Par exemple, la création de bureau à la place de l'ancienne École Jean Jaurès devrait y contribuer prochainement.

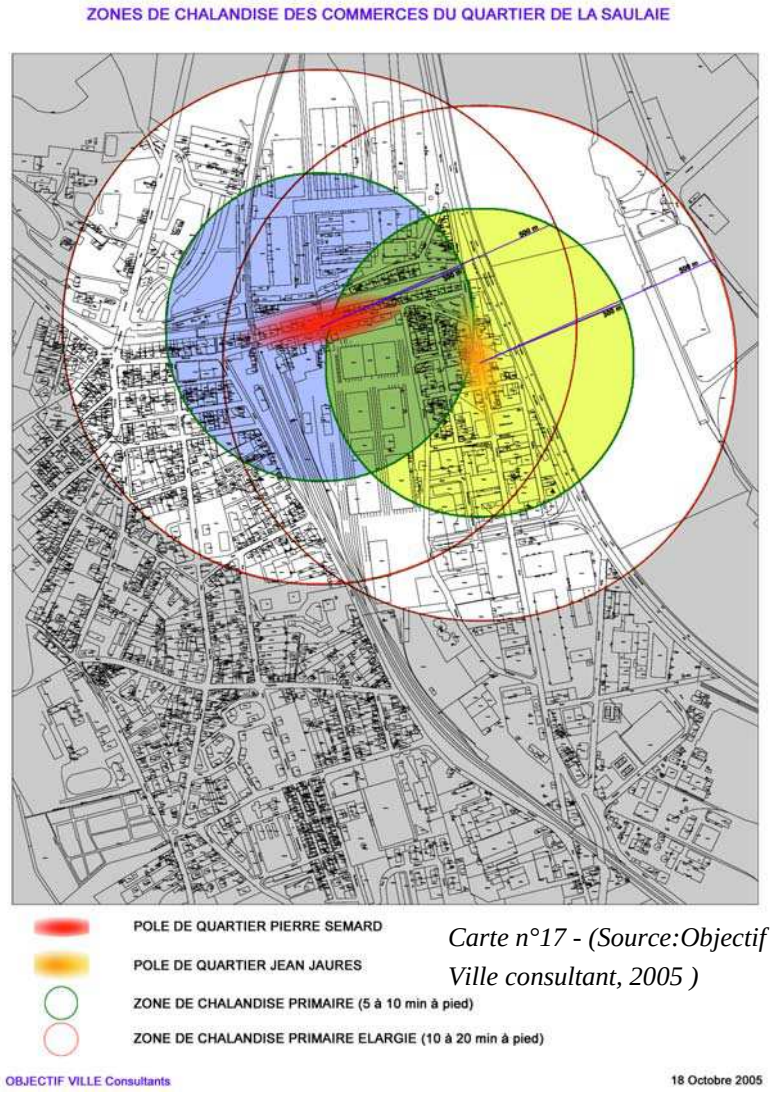

Carte n°17 - (Source:Objectif Ville consultant, 2005)

Fig n° 43: photos de quelques commerces de La Saulaie

Dans le but de restructurer le quartier et de donner une nouvelle image à celui-ci un travail de requalification des rez-de-chaussée a été mise en œuvre de 1998 à 2004 dans le cadre du Contrat de Ville. Il y a eu en tout et pour tout 25 dossiers instruits, 24 vitrines ou locaux subventionnés dont 10 nouvelles activités et 15 améliorations de vitrines.

Une analyse du contexte réalisé en 2005 permet de dégager cinq principaux points restant à travailler :

- Un enclavement du quartier de la Saulaie,
- Une offre commerciale peu diversifiée,
- Une association de commerçants mise en veille sur le quartier,
- De nombreux rez-de-chaussée vacants mais non disponibles, des points bloquants identifiés (attentisme : le faible rendement du patrimoine n'incite pas à louer ou à vendre. La mise en location est source de problèmes inutiles),
- La nécessité de faire muter l'offre commerciale pour s'adapter à la nouvelle population et à ses besoins.

En parallèle à cela, viennent s'ajouter des contraintes supplémentaires, non négligeables, qu'il faudra également traiter :

- Une forte pression du contexte concurrentiel, un maintien difficile de l'offre de proximité dans l'agglomération lyonnaise,
- Des conditions de commercialité du site en évolution du fait de la fermeture de la bretelle d'autoroute de la Mulatière irriguant la rue Jean Jaurès, et de l'implantation de nouvelles entreprises,
- Un attentisme des acteurs du commerce sur la Saulaie face à l'évolution du quartier,
- Une perception positive du parc PME et des manques identifiés dans le quartier par les entreprises,
- La nécessité de restructurer l'environnement urbain pour améliorer les conditions de commercialité,
- Une image qui s'est améliorée ces dernières années, mais qui doit être confortée.

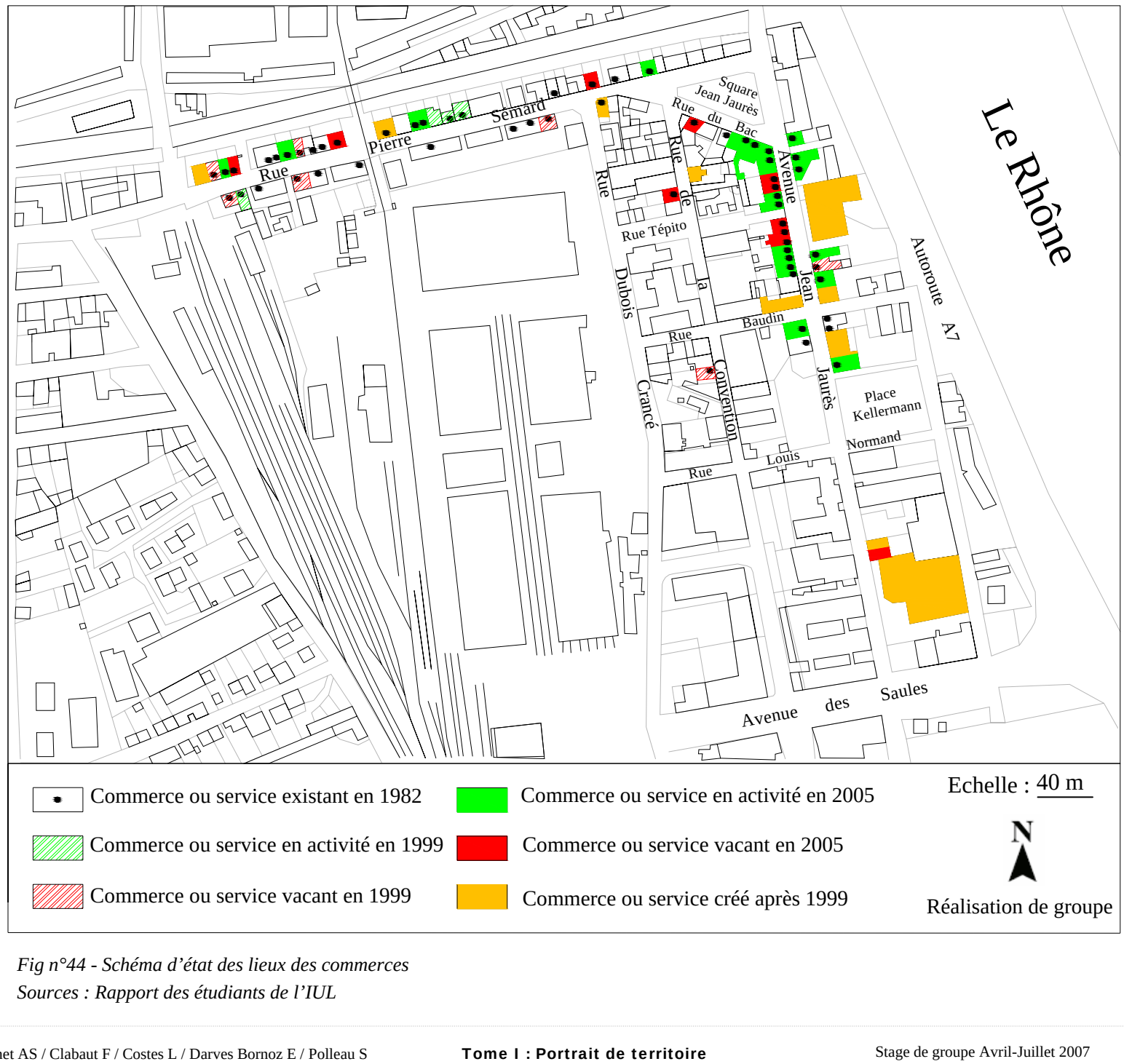

Fig n°44 - Schéma d'état des lieux des commerces
Sources : Rapport des étudiants de l'IUL

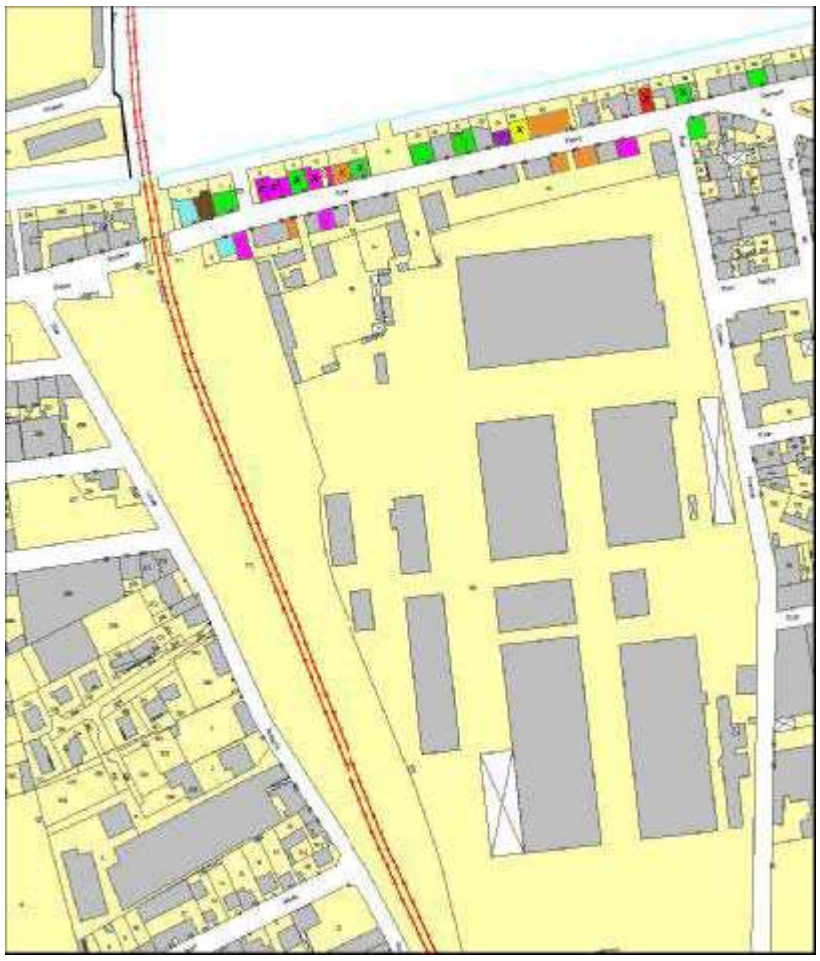

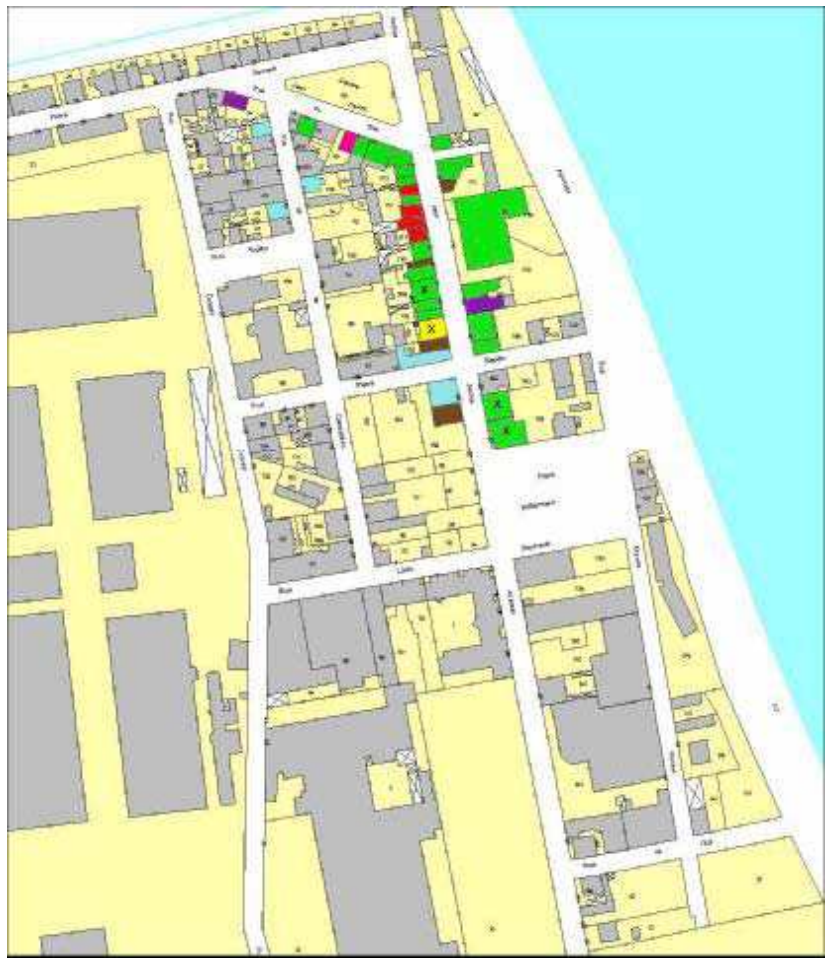

Code couleur	Description	Total	%
	Local vacant mais dont la disponibilité n'est pas certaine. Le propriétaire n'est pas sur les pages jaunes. Pas de contact disponible.	1	3.4%
	Local vacant mais non disponible. En cours de démolition ou ni à louer ni à vendre.	1	3.4%
	Local vacant et toujours disponible.	1	3.4%
	Local non disponible dont il faut vérifier l'activité	8	27.6%
	Local non disponible, occupé par une activité commerciale (ni services, ni commerce de proximité)	2	6.9%
	Local non disponible, occupé par une activité commerciale (service ou commerce de proximité)	8	27.6%
	Local non disponible, occupé par une activité artisanale	2	6.9%
	A priori transformation d'usages. Pas de PC déposé	6	20.7%
	Total	29	100%

Fig n°45-État des lieux sur les locaux d'activités secteur Pierre Sémard

Code couleur	Description	Total	%
	Local vacant mais dont la disponibilité n'est pas certaine. Le propriétaire n'est pas sur les pages jaunes. Pas de contact disponible.	2	5.3%
	Local vacant mais non disponible. En cours de démolition ou ni à louer ni à vendre.	4	10.5%
	Local vacant et toujours disponible.	1	2.6%
	Local non disponible dont il faut vérifier l'activité	1	2.6%
	Local non disponible, occupé par une activité commerciale (ni services, ni commerce de proximité)	4	10.5%
	Local non disponible, occupé par une activité commerciale (service ou commerce de proximité)	20	52.6%
	Local non disponible, occupé par une activité artisanale	5	13.2%
	A priori transformation d'usages. Pas de PC déposé	1	2.6%
	Total	38	100%

Fig n°46 - État des lieux sur les locaux d'activités secteur Jean Jaurès

Sources : 1999

Enjeux:

Même si le travail de réhabilitation des rez-de-chaussée a correctement fonctionné il reste des améliorations à apporter.

L'offre commerciale de la Saulaie reste encore peu développée et de nombreux rez-de-chaussée sont inoccupés. Afin de redynamiser l'offre commerciale le quartier pourrait être intégré dans la procédure du Fisac (Fond d'intervention pour les services, l'artisanat et les commerces) si une étude en confirme sa pertinence. Une revitalisation du commerce s'appuie en général, sur un travail de réhabilitation du bâti, des espaces verts, de l'éclairage public, comme cela a été réalisé sur l'espace convention.

Mais à plus long terme, comment ces commerces évolueront avec les aménagements du quartier (métro, pôle multimodal, médiathèque, nouveaux logements, etc.)? Arriveront-ils à s'adapter aux nouveaux occupants? Ce sont autant de questions à se poser afin de ne pas voir le commerce de proximité disparaître.

2.3. Les attentes et revendications des habitants

Des associations en perte de vitesse?

Les animations des associations : potentiels et limites

Sur le quartier de la Saulaie, le tissu associatif est particulièrement ancré dans son histoire ouvrière. Si, les associations constituent donc un levier d'action en matière d'animation voir de participation, elles commencent à s'essouffler, ont du mal à se renouveler et restent à l'image du quartier : repliées sur elles-mêmes. Ceci est du en parti au départ d'éléments clefs, au manque d'investissement des habitants de passage. Cependant on peut distinguer une nouvelle dynamique impulsée par l'association franco tunisienne : celle-ci est très active et participe même à des actions partenariales d'envergure européenne. Voyons maintenant, en détail quelles sont les actions des différentes associations du quartier.

Le centre social de la Saulaie :

Le centre social de la Saulaie fait partie de l'ACSO avec le Centre Social Moreau depuis 1991. Avant, il existait deux associations distinctes. Jusqu'en 2004, le centre a organisé la fête du quartier. Plus de détails sur cet événement seront développés dans notre Tome sur la participation.

Actuellement les activités du Centre Social sur la Saulaie touchent principalement la petite enfance avec la halte garderie, les 3-6ans et 6-12ans mais ils sont principalement pris en charge au centre Moreau. Son action devrait aussi toucher les 13-17ans et les parents mais très peu de rencontres ou projets se font…

Il a occupé un rôle de centralité important sur le quartier et a longtemps été un des plus actifs sur la commune. Après une restructuration du personnel,et le licenciement d'animateurs notamment sur le quartier de la Saulaie (mal vécu par les habitants pensant qu'on les délaissaient encore un peu plus), la réouverture du centre s'est fait difficilement. Ceci est principalement du à « l'abandon » de la tranche d'âge des 18-25 ans qui se sont retrouvés exclus (ils se sont alors réorienté vers le BIJ, le CCAS ou encore la MDR).

Nos impressions…:

Suite à nos rencontres avec le personnel du centre social, les habitants et autres acteurs, il nous est clairement apparu que le centre social de La Saulaie a un poids, une visibilité trop faible du à son manque d'objectifs précis et d'organisation.

Ceci, était flagrant lors de son AG qui s'est tenue sans aucun support visuel explicatif clair.

Cependant le spectacle des enfants réalisé par le centre et l'association franco-tunisienne illustrait bien le potentiel existant.

Le centre a encore aujourd'hui des difficultés à créer ou recréer des liens avec les jeunes, qui, de plus, sur le quartier de la Saulaie ont plus un comportement de consommation des activités que d'implication dans celles-ci.

L'animation via les associations :

Une Maison Des Associations a été mise en service en 1999 après un travail de concertation avec les associations. La création de cette structure s'est faite après la fermeture de la maison de quartier qui devenait trop vétuste et qui a été remplacée par l'arrivé du centre social à proximité. Elle regroupe les associations du quartier de La Saulaie mais n'a pas engendré la dynamique escomptée. Ainsi, de nombreuses associations ont disparu depuis, telles que l'Association Mardi Menthe qui regroupait des mères de familles des enfants, l'Association des locataires sauléens qui regroupait surtout des femmes en 1998 et l'Association des hommes « seuls » magrébins. La disparition de ces associations peut être due en particulier à des départs d'éléments moteurs.

Le comité de quartier : Il est présent lors des visites en marchant et lors des conseils de quartiers, suite à l'invitation de Mme Sheriff (présidente de l'association Franco-tunisienne), il a participé à l'échange habitant du Grand Lyon.

La clefs de saules : Animée par des mères de famille, l'association propose des repas à thèmes (couscous, Ailloli…) préparés par les membres et ouvert à tous. Bien qu'active, cette association est portée par peu de membres qui sont souvent engagés dans d'autres associations et commencent donc à s'essouffler.

Nos impressions…:

Suite à nos rencontres avec les membres de cette association et à notre présence aux repas (aïoli et couscous) organisés par l'association, nous avons remarqué la ténacité des membres à vouloir créer de l'animation, du lien social… Cependant, ces repas souffrent d'un manque de représentativité, et ne sont pas en majorité fréquentés par des habitants du quartier, mais par le personnel de la MDR ou des élus.

Figure n° 47- repas organisé par la clé des Saules

Les gones de la Traille : Fondée en 1986 pour maintenir l'esprit « chaleureux et altruiste » du quartier de la Saulaie, cette association est encore animée par des gens du quartier. Elle a pour vocation de s'occuper des personnes âgées du quartier et a en partie pris le relais des actions menées par le centre social.

D'autres petites association occupent le bâtiment de la Maison Des Associations telles que l'association Oasis qui permet aux habitants de se familiariser avec l'informatique… et la Compagnie des Sauveteurs.

L'association franco-tunisienne : Ancienne amicale des tunisiens, c'est l'une des associations les plus actives du quartier. Cette association propose un accompagnement aux personnes d'origine tunisienne (aide pour les formulaires, pour les départs au pays, …). Elle s'occupe principalement de deux publics : les hommes et les enfants. Ainsi, elle anime des discussions avec un groupe d'hommes tunisiens sur l'actualité, des débats de société, et travaille avec le centre social de la Saulaie pour faire des ateliers avec les enfants. Elle a dernièrement acquis un rayonnement d'agglomération en participant à un programme d' « échange habitants » mené par le Grand Lyon. Ainsi, des rencontres ont eu lieu avec des habitants de la ville de Birmingham, et un voyage à Berlin est programmé. **Il semble que cette association ait saisi les réels enjeux du développement social du quartier : l'ouverture et le développement des réseaux...**
Ce local a été cré2 en 2000 afin d'y regrouper les acteurs municipaux travaillant sur ce quartier : la chef de projet, l'agent de développement social et l'agent de développement économique.

Nos impressions…:
Peu d'associations siègent à la maison de quartier et les actions proposées touchent peu les habitants de La Saulaie. La Maison Des Associations,ne joue donc pas son rôle de point de repère ;: il existe une mauvaise visibilité de l'offre associative sur la Saulaie

Une structure d'accompagnement propre aux quartiers politique de la ville : le local Info

L'accompagnement des personnes se fait surtout auprès des agents de développement qui effectuent un gros travail de coordination et d'impulsion d'initiatives pour fédérer les associations et projets.

Les actions sociales :
L'agent de développement participe au portage de projets associatifs, tels que les « échanges habitants », ...

Les actions économiques :
L'agent de développement a participé à impulser des chantiers VVV (Ville Vie Vacances), et a permis la création d'un structure d'accompagnement à la création d'entreprises (Graines de Sol)...

Graines de SOL :
C'est une coopérative d'activités créée sous l'impulsion d'Oullins et de Pierre Bénite en lien avec le Grand Lyon, l'État et Plan Local d'insertion par l'Économie pour accompagner les projets sur le Sud Ouest Lyonnais.

Relations entre les associations:

L'ACSO (Association Cheminote Sportive Oullinoise) travaille en binôme avec des associations, notamment avec l'association franco tunisienne pour les animations avec les enfants. Cependant, elle n'a malheureusement pas de rôle fédérateur qu'elle devrait avoir sur le quartier.
Face à l'enclavement social du quartier les enjeux sont le pilotage par les structures d'accompagnement et la mise en mouvement des habitants.

Plusieurs échelles et modes de participation sont ouverts aux habitants sur le quartier qu'ils soient liés à l'inscription en politique de la ville, à des associations ou à de l'événementiel, voyons maintenant en détail quels sont ces dispositifs

Les modes de participation sur le quartier

A l'échelle des quartierS l'agglomération :

La charte du grand Lyon :
En adoptant en mai 2003, la Charte de Participation, le Grand Lyon s'engage alors à développer la concertation dans l'ensemble de ces services. En s'appuyant sur sa propre doctrine « information, encouragement à l'expression, formation », elle met alors en place des actions sur l'ensemble de son territoire. Pour l'information, elle organise des expositions, publie des plaquettes sur l'action publique qu'elle met en œuvre et notamment sur ses projets d'aménagement et de développement, mais également sur la formation en matière de culture et de technique de concertation de ces agents. S'inscrivant dans la démarche d'expression le Grand Lyon a mis également en place des instances permanentes de participation. Ceux sont des espaces de débat public dont se dote la collectivité afin de recueillir les contributions de la société civile à la réflexion prospective et stratégique

d'agglomération ainsi qu'à l'élaboration de ses politiques publiques.
Toutefois les habitants de la Saulaie ont déjà des difficultés à s'identifier comme Oullinois et donc encore plus comme faisant parti du Grand Lyon, ils s'impliquent donc généralement peu dans ces modes de participation. De plus le caractère descendant de la démarche rend encore plus difficile leur implication..

A l'échelle des quartiers politique de la ville sur l'agglomération :

Les échanges habitants :

Photo n°60- photo de groupe de « l'échange habitants »

Il existe un échange « habitant » entre des villes européennes tel que Saint-Étienne, Birmingham, Berlin et le Grand Lyon, dont le but et de procéder à un échange d'habitants de quartier en difficultés de ces différentes villes.
Sur l'agglomération des habitants de la Duchère, Vaulx-en-velin, Saint fons, Mermoz et depuis 2005 des habitants de la Saulaie y prennent part. Cela permet de confronter les différentes actions menées sur les différents quartiers de ces villes mais également de mutualiser les expériences mises en place. La démarche permet également aux habitants de mieux appréhender leur lieu de vie (comme pour les habitants de la Saulaie qui ont élaboré eux même la visite de leur quartier).

A l'échelle des quartiers politique de la ville, sur Oullins:

Le Fond d'Initiatives Locales (FIL) :
Le Fond d'Initiatives Locales est un dispositif partenarial du Contrat de Ville, qui a pour objet de soutenir les initiatives collectives, en favorisant l'émergence et la réalisation de projets par un accompagnement et un appui méthodologique ainsi qu'une aide financière. Mis en place en 1999, il a pour intérêt la mise en place d'un dialogue entre les associations, la Mairie, l'État. Le FIL est une aide accordée par l'Etat, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, ainsi que la ville d'Oullins. Entre 2000 et 2006 43% de l'origine des projets vient de la Saulaie, 33% du Golf, 6% d'Ampère et 18% d'autres quartiers, même si souvent ces actions ne touchent pas que le quartier mais l'ensemble de la commune, elles permettent de mesurer le degré de participation des habitants dans la vie communale. Toute fois depuis 2004 les actions émanant de la Saulaie se font de moins en moins nombreuses pour n'en avoir aucune en 2005 (sur 5 organisés), une seule en 2006 (sur 6) et pour l'heure actuelle aucune en 2007.

A l'échelle du quartier :

Conseil de quartier :
Le conseil de quartier de la Saulaie est issue d'une initiative des habitants. Il s'agissait au départ d'un groupe d'habitants réunis pour participer à la vie du quartier. Du fait d'une présence trop prononcée du groupe de l'opposition dans ces conseils, ceux-ci ont été le lieu de débats politiques. Ce détournement du conseil de quartier a engendré son essoufflement. En 2006, une nouvelle impulsion lui a été donnée, le conseil a été réactivé par l'équipe projet et la Mairie l'organise alors régulièrement (avec la présence du Maire et d'adjoints). Afin de permettre un meilleur déroulement, la Mairie a également mandaté une entreprise externe afin de s'occuper de l'animation des conseils. Cette initiative de la mairie est mal perçue de la part des habitants qui ont alors l'impression que celle-ci souhaite récupérer à son profit cette démarche, mais donne également une impression de les « surveiller ». Les habitants ont également le sentiment de ne plus se sentir aussi libres dans leur propos qu'avant. Si cette démarche a privé les habitants de leur initiatives, elle permet cependant à la municipalité de se trouver au plus près des citoyens, de leurs attentes et de leurs remarques. Les conseils de quartiers se réunissent à une fréquence de trois fois par an.

Nos impressions…:
Nous avons été présents au conseil de quartier du 24 mai. Bien que quelques mal entendus aient eu lieu, ce conseil nous a semblé construit et constructif. Cependant, de nombreux habitants nous ont alertés sur le fait qu'ils n'avaient pas pu participer à l'ordre du jour…
Les sujets abordés lors de ce conseil touchaient les problèmes de stationnement et dysfonctionnements relevés lors de la visite en marchant, les actions menées par le centre social, et les échanges habitants...

Les visites de quartier :
Pour cette démarche de participation la ville d'Oullins est une des premières en France à avoir adopté ce système.
Imaginées suite à le demande des habitants du Golf en 1996, c'est le Contrat de Ville qui porte le dispositif, en partenariat avec la ville d'Oullins, la Maison de l'emploi et la espaces

Photo n°61 - visite en marchant

Délégation générale au développement social urbain du Grand Lyon. Un premier type de visite de quartier est imaginé en 1997 afin d'assurer le contrôle continu de la propreté et de l'entretien des espaces extérieurs. En 1999, un deuxième niveau vient compléter le dispositif : des visites de quartier sont organisées sur la Saulaie à la demande des habitants du quartier. Elles précédent habituellement les visites inter-services. Les dysfonctionnements repérés sont ensuite transmis aux services concernés. Depuis février 2002, une autre strate a été ajoutée au dispositif : des visites rassemblent désormais à la fois les institutions et les habitants, ce qui facilite plus aisément le dialogue. Ces visites sont organisées 3 fois par an.

Nos impressions…:

Durant la période de stage, nous avons pu nous rendre à une visite de quartier. Nous avons été surpris de la petite taille du groupe : aucun représentant de la C.U, des bailleurs ou de la DDE n'étaient présents.. Cependant, nous avons apprécié la manière dont les choses était menées (de réelles solutions aux problèmes étaient données et de réels engagements pris).

Groupe de travail sur l'histoire de la Saulaie :

C'est un groupe constitué de professionnels (éducateur prévention, bibliothèque, centre social, animateur sport de la ville, service culturel et le service des archives), dont le travail porte sur le passé, le présent et le futur du quartier. Cette réflexion aboutie, ils vont maintenant s'attacher à impliquer la population. Ils ont pour objet de faire réaliser par les habitants du quartier une fresque sur le mur du boulodrome, lieu très fréquenté par les jeunes et jouant un lien entre le quartier et la ZAC, dans le but de mettre en relation et en mouvement des habitants qui n'ont pas forcément l'habitude de se côtoyer.

.

L'événementiel sur le quartier :

La fête de quartier :

Au fil du temps, la fête de quartier s'est imposée comme un temps fort du quartier, les habitants trouvaient que cet événement valorisait le quartier avec la présence d'artistes reconnus nationalement. De plus, cette fête était l'un des seuls moments pour lequel des gens extérieurs du quartier venaient. Peu à peu la fête s'est professionnalisée et le projet était beaucoup plus porté par le centre social que par les habitants, l'ampleur que prenait la fête compliquait de plus en plus son organisation. La dernière fête de quartier a eu lieu en 2004, portée exclusivement par le centre social, notamment à cause d'un manque d'implication dans l'événement de la population. Les habitants regrettent aujourd'hui sa disparition mais ne se sentent pas prêts à porter ce genre d'événement : pour les événements de petite taille ils y trouvent peu d'intérêt et pour ceux de taille plus importante ne se sentent pas capable de l'organiser.

Photo n° 62- l'opéra dans la rue

Photo n° 63 - spectacle de l'école

Cendrillon:

Opéra joué en plein air, organisé par le théâtre de la Renaissance, une représentation a eu lieu dans le quartier de La Saulaie, grâce au Bac à Traille. Cette opéra a contribué à faire émerger une image positive de La Saulaie au niveau de la commune mais également au niveau de l'agglomération, en amenant des personnes de l'extérieures. Mais bien plus que cela il a contribué à impliquer la population dans cet événement. Bien qu'une seule personne se soit portée volontaire pour jouer dans cette pièce celle-ci a pourtant contribué à faire sortir les gens dans la rue et les faire déambuler dans leur quartier. La volonté de faire participer les habitants a également été impulsée par le spectacle réalisé par l'école de La Saulaie sur la place de la Convention avant le début du spectacle. Cet événement a par la même occasion permis de faire participer les parents. L'association la clé des Saules s'est également impliquée dans l'événement en vendant des assiettes repas.

Photo n° 64- repas vendu par la « Clé des Saules »

Le cinéma en plein air :

L'initiative a été lancée avec la politique de la ville en 2004 sur le site Golf, Chabrière/centre et La Saulaie. Depuis

2005, les habitants sont invités à s'investir dans l'événement notamment par le choix du film.

La kermesse de l'école :
L'école primaire de la Saulaie a remis en place depuis 2006 une kermesse. L'événement est cependant volontairement laissé porté par les parents d'élèves, afin que cet événement puisse fédérer un maximum de personnes.

Certaines actions sont menées conjointement par le centre social et l'association franco-tunisienne.. La présence du Bac à traille est une opportunité pour de belles représentations en public. Ainsi, le 10 mars 2007, une dizaine d'enfants en difficultés scolaires ont joué une histoire qu'ils avaient composés eux même…

Des équipements de loisirs peu fréquentés

On dénombre deux équipements de loisirs d'échelle communale sur la Saulaie : l'un sportif, l'autre culturel.

Le seul équipement sportif présent sur le quartier sur les sept équipements communaux est le Boulodrome. Restauré en 1999, cet équipement permet de pratiquer la « lyonnaise » comme la pétanque mais est réservé aux adhérents des clubs et scolaires, au grand regret des habitants du quartiers qui aimeraient en profiter plus facilement.

On trouve également un gymnase près de l'école Jean Jaurès et un terrain de basket en plein air derrière la Maison Des Associations, dont l'utilisation concerne plutôt le foot. De nombreux jeunes nous ont d'ailleurs fait part de leur envie d'avoir un vrai terrain de foot, ce projet est actuellement suivi par M. Cordel (technicien à la mairie d'Oullins) au travers de financements européens. Le quartier n'est pas pourvu de nombreuses structures sportives de proximité mais ceci est également le cas du centre ville. Le problème semble plutôt résider dans l'accès aux autres équipements de la commune et rejoint le problème de l'enclavement géographique mais peut être aussi psychologique du quartier.

Propos de jeunes habitants :
« les terrains de boules, c'est pour les vieux, et en plus des fois il est vide! » « il faudrait juste un terrain de foot et une salle pour se retrouver !».

L'unique équipement culturel sur le quartier est le « Bac à traille », annexe du Théâtre de la Renaissance en tant que nouveau lieu de production de spectacles, il s'est installé en 2006 dans l'ancienne église de la Saulaie, désacralisée et réhabilitée.

L'action du théâtre au cœur de quartier s'appuie sur des projets spécifiques impliquant les habitants. Les locaux ont été restaurés pour laisser la place à des espaces de répétitions, un atelier de costumes et de petits décors, des bureaux administratifs.
Des projets y ont vu le jour comme des expositions lors de la semaine de la solidarité internationale qui regroupait des associations oullinoises, la création d'un Opéra dans et à travers le quartier de la Saulaie, le ciné-concert Charlot Burlescophonic », des spectacles et des animations avec l'école, etc.

Enjeux :
On trouve de nombreuses associations et modes de participation innovants sur le quartier, cependant, ceux-ci sont globalement en perte de vitesse. En effet, les habitants constituent plus une force de revendication que de propositions. Ils paraissent souvent désabusés, fatalistes. Des actions menées dernièrement par l'association franco-tunisienne, et le Théatre ont fait leurs preuves sur le quartier, et même dans d'autres quartiers comme au Golf avec l'association de La Noria. Bien souvent, les difficultés sociales des habitants sont désignées comme étant des freins à la participation, cependant ceux-ci sont aussi ceux qui ont les plus besoin d'accompagnement. Tous ces exemples doivent donc servir de base à un travail de proximité avec les habitants du quartier afin que les changements qu'il va subir se passe le mieux que possible pour les habitants comme pour les élus.

3. Un quartier contraint et enclavé...

3.1 Analyse dynamique des flux

3.1.1 Accessibilité, axes structurants, flux

Une accessibilité limitée et contrastée

Une accessibilité externe de qualité...

L'autoroute A7 et la voie SNCF (Lyon/St-Etienne) desservent efficacement le quartier (échangeur autoroutier et gare SNCF), ces axes de communication d'échelle d'agglomération voire nationale et européen sont pourtant des facteurs locaux d'enclavement pour La Saulaie par le fait qu'il n'y ait pas d'infrastructure pour les traverser.
Même l'ouverture de l'autoroute ne se fait pas de façon optimum, en effet il n'existe à cet endroit qu'un demi-échangeur qui ne permet alors de rentrer dans le quartier qu'en venant du Nord et d'en sortir qu'en direction du Sud.
La Route Départementale 15 (Avenue Jean Jaurès sur la commune) qui relie La Mulatière au Nord à Pierre-Bénite au Sud constitue un autre axe d'entrée sur La Saulaie. Le quartier est confortement connecté au réseau routier et ferré national : La Saulaie est une entrée de ville.

… mais infracommunal defaillante

En revanche, la configuration du quartier, rendant unique et difficile la relation avec le reste de la ville d'Oullins, entraine des encombrements aux heures de pointe sur la rue Pierre Sémard. Etant donné que la circulation est importante dans cette rue (10 000 véhicules/jour en 2002) et qu'elle est fractionnée par la fermeture du passage à niveau (en moyenne 120 passages de train par jour sans les trains de marchandises) les encombrements sont accentués.

Photo n°65: Encombrements au passage à niveau

La friche SNCF s'étale sur tout le côté Est du quartier, seul son contournement permet des échanges entre La Saulaie et Oullins. L'accessibilité du quartier est donc ressentie< comme très faible, notamment pour les piétons qui ont énormément de mal à se rendre sur le quartier.

Le quartier de La Saulaie dispose d'une bonne accessibilité par l'agglomération mais également au niveau national voire européen mais souffre d'une très mauvaise connexion avec le reste de la ville d'Oullins .

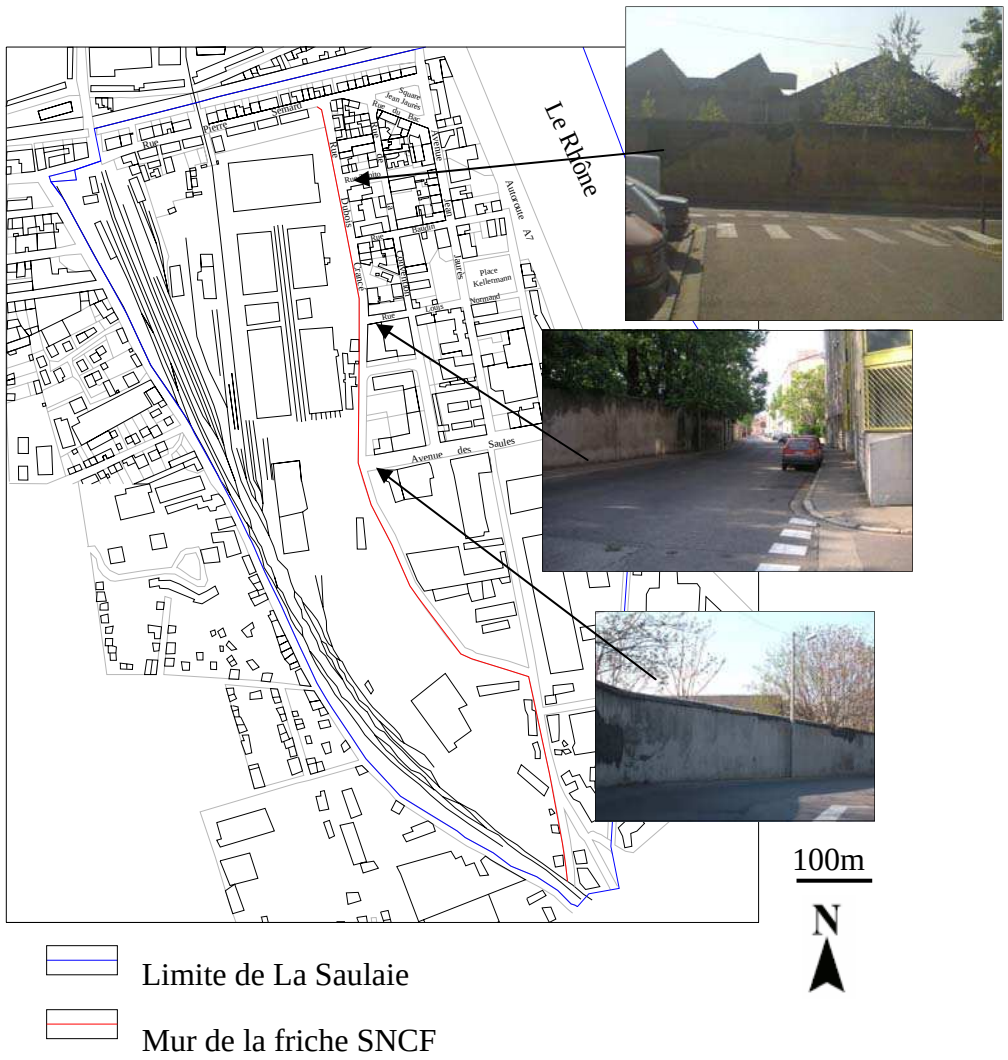

Figure n°48: le mur de la friche séparant La Saulaie du reste d'Oullins
Réalisation : Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau.

Fig n °49: Les différentes entrés sur La Saulaie
Réalisation : Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

Un quartier orienté Nord/Sud

Les importants axes délimitant le quartier (l'autoroute, le Rhône, la voie ferrée) sont orientés nord-sud. Cette orientation est renforcée par l'implantation foncière des ateliers SNCF, ne laissant au reste du quartier qu'une bande de terrain étroite à l'Est (160 à 200 mètres).
La forme du quartier, orientée Nord/Sud, influence évidemment la trame viaire et la position des axes structurants.

Une trame viaire structurée par deux grands axes majeurs

(Cette étude ne considère pas la rue Louis Aulagne (D50), située à l'extrémité Ouest du quartier).

La trame viaire du quartier est partiellement orthogonale.
Elle présente quatre axes orientés Nord/Sud et six orientés Est/Ouest. Seules **la rue Pierre Sémard et l'Avenue Jean Jaurès traversent entièrement de part en part le quartier**. Les autres axes restent courts, interrompus et ne traversent pas le quartier dans son ensemble.

Le quartier de La Saulaie présente une orientation nord-sud très marquée et un axe moins important est-ouest en limite nord.

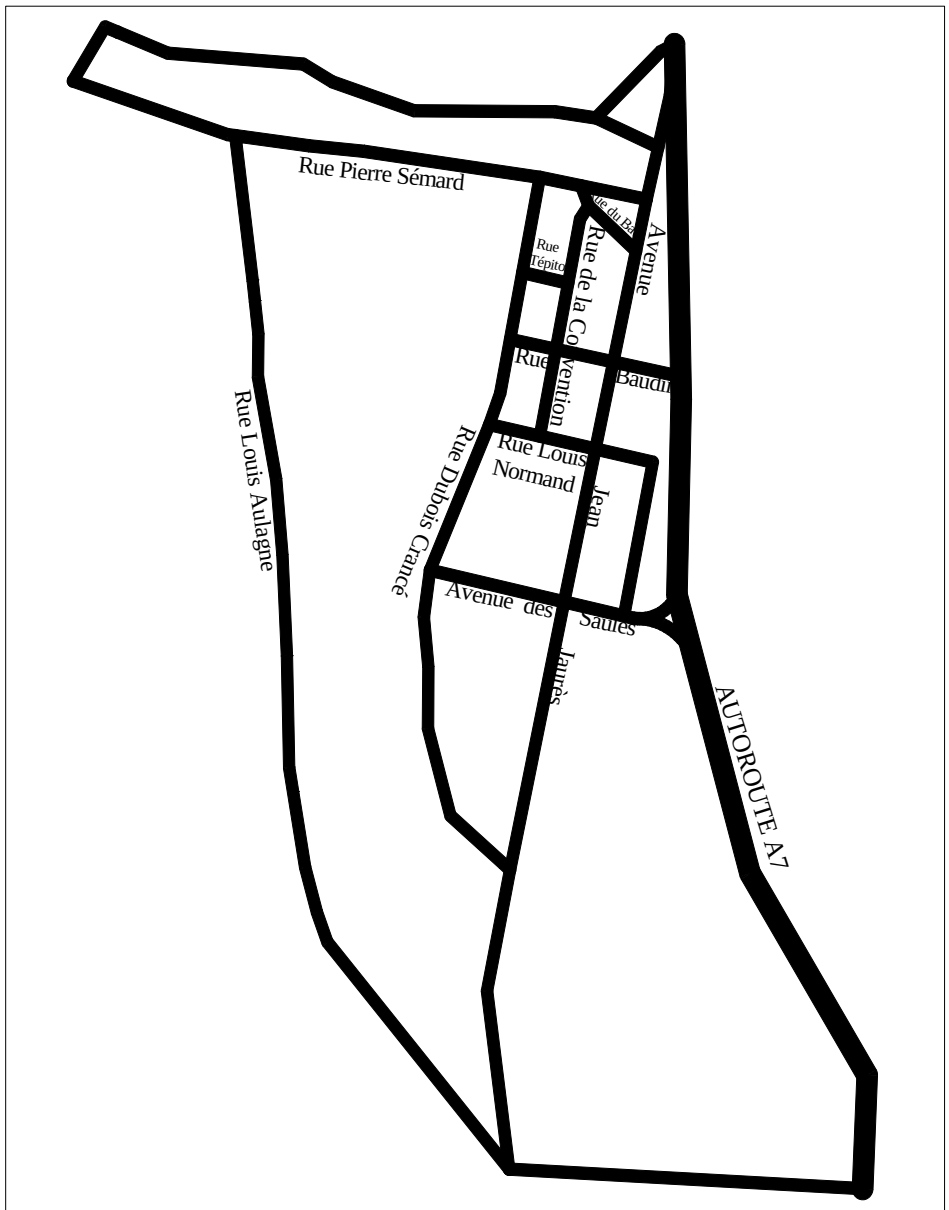

Fig n°50 - trame viaire
Réalisation : Brunet, Clabaut, Costes, Polleau

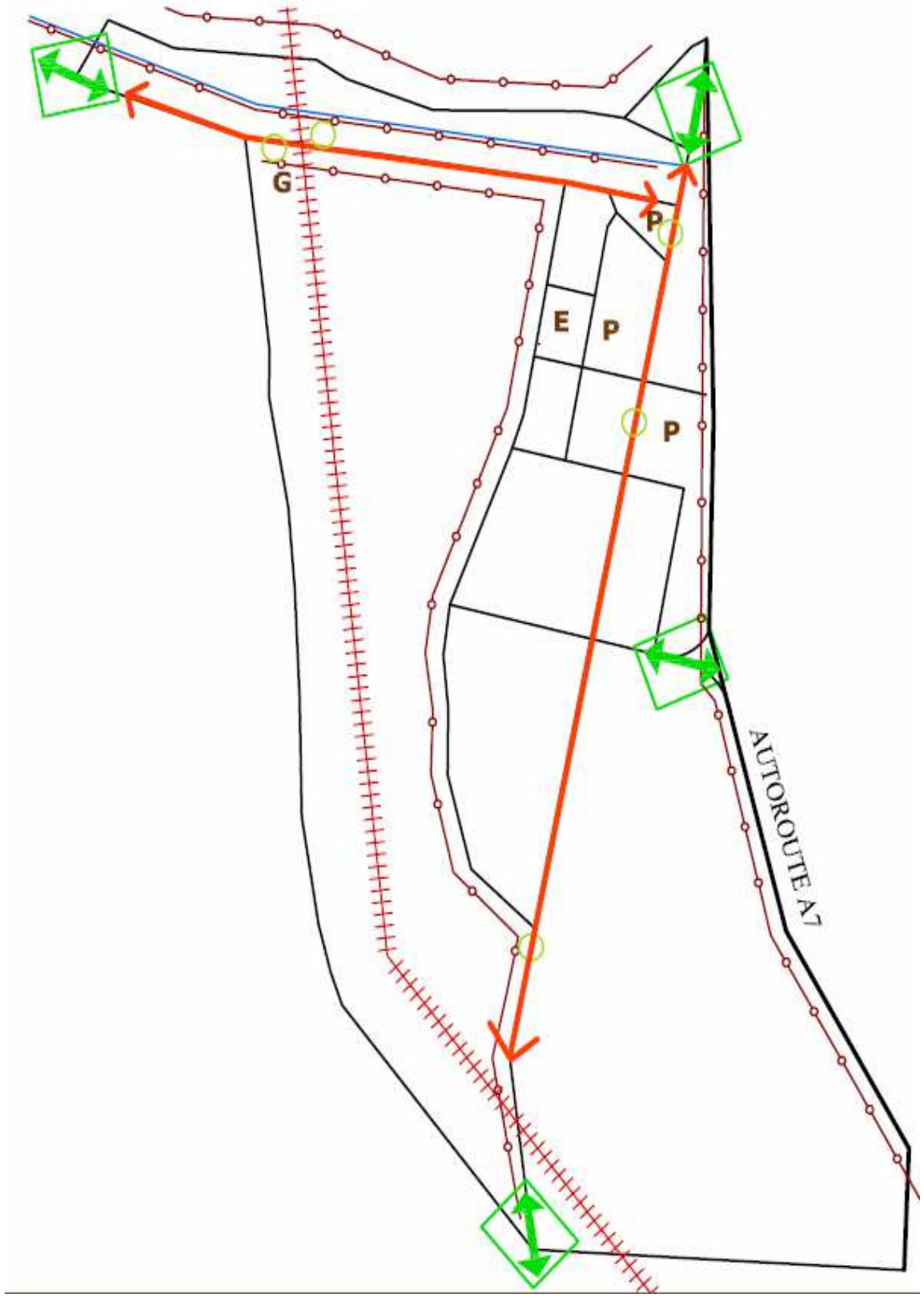

Légende

- Coupures actuelles
- Voie ferrée Lyon-St Etienne
- Yzeron
- Arrêt de bus
- G Gare
- P Place
- E Ecole
- Axes structurants du quartier
- Porte d'entrée du quartier

Schéma

N

Réalisation: Brunet, Clabaut, Costes, Darves-bornoz , Polleau.

Fig n °51 - Éléments structurants du quartier de la Saulaie

3.1.2. Analyse fonctionnelle des réseaux

Différents modes de déplacement bien adaptés

Les véhicules moteurs :

Les axes Nord/Sud

À l'intérieur du quartier, le transit de véhicules le plus important s'effectue sur l'Avenue Jean Jaurès (8 000 véhicules par jour selon une étude du Conseil Général présentée au Conseil de Quartier le 09/03/2005). Cette avenue traversant de bout en bout le quartier de La Saulaie est empruntée aussi bien pour les échanges avec Oullins, par l'intermédiaire de la rue Pierre Sémard, que pour se diriger vers la Mulatière ou Pierre-Bénite en évitant l'autoroute. Elle est donc considérée et à juste titre comme l'artère principal du quartier.

La rue Dubois Crancé est le second axe nord-sud en terme de fréquentation après l'avenue Jean Jaurès dans le quartier. Elle est d'autant plus fréquentée qu'elle permet la seule alternative à la rue Jean Jaurès pour traverser de long en large le quartier en longeant le mur des friches et qu'elle ne possède de plus pas de feu tricolore (à la différence de l'avenue Jean Jaurès).

Les autres rues ne sont utilisées que pour une circulation interne au quartier.
A noter que la rue de la Convention, entre la rue Tépito et Baudin, est fermée à la circulation, laissant place à un espace piéton et de loisir.

Les axes Est/Ouest

Mise à part la rue Pierre Sémard, qui constitue le seul accès avec le reste des quartiers d'Oullins et l'Avenue des Saules permettant de prendre l'échangeur autoroutier et de traverser la ZAC, les autres rues ne sont que des lieux de circulation interne au quartier.

En terme de circulation automobile, l'absence de giratoire et la seule présence de deux feux tricolores dans l'avenue Jean Jaurès reflètent le rôle structurant des deux axes majeurs (Pierre Sémard et Jean Jaurès). Ces deux axes renforcent également le caractère secondaire des rues les coupant. De plus un des deux seuls feux présents sur l'avenue Jean Jaurès ne sert d'ailleurs qu 'à faciliter la traversée des piétons.

Stationnement

Une demande récurrente des habitants du quartier s'oriente vers le besoin de nouvelles places de parking. On peut en effet observer du stationnement illégal notamment dans la Rue Pépito et la Rue Normand, soulignant la présence de ce manque dans certaine partie du quartier. Certaines places de parkings sont parfois occupées par des voitures ventouses ou même par des épaves. La domanialité complexe, s'exerçant sur le quartier ne facilite pas la sanction que l'on pourrait appliquer sur ce genre de pratique

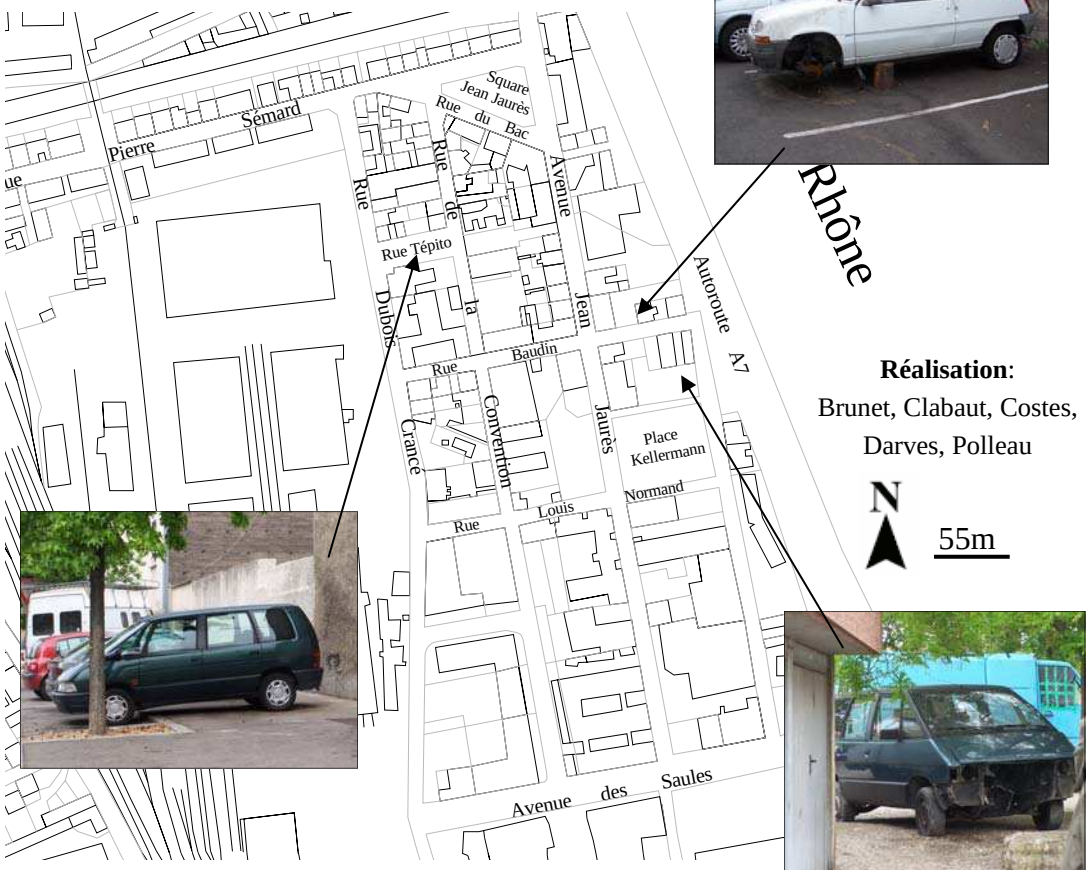

Réalisation:
Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

Fig n°52 - problèmes liés aux stationnement

Les transports en commun :

Le quartier est desservi par le réseau de bus du Transport en Commun Lyonnais (TCL). En effet, deux lignes 15 (Irigny-Venière ou Vernaison / Bellecours) et 17 (Gerland / Saint Genis Laval qui dessert Pierre Bénite et l'hôpital Lyon Sud) desservent le quartier, avec une fréquence de 10 minutes.
Des arrêts de bus se situent au niveau du square Jean. Jaurès et de la place Kellermann. Un autre est situé avant le passage à niveau dans la rue Pierre. Sémard. Leur emplacement accentue et témoigne de l'organisation du quartier autour des deux axes majeurs (Pierre. Sémard et Jean. Jaurès).

Même dans l'organisation du réseau de bus cette difficulté de relier La Saulaie au reste d'Oullins demeure présente, en effet il n'y a pas de ligne directe pour ce rendre directement du quartier au centre ville, il faut alors effectuer un changement au Pont d'Oullins.
L'emplacement des arrêts et l'absence de ligne directe entraînent certaines difficultés pour les personnes à mobilité réduite à se rendre au centre ville.
La desserte en transport en commun est essentielle pour ce quartier enclavé et constitué d'une population en difficulté.

Le réseau ferré :

En ce qui concerne la desserte par voie ferrée, la proximité de la gare d'Oullins donne à La Saulaie une position très avantageuse.
La ligne Lyon / Givors / St-Etienne est la seule ligne qui dessert Oullins, mais cette dernière lui confère une relative bonne liaison vers Lyon : Oullins est reliée au pôle d'échanges de Perrache en 4 minutes, dans une fréquence d'un train par heure.
Le transport ferroviaire est majoritairement utilisé par le personnel de la SNCF des ateliers de la Mulatière.

Les piétons

Les principaux flux s'effectuent dans :
- La rue Pierre. Sémard constitue un passage obligé pour se rendre à la gare ou au centre d'Oullins, on l'appelle le chemin des « boeufs » (cf. note les bœufs). La présence de commerces explique en partie les fréquentations.
- La partie Nord de l'Avenue J. Jaurès, par la présence importante de commerces, attire de nombreux passants.
- La rue de la Convention est le « chemin de l'école », du centre social, du centre petite enfance et du bac à traille.
- La partie de la rue Baudin entre la rue de la Convention et Jean.Jaurès : permet de relier l'Avenue Jean. Jaurès à la rue de la Convention.

Photo n°66 - Flux piétons rue Pierre Sémard

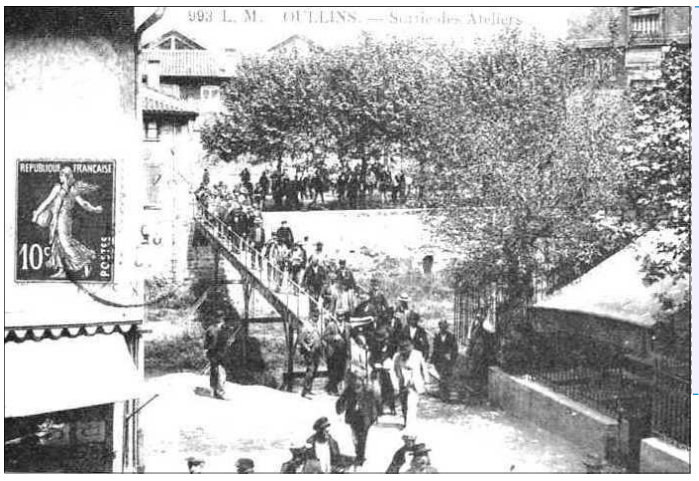

Les bœufs :
Plusieurs origines sont proposées pour ce surnom des ouvriers des ateliers Paris Lyon Méditerranée (PLM) :
-d'une part une référence aux pâturages existants auparavant sur La Saulaie,
-d'autre part les sorties « en troupeau » des ateliers au son d'une trompe (tout comme le rassemblement des bêtes aux abattoirs…). Les cheminots restent toujours très nombreux à réaliser, en groupe, le trajet Gare - Ateliers de la Mulatière par la rue Pierre Sémard .

Photo n°67 - Sortie des boeufs

Cette étude sur les différents modes de déplacement et leurs principaux itinéraires nous invite maintenant à nous intéresser à la perméabilité interne du quartier.

Pour cette dernière, quelques cours internes existent entre les bâtiments mais sont privées (petits jardins, garages…) et ne participent pas à l'ouverture de la trame urbaine.

Fig n° 53 - Exemple de cours intérieures

Réalisation:
Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

Il existe toutefois de petits espaces publics disséminés sur la Saulaie cassant l'aspect de fermeture, bien que pour la plus part très minéraux ces espaces participent à l'aération du quartier.

N

60m

Fig n° 54 - Les espaces publics de la Saulaie

Un travail de requalification urbaine a été mené lors de la création d'ouvertures, comme par exemple le passage du Bac à Traille, passage piéton reliant la rue Jean Jaurès et la rue de la Convention elle-même interdite à la circulation automobile sur une courte distance devant l'école.

Fig n°55- Les aménagements de l'espace Convention

Rue de la Convention

Toutefois de petits dysfonctionnements existent toujours, comme par exemple le passage que les gens ont « créé » sur la parcelle de l'ANPE ou bien encore le cul de sac qui bouche l'entrée de la ZAC par la rue Élysée Reclus.

Fig n° 56- Dysfonctionnement de la perméabilité au sein de la Saulaie

Quant aux berges de l'Yzeron, il n'existe que quatre percées sur environ 450 mètres de la rue Pierre Sémard , elles demeurent peu attractives. L'Yzeron ne participe également pas à la relation du quartier avec le reste de la ville (qu'elle traverse pourtant). Ce lieu est de plus mal entretenu, non aménagé et le bâti qui donne sur ce cours d'eau ne participe pas à son attractivité aussi bien pour les riverains que pour les habitants du quartier. Le travail de requalification à venir des berges permettra de remédier à cela.

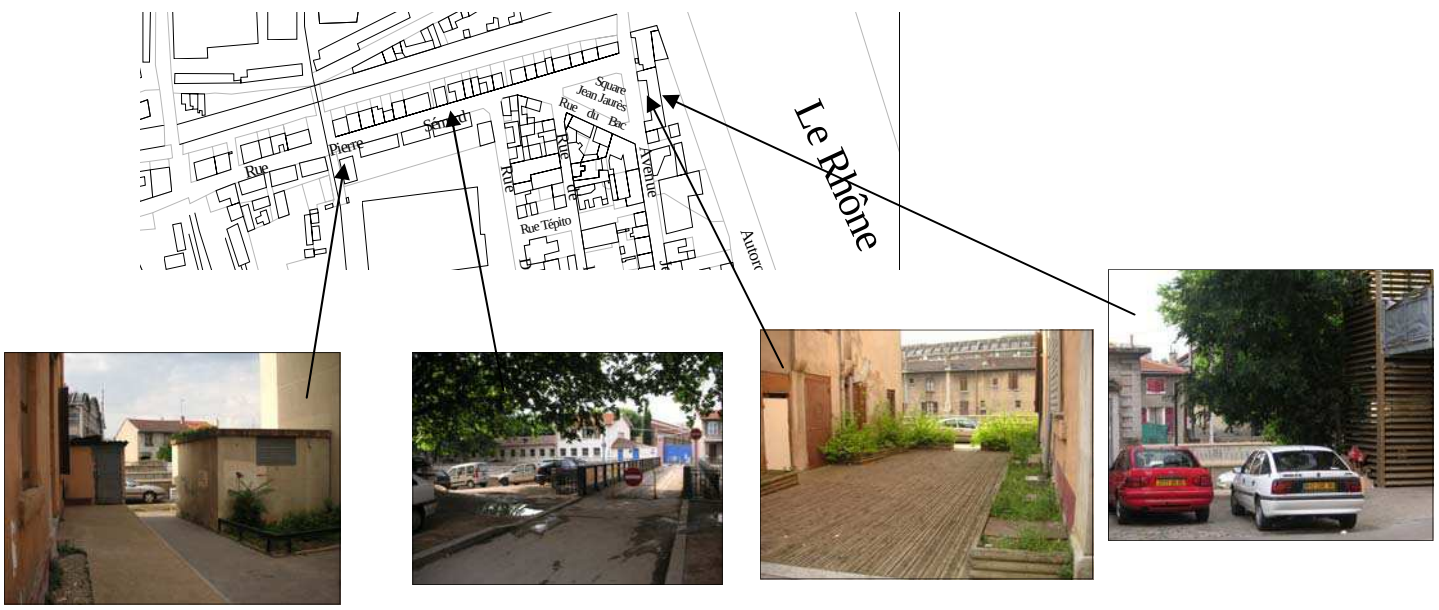

Réalisation:
Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

75m

Fig n°57 - Les percées vers l'Yzeron depuis la rue Pierre Sémard

3.2. Un quartier soumis à de nombreux risques

Pollution et risques induits par des contraintes extérieures à Oullins

Les questions des flux internes et externes du quartier influencent sur son enclavement. De plus, La Saulaie est soumise à d'importants risques naturels et industriels, ce qui renforce son aspect contraint.

La commune est classée « à risque » pour les dangers suivants : inondation, mouvements de terrain, barrage, risque industriel et transport de matières dangereuses. De plus la commune est touchée par des remontées d'air pollué de la vallée de la Chimie et chargé de pollution par l'A7 en Azote et carbone.

Photo n°68 - Les contraintes extérieures

Pollution des sols : La base de données BASIAS mise à jour par le BRGM, répertorie de nombreux sites pollués sur la commune, du fait d'anciennes activités industrielles. Ceux-ci sont situés en aval et représentent des risques de pollution des sols dus à d'anciens stockages de produits chimiques et industries de métaux… (Diagnostic environnemental février 2006).

Gestion de l'eau : Le dossier départemental des risques majeurs signale un risque d'inondation ainsi que la présence d'un risque du au barrage de régulation des crues de la Saône. Un PPR approuvé est en place pour le Rhône et l'Yzeron.

Pollution et risques sur le territoire

État des lieux des berges de l'Yzeron :

Photo n°69 - L'Yzeron et la ligne à haute tension

En raison de facteurs à la fois naturels et humains, et en grande partie de la forte pression démographique et urbaine, le bassin de l'Yzeron connaît plusieurs dysfonctionnements : dégradation de la qualité de l'eau, crues importantes, et des milieux aquatiques soumis à des étiages très sévères et à une diminution de leur diversité écologique…

La partie située à l'aval, est principalement urbaine, et se développe au sein de l'agglomération lyonnaise. Elle représente près du tiers de la surface du bassin versant. Sur plusieurs kilomètres, le fond et les berges de l'Yzeron sont bétonnés.

L'aménagement des berges de l'Yzeron est lié au Contrat de Rivière signé par 20 communes. Ces communes ont établi un cahier des charges listant des préconisations : améliorer la qualité des eaux, assurer une meilleure gestion des débits minimums, maîtriser les risques d'inondation et se protéger de leurs effets, restaurer les secteurs dégradés, faire connaître le patrimoine, informer, encourager la concertation, pérenniser la restauration et mettre en place une gestion suivie du bassin versant et de la ressource en eau, etc... Ce Contrat de Rivière sera détaillé dans une fiche projet. (fiche projet n°7 dans les annexes).

A Oullins, plusieurs travaux vont être entrepris ou ont déjà commencé.
Certains dépendent du SAGYRC comme le rétablissement des lits majeurs et mineurs de l'Yzeron. D'autres sont sous la responsabilité du Grand Lyon comme la pose d'un collecteur rive droite de l'Yzeron jusqu'à l'avenue Jean Jaurès.

Les berges de l'Yzeron sont également soumis aux risques induit par la ligne haute tension de 70 000 watts

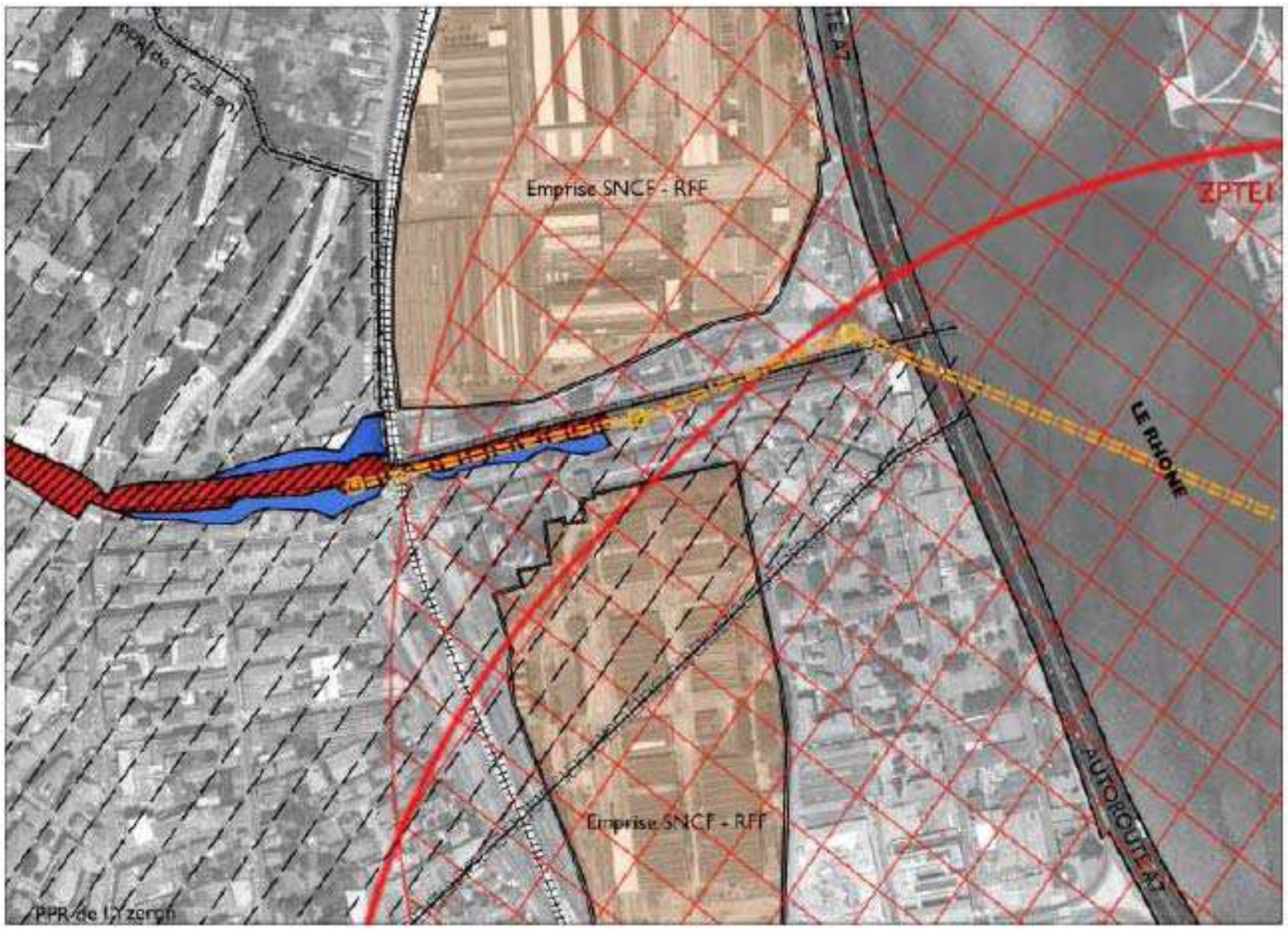

Fig n°58 - Schéma des contraintes.
Réalisation : CIVITA,mai 2006, document de synthèse, secteur Yzeron - Sémard « étude de programme d'aménagement »

Points importants :

La bonne accessibilité du quartier de La Saulaie, conféré par les axes de communication d'échelle d'agglomération voire européen participe également à son enclavement et à sa déconnection du reste de la commune.

La rue Pierre Sémard et l'Avenue Jean. Jaurès, par leurs importants flux, ainsi que par leurs empreintes sur la typologie du quartier, constituent les seuls axes structurant du quartier.

Malgré cela la perméabilité du quartier est de bonne qualité et tant à encore s'améliorer, avec les aménagements effectuer sur la place de la convention mais également avec ceux prévus sur l' Yzeron.

Enjeux :

En terme d'accessibilité et de connexion, les enjeux des futurs aménagements sont :

- La création de liens de connexion vers l'Ouest par le franchissement de la voie ferrée.
- Une nouvelle ouverture entre La Saulaie et le centre ville est nécessaire.
- Vu la trame du quartier, une percée dans l'axe de l'échangeur de l'autoroute paraîtrait adaptée et pourra créer une entrée de ville directe sur le centre ville.
- La création de liens de connexion vers l'Est au dessus de l'autoroute et du Rhône.

(cf porte Sud de l'agglomération dans le tome I, chapitre 1 et annexes)

- L'amélioration de la perméabilité du quartier est à continuer, avec les requalifications d'espace public mais également des berges de l'Yzeron. Cela pourra également permettre de faciliter et de d'agrémenter leur parcours sur le quartier.

Le travail a réaliser sur les berges de l'Yzeron permettront également de réduire les risques de crue.

- D'augmenter la capacité de stationnements dans le quartier. Le problème du stationnement deviendra sans aucun doute de plus en plus récurrent avec le développement du quartier et notamment l'arrivée prévue de nouveaux occupants sur celui-ci..

4. Le bâti hérité de l'histoire de La Saulaie :

un tissu inattendu

pour un quartier politique de la ville »

4. Le bâti hérité de l'histoire de La Saulaie : un tissu inattendu pour un quartier politique de la ville

Le quartier de la Saulaie est classé en Zone de Renouvellement Urbain (ZRU) et bénéficie d'une démarche de développement social et urbain (DSU).

Le périmètre en Zone de Renouvellement Urbain est situé au Nord-est du quartier de la Saulaie. Il comporte l'essentiel de la zone habitat du quartier. Il est entouré au Sud par une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) qui est la zone d'activités du quartier, et à l'Ouest par la friche SNCF. Les limites Nord et Est sont physiques (Yzeron , autoroute A7). Ce périmètre représente ainsi moins d'un quart de la surface du quartier.

L'étude du bâti du quartier de La Saulaie se limitera au périmètre ZRU. En effet, la zone habitat du quartier est située principalement dans ce périmètre. La zone Sud de la Saulaie est en partie occupée par les friches SNCF et par des entrepôts souvent vacants et dégradés. Un petit îlot d'habitations isolé est cependant visible dans la zone sud.

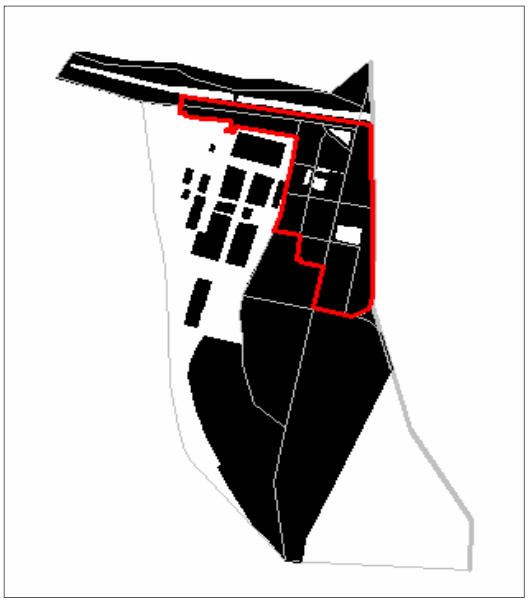

Fig n° 59 -Localisation du périmètre ZRU au sein du quartier de La Saulaie
Source : cadastre Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Périmètre ZRU	N	Échelle : 100m Réalisation : Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

Les précédentes actions publiques de réhabilitation du parc privé ancien dans le quartier de la Saulaie n'ont pas résolu les problèmes de déqualification et les situations bloquées en matière d'habitat.

Le secteur a fait l'objet de trois principales Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat (Saulaie : 1982-1984, Oullins : 1993-1995, Saône Rive Droite : 1999-2001). En ce qui concerne, la dynamique de réhabilitation entre 1999 et 2001, 128 logements ont fait l'objet de subventions et 42 dossiers ont été réalisés sur partie privative. Depuis la fin de cette dernière OPAH, peu de dossiers ont été subventionnés par l'ANAH. La faible intervention sur le bâti est confirmée par les déclarations de travaux qui concernaient principalement les locaux d'activités au Rez de Chaussée.

L'étude ARIM en 2003, a montré l'existence de 41 immeubles bloqués. Ces immeubles présentent un mauvais état général du bâti et nécessitent des remises aux normes, des traitements d'insalubrité. Ils peuvent être bloqués par rapport à un processus décisionnel, par la faible capacité financière des propriétaires ou par le manque d'intérêt de ces derniers pour la réhabilitation.

Le classement du quartier en politique de la ville indique des difficultés matérielles en ce qui concerne l'habitat. Malgré des efforts fournis sur les aménagements récents (place de la Convention, passage du bac à Traille), l'aspect extérieur du bâti révèle des traces de vétusté et peut parfois être considéré comme inconfortable (WC sur le pallier par exemple).

Dans cette partie, notre démarche consistera à faire le bilan des OPAH réalisées sur le quartier de la Saulaie afin de mesurer les actions effectuées sur le bâti. Les orientations actuelles et futures (OPAH RU) en matière d'habitat seront décrites pour appréhender les choix politiques engagés sur ce territoire. Ces constats établis, nous ferons notre propre analyse du bâti. Nous vérifierons si nos conclusions sont en adéquation avec les connaissances actuelles du tissu. Puis nous dégagerons les enjeux relatifs à l'habitat du quartier de La Saulaie.

4. Le bâti hérité de l'histoire de La Saulaie : un tissu inattendu pour un quartier politique de la ville

4.1. Vingt ans d'intervention pour améliorer et diversifier l'habitat

De par sa typologie de tissu urbain ancien, les questions d'amélioration du parc de logements et de diversification de l'offre d'habitat sont des problématiques inhérentes au développement de la commune d'Oullins et du quartier de la Saulaie depuis de nombreuses années.

Les équipes municipales successives ont donc depuis toujours inscrit ces priorités dans le cadre de leur stratégie de développement. Les différentes opérations d'aménagement étant alors à mettre en résonance avec des conceptions politiques du développement du territoire et des choix technico-politiques de positionnement vis-à-vis de l'agglomération lyonnaise.

Ainsi il convient de distinguer, pour l'habitat, deux grandes périodes :

- de 1977 à 1990 : volonté de « créer la ville » qui se traduit par des interventions axées sur le potentiel culturel[1] et urbain comme levier de la construction d'une identité communale à part entière,
- de 1990 à 2007 : objectif de développer la ville dans une perspective de dynamisme d'agglomération, en cohérence avec les grandes orientations de la Communauté Urbaine de Lyon.

Notons que l'année 1990 correspond à une alternative politique sur la commune d'Oullins : une majorité de droite remplace la municipalité socialiste.

En s'appuyant sur les rapports des différentes opérations « habitat et développement urbain », l'historique ci-dessous présente un bilan de vingt d'ans d'intervention sur le tissu urbain ancien de la Saulaie et du centre ville. Un bilan cartographique accompagne cette analyse s'appuyant en partie sur des données recueillies par des étudiants de l'institut d'urbanisme de Lyon.[2.]

1977/ 1990 ZAC de la Saulaie

- **Objectif politique :** Modifier l'image de la Saulaie par une opération de recomposition urbaine visant au rééquilibrage de l'offre de logement et à la valorisation du quartier.
- **Objectif stratégique :** Attirer de nouveaux habitants « cette classe moyenne si convoitée »[3] et créer les conditions de son maintien.
- **Opérations :** Création de logements, aménagement d'espaces publics
- **Bilan :** Entre 5 et 7 bâtiments construits gérés par des bailleurs sociaux
- **Analyse :** Les bâtiments construits, désormais intégrés pour la majorité au parc de l'OPAC du Rhône, répondent certes au besoin en logement mais n'ont pas forcément répondu à la problématique de favoriser l'installation d'une nouvelle population.

Photo n° 69- exemple de bâtiments construits dans le cadre de la ZAC de La Saulaie 1997/ 1990

[1] cette volonté a conduit à la réalisation d'une quarantaine d'œuvres « étapes d'un parcours urbain » (fresques, fontaines, sculptures, …) Ces fresques étant à l'origine de la cité de la création (groupe d'artistes spécialisés dans la réalisation de murs peints ayant désormais une renommée internationale)

[2] Ben Said, Casada, Calvino, Hustache, Jeunet, Lauras, Vaz atelier DESS, *Premiers éléments de réflexion sur la Saulaie,* avril 1999

[3] Jean Paul Payet, *La couleur de l'école,* Sociales informations, 1989

1977 Réhabilitation de la cité de transit

- **Objectif politique :** Modifier l'image du quartier de la Saulaie. A cette époque, le quartier est stigmatisé et la présence d'une cité de transit, véritable ghetto, entretient cette image négative.
- **Objectif stratégique :** Enrayer la lente dégradation du bâti de la cité de transit, favoriser son ouverture.
- **Opérations :** Réhabilitation de certains bâtiments et démolition de quelques bâtiments de la cité de transit.
- **Bilan :** Opération de faible envergure en comparaison avec la vétusté des bâtiments et le manque criant d'équipements à l'intérieur de la cité.
- **Analyse :** La dégradation du bâti de la cité n'a pas pu être stoppée de même que la paupérisation grandissante de ses habitants. La cité de transit stigmatise alors les dysfonctionnements socio-économiques du quartier de la Saulaie et ne contribue pas à la diffusion d'une image positive à l'extérieur du territoire.

1982/1985 OPAH Saulaie secteur 1

- **Objectif politique** : Diversifier l'offre de logement et revaloriser le quartier dans son ensemble.
- **Objectif stratégique** : Revitaliser les logements en bordure des axes structurants (J. Jaurès, P. Sèmard).
- **Périmètre d'intervention** : Rue Pierre Sémard jusqu'au passage à niveau.
- **Bilan** : Pas de bilan chiffré retrouvé.
- **Analyse** : Cette OPAH semble avoir impulsé une dynamique positive sur le quartier. En effet, à la suite de cette première tranche de réhabilitation, le périmètre a été élargi pour intégrer des logements situés au-delà du passage à niveau.

1985/ 1991 ZAC Saulaie Est

- **Objectif politique** : « Participer au rééquilibrage démographique, ethnique et commercial du quartier en amenant à la Saulaie une population nouvelle » [4].
- **Objectif stratégique** : Insuffler une dynamique d'investissement vers du logement neuf de qualité et revaloriser les espaces publics.
- **Opérations programmées** : Arrêtée en 1982, la ZAC a été transformée en opération multi sites intégrant le secteur de la gare en 1985 avec un programme de 5 ans visant à la réalisation de 59 000m² de SHOB dont :
  - 360 logements incluant 192 PLA,
  - 7 000 m² de bureaux,
  - 1 600m² de commerces de proximité.

L'opération comprenait également la création d'une crèche, d'un centre social, d'un foyer de personnes âgées et la construction d'un parking à vocation de protection phonique autoroutière. Par ailleurs une action d'accompagnement visait à l'assainissement de l'Yzeron et au réaménagement de ses berges.

Carte n° 18- Propositions d'aménagements dans le cadre de la ZAC Saulaie est 1985/ 1991

[4] Rapport de présentation de la ZAC, OPAC du Rhône, 1983

- **Bilan** : - Construction de 157 logements sociaux publics dont 74 de grande taille (18 T5 et 56 T4).
  - Par effet d'entraînement, 57 logements publics ont été construits en dehors du périmètre de la ZAC (rues P. Sémard, Jean Jaurès, de la Convention et Baudin).
  - Implantation de quelques équipements, aménagement ponctuel d'espaces publics.
  - Construction de l'hôtelFormule 1, rue Elisée Reclue.

- **Analyse** : Concernant la diversification de l'offre de logements, les résultats escomptés n'ont pas été atteints en partie dû au fait que les seuls programmes ayant abouti concernaient la production de logement social. Il faut reconnaître qu'au regard de la volonté d'impulser une dynamique d'investissement privé et de revaloriser le quartier, cette ZAC semble être un échec.

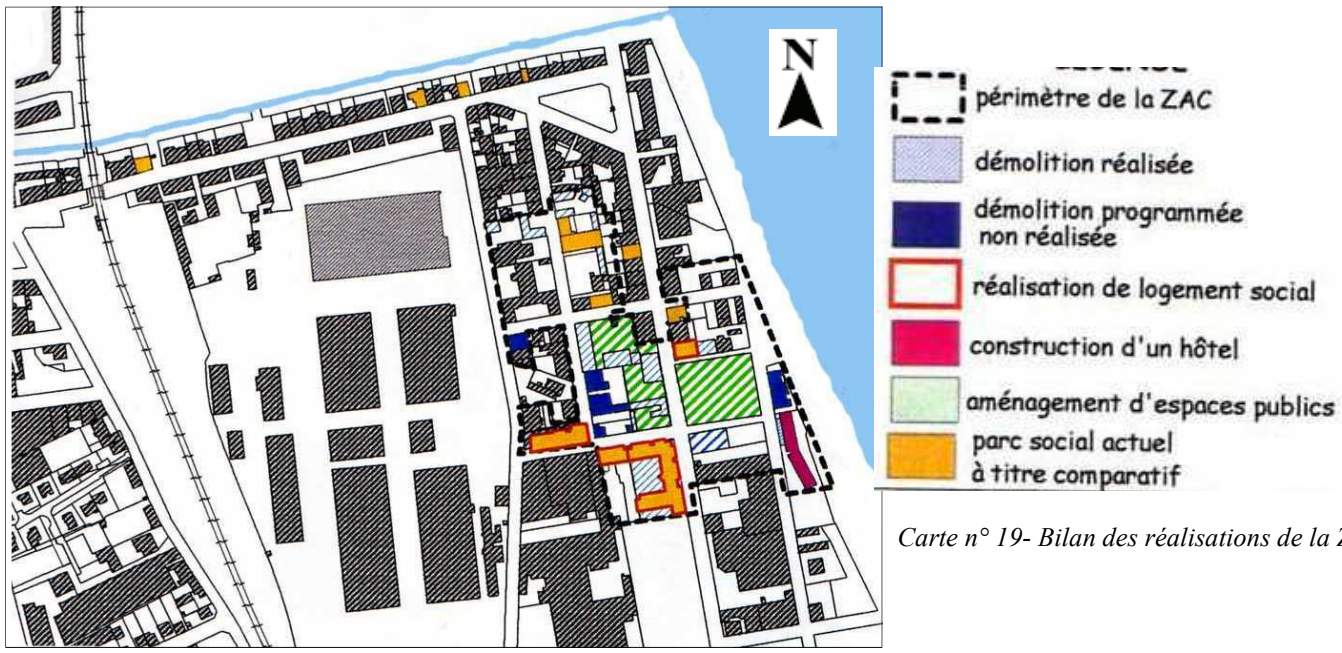

Carte n° 19- Bilan des réalisations de la ZAC Saulaie est 1985/ 1991

1988 ZAC centre ville

- **Objectif politique :** Enrichir le patrimoine architectural et urbanistique de la ville tout en modifiant son image perçue à l'extérieur.
- **Objectif stratégique :** Améliorer l'image du centre ville et le rendre plus attractif, augmenter l'offre de logement dans le centre ville
- **Opérations :** Construction de tours proches de la place de l'église par l'architecte Roland Castro (ces constructions inaugureront d'ailleurs le projet « banlieue 89 »)

- **Bilan :** Réaménagement du passage de la mairie à la place Anatole France.
- **Analyse :** Les opérations de fresques et d'interventions artistiques ont facilité l'émergence d'une identité communale et ont favorisé le développement du collectif d'artistes de la Cité de la Création. Les constructions Castro ont permis de densifier le centre ville, en proposant un urbanisme moderne et avant-gardiste pour l'époque. Notons qu'il serait d'ailleurs peut être bon de réhabiliter ces bâtiments en insistant sur leur intégration avec le reste du tissu urbain du centre.

Photo n°70 - exemple de fresques réalisées par la cité de la création à Oullins

Photo n° 71- Les tours Roland Castro
(source 100 ans de vie à Oullins, 2003)

1989 / 1991 OPAH Saulaie secteur 2

Extension du périmètre de l'OPAH et mise en place d'une équipe MOUS pour son suivi.

1989 / 2004 Résorption de la cité de transit

- **Objectif politique** : Résoudre en partie le problème de stigmatisation du quartier en détruisant un lieu symbole de cette image négative. Limiter l'enfermement et la paupérisation des populations de la cité de transit.
- **Objectif stratégique** : Détruire les bâtiments très dégradés de la cité de transit. Reloger les populations devenues sédentaires alors qu'elles ne devaient que transiter par ce lieu. Libérer du foncier afin de développer des activités économiques.
- **Opérations** : Destruction des bâtiments, relogement de la population.
- **Bilan** : 1 500 personnes relogées entre 1989 et 2004, environ 9 hectares de foncier libéré.
- **Analyse** : La résorption de la cité de transit était devenue une priorité tant sur le plan de la salubrité que de la ghettoïsation que subissait la cité. Cette destruction ne s'est pas faîte pour autant sans difficulté. Notons par exemple que le relogement de l'ensemble de la population a pris un certains temps, les dernières familles sont parties en 2003/2004. Aujourd'hui la Saulaie et Oullins semblent avoir oublié cette partie de leur passé, seul le nom d'une rue dans la zone d'activités rappelle le passé des anciennes tanneries.

Photo n°72 - un souvenir des anciennes Tanneries

1993 / 1995 OPAH Oullins et opération façade

- **Objectif politique** : Revaloriser l'image et l'habitat du centre ville.
- **Objectif stratégique** : améliorer l'habitat par la réhabilitation du parc immobilier et la mise au confort des logements. Maintenir le caractère social de l'occupation des logements. Améliorer le cadre de vie et revaloriser le centre ville.
  Objectif quantitatif de réhabiliter 175 logements locatifs et 75 logements de propriétaires occupants
- **Opérations** : Suivi des opérations de réhabilitation par le Grand Lyon et la Commune.
- **Bilan** : - 90 immeubles restaurés (dont 5 réhabilitations complètes soit 29 logements),
  - 313 logements améliorés (dont 271 propriétaires bailleurs, 38 propriétaires occupants, 4 retraités),
  -642 logements subventionnés,
  - 3 logements conventionnés,
  - 19 logements loi 48,
  -100 logements vacants remis sur le marché du locatif,
  - 129 logements inconfortables remis aux normes,
  -27 000 000 F de travaux réalisés,
  -5 200 000 F de subventions octroyées,
  - 2,8 MF de travaux engagés par les propriétaires occupants.

  Les travaux financés concernent essentiellement des façades et/ou des toitures . Concernant l'amélioration de l'habitat les résultats portent plus sur de l'habitat de type locatif.

- **Analyse** : Cette opération d'amélioration de l'habitat dans le centre ville d'Oullins semble avoir porté ses fruits. En effet la réhabilitation du parc privé locatif a permis de ne pas mettre en péril l'occupation sociale des logements et de répondre aux attente des locataires. Une partie non négligeable des réhabilitations, 25%, a été réalisée par des artisans de la ville d'Oullins[4]. Le suivi de l'opération et la sensibilisation des propriétaires semblent avoir fonctionné de façon efficace (fréquentation de la permanence importante tout au long des trois ans de la durée de l'OPAH) . Une animation constante et un suivi personnalisé des opérations (relance téléphonique, envoi de courriers, rencontre avec les régies) semblent avoir été la clé de la réussite de cette fréquentation.
  L'opération façade, quant à elle, a surtout permis de réhabiliter des façades de commerces. Cette opération s'est avérée être un bon complément de l'OPAH en touchant d'autre cibles (propriétaires occupants dépassant les plafonds de ressource pour obtenir une PAH, des travaux non recevables par l'ANAH).

[4] PACT ARIM du Rhône, *synthèse du bilan de l'OPAH d'Oullins 1993-1994-1995,* juin 1996

1998 ZAC des Saules

- **Objectif politique** : Engager un processus de reconversion de la Saulaie sur un site symbole des dysfonctionnements du quartier, la cité de transit. L'objectif affiché étant d'impulser le renouveau urbain par un pôle à la fois symbole d'un dynamisme urbain et économique et source de taxe professionnelle [5].
- **Objectif stratégique** : Répondre à la question de la centralité. Ceci suppose de mettre en place un schéma urbain reprenant le prolongement et le maillage des voies existantes avec une densification du tissu urbain.
- **Opérations** : - Création d'une entrée de ville avec mise en service d'un demi échangeur pour rejoindre l'autoroute A7.
  - Installation du laboratoire de douanes (janvier 2003).
  - Construction de locaux d'activités.

- **Répartition des surfaces constructibles :** bâtiments d'activités secondaires = 10 000m² SHON,
  bâtiments d'activités services et tertiaires = 5000m² SHON

- **Parti pris d'aménagement**: :
  -Création d'un axe Est/Ouest avec aménagement d'un espace suffisant pour organiser un paysage de qualité. Ce nouvel axe reçoit les voies Nord/Sud.
  -Desserte des nouveaux cheminements par des voies perpendiculaires à l'axe principale Est/Ouest.
  -Harmonisation architecturale par la volumétrie, le positionnement des constructions et leur architecture.
  -Ouverture du quartier par la création d'axes visuels.
  -Intensification de la présence végétale sur le quartier.

- **Bilan** : La première tranche de réalisation de cette zone d'activités (commencée en 1989) a permis l'installation d'une dizaine d'entreprises (dont le laboratoire des douanes), l'ouverture d'un demi échangeur vers l'autoroute A7. La seconde tranche de la ZAC, commencée en 2004, va conduire à la construction d'environ 5000m² de bureaux.

- **Analyse** : Les différents lots de cette ZAC semblent s'être bien vendus. Le positionnement près de l'autoroute est sans doute un facteur déterminant de l'installation des entreprises sur ce lieu. Le traitement paysager de l'avenue des Saules a changé cette rue en véritable boulevard urbain qui, une fois le pôle multimodal aménagé, deviendra la principale entrée du quartier et de la ville. A l'heure actuelle la zone d'activités apparaît beaucoup plus rattachée à la ville de Lyon qu'au quartier de La Saulaie. La différence dans le traitement urbain et l'aspect fermé de la ZAC (présence de grilles autour des bâtiments) sont peut être des explications à ce sentiment de coupure. Sentiment qui est accentué par le fait que les employés travaillant dans la zone d'activités ne fréquentent que peu le quartier.

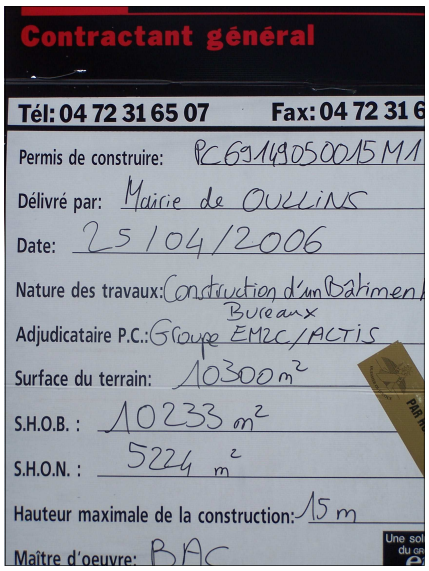

Photo n°73 - construction de nouveaux bureaux

Photo n° 74 - La zone d'activité des Saules, source

[5] Notons qu'entre le lancement de l'opération de la zone d'activité des Saules et sa mise en fonctionnement la Communauté Urbaine a adopté le principe de la taxe professionnelle unique. Les profits générés par cette zone d'activités sont donc redistribués dans toute l'agglomération.

1999/ 2001 OPAH Saône rive droite

- **Objectif politique** : Lutter contre la vacance, favoriser l'occupation sociale et les logements familiaux, aider les propriétaires occupants.
- **Objectif stratégique global** : Action sur 549 logements sur trois ans.
- **Objectif stratégique sur La Saulaie** : Intervenir sur l'habitat privé, remise en état des allées, travailler sur les copropriétés anciennes, maîtriser l'énergie. Ces objectifs demandent donc à la fois des interventions ciblées et une requalification globale du quartier.

- **Bilan global** : -94 logements subventionnés (125% de l'objectif global en nombre de logements subventionnés avec 84 logements locatifs, 10 logements occupés par leur propriétaire).
  -5,9 millions de francs investis (18 réhabilitations, 16 logements à vocation sociale, 18 vacants…).
  -2,4 francs de subventions attribuées pour l'installation de chauffage central gaz.
- **Bilan sur la Saulaie** : - 16 logements subventionnés,
  - plus de 600 000 francs (soit 91 469.4 euros) investis dont 140 000 francs (soit 21 342.9 euros) de subventions,
  - 6 logements améliorés en parties privatives,
  - 4 dossiers à caractère social.
- **Analyse** : Les résultats obtenus ne correspondent pas en totalité aux objectifs stratégiques avancés au début de l'opération. Ceci peut s'expliquer en partie par une faible mobilisation des copropriétés. D'autre part, les logiques d'investissements minimalistes des régies et propriétaires bailleurs sont des limites à la portée des OPAH. De plus, certains propriétaires effectuent des réhabilitations à l'économie qui n'améliorent que très peu l'état global du bâti.
  Enfin le manque de gestion de proximité et de suivi des opérations (mise en place d'une équipe référente sur le quartier) est un frein majeur à bonne conduite d'une OPAH.

2003 / 2006 OPAH Rhône Aval

- **Objectif politique** : Retrouver un équilibre global dans l'offre de logements. Répondre à la problématique du parc social de fait et des tensions sur le marché de l'immobilier. Intervenir sur le bâti d'entreprise qui devient obsolète.
- **Objectif stratégique** : Favoriser le parcours résidentiel dans la ville en diversifiant l'offre en copropriété à des échelles de prix variées. Faciliter l'intégration sociale de la copropriété dans son environnement tout en gardant son statut privé.
- **Opérations** : Interventions sur l'habitat obsolète (« poches de bâtis insalubres », pavillonnaires anciens, parc locatif ancien inconfortable qui joue le rôle de parc social, quartiers d'habitat social en rupture avec leur environnement)
- **Bilan :** A ce jour, le bilan de cette OPAH sur le quartier de La Saulaie est difficilement quantifiable.

Enjeux :

Depuis près de vingt ans, l'amélioration de l'habitat, par l'intermédiaire des OPAH, et la diversification de l'offre, au travers d'opération de Zone d'Aménagement Concerté, ont rythmé le développement du quartier de la Saulaie et du centre ville.
Toutefois au vu des résultats de ces différentes opérations se pose la question de leur portée surtout en ce qui concerne l'amélioration des logements privés et la résorption de l'habitat insalubre.
Afin de mieux cerner la portée de ces opérations et de mieux appréhender la réalité du bâti sur le quartier, nous avons souhaité établir une analyse de l'habitat tant dans sa dimension architecturale que sociale.

4.2. Un bâti présentant des difficultés en apparence ...

4.2.1. Un bâti différent de la tendance générale à Oullins

Notre analyse du bâti va tout d'abord reposer sur des observations générales de type, d'âge, de hauteur, et de statut de bâti. L'objectif est de comprendre l'évolution du bâti et son utilisation actuelle.
Par la suite l'étude plus détaillée d'un îlot du quartier mettra en évidence la configuration du bâti, les espaces cachés et fera état des constructions de cœur d'îlot considérées comme les plus anciennes. Elles portent donc les problématiques de vétusté, d'insalubrité déjà repérées par les différentes OPAH.

	La Saulaie	Oullins
Nombre total de logements	904	12 229
Résidences principales	674	11 091
Part de logements collectifs	97%	81,3%
Part de logements individuels	3%	18,7%
Part de logements sociaux	27%	15%
Part des propriétaires	20%	52%
Part des locataires	73%	30%

Fig n°60 -Comparaison en matière d'habitat entre La Saulaie et Oullins (Source : RGP– 1999)

Le parc de La Saulaie se distingue du parc moyen d'Oullins selon différentes caractéristiques :
- un parc social public (principalement détenu par l'OPAC du Rhône) et de fait important,
- de nombreux logements locatifs (73%),
- une petite taille des logements collectifs,
- une ancienneté du bâti et un état souvent délabré.

Les caractéristiques diffèrent d'ailleurs fortement entre le parc privé et public.

Un parc constitué de petits logements

La moitié des résidences principales de la Saulaie, 49,5%, est constituée de petits logements (type T1-T2) contre 24% à Oullins. Ces petits logements sont principalement du collectif (97% sur la Saulaie contre 81,3% sur Oullins). Les immeubles sont de petite taille puisqu'ils comprennent en moyenne 8,63 logements contre 10,45 sur Oullins.

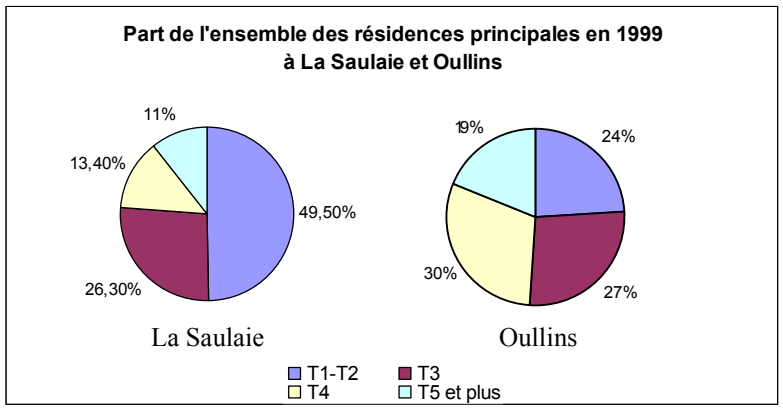

Fig n°61 -Part de l'ensemble des résidences principales en 1999 à La Saulaie et Oullins

De plus, les logements de petite taille sont principalement privés : ils constituent 58,6% du parc privé contre 17% du parc public, alors que le parc public est majoritairement composé de T3 et T4.

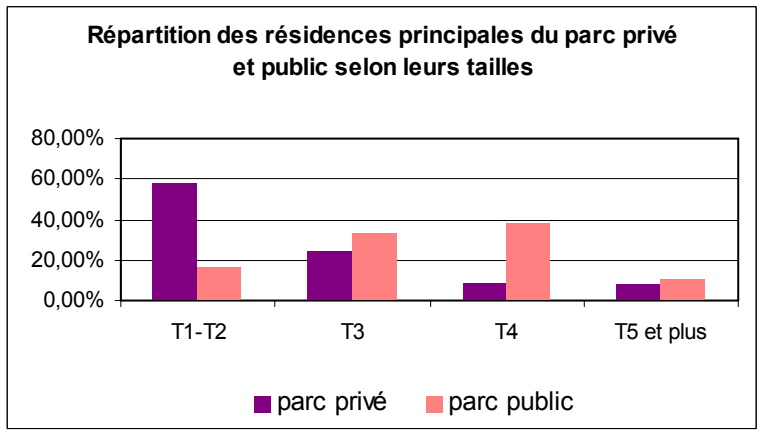

Fig n°62 -Répartition des résidences principales du parc privé et public selon leurs tailles(Source : RGP 1999)

Un état du bâti induisant des prix bas...

Ce parc est d'autant plus difficile à rénover qu'il appartient à de nombreux propriétaires inconnus, lointains ou démunis.
Alors que le prix du foncier sur Oullins a été longtemps bien en dessous des moyennes de l'agglomération, dernièrement, on note une progression des prix sur la commune. Cependant, celle-ci est bien moins forte sur le quartier de La Saulaie que pour le reste de la commune.

Pour du neuf, le programme de 34 logements livrés rue Baudin connaît une bonne commercialisation à 1700 euros le m2.

Fig n°63 -Comparaison des logements anciens et neufs entre la Saulaie et Oullins

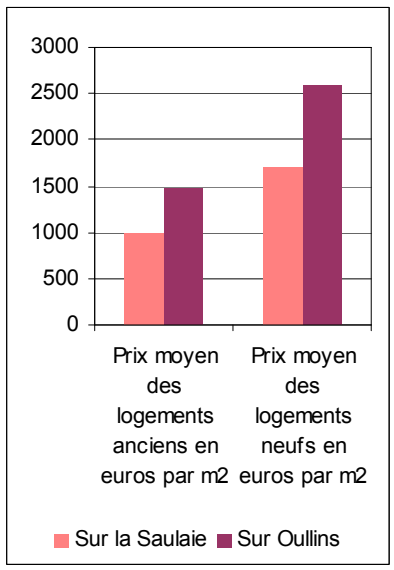

… et expliquant un turn-over important

En 1990, seul 38% des habitants de la Saulaie étaient déjà présents en 1982 alors que le chiffre était de 42% sur Oullins. Cette mobilité est bien sûr renforcée par la vocation locative du quartier. Cependant, ceci montre également une insatisfaction vis-à-vis de La Saulaie, contrairement à la commune : le patrimoine immobilier de La Saulaie ne serait pas assez attractif et ne pourrait pas fixer des populations de classe moyenne.

Le quartier offre cependant des logements convenables et bon marché, cette importante mobilité est donc due à un facteur supplémentaire : une stigmatisation du quartier comme étant « mal famé » et à problèmes.

4.2.2. Un bâti ancien témoin du passé du quartier

Un bâti ancien au sein de la commune d'Oullins :

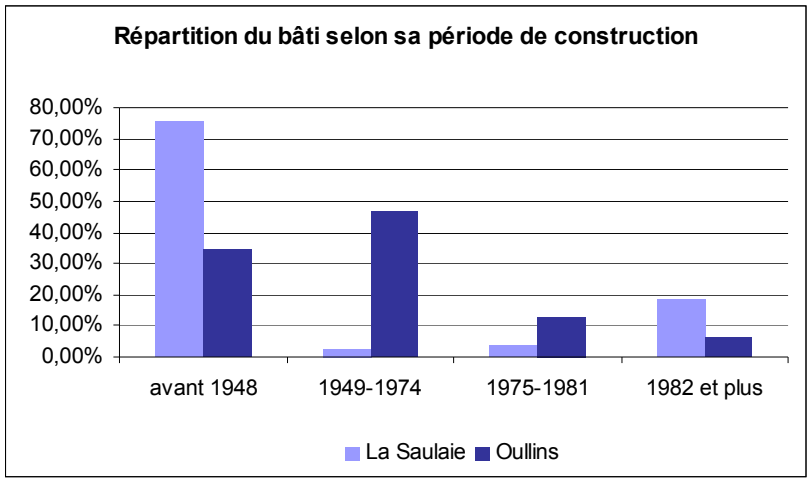

Fig n°64-Répartition du bâti selon la période de construction entre La Saulaie et Oullins (Sources : Pact ARIM, 1999)

Le parc de La Saulaie est particulièrement ancien surtout en ce qui concerne le logement privé. Ainsi 75% du bâti du quartier date d'avant 1948, contre 34,5% à Oullins.
Ces caractéristiques sont atypiques par rapport à la moyenne oullinoise dont la majorité des logements date d'entre 1949 et 1981 alors que la majorité des logements de La Saulaie date soit d'avant 1948, soit d'après 1982.

Là encore on note une nette différence entre un parc privé ancien et un parc public plus récent : le parc privé est à 94,3% ancien alors que le parc public date d'après 1982.

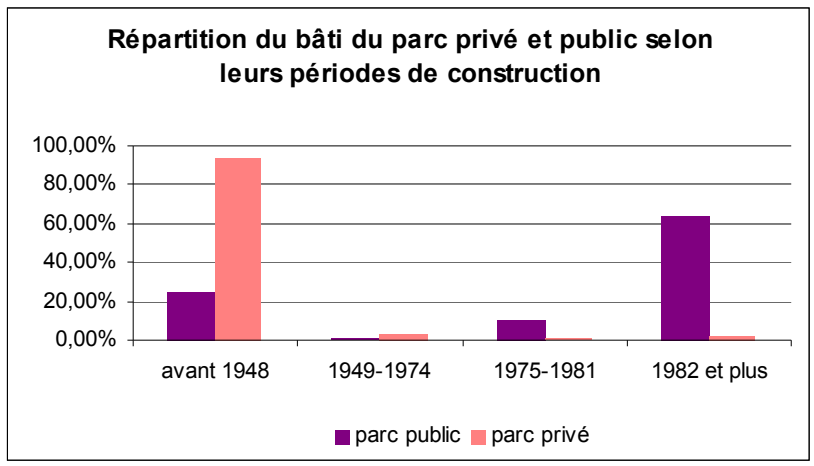

Fig n°65-Répartition du bâti du parc privé et public selon leurs périodes de construction (Source : Pact ARIM, 1999)

En effet, le parc de logements de La Saulaie a été en majorité construit avant 1914. Cela concerne essentiellement les immeubles le long de la rue Pierre Sémard, de l'Avenue Jean Jaurès et de la rue de la Convention.
De façon générale, on met évidence quatre périodes de construction (cf carte n°20). :

- des logements construits avant 1870 : ils représentent l'héritage du cœur du quartier ancien. On en retrouve le long de l'Yzeron, dans sa partie la plus à l'Est et de part et d'autre de la rue de la Convention.

- des logements construits entre 1871 et 1914 : ils possèdent des caractéristiques fortes issues de l'histoire du quartier. Ainsi les « Manginis » rue Pierre Sémard sont un exemple de l'ancienne spécialisation ouvrière du quartier. Le caractère cheminot s'est transposé de façon physique dans le paysage urbain avec ces constructions. Les autres constructions issues de cette période sont localisées le long de l'Yzeron et dans le cœur de quartier entre la rue Dubois Crancé et l'Avenue Jean Jaurès.

- des logements construits entre 1915 et 1948 : on en dénombre peu.

- des logements construits de 1949 à nos jours : il s'agit principalement du magasin de voiture « Porsch », du pôle petite enfance, les locaux de l'association de la Clé des Saules, du logement collectif social…

Le bâti du périmètre ZRU de la Saulaie est de façon générale ancien. La question de l'état du bâti peut alors être posée. Ici, l'ancienneté du bâti et son état sont mis en corrélation.
En 1996, 200 logements étaient déjà concernés par l'inconfort (Source ARIM). En plus des problèmes d'inconfort, le parc privé présente des problèmes d'insalubrité, de plomb accessible et d'indécence.

Le parc privé potentiellement indigne est estimé à 141 logements soit 28% du parc sur le secteur couvert par la section cadastrale AM correspondant pratiquement au quartier de la Saulaie.

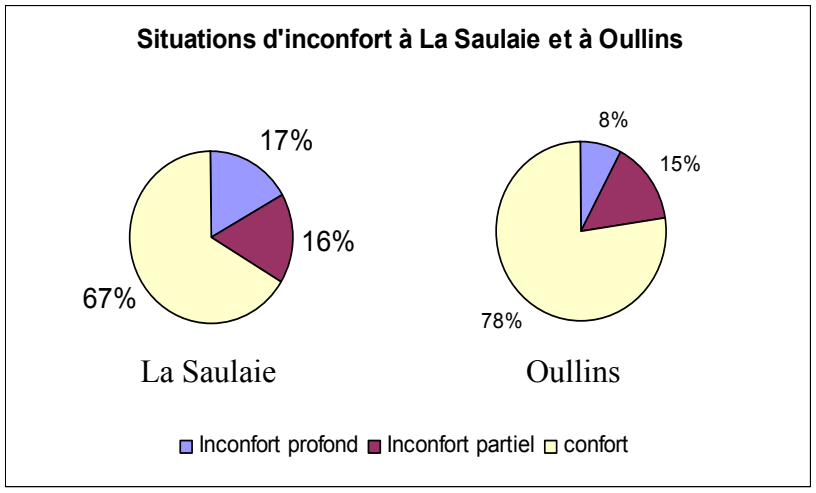

Fig n°66 -Situations d'inconfort à La Saulaie et à Oullins (Sources : Pact ARIM, 1999)

Carte n° 20 - L'âge du bâti de La Saulaie
Source : Étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Lyon

Cette Zone de Renouvellement Urbain comprend les immeubles en bordure d'Yzeron, les îlots internes du quartier entre la rue Dubois Crancé et l'Avenue Jean Jaurès jusqu'au passage de la traille. De façon générale, on peut établir une typologie du bâti :

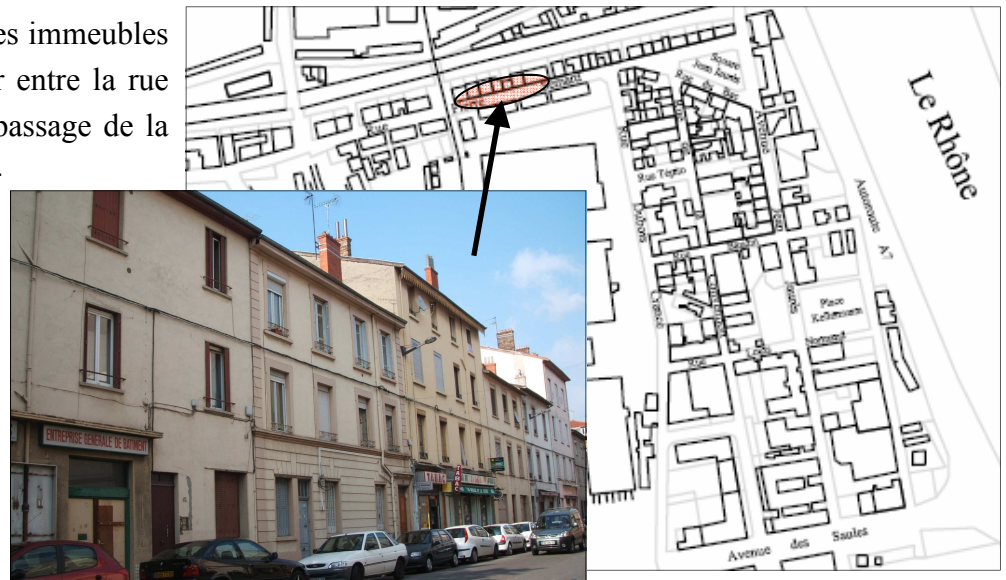

Fig n°67- les immeubles de la rue Pierre Sémard
Source : Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

- **Les immeubles en bordure d'Yzeron :**

L'alignement de façades, très visible dans le quartier, présente un état plus dégradé que pour l'ensemble des autres immeubles.
Exposé plein Nord, les façades restent dans l'ombre. Certains bâtiments, donnant sur les berges de l'Yzeron, possèdent des extensions inutilisées pour la plupart. Si l'état extérieur peut apparaître vétuste, certains de ces bâtiments cachent d'agréables appartements (voir fiche 71 rue Pierre Sémard, p 133).

De façon générale, la rue Pierre Sémard tourne le dos à l'Yzeron .Les espaces transversaux aménagés pour ouvrir la rue sur le cours d'eau sont peu nombreux. Les interstices dans le ruban bâti sont au nombre de quatre (entre 45 et 45bis, 71 et 73, 73 et 75, 81 et 83 de la rue Pierre Sémard). Le bâti peut être considéré comme un mur.
Les façades de la rue Pierre Sémard sont lisses et structurées. A l'inverse, les façades sur l'Yzeron sont beaucoup plus irrégulières. La présence de différents plans se dégage. Ces façades Nord mettent en évidence des extensions en premier plan formé par des hauteurs R+1, R+2 souvent en très mauvais état. En second plan, le bâti est plus haut et en meilleur état. Ces observations montrent un rapport différent selon que les facades donnent sur la rue Pierre Sémard ou sur l'Yzeron.
La rue Pierre Sémard peut être divisée en deux séquences séparées par la voie ferrée. A l'Ouest de la voie ferrée l'activité commerciale est plus importante et reçoit l'influence qu'exerce la Grande Rue d'Oullins.
A l'Est de la voie ferrée, l'activité commerciale est plus faible. Le bâti laisse percevoir la présence de l'Yzeron mais la perméabilité n'est pas mise en valeur.

Photos n°75, 76, 77- Le rapport du bâti à l'Yzeron
Photo n°78-Cours interne d'un immeuble

Photo n°75

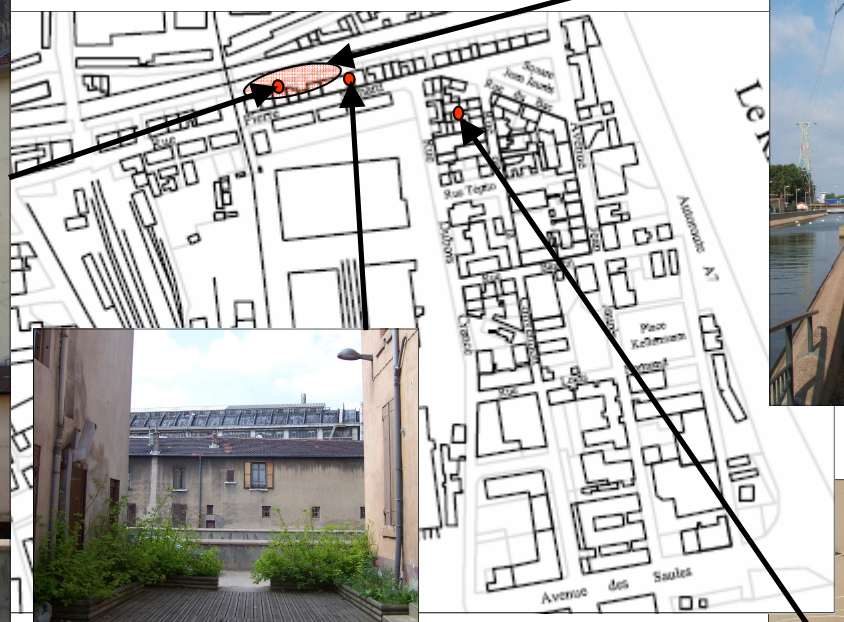

Photo n°76

Photo n°77

Photo n°78

- **Les îlots internes entre la rue Dubois Crancé et l'Avenue Jean Jaurès :**

Ce sont des îlots fermés, ils n'ont donc pas le même fonctionnement que les bâtiments des bordures de l'Yzeron. La configuration en îlots fermés donne une image de « façade ». La perception de la façade seule ne permet pas la visibilité du bâti dans son ensemble. Les arrières d'immeubles cachent des cours internes souvent à l'état d'abandon. Les éléments de vétusté, quand ils existent, sont peu perçus.

- **une zone de logements cheminots (les « Manginis ») :**

Ce sont les anciens logements de cheminots à côté des friches SNCF. Ils sont situés d'un seul côté de la rue Pierre Sémard et possèdent des jardins privés à l'arrière. Ils représentent un témoignage du passé ouvrier. (voir fiche n°3, p130).

Photo n°79 -Les immeubles « manginis »

- **une zone de logements construits entre 1914 et les années 1980 :**

Cette zone comprend des logements qui peuvent présenter des caractères architecturaux au niveau des façades (garde corps en fer forgé…) ou cacher des cours internes typiques. Mais elle comprend aussi de nombreux logements sociaux collectifs (de l'O-PAC du Rhône) plus récents.

Fig n°68 -Logements construits dans les années 1980

- **une zone de logements très récents (années 2000) :**

Il s'agit des locaux de l'ANPE. Ces logements se démarquent au sein du paysage bâti par leur architecture et leur hauteur, s'affichant comme des maisons de ville. (La zone d'activités de La Saulaie correspond aux mêmes années de construction.)

Photo n°80 -Les constructions récentes

La zone de construction très récente montre les orientations des politiques en aménagement. La zone bleue au cœur du quartier (carte n°21) a fait l'objet de requalifications (il s'agit de la place de la Convention) et de nouvelles constructions sont apparues (le pôle petite enfance par exemple).

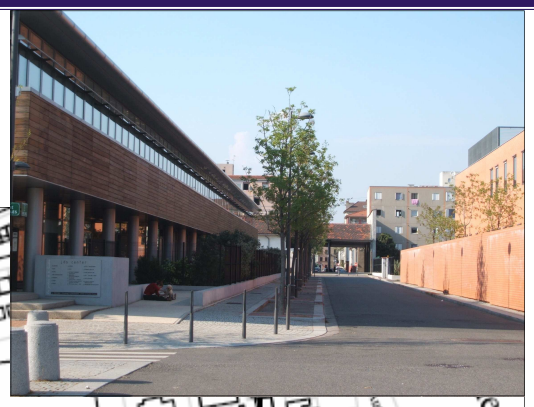

Les évolutions sur cette zone témoignent des volontés d'aménagement projetées. L'objectif est d'en faire une nouvelle centralité de quartier.
Hors du périmètre ZRU, la mise en place d'une zone d'activités récente ouvre aussi une tendance d'évolution du quartier par un renouveau économique. L'architecture est moderne et contraste avec l'ensemble du quartier.

La diversité du bâti où se mêlent constructions d'origine et constructions récentes fait de la Saulaie un quartier hétérogène. Cette diversification est récente. Elle peut être expliquée par une volonté d'amélioration de l'habitat et de renouveau économique.

Figure n°69- La zone d'activités des Saules

Carte n°21 -Zones d'habitat selon l'âge du bâti et politiques de développement du quartier
Source : Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

4.2.3. Une homogénéité de la hauteur du bâti donnant un aspect homogène et concret à l ’ensemble du quartier

La hauteur moyenne au niveau de la rue Pierre Sémard est R+3. Cette hauteur crée un volume important qui cache la visibilité de l’Yzeron et alimente un effet d’obstacle par le bâti.
Le côté Ouest de l’Avenue Jean Jaurès suit un profil haut de type R+3 en moyenne, alors que les bâtiments de sa partie Est adoptent un profil hétérogène déstabilisant au niveau de la place Kellermann.
Le cœur d’îlots présente des hauteurs moins hautes en général, cependant les contrastes sont plus importants. Dans un même îlot on peut trouver des bâtiments allant jusqu’au R+4, puis des garages. La plupart du temps ce contraste est peu visible. Les volumes les moins hauts sont situés au centre des îlots.

Sur l’ensemble du périmètre ZRU, la hauteur du bâti collectif est d’environ R+3. Pour l’habitat individuel , il s’agit en général de R+1. Les bâtiments de plein pied sont des garages (individuels ou magasin « Porsh ») ou des locaux associatifs (Maison Des Associations).
Cette diversité de hauteurs de bâti reste cohérente: lorsqu’il y a changement de hauteur, la ligne de hauteur subit très peu de décrochements. C’est le cas de la rue Pierre Sémard et de l’avenue Jean Jaurès. Les contrastes d’intérieur d’îlots sont peu visibles puisqu’ils sont masqués par les bâtiments donnant sur la rue.
Les hauteurs du bâti visible révèlent une homogénéité dans la configuration des constructions et un bon agencement des différents volumes même s’ils ont des hauteurs variables.

Carte n°22 - La hauteur du bâti
Sources : Vouquettes, données de terrain

4.2.4. Un statut du logement lié à l'état du bâti, révélateur social du quartier?

Le manque de données ou l'existence de données anciennes et la situation de porte fermée permettent seulement de donner un aperçu des propriétés du bâti du quartier de la Saulaie. On remarque ainsi, que les copropriétés sont les plus importantes notamment en ce qui concerne les logements situés le long de la rue Pierre Sémard (les « Manginis »). Les bailleurs publics sont très présents dans le quartier (OPAC du Rhône).

Le Contrat de Ville (données de mars 1999) indique que sur environ une centaine d'immeubles et maisons individuelles de statut privé on dénombre 45% de copropriétés, 40% d'unipropriétés. Les unipropriétés représentent 33% du parc privé total à usage locatif. Les propriétaires de ces logements sont de petits propriétaires patrimoniaux.

Les copropriétés sont de trois types : une grande copropriété ouvrière, des copropriétés de taille moyenne, des petites copropriétés. La copropriété ouvrière concerne les « Manginis » de la rue Pierre Sémard. Elle regroupe 156 logements de taille T2 en moyenne. Cette copropriété est gérée par la Régie Immobilière des Immeubles de Lyon.

Les copropriétés de taille moyenne sont peu nombreuses et principalement localisées au niveau de l'Avenue Jean Jaurès.

Les petites copropriétés sont très souvent en mauvais état. Elles abritent une population disposant de faibles ressources. Ici, le statut de logement est lié à l'état de bâti dégradé puisque les locataires et les propriétaires présentent un caractère financier bas. **Cela révèle aussi l'état social de certaines populations occupantes**. Ainsi, la valorisation et l'entretien du bâti ne sont pas effectués.

Carte n°23-Le statut du bâti

Sources : Rapport des étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Lyon, relevés de terrain

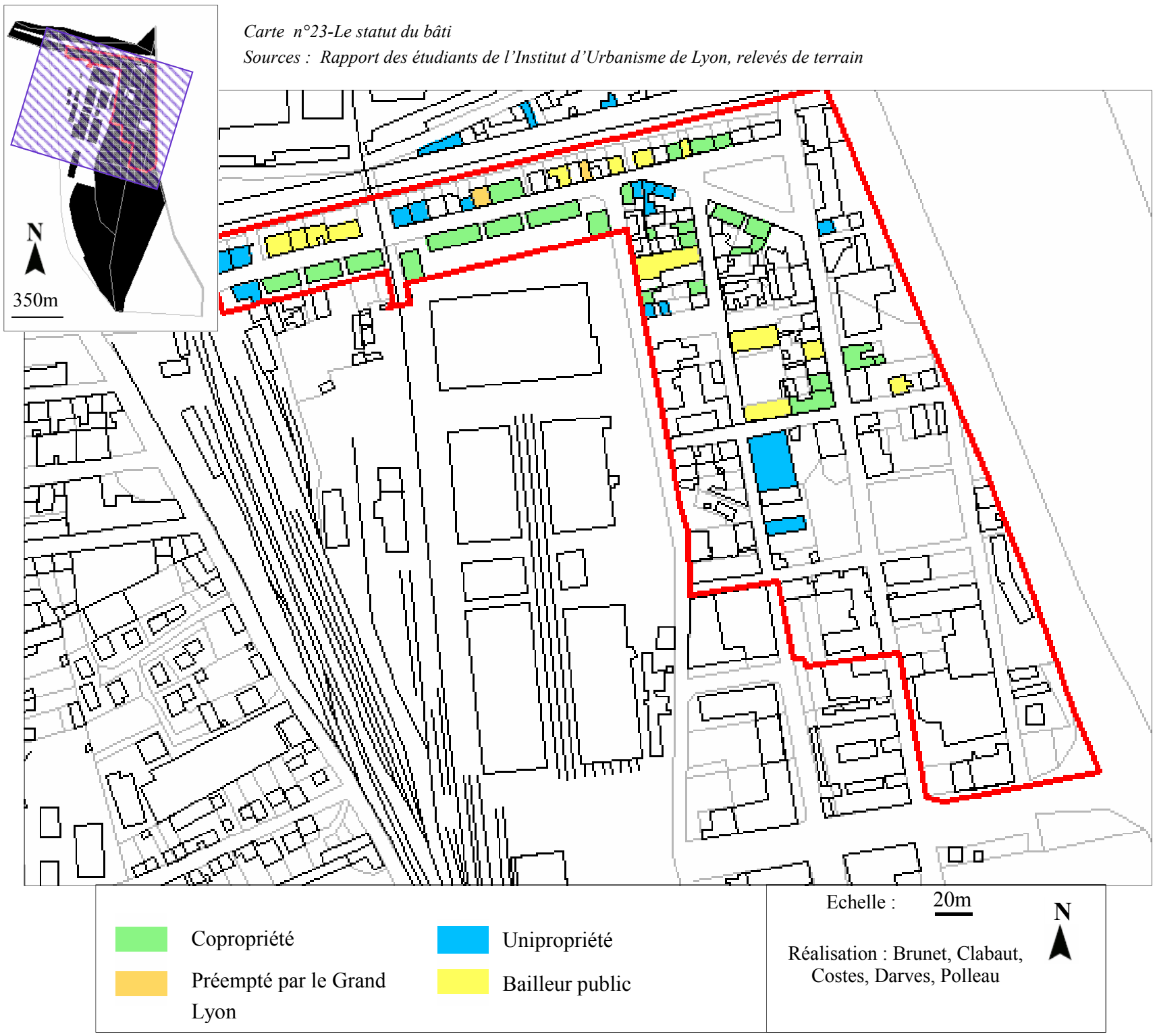

On remarque que le Grand Lyon a préempté quelques logements des bords de l'Yzeron. Ce fait souligne l'action du Grand Lyon pour une future OPAH RU, mais ces immeubles fermés et vacants n'ont encore fait l'objet d'aucune réhabilitation.

En 2005, on dénombre sur la Saulaie 674 résidences principales sur les 12 000 d'Oullins. 75% ont été construites avant 1948. Ce sont des logements majoritairement locatifs (73%) et de petite taille.
Le logement est caractérisé par une forte proportion de logement social. La Saulaie concentre environ 260 logements publics sociaux (1972 dans la commune) avec pour gestionnaire public principal l'OPAC du Rhône. La présence de bailleurs sociaux est aussi une indication en ce qui concerne l'occupation sociale des habitations. Le parc est aussi associé à un parc social de fait.

4.2.5. La vacance, une réalité?

La vacance atteignait 30% en 1999. Il semblerait que le taux de vacance soit toujours élevé, mais celui-ci n'a pu être mesuré précisément, d'où le manque d'informations à ce sujet. Il s'avérerait aujourd'hui que les immeubles vacants seraient en partie des immeubles préemptés par le Grand Lyon en majorité et que le phénomène de vacance serait en fait peu développé à la Saulaie.

4.2.6. Étude d'un îlot : un bâti cachant un potentiel non exploité

L'étude générale du bâti précédente souligne un bâti atypique par rapport à la commune d'Oullins. Globalement, c'est un bâti ancien mais l'on peut tout de même établir une typologie des différentes constructions. Sa configuration est homogène du fait du respect des hauteurs (très peu de décrochements). De plus, un portrait social des habitants peut être supposé grâce au statut du bâti. Ces observations globales permettent seulement de faire des conclusions partielles du bâti du quartier de la Saulaie.

Afin de mieux appréhender le fonctionnement de ce bâti, il est nécessaire d'étudier un îlot du quartier ancien. L'étude de cet îlot fermé est menée pour découvrir ce que cache le « système de façade » des constructions. En effet, les îlots du cœur ancien du quartier ne laissent pas transparaître leurs fonctionnements internes. La configuration particulière du bâti d'une hauteur ne dépassant pas le R+4 le plus souvent pose la question des interrelations des constructions entre elles.

L'étude d'un îlot permettra de mettre en évidence les particularités du fonctionnement de ces anciennes habitations.

Choix de l'îlot :

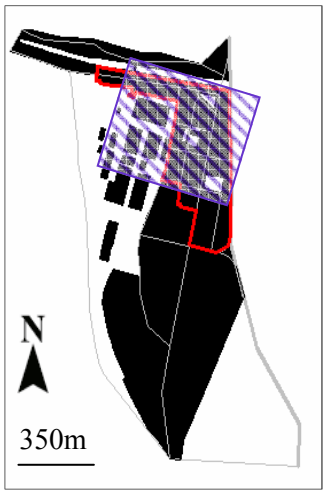

L'îlot choisi se trouve au cœur de La Saulaie. Il est situé entre la rue de la Convention et l'Avenue Jean Jaurès d'Ouest en Est. En partant du Nord vers sa situation au Sud, il est compris entre le square Jean Jaurès et le passage du bac à Traille nouvellement réalisé.

Carte n°24 -Localisation de l'îlot étudié
Source : cadastre de l'Agence d'Urbanisme

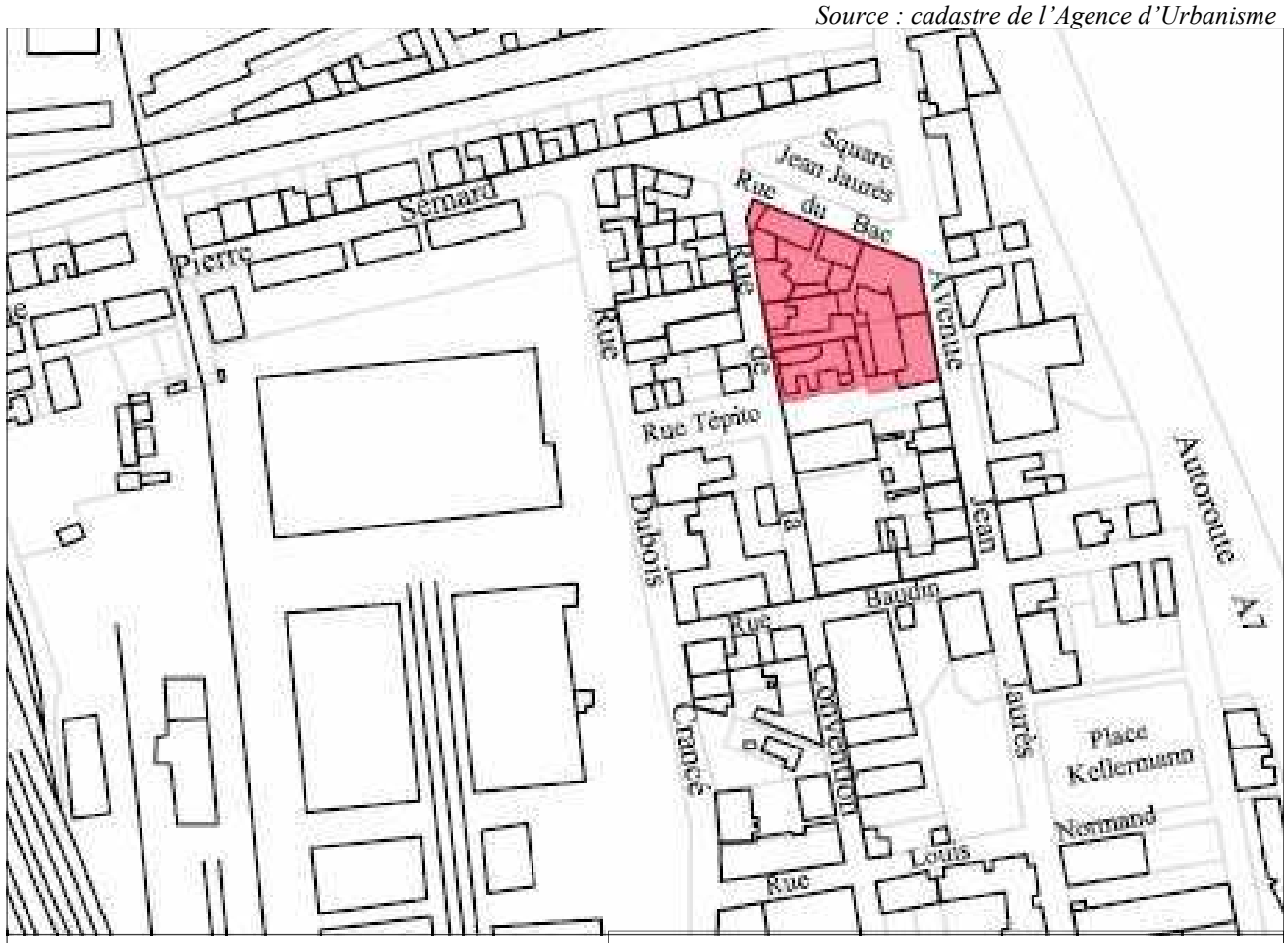

Age du bâti

L'ensemble des constructions a été réalisé avant 1914. Seul le pôle petite enfance fait exception puisqu'il est récent. Ce dernier est situé au sud de l'îlot.

Statut du bâti

De nombreuses données sont manquantes. Cependant, les bâtiments indiqués sont des copropriétés. Certaines constructions, le long de la rue de la Convention, sont des maisons de ville (unipropriétés).

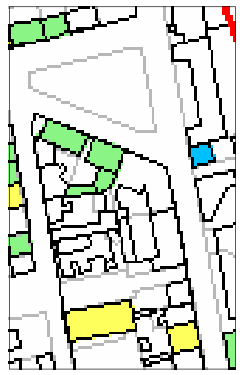

Hauteur du bâti

L'îlot est hétérogène. Les hauteurs s'échelonnent du rez-de-chaussée (garages en vert foncé) au cœur de l'îlot au R+3 (en jaune). La hauteur du bâti en général est centrifuge : plus on s'éloigne du cœur de l'îlot, plus la hauteur du bâti est importante. Mais, on observe aussi un gradient d'Est en Ouest. Le bâti longeant l'Avenue Jean Jaurès et la rue du Bac est plus haut qu'au niveau de la rue de la Convention. Cela marque l'importance de ces deux premières rues.

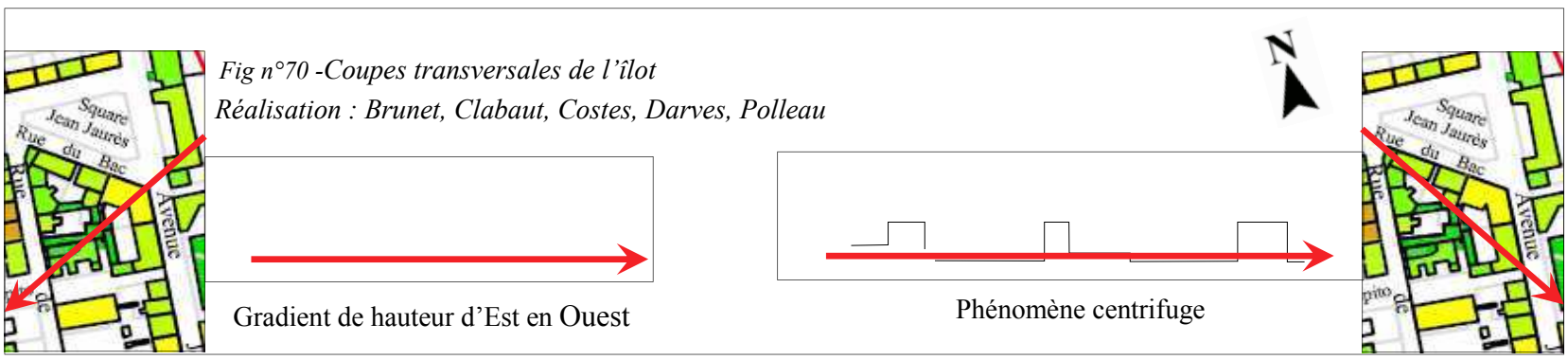

Fig n°70 -Coupes transversales de l'îlot
Réalisation : Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

A étage de même hauteur, on observe bien une différence de volume entre le bâti de la rue de la Convention et celui de l'Avenue Jean Jaurès

Fig n°71- Comparaison des volumétries de la rue de la Convention et de l'Avenue Jean Jaurès

Réalisation : Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

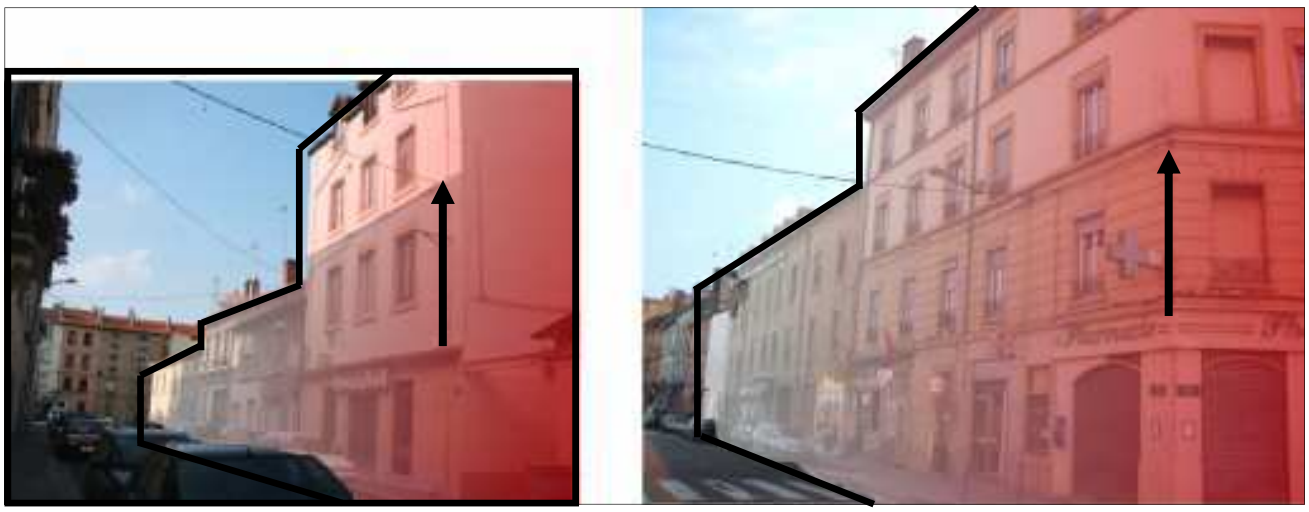

Rue de la Convention

Avenue Jean Jaurès

Composition de l'îlot : les deux principales fonctions de l'îlot

L'îlot étudié est très hétérogène. Il est composé principalement de logements mais il comprend aussi des commerces aux rez-de-chaussée. On peut citer deux coiffeurs (« Saulaie Coiffure » et « L'hair du temps ») dans la rue du Bac et au niveau de l'Avenue Jean Jaurès. Une pharmacie se tient au niveau de l'angle de ces deux rues, de part et d'autre se trouvent un bureau de tabac et un magasin d'électroménager (« Campagna »).

Le pôle petite enfance occupe l'angle de la rue de la Convention et du passage de la traille.

L'intérieur de l'îlot comprend des cours intérieures, servant le plus souvent de parkings, au fond desquelles on trouve des garages.

Ces observations révèlent deux principales fonctions au sein de cet îlot : une fonction d'habitat et une fonction commerciale. Elles sont localisées dans des parties différentes de l'îlot. A l'Est, l'îlot longe l'axe très emprunté de l'Avenue Jean Jaurès. Cela justifie une fonction commerciale prépondérante. A l'Ouest, l'îlot s'enfonce dans le cœur de quartier par la rue de la Convention. L'endroit est plus calme, les flux routiers moins denses. L'habitat est prépondérant. La rue de la Convention aboutit vers une nouvelle centralité de quartier : la place de la Convention.

Fig n°72 -Les fonctionnalités de l'îlot (Sources : relevés de terrain)

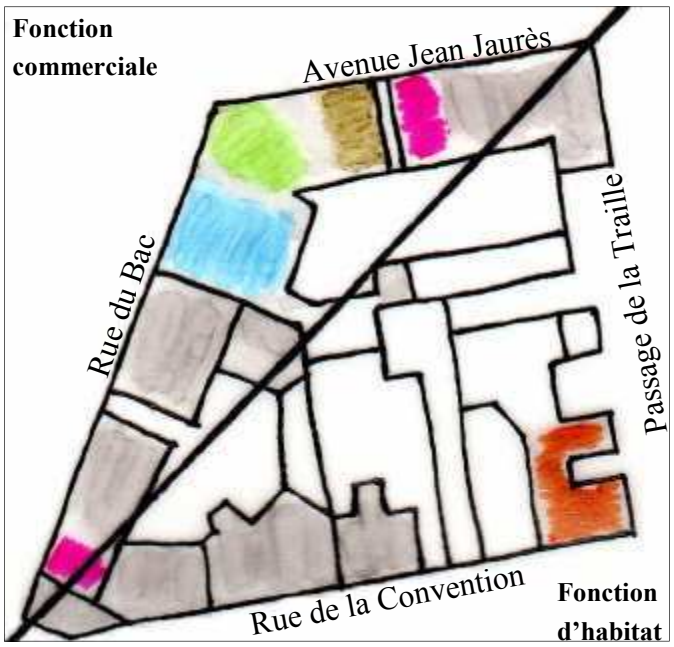

Pôle petite enfance
Coiffeurs
Pharmacie
Electroménager
Bureau de tabac
Bureau de tabac
Limites entre les fonctions commerciale et d'habi-

Schéma N

Réalisation : Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

Photo n°81 -Le pôle petite enfance, Rue de la Convention

Photo n°82 -La pharmacie, Avenue Jean Jaurès

Rapport espace bâti / espace non bâti :

D'une façon générale l'espace bâti représente 2/3 de la superficie totale de l'îlot. 1/3 de cette superficie n'est donc pas bâtie. Il s'agit d'espaces internes à l'îlot non visibles. L'îlot cache des cours internes non négligeables. Il faut signaler que le système de cours est développé au sein des autres îlots du cœur de quartier. Elles représentent un potentiel pour la réhabilitation.

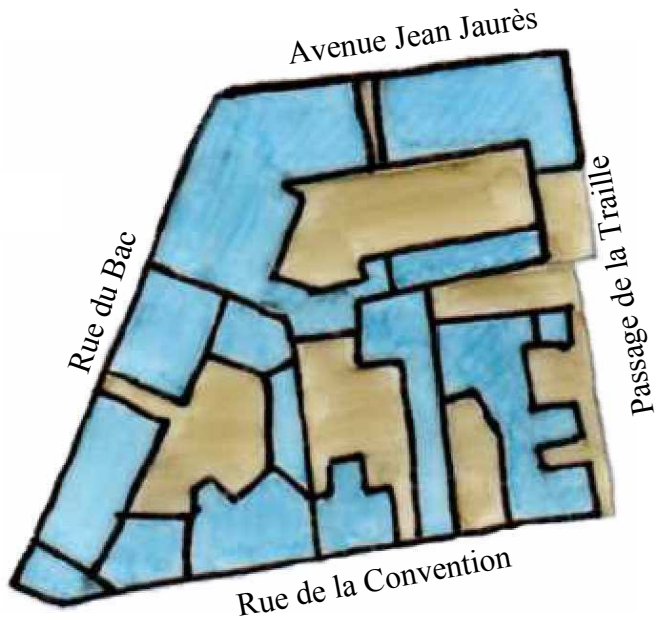

Fig n°73 -Espaces bâtis et non bâtis de l'îlot (Sources : relevés de terrain)

Espace bâti Espace non bâti	Schéma N Réalisation : Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

Photos n°83 - Intérieur de l'îlot

Une cour intérieure

Des garages

Accès à une cour intérieure

Perméabilité :

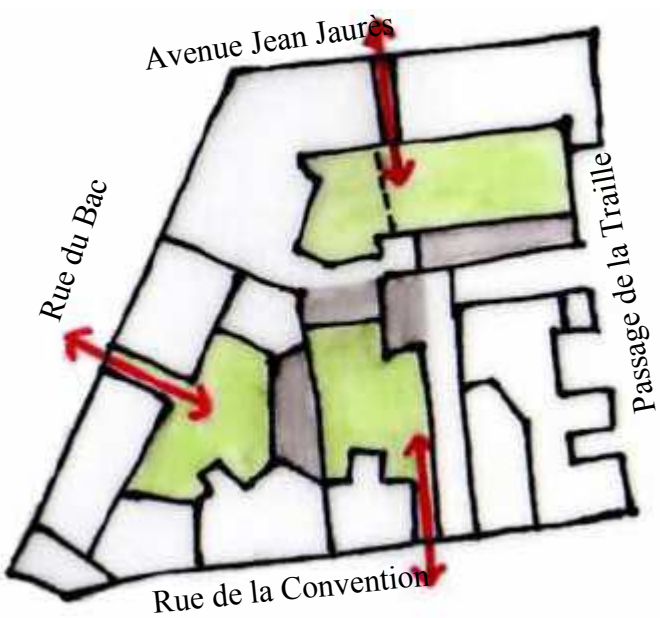

Fig n°74 -Perméabilité de l'îlot (Sources : relevés de terrain)

Cours intérieures Garages Perméabilités	Schéma Réalisation : Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau N

L'intérieur de l'îlot est confiné au sein des bâtiments alignés à la rue qui sont d'une hauteur plus élevée. Malgré cet aspect, on remarque que l'îlot est aéré par trois ouvertures donnant sur les trois rues principales qui encadrent l'îlot (Avenue Jean Jaurès, rue Dubois Crancé, rue de la Convention).

On note cependant que ces ouvertures sont étroites et ne laissent passer qu'une seule voiture. Une fois encore, la perméabilité de l'îlot s'explique par la présence de cours intérieures.

Flux :

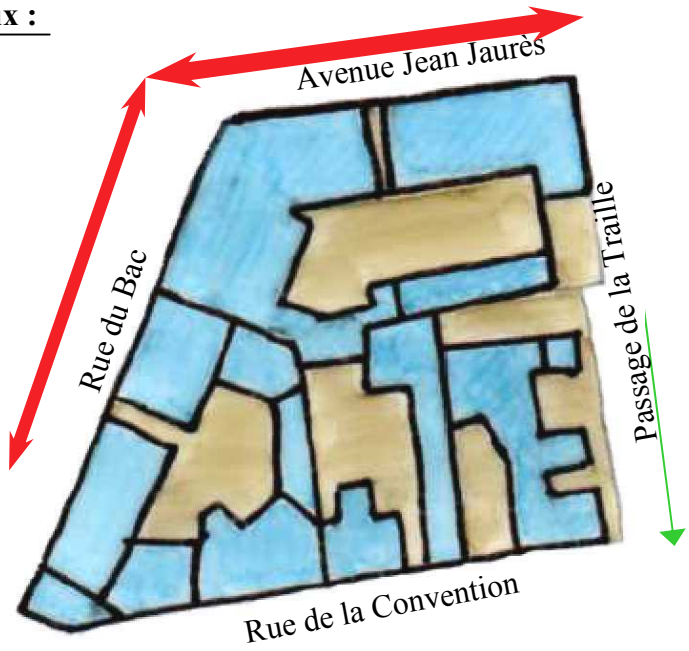

Fig n°75 -Flux et attractivité de l'îlot (Sources : relevés de terrain)

Espace bâti
Espace non bâti
Flux routiers importants
Flux piétonniers
Flux routiers
Schéma
N
Réalisation : Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

L'îlot est situé à l'angle d'un carrefour stratégique entre deux axes routiers importants dans le quartier de la Saulaie : l'Avenue Jean Jaurès et la rue du Bac. La rue de la Convention est principalement un espace de stationnement.

Le passage de la Traille est réservé aux piétons. Il permet de lier l'axe très attractif de L'Avenue Jean Jaurès à la rue de la Convention qui affiche des perspectives de nouvelle centralité de quartier.

Etat du bâti :

L'état extérieur du bâti est encourageant. Les façades sont propres et semblent avoir été rénovées (photos 1,6, 8). Quelques pignons attestent de la rénovation (photos 5, 6, 9). A l'intérieur de l'îlot, les garages donnent une apparence de moins bonne qualité (photo 7). Les façades des maisons de ville au cœur de l'îlot donnant sur la rue de la Convention se différencient des autres bâtiments. Elles ont un aspect moins soigné (photos 3, 4). Enfin, l'esthétique du bâtiment du pôle petite enfance, avec son architecture moderne se détache du reste du bâti. Sa position confère une vision esthétique à l'îlot (photos 2 et 2bis).
L'état des parties communes est relativement bon malgré une impression de saleté.

Fig n°76 -Etat du bâti (Sources : relevés de terrain)

Schéma
N
Réalisation : Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

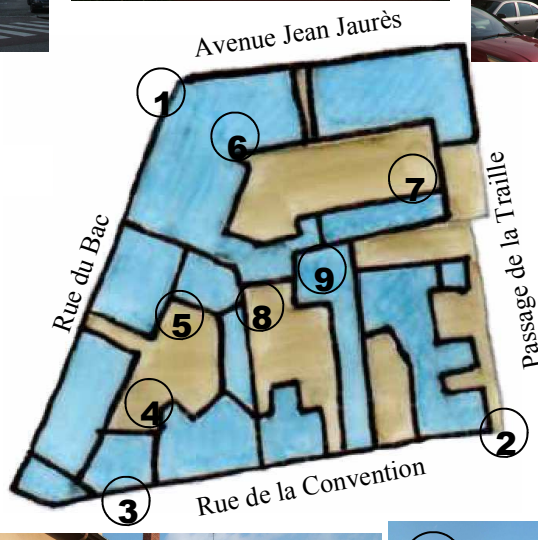

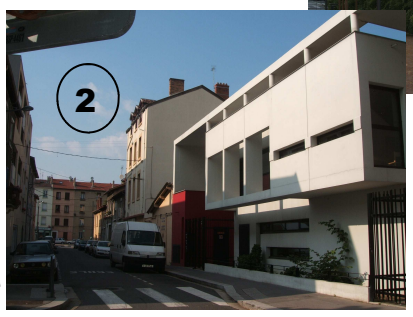

Compte tenu de la diversité des types de logements dans le quartier et de la disposition du bâti, l'étude de cet îlot ne peut pas être généralisée à l'ensemble des îlots d'habitation du quartier de la Saulaie. Le bâti des berges de l'Yzeron , les « Manginis », n'adoptent pas du tout la même configuration et il en est de même pour les habitations plus récentes.

L'analyse de cet îlot nous permet de mieux appréhender le bâti ancien du coeur du quartier de la Saulaie. Il faut noter son état et ses atouts. Les cours intérieures sont de réelles opportunités. Dans l'îlot étudié, elles ont une vocation de stationnement mais en ce qui concerne les autres îlots du cœur du quartier, ces cours sont plus restreintes et n'ont pas cette utilité. Elles permettent d'aérer le tissu bâti. Cependant leurs potentiels ne sont pas utilisés au maximum.

L'analyse du bâti de l'îlot est utile pour cibler les enjeux de réhabilitation des constructions des berges de L'Yzeron. En effet la période des constructions est la même. Le bon état de l'extérieur du bâti de l'îlot a été permis par la requalification de façades. Les constructions des bords de l'Yzeron ont été moins bien entretenues, cependant leur aspect extérieur pourraient être amélioré de façon positive de la même façon que pour l'îlot. C'est le cas pour l'immeuble du 45 bis rue Pierre Sémard dont la façade a été rénovée. Des balcons ont été ajoutés sur le pignon de façon originale lui donnant une touche moderne tout en gardant son style d'origine.

Pour ce qui est de l'intérieur des habitations, une étude plus approfondie sera menée par la suite.

Photo n° 84: 45 bis rue Pierre Sémard

4.3. … mais des dynamiques récentes d'amélioration de l'habitat

4.3.1. Étude de quatre logements de typologies différentes : et si des leviers contre la vétusté apparaissaient ...

Chacun de ces immeubles a été choisi par rapport à la typologie établie au début de l'analyse. Il s'agit d'un immeuble « Manginis » (54 rue Jean Jaurès), de deux immeubles de quartier ancien (71 rue Pierre Sémard le long de l'Yzeron et le 22 Avenue Jean Jaurès au cœur du quartier) et une construction récente (2004). Cette étude permettra de « rentrer dans les immeubles », d'en apprécier leur état et d'étudier leur fonctionnement.

Le choix du 71 rue Pierre Sémard repose sur le fait qu'il a été étudié dans la dernière étude d'habitat en vue d'une OPAH RU. Le constat de l'étude d'habitat et les propositions de restructuration complète nous ont poussé à faire ce choix. Cependant, notre niveau d'appréciation du bâti, bien qu'il ne soit pas celui d'un professionnel, repose ici sur des éléments comparatifs entre des immeubles présentant des éléments d'indécence et de vétusté. Notre regard ne se fige donc pas sur les conclusions de l'étude d'OPAH RU afin de réaliser notre propre constat sur le bâti du quartier de la Saulaie.

L'étude de ces quatre logements s'effectue sous forme de fiches logement descriptives afin d'en apprécier les atouts et les faiblesses.

Fiche n°1 : 22 Avenue Jean Jaurès

Façade Est

Fig n°76 -Immeubles étudiés (Source : relevés de terrain)

Fiche n°2 : Logements neufs longeant la rue de la Convention

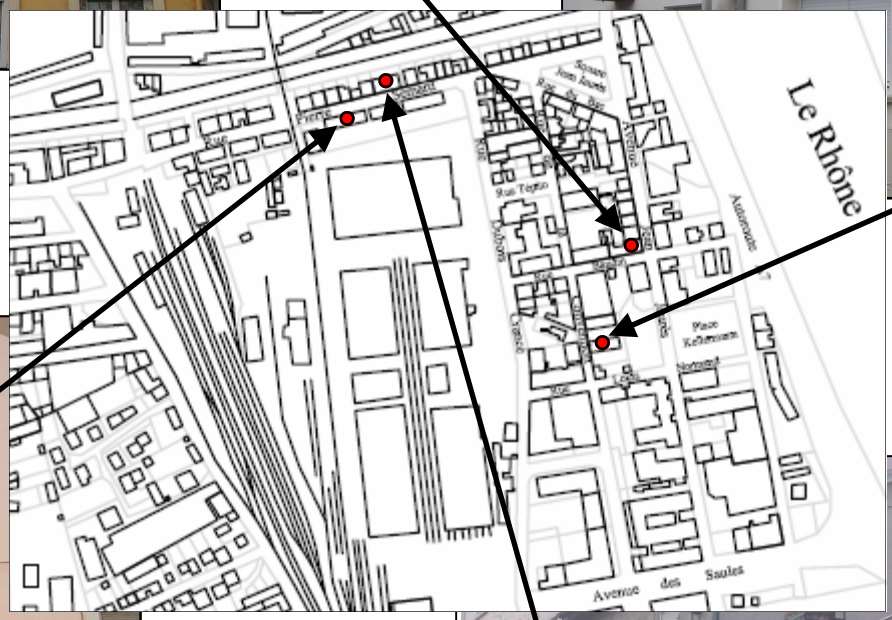

Fiche n°3 : 54 rue Jean Jaurès

Fiche n° 4 : 71 rue Pierre Sémard

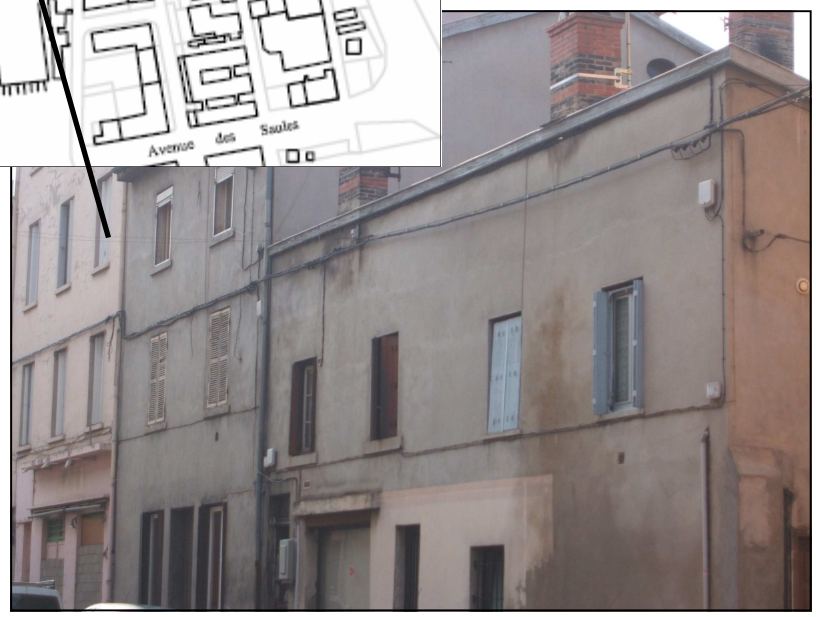

ADRESSE	22 AVENUE JEAN JAURÈS
N° de parcelle	105
Surface de parcelle	336m²
Occupation	RDC = commerce fermé, local de la mairie
	Etages = logements
Habitants	P.Nsaka, S.Betraoui, J.Barnot, L.Habert, N.Korchi, JL.Meynier, E.Jebabli, A.Benmati, M.Lebghi, D.Pianna, J.Couvert, G.Bertrand, C.Ostanza, K.Lingungu, Kamdandur, local information, et deux inconnus.

Plan masse :

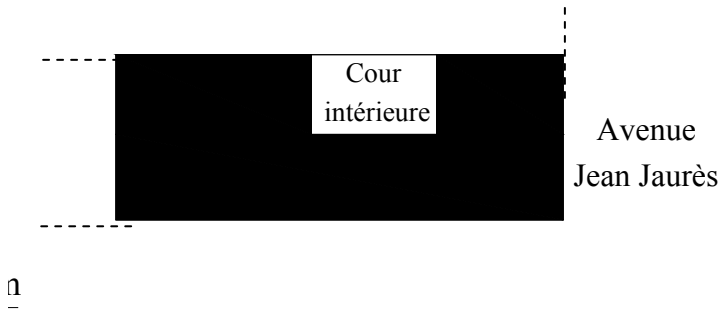

Façade Est

Façade Ouest

Etude de l'état extérieur :

-Nombre de niveaux = R + 3 avec combles aménagés
-Statut du bâti = copropriété
-Rapport à la rue = commerce vacant, 4 portes, fenêtres, aligné à la rue dans l'angle de la rue Jean Jaurès et de la rue Baudin.
-Toit = à faible pente, en tuile, en harmonie avec les bâtiments de la rue même s'il est légèrement plus grand que les autres. Existence de 4 lucarnes apparentes et d'une corniche.

Coupe longitudinale :

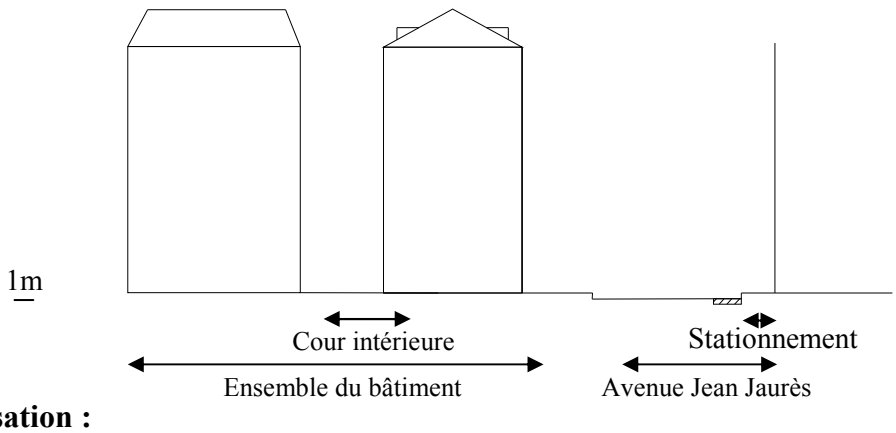

Localisation de la coupe

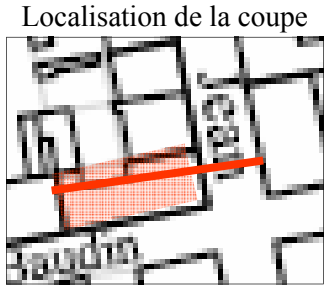

Localisation :

Étude globale des façades :

-Sur toutes les faces du bâti = bon état, façades de couleur vive, jaune.
Un appartement vacant au rez-de-chaussée donne un aspect de saleté.

Façade Sud

Intérêt urbain, architectural :

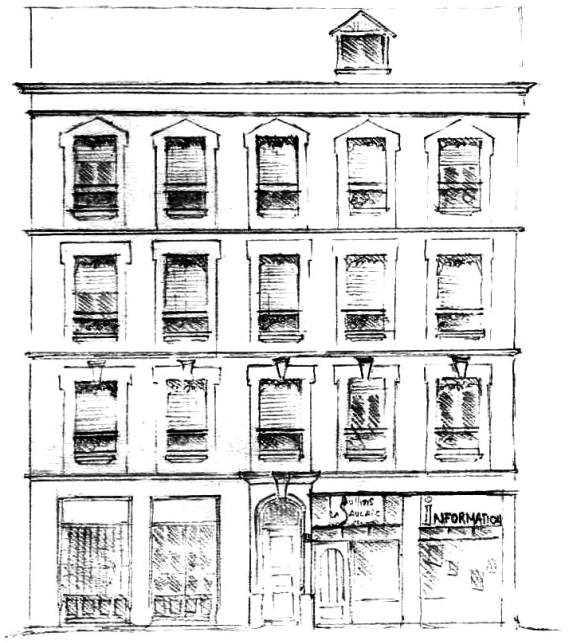

-Place dans la trame de la rue = au coin de la rue Jean Jaurès et de la rue Bodin.
-5 travées au niveau de la façade donnant sur la rue Jean Jaurès.
-Fenêtres = l'encadrement des fenêtres est de différentes formes pour chaque étage, les volets sont soit en bois soit en pvc.
-Porte avec encadrement original
-Etages séparés par des bordures possédant des pics à pigeons.
-Garde corps en fer forgé à toutes les fenêtres.

Fig n°78-Détails de façade (Sources : relevés de terrain)

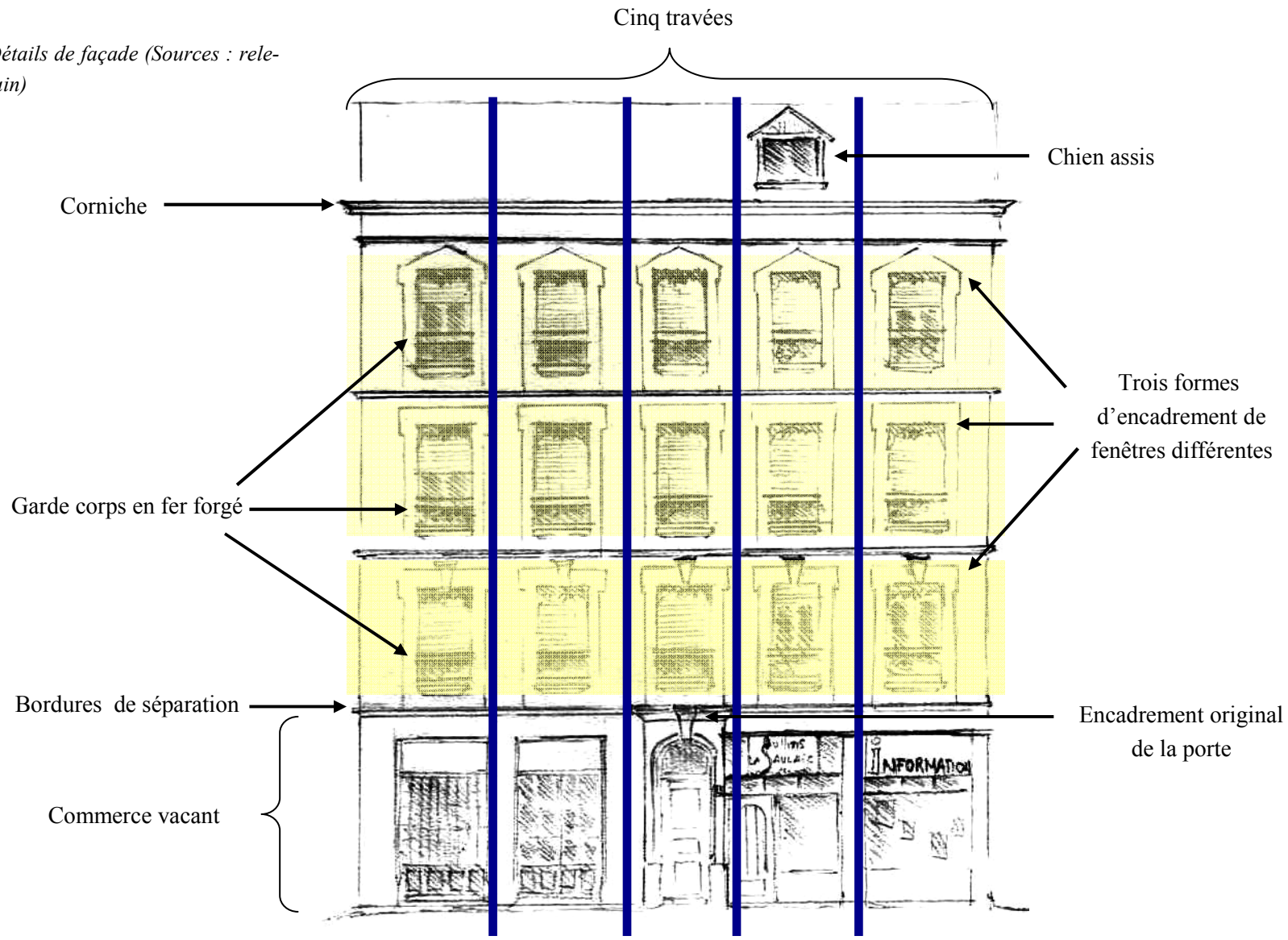

Etude de l'intérieur :

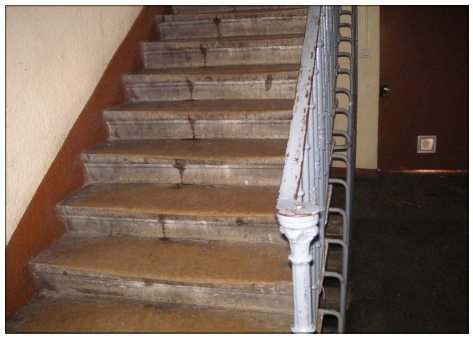

Cage d'escalier

-Nombre de logements = 18 dont deux vacants, 4 appartements par pallier et deux au dernier étage
-État des parties communes (cage d'escalier) = état moyen. Escalier en pierre, escalier en bois au dernier étage
-État général = moyen
-Vacance = 1 appartement au rez-de-chaussée
-Électricité = vétuste (compteurs dégradés apparents)
-Cave très vétuste et non utilisée
-Cour intérieure (48m² environ)

Cave

Cours intérieure

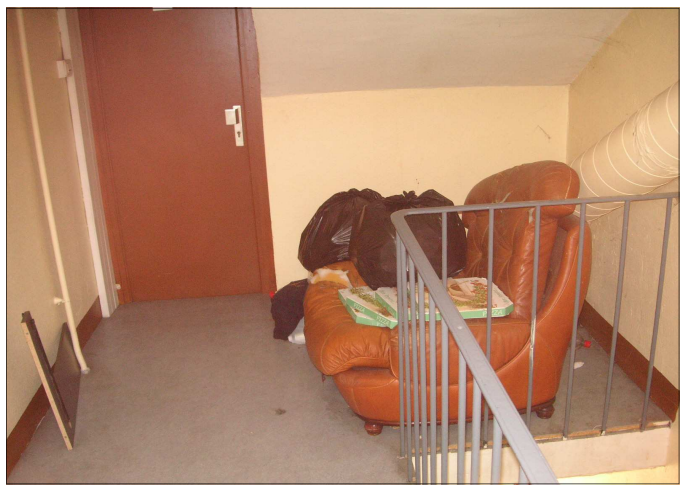

encombrants et détritus

Photo n° 85: étude de l'intérieur
Source : relevé personnel

Exemple d'un appartement au rez-de-chaussée :

-Configuration de l'appartement = studio avec mezzanine
-Surface =30 m²
-Nombre d'habitants = 2

Remarques :

-Un appartement avec un avis de fermeture d'eau au 21/05/07

Conclusion :

Cette immeuble de cœur de quartier ne comporte pas d'élément vétuste d'aspect extérieur. Au contraire, il présente de nombreux atouts architecturaux. Seul le commerce vacant au rez-de-chaussée pourrait donner un aspect négatif à l'immeuble. L'état intérieur est plus discutable. En effet, la cave en sous sol est lugubre, sale, vétuste et même dangereuse par l'absence de lumière. Les étages ne présentent pas d'intérêt particulier même si les parties communes sont claires et aérées. L'intérieur des appartements aux étages n'ayant pas été visité nous ne pouvons pas tirer de conclusion. Cependant, un logement au rez-de-chaussée décrit de bonnes conditions d'accessibilité et de configuration par la présence d'une cour interne. Cette dernière n'est pas utilisée à sa juste valeur et pourrait être mise en valeur.

Fiche n°2 : Rue de la Convention

ADRESSE	RUE DE LA CONVENTION
N° de parcelle	214
Surface de parcelle	152 m²
Occupation	RDC = cuisine, salle à manger, toilettes
	Etages = chambres
Propriétaire	Bailleur privé : ALLIADE

Plan masse :

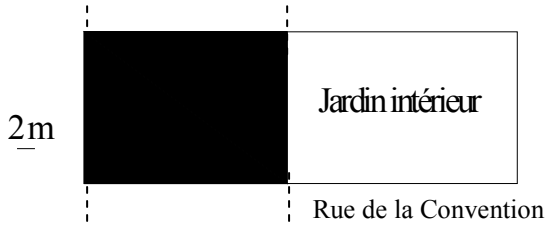

Façade donnant sur cour

Etude de l'état extérieur :

-Nombre de corps de bâtiment = 1
-Nombre de niveaux = R + 1
-Statut du bâti = logement social, unipropriété
-Rapport à la rue = en léger retrait
-Toit = tuiles orange, pente égale à celle du bâti environnant, présence d'une gouttière
-Stationnement aux pieds du bâtiment

Rue devant l'habitat étudié

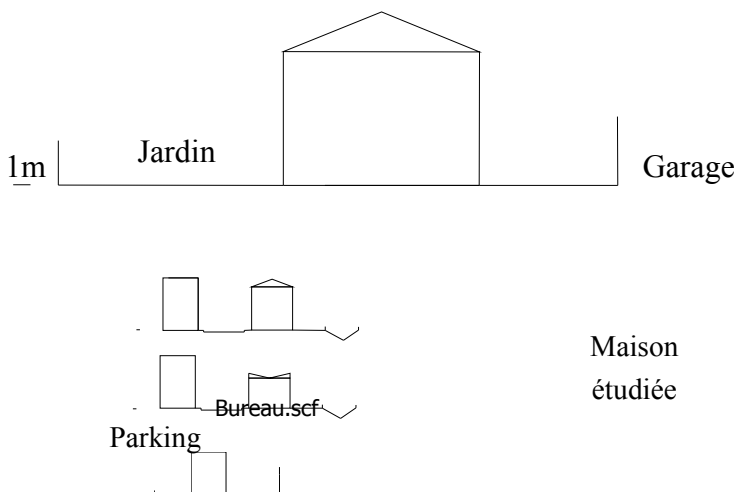

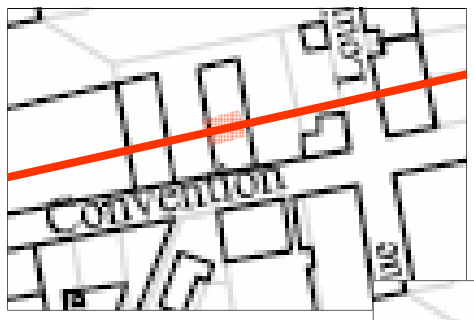

Localisation des coupes

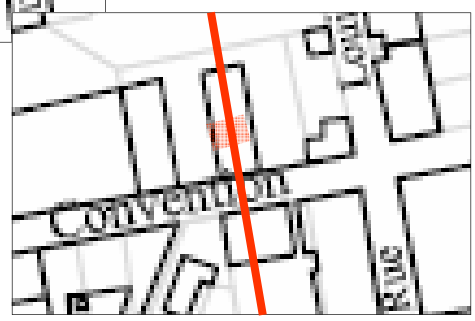

Localisation :

N

Étude globale des façades :

-Sur toutes les faces = bon état, deux couleurs : blanc et rouille

Façade Nord

Façade Sud

Photos n°85: étude des facades (Sources : relevés personnels)

Intérêt urbain, architectural :

-Place dans la trame de la rue = bâti situé face à la place Kellermann
-Rez-de-chaussée = une ouverture conséquente en ce qui concerne la fenêtre de la cuisine, une porte avec un porche en porte à faux. Matériaux en PVC.
-Étage = 2 fenêtres encadrées avec des rebords et des gardes corps simples (composés de deux tiges en fer).
-Présence d'un jardin
-Maison mitoyenne par ses deux extrémités
-Architecture contemporaine mais qui ne dénote pas dans le quartier

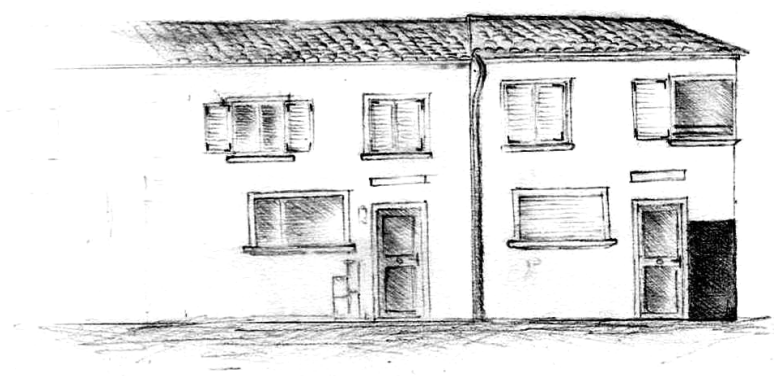

Fig n°79 -Détail de façade (Sources : relevés de terrain)

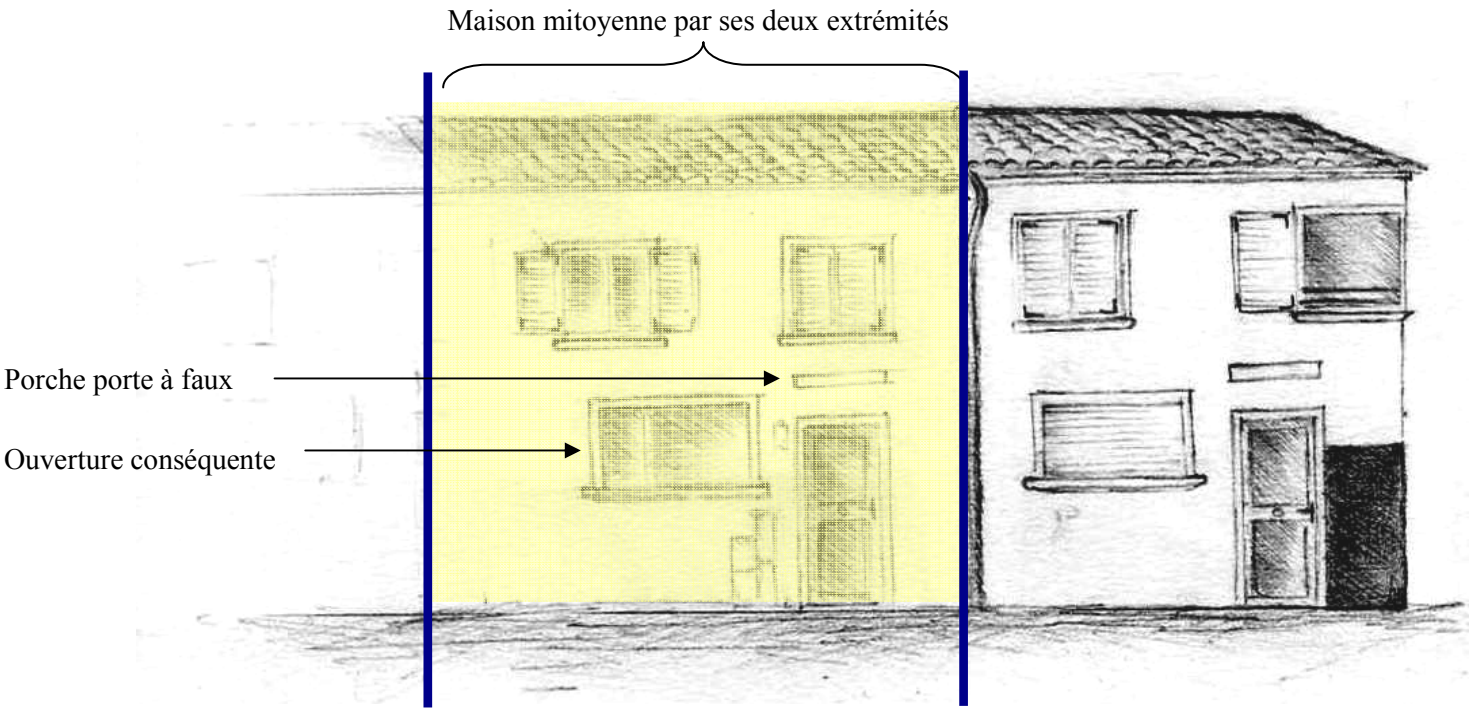

Étude de l'intérieur :

-Configuration = T5
-Surface = 120 m²
-Nombre d'habitants = 4
-État général = neuf
-Tout confort (électricité, eau courante, toilettes, chauffage individuel)

Age de l'immeuble :

-Construction récente (2004)

Remarques :

-Maison qui fait partie d'un îlot de 13 habitations
-Bonne relation de voisinage avec les maisons mitoyennes
-Nouveaux locataires depuis mars 2007
-Prix du loyer = 850 euros par mois

Conclusion :

Ce logement récent se présente sous la forme d'une maison de ville en R+1. Cette configuration est atypique dans le quartier de la Saulaie puisque le nombre de maisons de ville y est peu important. Cette construction est donc visible en terme de configuration mais aussi en terme d'architecture. Les éléments architecturaux sont en grande partie différents des constructions alentours. Cependant la maison s'intègre bien dans le paysage urbain. La présence d'un jardin témoigne du souci d'un espace privé agréable qui peut servir de détente ou de jeux.
La présence de ce type de bâti à la Saulaie marque aussi une tendance de renouvellement du bâti. L'apparition de cette nouvelle forme de construction ouvre la voie d'un changement possible en terme de bâti. Cette dynamique n'est pas encore véritablement affirmée puisque nulle part ailleurs n'a été observé ce type de bâti (même en chantier). Ainsi, on pourrait imaginer une étendue de ces constructions si une politique de renouvellement était appliquée sur le quartier (démolition/reconstruction).

ADRESSE	54 RUE PIERRE SÉMARD
N° de parcelle	33
Surface de parcelle	152 m²
Occupation	RDC = logements
	Etages = logements
Habitants	B. Carrier, C. Sabatier (propriétaires) / G. Chazal, Seghier / Kasmi, M. Raphat, V. Plantier / C. Garon, Rassoued, P. Dhimoila / Cocoustas / un appartement vacant

Plan masse :

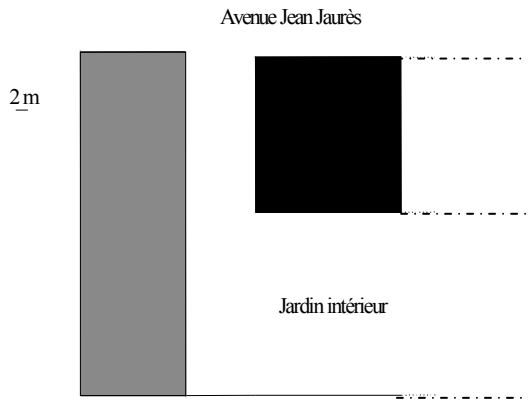

cours internes

Fig n°80: Etude des Manginis(Sources : relevés personnels)

Caractéristiques générales :

- Nombre de corps de bâtiment = 1
- Nombre de niveaux = R + 3
- Nombre de travées = 3
- Statut du bâti = copropriété
- Rapport à la rue = absence de commerces, aligné à la rue
- Toit avec corniche
- Présence d'un digicode

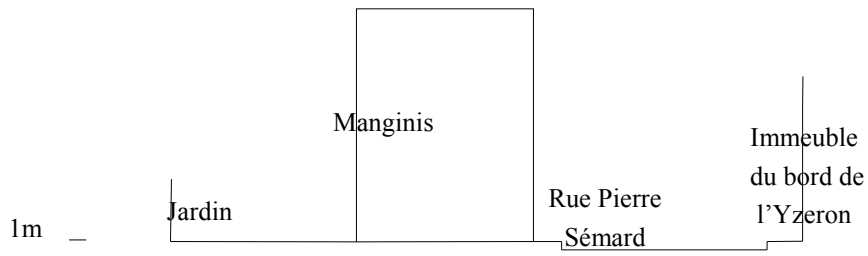

Localisation de la coupe

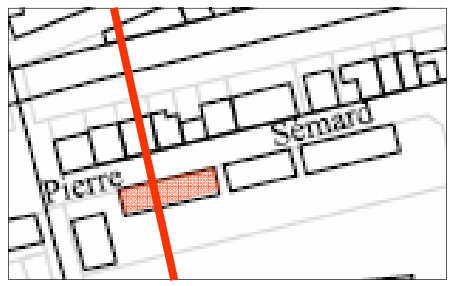

Localisation :

Étude globale des façades :

- Bon état général
- État de la façade nord (rue P. Sémard) = bon (peinture refaite, 3 couleurs différentes), le rez-de-chaussée est en moins bon état (peinture dégradée)
- État de la façade sud = bon
- État des pignons = bon

Façade Sud

Façade Nord

Intérêt urbain, architectural :

- Place dans la trame de la rue = situation actuelle proche gare : sur un axe principal (rue Pierre Sémard)
situation future : emplacement stratégique avec l'arrivée du métro

- Ouvertures :

Fenêtres = toutes rectangulaires mais il existe des différences entre celles du rez-de-chaussée et celles des étages.

Façade Nord au niveau des étages = embrasures des fenêtres avec des gardes corps en fer forgé, présence de volets en bois ou roulant.

Façade Nord au niveau du rez-de-chaussée = embrasures des fenêtres plus larges que celles de l'étage, absence de garde corps, présence de volets en bois, porte encadrée. Rez-de-chaussée traité avec 1 bossage continu en table.

Façade Sud = décalage des fenêtres, présence d'une travée qui correspond à la cage d'escalier, présence de volets coulants, huisseries majoritairement en bois. Crépi de 3 couleurs (une par étage)

-Toit avec corniche

Fig n°81-Détail de façade (Sources : relevés de terrain)

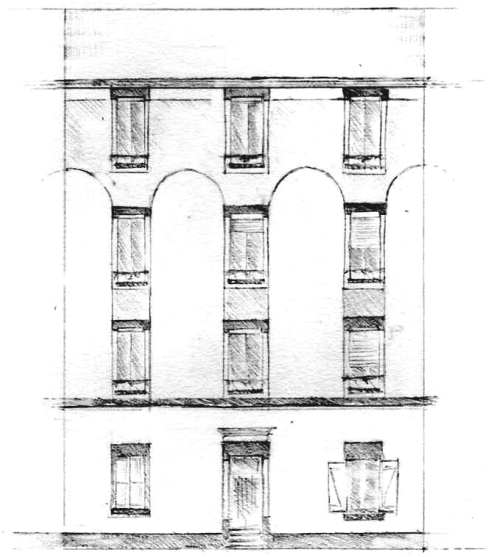

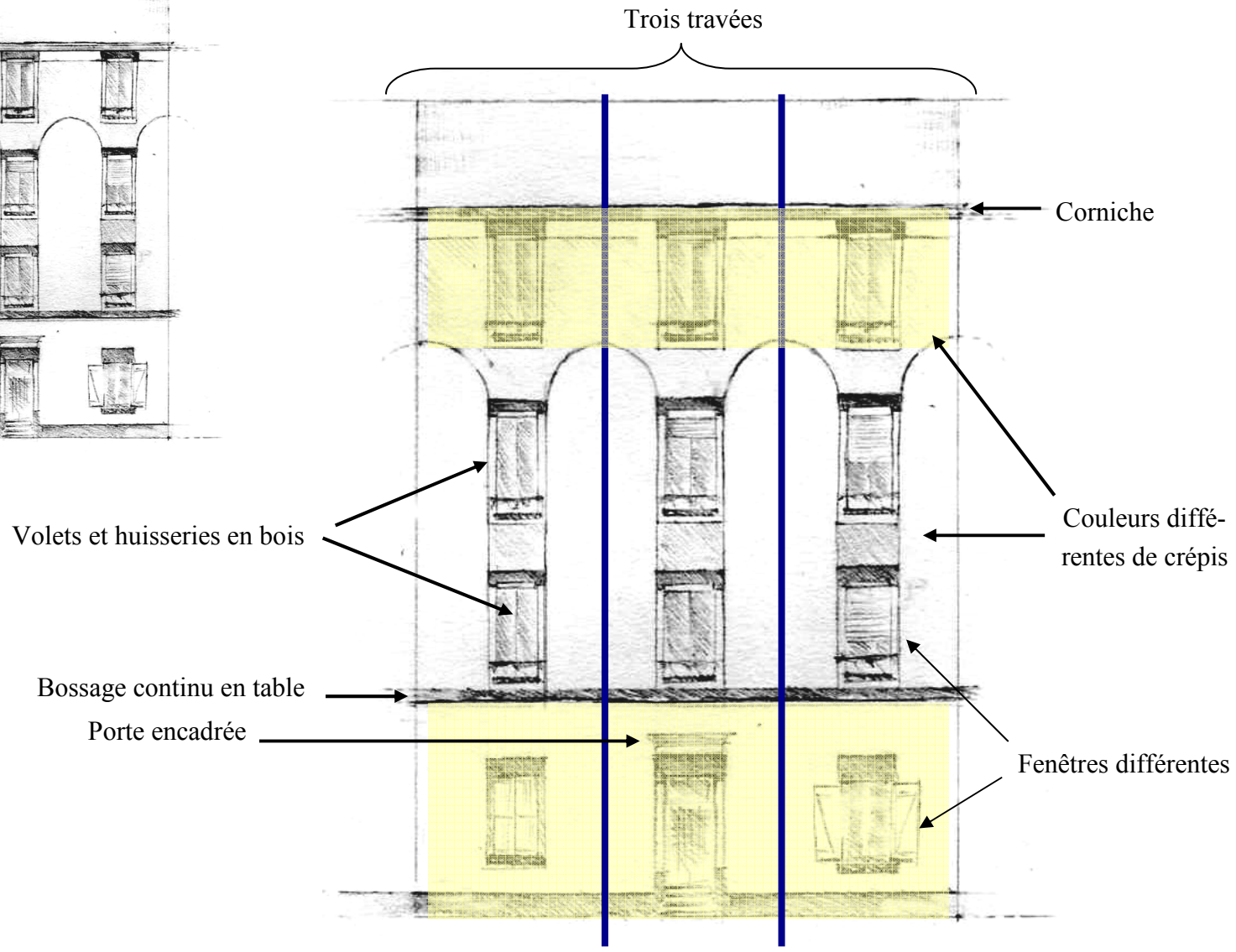

Étude de l'intérieur :

- Nombre de logements = 8
- État des parties communes (cage d'escalier) = bon au Rez-de-chaussée, moyen à l'étage
- État général = bon
- Vacance = un appartement
- Électricité = état moyen
- Salle de bain = absente à l'origine
- Toilettes = présents mais à l'origine elles étaient sur le pallier
- Parties communes : escalier simple, cours avec séchoirs, anciens puits
- Caves individuelles

Ancien puits

Cave

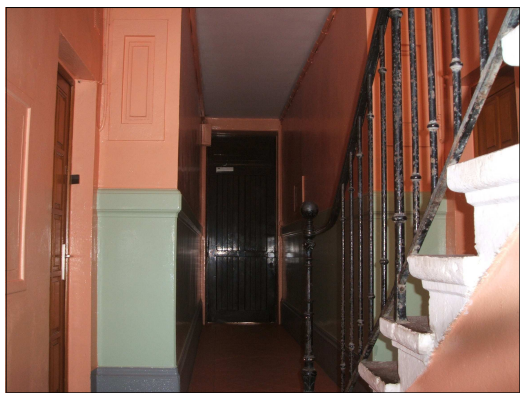

Cage d'escalier

Exemple d'un logement :

-Configuration de l'appartement = T2
-Surface de l'appartement = 50 m² environ
-Nombre d'habitants = 2

Y a-t-il déjà eu une requalification de l'immeuble ?

-Age de l'immeuble = entre 1841 et 1914
-Date de requalification = OPAH 2000 (pour la façade, subventions pour les propriétaires désirant changer leurs fenêtres)

Conclusion :

Tout d'abord cet immeuble « Manginis » affiche l'occupation par le passé des cheminots. Il représente un vestige physique de l'activité industrielle des chemins de fer. En ce sens, le bâtiment en lui-même est un atout et une richesse pour le quartier puisqu'il marque sa mémoire. Les éléments architecturaux sont nombreux en façade. On remarque aussi un entretien du bâti par rapport à l'aspect extérieur. La configuration interne des logements peut avoir garder des traces des conditions de vie des cheminots (par exemple l'ajout d'une salle de bain exiguë inexistante à l'époque dans l'appartement). La cour interne à la copropriété est elle aussi une trace des habitudes de vie des cheminots. Les anciens puits où l'on pouvait se fournir en eau sont toujours présents. Cet espace de verdure décrit un lieu de vie agréable coupé de la circulation de la rue Pierre Sémard.
Les « manginis» représentent donc le passé du quartier et sont à préserver dans le paysage bâti.
Il faut signaler que cette immeuble a été classé comme étant en moyen état et comme présentant des signes de vétusté dans l'étude d'habitat en vue d'une OPAH RU (décembre 2005). Nos observations ne nous ont apporté aucun signe de vétusté grave. Etant donné que la visite de la totalité des appartements n'a pas été effectuée, nous ne pouvons pas réellement nier la réalité de ces faits...

ADRESSE	71 RUE PIERRE SÉMARD
N° de parcelle	26
Surface de parcelle	514 m²
Occupation	RDC = logements
	Etages = logements
Habitants	Ouerchi, J-P Garnica, A Saccuci, Mustafa Ocal, Chaou Sahaoui, Getari, R Gravier, Naju

Plan masse :

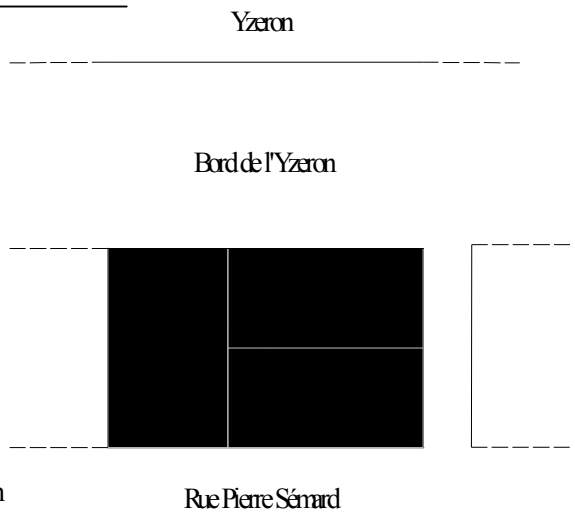

façades dégradées

Étude de l'état extérieur :

-Nombre de corps de bâtiments = 2
-Nombre de niveaux = R +1et R+ 2
-Statut du bâti = copropriété
-Rapport à la rue = aligné à la rue
-Etat du bâti = aspect délabré

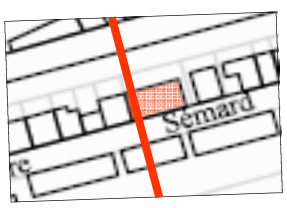

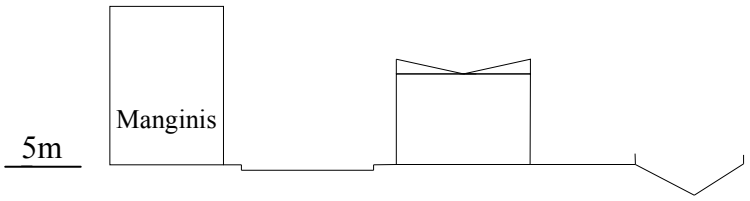

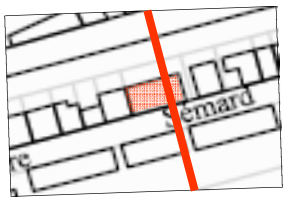

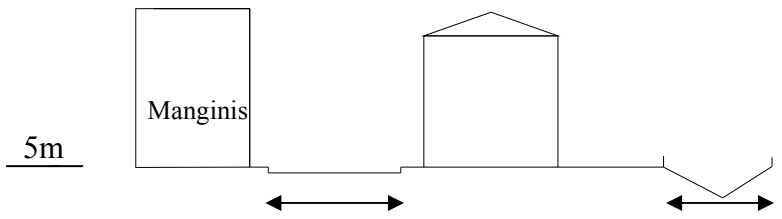

Localisation :

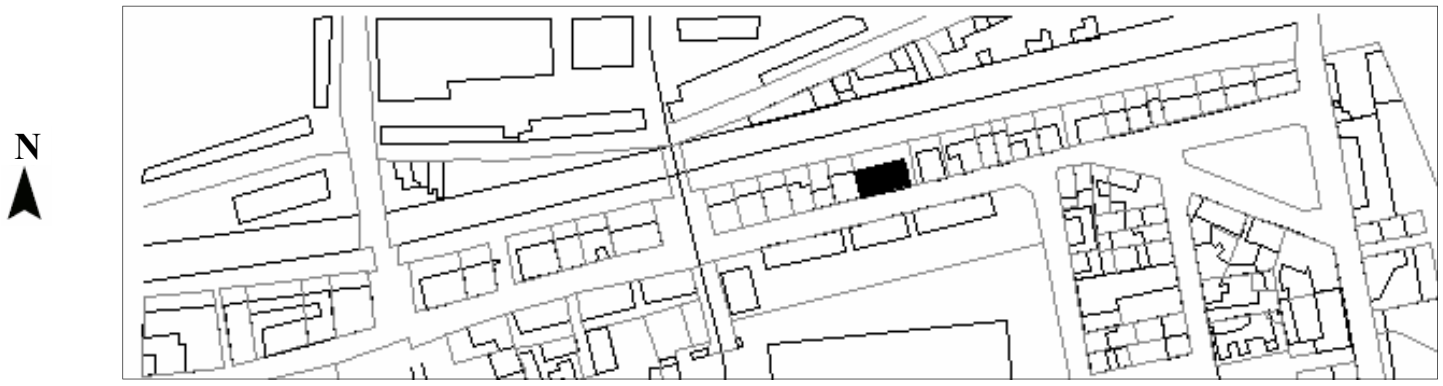

Étude globale des façades :

- Façade Nord = aspect délabré, nombreux fils électriques apparents
- Façade Sud = l'état n'est pas aussi dégradé par rapport au bâti alentour, un plan de façade.
- Pignon = état moyen, donnant sur une liaison transversale entre la rue Pierre Sémard et les bords de l'Yzeron.

Intérêt urbain, architectural :

- Façades = Chaque étage présente des ouvertures différentes, pas d'homogénéité, crépi vieilli.
- Ouvertures = fenêtres non encadrées, non alignées, absence de gardes corps, présence de bordure sous les fenêtres, trois types de volets (en bois, roulant en PVC, en acier). Une porte principale encadrée, devanture commerciale fermée sur la partie droite de la construction. Un accès bloqué sur les bords de l'Yzeron.
- Rez-de-chaussée plus haut au niveau du premier corps de bâtiment, étages de différentes hauteurs.

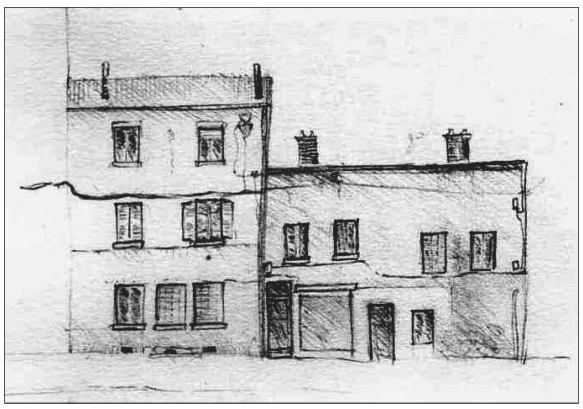

Fig n°82 -Détails de façades (Sources : relevés personnels)

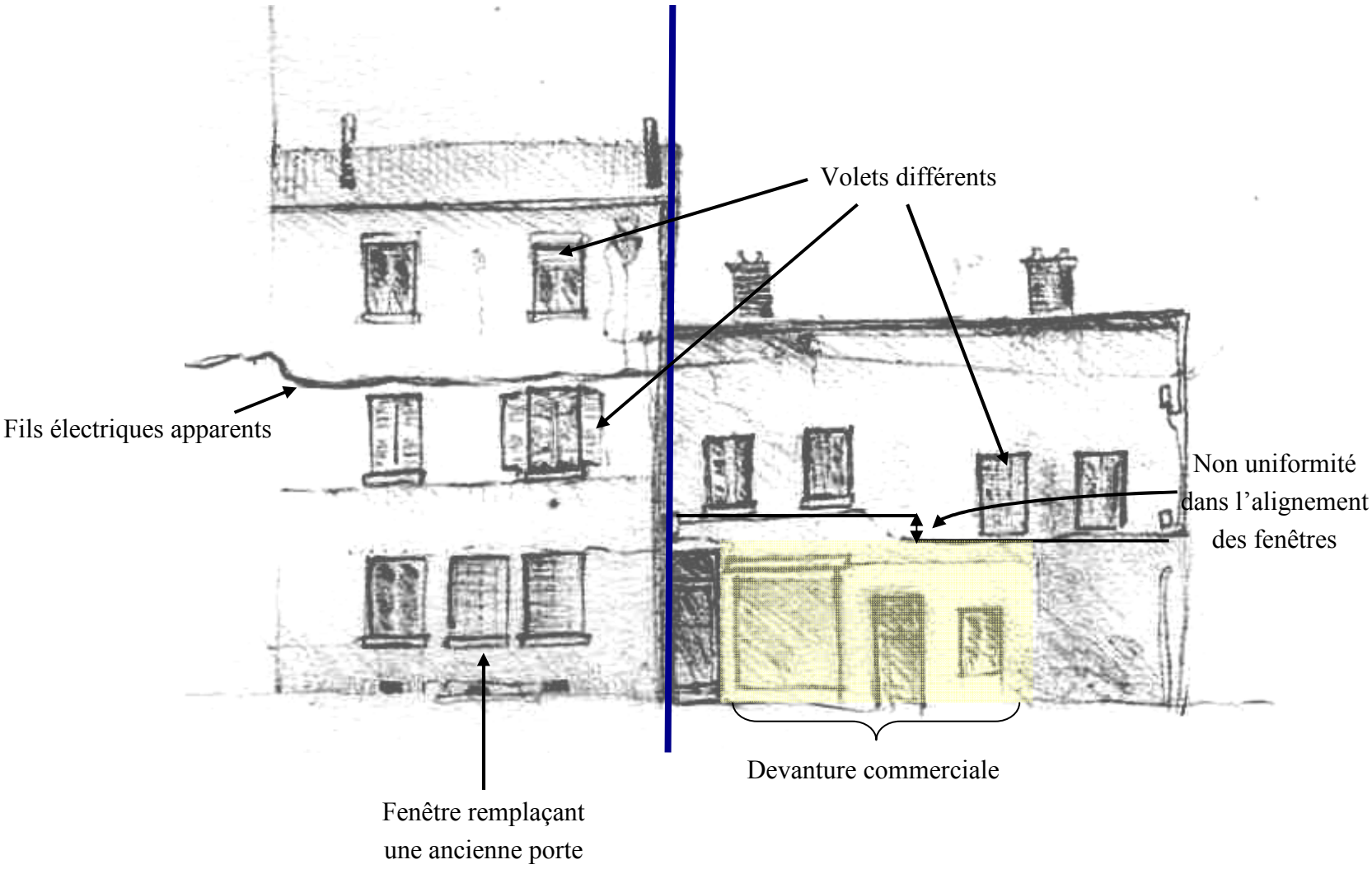

Étude de l'intérieur :

- Nombre de logements = 7
- État des parties communes = cage d'escalier sombre, présence d'encombrants dans la cave, au rez-de-chaussée. Déchets dans les étages. Combles délabrés, sombres, sales et encombrés.
- Vacance = 1
- Électricité = prise électrique vandalisée

Les combles

Fig n°83 -Points faibles et atouts

L'accès à la cave

Les combles

La verrière

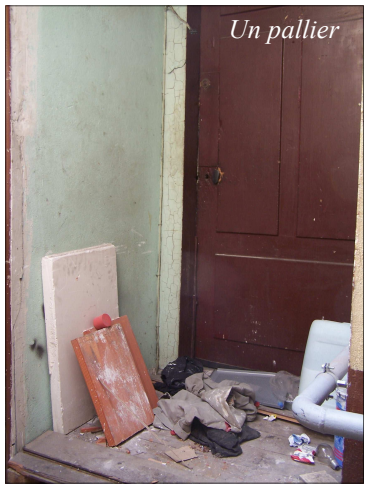

- Atouts architecturaux visibles de l'intérieur : présence d'un œil de bœuf au niveau des combles, grande ouverture sur le pignon

Exemple d'un appartement au rez-de-chaussée :

- Configuration de l'appartement = F3
- Surface de l'appartement = 80 m² environ
- Nombre d'habitants = 4

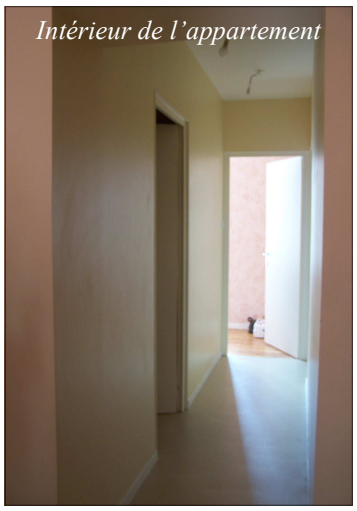

Conclusion :

Cet immeuble fait parti des immeubles tests de l'étude d'habitat en vue d'une OPAH RU (décembre 2005). Nos observations démontrent que la construction présente un aspect extérieur délabré sur toutes les façades. De même, les parties communes comme la cave, les escaliers, les combles ne sont pas entretenus et relativement sales avec la présence de déchets et de quelques encombrants. Cependant l'état de l'appartement du rez-de-chaussée surprend compte tenu de l'état général de l'immeuble. Ce dernier a été totalement rénové récemment et offre un agréable confort.
Alors que l'étude d'habitat en vue de l'OPAH RU préconisait une restructuration complète de l'immeuble, le propriétaire privé a pris l'initiative de rénover lui-même son appartement. Cet exemple souligne un dynamisme privé qui s'accélère dans le quartier. En effet, de nombreux travaux de rénovation ont été observés.

Conclusion générale sur les immeubles étudiés :

Les fiches immeubles montrent d'une part la diversité de logements dans le quartier de la Saulaie et d'autre part soulignent des enjeux de requalification.
De la maison de ville à la copropriété, les bâtis présentent tous des éléments architecturaux. Ces atouts mettent en évidence des potentialités à exploiter.
L'état du bâti en général est moyen. Les habitations en bordure d'Yzeron peuvent présenter des situations d'habitat indigne (pas de mise aux normes électriques, problème d'isolation). Mais un aspect délabré en façade n'est pas toujours synonyme de vétusté interne au bâtiment comme nous l'a démontré l'appartement du rez-de-chaussée du 71 rue Pierre Sémard. Ainsi, les problèmes d'encombrants, de saleté, de dégradations semblent être dus à un manque d'entretien des habitants et des propriétaires.
En prenant en compte l'état actuel du bâti, une réhabilitation du bâti pourrait être envisageable. C'est un investissement lourd mais qui aurait pour but de mettre en valeur les éléments architecturaux. L'exemple du 71 rue Pierre Sémard montre un autre type de levier pour la lutte contre la vétusté qui commence à se développer : les initiatives privées.

4.3.2 Des indices de dynamiques privées, une tendance qui se généralisera?

L'étude d'habitat en vue d'une OPAH RU (décembre 2005, cf annexes: fiche projet n°2 OPAH RU) fait état d'obstacles au niveau du bâti. Les propriétaires sont difficiles à mobiliser et leurs capacités d'investissements sont limités. Cependant, le quartier fait l'objet d'une évolution. On observe une dynamique discrète de rénovation privée surtout sur le nord du quartier de la Saulaie, là où le parc est le plus dégradé. Ainsi, un commerce rue Pierre Sémard est né : « le placard rose » (photo n°1) et des camions de chantier stationnent dans la rue (photo n°2). De l'autre côté de l'Yzeron, rue Gabriel Péri, un immeuble est totalement réhabilité pendant la durée de notre stage, s'offrant de nouvelles ouvertures en PVC (photo n°3). Au même endroit, un homme tente d'améliorer sa façade (photo n°4).

Fig n°84 -Des indices de dynamique privée

Photo n°1

Photo n°2

Photo n°3

Photo n°5

Cette dynamique privée n'est pas généralisable à l'ensemble du bâti du quartier. Cependant, la multiplication de ces initiatives est peut être le début d'un dynamisme global qui pourrait s'expliquer par l'enjeu de développement du quartier de la Saulaie.
Cette dynamique privée est-elle réellement possible compte tenu du profil social des habitants et des pratiques de certains propriétaires dont les intérêts financiers passent avant le bien être social? En effet, des données sociales ont révélé qu'un logement sur trois présentait un surpeuplement relatif. Ce surpeuplement pourrait être synonyme d'une impossibilité financière à loger une famille nombreuse dans un logement plus grand. D'autres indices démontrent des difficultés financières comme les fermetures d'eau, l'expulsion de la rue Pierre Sémard...
En ce qui concerne les propriétaires, certains d'entre eux sont décrits comme étant des marchands de sommeil. Ils profitent de la situation des sans papiers ou des personnes en difficulté pour faire augmenter les prix alors que les conditions de vie sont indécentes. Les informations recueillies sur la localisation des marchands de sommeil témoignent de leur présence au niveau de l'îlot adjacent à la rue Gabriel Péri et à l'extrémité Sud du quartier, îlot qui n'est du reste pas inclu au périmètre ZRU, mais qui présente un état déplorable.
Le cas des propriétaires absents est aussi une problématique qui fait obstacle à une amélioration du bâti.

Immeuble de l'îlot de l'extrémité sud du quartier de la Saulaie

Tous ces cas, conduisent au blocage de plusieurs immeubles. Ainsi, le phénomène de dynamisme privé en matière de rénovation de l'habitat pourrait procéder à un déblocage des immeubles. Ce déblocage peut être du à une prise de conscience de l'insalubrité ou à des enjeux de développement du quartier de la Saulaie (arrivée du métro). Si cette dernière tendance est réellement la cause de ces dynamismes privés, l'intérêt des propriétaires grandira et l'état général du bâti devrait s'améliorer.

Fig n°85 -De l'habitat dégradé isolé

4. Le bâti hérité de l'histoire de La Saulaie : un tissu inattendu pour un quartier politique de la ville

4.4. Bilan, enjeux de requalification de l'habitat

Le bâti du quartier de la Saulaie est ancien de façon générale. Les habitations des bordures d'Yzeron présentent en effet des éléments vieillissants et parfois même vétustes (constructions non aux normes). On met ainsi très souvent en évidence une corrélation entre l'âge du bâti et son état. Cependant, le bâti dans son ensemble est homogène en terme de hauteur et forme une unité agréable au cœur du quartier.

Le constat d'un habitat dégradé sur le quartier pose la question des outils de réhabilitation du bâti. Les observations menées montrent une typologie d'habitat atypique pour un quartier inscrit en politique de la ville. En effet, il ne s'agit pas de grands ensembles mais plutôt d'un quartier d'habitat ancien qui possède une identité de village.
Le quartier de la Saulaie bénéficie actuellement d'une ANRU opération isolée jusqu'en 2010. La configuration du bâti, l'existence de nombreux propriétaires privés et le caractère d'habitat identitaire chargé d'histoire sont des raisons pour lesquelles l'outil ANRU peut être remis en question. Les opérations effectuées dans le cadre de l'ANRU impliquent le plus souvent la démolition reconstruction. Il est certes nécessaire d'engager certaines démolitions de bâti très dégradé dans le quartier. Mais l'on s'aperçoit qu'un élan de rénovation privée des appartements est apparu sur le quartier. Cette dynamique privée concerne des logements en mauvais état général mais qui après la rénovation offre des logements convenables et décents. Ces observations posent la question des démolitions systématiques. En effet, pourquoi démolir un immeuble présentant un aspect extérieur médiocre alors qu'il est refait à neuf de l'intérieur?
De plus, si l'on compare certaines façades d'immeuble du quartier de la Saulaie avec quelques immeubles du centre ville d'Oullins, on retrouve des éléments semblables de dégradation.

Fig n°86 -Des immeubles dégradés dans le centre ville d'Oullins

Par exemple, cet immeuble situé dans la Grande Rue d'Oullins, artère principale de la ville, est composé de deux parties. La partie gauche est dégradée, en mauvais état. Seul le rez-de-chaussée apparaît propre (commerce). Par contre la partie droite de ce même immeuble a été totalement rénovée et présente un aspect plus agréable. D'une part, cet exemple montre l'existence d'un bâti dégradé dans le centre ville d'Oullins qui pourrait être comparé à celui de la Saulaie. Et d'autre part, cela montre le type d'opération choisi en terme de réhabilitation. Ici, dans la Grande Rue d'Oullins, la rénovation (probablement issue d'une dynamique privée) a été privilégiée. Nous remarquons que la présence de cet immeuble en partie dégradé ne pose pas la question de la démolition... Serait-ce dû à des problèmes de propriétaires ou à sa localisation..?

L'exemple suivant présente des habitations de la Rue de la Sarra, en centre ville. Leur état est déplorable, voire plus qu'à la Saulaie. Si l'on compare ces habitations à celles de la Saulaie, on se demande pourquoi on se focalise réellement sur les problèmes de bâti dégradé à la Saulaie...

Ces comparaisons interrogent quant au type de réhabilitation prévue par l'ANRU sur le quartier de la Saulaie. Il est vrai que les problématiques sociales ne sont pas les mêmes à la Saulaie. Mais encore une fois, ne se focalise-t-on pas trop sur l'urbain pour guérir le social? Les démolitions sont-elles réellement justifiées?

5. La Saulaie,

un quartier classé politique de la ville

Le CUCS hiérarchise les quartiers prioritaires en 3 catégories (définition de l'observatoire des quartiers prioritaires) :

Catégorie 1 :
D'une taille supérieure à 500 logements, ils cumulent des handicaps sociaux et urbains lourds. Ils nécessitent une restructuration urbaine importante et un dispositif social transversal. Un projet de développement social y est engagé ou poursuivi et une maîtrise d'œuvre est mise en place ou maintenue. Des moyens en investissement et en fonction sont affectés sur ces sites.

Catégorie 2 :
Ces quartiers connaissent des difficultés dans l'habitat, l'insertion, le fonctionnement social et la présence de services publics. Ils font l'objet d'un projet social destiné à mobiliser les partenaires sur des objectifs d'amélioration et de qualité de vie et où seront prévues les conditions d'élaboration et d'animation d'un projet, des moyens en investissement et en fonctionnement leur seront affectés après mobilisation prioritaire des crédits de droit commun.

Catégorie 3 :
Ces quartiers connaissent des difficultés sociales et urbaines de moindre importance ou plus ponctuelles. Ils feront l'objet d'actions à titre préventif et d'une veille permettant aux partenaires de suivre leurs évolutions sociales.

5. La Saulaie, un quartier politique de la ville

5.1. La Saulaie, un territoire longtemps désigné comme en difficulté

5.1.1. La Saulaie : un des trois quartiers « politique de la ville » d'Oullins

La Saulaie est l'un des trois quartiers prioritaire d'Oullins.

Carte n°25-Les quartiers politique de la ville à Oullins
Source: plan cadastrale Agence d'urbanisme

Depuis 1994, le quartier de La Saulaie est classé quartier prioritaire : hiérarchisé tout d'abord en catégorie 2 durant la première génération de Contrats de Ville, puis en catégorie 1 avec la refonte des classifications pour le deuxième Contrat de Ville (2000) et le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). La Saulaie est aussi classée en Zone Urbaine Sensible (ZUS) depuis 1996 et, en Zone de Renouvellement Urbain (ZRU) depuis 1997. Depuis plus de 10 ans, La Saulaie est désigné comme un quartier en difficulté et en crise, pour lequel les pouvoirs publics souhaitent appliquer un programme de développement social urbain afin de remédier aux diverses handicaps.

Comme décrit dans le portrait de territoire, notre territoire d'étude est un quartier de typologie mixte : certains éléments du quartier l'inscrivent en « quartier ancien » *(typologie C)* et d'autres, comme les cités Manginis, en typologie « Cité ouvrière » *(typologie B)* *(cf 1.2).*

5.1.2. La Saulaie, un quartier particulier et peu visible

Au cours nos premières visites, le quartier de La Saulaie nous est apparu comme un « village », donc un territoire de petite taille, où tous les habitants se connaissent, calme et sans grave problème. Nos ressentis restaient loin de l'image d'un quartier politique de la ville de catégorie 1 que nous nous en faisions : un quartier constitué de « barres » et « tours » séparées par des « avenues », où les difficultés architecturales reflètent les problèmes sociaux.
Nous avions alors besoin d'éléments de comparaison par rapport à d'autres quartiers politiques de la ville de l'agglomération lyonnaise. C'est pourquoi nous avons visité, non au hasard, trois quartiers bien différents : l'Arsenal/Maisons bleues, la Duchère et les Etats-Unis *(cf pages 145 et 146)*

Par sa petite taille, sa typologie et son organisation, le quartier de la Saulaie apparaît en effet comme un cas à part parmi les autres quartiers « politique de la ville » de l'agglomération Lyonnaise.
On peut donc s'interroger sur la justification de sa classification en catégorie 1.

Reprenons les caractéristiques de la classification des quartiers prioritaires de catégorie 1 (définition de l'observatoire):
« D'une taille supérieure à 500 logements, ils cumulent des handicaps sociaux et urbains lourds. **Ils nécessitent une restructuration urbaine importante** et un dispositif social transversal**.** Un projet de développement social y est engagé ou poursuivi et une maîtrise d'œuvre est mise en place ou maintenue. Des moyens en investissement et en fonction sont affectés sur ces sites. »

De part sa typologie, le quartier de la Saulaie, même si souffrant d'un habitat en partie dégradé, ne paraît pas nécessité d'une intervention lourde de restructuration urbaine.
La classification en catégorie 1 ne se révèle pas justifiable urbanistiquement parlant, peut-être l'est elle socialement ?

Comparons alors les indicateurs sur lesquels s'est appuyée la hiérarchisation (cf tableau indicateurs page):

Fig n° 87-Tableau de comparaison entre des quartiers politique de la ville

Quartier\ Indicateurs	Population 1999 du quartier	Part de la population du quartier dans la population de la commune	Proportion d'ouvrier parmi la population du quartier	Part d'allocataire CAF (au 31/12/2000) parmi la population du quartier	Part d'allocataire à bas revenus parmi la population du quartier	Part des bénéficiaires du RMI parmi la population du quartier (en pourcentage total des actifs)	Taux de chômage parmi la population du quartier (en pourcentage total des actifs)
La Duchère	12 412	26 %	26 %	64 %	27 %	10 %	21 %
L'Arsenal / Maisons bleues	5 603	36 %	33 %	67 %	27 %	14 %	26 %
Etats-Unis	11 421	16 %	21 %	55 %	18 %	7 %	20 %
La Saulaie	1 621	6 %	32 %	68 %	31 %	12 %	24 %

En effet, même si la Saulaie donne l'impression d'un quartier occupé par des populations moins précaires que dans d'autres quartiers, la réalité des chiffres montre que ce n'est pas le cas : les statistiques sont quasiment identiques pour les quartiers de catégorie 1.

La misère est présente mais moins visible à la Saulaie que dans les autres quartiers de typologie « grands ensembles ».

L'urbanisme du quartier de la Saulaie, plus discret que celui des « grands ensembles » rend les difficultés sociales moins perceptibles et le quartier moins visible physiquement.

La Duchère

Fig n°88-La visibilité des quartiers politique de la ville

Vaux-en-Velin

La Saulaie

La Duchère

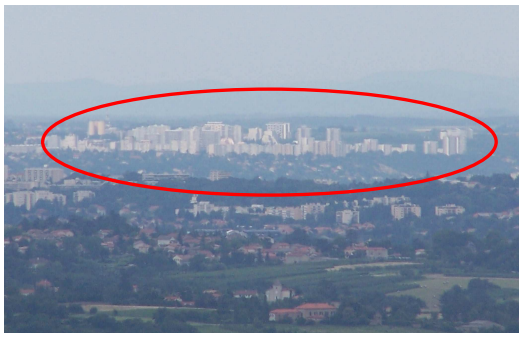

Les Minguettes

Fig n° 89- Les classifications des différents quartiers

Quartier / classification	Quartier prioritaire	ORU	GPV	ZUS	ZRU	ZFU
La Duchère	Catégorie 1	non	oui	oui	oui	oui
L'Arsenal (St Fons)	Catégorie 1	non	non	oui	oui	non
Maisons Bleues / Grandes Terres (St Fons)	Catégorie 1	non	non	non	non	non
Les Clochettes (St Fons)	Catégorie 1	non	non	oui	non	non
Etats-Unis	Catégorie 2	non	non	oui		
La Saulaie	Catégorie 1	non	non	oui	oui	non

5.2. Comment agir sur ce quartier si particulier?

Comment agir sur ce quartier si particulier, classé catégorie 1, ZUS, ZRU et d'une typologie différente des quartiers de « grands ensembles » ?

Des crédits attribués par l'Etat appuient les actions menées dans les quartiers prioritaires et le montant dépend de leur classification et de leur convention.

Comparaison d'actions par rapport aux crédits entre les quartiers « politique de la ville » de St Fons:
Une rue sépare le quartier de l'Arsenal de celui de Maisons Bleues/Grandes Terres, le premier est classé ZUS (et ZRU), l'autre non, alors que les difficultés autant sociales qu'urbaines paraissent aussi fortes. Les moyens de renouvellement urbains sont alors bien plus faibles pour le quartier de Maisons Bleues / Grandes Terres et la moindre demande d'aménagement ou d'équipement est difficilement assouvie.

Crédits pour les quartiers conventionnés avec l'ANRU:
Les sites GPV et ORU (et quelques autres) sont conventionnés avec l'ANRU.
La double contractualisation (avec ANRU et CUCS) permet d'engager des programmes ambitieux de requalification urbaine, économique et sociale. Cela est par exemple le cas pour le quartier de la Duchère.

L'ANRU, serait-il utilisable pour le quartier de La Saulaie ?

Le quartier de la Saulaie bénéficie d'une ANRU en opération isolée, donc il pourrait bénéficier de crédits pour sa requalification. Cependant, l'ANRU a été créée pour les quartiers de grands ensembles en périphérie qui ont besoin d'interventions lourdes en matière de restructuration urbaine. Concrètement, cela permet aux quartiers de grands ensembles d'avoir rapidement des fonds importants pour leurs opérations démolition / reconstruction.
La première critique qui peut-être faite sur le dispositif ANRU est qu'il offre plus de fonds pour les quartiers conventionnés au détriment des autres qui peuvent être handicapés par le manque de moyens, on parle de « quartiers orphelins ». De plus, ce dispositif est adapté pour les quartiers de « grands ensembles » et non pour les autres. Les quartiers « anciens », où le bâti est plus complexe, demandent des opérations de requalification « de dentelle ».
L'Etat craint qu'il y ait des opérations de spéculation après une opération de renouvellement urbain financé par l'ANRU, et que les fonds publics bénéficient à des privés. Il est difficile pour un dossier de demande de conventionnement avec l'ANRU pour un quartier ancien de se voir accepté.
Par exemple, le quartier centre de Givors (quartier de typologie « quartier ancien », *typologie C,* catégorie 1) a été conventionné difficilement avec l'ANRU et l'enveloppe a été par la suite réduite.
Une convention avec ANRU est plus facile à obtenir s'l y a une acquisition publique pour des logements sociaux.

Il faut donc s'interroger sur les outils adaptés pour les quartiers hors grands ensembles dans un système qui utilise le levier urbain pour régler les problèmes sociaux.

Remarque concernant les crédits sur le quartier de la Saulaie:
La Saulaie, étant classée ZUS, ZRU et catégorie 1, elle se positionne au plus haut niveau des crédits. De plus, le quartier bénéficie d'une ANRU opération isolée jusqu'en 2010, donc il n'y pas d'incertitude pour les 3 ans qui suivent. Par contre quand les besoins (engendrés par les conséquences de l'arrivée du métro) seront certainement plus forts, les crédits risquent de manquer. D'où la nécessité pour la Communauté Urbaine de tisser des liens avec la Région et d'autres partenaires.

A priori, les outils ne semblent pas être adaptés mais peut-être qu'une volonté forte et coordonnée au niveau des différents acteurs, permettrait d'établir de nouveaux modes d'actions.

Quartier des Etats-Unis (Quartier Tony Garnier)

Quartier de typologie « HBM », « Cité Ouvrière » *(typologie B)*

Edouard Herriot alors Maire de Lyon, en 1927, annonce la création d'un nouveau boulevard entre la Guillotière et Vénissieux (Lyon 8 ème), axe bordé par des logements destinés aux ouvriers, autour duquel les industries pourront s'installer. Delà, l'ensemble de la Cité d'Habitations Bon Marché des Etats-Unis a été construite entre 1920 et 1934. Tony Garnier, urbaniste, élabore les plans du futur quartier. Des maisons collectives R+3 ont été tout d'abord construites, puis des immeubles R+5 non prévus par Tony Garnier.

Une réhabilitation bien particulière

Dans les années 1980, les Habitations Bon Marché (HBM) du quartier des Etats-Unis se dégradent et nécessitent des travaux de réhabilitation. Mais aucune attention de l'Etat n'est portée sur ce quartier. C'est donc en 1988, à l'initiative des habitants, que des artistes de la Cité de la Création réalisent des fresques murales sur certains pignons des immeubles. Ainsi l'Etat, trouvant l'idée originale, s'est engagé dans la réhabilitation : ce fut une réhabilitation pas seulement technique, elle est devenue sociale et culturelle. Depuis ce quartier, aux 25 peintures murales dont la plupart à l'hommage de l'architecte Tony Garnier, est devenu le musée urbain de Tony Garnier : musée en plein air, insolite, monumental.

Photo n° 86- Immeuble, quartier des Etats-Unis

Photo n° 87- Tour panoramique, La Duchère

La Duchère

Quartier de typologie « grands ensembles » *(typologie A)*, GPV

La Duchère est l'un des 4 sites du Grands Projets de Ville (GPV) de l'agglomération lyonnaise qui est déployé sur la période 2003-2012. Ce quartier est situé dans le 8 ème arrondissement de Lyon (Vaise) , sur une colline au Nord Ouest.
L' objectif est d'offrir un meilleur équilibre en matière d'habitat et de qualité de vie dans les différents quartiers de la Communauté Urbaine de Lyon. Et cela passe par des démolitions, des relogements et de la reconstruction en masse. Ces travaux de renouvellement urbain ont aussi pour objectif de changer la perception de ces quartiers qui souffrent bien souvent d'une mauvaise image. C'est le cas de la Duchère.

L'Arsenal / Maisons Bleues

Présentation générale de la Commune de Saint-Fons

Saint-Fons est une ville ouvrière de 15 670 habitants, située à l'extrémité Sud de la première couronne Est de l'agglomération lyonnaise. Elle est située au cœur de la vallée de la chimie, un des principaux sites industriels de l'agglomération. En dépit des mutations économiques actuelles (baisse de la population ouvrière), son identité de « ville ouvrière » reste forte.

Destiné au logement des employés des usines, l'habitat ouvrier sous ses formes les plus diverses (petits immeubles de rapport, cités ouvrières, HBM, grands ensembles, cités jardins…) a progressivement occupé une grande partie de la ville. Ainsi, la Commune a abordé le XXIème siècle avec un taux record de logements sociaux de 61% en 2006.

La réduction des emplois dans l'industrie chimique, l'appauvrissement généralisé accompagné de difficultés sociales et de dégradation du cadre de vie ont fait de la population communale une des plus pauvres de l'agglomération.

Trois quartiers (Arsenal, Clochettes, Maisons bleue/Grandes Terres) sont classés catégorie 1 du CUCS, dont les deux premiers sont aussi ZUS et l'Arsenal ZRU.

Aujourd'hui, près de 9 500 habitants vivent dans un quartier Catégorie 1 de la géographie prioritaire, soit 61 % de la population de Saint-Fons, dont la moitié en Zone Urbaine Sensible.

Description des deux quartiers : l'Arsenal et Maisons bleues/Grandes Terres

Le quartier de l'Arsenal est situé à l'extrémité Nord Est de la commune et est délimité au Nord par la voie ferrée (Lyon-Marseille), à l'Est par la commune de Vénissieux.

Le quartier s'est développé sur la base des lots déterminés lors du démembrement de l'Arsenal à partir des années 1970.

Le quartier des Maisons Blues/Grandes Terres est situé à l'Est du centre ville et est séparé du quartier de l'Arsenal par une seule rue au Nord.

Les grands ensembles de logements collectifs sociaux constituent la totalité de l'habitat dans les deux quartiers.

Les dysfonctionnements:

Le quartier possède des voies de distribution larges mais rares, héritées du démembrement par lots de l'Arsenal militaire. Le caractère « inachevé » de la trame urbaine et les difficultés liées à un fonctionnement « en cul de sac » sont aussi l'héritage du passé (ancien Arsenal).

Les enjeux du quartier de l'Arsenal :

Le quartier de l'Arsenal, placé entre le centre ville et l'entrée nord de Saint-Fons possède une situation géographique favorable.

Le projet urbain vise à améliorer l'intégration du quartier dans la ville, en agissant prioritairement sur l'extension de la trame viaire.

Brève mise en comparaison entre l'Arsenal et la Saulaie

La Saulaie et L'Arsenal sont tous deux des quartiers de ville à identité ouvrière et restent marqués par la forte présence d'ouvriers (cf tableau indicateur) et d'habitats ouvriers. Cependant, les habitats ouvriers ne sont pas de la même typologie dans les deux quartiers : à la différence de la Saulaie, le quartier d'Arsenal est composé essentiellement par des grands ensembles dont la grande majorité sociaux (99 % de logements HLM dans les résidences principales). Nous notons une autre différence importante: l'Arsenal compte deux bailleurs sociaux contre une multitude de propriétaires pour La Saulaie et cela a des conséquences sur la gestion d'un quartier.

Ces deux quartiers sont tous deux bien délimités et excentrés. Les similitudes avec la Saulaie sont les suivantes:

- Le quartier de l'Arsenal est situé à l'extrémité Nord Est de la commune et est délimité au Nord par la voie ferrée (Lyon-Marseille), à l'Est par la commune de Vénissieux.
- Une organisation viaire ne facilitant pas les liens entre le centre ville et le quartier

Photo n° 88- Immeubles, quartier de l'Arsenal, St Fons

- Un quartier qui pourrait avoir le rôle d'une entrée de ville
- Un quartier possédant un potentiel de développement : Site « SGAP-France Télécom » (site d'enjeux de mutation urbaine et mixité).

6. Un quartier au pilotage difficile

6.1. Un jeu d'acteurs complexe, source de blocage

Outres le fait que les outils d'intervention (notamment sur le bâti) ne semblent pas être adaptés au quartier, la question des freins technico-politiques peut aussi être une explication aux blocages de certains projets. En effet de multiple acteurs interviennent sur le territoire de la Saulaie avec une communication et un travail partenarial parfois difficile entre eux.

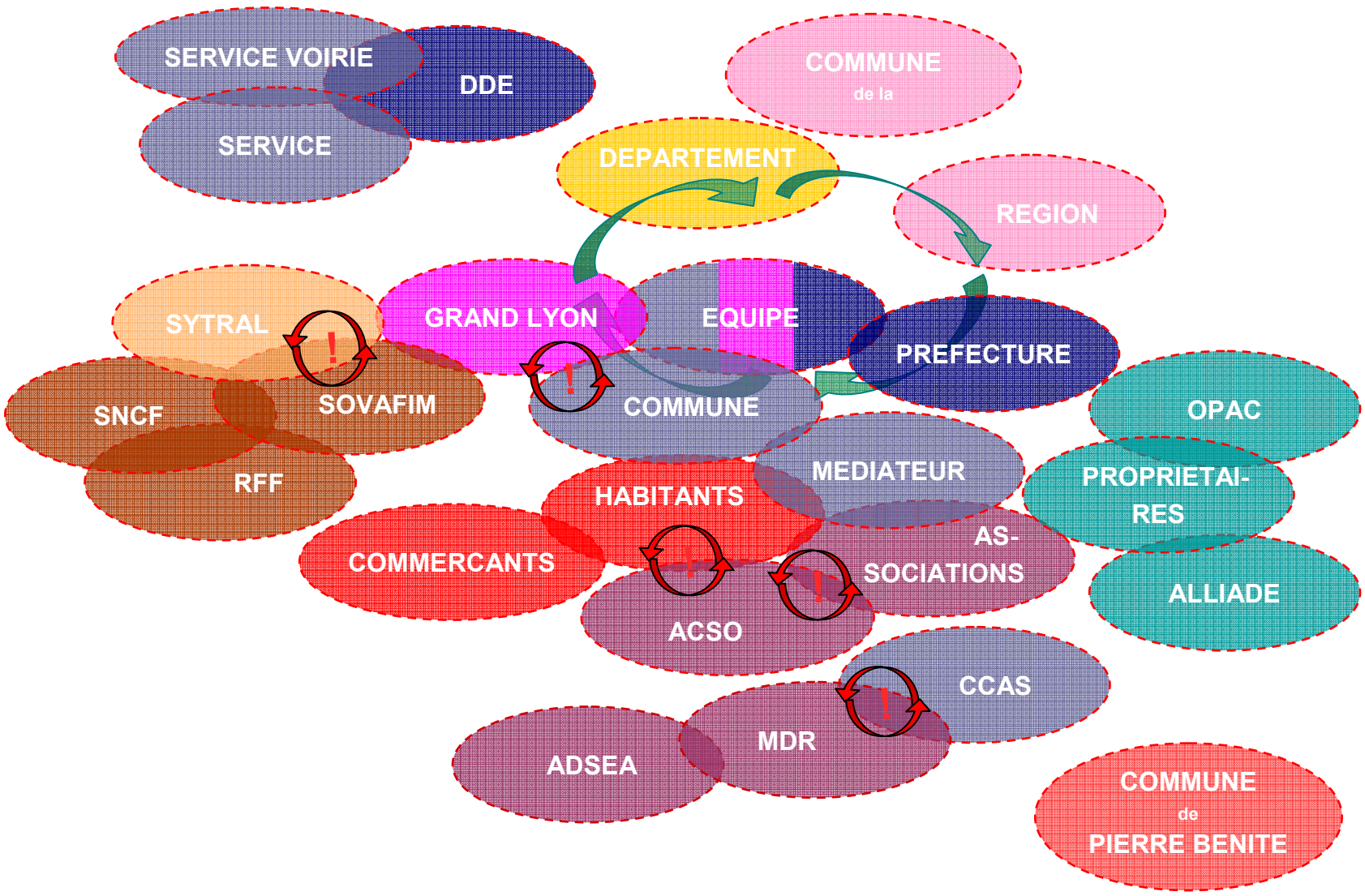

ACSO: Association des Centre Sociaux d'Oullins
ADSEA: Association Départementale d'aide à l'enfance
ALLIADE: bailleur social privé
CCAS: Centre Communal d'Action Sociale
CUCS: Contrat Urbain de Cohésion Social
DDE: Direction Départementale de l'Équipement
MDR: Maison du Rhône
SNCF: Société National des Chemins de Fer Français
SOVAFIM: Société de valorisation foncière et immobilière
SYTRAL: SYndicat des TRansport de l'Agglomération Lyonnaise
RFF: Réseau Ferré de France

Tendances politiques

- UMP
- MODEM
- PS
- PC

Champ de compétences

- Transport ferroviaire
- Transport urbain
- Social
- Habitat

Travail partenarial ...

… parfois difficile

… de qualité

Réalisation: Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

Fig n° 90- jeu d'acteurs du quartier de la Saulaie

Trop souvent oubliés, il est bon de replacer au centre du jeu d'acteurs, ceux qui le vivent au quotidien, sans forcément en mesurer l'enjeu: les habitants, commerçants et usagers du quartier. Dans ce quartier classé en catégorie 1 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), les acteurs institutionnels de la mise en place de la politique de la ville sont aux premières loges, il s'agit de la Commune, de la Communauté Urbaine, de la Préfecture et de la Région. Le travail partenarial de l'ensemble de ces acteurs est particulièrement efficace dans le Département du Rhône. Concrètement ce travail en coordination se traduit par la présence dans les quartiers d'une équipe de développement social et urbain tri mandatée et tri financée par l'Etat, la Commune et la Communauté Urbaine. Les acteurs du social: CCAS, ACSO, MDR, médiateur, associations ont aussi un rôle primordial à jouer dans l'application et la mise en place des orientations du CUCS.
Dans le cas de la Saulaie, les institutions liées au développement urbain font figures d'acteurs clés, notamment en ce qui concerne l'aménagement des friches et l'arrivée du métro, que leur champ de compétences soit lié au transport urbain (Sytral), au transport ferroviaire (SNCF, RFF, SOVAFIM) ou à une compétence d'urbanisme plus large (DDE, service urbanisme). Enfin les acteurs du logement, propriétaires privés et bailleurs sociaux ont également un rôle à jouer.

L'analyse des relations entre ces différents acteurs a permis de déterminer des partenariats efficaces, **principalement la coordination entre le Grand Lyon, Commune, Région et Préfecture** et des points de blocage:

- entre la MDR et le CCAS,
- entre le centre social et les habitants, entre le centre social et les associations,
- entre le trio SOVAFIM/ RFF/ SNCF et le SYTRAL
- entre la Commune et le Communauté Urbaine

Les relations entre la MDR et le CCAS peuvent certes être source de travail commun (citons par exemple le groupe de réflexion gérontologique) mais sont parfois plus difficiles. Il apparaît que ces deux acteurs du social gardent chacun leur public spécifique, n'établissent pas de diagnostic partagé et ne déterminent pas d'actions communes. Le manque de partenariat entre ces deux acteurs complémentaires est dommageable pour l'action sociale sur le territoire. La réflexion sur l'Analyse des Besoins Sociaux proposée en marge de cette étude peut être un outil pour un meilleur partenariat entre ces deux instances.

Les blocages repérés entre le centre social et les habitants peuvent s'expliquer par un manque d'ancrage dans le territoire de la part du centre social. En effet ce dernier semble avoir du mal à déterminer et à analyser les attentes de ses usagers. Le plan social et la restructuration du fonctionnement interne du centre, qui ont eu lieu ces dernières années, sont aussi un facteur du manque de visibilité auprès des habitants. En ce qui concerne la relation avec les associations, le centre social ne semble pas jouer son rôle d'activateur de dynamique, de fédérateur de projets de développement social. La direction du centre social est consciente de ces problèmes et compte y remédier au plus vite[1] .

La communication, concernant la réalisation du pôle multimodal sur le site des friches, entre la SOVAFIM (propriétaires du terrain des friches), RFF (propriétaires des rails) et la SNCF (propriétaire des bâtiments d'exploitation) et le SYTRAL a parfois été conflictuelle. Depuis que la Communauté Urbaine intervient dans le comité de pilotage du projet, en quelque sorte comme médiateur, la situation s'est assainie.

Le dernier point de blocage que nous avons déterminé est celui entre la commune et le Grand Lyon qui peut s'expliquer par trois éléments. Premièrement le partage des compétences entre ces deux institutions n'est parfois pas favorable à une réactivité efficace pour la conduite de projet. Citons par exemple le droit de préemption urbain qui appartient au Grand Lyon et le droit de délivrer ou non des permis de construire qui revient à la commune. Deuxièmement, la domanialité partagée entre ces deux collectivités locales peut parfois être difficile à gérer. Enfin la couleur et les jeux de relations politiques entre ces deux instances sont aussi à prendre en compte dans l'analyse du jeu d'acteurs. Concrètement ce blocage, plus d'origine politique, a pu conduire aux rejets de certains projets et à la mise en attente d'autres projets. .

Après avoir appréhendé le jeu d'acteurs de façon globale attardons nous maintenant à un élément du blocage institutionnel: le partage de domanialité.

[1] voir compte rendu de l'entretien avec M^me^ Lemarchand, directrice de l'ACSO
[2] d'après un entretien avec M^me^ Dumortier, chef du projet pôle multimodal de la Saulaie pour le compte du Grand Lyon

6.2 Une domanialité partagée : frein à la conduite de projets

Sur le quartier la majorité du foncier bâti appartient à des propriétaires privés. Le second propriétaire est la mairie d'Oullins qui possède autant de foncier bâti que de jardins publics, puis l'OPAC du Rhône et le Grand Lyon avec une gestion aussi bien sur domaine privé que public. Ensuite avec une très faible proportion Axiade et Alliade (bailleurs sociaux) et enfin la SNCF. Toutes les voiries sont gérées par le Grand Lyon, sauf l'Avenue Jean Jaurès qui est sous la gestion du Conseil Général du Rhône.

Fig n°91 - Domanialité des espaces (source Vouquette 2004)

Ce partage de domanialité, en théorie relativement simple, peut s'avérer en pratique être un frein à la conduite de projets. Prenons l'exemple de la place Kellermann : si un projet voit le jour sur cette place, l'aménagement de l'intérieur de la place revient au Grand Lyon, l'aménagement de la voirie au Conseil Général, les éventuelles mises en service d'équipements à la Commune. De plus, à proximité de cette place, se trouvent des parkings gérés par l'OPAC du Rhône, qui pourra alors être un interlocuteur en cas de projet sur la zone.
Cet exemple de la place Kellermann illustre donc le besoin d'avoir des projets avec un pilotage centralisé afin que chacun des acteurs travaillent en partenariat.

Enfin, la grande part de foncier en domaine privé pose également des problèmes de gestion. Même si des dysfonctionnements sont remarqués - lors des visites en marchant par exemple - il est souvent difficile d'intervenir. En effet la grande majorité des propriétaires sont inconnus ou absents.

La particularité des berges de l'Yzeron est à noter, en effet elles sont en domaine privé par conséquent il est du ressort de chaque propriétaire et non de la puissance publique d'entretenir ces portions de berges. Au vu du grand nombre d'encombrants laissés à l'abandon le long des berges, la municipalité en accord avec les régies et l'OPAC du Rhône a tout de même décidé d'intervenir afin de garantir un aspect visuel plus agréable.

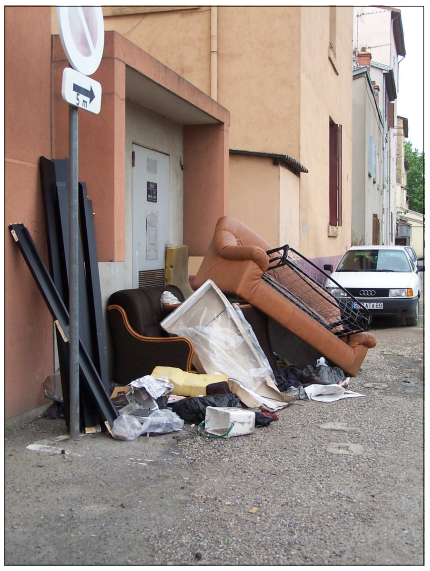

Photo n° 89– Exemple d'encombrants déposés le long des berges de l'Yzeron

Photo n°90 - Un garage à ciel ouvert sur les parkings de l'OPAC

De même il est impossible à la commune d'intervenir sur des espaces gérés par l'OPAC - comme des parkings servant de garages à ciel ouvert - alors qu'il semblerait important d'agir notamment pour des raisons de sécurité.

La domanialité partagée entre la Commune, la Communauté Urbaine, les bailleurs et les privés est donc un frein à la fois pour la gestion du quotidien du quartier mais également pour la réalisation de projet. Ceci peut expliquer, en partie, pourquoi parmi les très nombreuses études réalisées sur la Saulaie, peu ont abouti à la réalisation du projet envisagé, comme nous allons le voir ci après.

6.3. Une multitude d'études, révélatrice d'une situation en attente

Un jeu d'acteurs complexe associé à une domanialité fortement partagée sont des éléments de frein à la conduite de projets qui se traduit concrètement par une situation de quartier qui semble être en attente. En partie pour combler cette attente, de nombreuses études ont été menées sur le territoire.

Ces études peuvent avoir été rédigées dans le but de réaliser un projet, dans un souci de diagnostic général du quartier, dans l'objectif de conduire une OPAH ou encore à la suite d'un stage ou d'un travail universitaire. Les tableaux ci-dessous présente une liste, non exhaustive, des études que nous avons consultées lors de notre stage ou dont nous avons eu connaissance par les acteurs.

Etudes habitat, OPAH

Titre	Auteur (cabinet d'étude ou service mairie)	Date
Opération programmée d'amélioration de l'habitat renouvellement urbain La Saulaie et centre ville projet de cahier des charges	Ville d'Oullins, Grand Lyon ?	???
Post OPAH Oullins	ARIM du Rhône	1995
Synthèse du bilan de l'OPAH d'Oullins 1993/1994/1995	ARIM du Rhône	06/1996
OPAH Saône rive droite	ARIM du Rhône	02/2000
Etude patrimoniale de la rue P.Semard (côté impair)	SERL en collaboration avec Annick Fourel	11/2000
Etude prospective habitat privé Saulaie	?	06/2002
Mission de conseil et d'appui technique dans le cadre de la requalification du parc de logements privés	ARIM du Rhône	03/2003
Ville d'Oullins quartier de la Saulaie Habitat et peuplement: construction d'une démarche concertée opérationnelle dans le territoire	Laurence Combe D'inguimbert	11/ 2004
Etude habitat en vue d'une OPAH RU diagnostic	SERL, CU Grand Lyon, Ville d'Oullins Ville de la Mulatière	13/10/05
Etude habitat en vue d'une OPAH RU Oullins-secteur Saulaie/Sémard La Mulatière– Rive Nord de l'Yzeron Présentation des immeubles	CU Grand Lyon, SERL, Ville d'Oullins Ville de la Mulatière	12/2005
Etude habitat en vue d'une OPAH RU dossier	SERL, CU Grand Lyon, Ville d'Oullins Ville de la Mulatière	07/2006

Etudes de programmation urbaine, projets

Titre	Auteur	Date
Etude d'impact, voie primaire de 28 m et bretelles d'accès quartier de la Saulaie	Katz Reinhart	??
Diagnostic social première phase: état des lieux Oullins (La Saulaie / Le Golf)	JPA Adys/ Louis Trabut	??
Etude générale d'urbanisme	Erbia Bernard	1992
ZAC de la Saulaie	Picard J., Renault P.,	02/1992
Oullin*s la Saulaie directives pour l'organisation des opérations*	Scoffoni	09/1995
Espaces publics évaluation d'aménagement et programmation essai de problématique		1996
Oullins quartier de la Saulaie, espaces extérieurs dossier photographique	Equipe MOUS? Mairie ?	12/1996
Contrat de ville quartier de la Saulaie proposition pour une intervention globale développement et habitat	ARIM du Rhône	12/1996
Oullins La Saulaie étude urbaine et paysagère Propositions opérationnelles	Quay JY architecte dplg urbaniste sfu	12/1997
Oullins quartier de la Saulaie Devenir de la place de la Convention	Hannetel & associes SA	09/1998
Oullins, aménagement place de la convention dossier de consultation des entreprises	??	12/ 1998
Contrat de rivière Yzeron, dossier sommaire de candidature	SEAGYRC	04/1999
Placettes rue P. Sémard proposition	Poëtte O. architecte dplg paysagiste	05/1999
Conception de la requalification des placettes de la rue P. Sémard note d'intentions	SELARL Humbert D. architectes urbanistes	05/1999
Requalification des placettes, rue P. Sèmard, à Oullins note d'intention, références, moyens, proposition d'honoraires	Lapalu M. paysagiste	05/1999
Etude de l'espace jeux Baudin	Transaup	2000
Requalification des espaces d'articulation entre la rue P. S émard, les berges de l'Yzeron et les terrains SNCF projet, plans, photomontages	SELARL Humbert David, architecte urbaniste	02/2000
De l'industrialisation à la désindustrialisation … un programme de renouvellement urbain dossier de présentation	L. Debbeche (chef de projet DSU) MFI (SERL)	04/2000
Oullins quartier de la Saulaie, Place Kellermann plan masse proposition de composition	Pierre Piessat, architecte urbaniste	07/2000
Quartier de la Saulaie Analyse	Piessat P. architecte urbaniste	31/07/200

La Saulaie Oullins Opération de Renouvellement Urbain Dossier de candidature	L. Debbeche, Mairie d'Oullins	09/2000
Revitalisation économique des rez de chaussée d'activités bilan d'activités 1998-2000 perspectives 2001	ARIM du Rhône	11/2000
Aménagement et développement urbain a Oullins évaluation et perspectives 2001-2006	Direction générale des service mairie d'Oullins	2001?
Quartier de la Saulaie terrains SNCF/RFF	Piessat	01/2001
Berges de l'Yzeron, Etude paysagère et urbaine, propositions opérationnelles	Jean-Yves Quay, architecte dplg urbaniste sfu	03/2003
Etude de restructuration urbaine phase de pré-diagnostic	Charlet G, Farnier J cabinet Vouquette architectes urbanistes	06/ 2003
Extension métro B Oullins dossier de concertation	Sytral	02/04/ 2007
Etude de programme Place Kellermann, Square et avenue J. Jaures Etat des lieux et premières orientations	Société d'Etudes et de Programmation Techniques S.E.P.T,	01/2005
Oullins Projet urbain	M. Quevreu, DGDU UT sud	06/2005
Etude de programme Place Kellermann, Square et avenue J. Jaures Comité de pilotage secteur Saulaie, Oullins	Société d'Etudes et de Programmation Techniques S.E.P.T, Athanor	02/2006
Étude de programme d'aménagement communes d'Oullins et de la Mulatière secteur Yzeron-Semard Document de synthèse	Sébastien Sperto pour CIVITA SARL	05/2006
Diagnostic environnemental zone Yzeron-Sémard	CIVITA Arbo&sens	02/2006
Construction d'une médiathèque	Grand Lyon	10/2006
Oullins La Saulaie Pole Multimodal comité de pilotage	Grand Lyon (Mme Dumortier)	16/04/07

Mémoires, rapports de stage

Titre	Auteur	Date
Etude de la place de la convention: usages et besoins actuels, les attentes vis-a-vis du réaménagement	Héloïse Vallin (Master 1 Sociologie Lyon 2)	03/2005
Les usages des berges du l'Yzeron	Sophie Lacroix, stagiaire DSU	05/2000
« L'espace Pierre Sémard », pour une nouvelle centralité	Groupe de stagiaires de l'IUL	06/1999
Premiers éléments de réflexion sur la Saulaie	Groupe de stagiaires de l'IUL	041999
Les usagers de la place Kelerman à la Saulaie, commune d'Oullins, syn-	Cognard M.	11/3003
Diagnostic, Oullins - La Saulaie	Berenguier G, Rousset S, Trillat R	11/1998

Ce recensement suscite des interrogations à la fois sur le but de chacune de ces études, sur l'utilisation qui en a été faite et également sur le coût que cela représente pour la collectivité.

En effet plusieurs de ces études recouvrent des territoires, des thématiques similaires et répondent aux même objectifs. On peut alors se demander l'intérêt de commander, de mener des études sur des sujets déjà étudiés à maintes reprises. La question de la mise en cohérence de l'ensemble de ces études se pose également. Il apparaît que très peu d'études se répondent, réutilisent des données ou des propositions établies auparavant.

La question du coût de ces études peut aussi être soulevée. Il peut parfois apparaître aberrant de financer des études alors qu'un territoire a déjà été analysé dans sa quasi-totalité.

L'interrogation principale qui ressort de ce recensement est de savoir pourquoi toutes ces études ont été menées alors que peu de projets proposés ont été réalisés: est-ce dû à des blocages institutionnels? Des jeux politiques défavorables? Des manques de financements? Des choix technico-politiques non affirmés? Un manque de coordination dans la conduite de ces études? Une attente permanente de la réalisation d'aménagements en aval ?

Dans tous les cas, quelques soient les raisons qui ont conduit à démultiplier les études sur ce quartier, le résultat est qu'à l'heure actuelle bon nombre de ces études de programmation restent sans suite et le quartier se retrouve dans une situation d'attente. Cette situation d'attente semble d'autant plus marquée pour les habitants qui, pour certains, souhaitent voir rapidement des signes forts de l'aménagement de leur quartier, de la présence de la puissance publique sur le territoire. Il y a en effet un décalage apparent entre l'échelle de temps des projets, celle des élus et celle des habitants. Ceci s'explique par le fait que les élus ont une échelle temporelle basée sur des échéances électorales, les habitants centrent plus leurs préoccupations sur le quotidien alors que les porteurs de projets envisagent le développement d'un territoire sur le long terme.

Ce décalage temporel entre les élus, les habitants et les professionnels de l'aménagement influent sur leur perceptions des projets à venir mais également sur les changements qui ont eut lieu sur le quartier, sur leur vision globale du quartier. Afin de mieux comprendre ces différentes visions un travail sur l'analyse de l'image nous a sembler pertinent.

Enjeux :

Alors que la revitalisation d'un quartier demande un pilotage centralisé pour une mise en cohérence des projets, cette configuration ne semble pas requise à l'heure actuelle sur le territoire de la Saulaie. Ceci est dû en partie à un jeu d'acteurs complexe, entaché de problèmes de communication, à une domanialité fortement partagée, à des compétences d'urbanisme réparties entre plusieurs institutions (Commune, Grand Lyon, Communauté Urbaine). Cette configuration non favorable à la réalisation de projets se traduit par une situation qui semble en attente.

L'enjeu est donc de définir un pilotage centralisé afin de proposer des actions de revitalisation cohérentes et coordonnées.

7. Des images de La Saulaie: des perceptions variées...

Pourquoi étudier l'image… ? Cette donnée subjective peut sembler insolite dans un diagnostic, pourtant, à l'heure où les villes développent leur « marketing urbain », où l'on s'inquiète de la qualité du cadre de vie, étudier l'image et son évolution nous a semblé nécessaire. Nous justifierons cette approche qualitative à deux échelles:

De manière générale...

Lors d'une visite, d'une étude, d'un passage dans un quartier, chacun se fait sa propre image de celui-ci, plus ou moins sensible, orientée en fonction de la formation, de son intérêt personnel, de ses pratiques…Les rencontres avec des personnes aux habitudes différentes des nôtres, nous permettent d'enrichir notre vision d'un territoire. On ne peut donc attribuer qu'une seule image à un quartier, d'autant plus que celle-ci est constamment modifiée, en mouvement…

Souvent, un diagnostic de territoire s'attache à résumer et à analyser un panel d'informations sur le territoire pour en retirer l'image la plus objective possible, une « photographie grand angle », froide. Cependant, le regard apporté par cette photographie est biaisé, le cadrage est celui d'un technicien, d'un chercheur ou d'un étudiant…

Un quartier est un lieu de vie où des personnes vont et viennent chaque jour, ponctuellement ou quotidiennement, avec leurs difficultés et projets. S'il est intéressant d'avoir un regard quantitatif sur la population, de savoir d'où viennent les personnes, quelles sont leurs occupations, leurs pratiques, leurs conditions de vie… , nous avons voulu compléter l'étude du territoire par un regard qualitatif, au travers de l'image perçue, vécue et rêvée...

Concernant le quartier de La Saulaie:

Lors de nos premiers entretiens auprès de professionnels et d'habitants extérieurs, ce quartier nous a souvent été dépeint comme « à part », « stigmatisé », en mutation… Lors de nos premières visites, malgré des signes évidents de difficultés sociales, nous avons ressenti une vie de quartier particulière, se rapprochant d'une vie de village moins négative que celle qui nous avait été décrite. D'autres décalages tels que ceux existant entre l'image du quartier à une échelle communale, d'agglomération ou en comparaison avec d'autres quartiers « Politique de la Ville » nous ont encouragé à explorer cette approche par l'image.

Ainsi, pour dégager ce qui se cachait derrière ces images perçues, nous nous sommes principalement basés sur des observations de terrain, des entretiens formels et informels avec les habitants du quartiers ou des personnes fréquentant le quartier pour le travail ou des activités associatives.

Dans les pages qui suivent, nous distinguerons les différents points de vue possibles et nous en dégagerons les incohérences et recoupements. Avec l'étude du tissu associatif et des actions menées sur le quartier, ce travail complètera notre recherche des potentiels de participation sur le quartier.

Nous étudierons successivement l'image perçue par les habitants extérieurs au quartier et les professionnels (intervenant à différentes échelles), l'image vécue par les habitants et les personnes travaillant ou étant impliquées sur le quartier et enfin l'image rêvée par les habitants, les élus et professionnels. Au cours de cette étude, nous tâcherons également d'étudier les évolutions de l'image à différentes échelles.

Les personnes rencontrées, nos méthodes…

En terme de méthode, nous avons effectué des entretiens formels avec des professionnels et quelques habitants, cependant pour la plupart des contacts avec les habitants, nous n'avons pas élaboré de questionnaires précis. Nous avons pris l'habitude de nous promener, de rester sur les espaces publics (en pique-niquant, en prenant des photos, en dessinant des croquis), afin de mieux saisir l'ambiance et le rythme du quartier mais aussi pour interpeller les passants et habitants…

Bien que nous ayons fait notre possible pour rencontrer des habitants, l'échantillon de personnes rencontrées n'est évidement pas représentatif de la population de La Saulaie. Afin de comprendre selon quelles sources nous avons construit ces paragraphes sur l'image, voici un récapitulatif des personnes rencontrées lors d'entretiens formels ou informels.

Habitants	Extérieurs à Oullins	Une vingtaine	20 environ
	Oullinois	Une vingtaine, notamment rencontrés à la braderie	20 environ
	Sauléens	Une vingtaine d'enfants (de 3 à 13 ans), une dizaine de jeunes (de 13 à 30 ans– dont aucune jeune femme), une vingtaine d'adultes (de 30 à 50 ans) et une dizaine de séniors...	60 environ
Professionnels	Préfecture	M. Barré *(Chef de cabinet de M. Le Préfet)*, M. Régnier *(Le Préfet à l'Egalité des Chances du Rhône)*, M. Carponcin *(Directeur de la DAI)*, Mme Bazouin *(Adjointe au bureau de la Cohésion et des Solidarités)*, M. Terrier *(Chef du service de la Cohésion et des Solidarités),* M. Antonini *(Chargé de la lutte contre les discriminations, bureau de la cohésion et des solidarités)*, Mme Reynard *(Déléguée de l'Etat)*	7
	Communauté Urbaine	M. Cizeron *(Directeur de cabinet du président de la CU)*, M. Cirzenski *(Responsable de la planification urbaine)*, Mme Dumortier *(Chargée de mission métro/pôle multimodal)*, M. Quevreux *(Responsable territorial du développement urbain du secteur sud)*, M. Suchet *(chef du service DSU)*, M. Petrone *(chef de projet, urbaniste territorial et développement urbain)*	6
	Mairie	Sénateur Maire François-Noël Buffet *(Sénateur Maire d'Oullins)*, Mme Solane *(Adjointe déléguée à la solidarité, petite enfance, santé et vie quotidienne)*, M. Locatelli *(Directeur du théâtre de la Renaissance)*, M. Ubaud *(Conseillé municipal, opposition)*, M. Drou *(Directeur du CCAS)*, Mme Linossier *(Personnel administratif CCAS)*, Mme Laclau *(Personnel administratif CCAS)*, M. Moussier *(Directeur général des Services)*, M. Juffet *(DGA)*, Mme Bonin *(Responsable du service)*, Mme Thomas Jaffange *(Directeur général adjoint des services à la population)*, Mme Boulanger *(Responsable du service culturel)*, M. Rollat *(Responsable du service sport et jeunesse)*, M. Raybaud (Responsible du Bureau Information Jeunesse) , M. Lauthelier (Responsible du Centre de la Renaissance), Mme Morel *(Responsable de l'Espace Emploi)*, Mme Marlin *(Responsable de la bibliothèque)*	17
	Professionnels sur d'autres secteurs	Mme Sacco et Elisa Fillon *(St Fons)*, J-P Martin-Narbonnet *(Vaise)*, Mme Vaesen-Reve *(Venissieux-Minguettes)*, le Maire de Vaux en Velin, M. Raynouard *(Duchère)*	10
	Associations	Mme Lemarchand *(Directrice de l'ACSO)*, M. Othman *(Responsable du service jeune de l'ASCO)*, Claude et Olivier *(Animateurs à l'ASCO)*, Mme Sheriff *(Responsable d'associations)*, Mme Laurent *(Educatrice ADSEA)*, Mme Tokasz *(Directrice d'Oullins Entraide)*, ICARE (Entreprise d'interim d'insertion) , REGIS (Association d'insertion), Céline *(Animatrice à la ludothèque)*	10
	Equipe CUCS	Mme Conte Jansen (Chef de projet), M. Jibidar *(agent de développement social)*, M. Parent (ancien agent de développement économique), M. Manini (agent de développement économique), Mme Fournier (Administratif financier et accueil)	5
	Autres	M. Mouillaux *(Chef du service habitat ville, DDE)*, M. Chauvau *(Mission Politique de la Ville, DDE)*, Mme Boudard *(Déléguée régionale, adjointe au commerce et à l'artisanal de Rhône Alpes)*, Mme Perrin *(ResponsMDR)*, M. Finaud *(Chargé d'étude, SNCF)*, Mme Raffed *(Directrice adjointe de l'agence ANPE de la Saulaie)*, Mme Duterne (Directrice de l'école de la Saulaie), Mme Fenouil *(CECF de la SCNF)*, M. Paoli et Mme Perrot *(Théâtre de La Renaissance)*	10

7. Des images de La Saulaie: des perceptions variées...

7.1. Image perçue

Les points de vue de différents acteurs du territoire...

Angle d'approche de la Saulaie par les professionnels de la Préfecture:

Les professionnels rencontrés à la Préfecture connaissent Oullins et La Saulaie par le biais de la Politique de la Ville.
La ville d'Oullins est considérée comme une ville dortoir, s'embourgeoisant et au sein de laquelle les disparités se creusent. Elle est connue pour son orientation commerciale, et est associée aux trois quartiers classés: Ampère, Le Golf et La Saulaie.
La Saulaie, classée catégorie 1, est immédiatement décrite comme le petit quartier concentrant les contraintes et problèmes (au bâti délabré, enclavé dans la ville…).
Généralement les personnes suivant le quartier depuis longtemps, sont conscientes de son histoire, ont une idée de la situation actuelle et s'inquiètent du devenir du quartier *(« l'arrivée du métro va bousculer l'ensemble du quartier, mais dans quel sens?»)*

- Oullins devient une cité dortoir pour personnes aisées…
- La Saulaie est un petit quartier concentrant les difficultés et enjeux. (il est souvent réduit au périmètre ZRU)

Angle d'approche d'Oullins et de la Saulaie par les professionnels du Grand Lyon (hors personnes travaillant sur le CUCS):

Suite aux rencontres avec différents professionnels, on peut dégager des « clichés » types de notre territoire d'étude : Oullins est connue comme une ville dortoir qui va bientôt accueillir le Métro. La Saulaie est le territoire de développement des projets de l'agglomération. Oullins est encadrée dans l'ensemble de l'agglomération et parmi les grands projets en cours :

« le quartier ne pourra avoir une grande attractivité économique du fait de la proximité de projets comme Gerland ou La Confluence »

Une vision plus ciblée est apportée par les personnes spécialisées. Il en ressort que La Saulaie est un quartier en difficulté et contraint:
« le quartier est délabré et soumis à de nombreux risques »;
mais également une nouvelle zone de développement, sur laquelle se concentrent d'intéressants projets. Celui-ci est donc voué à changer totalement voire à perdre son identité, à disparaître… :

« la composition de la population changera obligatoirement du fait de l'augmentation du prix du foncier, de la tension du marché. »

L'approche générale des professionnels du Grand Lyon est donc principalement stratégique: La Saulaie va être le lieu de l'implantation d'infrastructures d'agglomération. Son périmètre comprend la zone d'habitat, la friche et la zone d'activités.

Angle d'approche des personnes travaillant à la Mairie d'Oullins:

Le personnel de la Mairie a, bien entendu, un regard plus détaillé sur la ville d'Oullins et La Saulaie, d'autant plus que nombre d'entre eux en sont originaires ou vivent sur la commune.

Photo n°91-Les ateliers SNCF, Mulatière
Source : ROULET A., (1988)

La ville d'Oullins est ainsi perçue comme une ville de première couronne, regroupant peu d'activités, dense et contrainte et par conséquence obligée de se reconstruire sur elle-même.

Le quartier de La Saulaie est immédiatement identifié comme l'ancien quartier cheminot, marqué par la fermeture des ateliers SCNF. La population y est ouvrière, étrangère… De nombreuses actions sont menées sur ce quartier qui souffre de nombreux maux: enclavement, pauvreté, délabrement du bâti, isolement psychologique…

Son périmètre comprend la zone d'habitat, la friche et la zone d'activités.

Angle d'approche de professionnels travaillant sur d'autres communes, d'autres quartiers :

Confluence : la superficie de la Saulaie représente 1/5e du Projet Confluence et les friches de la Saulaie en représentent 1/15e. Tout comme la Saulaie, le projet Confluence est fortement délimité (par les voies de chemin de fer, le Rhône, la Saône) cependant ce dernier s'ouvre sur de magnifiques panoramas lui conférant de grands potentiels paysagers.
- La Saulaie est un petit territoire… Son périmètre comprend la zone d'habitat et la friche.

Vaise : le développement de Vaise et d'Oullins sont tous deux liés à l'arrivée du chemin de fer mais ont des configurations très différentes. Ainsi, Vaise souffrait d'être un lieu de passage alors qu'Oullins souffre de son enclavement.
- La Saulaie est un petit quartier enclavé, né de la présence cheminote.

Saint Fons: la commune de Saint Fons est bien plus marquée par les difficultés sociales que la commune d'Oullins. Cependant, les quartiers classés CUCS sont bien moins séparés du centre de la ville. Les liens sont, par contre, faibles entre communes. Saint Fons a beaucoup plus l'image des quartiers de grands ensembles, « à problème »…
- Oullins est une grande commune, dense…, La Saulaie est un petit quartier de bâti ancien.

La Duchère: ce quartier fait parti du Grand Projet de Ville des grands ensembles de l'agglomération. Ce projet concerne plus de 3000 personnes. Face à ce genre d'opération, le quartier de la Saulaie est donc un petit faubourg...
- La Saulaie est un petit faubourg…

Les points de vue d'habitants...

Personnes habitant à l'extérieur de l'agglomération:

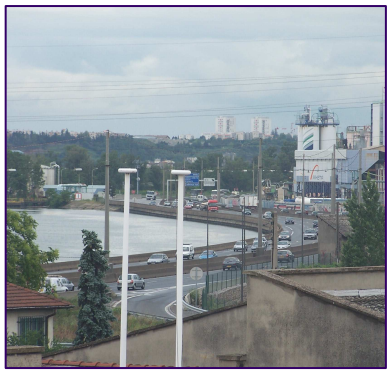

Photo n°92– L'autoroute A7 vue d'un immeuble de La Saulaie

Perçue par des personnes extérieures, la ville d'Oullins apparaît comme une commune de première couronne fondue dans le tissu de l'agglomération, que l'on peut apercevoir de l'autoroute lors de la traversée de Lyon, pour les personnes la connaissant:

« C'est la ville de derrière l'autoroute! »

« Oullins, c'est où ça? »

Habitants de l'agglomération extérieurs à Oullins:

Les habitants de l'agglomération connaissent parfois Oullins de l'autoroute mais aussi grâce à sa Grande Rue commerçante et sa braderie, ainsi les commerçants de la braderie nous ont dit: ***« Oullins c'est bien, on vend bien! »***, des habitants d'Irigny:

« on descend à Oullins pour la braderie ».

Photo n°93-La braderie d'Oullins

Photo n°94-Le théâtre de la Renaissance

La ville est également connue pour son rayonnement sportif et culturel. Ainsi, le théâtre de la Renaissance attire un public venant de toute l'agglomération en proposant des œuvres de qualité parfois reprises sur les scènes nationales:

« Oullins, ... c'est pas là bas le Théâtre de la Renaissance? ».

De plus, les clubs sportifs d'Oullins, très axés sur la compétition sont reconnus pour leur dynamisme et leurs bons résultats.

Nous avons rencontré quelques habitants qui connaissaient La Saulaie, voici quelques paroles d'habitants:

un habitant d'Ecully : *« La Saulaie, oh, n'y allez pas Mademoiselle, c'est trop dangereux »,*

un habitant de Saint Genis : *« y a pas de boucherie Hallal à St Genis, alors j'y vais à La Saulaie »*

Un troisième habitant: ***« c'est un quartier « inconnu », on n'y va pas, y pas de raison d'y passer! »***

Photo n°95-Le marché d'Oullins

Habitants d'autres quartiers d'Oullins:

Les Oullinois trouvent en général que la ville se développe beaucoup, voire trop, dans le sens d'une ***« cité dortoir ».***

Au marché, face à la question: Que pensez-vous d'Oullins ? On nous a répondu:

« Oullins, ça s'est embourgeoisé »,

« Oullins a beaucoup changé dans le mauvais sens »,

« c'est mort le soir »,

« c'est difficile pour les commerçants »…

« avant Oullins, c'était sympa, ça craint vraiment maintenant, y a des jeunes qui craignent »,

Les habitants des autres quartiers d'Oullins ont une image très négative de la Saulaie. Notamment pour les personnes implantées depuis longtemps sur Oullins, qui ont au contraire connu la période de prospérité du quartier. En effet, celui-ci a connu des périodes de troubles et de récessions dues à des fermetures d'entreprises, à la création de la cité de transit qui ont abouti à une paupérisation progressive du quartier. Cette image de ghetto, d'insécurité, d'insalubrité perdure malgré les efforts faits en matière d'aménagement. Ainsi, il a été difficile de trouver les personnes voulant bien occuper les nouveaux logements au dessus de l'ANPE, les personnes louant des salles évitent celles de la Saulaie… A propos de La Saulaie, on nous a dit à plusieurs reprises:

« La Saulaie, c'est une ville dans la ville »,

« la Saulaie concentre des populations à problèmes »,

« La Saulaie, c'est un ghetto »,

Photo n°96-Les friches SNCF

« Le passage à niveau c'est une frontière »

Certaines contradictions sont apparues, une lycéenne nous a confié: ***« La Saulaie , j'y passerais pas le soir toute seule » ,*** et au contraire une autre personne nous a dit: ***« A la Saulaie, ça ne craint pas plus qu'ailleurs »***

Certains nous ont fait part de leur crainte et mécontentement: *« Ils (la municipalité) ont tout cassé à la Saulaie (en parlant plus de la bonne ambiance de l'époque), ils ont construit partout », « ils construisent ou renouvellent des immeubles à la Saulaie pour les faire partir »*

On notera qu'il est rare que des habitants nous fassent part naturellement du devenir du quartier, de son évolution. Malgré cela, quelques personnes au courant de l'arrivée du métro, de l'implantation de la Médiathèque perçoivent un changement du quartier et s'interrogent sur son avenir.

Le point de vue des médias...

Photo n°97-L'école Jean Jaurès

En parcourant les articles récents, nous avons trouvé peu d'articles concernant le quartier de la Saulaie, La Saulaie ne semble pas être identifié comme un quartier à problème…

Même si l'image que l'on peut retirer est celle d'un quartier qui se veut comme les autres (exemple de l'organisation de la fête des clowns comme dans un autre quartier...)
Toutefois, si l'on remonte dans les archives, on peut trouver des événements d'importance qui ont marqué le quartier. Comme, la fermeture des ateliers SNCF, la destruction de 26 villas dans la cité de transit créée en 1979 et le problème du relogement en 2002, la suppression des classes de CE2, CM1 et CM2, et la fermeture de l'école Jean-Jaurès en 2003, les dégradations du Centre Social en 2004.

Les dégradations du Centre Social
« Les habitants gagnés par l'inquiétude »

Un habitant: *« Il y a des problèmes dans le quartier mais rien ne se fait et nous ne sommes pas entendus »*
Un passant: *« Le quartier est un ghetto! Nous sommes tous issus de l'immigration magrébine. Comment peut-on dans ces conditions, vivre en communauté avec tout le monde? »*

« le centre social est l'arbre qui cache la forêt! » Le centre cristallise les frustrations et le raz le bol, peut-être car c'est le dernier équipement social et culturel ouvert au public.

Le progrès, 10 avril 2004

Le dernier événement marquant sur le quartier a été le meurtre de Chaïb Zehaf en avril et la perte d'un jeune du quartier lors d'altercations à Villeurbanne en 2006.

Les faits divers:

Alors que les faits divers commis sur la Saulaie sont nombreux, peu d'entre eux sont spécifiés comme ayant eu lieu à La Saulaie. Ainsi, on trouve un nombre impressionnant de titres tels que: Oullins: …, et c'est suite à des conversations avec des habitants que nous avons reconnus ces faits divers d'Oullins comme venant de La Saulaie.

Outre ces faits divers « négatifs », on note de nombreux faits divers liés aux activités socioculturelles et sportives, pour jeunes et moins jeunes sur la commune. L'impression laissée par les journaux est donc plutôt celle d'une commune « normale » voire même assez vivante et accueillante.

Finalement l'image perçue du quartier est celle d'un quartier défavorisé, enclavé, exclu et qui s'exclu, « communautaire », stigmatisé, mais qui se transforme. Cette mutation explique les paroles contradictoires récoltées sur son dynamisme.

Notre point de vue d'étudiants stagiaires

Avant de développer notre image perçue du quartier, rappelons rapidement que nous sommes étrangers à la région Rhône-Alpes.

Nos premières impressions:

Photo n°98-Le bâti de la rue Pierre Semard

En arrivant sur le quartier, un dimanche après midi ensoleillé, nous avons tout d'abord été surpris par le bâti et la taille du quartier. Le quartier nous a fait penser aux quartiers du « Sud », bien différent par rapport à l'image que nous faisions d'un quartier « Politique de la Ville »… Ensuite, nous avons été sensibles à deux points contradictoires: une certaine convivialité mais dans laquelle nous n'étions pas conviés. D'une part, nous percevions une convivialité, une vie de quartier, notamment sur l'espace convention, du fait des nombreuses personnes dehors. D'autre part, nous nous sentions étrangers au quartier et n'étions pas à l'aise pour prendre des photos. Ceci était du à la présence des habitants nous « dévisageant », aux signes de pauvreté visibles sur le bâti, et également chez certaines personnes… Au fil de la visite, le contraste existant entre les nouveaux aménagements et les anciennes constructions nous a choqué: nous sentions une rupture franche avec le bâti ancien, souvent dégradé.

Impressions au bout d'un mois au contact de professionnels:

Durant notre premier mois de stage, nous nous somme rendus à de nombreux entretiens avec des professionnels. Nous n'étions donc que de passage sur le quartier. Cependant nos premières impressions avaient évolué. Nous ne sentions pas le même mal être et nous nous sommes habitués au bâti récent. Ce qui nous avait interpellé au départ, nous choquait donc moins et le quartier nous apparaissait convivial et tranquille. Signe révélateur de ce sentiment: nous n'avons pas ciblé notre étude sur le classement en politique de la ville du quartier.

Impressions au bout d'un mois au contact d'habitants et d'acteurs de terrain:

Photo n°99-La visite en marchant

Durant notre deuxième mois de stage, nous avons eu plus de temps pour être sur le quartier. *Nous avons pris l'habitude de « traîner » sur les espaces publics (en pique-niquant, en prenant des photos, en faisant des croquis), afin de mieux saisir l'ambiance et le rythme du quartier mais aussi pour interpeller les passants et habitants…*

Finalement, ceci a rejoint notre première impression : un quartier parfois très convivial mais qui masque des problèmes, des tensions… La convivialité s'observe principalement sur les espaces publics (notamment l'espace convention, où les femmes et enfants se retrouvent en fin d'après-midi), mais également par le fait d'être reconnus et salués dans la rue.
Les difficultés se devinent par les discours pessimistes de certains habitants. Les acteurs sociaux nous ont confirmé ce mal être de la population et de réelles difficultés à toucher certaines populations. Le fait de ne pouvoir atteindre certaines populations (jeunes filles, personnes âgées…) interroge sur une misère invisible des personnes du quartier.

Notre image perçue du quartier a donc évolué en fonction de notre fréquentation du quartier … et est devenue un peu plus une image vécue…

Photo n°100-La fête du tri au Golf

7.2. Image vécue

L'image vécue par les habitants du quartier:

Vu les différentes visions dégagées par des entretiens avec les habitants du quartier, on peut distinguer plusieurs « types d'habitants »: les habitants captifs, les habitants en circulation et ceux contraints par la tension du marché à rester sur le quartier.

Les habitants captifs

Les habitants captifs sont des habitants présents depuis longtemps sur le quartier ou des jeunes ayant toujours vécu sur le quartier. Ils ont connu son évolution et sont souvent nostalgiques de la « vie de village » qui y régnait avant la fermeture des industries et entreprises. Pour certains, le quartier « décline », le lien social se perd; alors que pour d'autres, il existe toujours une convivialité. Un homme de 30-40 ans nous a confié:

« Ça fait trente ans que je vis sur le quartier, non, franchement, je vois pas le changement, on est bien ici, avec les voisins ça se passe bien! »

Photo n°101-Les hommes de la Saulaie

De même, d'autres hommes d'une trentaine d'années nous ont fait part de leur attachement pour le quartier en l'idéalisant...:

« je l'aime ce quartier »,

« on se connaît tous sur le quartier » ,

« je le trouve convivial, on est une grande famille »,

« la solidarité est énorme! »,

« je peux pas être plus intégré que ça !» ,

« dans les années 1985, on faisait des ballades en barque sur l'Yzeron... »,

« on a vu grandir les enfants des enfants… »,

« je suis attaché à mes racines d'ici ...»,

« … c'est vraiment de la Solidarité, même le PMU nous fait crédit ».

Photo n°102-L'aïoli de l'association de la Clé des Saules

Mais, concernant les nouveaux habitants le ton change:

« on les voit pas, il y a aucune courtoisie !»

Face à cela, les propos de personnes s'investissant dans la vie associative sont bien différents:

« De toute manière, c'est toujours les mêmes qu'on retrouve… Nous, on fait du mieux qu'on peut mais on fatigue, … et puis y a pas de relève... »

Les habitants circulant

Ces habitants sont de passage sur le quartier, ils profitent de l'hébergement d'un proche ou du faible coût des loyers pour s'installer sur l'agglomération de manière transitoire. Ils comprennent des étudiants, des personnes immigrées… Ces personnes sont difficiles à rencontrer et peuvent être considérées comme des invisibles. Suite à un entretien avec deux étudiantes, nous pouvons cependant dégager différentes images que ces personnes ont du quartier. Afin de comprendre le contraste entre leurs propos, il faut connaître l'état du bâti dans lequel elles vivent: l'une loue un appartement de 30m² bien rénové sur la rue Pierre Sémard tandis que l'autre loge sous les toits, dans un petit appartement mal isolé et mal insonorisé.

La première voit le quartier comme un peu dégradé, populaire, animé mais sans problème, finalement plutôt agréable. Elle serait prête à y vivre s'il y avait le métro.

Photo n°103-Immeuble dégradé sur les berges de l'Yzeron

La seconde par contre, n'apprécie pas les interpellations des habitants, est dérangée la nuit par le bazar fait par les jeunes. Elle voit le quartier de la Saulaie comme un quartier délabré, qui « craint »...

« c'est insupportable le bruit la nuit, ils arrêtent pas, en plus c'est des gamins! »

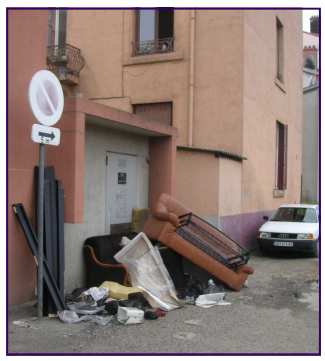

Photo n°104-Encombrants

Ce contraste d'image principalement du à des conditions de logement différentes nous fait entrevoir l'importance dû confort des logements sur la perception générale du cadre de vie...

Les habitants contraints par la tension du marché immobilier à rester sur le quartier

Les habitants n'ayant pas les moyens d'être dans le centre de Lyon, du fait de la tension du marché sont contraints de

trouver des quartiers moins attractifs mais étant à proximité du centre. Ces habitants ont en moyenne un niveau de vie plus élevé que celui du quartier et vivent dans des logements confortables. Ainsi, nous avons rencontré un ménage vivant depuis 6 mois sur la commune…, ils nous a fait part de ses attentes:

« jusqu'ici on a pas eu de problèmes, les gens sont gentils mais on ne les connaît pas trop..., ça va peut être changé, on sera plus intégré quand notre fille ira à l'école! »

L'image que perçoit une personne évolue en fonction de son âge, ainsi nous distinguons les images décrites par les enfants, les jeunes, les adultes et les personnes âgées.

Les enfants

Sur le quartier, les enfants rencontrés ne se plaignent pas du quartier, ils exploitent les potentiels de jeux de l'Espace Convention, se connaissent tous entre eux et même se surveillent. Cependant, à partir de 10 ans, certains émettent le souhait de sortir du quartier: pour le centre social Moreau, le quartier ne leur suffit plus.

Fig n°92-Des enfants de la Saulaie

Des enfants : *« Hey, vient Nabib, on va dans notre quartier général !» (en parlant de l'Espace Convention)*

Les jeunes

« Pourquoi vous venez dans ce quartier?, y'a rien à faire ici»,

«C'est la merde ce quartier! Vous pouviez pas allez ailleurs à Lyon ou à St Jean, je sais pas…, ici ya rien d'intéressant... »

« non faut pas l'écouter on est bien ici! »

Photo n°105-Des tags à la Saulaie

On retrouve des étudiants de passage et des jeunes originaires du quartier. Les réflexions récurrentes des jeunes étaient:

« avant c'était mieux, il y avait deux centres sociaux »...

« Qu'est-ce que tu veux faire sur le quartier? Y a rien à faire, nous, on a déjà proposé, ils ont rien fait... »

Les adultes

Certains sont attachés à ce quartier et n'imaginent pas le quitter, tandis que d'autres attendent des opportunités pour trouver un logement dans un « meilleur » quartier.

Photo n°106-Une partie de pétanque sur le Square Jean Jaurès

Les personnes âgées

Photo n°107-Les personnes âgées sur la place Kellermann

Elles ont leurs repères dans le quartier, elles n'envisagent donc pas de le quitter même s'il a ses inconvénients.

Les rencontres avec des personnes âgées connaissant bien le quartier ont été l'occasion pour elles d'évoquer de nombreux souvenirs:

« fallait voir comment c'était, on avait pas d'eau ici mais on avait des pompes dans la cour »,

« tenez-vous bien, y avait pas de porte » en parlant des toilettes sur le palier à l'époque de ses parents ,

« ceux qu'étaient français et qui pouvaient sont partis ».

Photo n°108-Christiane, la doyenne du quartier

Cela leur a également permis de nous faire part de leur quotidien: ***« avec les voisins, on fusionne !».***

Finalement, cette étude de l'image en fonction des âges est révélatrice des préoccupations propres à chaque période de vie. Si en général elles restent fidèles à la normale, on peut noter une exception concernant les jeunes du quartier qui nous ont semblé fatalistes, nostalgiques de la même manière

que des personnes âgées pourraient l'être alors que ceux-ci ont leur avenir devant eux. Ce signe révélateur est inquiétant: le manque de prospection vers l'avenir est signe de peur et de non confiance en l'avenir et ceci s'explique par leur formation quasi inexistante et leurs difficultés pour trouver un emploi. De plus, les personnes interrogées sont principalement des jeunes hommes, ceci nous a posé question… Où sont les jeunes filles? En dehors du quartier? Chez elles? Le problème des populations non accessibles, plus particulièrement les jeunes filles et les personnes âgées, est donc réel sur le quartier.

Outre cette image pessimiste du quartier, des signes d'espoir et d'avenir bien réels sont donnés par les enfants. Ils animent les places, abordent les « étrangers »: *« tu fais quoi? Pourquoi tu prends des photos? Qu'est ce que tu dessines?... ».* Bien que certains aient des difficultés scolaires, ils sont vifs, curieux, respectueux, joueurs et sont donc le signe d'un avenir positif pour le quartier.

L'image vécue par les personnes travaillant sur le quartier :

Des personnes très différentes travaillent sur ce quartier: des employés de la zone d'activités, aux travailleurs sociaux, des techniciens aux professionnels, nous pouvons dégager différentes images du quartier..:

Les membres de l'équipe CUCS

Pour l'équipe CUCS travaillant sur le terrain, le quartier est compliqué à aborder, à piloter. Il faut du temps pour connaître les gens, pour faire naître des initiatives…
Peu à peu les gens sont reconnaissants des projets réalisés mais restent encore en général trop centrés sur le quartier…

« c'est quand même bien ici depuis qu'ils ont mis les barrières » (en parlant de l'Espace Convention)

Les employés de la Zone d'activités

Ils ne connaissent pas bien le quartier, pour eux La Saulaie est synonyme de zone d'activités, ils s'y rendent uniquement pour travailler:

« ah, non c'est sûr je n'y reviendrais pas le WE, pour quoi faire? »

Les gestionnaires du Bac à Traille
Ils notent le décalage important avec leur public habituel et les habitants du quartier mais apprécient le côté sensible de la population:

« Le quartier est décrit comme « mal famé », mais ce n'est pas si terrible même si on y trouve beaucoup de gens « abîmés », défavorisés... »

« Finalement, on aime bien les quartiers sensibles, les gens y sont sensibles justement…! »

Les travailleurs sociaux et de terrain

Certains sont gênés pour atteindre les personnes isolées… D'autres interviennent sur le quartier par des animations , comme les jeux, et ont surtout une vision positive de ce quartier.
Certains travailleurs sociaux et de terrain, nous ont donner des indications telles que:

« on a des personnes qui vivent jusqu'à cinq dans des F1-F2...»

« Il faudrait remettre un coup de peinture, ça manque de couleur, c'est gris… »

« Les habitants en ont raz le bol de leurs apparts insalubres »

Les personnes de la ludothèque trouvent les personnes réactives, agréables, et voient dans les enfants de La Saulaie un grand potentiel de développement.

L'image vécue transformée par l'événementiel:

Photo n°109-L'opéra Cendrillon à la Saulaie

Suite à cet événement qui a eu lieu en juin entre l'espace Convention, la cour de l'école de La Saulaie et un espace de jeux, de nombreuses personnes nous ont fait part de leur contentement :

« Ça fait plaisir de voir beaucoup de monde sur le quartier ! »,

« ils devraient faire ça plus souvent! »,

« le spectacle de Cendrillon, c'est une publicité pour la Saulaie !»

En effet, cet opéra a transformé les espaces, leur occupations classiques et à amener les gens à apporter un autre regard sur le quartier…

7.3. L' image rêvée...

Notons tout d'abord que l'image rêvée du quartier apparaît plus ou moins selon les interlocuteurs. Ainsi, la projection des personnes dans l'avenir est bien plus naturelle chez les professionnels que chez les habitants. Ceci est du à la « fameuse » différence de temporalité, et explique en partie les problèmes de communication existants entre des habitants et les élus: les habitants souhaitent des réponses ponctuelles immédiates alors que les élus sont ralentis par la lourdeur administrative et se concentrent sur des actions entrant dans une logique particulière à moyen terme.

Des élus et techniciens…:

Les élus et techniciens font preuve d'ambition pour la ville et le quartier, ils sont conscients de l'importance des bouleversements apportés par le métro et comptent là-dessus pour imaginer une Saulaie idéale...

« Oullins va devenir une banlieue de Lyon! »
« La Saulaie va devenir un des quartiers les plus agréables de Lyon, pardon… d'Oullins! »

Le problème actuel est, entre autre, l'image mais surtout la visibilité du territoire, ceci, devrait changer avec le métro.

Habitants du quartier:

L'approche varie beaucoup en fonction de l'âge, les personnes âgées se renferment sur la nostalgie d'un passé idéalisé, tandis que les enfants idéalisent la réalité présente sans même anticiper. Des réactions particulières ont été observées chez les jeunes: malgré ce que l'on aurait pu penser, ceux-ci ne semblaient pas aptes à se projeter dans l'avenir et revenaient au contraire aux images de leur enfance ou à des images extrêmes. Ceci pourrait être révélateur du mal être de cette génération pour qui le futur est incertain, menaçant, sans objectif précis…

L'étude de l'image est ici intéressante car elle renvoie les difficultés des personnes et permet de cerner les publics non atteints (les femmes seules et jeunes filles), les publics sensibles (les jeunes) et les potentiels (les enfants).

Notre image rêvée du quartier:

Notre image du quartier a évolué au cours de notre étude, petit à petit, nous avons mieux saisi les enjeux et potentiels du quartier… Ainsi, le quartier souffre de difficultés de lisibilité et de stigmatisation par rapport aux autres quartiers d'Oullins… bien que certains « clichés » d'enclavement, de pauvreté soient justifiés, l'identité de celui-ci, portée par ses habitants, est très attachante. L'image du quartier doit donc être plus à révéler qu'à modifier. Si des événements tels que Cendrillon sont magnifiques et permettent de considérer les habitants de La Saulaie comme ceux de tout autre quartier, ce genre d'action rentre pourtant dans une logique de marketing urbain qui ne devra pas être exclusivement mené sur La Saulaie: les habitants doivent aussi sortir de leur quartier…

Ainsi, le travail sur l'image est intéressant, et concerne particulièrement La Saulaie qui a réellement souffert de stigmatisation. Cependant, trop miser sur un changement d'image peut aussi s'avérer dangereux et perturber l'identité du quartier de manière trop brutale…
Afin que le changement d'image se fasse harmonieusement, l'association des habitants est indispensable: « on ne fait pas le bonheur des gens à leur insu! »
Alors que la population est en difficulté et ne peut avoir facilement de vision prospective, l'enjeu d'une meilleure communication avec les acteurs de terrain est réel afin que les futurs projets ne soient pas vécus de manière négative et que les personnes ne se sentent pas victimes de la transformation du quartier.

Notre image rêvée est donc que les habitants puissent enfin rêver leur quartier!

Finalement, si La Saulaie a longtemps été un quartier à part entière il s'avère aujourd'hui « en mutation ». Les enjeux sont son désenclavement et la création d'un nouveau pôle de développement pour la commune. Suite à notre diagnostic, voici un récapitulatif des atouts et faiblesses de ce territoire.

Atouts	Faiblesses
Position stratégique (porte d'entrée du sud ouest Lyonnais, se rattache peu à peu au centre) Situation clé tant à l'échelle de l'agglomération (porte d'entrée sud de l'agglomération Lyonnaise) qu'à l'échelle communale	Une situation géographique handicapante (périmètre de risques, autoroute, ligne SNCF, …) Position stratégique (de nombreux acteurs et enjeux divergents existent: frein)
Urbanisme intéressant, un bon potentiel de réhabilitation	État du bâti délabré
Une identité forte: un passé chargé d'histoire et de symboles forts (tanneries, cité de transit, présence cheminote, …)	Une majorité de la population, issue de l'immigration, du monde ouvrier, souvent fragilisée; une minorité nouvellement arrivée, aux habitudes plus urbaines.
Possibilité foncière	Risques, contraintes techniques
Un territoire maillé d'espaces publics aux fonctions et aux usagers bien différenciés. Une forte présence d'équipements et de services (ANPE, pôle petit enfance, centre social, …)	Un tissu économique à deux vitesses, d'anciens petits commerces de proximité, et apparition d'activités liées aux mutations du quartier.
Taille: échelle humaine	Taille: peu de visibilité et d'enjeux à l'échelle du Grand Lyon

Finalement ce quartier possède un fort potentiel de développement urbain où de nombreux projets vont prendre forme (friches SNCF, métro, mise en valeur de l'Yzeron et de ses berges, ...). Face à ce quartier en mutation, en phase de transition, notre étude va porter sur le devenir du quartier et des populations actuellement présentes. Quel type d'habitat et de population seront demain à la Saulaie? Quelles actions doivent être favorisées pour un maintien des populations? Le risque d'enfermement du quartier sera-t-il encore plus grand une fois les projets réalisés? Ne risque-il pas de « tourner le dos » aux nouvelles infrastructures ou opportunités d'une meilleure intégration à Oullins?

Chapitre III

Résumé des enjeux

1. La Saulaie, un quartier en mutation

et aux nombreux enjeux

1. La Saulaie, un quartier en mutation et aux nombreux enjeux

Les dynamiques observées notamment en terme urbain, avec le travail effectué sur les espaces publiques (Espace Convention), la construction de nouvelles habitations, le développement de la zone d'activités des Saules au sud du quartier montrent que le quartier change de morphologie. Face à ces évolutions visibles, des dynamiques sociales se mettent aussi en place. De nouveaux arrivants s'installent et se mélangent peu à peu au reste de la population (ceci passe, par exemple, par l'inscription de l'enfant à l'école de La Saulaie). Les propriétaires semblent prendre conscience des plausibles transformations du quartier et réhabilitent leur bien immobilier.
Toutes ces observations témoignent d'un changement, d'une évolution, qui apparaît surtout de façon physique. Le classement du quartier en catégorie 1 de la politique de la ville se traduit par des outils de financements mais également par la présence de l'équipe CUCS sur le quartier qui effectue un travail de proximité. Ceci a aussi des impacts positifs sur l'évolution du quartier mais n'explique pas totalement les dynamiques privées.

En réalité, le quartier de La Saulaie apparaît comme un espace stratégique du fait de l'opportunité foncière offerte par les friches SNCF. De ce fait, il se retrouve englobé par un projet à dimension communautaire qui pourrait se justifier par l'ambition d'agglomération de développer le secteur de la Porte Sud du territoire. La localisation du quartier de la Saulaie, ses richesses en terme de foncier et l'intérêt qu'il procure ont abouti depuis peu à le développer.
En premier lieu, les volontés communales ont opéré en y créant un pôle économique : la zone d'activités des Saules (début en 1998). Par la suite, le projet Médiathèque qui aboutira en 2009 s'est affiché comme une opportunité de liaison du quartier au centre ville de la commune.
Mais les plus gros enjeux se situent à l'échelle communautaire puisqu'il va s'agir de mettre en oeuvre le projet de pôle multimodal et de prolongement de la ligne de métro B.
Face à ces bouleversements futurs, le quartier a commencé à se transformer: il est en mutation.

Afin d'étudier l'évolution future du quartier de la Saulaie, un plan de recoupement de tous les projets prévus jusqu'à ce jour sera présenté. La multiplicité des actions envisagées va changer irrémédiablement la morphologie du quartier. Si on peut imaginer ces évolutions « physiques », cela est plus difficile pour les évolutions sociales. Pour ces dernières face à l'arrivée du métro, nous nous référerons à un quartier qui a connu une situation identique au sein de l'agglomération et qui possédait les mêmes caractéristiques sociales que la Saulaie. Il s'agit de Vaise.

1. La Saulaie, un quartier en mutation et aux nombreux enjeux

1.1 Une multitude de projets sur un même territoire...

Le recoupement de tous les projets réalisés depuis peu (Espace Convention, zone d'activités des Saules) et des futurs projets va permettre une lisibilité des actions entreprises sur le territoire. Toutes ces actions sont localisées au nord du quartier de la Saulaie et sont de toute nature.

La thématique du logement est un enjeu fort : le projet d'OPAH RU aura pour objectif de fournir un nouveau confort et un nouveau cadre de vie décent pour les habitants. Ce projet pourra être lié aux logements prévus sur les friches industrielles. De même, la ZAC Narcisse Bertholey prévoit la réalisation de nombreux logements neufs en centre ville. La présence de ce projet sur le plan de recoupement s'explique par la volonté de visualiser toutes les dynamiques qui pourraient influencer le développement du quartier de la Saulaie. C'est aussi le cas pour la Médiathèque, qui ne sera pas réalisée dans le quartier de la Saulaie.

Des ambitions de développement culturel s'affichent avec la future création de la Médiathèque et l'actuel Bac à Traille au niveau de l'Espace Convention.

La fonction d'accessibilité par rapport à l'apparition du pôle d'échanges va être assurée à grande échelle avec l'arrivée du métro.

Les activités économiques, avec le développement de la zone d'activités des Saules, complète ces projets.

Plan de recoupement des projets récents réalisés et des futurs projets sur le quartier de la Saulaie et sa périphérie

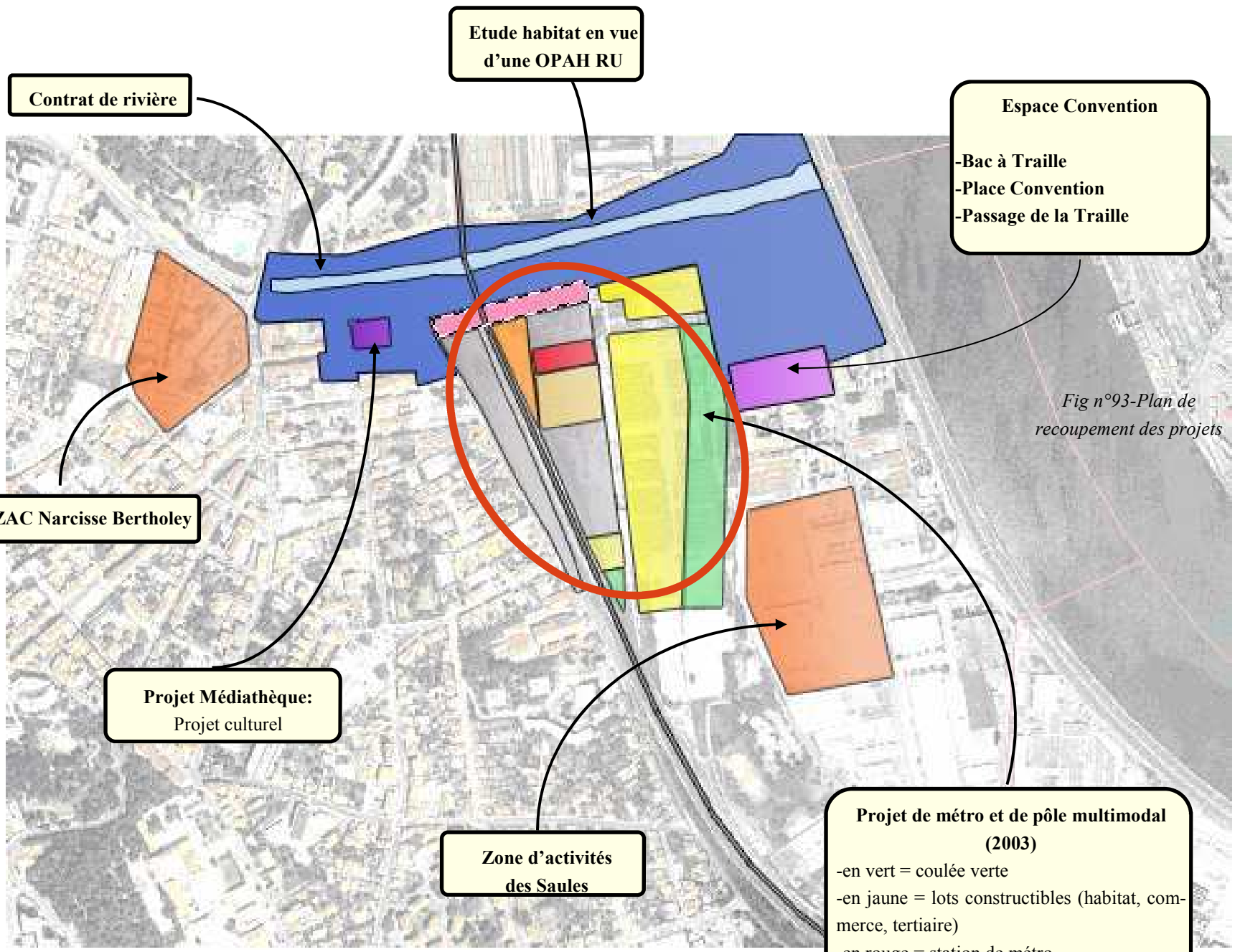

Fig n°93-Plan de recoupement des projets

La description des objectifs et des enjeux des projets permet de visualiser la probable évolution du quartier. Tentons de les éclaicir en développant les projets ou les orientations déjà aboutis, les projets en cours de réalisation puis les futurs projets.

Les projets aboutis :

- Zone d'activités des Saules (cf Annexes, fiche projet n°6) :

La zone d'activités est située au sud du quartier de la Saulaie (cf plan de recoupement). Elle comprend des bâtiments d'activités secondaires (10 000m² SHON) et des bâtiments d'activités de services et tertiaires (5000m² SHON).

Photo n°110-Liaison entre la zone d'activités des Saules et la zone d'habitat

Photo n°111-La zone d'activités des Saules

Le schéma de composition s'est appuyé sur le diagnostic du quartier concernant les activités existantes, le foncier, les éléments fonctionnels, les caractéristiques des constructions et du paysage. Il reprend les options suivantes :

- la création d'un axe Est/Ouest en prolongement de l'impasse de l'Est avec l'aménagement d'un espace suffisant pour organiser un paysage de qualité. Ce nouvel axe reçoit les voies Nord/Sud.
- la desserte par des voies perpendiculaires à l'axe principale Est/Ouest.
- une harmonisation architecturale par la volumétrie, le positionnement des constructions et leur architecture.
- une ouverture du quartier par la création d'axes visuels.
- une intensification de la présence végétale sur le quartier.

Ce secteur est le premier élément de reconversion du quartier de la Saulaie.
L'objectifs de centralité avait été proposé en réfléchissant sur un schéma urbain reprenant le maillage des voies existantes avec une densification. Cependant on observe que la liaison sociale n'est pas aboutie. L'architecture de la zone d'activités s'oppose au bâti existant et ce contraste se répercute négativement sur l'opinion des habitants du quartier.

Photo n°112-Le contraste entre l'habitat social et le bâti de la zone d'activités

Photo n°113-La place de la Convention

- Espace Convention (cf fiche projet n°4) :

L'espace Convention au sens large comprend le passage de la traille, le Bac à traille, et la réfection du parvis de l'école avec le square pour enfant. Le pôle petite enfance peut être inclus dans cet espace complétant alors la fonctionnalité principale de cette zone qui est dédiée aux enfants.
La réalisation de tous ces éléments est récente et ils s'affichent comme étant la nouvelle centralité de quartier.

Projets en cours de réalisation :

- Le contrat de rivière (cf fiche projet n°7) :

Le contrat de rivière est une initiative collective qui vise à gérer et aménager l'Yzeron et ses affluents de manière cohérente.
Ce dernier a pour but de conjuguer les priorités des communes rurales situées en amont (valoriser la dimension naturelle et touristique de la rivière) avec celles des communes urbaines de l'aval (prévenir les risques d'inondation). Il poursuit également deux objectifs à l'échelle de l'ensemble du bassin de l'Yzeron : améliorer la qualité de l'eau et restaurer le bon fonctionnement de la rivière et des milieux aquatiques.

Le volet du contrat de rivière d'Oullins décrit l'Yzeron comme un cours d'eau canalisé où la pêche de loisir est présente. Les inondations et les loisirs sont les deux enjeux que représente l'Yzeron pour la commune.
Le contrat de rivière prévoit sur Oullins des aménagements:

- Pour lutter contre les crues sur le secteur du Merlo et des Célestins (en amont du Pont Blanc), à la Cité Yzeronne et à la Cadière.
- Pour favoriser le fonctionnement des milieux aquatiques et restaurer les secteurs dégradés par :

- la reconstitution et la renaturation du lit mineur du Pont Blanc jusqu'au Pont d'Oullins,
- l'aménagement du Radier pour restaurer le passage des poisson entre le Rhône et l'Yzeron, sous le Pont d'Oullins.

- Pour valoriser le patrimoine et pour structurer la fréquentation par :

- l' aménagement d'une piste de promenade entre le Pont Blanc et le Pont d'Oullins,
- la création de passerelles piétonnes sur l'Yzeron,
- la création du « Parc naturel de l'Yzeron ».

L'Yzeron constitue pour le quartier de la Saulaie une limite nord mais aussi un potentiel non développé.
A la Saulaie, deux actions vont s'opérer: la restructuration du collecteur d'assainissement et la renaturation du lit de l'Yzeron (suppression de la cuvette en béton).

- Zac Narcisse Bertholey (cf fiche projet n°5) :

La ZAC Narcisse Bertholey est une opération importante du programme de restructuration et de requalification de la ville d'Oullins. Le tissu urbain d'origine était ancien (30% à 35% du parc antérieur à 1968).

Photo n°114-La ZAC Narcisse Bertholey en construction

Les objectifs généraux sont de :
- maintenir les habitants dans le centre ville, en accueillir de nouveaux, et proposer une qualité de vie avec des activités économiques,
- résoudre les problèmes d'insalubrité et proposer une nouvelle offre de logements pour contrer l'invasion démographique,
- renforcer le tissu urbain du centre,
- respecter le paysage du site et la présence du végétal, affirmer l'identité du secteur par une réflexion sur l'espace public,
- raccrocher le site aux pôles de la ville,
- poursuivre les formes urbaines déjà engagées,
- renforcer l'offre de stationnement,
- contribuer à renforcer le dynamisme économique et les activités commerciales de moyenne importance pour redynamiser le commerce dans la ville.

Afin d'atteindre tous ces objectifs, les choix d'aménagement se sont orientés vers une organisation urbaine avec des interruptions végétales. Ainsi, on peut visualiser deux séquences: une séquence urbaine dans le périmètre d'influence de la Rue Narcisse Bertholey et une séquence paysagère dans le périmètre d'influence de la voie nouvelle accompagnée d'un vaste mail planté reliant les berges au centre de la ville.

En ce qui concerne le logement, la répartition est équilibrée puisque 60% sont en accession et 40% sont en location. De plus, on observe une mixité des produits (collectifs, petits collectifs intermédiaires, maisons de ville) et une variété de logements en taille.

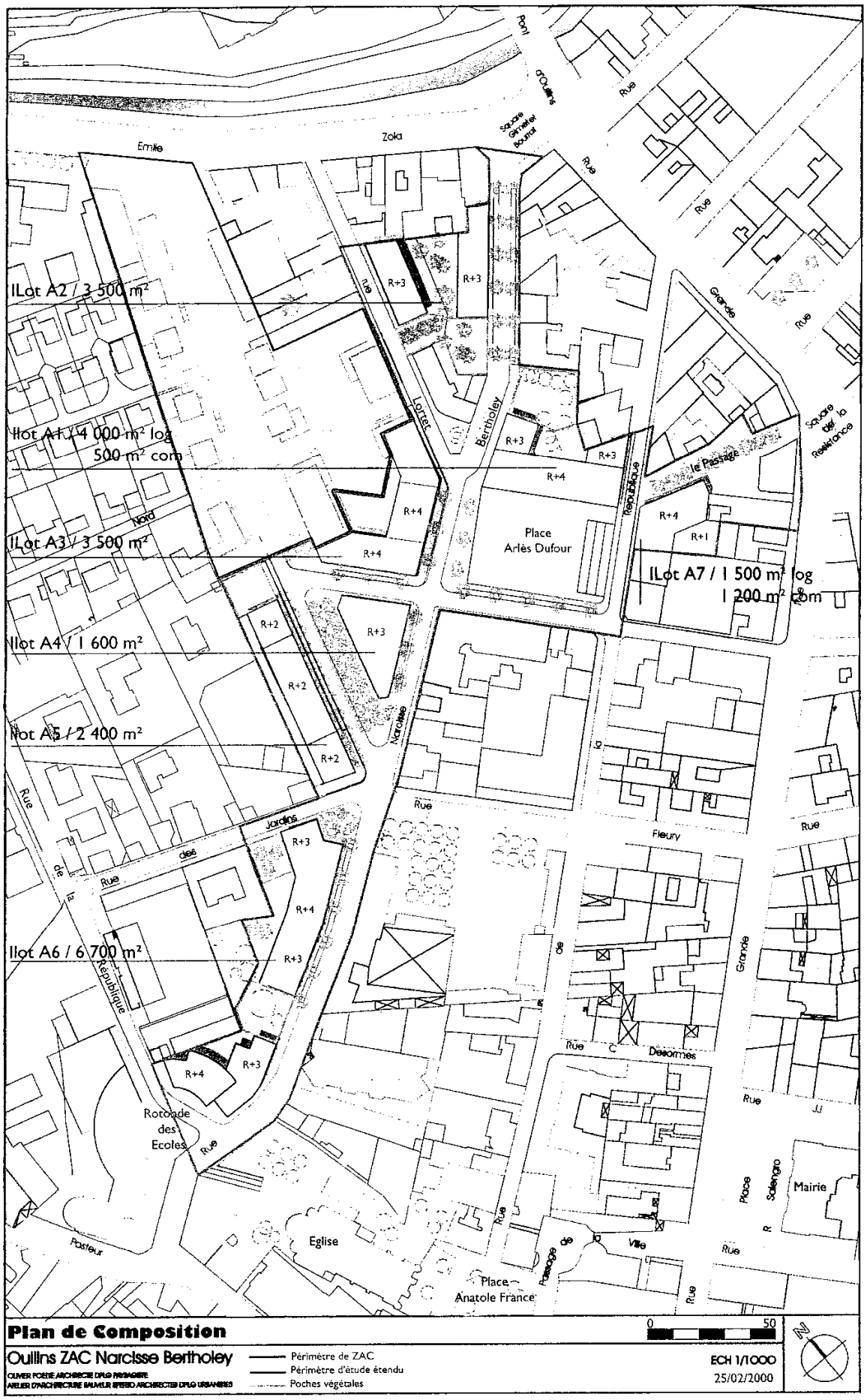
Pont d'Oullins
Rue
Square Germaine Bouret
Emile Zola
Rue
Rue
Rue
Grande
Rue
Square de la Résistance
Rue
Lortet
Bertholey
Rue
Rue
Rue

- La médiathèque (cf fiche projet n°3)

L'actuelle bibliothèque d'Oullins rencontre un fort succès mais ne répond plus aux normes compte tenu du nombre d'habitants. (Pour une population de plus de 25000 habitants la superficie devrait être de 1700m² au moins. Or elle n'est que de 860m²).

Le projet de médiathèque a donc pour vocation de répondre a un besoin de la population. C'est un lieu d'échanges, de dialogues, et de médiation de la culture. Elle joue un rôle social fort.

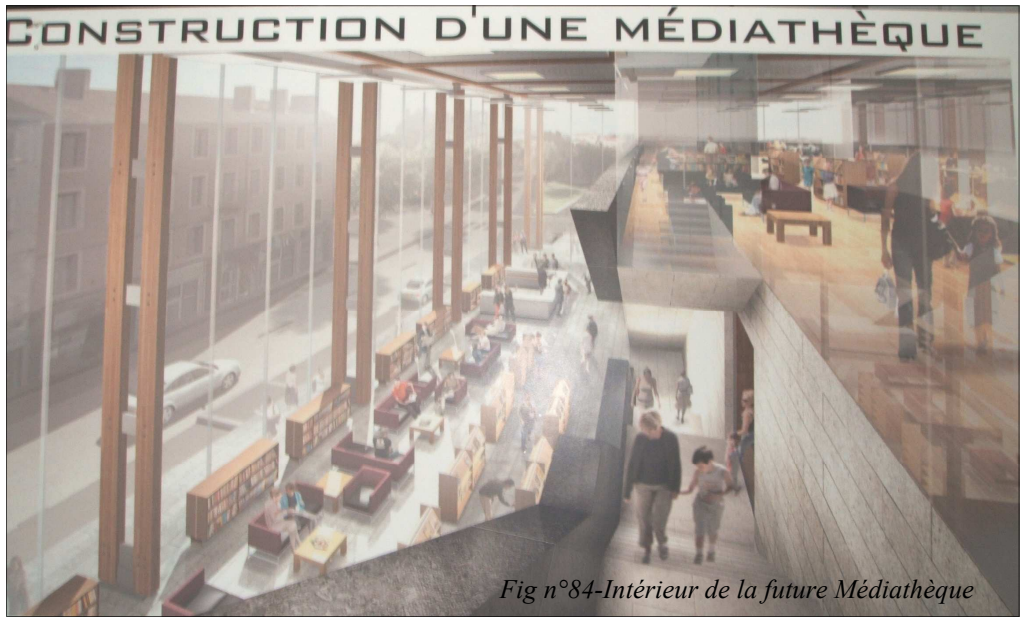

Fig n°84-Intérieur de la future Médiathèque

De plus, la future médiathèque a pour objectif de créer une articulation entre le centre d'Oullins, historiquement développé le long de la Grande Rue, et le nouveau quartier de la Saulaie qui se transformera dans sa partie la plus à l'Ouest en pôle multimodal. Il faut préciser que cette construction n'est pas incluse dans le quartier de la Saulaie mais se positionne à ses limites.

- **Un projet culturel**

La médiathèque contiendra :
- les secteurs jeunesse et adulte sur 1300m².
-un espace polyvalent d'animation sur environ 100m².
-un espace multimédia (CD audio, DVD, cédéroms, bornes interactives) et un espace image sur environ 100m².

- **Le parti architectural**

En sous-sol sont prévus des parkings. Ils forment un plan de référence sur lequel sont construits les éléments constitutifs de la médiathèque :

- une boite de *pierre* parallélépipédique,
- des portiques en *bois* dans un volume transparent permettant de protéger les espaces de lecture et d'échanges,
- une couverture mince et claire en verre, servant d'auvent et de réflecteur.

Le principe constructif privilégie les entrées de lumière naturelle, et une flexibilité pour les évolutions culturelles ou techniques.

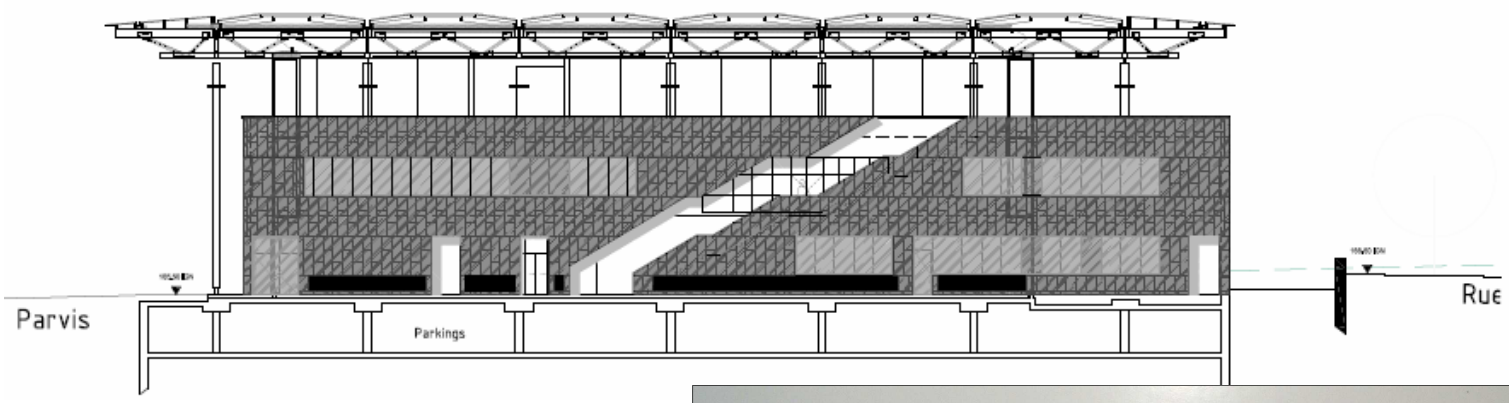

Fig n°96-Plan de la Médiathèque
Source : Exposition, Mairie d'Oullins

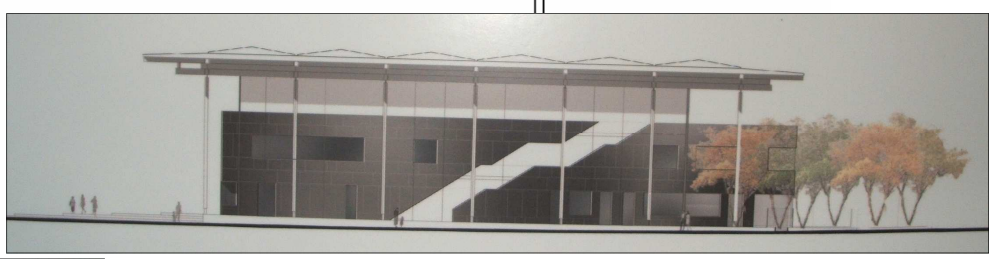
Façade Nord

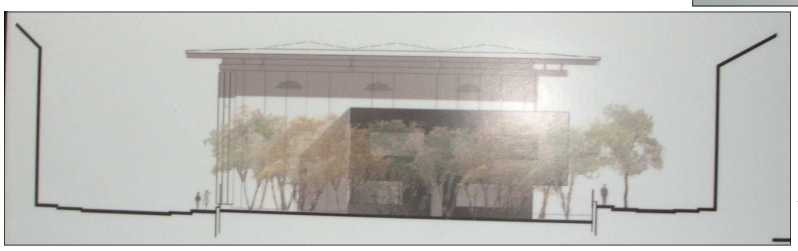
Façade Ouest

Les projets futurs :

-Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU) (cf fiche projet n°2) :

Fig n°97 -Projet de développement du secteur Yzeron-Sémard
Source : Rapport Civita Sperto, 2006

C'est un projet concernant la zone nord d'habitat du quartier de la Saulaie. Il tente de répondre aux problèmes d'habitat dégradé. Ces orientations devront être compatibles avec la politique du PLH de l'agglomération lyonnaise : équilibre, mixité et égalité des chances dans l'accès au logement.

Les objectifs de l'OPAH RU à la Saulaie sont de résorber les situations d'habitat dégradé et de recomposer le quartier pour une plus grande mixité sociale.
Pour atteindre ces objectifs, l'OPAH RU va renouveler le logement pour qu'il soit plus adapté aux normes et aux objectifs de mixité et ceci par des opérations de démolition/reconstruction et de relogements des familles. L'opération aura aussi pour action de pointer le devenir de la fonction commerciale, de réhabiliter les immeubles qui possèdent une valeur patrimoniale et d'introduire une gestion de l'habitat et du fonctionnement social avec une responsabilisation des acteurs privés.

La difficulté de l'opération repose sur une multiplication de petits propriétaires et une complexité de gestion de la rivière de l'Yzeron (gestion sur le plan intercommunal par le Syndicat d'études pour l'aménagement et la gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnière, et gestion par la Compagnie Nationale du Rhône, maître d'ouvrage de l'Yzeron).

A terme, l'opération veut permettre l'accession à la propriété, le conventionnement et le maintien de la fonction sociale. Des plans de patrimoine pourront être envisagés. Un accompagnement social sera effectué pour une plus grande cohérence.

- Le Projet urbain sur l'emprise des anciens ateliers SNCF (cf fiche projet n°1):

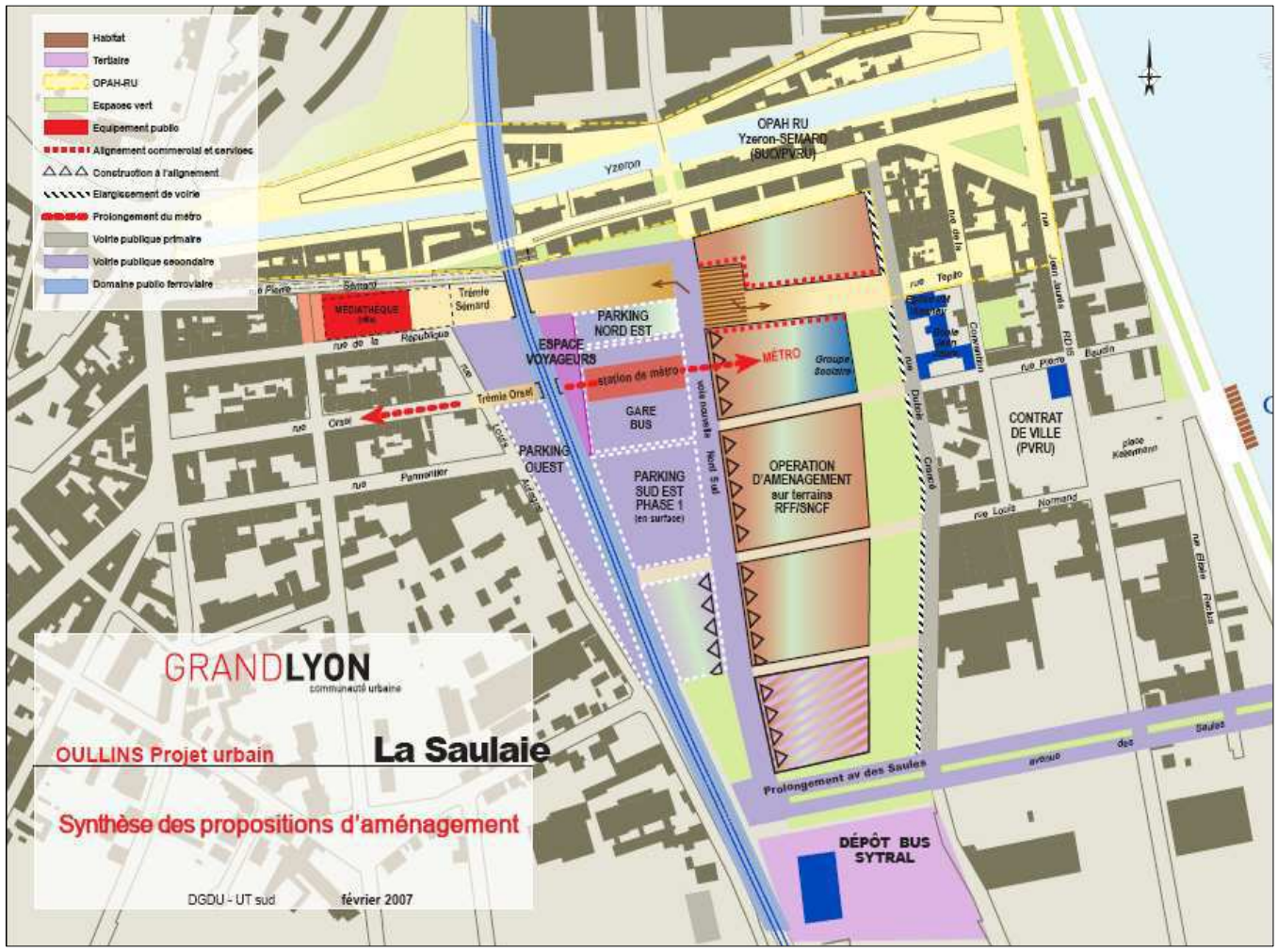

Carte n°26- Le projet de pôle multimodal

Le projet urbain se situe sur la rive droite du Rhône et s'étend sur trois secteurs différents :
- l'autoroute A7 à 2 x 3 voies;
- la partie résidentielle du quartier de la Saulaie, sur 200 mètres environ, comportant des bâtiments anciens et des constructions récentes, irriguées par des rues étroites. La densité urbaine y est relativement importante;
- les friches SNCF faisant partie du quartier de la Saulaie.

Les enjeux de ce projet global différent selon les échelles d'appréhension.
Pour l'agglomération Lyonnaise, l'enjeu est de faire de La Saulaie une véritable porte d'entrée d'agglomération (La Saulaie est un site stratégique du schéma directeur de l'agglomération et un élément important de la Porte Sud (cf Fiche Porte Sud)).
Pour la ville d'Oullins, le but de ce projet urbain est d'améliorer le réseau de relations des quartiers d'Oullins entre eux et avec le centre ainsi que de profiter de cette opportunité foncière pour construire des logements.
Et à l'échelle du quartier, il s'agirait de :

- Mettre en place un métissage harmonieux entre le quartier historique et le nouveau.
- Instaurer un nouvel équilibre entre l'ancien et le nouveau mode d'habiter à la Saulaie.
- Avoir une cohérence entre les espaces publics nouveaux ainsi qu'avec les anciens.
- Installer une mixité de vocations et de populations.

Cet important projet urbain s'organise autour de trois identités urbaines *(chacune est détaillée dans les fiches projets):*
- un pôle d'échanges;
- le prolongement de la ligne B du métro jusqu'à La Saulaie;
- et un nouvel espace de vie.

Tout d'abord le pôle d'échanges se situera sur la partie Est de l'emprise du site. L'objectif de cet aménagement est d'échelle communautaire puis locale (ville). Il doit permettre le rabattement d'une partie du trafic du sud-ouest de l'agglomération vers le métro et améliorer la desserte en transport en commun.
Le pôle d'échanges sera constitué d'une station de métro, d'un gare SNCF, d'une gare de bus et d'un parc relais de 500 places
Sa réalisation est très contrainte du fait de la présence des voies RFF exploitées par le fret SNCF, de la friche des anciens ateliers SNCF, de l'isolement et du confinement du quartier de la Saulaie par rapport au centre ville d'Oullins, des risques d'inondation et des risques industriels.

Le métro a un objectif double: desservir la commune d'Oullins en renforçant sa connexion vers le centre de Lyon et **c**réer une porte d'entrée à l'ensemble des habitants du Sud-Ouest de l'agglomération.
L'arrivée du métro s'explique par l'extension de la ligne B de la station « Stade de Gerland » à la station « Oullins Gare ». Le Rhône sera franchi en sous-terrain. Il faut signaler qu'une moyenne de 20 000 voyageurs transiteront par jour dans la future station « Oullins Gare ». Cette observation nous interpelle quant à l'avenir du quartier de la Saulaie.

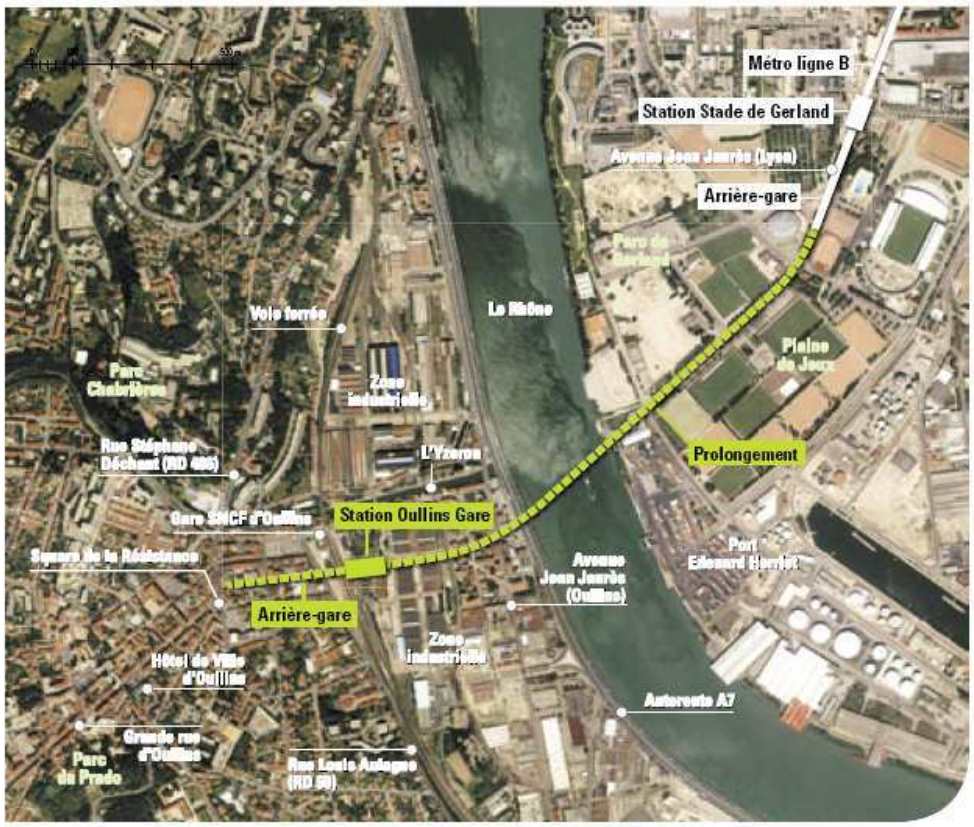

Fig n°98-Tracé de la future ligne B de métro

Pour le franchissement du Rhône, deux variantes sont envisageables: la solution « tunnelier » ou celle des « caissons immergés ». A l'issue de la concertation des entreprises de génie civil, l'un ou l'autre mode sera choisi.
Il est projeté que la ligne B soit prolongée, à terme, jusqu'au centre d'Oullins et aux hôpitaux de Lyon-Sud.

Le nouvel espace de vie se situera entre le pôle multimodal et le cœur ancien du quartier. Il aura pour objectif de satisfaire les besoins en logements de la commune et les nouvelles attentes créées par l'arrivée du métro (activités commerciales, de loisirs et culturelles). Cet espace accueillera un ensemble de logements largement diversifiés, des activités économiques sous forme de bureaux, laboratoires ou industries, des commerces et des services de proximité ainsi que des équipements publics notamment dans les domaines du scolaire, de la culture et des loisirs.

En terme d'accessibilité cet espace de vie sera structuré par :

- un axe est-ouest majeur, constitué sur la trace de la rue P. Sémard, qui reliera la Saulaie au centre ville;
- un axe piéton qui reliera la théâtre de la Renaissance au pôle de la Convention, en passant par la rue Orsel et en traversant les voies ferrées;
- une voie structurante Nord – Sud;
- l'espace de transition entre le quartier historique et le nouveau quartier prendra la forme d' « une coulée verte ».

L‘ensemble de tous ces projets montre les dynamiques du quartier de la Saulaie.

Les dynamiques sont tout d’abord économiques avec la création de la zone d’activités des Saules. Ensuite elles seront culturelles avec le Bac à traille déjà présent et l’influence de la future Médiathèque sur la place Valmy. Le projet d’OPAH RU montre une volonté de réhabilitation de la zone qui pourrait enclencher une dynamique sociale pour un bien être et de bonnes conditions de vie. C’est aussi une dynamique d’échelle communautaire du fait de l’intégration, à terme du pôle multimodal et du métro.

Ainsi, le quartier de la Saulaie est entraîné dans un mouvement de renouveau grâce à ces différents projets (réalisés, en cours de réalisation ou futurs). Cependant, ces derniers n’ont pas les mêmes échelles d’appréhension, que ce soit en terme d’échelle temporelle ou d’échelle de rayonnement.

On peut donc s’interroger sur le devenir du quartier, sur la façon dont il va évoluer économiquement et socialement.

1.2 Quelle évolution pour le quartier de La Saulaie?

Afin d'extrapoler le devenir du quartier de la Saulaie, on peut tenter de comprendre l'impact de l'arrivée d'un métro dans un autre quartier de l'agglomération lyonnaise qui y ressemblerait. Or, un tel projet s'est réalisé en 1997 à Vaise (9ème arrondissement).

Vaise et Oullins sont considérés comme des « territoires jumeaux ». Ceci dans le sens où ils se sont tous deux développés autour des activités cheminotes et de la culture, encore sous jacente aujourd'hui. De plus, les deux sites ont des positions stratégiques géographiques par rapport à l'agglomération et à leur organisation des déplacements. Cependant, à la différence du quartier d'Oullins, Vaise était historiquement un lieu de passage et par conséquent soumis aux nuisances d'un trafic automobile important. De plus, il y a 10 ans, c'était un quartier à l'habitat dégradé, où le commerce était en perte de vitesse et l'économie sinistrée après la fermeture de l'entreprise Rhodiacéta… En bref, il était considéré comme un quartier « pauvre » en comparaison avec les autres quartiers et arrondissements de la ville. Vaise souffrait aussi d'une mauvaise réputation d'où l'expression « Je suis passé par Vaise » qui signifiait « Je me suis volé ma bourse ».
De l'ensemble de ces caractéristiques découle une certaine analogie entre Vaise et Oullins.

Le prolongement de la ligne D de Gorge de Loup à Gare de Vaise en 1997 rend Vaise, après Gerland (prolongement de la ligne B en 2002), le quartier le plus récemment connecté au réseau sous-terrain de l'agglomération.
L'arrivée du métro ainsi que la mise en service du périphérique Nord ont mis en mouvement économiquement, urbanistiquement et socialement le quartier : la Ville et la Communauté Urbaine souhaitent « donner un nouveau souffle au quartier » (Gérard Collomb, président du Grand Lyon, Sénateur, Maire de Lyon) afin de le rendre attractif et agréable à vivre.
Ainsi d'importants investissements publics, selon un plan de développement, ont été réalisés sur Vaise : aménagements de rues et d'espaces publics, construction d'un pôle multimodal à la gare de Vaise, création d'une médiathèque, mise en place d'OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) et création d'un pôle social.
Après ces quelques années de travaux et d'investissements, le quartier de Vaise paraît largement accessible, moins encombré par les voitures, bien équipé et attractif. En effet, de nombreuses entreprises se sont implantées et ont créé de multiples emplois. Le commerce aussi se renouvelle et s'adapte à la mutation du quartier.
Le bilan de développement de l'arrondissement de Vaise paraît positif mais une certaine population en situation précaire n'a pu rester dans le quartier au profit de jeunes couples dynamiques. Vaise s'est donc gentrifiée par manque de volonté et de mesures en faveur du maintien des populations d'origine.

Cette tendance d'embourgeoisement est une évolution possible pour Oullins et plus particulièrement pour la Saulaie, cela dépendra en partie de la volonté politique…

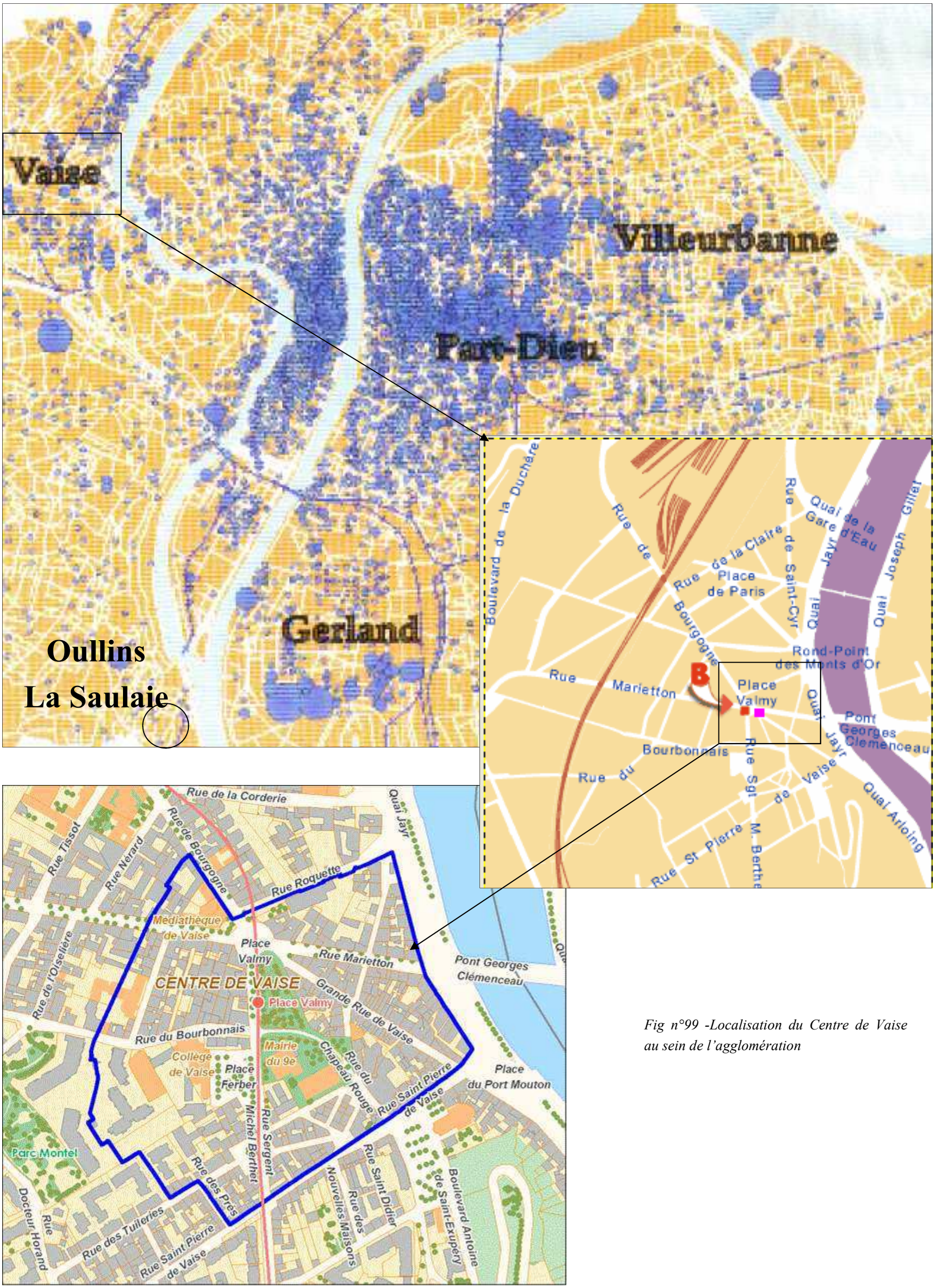

Fig n°99 -Localisation du Centre de Vaise au sein de l'agglomération

2. Enjeux et conclusion

Quels enjeux pour le quartier de La Saulaie?

2. Enjeux et conclusion
Quels enjeux pour le quartier de La Saulaie?

Le diagnostic de notre étude a abouti à la conclusion que le quartier de la Saulaie est atypique et en mutation. Ses caractéristiques sociales, économiques et environnementales sont en cours d'évolution et vont l'être d'autant plus suite à l'arrivée du métro. Cette projection à court et à moyen termes fait apparaître des enjeux de développement pour La Saulaie. Ces enjeux peuvent être déclinés comme suit, en commençant par ceux qui nous semblent les plus importants:

Dans le quartier de La Saulaie, le bâti est ancien et les logements majoritairement de petite taille. De nombreux logements sont en situation de surpopulation dans des appartements non aux normes, voire insalubres.

enjeu: Garantir des logements salubres et décents.

Le quartier est ceinturé, enclavé entre des zones bétonnées, et peu attrayant. Il est peu accessible depuis le centre d'Oullins. Cet enclavement géographique a favorisé une cristallisation des problèmes et un enclavement « psychologique » des populations. Depuis peu des équipements et aménagements ont été réalisés afin que La Saulaie soit plus agréable et attire des oullinois. Une ouverture physique du quartier et une requalification des espaces devraient permettre un brassage et une mixité bénéfique au quartier.

enjeu: Ouvrir la trame du tissu urbain vers l'extérieur et requalifier le tissus interne.

Les populations du quartier sont assez défavorisées, d'origine étrangère, de faible qualification et fragilisées par le chômage... Elles souffrent de problèmes d'intégration et d'« invisibilité ». Les acteurs sociaux ont des difficultés à connaître la population du quartier et ses besoins… Cependant, plusieurs habitants, commerçants et acteurs locaux nous ont fait part de leur besoin en services, commerces et structures. Les demandes portent par exemple sur un terrain de sport pour les jeunes, un point poste, un distributeur de billets, une salle polyvalente, plus de commerces et à terme, une école comprenant la totalité des classes,… Si ces besoins semblent justifiés, comment doit on y répondre ? D'autres besoins non évoqués seront à identifier et à prendre en compte.

enjeu: Répondre à des besoins clairement identifiés.

Oullins est à l'heure actuelle encore apparentée à une commune de première couronne mais qui tend à se rapprocher du centre de l'agglomération. La Saulaie est un site clé pour le développement d'Oullins car il constitue sa seule disponibilité foncière pour y développer du logement et des activités. De plus, par sa situation géographique et l'arrivée du métro, ce quartier pourra s'inscrire dans la dynamique de la Porte Sud et devenir un quartier moteur, porteur du développement d'Oullins et de son raccrochement au centre de l'agglomération.

enjeu: Inscrire le quartier dans la dynamique de la Porte Sud de l'agglomération.

La Saulaie, comme de nombreux quartiers politique de la ville, véhicule une image négative. Les populations viennent rarement sur la Saulaie par choix, ceci implique un regroupement de populations en difficultés, captives, et pose un problème de ghettoïsation. Cependant, face à cette image négative, certains reconnaissent à ce quartier un caractère convivial, à taille humaine… Les contradictions recueillies sur l'image du quartier et les préjugés sont donc à modifier pour revaloriser des facettes « agréables » du quartier.

enjeu: Changer l'image du quartier.

Le quartier est à la fois peu visible et concentre de nombreuses contraintes (sociales, économiques, techniques et politiques) et atouts (potentiel foncier et proximité de grands projets). Du fait de sa complexité, il est donc difficile d'agir sur ce quartier qui semble en situation d'attente, de blocage. Alors que l'immobilisme du quartier demande une action cohérente, celle-ci sera d'autant plus nécessaire pour anticiper et gérer les bouleversements que risque de causer le métro.

enjeu: Agir de façon cohérente et coordonnée.

La population de la Saulaie est une population en partie en difficulté, craintive, peu confiante en l'avenir. L'enclavement du quartier renforce son sentiment d'être mise à part, oubliée. Les associations, actions collectives sur le quartier sont en déclin, les changements récents survenus sur le quartier (fermeture des ateliers, arrivée de la zone d'activités,…) ont été vécus négativement. En vue des futurs aménagements, un accompagnement de la population serait à envisager. Les résultats positifs des « échanges habitants » ont révélé l'enjeu de la mise en mouvement de la population.

La mairie revendique l'inscription de son action dans une démarche de développement durable. Sur Oullins, la participation conforterait cette démarche, et contribuerait à lui donner une image moderne, innovante…Sur La Saulaie, réanimer la vie de quartier et redynamiser l'implication de la population dans la vie communale serait un facteur de mise en mouvement et de revitalisation du quartier.

➡ **enjeu: Mettre en mouvement la population et favoriser la participation des habitants.**

Les commerces de proximité de La Saulaie, son histoire, sa population, son bâti ancien, lui confèrent une identité particulière de village. La création d'un nouveau quartier sur les friches, si elle est faite sans tenir compte de l'identité actuelle, risquerait de troubler voire d'effacer son identité pourtant si chère aux habitants. Ainsi, La Saulaie deviendrait un quartier parmi tant d'autres dans Oullins.
La problématique de l'identité du quartier pose également la question de son unité : la création d'un quartier sans lien avec l'histoire signifierait la fragmentation du territoire en deux secteurs : l'ancien et le nouveau. En garantissant une continuité entre « l'ancien secteur du quartier » et le nouveau secteur situé sur les friches, l'unité du quartier ne serait pas remise en cause.

➡ **enjeu: Conserver des traces du passé.**

Le quartier de La Saulaie fait donc l'objet de nombreux enjeux qui lui sont propres. Les réponses apportées à ces enjeux seront d'autant plus importantes que sa revitalisation représente un enjeu de développement de la Commune d'Oullins.

TABLE DES FIGURES

Figure n°1 Relation des périmètres d'action sur la commune d'Oullins p.9
Figure n°2 Schéma simplifié des différents périmètre p.10
Figure n°3 Géographie prioritaire du contrat de ville 2000 - 2006 ..... p.14
Figure n°4 Vue aérienne de la commune d'Oullins avec les limites communales p.21
Figure n°5 Dynamique démographique d'Oullins de 1480 à 2007 ..... p.22
Figure n°6 Estimation des effectifs des ateliers p.23
Figure n°7 Vue aérienne d'Oullins p.25
Figure n°8 Taux d'évolution de la population de 1990 à 1999 ..... p.29
Figure n°9 Taux de croissance de la population entre 1999 et 2006 ..... p.29
Figure n°10 Proportion de la tranche d'âge entre 1990 et 1999 ..... p.30
Figure n°11 Répartition des Oullinois et habitants du Grand Lyon selon leurs CSP p.32
Figure n°12 Répartition du bâti selon sa période de construction p.34
Figure n°13 Situation d'inconfort dans le parc Oullinois p.34
Figure n°14 Côté immobilière p.35
Figure n°15 Pôle hospitalier et dynamique urbaine p.38
Figure n°16 Répartition des collèges et lycées, privés, publics p.40
Figure n°17 Répartition des élèves dans les établissements scolaires p.40
Figure n°18 Les îles d'Oullins et de Sainte Foy p.52
Figure n°19 Premier découpage viaire de La Saulaie p.52
Figure n°20 Caricature cheminote p.54
Figure n°21 Schéma retraçant l'avenir du quartier p.57
Figure n°22 Croquis de l'espace jeux du Bois Crancé p.58
Figure n°23 Situation de la place Kellermann p.59
Figure n°24 Croquis de la place Kellermann p.60
Figure n°25 Discussion sur la place Kellermann p.61
Figure n°26 Principaux lieux de regroupement selon le sexe et l'âge p.61
Figure n°27 Positionnement et importance relative des cheminements piétons p.62
Figure n°28 Situation de l'Espace Convention dans le quartier de La Saulaie p.65
Figure n°29 La place Convention en 2007 ..... p.65
Figure n°30 Schéma représentatif de l'Espace Convention p.66
Figure n°31 L'Espace Convention avant son réaménagement p.66
Figure n°32 L'Espace Convention aujourd'hui vue par Randa p.66
Figure n°33 Usagers de l'espace convention selon le sexe et l'âge p.67
Figure n°34 Une journée sur la place Convnetion p.69
Figure n°35 Schéma représentatif de l'espace Jean Jaurès p.70
Figure n°36 Croquis du square Jean Jaurès p.70
Figure n°37 Les principaux cheminement piéton autour et sur le square Jean Jaurès p.71
Figure n°38 Évolution de la population d'Oullins et de La Saulaie de 1975 à 2005 ..... p.75
Figure n°39 Répartition de la population Oullinoise et de La Saulaie en 1990 ..... p.75
Figure n°40 Répartition de la population selon les CSP p.75
Figure n°41 Répartition des CSP en 1999 et évolution depuis 1990 ..... p.76
Figure n°42 Taux de chômage sur La Saulaie en 1999 et selon l'âge p.76
Figure n°43 Photos de quelques commerces de La Saulaie p.78
Figure n°44 Schéma d'état des lieux des commerces p.79
Figure n°45 État des lieux sur les locaux d'activités secteur Pierre Sémard p.80
Figure n°46 État des lieux sur les locaux d'activités secteur Jean jaurès p.80
Figure n°47 Repas organisé par la clé des saules p.81
Figure n°48 Le mur de la friche séparant La Saulaie du reste d'Oullins p.87
Figure n°49 Les différentes entrées sur La Saulaie p.88
Figure n°50 Trame viaire p.89
Figure n°51 Element structurant du quartier de La Saulaie p.90

Figure n°52 Problèmes liés aux stationnement p.91
Figure n°53 Exemple de cours intérieurs p.93
Figure n°54 Les espaces publics de La Saulaie p.93
Figure n°55 Les aménagements de l'Espace Convention p.94
Figure n°56 Dysfonctionnement de la perméabilité au sein de La Saulaie p.94
Figure n° 57 Des percées vers l'Yzeron de la rue Pierre Sémard p.95
Figure n°58 Schéma des contraintes p.97
Figure n°59 Localisation du périmètre ZRU au sein du quartier de La Saulaie p.100
Figure n°60 Comparaison en matière d'habitat entre La Saulaie et le centre d'Oullins p.107
Figure n°61 Part de l'ensemble des résidences principales en 1999 ..... p.107
Figure n°62 Répartition des résidences principales du parc privé et public p.107
Figure n°63 Comparaison des logements anciens et neufs p.107
Figure n°64 Répartition du bâti selon la période de construction p.109
Figure n°65 Répartition du bâti du parc privé et public selon la période de construction ..... p. 109
Figure n°66 Situation d'inconfort à La Saulaie et Oullins p.110
Figure n°67 Les immeubles de la rue Pierre Sémard p.111
Figure n°68 Logements construits dans les années 80 ..... p.112
Figure n°69 La zone d'activité des Saules p.113
Figure n°70 Coupe transversale de l'îlot p.118
Figure n°71 Comparaison des volumétrie de la rue de la Convention et de l'Avenue J. Jaurès p.119
Figure n°72 Les fonctionnalités de l'îlot p.119
Figure n°73 Espace bâti et non bâti de l'îlot p.120
Figure n°74 Perméabilité de l'îlot p.120
Figure n°75 Flux et attractivité de l'îlot p.121
Figure n°76 État du bâti p.121
Figure n°77 Immeuble étudié p.123
Figure n°78 Détail de façade p.125
Figure n°79 Détail de façade p.128
Figure n°80 Etude des Manginis p.130
Figure n°81 Détail de façade p.131
Figure n°82 Détail de façade p.134
Figure n°83 Points faibles et atouts p.135
Figure n°84 Des indices de dynamiques privés p.136
Figure n°85 De l'habitat dégradé et isolé p.137
Figure n°86 Des immeubles dégradés dans le centre d'Oullins p.138
Figure n°87 Tableau entre des quartiers politique de la ville p.142
Figure n°88 La visibilité des quartiers politique de la ville p.142
Figure n°89 Les classifications des différents quartiers p.143
Figure n°90 Jeu d'acteurs du quartier de La Saulaie p.148
Figure n°91 Domanialité des espaces p.150
Figure n°92 Des enfants de La Saulaie p.165
Figure n°93 Plan de recoupement des projets p.172
Figure n°94 Plan masse de la future ZAC Narcisse Bertholey p.175
Figure n°95 Intérieur de la future Médiathèque p.176
Figure n°96 Plan de la Médiathèque p.176
Figure n°97 Projet de développement du secteur Yzeron-Sémard p.177
Figure n°98 Tracé de la future ligne B de métro p.179
Figure n°99 Localisation du centre de Vaise au sein de l'agglomération p.182

TABLE DES PHOTOS

Photo n°1 Immeuble de typologie A p.18
Photo n°2 Immeuble de typologie B p.18
Photo n°3 Immeuble de typologie C p.18
Photo n°4 La gare d'Oullins p.22
Photo n°5 Oullins vue générale des usines p.22
Photo n°6 Les tanneries Lyonnaise p.23
Photo n°7 La ZAC Narcisse Bertholey p.24
Photo n°8 La Grande Rue p.25
Photo n°9 Les tours Roland Castro p.25
Photo n°10 - 11 Les ateliers p.25
Photo n°12 Les célestins p.26
Photo n°13 St Thomas d'Acquin p.26
Photo n°14 Le Golf p.26
Photo n°15 Montmein p.27
Photo n°16 - 17 - 18 Parc Chabrière p.27
Photo n°19 - 20 Fresques murales p.27
Photo n°21 Fresques de la Renaissance p.28
Photo n°22 Bâti dégradé p.34
Photo n°23 Le pôle petite enfance p.41
Photo n°24 Le théâtre de la Renaissance p.45
Photo n°25 Les tanneries Lyonnaise p.53
Photo n°26 Rue Pierre Sémard p.53
Photo n°27 École de La Saulaie p.53
Photo n°28 Logements Mangini p.53
Photo n°29 Marché de La Saulaie, place Kellermann p.53
Photo n°30 - 31 Passage de la traille p.54
Photo n°32 La Saulaie innondée p.54
Photo n°33 Les ateliers PLM p.55
Photo n°34 Le boulodrome p.55
Photo n°35 École Jean Jaurès p.55
Photo n°36 Pôle petite enfance p.56
Photo n°37 - 38 La zone d'activités des Saules p.56
Photo n°39 Bâtiment ANPE p.56
Photo n°40 - 41 Convention p.56
Photo n°42 Séance dessins place de la convention p.58
Photo n°43 Le marché de la place Kellermann p.60
Photo n°44 La place Kellermann en 2007 ..... p.60
Photo n°45 Un après midi sous les platanes place Kellermann p.61
Photo n°46 Les arrêts de bus de l'avenue Jean Jaurès p.62
Photo n°47 Pose déjeuné sur la place Kellermann p.63
Photo n°48 Le terrain de sport de la place Kellermann p.63
Photo n°49 Illustration du rapport minéral végétal sur la place Kellermann p.64
Photo n°50 Présence masculine sur l'Espace Convention p.67
Photo n°51 Différente appropriation selon l'âge p.68
Photo n°52 La conquête de nouveau espace de jeu p.68

Photo n°53 Principaux cheminement piéton sur l'Espace Convention p.68
Photo n°54 Les boulistes de l'espace Jean Jaurès p.72
Photo n°55 Vue générale du square Jean Jaurès..... p.72
Photo n°56 Repas de la clé des Saules..... p.75
Photo n°57 Un exemple de la vie syndicale p.76
Photo n°58 École de La saulaie p.77
Photo n°59 École Jean Jaurès p.77
Photo n°60 Photo de groupe de l'échange habitant..... p.83
Photo n°61 Visite en marchant p.84
Photo n°62 L'opéra dans la rue p.84
Photo n°63 Spectacle de l'école p.84
Photo n°64 Repas vendu par la clé des Saules p.84
Photo n°65 Encombrement au passage à niveau p.87
Photo n°66 Flux piétons rue Pierre Sémard..... p.92
Photo n°67 Sortie des bœufs..... p.92
Photo n°68 Les contraintes extérieures..... p.96
Photo n°69 Exemple de bâtiment construit dans le cadre de la ZAC de La Saulaie p.101
Photo n°70 Exemple de fresque réalisés par la cité de la création à Oullins..... p.103
Photo n°71 Les tours Roland Castro..... p.103
Photo n°72 Un souvenir des anciennes tanneries p.104
Photo n°73 Construction de nouveaux bureaux ZAC des Saules..... p.105
Photo n°74 La zone d'activité des Saules..... p.105
Photo n°75,76,77 Rapport du bâti à l'Yzeron..... p.111
Photo n°78 Cour interne d'un immeuble p.111
Photo n°79 Les immeubles Mangini..... p.112
Photo n°80 Les constructions récentes p.112
Photo n°81 Le pôle petite enfance p.119
Photo n°82 La pharmacie avenue J.Jaurès..... p.119
Photo n°83 Intérieur de l'îlot p.120
Photo n°84 45 rue Pierre Sémard..... p.122
Photo n°85 Etudes des façades p.128
Photo n°86 Immeuble, quartier des Etats-Unis..... p.145
Photo n°87 Tour panoramique La Duchère p.145
Photo n°88 Immeubles, quartier de l'Arsenal, Saint Fons..... p.146
Photo n°89 Exemple d'encombrants déposés le long des berges de l'Yzeron p.151
Photo n°90 Un garage à ciel ouvert sur les parkings de l'OPAC p.151
Photo n°91 Les ateliers SNCF, La Mulatière p.159
Photo n°92 L'autoroute A7 vu d'un immeuble de La Saulaie..... p.161
Photo n°93 La braderie d'Oullins p.161
Photo n°94 Le théâtre de la Renaissance p.161
Photo n°95 Le marché d'Oullins p.161
Photo n°96 Les friches SNCF..... p.161
Photo n°97 L'école Jean Jaurès p.162

Photo n°98 Le bâti de la rue Pierre Sémard p.162
Photo n°99 La visite en marchant p.163
Photo n°100 La fête du tri au Golf p.163
Photo n°101 Les hommes de La Saulaie p.164
Photo n°102 L'aîoli de l'association de la clé des Saules p.164
Photo n°103 Immeuble dégradé sur les berges de l'Yzeron p.164
Photo n°104 Encombrants p.164
Photo n°105 Les tags à la Saulaie p.165
Photo n°106 Une partie de pétanque sur le square Jean Jaurès p.165
Photo n°107 Les personnes âgés dans les espaces publics p.165
Photo n°108 Christiane, la doyenne du quartier p.165
Photo n°109 L'opéra Cendrillon à La Saulaie p.166
Photo n°110 Liaison entre la zone d'activités des Saules et la zone d'habitat p.173
Photo n°111 La zone d'activités des Saules p.173
Photo n°112 Le contraste entre l'habitat social et le bâti de la zone d'activités p.173
Photo n°113 La place de la Convention p.173
Photo n°114 La ZAC Narcisse Bertholey en construction p.174

TABLE DES CARTES

Carte n° 1 Situation d'Oullins au sein du Grand Lyon ..... p. 7
Carte n° 2 Les sites stratégiques de l'agglomération Lyonnaise p.11
Carte n°3 Les orientations d'aménagement de l'agglomération Lyonnaise p.12
Carte n°4 Évolution de la part des moins de 20 ans de 1990 à 1999..... ..... p.30
Carte n°5 Évolution de la part des plus de 75 ans de 1990 à 1999..... ..... p.30
Carte n°6 Part des moins de 20 ans en 1999..... ..... p.30
Carte n°7 Part des moins de 75 ans en 1999..... ..... p.30
Carte n°8 Part de la classe ouvrière en 1999 .... p.32
Carte n°9 Taux d'activité en 1999..... ..... p.33
Carte n°10 Évolution de l'emploi de 1990 à 1999 .... p.33
Carte n°11 Carte du réseau routier de l'agglomération Lyonnaise p.36
Carte n°12 Carte du réseau de transport en commun p.36
Carte n°13 Localisation des établissements scolaires..... ..... p.40
Carte n°14 Répartition des équipements sportifs sur Oullins..... ..... p.42
Carte n°15 Carte d'Oullins attestant de la présence de four à chaux p.52
Carte n°16 Les implantations industrielles au début du 20' siècle..... ..... p.53
Carte n°17 Zones de chalandise des commerces du quartier de La Saulaie..... ..... p.78
Carte n°18 Propositions d'aménagement dans le cadre de la ZAC Saulaie Est... ..... p.102
Carte n°19 Bilan des réalisations de la ZAC de La Saulaie p.103
Carte n°20 Age du bâti de La Saulaie..... ..... p.110
Carte n°21 Zone d'habitat selon l'âge du bâti et politique de développement du quartier..... p.113
Carte n°22 La hauteur du bâti..... ..... p.114
Carte n°23 Le statut du bâti p.115
Carte n°24 Localisation de l'îlot étudié..... ..... p.118
Carte n°25.Les quartiers politique de la ville à Oullins..... ..... p.141
Carte n°26 Le projet pôle multimodal p.178

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GENERALE p.2
SOMMAIRE- ..... p. 3
REMERCIEMENTS p.5

Chapitre 1 Oullins et La Saulaie au sein d'une agglomération dynamique

Introduction p.7
1. Oullins–La Saulaie pièce d'un territoire complexe et en constante évolution: mise en contexte p.8
1.1 Oullins-La Saulaie, l'inscription du territoire au sein de multiple périmètre d'action p.9
1.2 Une agglomération au cœur d'une réflexion sur la politique de la ville p.12
1.2.1 La porte sud un ensemble de projets d'agglomération p.12
1.2.2 La Saulaie un des sites clé de la porte Sud p.13
1.3 Une agglomération au sein du département berceau de la politique de la ville p.15
Quelques chiffres p.15
Bref historique: le département du Rhône, berceau de la politique de la ville p.15
Objectif de la politique de la ville p.15
La politique de la ville en action p.16
Les acteurs p.16
Le CUCS: outils de la politique de la ville p.16
Les territoires p17
Les financements p.18

2 Oullins: une commune de première couronne d'agglomération qui tend à rejoindre le centre.. p.20
2.1 Portrait de territoire p.21
2.1.1 Carte d'identité de la commune p21
Quelques chiffres p.21
Délimitation p.21
2.1.2 De la Narbonaise à l'arrivée de la ligne B du métro p.22
Une commune agricole jusqu'à l'impulsion de la première révolution industrielle p.22
Début 19', la révolution industrielle change définitivement le visage d'Oullins p.22
Les années 50: début de l'activité" industrielle Oullinnoise p.23
Une commune en mutation soumise à l'attraction de l'agglomération Lyonnaise p.23
La fermeture de ateliers, l'installation d'activité tertiaire et la construction de logements: une nouvelle étape du développement Oullinnois? p.24
2.1.3 Oullins et ses quartiers p.25
Les quartiers d'Oullins p.25
Un centre ville à l'image d'un village rue p.25
Une commune polycentrique ? p.25
Des quartiers résidentiels aux morphologies diverses p.26
Des quartiers à vocation économique, peu nombreux mais en développement ? p.27
Une commune agréablement boisée p.27
Une unité entre les quartiers: les fresques murales p.27
2.2 Un territoire sous l'influence de l'agglomération Lyonnaise p.29
2.2.1 Une évolution de la population rejoignant les tendances de l'agglomération p.29
Une commune en reprise de croissance p.29
...mais vieillissante p.29
...dont la taille des ménages décroît comme sur l'agglomération p.31
Un faible taux de personnes étrangères cachant des problèmes de mixité et d'intégration p.31
Une commune encore marquée par la présence ouvrière p.32
Une faible taux d'activité et de chômage p.33

2.2.2 Évolution de l'offre et de la demande en logements p.34
Des logements plus anciens que sur le reste de l'agglomération p.34
… induisant des situations de nombreuses situations d'inconfort p.34
Une mobilité résidentielle révélatrice d'une faible attractivité de la commune p.34
Des prix peu élevé qui tendent à rattraper ceux de l'agglomération p.35
Les construction sur Oullins p.35
2.2.3 Oullins victime des flux du à l'attractivité Lyonnaise p.36
Une ville bien connectée aux grands axes p.36
Une ville bien desservie par les transports en communs p.36
2.2.4 Les services de santé et d'accompagnement p.38
Une ville ayant une bonne accessibilité aux services de santé p.38
Les structures d'accompagnements p.38
Des structures d'aide aux personnes âgées mais toujours insuffisantes p.39
2.2.5 Les structures d'accompagnement des jeunes p.40
Une offre important en équipements scolaires ..... p. 40
Une attention particulière portée à la petite enfance p.41
Un encadrement inadapté pour les adolescents… ? P.41
2.2.6 Une offre culturelle et sportive de qualité pour une commune de périphérie p.42
Un tissu associatif, sportif développé, dynamique et compétitif p.42
L'accès à la culture une réelle volonté de la commune p.45
2.2.7 Une commune ayant la volonté de s'inscrire dans une démarche de développement durable?p.47

Chapitre 2 La Saulaie quartier atypique: un enjeu pour Oullins

1. Un quartier à l'identité urbaine et sociale marquée p.51
1.1 Une histoire vectrice d'une forte identité urbaine et sociale
Des Saulées à La Saulaie p.52
Du site industriel à un véritable quartier de vie p.52
"le quartier village" de La Saulaie: poumon économique de la commune p.53
Année 50: les débuts de paupérisation et de perte d'identité vécue du quartier …..... p.54
Des aménagements contradictoires créateurs de lien comme de nouvelles frontières p.55
1.2 Des espaces public porteurs de lien social et de renouveau urbain p.58
1.2.1 Les espaces publics de La Saulaie: méthode d'analyse au plus proches des usagers p.58
1.2.2 Les espaces publics de La Saulaie: éléments d'analyse p.59
La place Kellermann, un espace à reconquérir p.59
L'Espace Convention, une centralité retrouvée p.65
Le square Jean Jaurès, un espace a raccrocher à la vie du quartier p.70
1.2.3 Les espaces publics de La Saulaie: enjeu de centralité et de représentation sociale p.73

2. Dynamique sociale et économique du quartier p.74
2.1 Une population atypique p.75
Une dynamique démographique qui ne suit pas la tendance Oullinnoise p.75
Une population vieillissante p.75
Des tailles de ménages disparates p.75
Un quartier accueillant, une importante population maghrébine p.75
Une population ouvrière qui reste importante p.76
Un quartier concentrant des populations en difficulté sociale p.76
L'école symbole du climat sociale du quartier p.77

2.2 Une activité économique à deux vitesses p.78
Un quartier qui offre très peu d'emploi sur place p.78
Des commerces de proximité anciens en perte de vitesse p.78
2.3 Les attentes et revendication des habitants p.81
Des associations en perte de vitesse ? p.81
Une structure d'accompagnement propre au quartier politique de la ville: le local info p.82
Les modes de participation sur le quartier p.82
Des équipements de loisirs peu fréquentés? p.85

3. Un quartier contraint et enclavé p.86
3.1 Analyse dynamique des flux p.87
3.1.1 Accessibilité, axes structurants, flux p.87
Une accessibilité limitée et contrastée p.87
Un quartier orienté Nord Sud p.89
Une trame viaire structurée par deux grands axes majeurs p.89
3.1.2 Analyse fonctionnelle des réseaux p.91
Différents mode de déplacements bien adaptés p.91
3.2 Un quartier soumis à de nombreux risques p.96
Pollution et risques induits par des contraintes extérieures à Oullins p.96
Pollution et risques sur le territoire p.96

4. Un bâti hérité de l'histoire de La Saulaie :
un tissu inattendu pour un quartier politique de la ville p.99
4.1 Vingt d'intervention pour améliorer et diversifier l'habitat p.101
1977/1990 ZAC de La Saulaie p.101
1977 réhabilitation de la cité de transit p.102
1982/1985 OPAH Saulaie secteur 1 ..... p.102
1985/199 ZAC Saulaie Est p.102
1988 ZAC centre ville p.103
1989/1991 OPAH Saulaie secteur 2 ..... p.104
1989/2004 Résorption de la cité de transit p.104
1993/1995 OPAH Oullins et opération façades p.104
1998 ZAC des Saules p.105
1999/2001 OPAH Saône rive droite p.106
2003/2006 OPAH Rhône Aval p.106
4.2 Un bâti présentant des difficulté en apparence … p.107
4.2.1 Un bâti différent de la tendance général à Oullins p.107
Un parc constitué de petit logements p.107
Un état du bâti induisant des prix bas p.107
...et expliquant un turn-over important p.108
4.2.2 Un bâti ancien témoin du passé du quartier p.109
4.2.3 Une homogénéité de la hauteur du bâti donnant une homogénéité à l'ensemble du quartierp114
4.2.4 Un statut du logement lié à l'état du bpyti, révélateur social du quartier? p.115
4.2.5 La vacance, une réalité? p.116
4.2.6 Etude d'un îlot: un bâti cachant un potentiel non exploité p.117

4.3 … mais des dynamiques récentes d'amélioration de l'habitat p.123
4.3.1 Etude de quatre logements de typologies différentes:
et si des leviers contre la vétusté apparaissaient? p.123
Fiche n°1: 22 av Jean Jaurès p.124
Fiche n°2: Rue de la Convention p.127
Fiche n°3: 54 rue Pierre Sémard p.130
Fiche n°4: 71 rue Pierre Sémard p.133
4.3.2 Des indices de dynamiques privés, une tendance qui se généralisera? p.136
4.4 Bilan, enjeu de requalification de l'habitat p.138

5. La Saulaie, un quartier classé politique de la ville p.139
5.1 La Saulaie, depuis longtemps désigne comme en difficulté p.141
5.1.1 La Saulaie, un des trois quartiers politique de la ville à Oullins p.141
5.1.2 La Saulaie, un quartier particulier et peu visible p.141
5.2 Comment agir sur ce quartier si particulier? p.144

6. Un quartier au pilotage difficile p.147
6.1 Un jeu d'acteurs complex, source de blocage p.148
6.2 Une domanialité partagée, frein à la conduite de projet p.150
6.3 Une multitude d'études, révélatrice d'une situation en entente p.152

7. Des Images de la Saulaie: des perceptions variées p.156
7.1 Image perçue p.159
Les points de vue de différents acteurs du territoire p.159
Les points de vue d'habitants p.161
Le point de vue des médias p.162
Notre point de vue d'étudiants stagiaires p.162
7.2 Image vécue p.164
L'image vécue par les habitants du quartier p.164
L'image vécue par les personnes travaillant sur le quartier p.166
L'image vécue transformée par l'événementiel p.166
7.3 Image rêvée p.167

Chapitre 3 Résumé des enjeux

1. La Saulaie, un quartier en mutation et aux nombreux enjeux p.170
1.1 Une multitude de futurs projets sur un même territoire p.172
1.2 Quelle évolution pour le quartier de La Saulaie p.181

2. Enjeux et conclusion p.183

Un enjeu de revitalisation urbaine : La Saulaie, un quartier d'Oullins

Quels principes de revitalisation pour quel quartier de La Saulaie ?

TOME 2: Propositions de revitalisation

Brunet Anne Sophie, Clabaut François, Costes Laetitia, Darves-Bornoz Emeline, Polleau Solène

Stage de groupe avril-juillet 2007
Ingénieur en aménagement 2ème année
École Polytechnique Universitaire de Tours, Département Aménagement

Référents

M. Barré E.- directeur de cabinet préfet du Rhône
Mme Conte-Jansen A.- chef de projet CUCS
M. Drou S.- directeur CCAS Oullins
M. Moussier PA. - DGS mairie Oullins

Tuteurs universitaires

Mme Savourey C.- urbaniste professeur associée
M. Thomas E. - maître de conférences

Tome II : Propositions de revitalisation

Une couture urbaine et sociale pour une mise en mou-

Brunet Anne Sophie, Clabaut François, Costes Laetitia, Darves-Bornoz Emeline, Polleau Solène

Stage de groupe avril-juillet 2007
Ingénieur en aménagement 2ème année
École Polytechnique Universitaire de Tours, Département Aménagement

Référents

M. Barré E.- directeur de cabinet préfet du Rhône
Mme Conte-Jansen A.- chef de projet CUCS
M. Drou S.- directeur CCAS Oullins
M. Moussier PA. - DGS mairie Oullins

Tuteurs universitaires

Mme Savourey C.- urbaniste professeur associée
M. Thomas E. - maître de conférences

SOMMAIRE

SOMMAIRE p.2
INTRODUCTION p.4

Chapitre 1 Les grands projets existants : analyses et critiques

1 Le projet du pôle multimodal p.6
1.1. Principes d'aménagement du projet p.6
1.2. Analyse du projet croisée avec les enjeux relevés p.7

2 Le projet Yzeron -Sémard p.9
2.1.Principes d'aménagement du projet p.9
2.2.Analyse du projet croisée avec les enjeux relevés p.11

3. Bilan de l'analyse des projets existants p.12

Chapitre 2 Scénario de développement du quartier de La Saulaie

1. Des principes aux propositions p.14

2. Nos propositions par secteurs stratégiques p.18
2.1. La grande couture Nord-ouest : une connexion au centre ville, un accès renforcé aux transports et à la culture p.18
2.2. La couture Nord : des ouvertures multiples vers un espace de tranquillité raccordant deux commune p.20
2.2.1. L'espace Nord "Yzeron-Sémard", des réponses aux enjeux d'habitat salubre et de qualité de viep.20
2.2.2. Requalification des berges de l'Yzeron p.35
2.2.3. Développement global du secteur Yzeron-Sémard pour un raccordement vers La Mulatière.... p.38
2.3. La couture Ouest : nouveau symbole d'ouverture… p.39
2.4. Le nouvel atelier : site de mémoire et d'avenir… p.40
2.5. Le pôle éducatif : un rôle fédérateur au cœur du quartier p.42
2.6. Un collier vert plutôt qu'une coulée verte p.43
2.7. La place Kellermann : un nouveau pôle de vie p.45

3. Nos Propositions d'accompagnement des habitants p.49

3.1. Quelques pistes…..... p.49

3.2. Mise en mouvement de la population : participation des habitants p.50

Des points positifs contrastés p.50
Une position à double tranchant p.50
Nos actions menées p.50
Les lignes de conduites dans lesquels s'inscrivent nos propositions p.51

CONCLUSION p.55

BIBLIOGRAPHIE p.56

TABLES DES FIGURES p.61

TABLE DES PHOTOGRAPHIES..... p.62

TABLE DES MATIERES..... p.63

INTRODUCTION

Dans le Tome précédent, « Portrait de Territoire», les enjeux de revitalisation du quartier de La Saulaie ont été soulevés. Ces enjeux sont d'autant plus importants que des projets conséquents tel que le projet du métro, sont prévus. L'arrivée du métro à La Saulaie ainsi que l'aménagement des friches SNCF posent la question de l'évolution de ce quartier. Si ces projets se réalisent bien, on pourra s'interroger sur leurs dates de livraison, sur l'appréhension du quartier pendant la période de chantier, de transition et plus généralement sur son devenir. Quelques soient les projets amenés à se réaliser, les perspectives d'évolution du quartier soulèvent trois types d'enjeux :

- des enjeux urbains,
- des enjeux sociaux et économiques,
- et des enjeux de pilotage.

En ce qui concerne les enjeux urbains, il s'agit de :

- Ouvrir la trame du tissu urbain vers l'extérieur et requalifier le tissu interne,
- Garantir un logement salubre et décent,
- Conserver des traces du passé,
- Inscrire le quartier dans la dynamique de la Porte Sud de l'agglomération.

Les enjeux sociaux sont aussi nombreux :

- Prendre en compte l'avenir des populations actuellement présentes sur le quartier,
- Changer l'image du quartier,
- Mettre en mouvement la population et encourager la participation des habitants,
- Répondre à des besoins clairement identifiés (commerces, services, logements, etc.).

Les enjeux de pilotage sont les derniers cités mais sont loin d'être les moins préoccupants. Ils concernent la coordination des différents acteurs et la cohérence de leurs actions pour des projets communs.

Les enjeux relevés insistent sur des problèmes précis de La Saulaie. Nos propositions ont pour but de résoudre ces problèmes afin de permettre une revitalisation du quartier la plus réussie possible.
Des projets étant déjà prévus sur certains secteurs du territoire, nous les avons tout d'abord étudiés afin d'analyser leurs réponses aux enjeux soulevés dans notre diagnostic. Suite à cette analyse, des points nous ont semblé à approfondir ou à réétudier. Ainsi, nous avons souhaité proposer notre propre projet de revitalisation de l'ensemble du quartier de La Saulaie. Pour ce faire, nous avons élaboré des principes d'aménagement qui répondent aux enjeux soulevés et qui sous-tendent nos propositions concrètes quelles soient d'ordre urbain, social ou de pilotage.

Ainsi dans ce tome, les analyses des projets existants sur le quartier seront commentées dans un premier temps. Puis, dans un deuxième temps, les principes d'aménagement qui devraient guider la revitalisation du quartier seront expliqués et feront place, dans un troisième temps, à nos propositions détaillées.

Chapitre I

Les grands projets existants :

analyses et critiques

1.1. Principes d'aménagement du projet

Le projet de pôle multimodal est directement lié à l'arrivée du Métro sur le site des friches SNCF de la Saulaie. Le projet étudié ici est celui proposé en février 2007 par la Communauté Urbaine faisant suite au rapport de la DGDU (Direction Générale du Développement Urbain) de juin 2005.

Au cours de la critique de ce projet, nous nous positionnons dans l'optique de la réalisation du métro. Sans l'arrivée du métro, ce projet pourrait être remis en cause dans sa totalité car la dynamique escomptée (concernant les logements et surtout les activités économiques) sera bien moindre et ne permettra pas d'accueillir rapidement autant de logements et d'activités. Alors, d'autres actions seront à envisager en priorité pour répondre aux difficultés d'enclavement du quartier et également aux difficultés économiques et sociales des habitants. Notons, qu'à long terme, le quartier de La Saulaie trouvera son pendant au Nord de l'Yzeron, au Sud du site des ateliers SNCF de Mulatière, où du foncier devrait être libéré prochainement. Ce site deviendra à l'avenir, le prolongement naturel du Confluent et de Gerland.

Le projet se situe autour de la ligne de chemin de fer, jusqu'au cœur ancien du quartier à l'Est. Il a le mérite de ne pas traiter uniquement les sites liés au pôle d'échanges (station de métro, gares des trains et bus, parking et espace voyageur) : celui-ci développe également des orientations pour la requalification générale des friches SNCF.

Ce projet répond ainsi aux besoins de la commune par la création de commerces, de services de proximité, d'activités tertiaires à valeur ajoutée, de logements (relocalisation d'HLM et accession à la propriété), d'équipements publics. De plus, l'intégration du projet dans la ville est envisagée puisqu'un lien avec le centre ville est réalisé par une trémie et un mail piéton. A travers, le développement d'offres de logements et de services, le projet anticipe de manière pertinente l'impact de l'arrivée du métro.

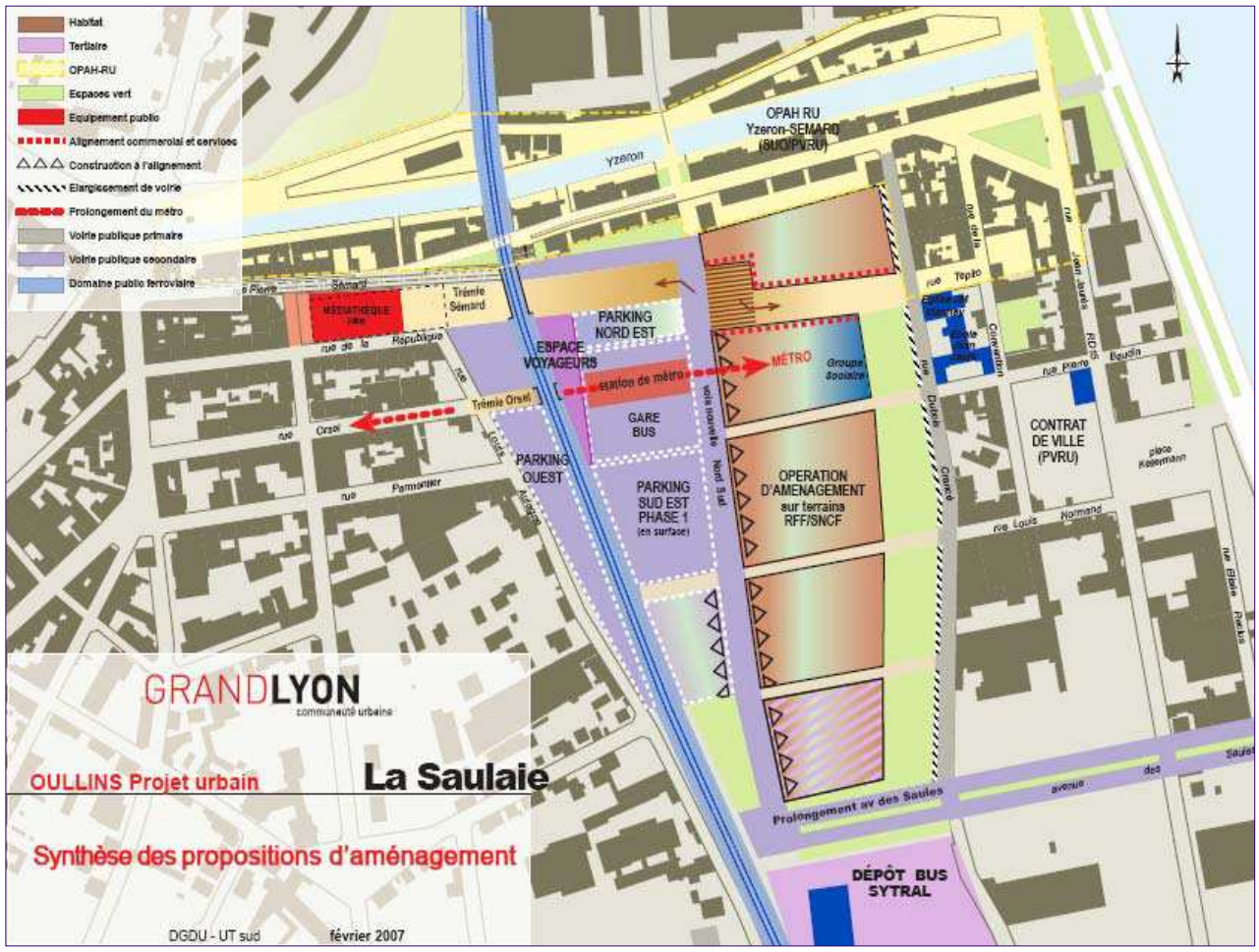

Fig n° 1 –Projet de pôle multimodal (Source: Grand Lyon)

1.2. Analyse du projet croisée avec les enjeux relevés

Points positifs :

Les idées que nous trouvons intéressantes à conserver sont :

-Intégrer le projet au tissu urbain par la création de liens Est-ouest (trémie vers la Médiathèque et Orsel) pour une connexion au centre ville et aux équipements culturels et nord-sud pour rattacher le quartier aux berges de l'Yzeron, et à la Mulatière.
-Créer des espaces verts, des espaces de vie (berges Yzeron, coulée verte…),
-Le traitement des espaces selon un même esprit pour « unifier » le quartier,
-La mixité des fonctions (habitations et activités économiques…).
En effet, ceci répond en partie à un enjeu d'ouverture sociale et physique vers l'extérieur mais aussi à la requalification interne du quartier.

Nous estimons que l'idée générale de ce projet de pôle multimodal est pertinente pour accompagner l'arrivée du métro : développer la commune, désenclaver le quartier et requalifier les friches. Cependant, la confrontation de notre étude du projet et des enjeux relevés, a révélé des points à préciser ou à nuancer pour garantir sa participation à une réelle revitalisation de La Saulaie.

Interrogations :
D'ordre urbain...
- Quelle sera la perspective vers le pôle d'échange (depuis l'Est) si un parking est situé devant lui?
- Quelles perspectives seront développées vers l'Yzeron?

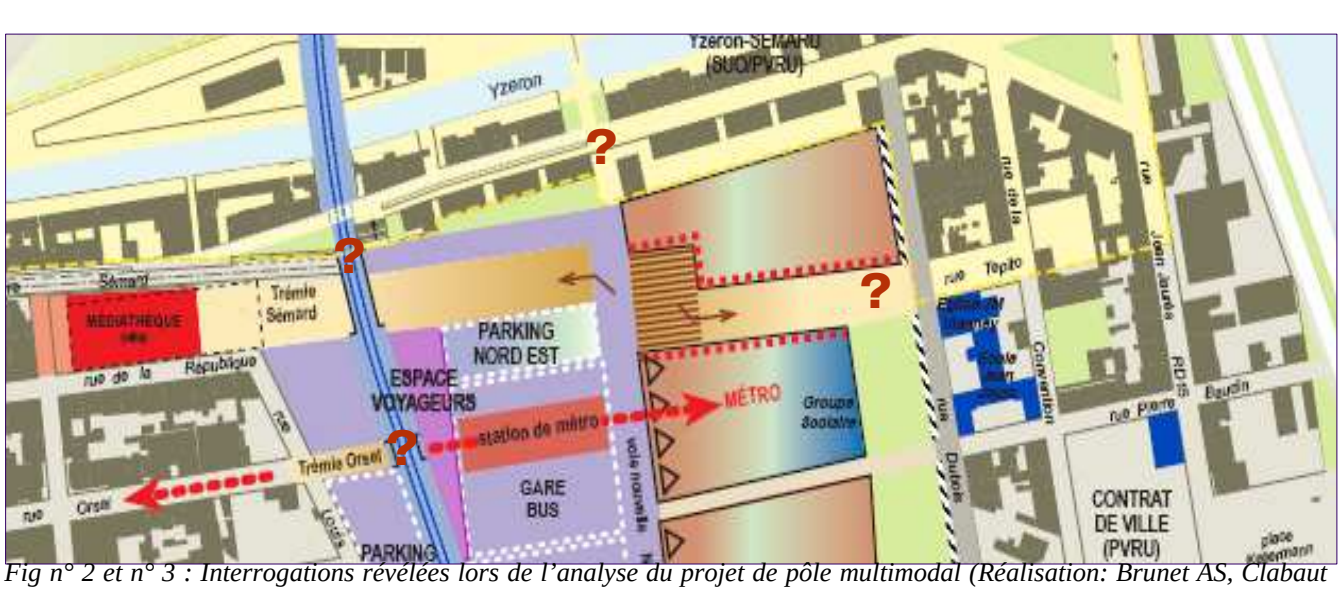

Fig n° 2 et n° 3 : Interrogations révélées lors de l'analyse du projet de pôle multimodal (Réalisation: Brunet AS, Clabaut F, Costes L, Darves-Bornoz E, Polleau S)

- Les trémies, du fait de leur position en contrebas, ne seront-elles pas peu attrayantes? Comment sera assurée la qualité de ces passages du parvis de la Médiathèque et de la rue Orsel au pôle d'échange et au quartier?

- Quelle sera la fonction de l'espace libre laissé au sud de la zone de parking?

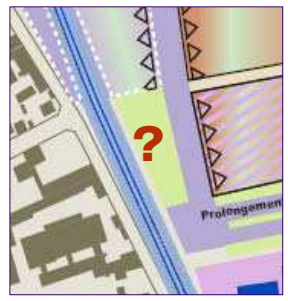

- Dans les lignes de conduite de ce projet, rien n'est spécifié sur l'identité voulue sur ce nouveau secteur du quartier. Quel sera son style architectural ? Quelles continuités seront assurées ? Quelles ruptures ? Des traces du passé seront-elles conservées?

D'ordre social...
Quel sera le peuplement encouragé sur ce quartier? La population actuelle pourra-t-elle être maintenue? Quels outils peuvent être employés?

Points négatifs:

Trois points forts du projet de pôle multimodal nous semblent critiquables :

- d'une part la coulée verte qui nous apparaît comme une nouvelle frontière,
- l'absence de passage à l'Ouest, au dessus des voies ferrées (mis à part les trémies concentrées au Nord),
- l'absence de conservation de traces historiques fortes des anciens ateliers SNCF.

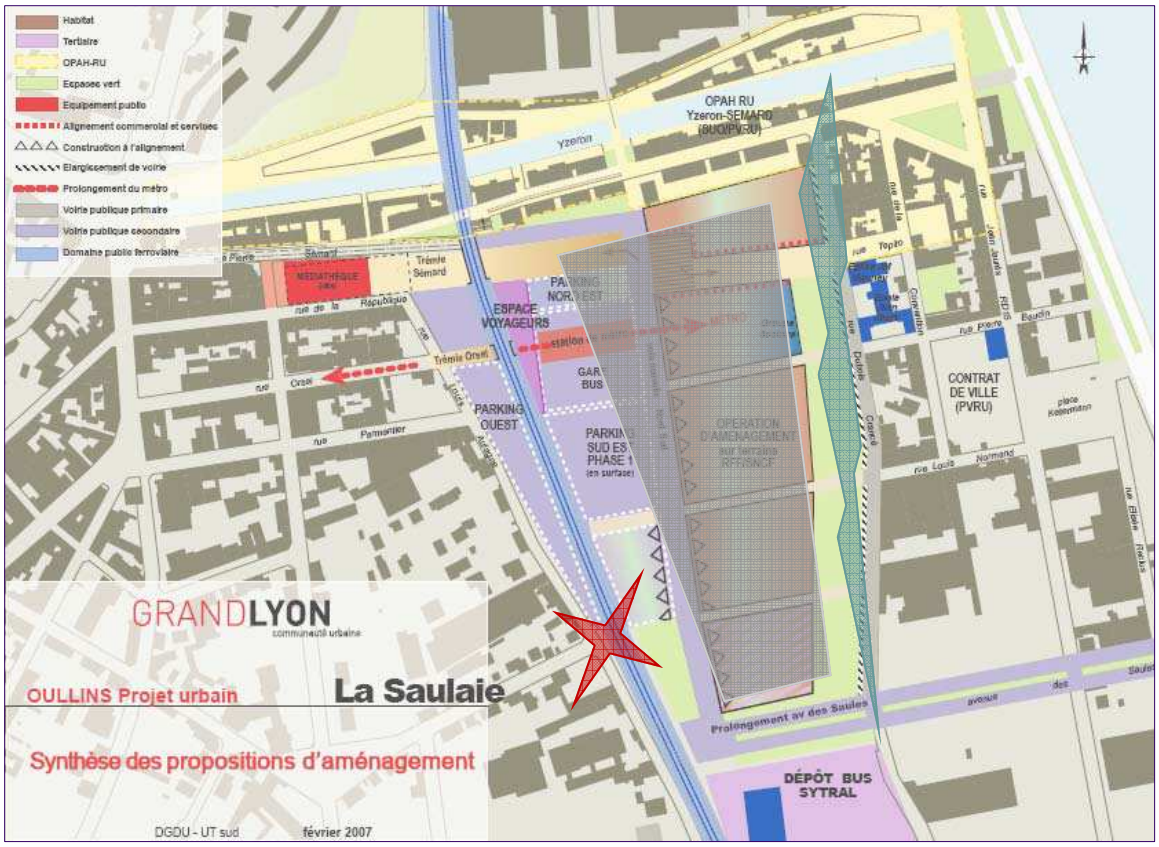

Fig n° 4 - Points critiquables du projet de pôle multimodal (Réalisation: Brunet AS, Clabaut F, Costes L, Darves-Bornoz E, Polleau S)

La coulée verte est positionnée exactement au même emplacement que le mur actuel des friches qui les sépare du quartier, le long de la rue Dubois Crancé. Selon leurs objectifs, cette coulée doit servir de « transition » entre le vieux centre et le nouveau quartier de la Saulaie. Cela laisse supposer que le nouveau quartier n'est pas « intégré au quartier de la Saulaie ? », ce principe est illustré sur le plan : la coulée apparaît comme une nouvelle frontière entre l'ancienne partie et la nouvelle partie du quartier de La Saulaie. Ici est posée la question de la volonté de l'unité du quartier de La Saulaie.

Le raccordement Ouest : aucun lien à Oullins n'est garanti. Finalement bien que l'accès soit amélioré au Nord, la ligne de chemin de fer, frontière ancestrale du quartier sépare toujours le quartier de la commune. Dans la configuration proposée, les nouveaux logements crées sont finalement à nouveaux « enclavés ».

Alors que le projet s'étend sur un ancien site industriel dont il reste des traces architecturales à forte identité, aucune conservation de traces, aucun élément de rappel de l'histoire du site n'est prévu. Cependant, suite à notre visite des friches, certains bâtiments nous semblent intéressants et ne devraient peut être pas faire l'objet de destruction.

2.1. Principes d'aménagement du projet

L'étude du secteur « Yzeron-Sémard » sur les communes d'Oullins et de la Mulatière, présentée par le cabinet d'architecte urbanisme Civita en mai 2006, regroupe des enjeux en matière d'habitat, de qualité d'espaces publics en mêlant le projet d'OPAH RU et celui de requalification des berges de l'Yzeron. Le périmètre de cette étude est situé de part et d'autre de l'Yzeron, au Nord du quartier de La Saulaie. Le projet global est piloté par les ville d'Oullins et de la Mulatière ainsi que par le Grand Lyon.

En ce qui concerne le projet d'OPAH RU inclus dans l'étude, il pose la question de l'état du bâti et des moyens de garantir des logements salubres. L'option choisie par la Communauté Urbaine de mixer réhabilitation et renouvellement urbain nous semble intéressant pour agir efficacement sur le quartier, améliorer son image mais aussi garder son potentiel architectural ancien et créer un lien entre le passé et le futur. Cependant, au vu de nos études de terrain et de notre ressenti, certaines destructions (prévues dans l'étude Civita) nous semblent injustifiées, en effet, certaines dynamiques privées se mettent en place. Il nous parait plus important d'agir en priorité sur certains îlots, d'autant plus que les actions préconisées représentent un coût non endossable par la commune et la Communauté Urbaine.
Le thème des espaces publics est également développé dans le document de synthèse Civita. Des propositions sont émises pour améliorer la qualité des berges de l'Yzeron et permettre son accessibilité à l'aide de percées dans le tissu bâti.

Le secteur Yzeron-Sémard, situé au sud du quartier de La Saulaie, présente des enjeux de désenclavement d'une part pour la Saulaie mais aussi pour la Mulatière Confluence. Les orientations du projet consistent à :
-rétablir des liens forts avec les centralités existantes et diminuer le sentiment d'isolement du quartier de La Saulaie,
-valoriser la dimension naturelle du canal,
-engager une requalification importante du tissu urbain (en s'interrogeant sur les relations entre le tissu et son environnement donc l'ouverture sur l'Yzeron).

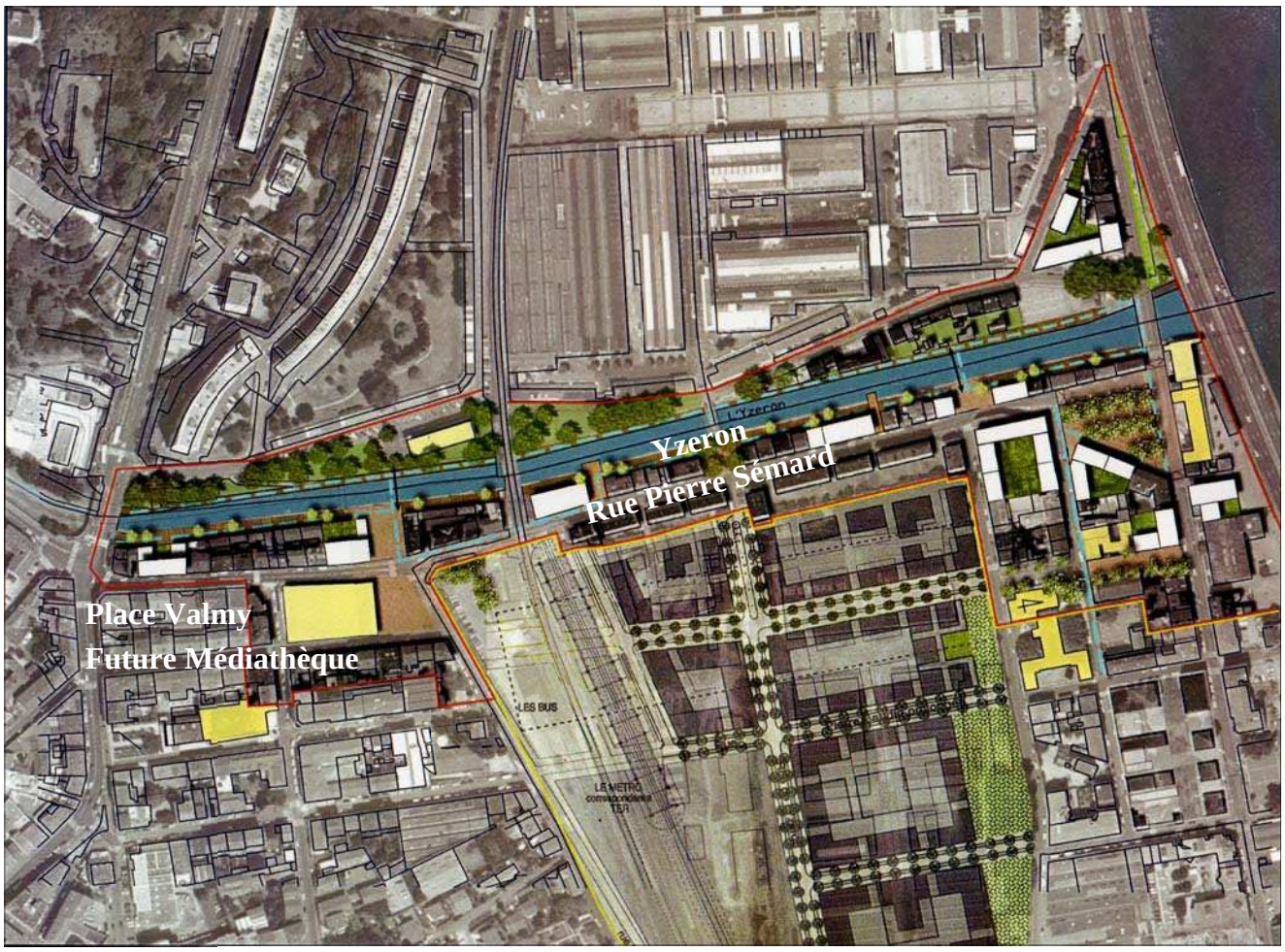

Fig n° 5 - Projet Yzeron Sémard (Source: Civita)

Ainsi le scénario retenu propose tout d'abord de requalifier les espaces publics. Les usages étant étroitement liés à la conception des espaces publics, les premières réflexions proposent des espaces de représentation de la ville et des lieux de vie quotidienne afin que tous les individus y trouvent une place.
La place Valmy (qui ne fait pas partie de la Saulaie) joue un rôle de représentation. Ce sera le lieu d'implantation de la Médiathèque. Elle aura un rôle d'articulation entre le futur pôle multimodal, la Saulaie, le centre ville et les berges de l'Yzeron.
La rue Pierre Sémard, considérée actuellement comme un axe majeur du quartier, fera l'objet d'un réaménagement esthétique et d'organisation des gabarits. En effet, compte tenu du projet de pôle multimodal, la diversification des voies d'accès au quartier aura pour conséquence le désengorgement de la rue Pierre Sémard.
De nombreuses percées d'accès à l'Yzeron seront réalisées afin de réconcilier le quartier et sa rivière et de compléter la variété d'espaces publics.
Le square Jean Jaurès qui s'affiche aujourd'hui comme un carrefour, n'aura plus cette vocation. Il pourra devenir une des centralités de quartier en recevant les façades de quelques commerces.
L'aménagement des berges Sud de l'Yzeron favorisera les circulations des modes doux pour créer un lien avec le reste de la ville.
Un parc sera créé au Nord des berges et fera l'objet d'un traitement végétal et paysager. En continuité avec le parc Chabrières, il deviendra un espace plus récréatif et de promenade pour une meilleure qualité de vie.

Pour accompagner les interventions d'espaces publics, le projet propose un renouvellement important du parc urbain et de rénovation du bâti. Les nouveaux bâtiments devront être en adéquation avec le développement urbain futur sur le secteur des friches SNCF. L'extension au Nord (côté Mulatière) du projet prend en compte un possible projet urbain à développer sur les ateliers SNCF actuels.

2.2. Analyse du projet avec les enjeux relevés

Points positifs :

Ce projet tente de répondre à la fois à une problématique de logements dégradés et à un bien-être dans l'espace de vie qui entoure le lieu d'habitat. Il est aussi global et s'étend sur la commune de la Mulatière puis hors du quartier de la Saulaie pour mettre en place des liens entre ces différentes zones.

Interrogations :

- Pourquoi le renouvellement urbain est-il si étendu ? Est-il nécessaire de démolir tous les logements indiqués ?
- Le square Jean Jaurès doit-il avoir la configuration proposée accolée au front du bâti Sud?
- Comment aménager les berges de l'Yzeron étant donné que celles-ci appartiennent à une multitude de propriétaires privés?
- Comment gérer un projet aussi global ?

Points négatifs :

Nos observations de terrain nous ont révélé que certains logements dégradés étaient localisés hors du périmètre d'étude de l'OPAH RU. Les immeubles concernés font la transition entre la zone d'habitat du quartier et la zone d'activités. On observe une grande différence en terme de forme architecturale entre ces deux zones.
De plus, cette zone est très hétérogène en ce qui concerne la typologie des bâtiments. En effet, on s'aperçoit qu'il existe à la fois du bâti ancien et un bâti plus récent appartenant à des bailleurs publics (années 80). Des éléments de dégradation sont visibles pour le bâti ancien et l'aspect des immeubles de l'OPAC du Rhône laisse à désirer.
Il pourrait alors être possible d'élargir le périmètre de réflexion afin d'homogénéiser le tissu bâti dans cette zone. Cela pourrait favoriser un lien psychologique entre la zone d'habitat et la zone économique du quartier de La Saulaie. Le périmètre concernerait alors toute la zone d'habitat Nord du quartier.
La partie Sud du quartier de la Saulaie présente majoritairement des entreprises en activité ou non. Cependant cette zone cache aussi un îlot vétuste de logements totalement oubliés. Son état apparent est très dégradé et nécessiterait une requalification. La présence de cet îlot isolé au Sud du quartier de La Saulaie pose la question d'une OPAH multi-sites qui pourrait alors s'occuper de cet îlot et s'étirer vers la Mulatière (questionnement de l'avenir des emprises SNCF).

Le nombre de logements qui doivent être démolis nous semble vraiment important, notamment aux îlots n°6 et n°7 où la totalité du bâti doit être remplacée. Cette proposition semble difficile à réaliser compte tenu du statut du logement. En effet, ces logements sont occupés principalement par des propriétaires privés….

On remarque que des traitements d'espaces ont été peu détaillés. C'est le cas pour la rue Pierre Sémard dont la vocation évoluera avec l'arrivée du métro et pour le square Jean Jaurès. Ces espaces publics devront faire l'objet d'une réflexion sans quoi les liens établis avec les berges de l'Yzeron ne seront pas totalement aboutis.

Les critiques des projets nous amènent à soulever des problèmes communs aux deux projets (pôle multimodal et Yzeron Sémard). D'une part les périmètres de ces projets n'englobent pas la totalité de La Saulaie. Le quartier est « divisé » en deux zones de projets : la zone des friches et la zone Nord autour des berges. Par contre, le reste du quartier, au Sud-est (de la place Kellermann à l'extrémité Sud du quartier) ne fait l'objet d'aucun projet. De plus, très peu de liaisons entre ces différentes zones sont prévues. L'étude de ces projets, croisée avec nos études de terrain, font donc ressortir un certains nombre d'interrogations figurées sur le schéma suivant :

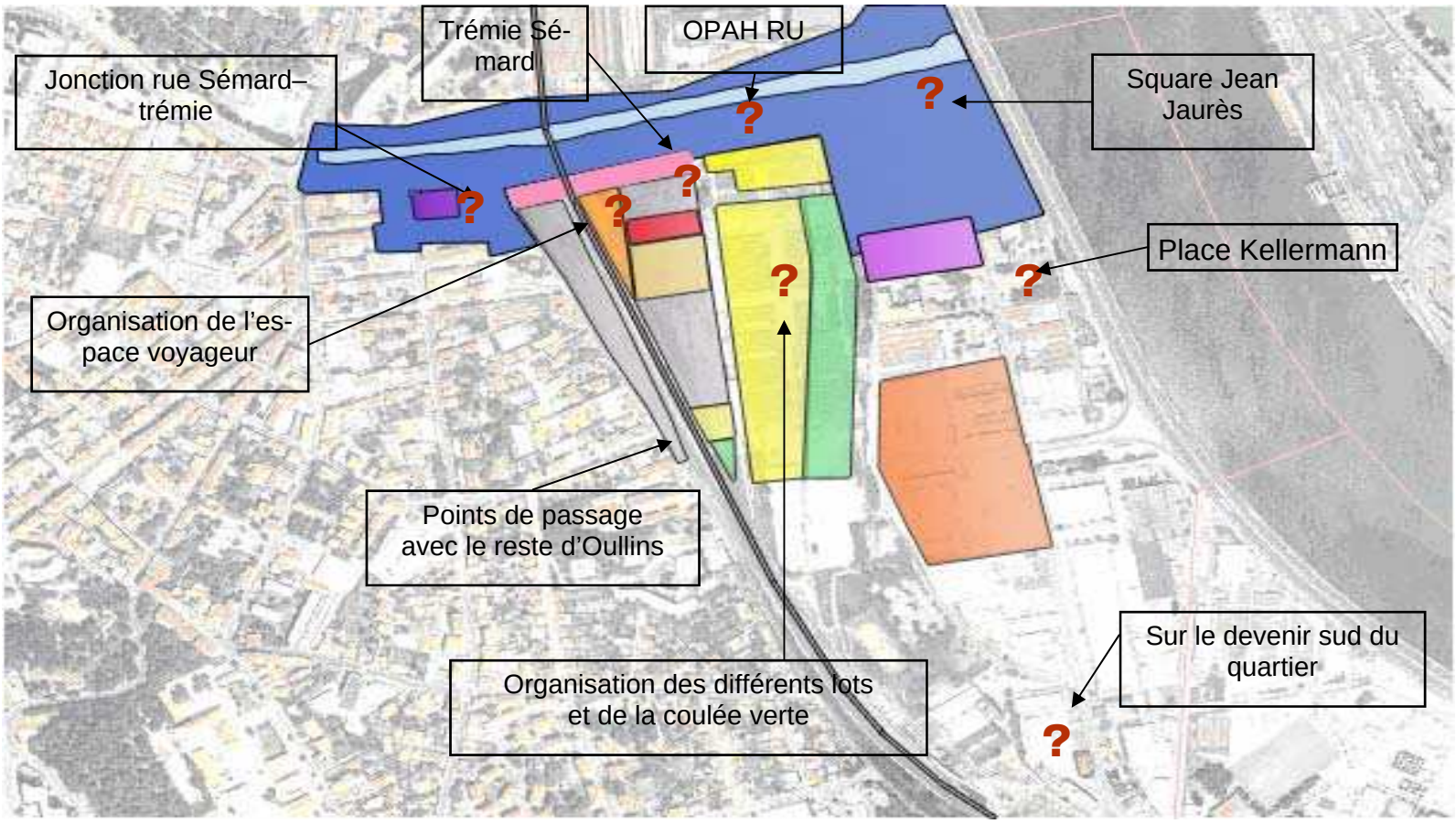

Fig n° 6 - Recoupement des projets concernant le quartier de La Saulaie (Réalisation: Brunet AS, Clabaut F, Costes L, Darves-Bornoz E, Polleau S)

Les multiples périmètres inscrits sur ce schéma révèlent que le quartier n'est pas pensé dans son ensemble, ceci induit des oublis dans le développement du quartier. Ainsi des espaces publics comme la place Kellermann ou la place de la Convention ne sont pas insérés dans le développement global. De plus, les projets existants prennent peu en compte certains espaces publics ou besoins. Le projet Yzeron Sémard ne mène qu'une brève réflexion sur la rue Pierre Sémard et le square Jean Jaurès. Le projet de pôle multimodal lui occulte certains besoins comme celui d'une salle polyvalente et n'identifie pas les services de proximité les plus demandés (tels qu'un bureau de poste, une laverie, un distributeur…).

Actuellement les périmètres du quartier de la Saulaie sont peu clairs. Du point de vue de la morphologie urbaine, il peut être décomposé en trois secteurs : un secteur ancien d'habitat et de commerces de proximité au Nord-est, un secteur plus récent regroupant des activités au Sud et un secteur de friches à l'Ouest. Cependant, la perception du quartier diffère selon les usages des personnes : pour certains le quartier de La Saulaie renvoie à la zone d'habitat, pour d'autres à la zone d'habitat et à la zone d'activités, pour d'autres aux trois secteurs réunis… Ces différences d'appréhensions révèlent l'ambiguïté sous-jacente à la notion de quartier. Un quartier est-il simplement un morceau de ville? Une entité urbaine, sociale et économique homogène d'une ville? Actuellement, le quartier de La Saulaie correspond à un morceau de ville sans cohérence. Le secteur le plus souvent associé au quartier de La Saulaie est le secteur d'habitations. Celui-ci est homogène, il est porteur d'une forte identité qui lui a valu d'être considéré comme « une village dans la ville d'Oullins ». Un quartier est finalement en constant équilibre entre le fait d'être « noyé dans une ville » et le fait d'avoir une identité propre.

Les principes que nous dégagerons dans le chapitre suivant pour la revitalisation du quartier de La Saulaie devront prendre en compte les faiblesses notées dans les projets existants et permettre à ce quartier de retrouver son équilibre : qu'il soit en lien avec l'extérieur et cohérent dans son ensemble.

Chapitre II

Scénario de développement

du quartier de La Saulaie

Le principe de revitalisation découlant de nos enjeux : la couture

L'analyse des projets prévus sur le territoire (projet du pôle multimodal et d'Yzeron-Sémard) a soulevé de nombreuses interrogations. Même si ces projets présentent des enjeux semblables aux nôtres, des problèmes d'échelles d'appréhension des projets, d'articulation entre eux et de réponses aux enjeux se sont posés.
Toutes ces questions croisées avec les enjeux déterminés, nous ont conduit à élaborer notre propre principe de revitalisation globale du quartier. Il s'agit d'un concept de couture, pouvant se résumer ainsi :

« Une couture, urbaine et sociale, source de mise en mouvement et de développement durable du quartier »

Ce concept de couture exprime l'ouverture du quartier de la Saulaie par la création de liens urbains, sociaux et économiques impulsant une dynamique globale de revitalisation du quartier. Ces liens sont aussi bien externes qu'internes au quartier, comme illustré par le schéma suivant :

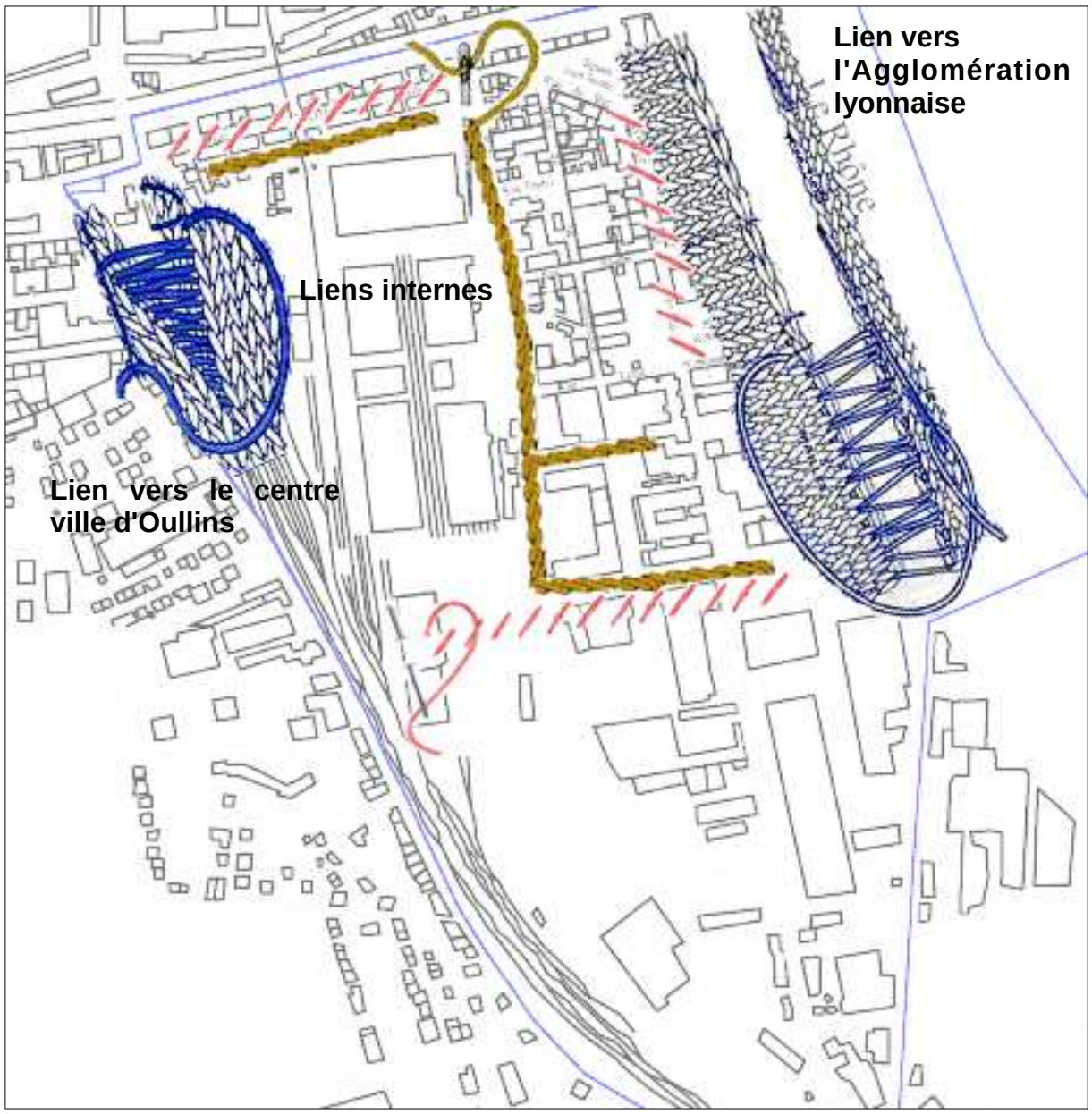

Fig n°7 - le concept de couture et le quartier de la Saulaie (Réalisation: Brunet AS, Clabaut F, Costes L, Darves-Bornoz E, Polleau S)

Le concept de couture peut être décliné en neuf principes :

- **Le principe de couture urbaine Saulaie/Oullins :** afin de désenclaver ce quartier, qui a toujours été coupé du reste d'Oullins, et ainsi favoriser son ouverture vers la commune.

- **Le principe de couture urbaine interne au quartier :** afin que le quartier forme un tout et non un « patchwork » de plusieurs sous-ensembles n'ayant aucun lien entre eux.

- **Le principe de couture économique :** afin que le quartier suive une dynamique globale et remédie à de nouveaux besoins de services et de commerces. Un accompagnement des commerces peut être envisagé durant la période de mutation du quartier.

- **Le principe de couture entre le passé et le futur :** afin que le quartier se développe de façon moderne en restant en lien avec son passé atypique. Cette couture peut être réalisée aussi bien au travers de la conservation de traces physiques que de rappels de l'identité du quartier.

- **Le principe de couture urbaine Saulaie/Agglomération Lyonnaise** : afin d'inclure la Saulaie dans la dynamique de développement de la Porte Sud de l'agglomération pour que ce quartier deviennent un pôle de développement pour la commune.

- **Le principe de couture verte**: afin que les espaces naturels soient reconquis et pénètrent le quartier. Cela garantira une aération du tissu urbain et offrira un cadre de vie agréable de loisirs et de détente pour tous.

- **Le principe de couture sociale interne au quartier :** afin que les anciennes populations et les nouveaux arrivants se mêlent à l'intérieur du quartier. Cette mixité pourrait être facilitée par une participation volontaire des habitants.

- **Le principe de tissage de réseaux :** afin d'agir de façon cohérente et coordonnée à l'aide d'un pilotage centralisé et ainsi gérer la mutation du quartier et son devenir.

- **Le principe de couture sociale Saulaie/Oullins :** afin d'atteindre l'objectif de mixité, de mise en mouvement des habitants et d'ouverture sociale à double sens. Les habitants de la Saulaie viendraient ainsi aisément dans les autres quartiers d'Oullins et les habitants des autres quartiers d'Oullins viendraient sans crainte à la Saulaie.

Ces principes de coutures sont à la base de nos propositions de revitalisation. Le schéma suivant illustre le concept de couture (seuls les principes spatialisables de revitalisation du quartier de La Saulaie sont représentés)

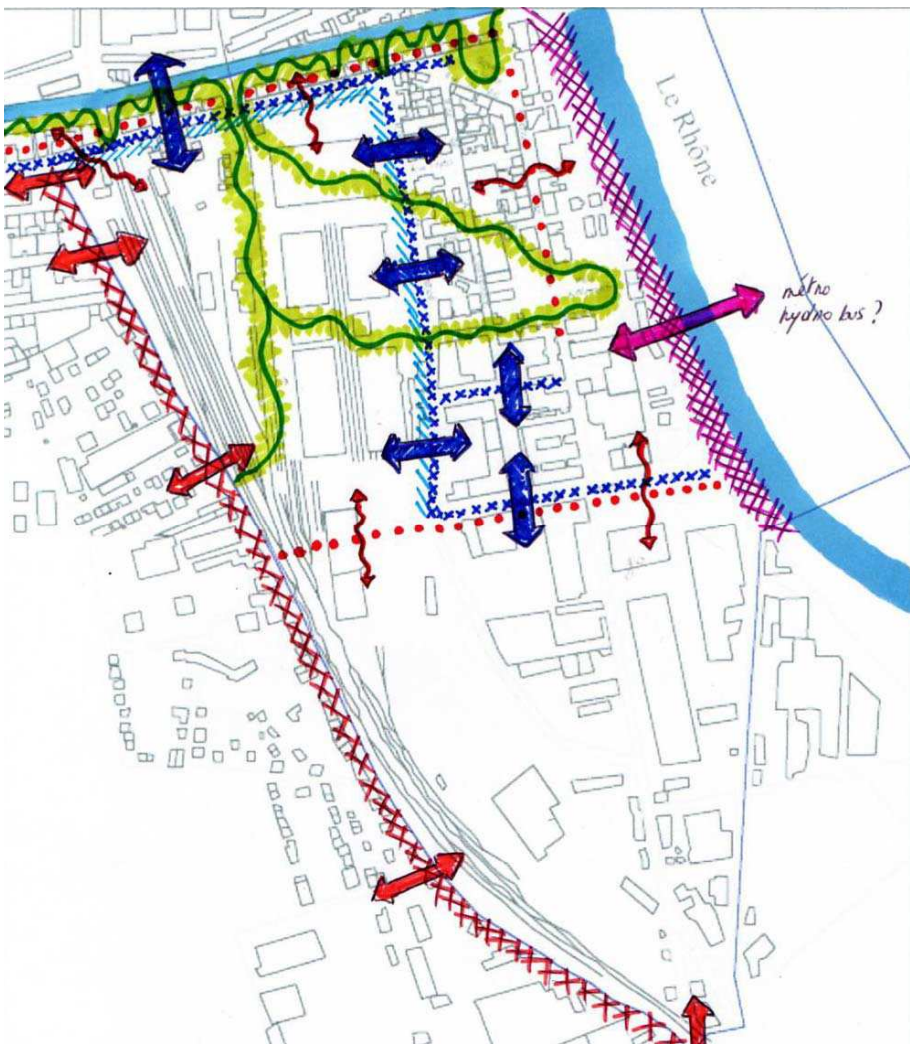

Couture entre le passé et le futur

Couture urbaine Saulaie/Oullins

Couture urbaine

Couture entre l'urbain et les espaces naturels

Couture urbaine interne au quartier

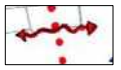
Couture économique

Fig n° 8 - Les principes de couture spatialement retranscrits (Réalisation: Brunet AS, Clabaut F, Costes L, Darves-Bornoz E, Polleau S)

Localisation de nos propositions sur le quartier

Suite à notre étude du territoire et des projets, certains secteurs géographiques et domaines d'action nous sont apparus comme stratégiques, c'est-à-dire qu'ils pouvaient être créateurs de fortes coutures urbaines, sociales, ou économiques...

Sur le schéma se trouvant page 17 on peut repérer les secteurs du quartier de La Saulaie sur lesquels il nous semble important d'agir en priorité. Dans un premier temps, il nous a paru important de travailler sur les sites pour lesquels la couture vers l'extérieur est à renforcer:

- Les secteurs situés le long de la ligne de chemin de fer, frontière entre le quartier et Oullins : la couture Nord-ouest et la couture Ouest (**1** et **2**).

- Les secteurs situés le long des Berges de l'Yzeron, pour une ouverture vers La Mulatière : la couture Nord (**3**).

Dans un second temps, nous avons voulu cibler des secteurs plus ponctuels, porteurs de traces historiques, symboliques, et donc intéressantes à conserver pour répondre à une couture urbaine interne sous-tendue par une couture temporelle ou sociale :

- Un secteur situé sur les friches, conservant des traces des anciennes activités et accueillant de nouvelles activités : le nouvel atelier (**4**).

- Un secteur central, cœur de quartier organisé autour du thème fédérateur de l'enfance et de l'accompagnement: le pôle éducatif (**5**).

- Un secteur rassemblant les générations et les initiatives des habitants : La place Kellermann (**6**).

Dans un troisième temps, nous avons voulu améliorer la couture interne du quartier en aérant le tissu, en créant des liens, et une unité paysagère. Ceci traduit notre principe de couture verte et correspond au collier vert.

Enfin, un point d'interrogation subsiste : la couture Sud… si cette zone est à vocation économique quels liens entretiendra-t-elle avec le Nord du quartier?

L'enjeu de couture soulevé pose la question des liens à tisser entre ces différents espaces. Sur le schéma ci-dessus sont figurés les secteurs stratégiques, leurs interférences créatrices de « coutures ». Cependant des coutures « invisibles » : les coutures sociales et économiques, et également un pilotage efficace est indispensable pour donner une réelle cohérence à la revitalisation du quartier.

Chaque secteur stratégique identifié répond à l'enjeu général de couture, de création de liens, mais a également ses propres fonctions et caractères. Dans un premier temps nous détaillerons donc les propositions sur ces espaces. Puis, dans un second temps nous nous concentrerons sur des propositions d'actions socio-économiques et de pilotage.

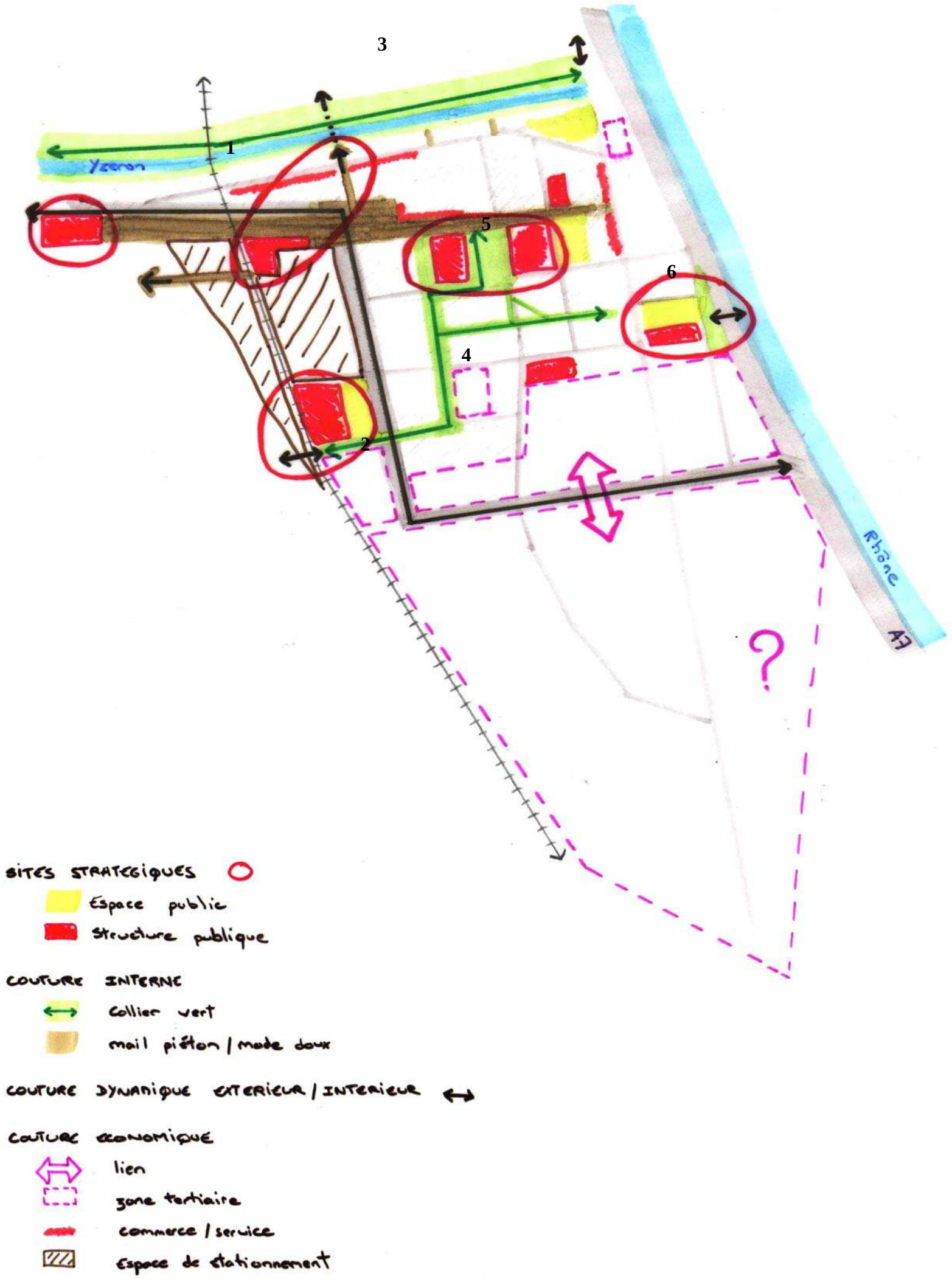

Fig n° 9 - Schéma récapitulatif de nos principes de revitalisation (Réalisation -Brunet AS/ Clabaut F/Costes L/Darves E/ Polleau S)

2. Nos propositions par secteurs stratégiques

2.1. La grande couture Nord-ouest : une connexion au centre ville, un accès renforcé aux transports et à la culture.

Enjeux	Liaison du quartier au centre ville, aux transports en communs et accès à la culture
Principes d'aménagement	Couture urbaine (interne et externe), couture économique, couture sociale, couture temporelle
Mots clés	Intermodalité , espace public de transit, logement
Rayonnement	D'agglomération, communal

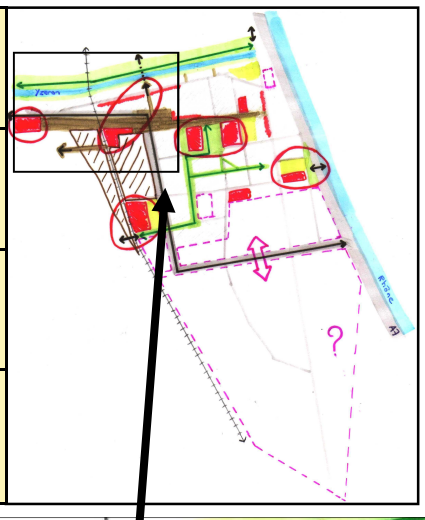

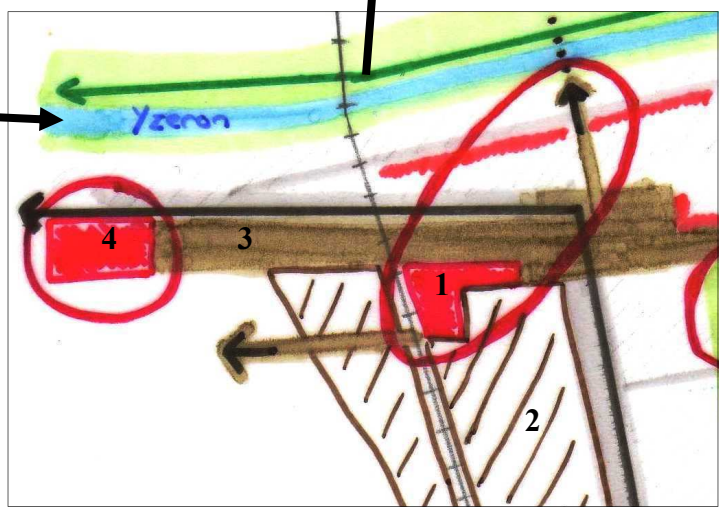

Propositions :

Sur ce secteur, il est prévu des infrastructures concernant les transports (métro, gare de bus et gare TER (**1**), parking (**2**)), un espace voyageur, des commerces et services, ainsi que des espaces de cheminement piétons (mails et trémies (**3**)), amenant à la nouvelle médiathèque (**4**).

Pourquoi une attention particulière portée au tissu urbain?

Nous émettons des réserves sur la position du parking Nord-est, celui-ci jouxte le mail piéton. D'un point de vue paysager, il nous a semblé dommage de placer un parking, source de nuisances sonores et visuelles à proximité d'un espace de détente. De plus, nous avons noté des problèmes de perspective depuis l'Est du mail vers le parking.

- Nous proposons : le déplacement des emplacements des parkings et de la gare de bus, (initialement prévus dans le projet du pôle multimodal), un traitement architectural particulier pour la gare de bus et la création d'un front bâti sur le mail pour créer un perspective agréable.

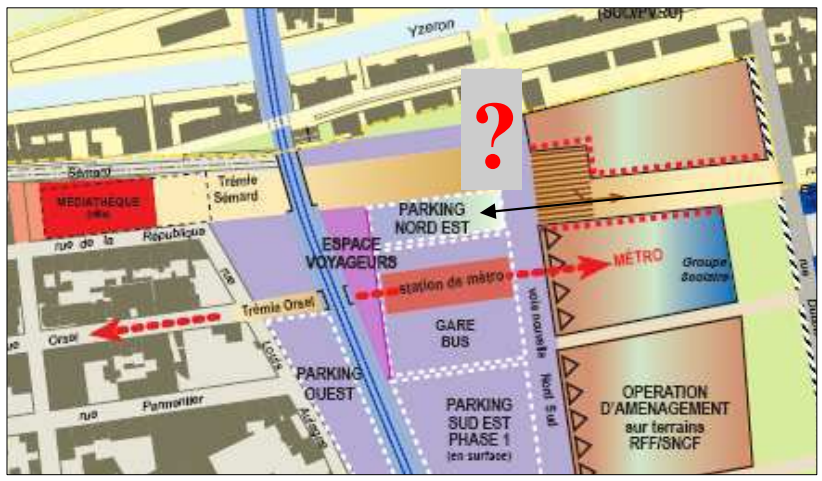

Fig n° 10 - Quelle perspective sur un parking?

Les trémies doivent assurer une liaison forte entre le pôle multimodal et le centre-ville mais également entre le quartier et le centre-ville. Leurs positions en contrebas obligent à créer un aménagement performant qui devra permettre un passage agréable, pour inciter les gens à l'utiliser. Les propositions d'aménagement de ces trémies devront être précisées afin que celles-ci ne deviennent pas des passages peu attractifs.

- Nous proposons : un traitement paysager des trémies avec des jeux de lumières, des plantations. Une fresque pourrait être imaginée pour ces trémies, cela leur donnerait un caractère original et ferait écho au travail de la cité de la création.

Les points de raccordement à l'Yzeron sont peu détaillés sur le plan mais laissent deviner certains problèmes de perspectives. Alors que des percées sont prévues par l'OPAH-RU, leurs prolongements qui pourraient pourtant garantir d'agréables perspectives sur les berges depuis l'ancien site des friches ne sont pas assurés.

- Le lien vers les berges de l'Yzeron est à améliorer par le déplacement de la rue vers l'Est afin de la placer dans le prolongement de la perspective vers les berges.

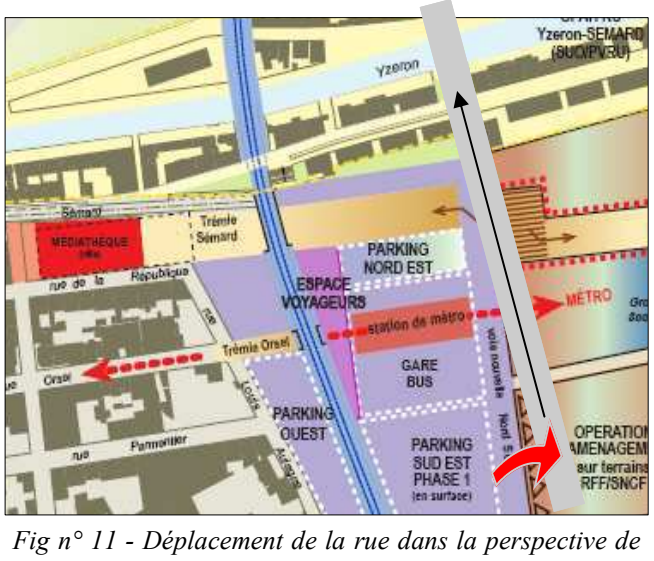

Fig n° 11 - Déplacement de la rue dans la perspective de la percée

Un point clé nous pose question sur ce projet : son identité. Selon nous, cette identité reposant sur l'histoire du quartier, les habitants et les commerces de proximité va être menacée, si le projet prend le parti de construire un quartier moderne sans tenir compte de l'existant. Ainsi, un problème de concurrence économique pourrait naître entre les futurs commerces et les commerces existants de la rue Pierre Sémard. L'arrivée de personnes plus aisées sur le quartier pourrait créer à court terme une mixité bénéfique au quartier mais à long terme, il se pose la question du maintien de la population. La création de logements sociaux pourrait être une réponse intéressante pour qu'une mixité persiste à long terme.

La position de la friche, placée comme une interface entre Oullins et l'ancien centre d'habitat de La Saulaie est révélatrice de l'enjeu de couture que porte ce secteur. En ce qui concerne le changement de l'identité et donc le devenir social et économique du quartier, le choix d'un espace en continuité et non en rupture permettrait d'en faire un espace de transition et de diffusion de mixité sociale comme de fonctions…. Cependant, ce choix de continuité et de rupture dépendra de l'orientation politique choisie.

L'espace laissé libre contre la voie ferrée, au Sud de la friche n'est pas attribué à une fonction particulière… Si celui-ci est bien, un espace public : quelle place aura-t-il face aux autres espaces publics situés au cœur du tissu urbain, plus attractifs ?

- Alors que cet espace public semble peu attractif de part sa situation géographique, nous proposons d'y construire un bâtiment protégeant le quartier de la voie de chemin de fer. De plus, à proximité, une voirie débouche sur la voie ferrée. On pourrait imaginer que celle-ci soit enfin franchie et laisse place à une nouvelle ouverture du quartier à l'Ouest…

Avant, d'étudier cette couture à l'Ouest, étudions d'abord, la couture Nord qui pourrait prendre place autour des berges de l'Yzeron. Ce secteur devra assurer la couture Nord avec l'Yzeron mais aussi avec La Mulatière. Il est concerné par un projet très complet et a été le sujet de nombreuses études. Sa position est stratégique car il est situé entre deux zones qui devraient se transformer dans les années à venir - les deux sites des ateliers SNCF - ceci explique que de nombreuses coutures soient en jeu...

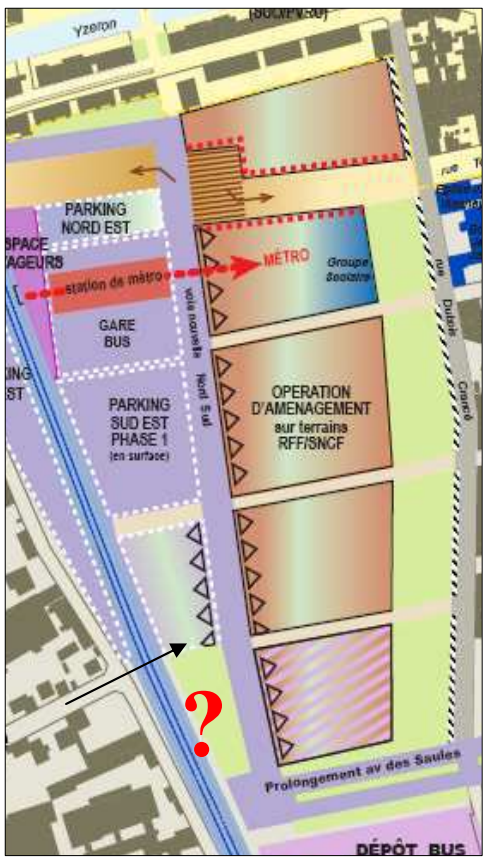

Fig n° 12 - Quelle attractivité sur cet espace public?

2. Nos propositions par secteurs stratégiques

2.2. La couture Nord : des ouvertures multiples vers un espace de tranquillité raccordant deux communes

Le secteur Yzeron-Sémard situé sur la zone Nord du quartier comprend les projets suivants :
- Le projet d'OPAH RU,
- Le projet de requalification des berges de l'Yzeron.

Ce secteur s'articule donc entre l'Yzeron et la rue Pierre Sémard. Cependant on peut l'étendre jusqu'à La Mulatière de l'autre côté de la rive. C'est un secteur qui regroupe principalement des enjeux de résorption de l'habitat dégradé voire insalubre, d'ouverture de la trame du tissu urbain vers l'extérieur et d'amélioration du cadre de vie. Ainsi l'objectif de cette zone est de créer un raccordement Nord vers l'Yzeron et vers La Mulatière en particulier.

2.2.1 L'espace Nord « Yzeron-Sémard », des réponses aux enjeux d'habitat salubre et de qualité de vie

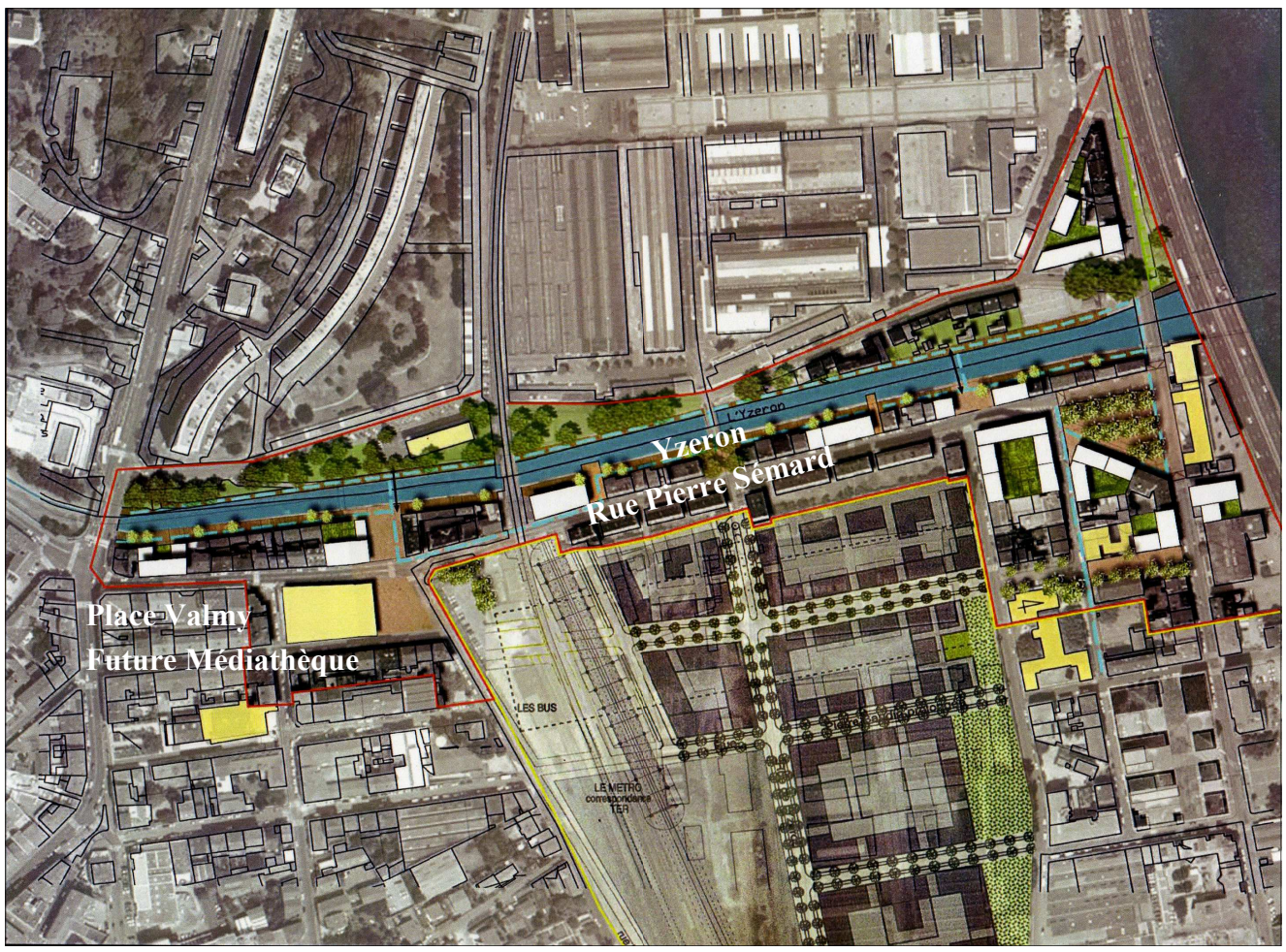

Fig n° 13 - Le projet Yzeron-Sémard par Civita

Le projet d'origine proposé par le cabinet CIVITA, concernant la zone Yzeron-Sémard, nous a montré des failles, des oublis dans le principe d'aménagement. Notre principe d'aménagement général : « Une couture urbaine et sociale source de mise en mouvement et de développement durable du quartier » prend le parti de combler ces lacunes.
En s'appuyant sur les observations et les critiques faites sur le projet retenu Yzeron Sémard, nous allons proposer des orientations d'aménagement. Dans un premier temps, nous ferons des propositions en ce qui concerne le projet d'OPAH RU, puis dans un second temps nous réfléchirons à l'aménagement des berges de l'Yzeron. Ces propositions sont évidemment liées pour un développement global du secteur : « des ouvertures multiples vers un espace de tranquillité rassemblant deux communes ».

Projet d'OPAH RU :

Enjeux	Garantir des logements salubres et décents, conserver des traces du passé, ouvrir la trame du tissu urbain vers l'extérieur et requalifier
Principes d'aménagement	Couture entre le passé et le futur, couture urbaine interne au quartier, couture urbaine externe au quartier, couture entre l'urbain et
Mots clés	Ouverture, qualité de vie, rénovation
Rayonnement	Communal

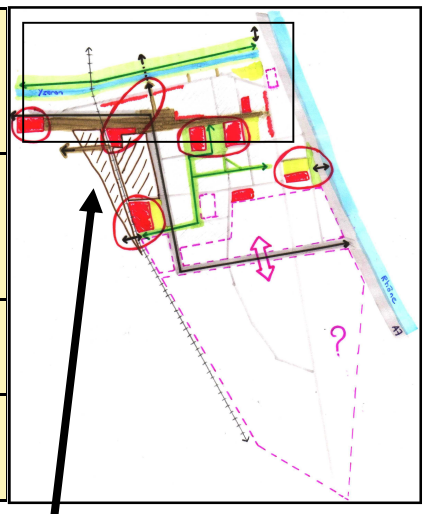

Les interrogations autour du projet CIVITA en ce qui concerne l'OPAH RU étaient nombreuses. La première interrogation concernait le périmètre d'OPAH RU. En effet, notre diagnostic nous a montré l'existence d'immeubles dégradés hors de ce périmètre. Le deuxième point concernait les conséquentes démolitions du bâti prévues dans le quartier.

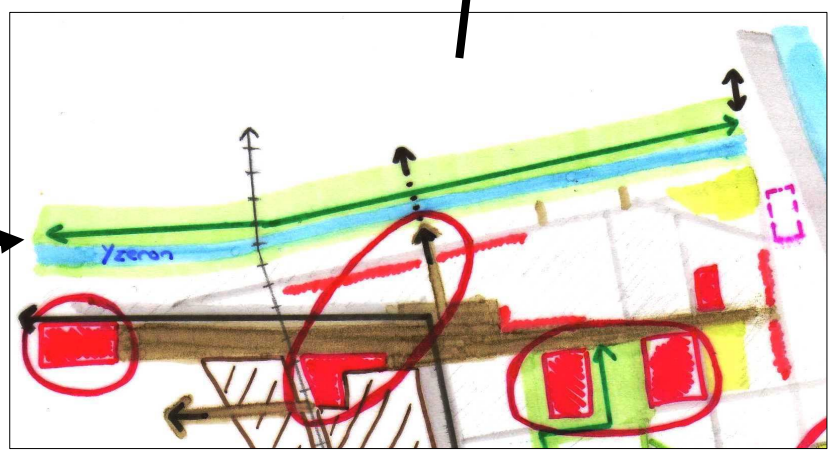

Afin que la totalité de l'habitat dégradé soit banni, le périmètre d'OPAH RU devrait s'étendre au Sud jusqu'à la zone d'activités des Saules. Cela aurait pour objectif d'homogénéiser le tissu bâti et de favoriser un lien psychologique entre la zone d'habitat et la zone économique du Sud du quartier de La Saulaie. Toujours dans un souci d'homogénéité, l'OPAH RU devra être « multi-site ». Cette proposition prend tout son sens lorsque l'on repère à l'extrémité Sud du quartier un îlot d'habitat très dégradé et totalement enclavé au sein de la zone d'activités économiques. Cette OPAH RU « multi-site » pourra alors aussi mieux intégrer la zone située de l'autre côté de la rivière de l'Yzeron (rue Gabriel Péri) sur la commune de La Mulatière.

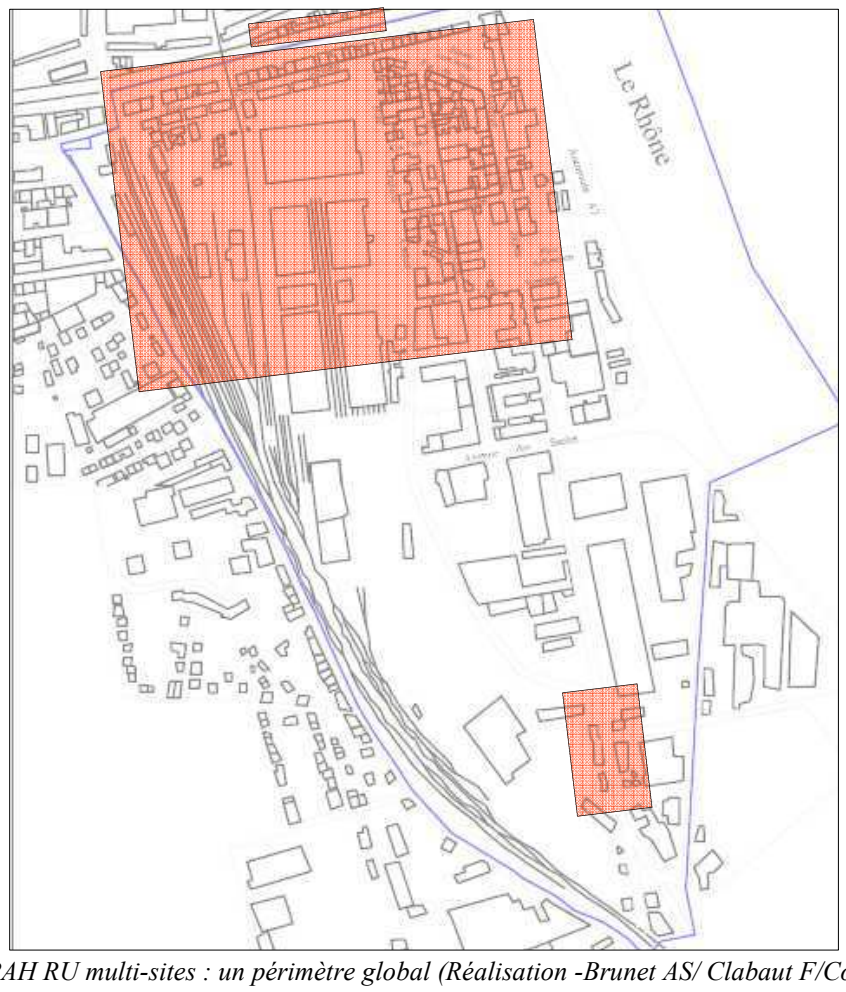

Fig n° 14 -Une OPAH RU multi-sites : un périmètre global (Réalisation -Brunet AS/ Clabaut F/Costes L/Darves E/ Polleau S)

En ce qui concerne, le type de réhabilitation que nous préconisons, il prend le contre-pied des propositions faites dans le rapport CIVITA. Nous mettons l'accent sur la réhabilitation et la rénovation des immeubles dégradés. Le renouvellement urbain par démolition-reconstruction est suggéré quand cela est nécessaire (pour les cas d'indécence extrême et afin de favoriser les ouvertures sur l'Yzeron). Il s'agit ici de donner des priorités d'action sur les immeubles qui nécessitent des interventions. Ce choix s'explique notamment par le principe de couture temporelle. La réhabilitation permet de conserver l'identité alors que le renouvellement donne un autre visage…
Notre principe de renouvellement urbain s'axe donc sur une politique de démolition prioritaire sur l'habitat très dégradé et surtout sur une politique de rénovation pour conserver l'identité physique du quartier. Ce dernier point suppose des opérations de requalification en « dentelle » du fait d'un nombre important de propriétaires privés.

Nous allons vous exposer nos propositions par secteurs, en comparant les propositions actuelles tirées du rapport CIVITA et celles que nous préconisons. Pour cela, il est nécessaire d'expliquer le code couleur utilisé :

-bleu = invariant de conservation = l'immeuble est conservé.
-rouge = invariant de démolition = l'immeuble est détruit. Dans nos propositions les immeubles en rouge seront considérés comme étant de nouveaux immeubles issus d'une reconstruction.
-jaune = invariant patrimoniaux = l'immeuble possède un intérêt architectural, on le conserve.
-vert = le secteur est mutable selon les projets futurs.

Les secteurs sont au nombre de quatre et s'articulent principalement autour de la rue Pierre Sémard.

Secteur 1 :

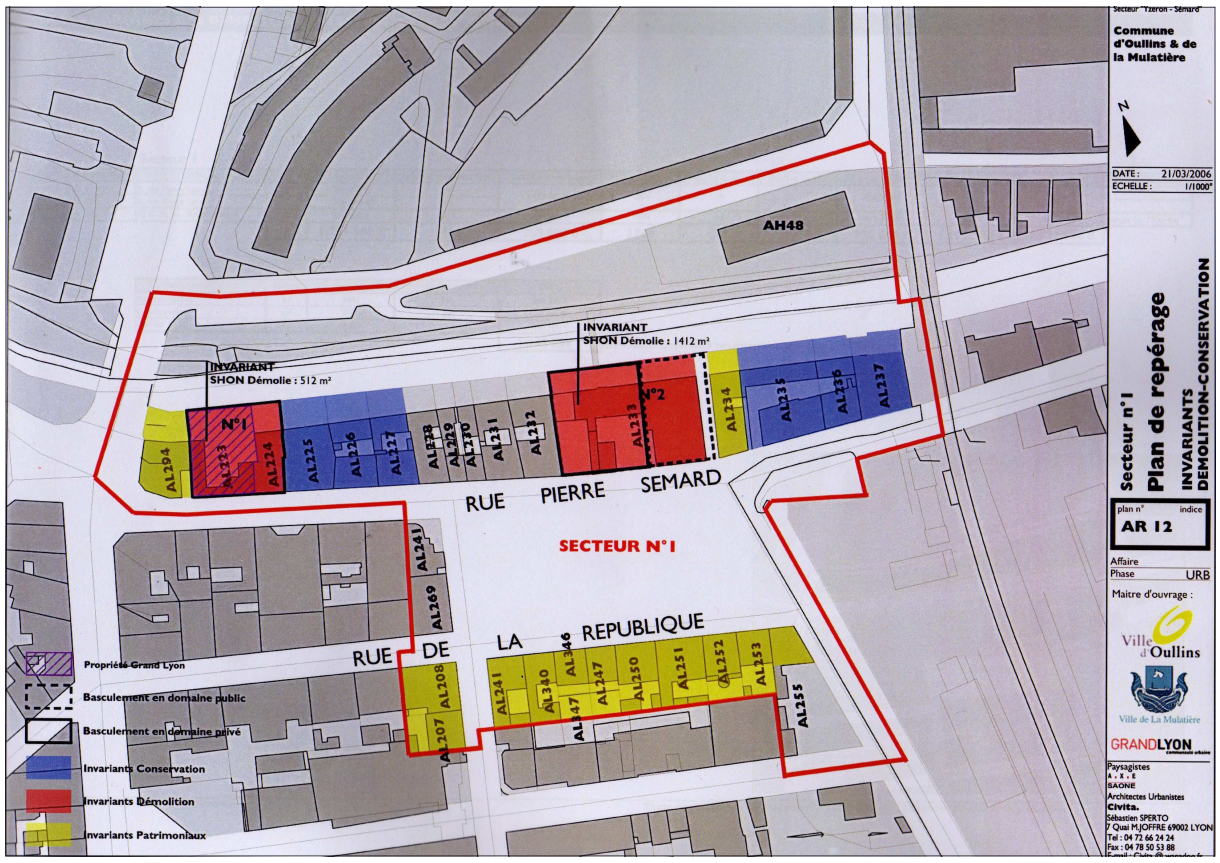

Fig n°14 -Projet initial de l'OPAH RU , secteur 1 (Source : Civita)

Ce secteur ne fait pas partie de La Saulaie puisqu'il se situe avant le passage à niveau. Ce secteur comprendra la future médiathèque qui s'installera sur la place Valmy actuelle. Pour la cohérence de l'ensemble du tissu du bâti et pour l'arrivée de la médiathèque qui se positionnera alors comme un espace de représentation de la ville, il est nécessaire d'élargir le secteur d'action de l'OPAH RU.

Le secteur possède de nombreux atouts en terme de patrimoine. Les habitations concernées feront l'objet d'une attention particulière pour conserver leur état.
Le projet propose la destruction des bâtiments situés sur les parcelles AL223, AL224 dans un premier temps puis de ceux situés sur la parcelle AL233.

Proposition d'aménagement initial (Civita) sur les parcelles AL223 etAL224	**Proposition d'aménagement initial (Civita) sur les parcelles AL233**
 - Démolition reconstruction du 3 et 5 rue Pierre Sémard - L'immeuble reconstruit respectera l'alignement des façades de la rue Pierre Sémard.	 - Démolition reconstruction du 29 rue Pierre Sémard - Ouverture de la place Valmy sur l'Yzeron (percée).
Nos propositions d'aménagement	
-Ces propositions nous semblent intéressantes. Nous allons reprendre ces orientations. - Arguments : ces propositions participent au principe de couture entre le passé et le futur, de plus elles participent à l'ouverture que l'on veut créer sur les berges de l'Yzeron.	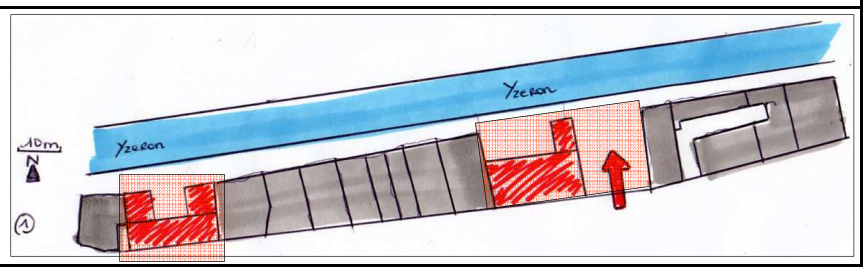

Secteur 2 :

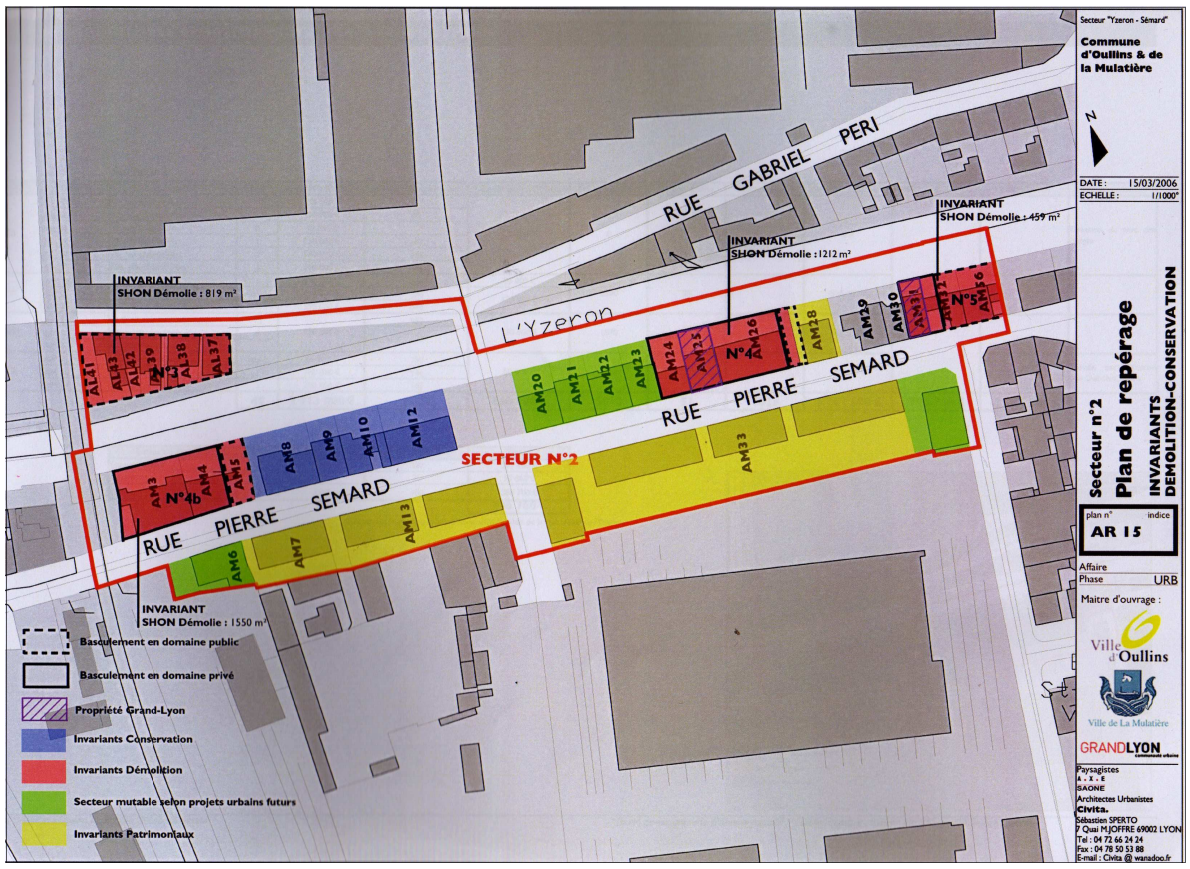

Fig n° 16 - Projet initial de l'OPAH RU , secteiur 2
(Source : Civita)

Ce secteur est situé au Nord-ouest du quartier de La Saulaie. Il concerne les immeubles localisés de part et d'autre de l'avenue Pierre Sémard, du passage à niveau jusqu'à la rue Dubois Crancé.
Les immeubles présentant un intérêt patrimonial sont nombreux. Il s'agit principalement des immeubles « manginis ».
Un grand nombre de démolitions sont prévues notamment au niveau du bâti longeant les berges de l'Yzeron. Trois nouvelles percées sur l'Yzeron seront réalisées.
On remarque que le futur de six immeubles est incertain, il dépendra des autres projets urbains futurs.

Étude des parcelles qui feront l'objet de démolitions et de reconstructions :
Il s'agit des parcelles :
- AM3, AM4, AM5 regroupées
- AM24, AM25, AM26 regroupées
- AM31, AM32, AM56 regroupées
- AL24, AL43, AL42, AL39, AL38, AL37 regroupées

Proposition d'aménagement initial (Civita) sur les parcelles AM3, AM4, AM5	**Nos propositions d'aménagement**
- Démolition reconstruction du 41, 43, 45 rue Pierre Sémard. - Argument justifiant cette intervention : la situation stratégique par rapport au futur pôle multimodal. L'intervention aura un rôle unificateur pour l'ensemble du secteur. - La nouvelle construction offrira une façade au nouvel espace public créé (percée sur l'Yzeron). - L'architecture du nouveau bâtiment sera de type « manginis » pour créer un écho du type bâti qui lui fait face.	- L'intervention proposée est à garder. - Arguments : Ces parcelles ont un rôle de pivot et représentent l'entrée du quartier. De plus, les propositions participent au principe de couture temporelle avec la reconstruction d'un immeuble type « manginis ». L'identité du quartier est pérennisée tout en contribuant à un développement moderne. On remarque aussi qu'une nouvelle ouverture est créée favorisant le principe de couture urbaine interne au quartier. 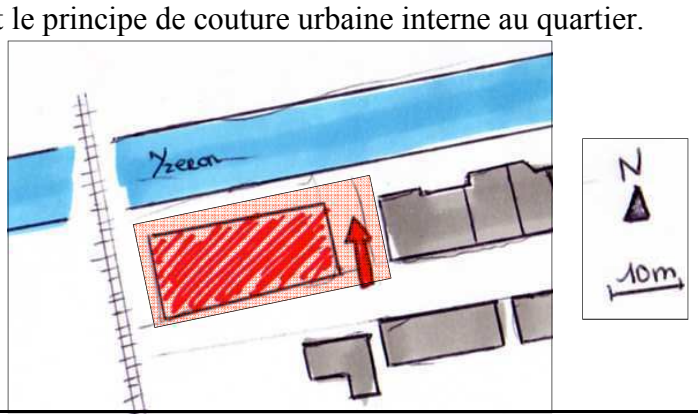

Proposition d'aménagement initial (Civita) sur les parcelles AM24, AM25, AM26	Nos propositions d'aménagement
 - Démolition reconstruction du 67, 69, 71 et71b rue Pierre Sémard. - Argument pour cette intervention : permettrait de « rafraîchir les façades » de la rue et d'ouvrir sur les berges de l'Yzeron. - L'architecture du nouveau bâtiment sera de type « Mangini » pour créer un écho au bâti qui lui fait face.	-Pas de démolition pour tous les immeubles. Le 67 et le 69 rue Pierre Sémard peuvent être détruits et faire l'objet d'une re-construction. Le 71 et 71 bis feront l'objet d'une rénovation (façades et quelques appartements). -Arguments : Le 71 et 71 bis rue Pierre Sémard possèdent une façade en mauvais état mais un appartement a été refait à neuf au rez-de-chaussée. Cela prouve l'existence d'une dynamique privée. Cette proposition participe au principe de couture urbaine interne au quartier avec la requalification du tissu. 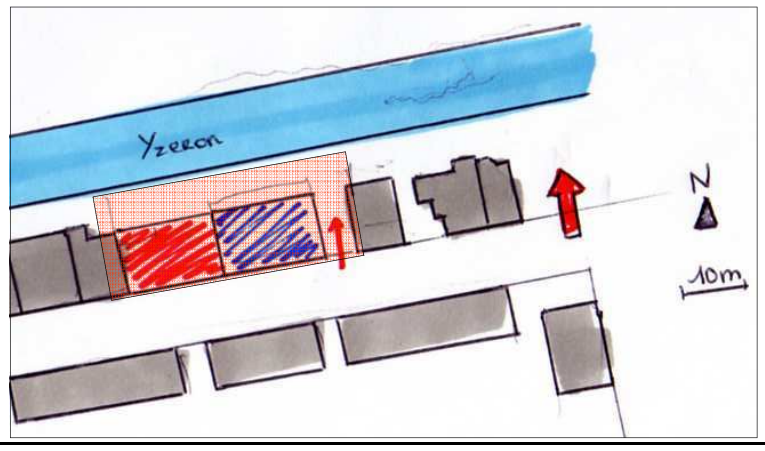

Proposition d'aménagement initial (Civita) sur les parcelles AM31, AM32, AM56	Nos propositions d'aménagement
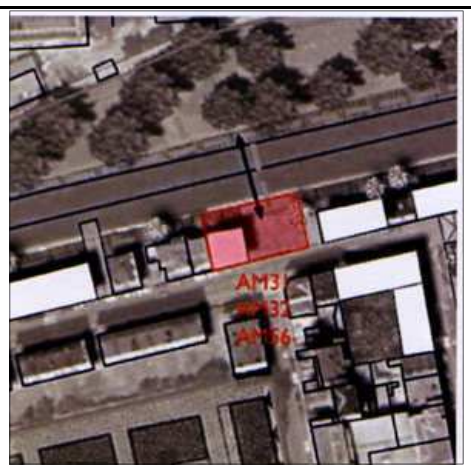 - Démolition reconstruction du 83, 85 rue Pierre Sémard. - Argument pour cette intervention : permettrait d'ouvrir l'axe de la rue Dubois Crancé et d'offrir une qualité paysagère au secteur. - L'immeuble reconstruit donnera une façade à la nouvelle percée.	- La démolition est nécessaire pour une ouverture vers l'Yzeron, il n'est donc pas nécessaire de reconstruire. - Arguments : La reconstruction prévoyait un immeuble de type « Manginis » or tous les immeubles à reconstruire seront de ce type. Nous voulons éviter le pastiche, de plus l'ouverture vers les berges de l'Yzeron fait face à la rue Dubois Crancé. Elle donc à mettre en évidence pour une meilleure perspective. Le principe de couture interne au quartier est là aussi privilégié. 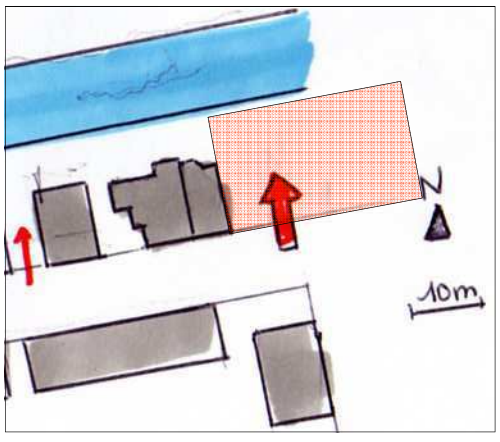

Proposition d'aménagement initial (Civita) sur les parcelles AL24, AL43, AL42, AL39, AL38, AL37	Nos propositions d'aménagement
 - Démolition du 33 à 41 rue Gabriel Péri (rive gauche de l'Yzeron. - Argument pour cette intervention : pourrait participer au prolongement du parc Chabrière en redonnant une qualité paysagère au site.	-Le choix de la démolition de cet îlot est une idée que nous préconisons aussi. -Arguments : les habitations sont vétustes et dégradées. L'espace qu'elles libéreraient permettrait d'appliquer le principe de couture entre l'urbain et les espaces verts. Un espace vert au bord de l'Yzeron améliorerait le cadre de vie. 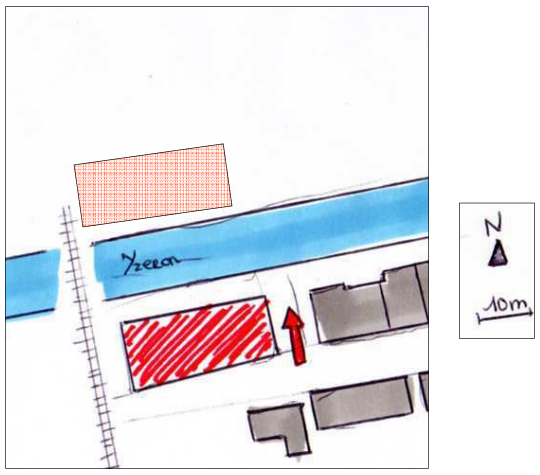

Nos propositions pour le secteur 2 de l'OPAH RU

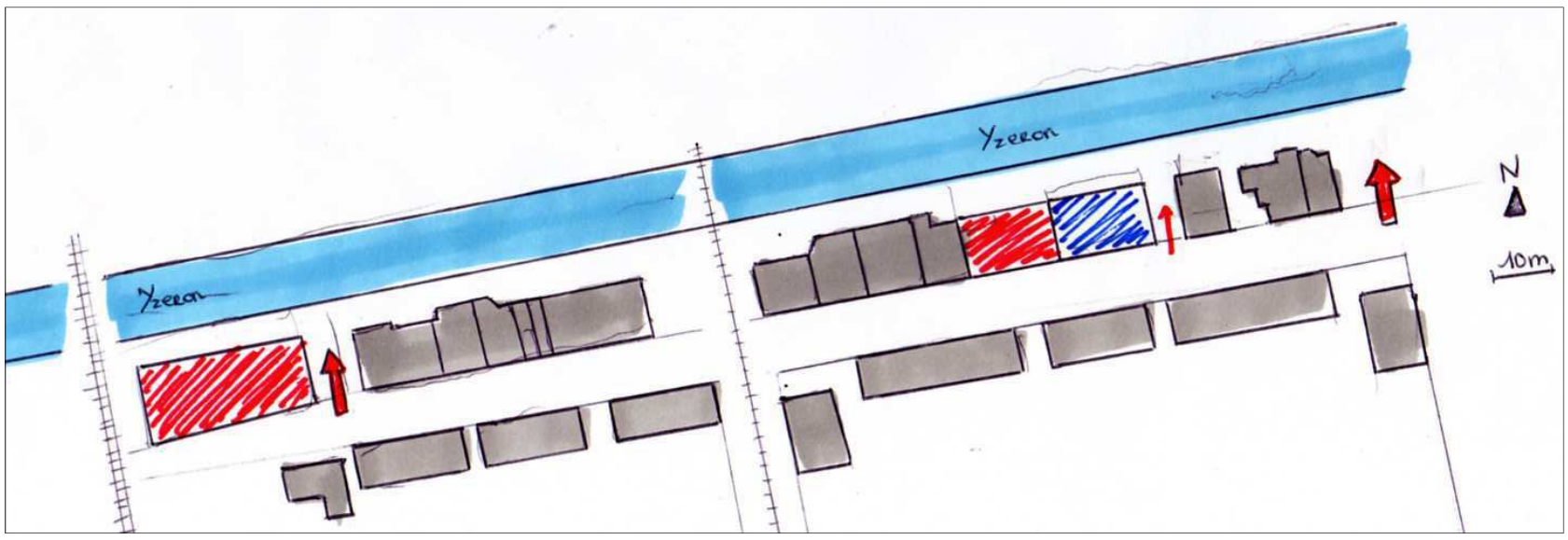

Secteur 3 :

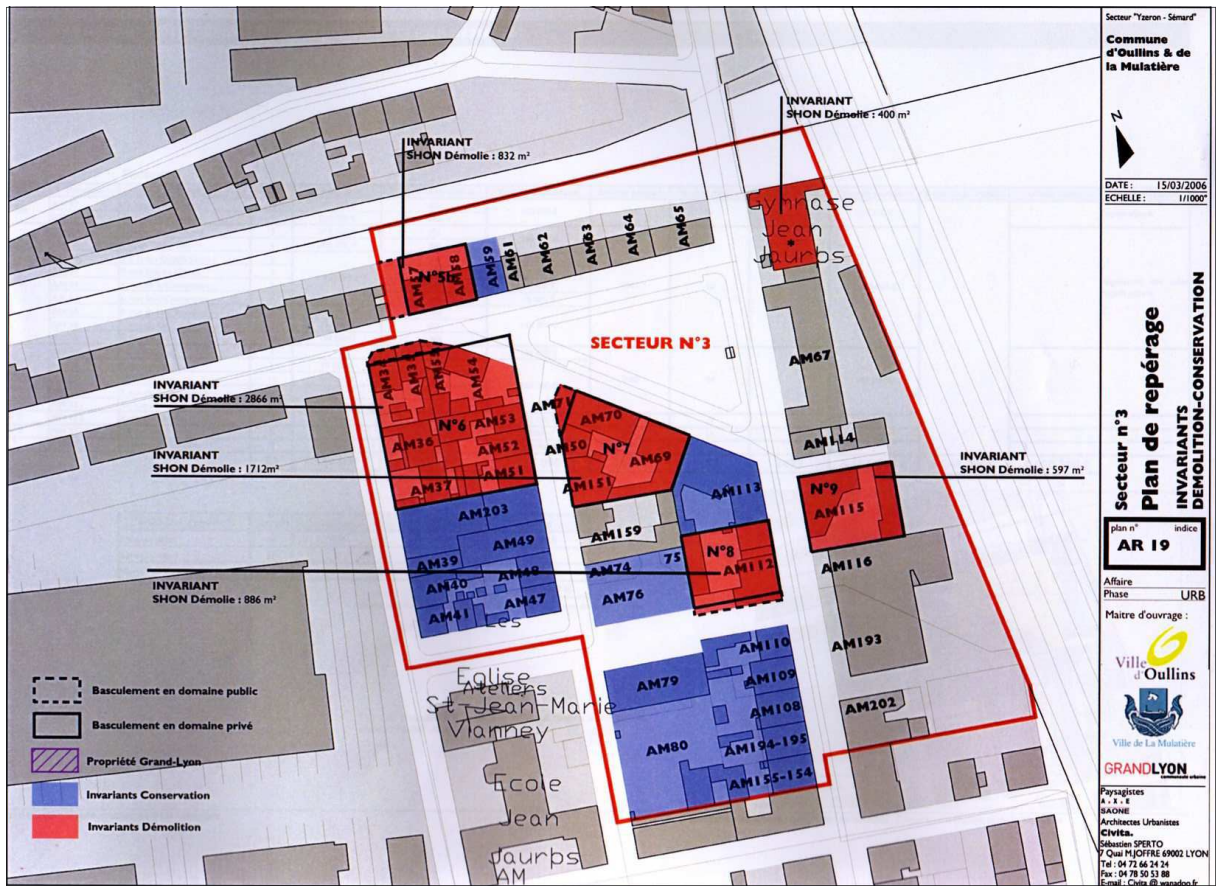

Fig n° 17 - Projet initial de l'OPAH RU , secteur 3 (Source: Civita)

Le troisième secteur concerne les îlots de cœur de quartier entre la rue Dubois Crancé et l'Avenue Jean Jaurès.
L'enjeu est de redonner une centralité et une ouverture à cette espace. Cette orientation a déjà débuté avec le nouvel espace Convention.
Les propositions dans le projet d'OPAH sont radicales : de nombreux immeubles seront détruits.

Étude des parcelles qui feront l'objet de démolitions et de reconstructions :
Il s'agit des parcelles :
-AM57, AM58 regroupées
- AM34, AM35, AM36, AM37, AM51, AM52, AM53, AM54, AM55 regroupées
- AM71, AM70, AM69, AM151, AM50 regroupées
- AM112
- AM115
- AM67 : Gymnase Jean Jaurès

Proposition d'aménagement initial (Civita) sur les parcelles AM57, AM58	**Nos propositions d'aménagement**
 - Démolition reconstruction 83 et 85 rue Pierre Sémard. - Argument pour cette intervention : permettrait d'ouvrir l'axe de vue de la rue Dubois Crancé.	- Pas de démolition mais une requalification des immeubles. - Arguments : Étant donné que l'ouverture sur les berges de l'Yzeron a été agrandie, nous ne voyons pas d'intérêt à démolir ces immeubles. 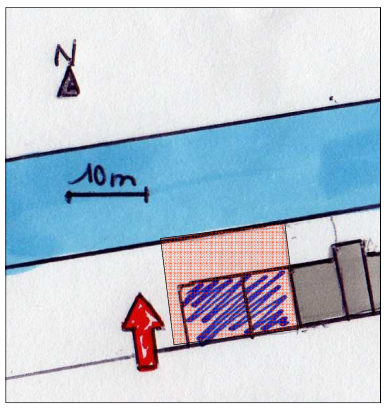

Proposition d'aménagement initial (Civita) sur les parcelles AM34, AM35, AM36, AM37, AM51, AM52, AM53, AM54, AM55	Nos propositions d'aménagement
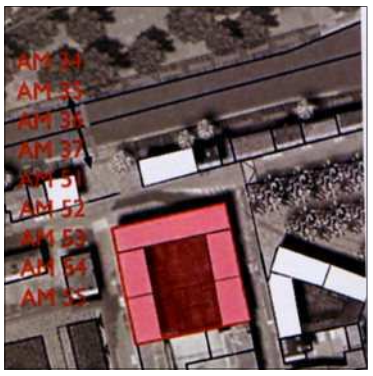 - Démolition reconstruction des 72 et 74 rue Pierre Sémard, des 2, 2b et 4 rue du Bac, des 4,6 et 8 rue de la Convention, des 5,7 et 9 rue Dubois Crancé. - Argument pour cette intervention : permettrait le réalignement de la rue Pierre Sémard. La reconstruction permettrait la fermeture de l'îlot et proposerait un espace vert collectif d'agrément.	- Destruction d'une partie de l'îlot et reconstruction. Réhabilitation du cœur d'îlot. - Arguments : La destruction de la totalité de l'îlot n'est pas une priorité, d'autant plus que cet îlot comprend une fresque originale qui est une marque d'identité du quartier. Les problèmes de visibilité au niveau du carrefour entre la rue Dubois Crancé et la rue Pierre Sémard induit (en plus de l'état médiocre du bâti) la destruction des immeubles faisant l'angle de l'îlot afin de le frapper d'alignement. Cela participe au principe de couture interne du quartier. 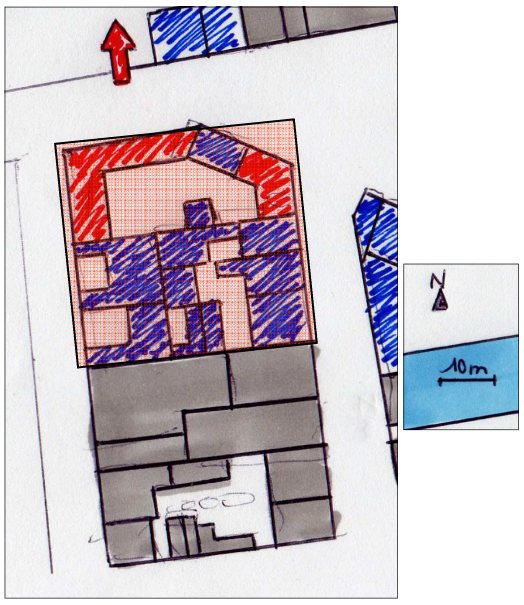

Proposition d'aménagement initial (Civita) sur les parcelles AM71, AM70, AM69, AM151, AM50	Nos propositions d'aménagement
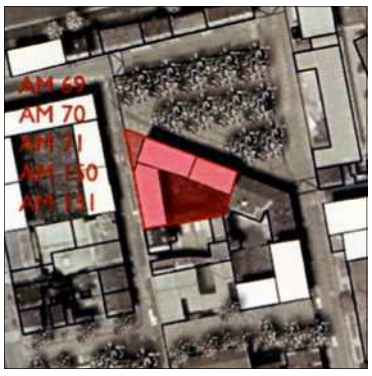 - Démolition reconstruction des 8, 10 et 14 rue du Bac, des 3 , 5 et 5b rue de la Convention. - Argument pour cette intervention : permettrait de rafraîchir les façades sur le square Jean Jaurès. La reconstruction devra valoriser le traitement de l'angle de la parcelle avec une identité publique marquée. - Le square Jean Jaurès sera rattaché à cette îlot.	- Aucune destructions, réhabilitation et réfection du cœur d'îlot. - Arguments : Les immeubles sont en relativement bon état. Sa destruction n'est pas une priorité et nécessite seulement une légère rénovation. (principe de couture interne au quartier)

Proposition d'aménagement initial (Civita) sur les parcelles AM112	Nos propositions d'aménagement
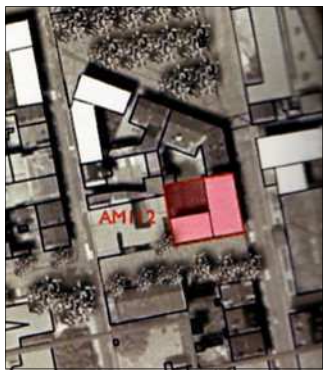 - Démolition reconstruction du 8 rue Jean Jaurès. - Arguments pour cette intervention : devrait respecter les qualités du cœur d'îlot par un épanelage plus bas et avec un alignement du bâti.	- Pas de destruction, travail de rénovation des façades. - Arguments : La destruction de ces immeubles n'est pas la priorité. Il nécessite un ravalement mais reste en bon état. 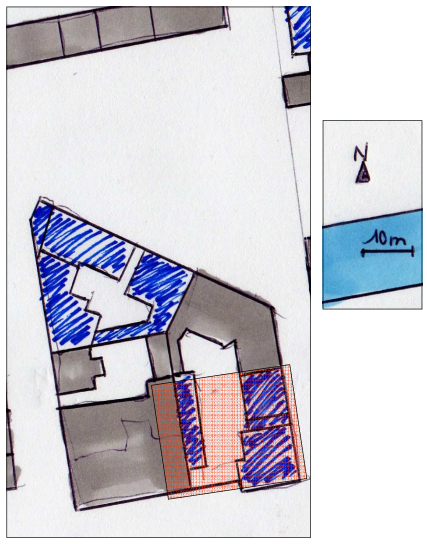

Proposition d'aménagement initial (Civita) sur les parcelles AM115	Nos propositions d'aménagement
 - Démolition reconstruction du 13 Avenue Jean Jaurès. - Argument pour cette intervention : permettrait une continuité d'alignement du bâti et participerait à une protection acoustique par rapport à l'autoroute.	- Pas de démolitions - Arguments : Ce n'est pas une priorité. De plus, la présence d'un commerce au rez-de-chaussée en fait un lieu accueillant. 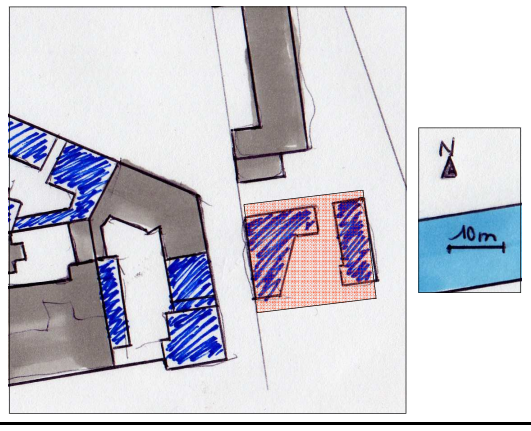

Proposition d'aménagement initial (Civita) sur les parcelles AM67	Nos propositions d'aménagement
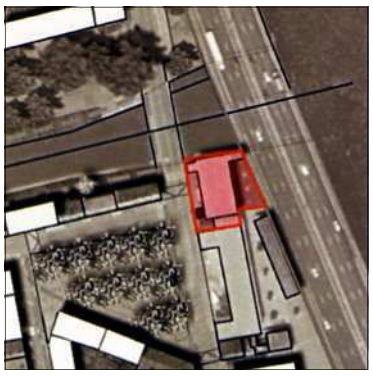 - Démolition/reconstruction du gymnase de la Saulaie. - Argument pour cette intervention : permettrait le retraitement de l'entrée de ville. La position stratégique impliquerait une requalification. Le bâtiment future n'a pour l'instant aucune fonction prévue mais il devra jouer un rôle de barrière contre le bruit .	-Pas de démolition à court terme du gymnase de l'école. -Arguments : Ce gymnase est la seule attraction pour les jeunes. La destruction pourra être envisageable lorsqu'un autre équipement sportif gratuit verra le jour à la Saulaie. 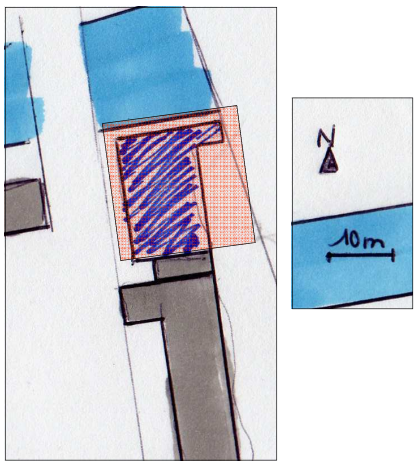

Proposition d'aménagement du secteur 3 de l'OPAH RU

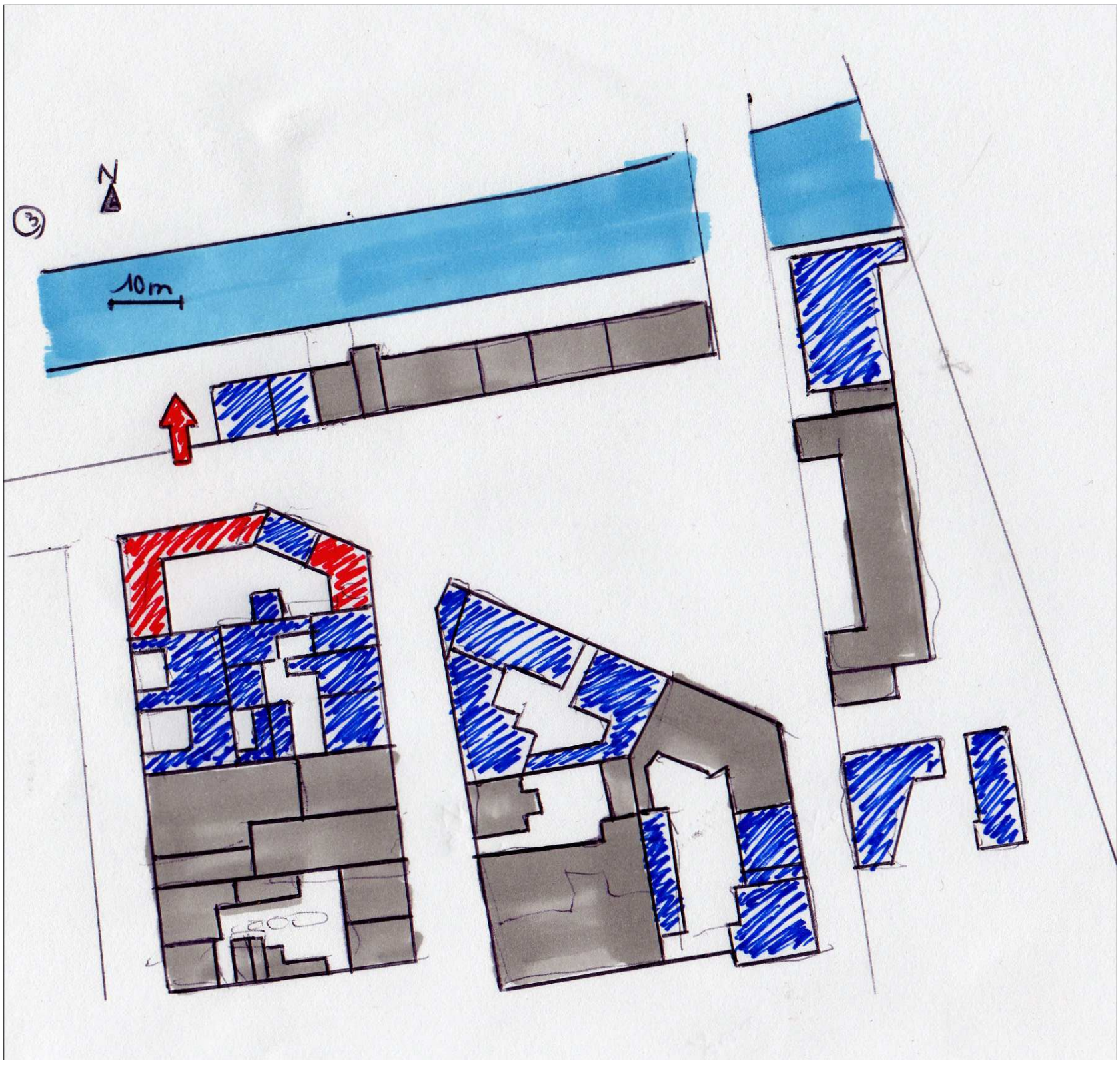

Fig n° 18 - Nos propositions d'aménagement pour le secteur 3 de l'OPAH RU (Réalisation -Brunet AS/ Clabaut F/Costes L/Darves E/ Polleau S)

Secteur 4 :

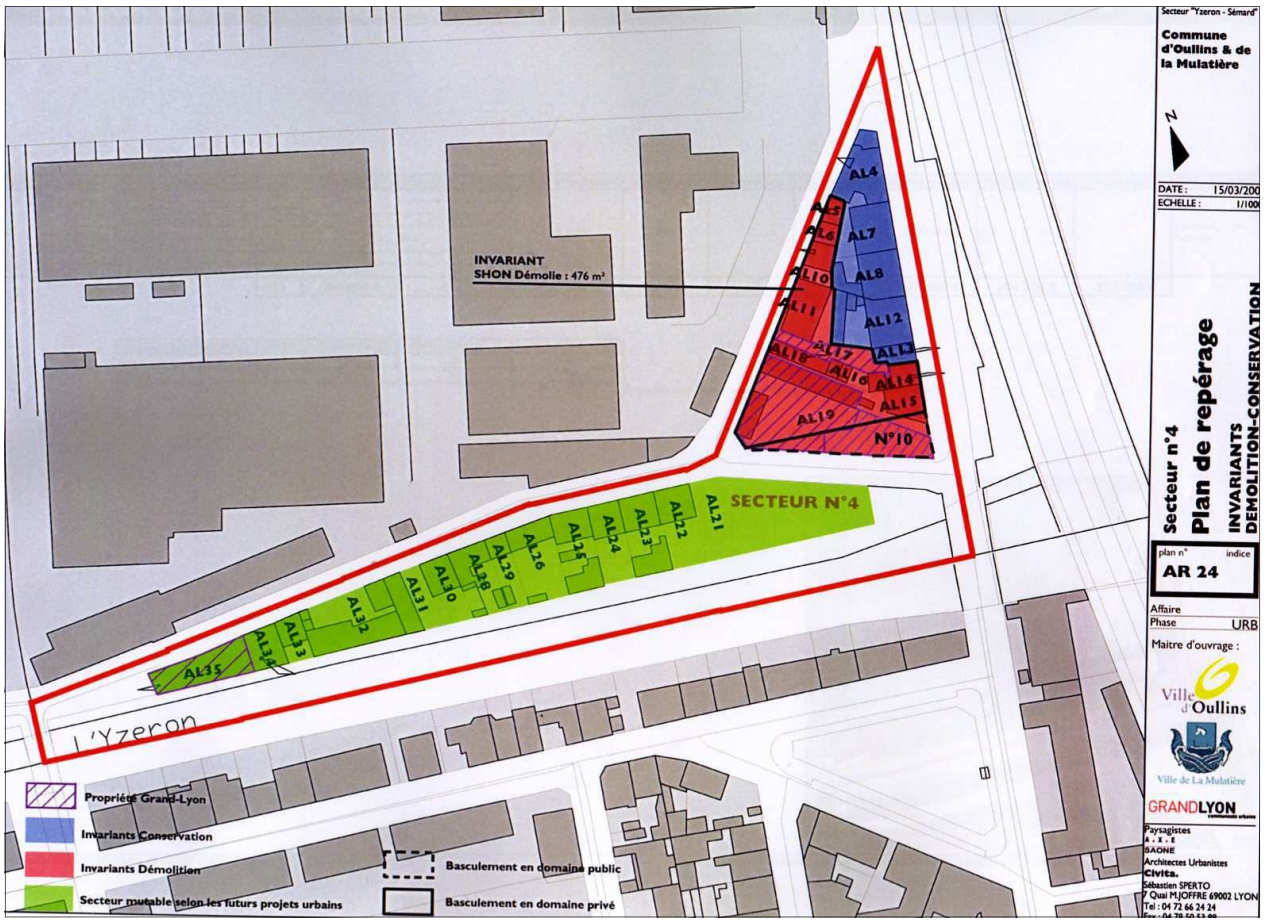

Fig n°19 -Projet initial de l'OPAH RU , secteur 4 (Source Civita)

Le secteur 4 est situé en rive gauche de l'Yzeron sur la commune de la Mulatière. Il se compose de deux îlots. Le premier qui longe l'Yzeron représente un bâti mutable selon les futurs projets urbains. Le deuxième îlot fera l'objet d'une démolition-reconstruction. La réflexion sur ce secteur doit être effectuée sur le long terme du fait de la probable mutation des emprises SNCF au Nord.

Étude des parcelles qui feront l'objet de démolitions et de reconstructions :

Il s'agit des parcelles :

- AL5, AL6, AL10, AL11, AL17, AL18, AL16,AL14, AL15, AL19 regroupées

Proposition d'aménagement initial (Civita) sur les parcelles AL5, AL6, AL10, AL11, AL17, AL18, AL16,AL14, AL15, AL19	**Nos propositions d'aménagement**
 - Démolition/reconstruction de tous les immeubles rue Barbos. - Argument pour cette intervention : l'îlot marque l'entrée Nord du quartier. La reconstruction permettrait de redynamiser le site.	- Peu de destructions et reconstructions d'immeubles pour fermer partiellement l'îlot. - Arguments : les habitations des parcelles AL14, AL11, AL15, AL10, AL6, AL14 ne seront pas détruites car elles ont été rénovées (réfection de la totalité de l'intérieur des bâtiments, des huisseries...). La reconstruction peut se faire sur l'espace préempté par le Grand Lyon. Cela encourage le principe de couture interne et externe au quartier du fait de la localisation de l'îlot à la Mulatière. 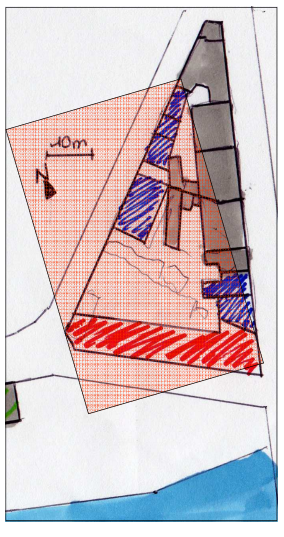

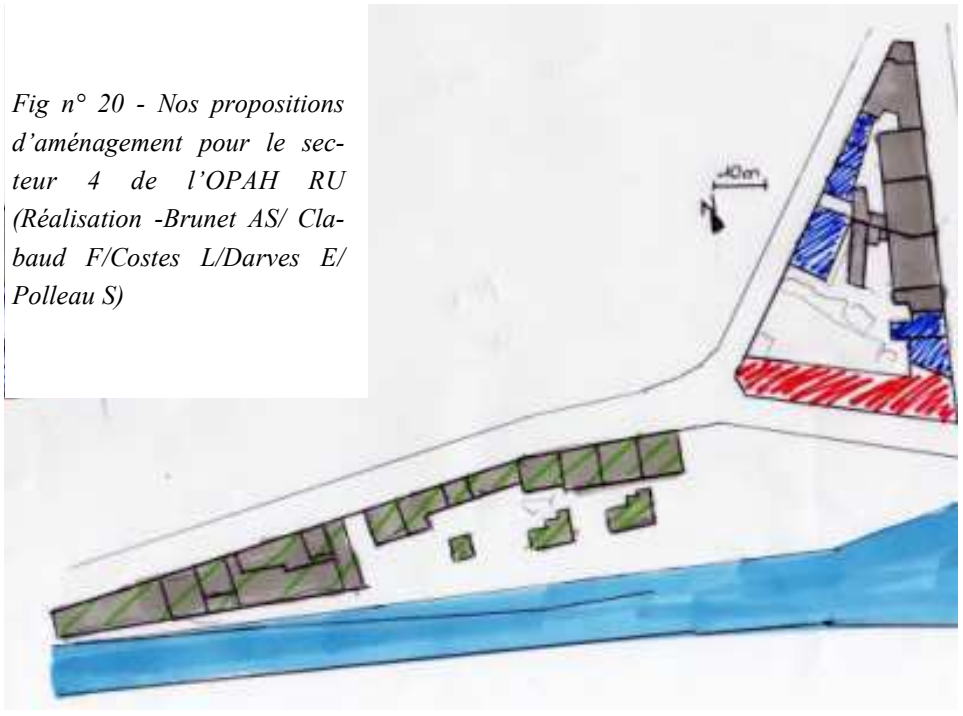

Fig n° 20 - Nos propositions d'aménagement pour le secteur 4 de l'OPAH RU (Réalisation -Brunet AS/ Clabaud F/Costes L/Darves E/ Polleau S)

Les habitations rayées en vert correspondent à des constructions mutables par rapport à des projets futurs. Cette remarque nous renvoie au projet de requalification des berges de l'Yzeron. L'un des objectifs est d'offrir un espace de verdure attractif et agréable. Nous détaillerons ces points dans nos propositions sur la requalification des berges de l'Yzeron.

Le bilan de nos propositions en terme de requalification de l'habitat peut s'appuyer sur la comparaison avec les propositions émises dans le projet retenu, Civita.

Projet Civita

Nos propositions

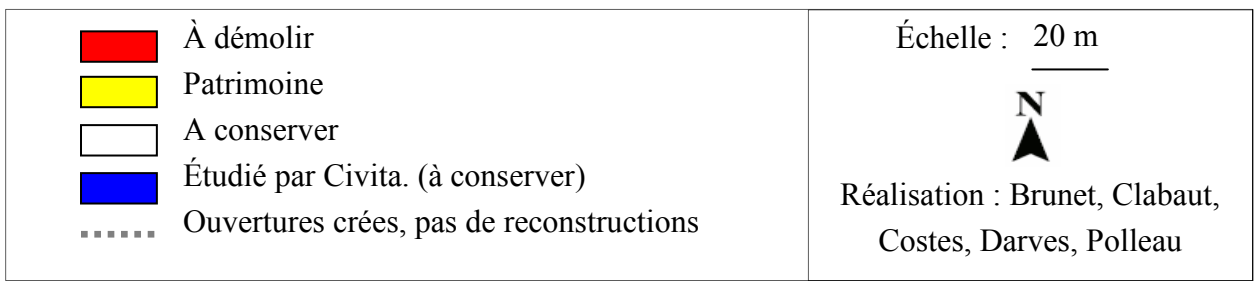

Fig n° 21 - résumé des actions sur le secteur Yzeron - Sémard.(Réalisation -Brunet AS/ Clabaut F/Costes L/Darves E/ Polleau S)

En plus d'élargir le périmètre d'OPAH RU comme nous l'avons signalé auparavant, notre parti pris pour la requalification de l'habitat est beaucoup moins agressif que celui proposé par le cabinet Civita. Les démolitions/reconstructions sont moins nombreuses et se basent sur des actions prioritaires. La requalification, la rénovation du bâti sont privilégiées d'une part du fait de l'identité du bâti et d'autre part du fait de l'apparition de dynamiques privées qui pourrait en déclencher de nombreuses autres. Cette décision n'est en fait pas si simple puisque l'on laisse alors agir le propriétaire privé, le contrôle de la puissance publique est inexistant. Il n'est donc pas impossible que les prix flambent dès que le métro sera en place et aux dépends de certaines familles du quartier qui n'auront alors plus les moyens de se loger. Le contrôle de la puissance publique pourrait être exercé par la reconstruction ou la réhabilitation d'anciens immeubles en logements sociaux. Cette politique est appuyée par le PLH qui impose un quota de logements sociaux négocié par commune. Pour faciliter cette politique, des prêts accordés aux communes par la Caisse des Dépôts et des Consignations sont disponibles (du Prêt Locatif Aidé d'intégration (PLAi), du Prêt Locatif à Usage Social (PLUS), du Prêt Locatif Social (PLS) et du Prêt Locatif Intermédiaire (PLI)). Ces prêts sont en effet spécialisés suivant le type d'habitat social souhaité. Ceci pose la question de l'accès au logement social et du type de logement social à développer sur le quartier mais aussi de l'existence ou non d'une volonté d'accueil de ménages en difficultés.

Dans le cas des réhabilitations de bâti appartenant à des propriétaires privés, nous proposons un démarchage par un animateur OPAH RU. Il aura pour objectif d'informer les propriétaires sur la nécessité de la rénovation quand la question se pose et de pousser au conventionnement des logements. Ainsi, des aides au logement seront proposées aux locataires et le propriétaire aura plus de facilité à louer.

Cette démarche peut apparaître difficile à entreprendre au vu du grand bouleversement qui s'apprête à arriver. En effet, on pourra très peu freiner la mainmise sur le quartier des promoteurs privés. Cependant, des efforts de réflexions doivent être effectués en terme de logement pour les populations actuelles du quartier de la Saulaie.

Ce travail sur le bâti, notamment avec la création de percées pour accéder à l'Yzeron suppose aussi une réflexion sur les espaces publics qui l'entourent. Le secteur Yzeron-Sémard va légèrement muter pour s'ouvrir vers l'Yzeron d'après nos premières propositions. Ainsi la requalification des berges prend tout son sens. Des modes de liaison seront proposés entre ces berges et l'espace urbain de la rue Pierre Sémard dans la partie suivante..

2.2.2. Requalification des berges de l'Yzeron :

Enjeux	Répondre à des besoins clairement identifiés, Ouvrir la trame du tissu urbain vers l'extérieur.
Principes d'aménagement	Couture urbaine interne au quartier, couture urbaine externe au quartier, couture entre l'urbain et les espaces verts.
Mots clés	Ouverture, qualité de vie
Rayonnement	Communal

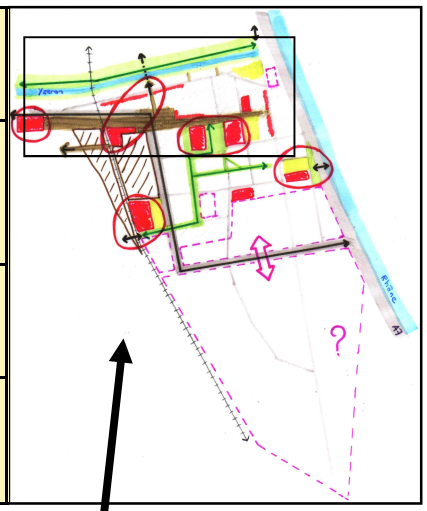

Propositions :

Le projet de requalification des berges de l'Yzeron est lié aux opérations qui seront effectuées sur le bâti.

Le contrat de rivière (cf annexe fiche projet n°7) expose un objectif de renaturation de la rivière de l'Yzeron. Dans cette perspective, nos propositions se baseront sur le principe de coutures entre l'urbain et les espaces verts.

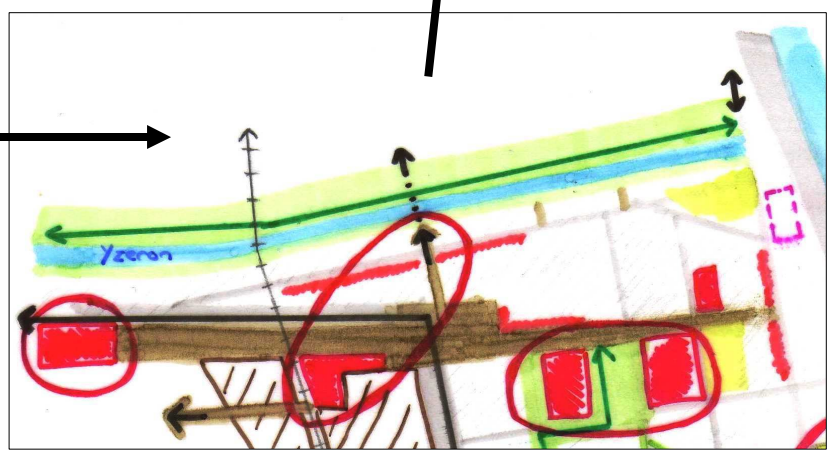

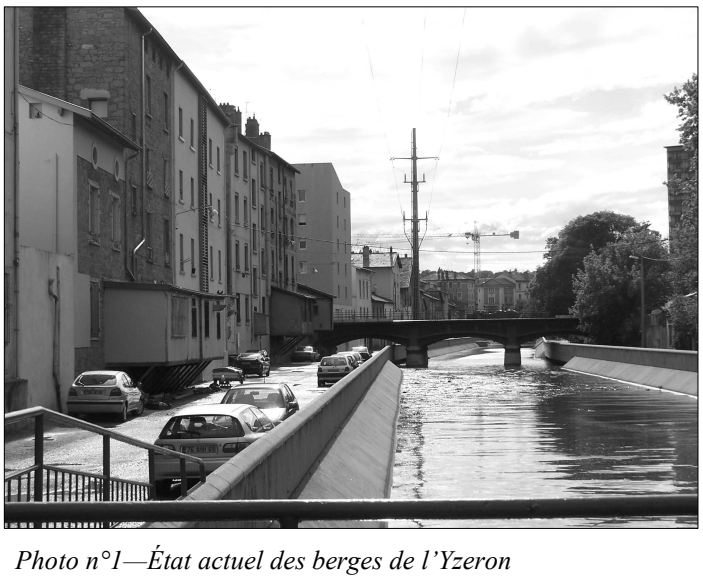

Photo n°1—État actuel des berges de l'Yzeron

Actuellement, les berges sont bétonnées et n'offrent pas d'attrait particulier. De plus, la configuration actuelle du bâti forme un mur qui ne permet pas une visibilité de ce site.

Si l'on se projette dans le temps, à l'arrivée du projet de pôle multimodal, on remarque que les berges de l'Yzeron ne sont pas mises en valeur. Les accès piétons, les liaisons aux berges sont peu développés. Lorsque des liaisons sont mises en place, l'accès n'est pas facilité comme nous pouvons le voir sur la figure n°22.

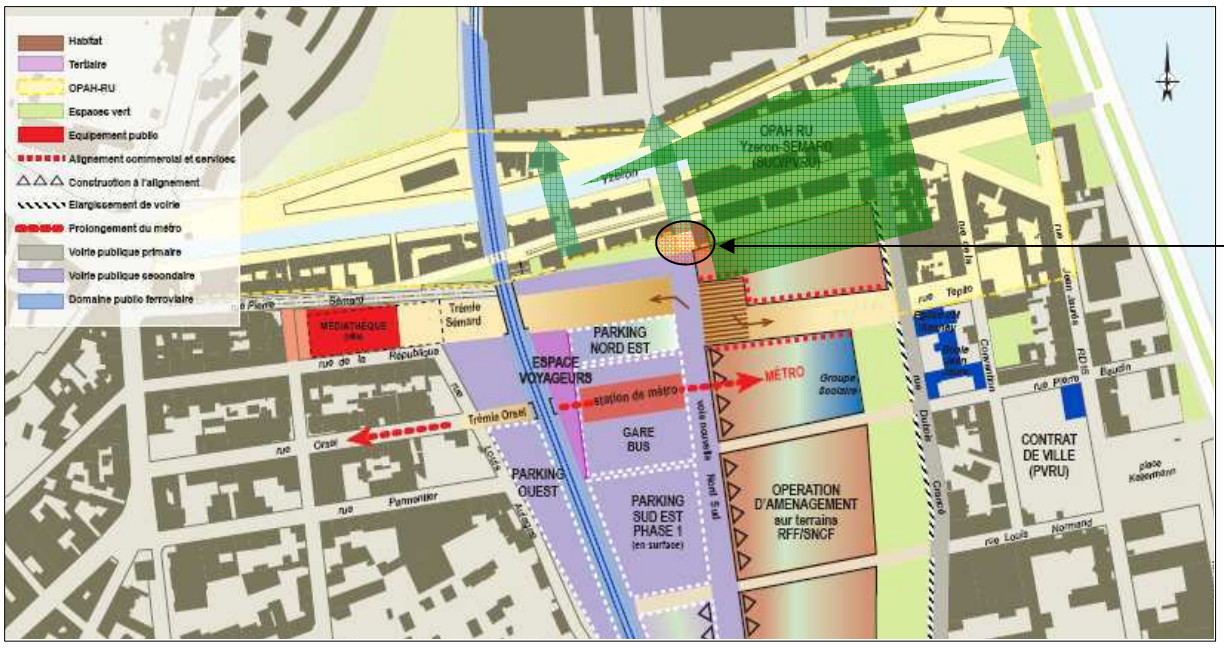

Accès non facilité aux berges de l'Yzeron : la présence de la nouvelle voie, de la nouvelle construction n'offre pas un accès facilité.

Fig n°22 - Des liaisons non facilitées vers les berges de l'Yzeron (Réalisation -Brunet AS/ Clabaud F/Costes L/Darves E/ Polleau S)

Afin de valoriser les berges de l'Yzeron et de répondre aux problèmes de leur invisibilité au sein du quartier, deux types de réponses peuvent être possibles. Dans un premier temps, des opportunités d'ouvertures vont être permises si l'on se base sur nos propositions sur le projet d'OPAH RU. En effet, ce dernier pourrait engendrer la destruction d'immeubles et de nouvelles percées vers l'Yzeron seront donc créées. Les percées créeront des ouvertures lisibles et accessibles sous forme de placettes. Le principe de couture interne au quartier est donc suivi puisque des liens entre le tissu urbain et les berges de l'Yzeron seront établis. Dans un deuxième temps, le principe de couture entre les espaces verts et le tissu urbain peut être mené. Les placettes seront attractives et paysagées pour une intégration des espaces verts au tissu urbain. Elles s'établiront comme des lieux de référence et de qualité de vie.

Les propositions d'amélioration de la visibilité de l'Yzeron par la mise en place de percées attractives supposent maintenant la requalification des berges de l'Yzeron. L'ouverture vers les berges aurait très peu d'intérêt si elles restaient dans leur état actuel. Tout d'abord, la renaturalisation de cette rivière est incontournable si l'on veut qu'elle soit attractive. Cela suppose une orientation moins minérale. Nous proposons donc d'y développer la présence du végétal. Ainsi, les espaces de transition: les placettes végétalisées entre les murs bâtis de la rue Pierre Sémard ne seraient qu'un avant goût pour ouvrir vers ce qui pourrait être un prolongement du Parc Chabrière. Sur la rive Sud, on peut imaginer des aménagements offrant des espaces de promenade de qualité, des cheminements (matériaux en bois) surplombant le cours d'eau et rappelant les ondulations de l'eau. Ici, les abords de l'Yzerons sont redonnés aux piétons et il ne sera plus question de stationner sa voiture sur les berges.

Photo n° 2 -État actuel des berges Sud

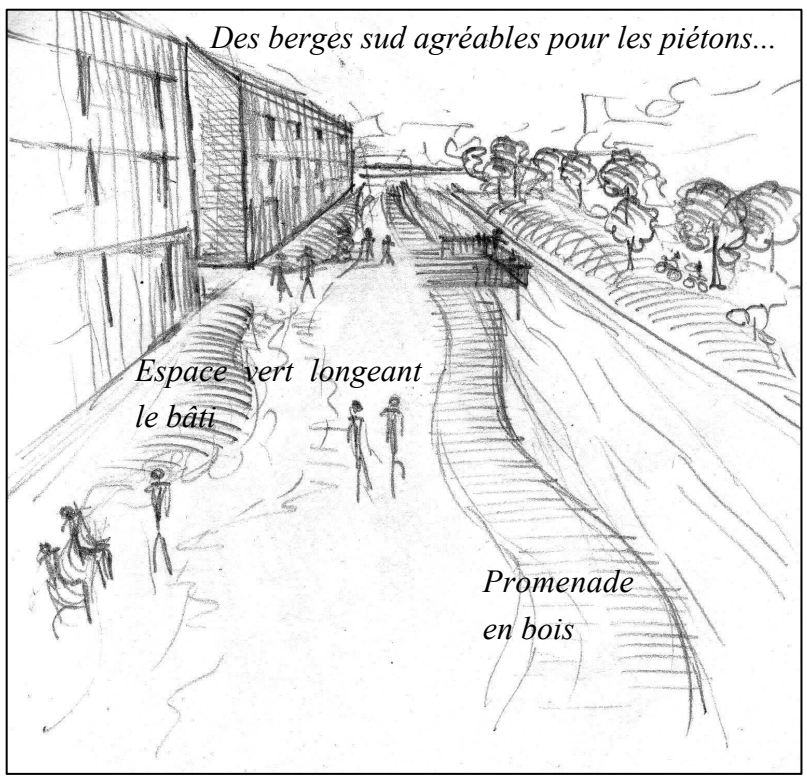

Fig n°23 -Croquis d'ambiance de projet des berges paysagées Réalisation -Brunet AS/ Clabaut F/Costes L/Darves E/ Polleau S)

Photo n°3 - L'état actuel des berges Nord

Sur la rive Nord, un espace plus vaste offrant de généreuses pelouses accueillera des pistes cyclables. A long terme, cet espace sera d'autant plus important si les habitations bordant l'Yzeron sont détruites. De plus, la largeur nécessaire à ces pistes est garantie par l'obligation de chemin de halage le long des berges. Cet espace de respiration transformera la frontière que constituait l'Yzeron, en un espace de rencontre pour les gens du quartier mais également pour réunir les deux communes d'Oullins et de la Mulatière. Ainsi le principe de couture externe urbaine est mis en place. La rive Nord sera réellement paysagée pour prolonger le parc Chabrière qui longera alors l'Yzeron. Le lien entre les deux rives sera facilité par un nouveau pont. Ainsi, le nouveau site attractif des berges de l'Yzeron permettra d'ouvrir La Saulaie sur l'extérieur d'Oullins.

Ce parc au Nord de l'Yzeron prévoit une extension vers les ateliers SNCF quand ces derniers muteront et laisseront une opportunité foncière importante. Sur cet espace, des logements entourés par de nombreux espaces verts pourront être construits.

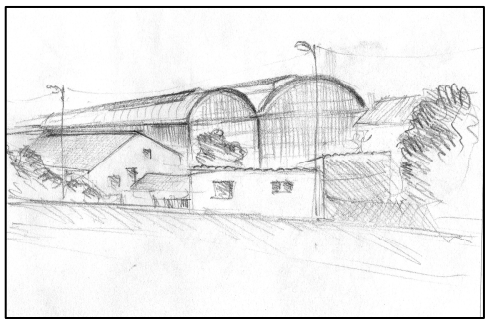

Fig n°24 -Bâtiment des friches de la SNCF au Nord de l'Yzeron

L'aménagement des berges de l'Yzeron joue un rôle d'ouverture et d'accès aux berges. Le traitement se fait de plus en plus végétal du Sud au Nord pour conférer une attractivité forte (espace de détente) avec une envie d'aller toujours plus vers le Nord.
Cependant, on peut s'interroger sur le devenir de la rue Pierre Sémard pour l'instant très passante. En effet, la mise en place d'une nouvelle voie interne au quartier devrait en faire un axe secondaire et diminuer sa fréquentation. De même, la configuration actuelle du square Jean Jaurès pourrait être améliorée pour renforcer le lien vers l'Yzeron. Nous proposons donc un rétrécissement de la rue Pierre Sémard avec l'ajout de stationnement. Des arbres pourront être plantés afin de rappeler l'espace de verdure qui se trouve au Nord.

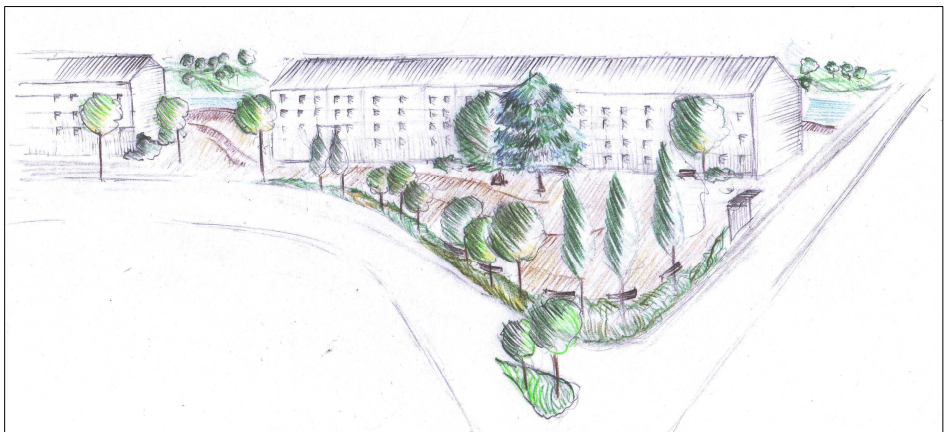

Fig n° 25- Le square Jean Jaurès accolé au Nord de la rue Pierre Sémard. (Réalisation -Brunet AS/ Clabaut F/Costes L/Darves E/ Polleau S)

Le square Jean Jaurès pourra être accolé au côté Nord de la rue Pierre Sémard. Ainsi, il participera à la conception d'une entrée de ville plus agréable, synonyme de qualité de vie. Il sera planté et un cheminement s'ouvrira vers les berges de l'Yzeron.

Fig n° 26 - Nos propositions de requalification des berges de l'Yzeron (Réalisation -Brunet AS/ Clabaut F/Costes L/Darves E/ Polleau S)

Ces propositions ne sont pas dissociables d'une action sur le bâti de la rue Pierre Sémard. En effet, les ouvertures permises vers les berges sont dues aux percées dans le bâti existant. L'aménagement de ces berges participe bien aux principes de coutures urbaines internes et externes au quartier et mélange les espaces verts au tissu urbain. Cependant, pour une meilleure cohérence et une réalisation facilitée du projet global sur le secteur Yzeron - Sémard, le projet d'OPAH RU et le projet de requalification des berges doivent être menés ensemble selon une politique globale. Les activités économiques et l'aspect architectural pour une conservation de l'identité devront aussi être pris en compte pour un raccordement Nord réussi et intégré.

2.2.3. Le développement global du secteur Yzeron-Sémard pour un raccordement vers La Mulatière

L'ensemble des propositions émises pour les projets d'OPAH RU et la requalification des berges de l'Yzeron s'inscrivent dans un développement global. L'aboutissement du renouvellement de l'espace Yzeron-Sémard serait alors d'offrir des ouvertures multiples vers un espace de tranquillité pour assurer un raccordement du quartier au Nord en vue des futurs projets sur La Mulatière.

Le bilan de nos principes d'aménagement sur le secteur Yzeron - Sémard va être mené en abordant d'autres problématiques: la problématique des commerces de la rue Pierre Sémard et celle de la conservation de l'identité.

Tout d'abord, rappelons les principes émis pour ce secteur. Il s'agit du principe de couture entre l'urbain et les espaces verts, du principe de couture interne au quartier, du principe de couture externe entre le quartier de la Saulaie et ce qui l'entoure, et du principe de couture temporelle.

Quels commerces ?

L'avenir des petits commerces de la rue Pierre Sémard repose sur de nombreux facteurs. Cela dépend quantitativement de la viabilité économique et de l'importance des nouvelles dynamiques commerciales (centre ville et pôle…). Mais des facteurs qualitatifs existent aussi en ce qui concerne la population qui viendra habiter le quartier. La question d'un accompagnement peut être posée pour conserver l'identité et la vie du quartier. Rappelons que la requalification urbaine est un facteur nécessaire pour revitaliser économiquement un quartier. Ces préconisations dépendent des volontés politiques.

Quelle architecture ?

Sur l'ensemble du « vieux » quartier, la rue Pierre Sémard est le symbole de l'unique accès au quartier, de la sortie des boeufs… Du fait de la création du mail aux caractéristiques et fonctions modernes, la rue sera un espace où il y aura moins de passage. Afin que cette rue reste agréable et attractive il faut se reposer sur son échelle à taille humaine : l'enjeu est de conserver, de renforcer et de mettre en valeur l'identité de cette rue de village, à travers des traces ou des rappels du passé. Certains bâtiments nous semblent intéressants, et portent une certaine identité. On pourra envisager de conserver des traces de rails, des traces des anciennes activités cheminotes symbolisant l'ancienne couture entre Oullins et la Mulatière. Toutes ces observations posent le problème de la conservation de l'identité.

Quel peuplement ?

L'amélioration du cadre de vie, l'arrivée du métro vont bousculer le quartier : de nouvelles populations plus aisées devraient s'implanter et créer dans un premier temps une mixité bénéfique au quartier. Cependant, à terme, se pose la question du maintien de la population.

Les traces à conserver

La mixité de population, à travers la création de logements sociaux, de logements pour étudiants ou intergénérationnels nous semble un élément clé pour faire accepter le projet global sur le quartier et porter l'image de « réconciliation », d'entente, de couture du projet. La question de la mixité peut donc être abordée dans le secteur Yzeron - Sémard mais toujours avec un souci de maintien de la population actuelle.

Problème de pilotage pour la réhabilitation des berges?

Le développement global du secteur Yzeron-Sémard ne doit donc pas être pensé seulement urbanistiquement mais aussi socialement. Les questions d'identité, d'activités économiques sont tout autant importantes. Ce sont ces notions qui permettront un aboutissement réussi du raccordement Nord avec des ouvertures internes et externes au quartier, puisqu'elles sont synonymes de vie du quartier.

2. Nos propositions par secteurs stratégiques

2.3. La couture Ouest : nouveau symbole d'ouverture...

Enjeux	Ouvrir le quartier vers Oullins, offrir un nouveau lieu de rassemblement d'échelle communale
Principes d'aménagement	Couture urbaine et sociale Saulaie/Oullins
Mots clés	Ouverture, salle polyvalente
Rayonnement	Communal

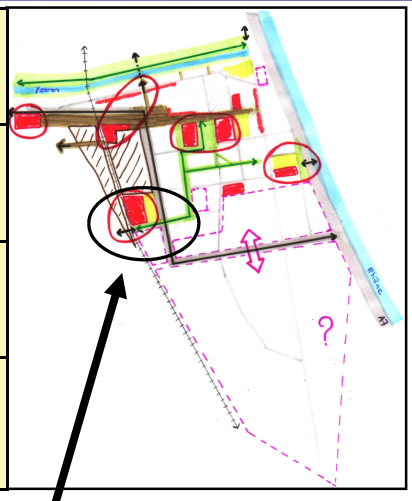

Propositions :

Il est proposé ici de réaliser une salle polyvalente (**1**) et une passerelle au dessus de la voie ferrée (**2**).

Ce site stratégique se situe au Sud des anciennes friches, accolé à la voie ferrée et aux parcs relais prévus pour le pôle multimodal.

Pourquoi une salle polyvalente?

La salle polyvalente répond à un besoin communal d'infrastructures de ce type. En effet, suite aux entretiens réalisés et au diagnostic, il semble que la commune manque réellement d'une salle polyvalente. Ce site apparaît propice à son implantation : un peu excentré des habitations, à coté de stationnements (parcs relais) et la proximité avec la voie ferrée n'est pas un handicap.

Cette salle pourrait accueillir tous types de fêtes et réceptions se faisant actuellement au gymnase Herzog qui ne devrait normalement pas avoir cette vocation. Elle aurait une capacité d'environ 1000 personnes afin que cette infrastructure soit d'échelle communale et pourrait être modulable pour des événements de moindre importance. Un traitement paysagé peut être imaginé autour de la salle, ainsi qu'un espace récréatif à l'avant. Les parkings du pôle d'échanges pourraient servir aux usagers de la salle des fêtes à partir du début de soirée.
De plus, la présence d'un établissement d'échelle communale créerait de l'attractivité vers la Saulaie et un afflux de personnes vers le quartiers lors des évènements.

Pourquoi une passerelle au dessus de la voie ferrée?

Depuis près deux siècles, la voie ferrée crée une coupure franche entre la Saulaie et le reste d'Oullins, ne laissant ainsi qu'une porte d'entrée au Nord, au passage à niveau. Créer une passerelle à ce niveau représenterait un symbole fort d'ouverture du quartier vers la ville et vice-versa.
Ce passage, à vocation piétonne et pour modes doux, offrirait un itinéraire non seulement plus rapide que par le Nord pour se rendre par exemple, au gymnase Herzog, au milieu de la Grande Rue, au commissariat de police ou à la poste... Et plus agréable car la passerelle est reliée aux autres espaces publics par le collier vert.

Photo n° 4 - La voie ferrée, coupure franche entre La Saulaie et le reste d'Oullins

2. Nos propositions par secteurs stratégiques

2.4. Le nouvel atelier : site de mémoire et d'avenir...

Enjeux	créer de l'activité, conserver des traces du passé
Principes d'aménagement	couture temporelle, couture sociale, couture économique.
Mots clés	création, entreprises, développement, pépinière
Rayonnement	inter communal (Sud Ouest Lyonnais)

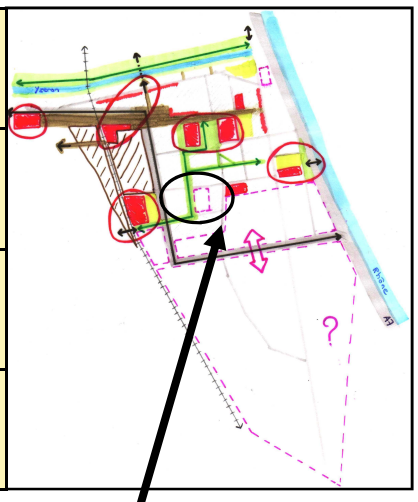

Propositions :

Il est proposé ici de conserver un des bâtiments des friches SNCF et de le transformer en une pépinière d'entreprises.

Ce bâtiment, qui fera office de pépinière, se situe au Sud-est de l'emprise des friches. Il paraît plus récent et dans un état correct par rapport aux autres bâtiments des friches.

Sa superficie sera peut-être trop importante, il est alors possible de garder qu'une partie du bâtiment.

Pourquoi un atelier de création d'entreprises?

- Conserver une partie du patrimoine industriel permet de ne pas complètement oublier physiquement l'histoire et l'identité cheminote du quartier.

- Transformer cet atelier en un endroit de création permet symboliquement de garder un lieu où l'on peut continuer à produire.

- La situation géographique du site pour une pépinière est un atout incontestable.

En effet, la future pépinière se situe dans une zone d'activités, elle profitera donc de dynamiques créées par les autres entreprises et sera identifiable, ce qui n'aurait pas été le cas si elle était en pied d'immeuble, loin d'une zone d'activités. De plus, sa proximité avec des infrastructures d'agglomération (bretelle de l'autoroute A7, voie ferrée St-Etienne-Lyon, métro) est un avantage de taille, d'autant plus qu'elles permettent de se rendre en moins de 10 minutes à la Gare de Perrache ou de Part-Dieu, points de connexion avec les autres agglomérations françaises et européennes.

- Cette pépinière d'entreprises répond à des besoins en locaux.

Dans le Sud Ouest Lyonnais, les offres en bureaux sont nombreuses mais rares en espaces mixtes (c'est-à-dire des espaces liant des bureaux et des ateliers). Ce manque persiste à l'échelle de l'agglomération. Pour palier à cette demande, la pépinière est composée d'espaces mixtes (bureaux/ateliers), destinés plus particulièrement aux nouveaux artisans.

- La création de pépinière s'inscrit dans une démarche d'agglomération.

En effet, depuis quelques années, l'agglomération a engagé une démarche concernant la création d'entreprises et l'innovation. Le lancement de « Graines de Sol » intégrait ce cadre.

« Graines de Sol », la coopérative d'activités d'Oullins et de Pierre-Bénite, basée à Pierre-Bénite, permet aux personnes de tester leur création d'entreprise tout en étant accompagnées et de pérenniser leurs activités.
La nouvelle pépinière, reliée à la coopérative d'activité « Graine de Sol », permettrait l'accompagnement du nouvel entrepreneur par des professionnels durant l'ensemble du parcours de création d'entreprise et offrirait également une mutualisation de moyens, de services et de locaux.

Remarque :
Un centre d'affaires est actuellement présent dans la zone d'activités des Saules. Ce dernier, sorte de pépinière privée, n'a pas la même vocation que celle qui est proposée: le centre d'affaires joue le rôle d'un « hôtel d'entreprises » et ne fait pas d'accompagnement.

- Pour une plus grande fonctionnalité, des salles de réunions ou de formation prendraient place dans la pépinière et seraient utilisables par les différents partenaires.

Des rencontres régionales avec les autres coopératives d'activités de la Région pour créer un réseau et des synergies à plus grandes échelles pourraient être organisées dans ce même lieu.

- L'implantation d'une Maison De l'Emploi dans le Sud Ouest Lyonnais reste un projet en cours. La disponibilité d'un local serait un argument de poids à la candidature d'Oullins pour accueillir la Maison de l'Emploi du Sud Ouest lyonnais.

Une des lignes de conduite des Maisons De l'Emploi est justement le développement économique et la création d'entreprises.

Avec des bureaux, des ateliers, une salle de réunion et de formation ainsi que la Maison De l'Emploi, ce site deviendrait bien plus qu'une pépinière : il serait considéré comme « un atelier de création d'entreprises ». « Atelier » en référence aux anciens « Ateliers d'Oullins Voiture »...

Ce site permettrait une couture tout d'abord économique, puis une couture temporelle et enfin, une couture sociale car la pépinière encouragera les initiatives des habitants. De plus, la présence de cette nouvelle infrastructure créera de l'attractivité et un afflux d'employés sur le quartier...

De façon plus conceptuelle, la liaison entre l'ensemble scolaire et la pépinière par le collier vert symbolise un territoire possédant un potentiel (des enfants en cours d'apprentissage, futurs entrepreneurs…) mais qu'il faut accompagner, telle « une jeune pousse qu'il faut aider à bien s'épanouir ».

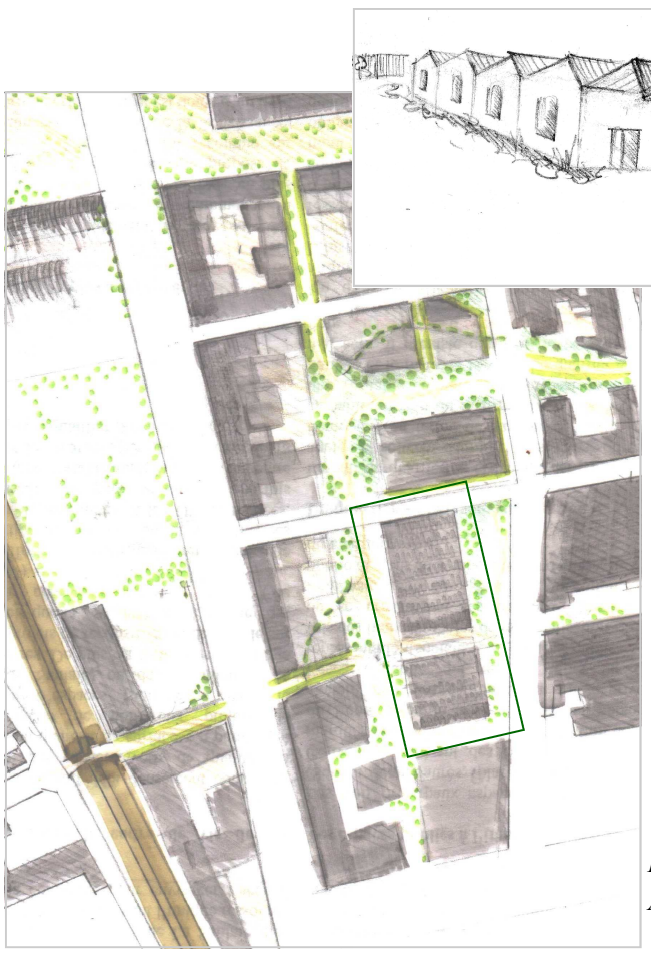

Fig n°27- bâtiment des friches SNCF qu'il est proposé de conserver(ci-dessous) tel que le bâtiment pris en exemple à St Fons (ci-contre)

Fig n°28 - croquis schématisant un passage possible (Réalisation -Brunet AS/ Clabaut F/Costes L/Darves E/ Polleau S)

2. Nos propositions par secteurs stratégiques

2.5. Le pôle éducatif : un rôle fédérateur au cœur du quartier

Enjeux	Agrandir l'actuelle école de La Saulaie et créer un espace central d'une symbolique forte
Principes d'aménagement	Couture urbaine interne, couture économique, couture sociale, couture temporelle
Mots clés	Éducation, centralité, cohésion sociale
Rayonnement	Quartier

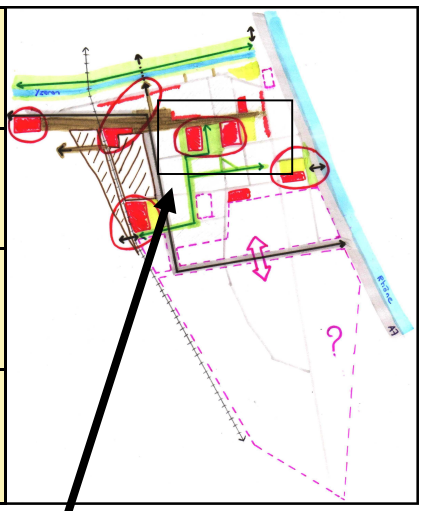

Propositions :

Nous proposons :

- d'Agrandir l'actuelle école de La Saulaie en construisant un nouveau bâtiment. Celui-ci se situera alors à l'Ouest de l'école actuelle, sur le terrain de la friche.

- et de Créer un lieu de centralité fort entre les deux bâtiments de l'école de La Saulaie.

Pourquoi un nouveau pôle éducatif?

- L'école participe à la vie d'un quartier, elle symbolise également un passage de relais générationnels. Le lieu d'implantation du nouveau bâtiment de l'école serait également sur un lieu extrêmement symbolique : la friche SNCF. Ce lieu signifierait le passage de relais, la transition entre le nouveau et l'ancien quartier.

- Ce lieu permettrait également de créer une centralité importante dans ce nouveau quartier, rassemblé, en plein milieu de celui-ci. Cette école permettrait de lier les enfants de ce quartier reconstitué et ainsi de faciliter les contacts entres adultes, afin notamment de reconstituer une cohésion sociale à La saulaie.

- Cette école se situe sur le collier vert, ceci permet un accès par des modes de transports doux. La place centrale, entourée des deux écoles, devient une nouvelle centralité. Cet espace est alors symbolique car il relie l'ancienne et la nouvelle école du quartier.

Fig n° 29 - Dessin d'Ahmed, élève de l'école de La Saulaie

2. Nos propositions par secteurs stratégiques

2.6. Un collier vert plutôt qu'une coulée verte

Enjeux	Cheminements stratégiques assurant des connexions urbaines et sociales
Principes d'aménagement	Couture urbaine interne, couture sociale, couture temporelle
Mots clés	Réseau, cheminements, diffusion
Rayonnement	Quartier et commune

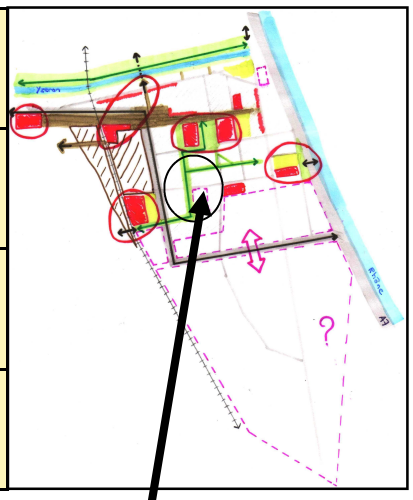

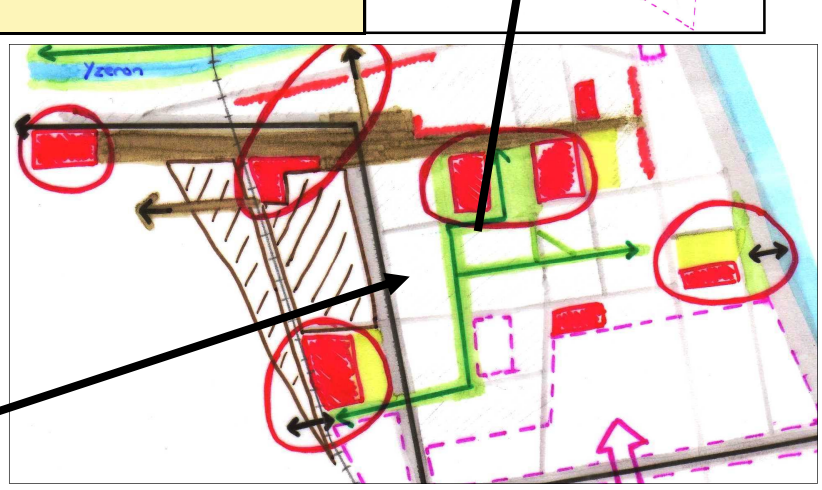

Propositions :

Ce collier vert assurera des dessertes intérieures au quartier mais également sur l'extérieur. Il présentera des passages, des rues paysagées et des espaces verts de promenade et de détente. Contrairement à la coulée verte qui aura pour conséquence de séparer le quartier en deux, le collier proposera lui un acheminement à l'intérieur de La Saulaie.

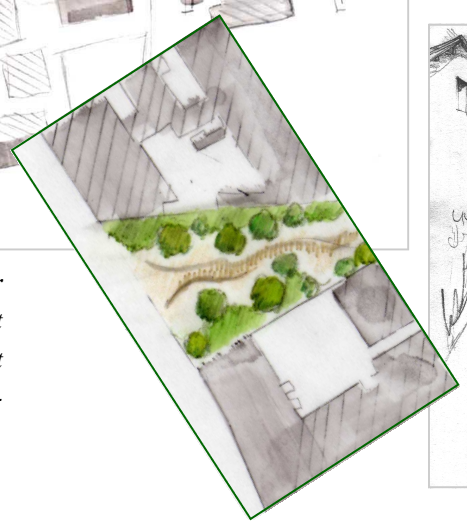

Fig n°30 - Plan masse d'un quartier dans lequel se déroule le collier vert et détail d'un passage (Réalisation -Brunet AS/ Clabaut F/Costes L/Darves E/ Polleau S)

Pourquoi un collier vert?

- Le collier vert permettra d'améliorer la couture à l'intérieur du quartier en facilitant les déplacements en modes doux à travers un cadre urbain requalifié. Il permettra de relier les nouveaux aménagements entre eux, et améliorera les liaisons avec l'extérieur du quartier, avec une bonne cohérence entre la trémie Sémard et le nouveau passage Ouest au dessus des voies près de la salle polyvalente.

- Ce collier vert s'inscrit également dans la démarche de développement durable, en facilitant les déplacements selon des modes doux. Pour cela, les cheminements piétons seront rendus attractifs par leur traitement paysager.

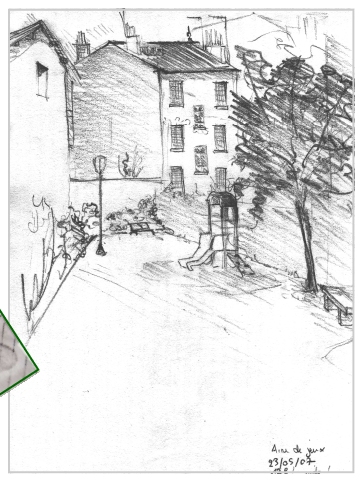

L'espace de jeu rue Dubois Crancé (représenté ci-dessous) pourrait devenir un passage dans l'esprit du passage de la Traille réalisé récemment.

Fig n° 31 - Croquis d'un quartier dans lequel se déroule le collier vert (Réalisation -Brunet AS/ Clabaut F/Costes L/Darves E/ Polleau S)

- Ce parcours pourra également se voir agrémenté de verdure tout au long de celui-ci ou encore par la présence de parcs et jardins qui permettront des temps de repos et de délassement durant la traversée du quartier.

- Ce cheminement pourra également reprendre des éléments du passé en reprenant l'idée de la plantation de saules qui recouvraient auparavant le quartier.

Fig n° 32 - Le collier vert… sur La Saulaie(Réalisation -Brunet AS/ Clabaut F/Costes L/Darves E/ Polleau S)

2. Nos propositions par secteurs stratégiques

2.7. La place Kellermann : un nouveau pôle de vie

Enjeux	Rendre la place Kellermann attractive et fédératrice
Principes d'aménagement	Couture sociale
Mots clés	Maison des associations, rassemblement, terrains de jeux,, intergénérationnel
Rayonnement	Quartier

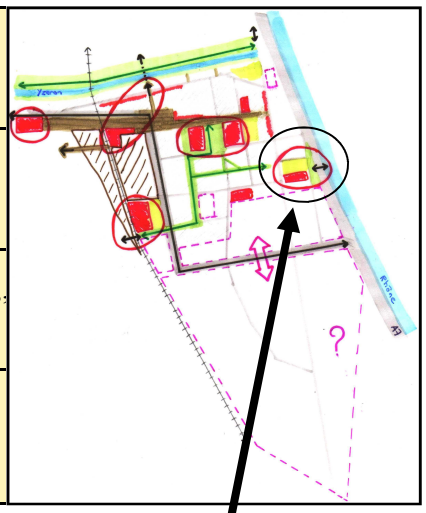

Propositions :

Bordée à l'Ouest par l'avenue Jean Jaurès, cette rue (très fréquentée, traversant de part en part le quartier et l'ouvrant sur l'extérieur vers la Mulatière au Nord et Pierre Bénite au Sud), fait de cette place un espace ouvert sur une rue très circulante. À l'Est, elle offre une percée sur l'autoroute A7, synonyme de désagréments sonores et visuels. Enfin, sa taille importante et son faible équipement sont autant de facteurs qui peuvent expliquer le fait que de nombreuses études aient porté sur cette place, dont les dernières sont ici représentées page 46, le projet final retenu est le numéro 3.

Dans la réorganisation du quartier, la place Kellermann peut retrouver un rôle important. Plusieurs éléments sont à prendre en compte : son positionnement à l'extrême Est du quartier loin des aménagements de la friche, mais en plein cœur de la zone actuelle d'habitat de La Saulaie.

Fig n°33 - Croquis de la place Kellermann. (Réalisation - Brunet AS/ Clabaut F/Costes L/Darves E/ Polleau S)

Fig n° 34 : Vue 1 et 2 panoramique de la place Kellermann.(Source : Ville d'Oullins - étude de programme Place Kellermann, Square et avenue J.Jaurès. Comité de pilotage. Secteur la Saulaie S.E.P.T / ATHANOR. Février 2006.)

La Place Kellermann : synthèse des coûts

Numéro du scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Caractéristiques principales	- Urbanisation en bord et devant la place - Réalisation d'un espace city stade - Réalisation d'un multiplace avec espaces de jeux pour enfants et espace détente - Réalisation d'un murécran végétal en bordure de l'A7	- Urbanisation en bord de place - installation d'une halle des sports 45*25 - réalisation d'une place avec espace détente et espace de jeux pour enfants - Réalisation d'un murécran végétal en bordure de l'A7	- Urbanisation en bord de place - installation d'une halle des sports 45*25 - réalisation d'une place avec espace détente et espace de jeux pour enfants - compléter l'écran par plantation végétal élisée reclus
Contraintes	- Modification trame viaire portion L.Normand (contraintes circulatoires et réseaux) - Abattage partiel de la trame végétale	- pas de changement de la trame viaire - Gérer l'accessibilité à la halle des sports - Abattage partiel de la trame végétale	- changement de la trame viaire (contraintes circulatoires et réseaux) - Gérer l'accessibilité à la halle des sports - Abattage partiel de la trame végétale
Coûts			
Sécurisation au droit de Jean Jaurès	350 000,00 €	350 000,00 €	350 000,00 €
Aménagement de la place (base 300,00 euros/m²)	360 000,00 €	462 000,00 €	762 000,00 €
Reprise des voiries en bordures de place (base 200,00 euros/m²)	246 000,00 €	342 000,00 €	192 000,00 €
Halle des sports et parvis		1 800 000,00 €	2 000 000,00 €
City stade et parvis maison des associations	250 000,00 €		
Traitement limite A7	75 000,00 €	50 000,00 €	25 000,00 €
total H.T	1 281 000,00 €	3 004 000,00 €	3 329 000,00 €
TVA à 19,6%	251 076,00 €	588 784,00 €	652 484,00 €
total T.T.C.	1 532 076,00 €	3 592 784,00 €	3 981 484,00 €
Honoraires MOE (15%) TTC	229 811,40 €	538 917,60 €	597 222,60 €
Conduite d'opération ou mandat (7%) TTC	337 056,72 €	790 412,48 €	875 926,48 €
total coût opération	2 098 944,12 €	4 922 114,08 €	5 454 633,08 €

Fig n° 39 - Tableau : récapitulatif des différents projets menés sur la place Kellermann (le projet 3 est le projet retenu) (Source : Ville d'Oullins - étude de programme Place Kellermann, Square et avenue J.Jaurès. Comité de pilotage. Secteur la Saulaie S.E.P.T / ATHANOR. Février 2006.)

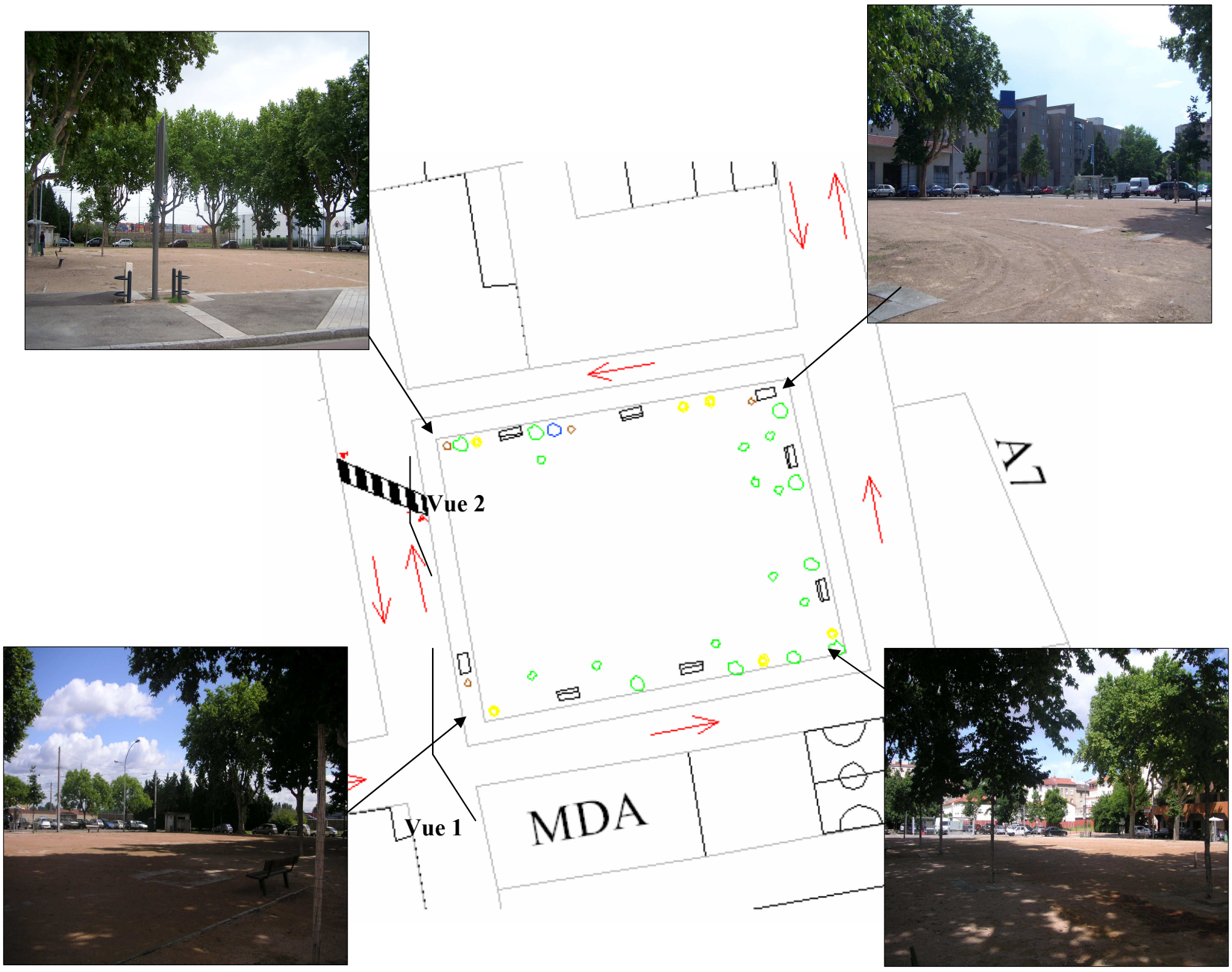

Fig n° 35 - Vue de la place Kellermann (Réalisation -Brunet AS/ Clabaut F/ Costes L/Darves E/ Polleau S)

Critique du projet retenu :

Le projet retenu prévoit la construction d'une salle des sports accolée à l'autoroute, constituant un front bâti et contrant les nuisances de l'autoroute. Cet aménagement nous interpelle toutefois sur l'utilisation que pourra en faire la population du quartier. En effet cet équipement sera à usage limité et réservé et ne répondra pas forcément aux attentes de pratiquer une activité sportive librement. De plus la place sera amputée, ceci est regrettable car le quartier ne disposera alors plus d'espace public de vaste envergure.

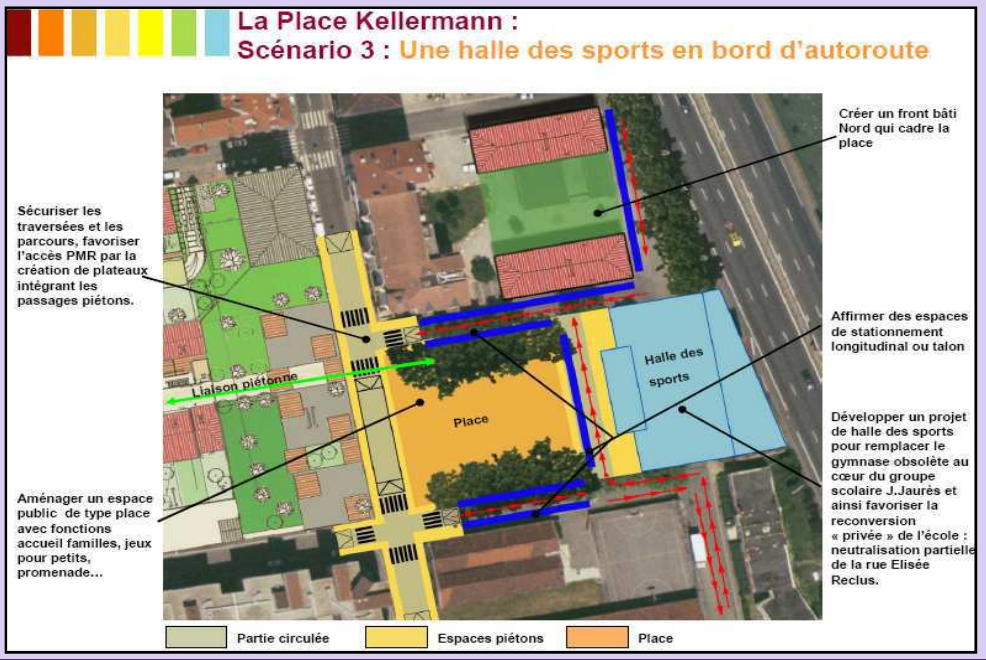

Pourquoi un réaménagement de la place Kellermann?

- Notre nouvelle organisation de la place prévoit de la déplacer vers le Sud, accolée à la maison des associations. Afin de permettre une libre circulation, la voirie Nord de la place sera transformée en voie à double sens.

- Le terrain de sport se situant derrière la MDA et souffrant d'un enclavement et d'un manque de visibilité pourrait alors se voir déplacée sur le bord Sud - est de la place et ainsi permettre aux plus sportifs et aux jeunes du quartier de venir y exercer une activité. Un espace pourrait également être réservé aux boulistes qui occupent cet espace.

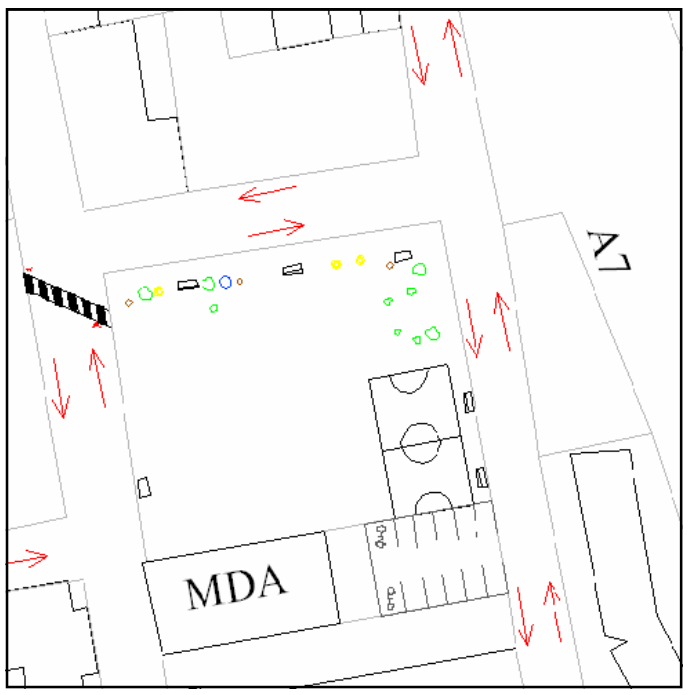

- La place jouxtant l'autoroute, un traitement paysager serait également à prévoir afin d'en atténuer l'aspect visuel et sonore perpétuel et désagréable, mais aussi afin de casser l'aspect minéral que peut avoir la place actuellement.

- La place maintenant accolée à la maison des associations, un traitement au sol pourrait alors être mis en place afin de permettre à la MDA de s'approprier la place et d'organiser un certain nombre d'événements sur celle-ci (forum des associations en début d'année, les repas organisés par la clef des saules pourraient se faire en plein air).

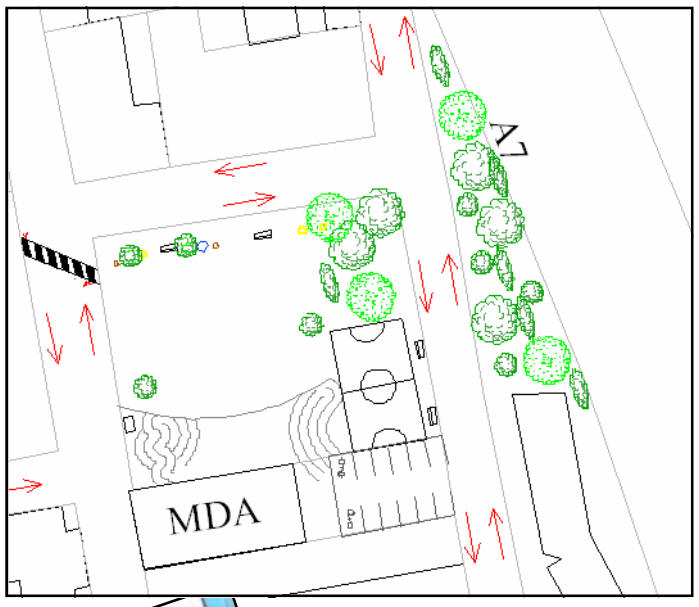

Fig n° 36 - réaménagement de la place Kellermann. (Source : Brunet AS, Clabaut F, Costes L, Darves-Bornoz E, Polleau S.)

- Des projets favorisant la participation des habitants et développant l'information concernant les projets urbains pourraient se faire sur cette place soumise à un fort passage.
Ainsi, cela en ferait un lieu central de la vie associative et sociale du quartier.

Fig n° 37 - croquis du réaménagement de la place Kellermann. (vue de Nord-ouest). (Réalisation -Brunet AS/ Clabaut F/Costes L/Darves E/ Polleau S)

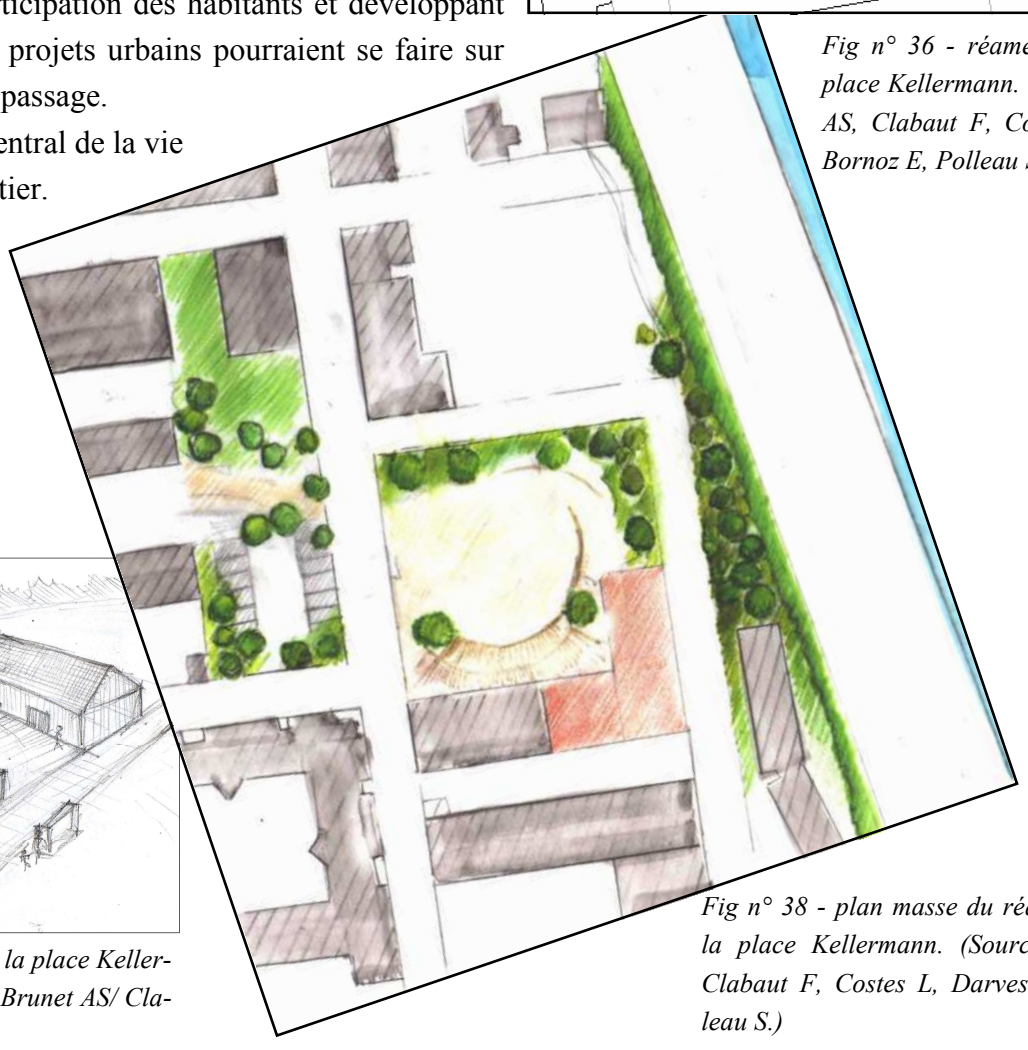

Fig n° 38 - plan masse du réaménagement de la place Kellermann. (Source : Brunet AS, Clabaut F, Costes L, Darves-Bornoz E, Polleau S.)

3. Nos propositions d'accompagnement des habitants

3.1. Quelques pistes…

Des actions socio-économiques nous ont paru indispensables à mettre en place pour accompagner la création de ces aménagements et leur appropriation par la population. Ainsi, face aux changements urbains mais aussi sociaux que les projets vont occasionner, les structures publiques et associatives devront être plus que jamais à l'écoute des habitants et jouer un rôle fédérateur. Jusqu'à présent les changements ont été acceptés avec réticence sur le quartier, la question de la gestion de la période de mutation du quartier revêt donc une importance de taille. Dans ce quartier, longtemps fermé sur lui-même, l'accompagnement des personnes devra les mettre en confiance puis « en mouvement ».

Pour remédier à ces besoins d'écoute, de cohésion et de mouvement, plusieurs outils pourraient être mis en place :

- Une Analyse des Besoins Sociaux (quantitative et qualitative). Cet outil d'observation et d'analyse pourrait permettre une meilleure compréhension du territoire et des difficultés subies par les populations. L'ABS sert aussi de base de travail et de réflexion pour l'ensemble des acteurs de terrain : la mise en mouvement de la population ne peut se faire que si les acteurs sont eux aussi coordonnés et leurs actions cohérentes.
  (cf le fascicule Analyse des Besoins Sociaux)

- Une amélioration du pilotage des structures associatives du quartier afin que celles-ci s'ancrent véritablement sur le territoire et proposent des actions touchant un plus grand nombre de personnes et notamment les personnes isolées.

- Une fois cette connaissance et cet ancrage sur le territoire acquis par les acteurs sociaux, les modes de participation existants pourront être améliorés et de nouveaux pourraient être créés. Ces modes de participation pourront suivre une démarche descendante visant à interpeller les habitants sur des projets d'agglomération, communaux et de quartier. Mais, il serait intéressant qu'ils suivent, dans la mesure du possible, une démarche ascendante reposant sur des initiatives des habitants (même si elle peut être en partie impulsée par des acteurs de terrain) pour créer des évènements, des actions sociales ou économiques. La participation, qu'elle soit ascendante ou descendante, permettra que les habitants ne se sentent plus victimes de leur propre cadre de vie et de leur propre avenir.

Il semble que la participation représente un réel levier d'action pour agir dans les quartiers, c'est pourquoi le thème de la participation est développé dans la partie suivante.

3. Nos propositions d'accompagnement des habitants

3.2. Mise en mouvement de la population : la participation des habitants

Les propositions que nous élaborons se nourrissent des éléments que nous avons pu dégager lors du diagnostic.

Des points positifs contrastés

Des points positifs ont été observés sur La Saulaie : le fait qu'il y ait de nombreuses méthodes de participation déjà mises en place, variées et de qualité. De plus, et comme sur l'ensemble de la commune, le tissu associatif est fort.

Toutefois, celui-ci souffre d'un essoufflement, d'un manque de renouvellement, lié à différents facteurs : le départ d'éléments clés des associations, le manque d'investissement des habitants (renforcé par le fait qu'ils soient souvent de passage), et le manque de visibilité de certaines associations (qui n'utilisent pas le potentiel de la Maison Des Associations).

Les actions menées par la population sont donc de moins en moins nombreuses et plutôt de faible ampleur. Cette « mauvaise santé » des associations et la difficulté d'impulser une nouvelle dynamique sur le quartier, peut s'expliquer également par la difficulté du centre social à retrouver sa place, et à nouer des relations avec, entre autre, la Maison Des Associations. Le fait est que lors de la participation des habitants, ce sont généralement les mêmes personnes qui s'impliquent dans les démarches. La représentativité des habitants du quartier (personnes jeunes ou issues de l'immigration) n'est donc pas bonne et la participation en est donc tronquée.

Ces points analysés, nous voulions alors nous pencher sur la question de la place qu'auront à prendre les habitants dans les aménagements à venir sur leur quartier.

Une position à double tranchant

La volonté du groupe de mettre en œuvre des modes de participation et un recueil des visions des habitants sur l'évolution de leur quartier est née de notre volonté de nous y impliquer totalement et de notre « liberté d'action » conférée par notre statut d'étudiant.

Toutefois cette initiative s'est trouvée amputée par la difficulté d'acquérir une légitimité auprès des habitants. En effet, en tant qu'étudiant stagiaire, nous ne devions en aucun cas être affiliés à des autorités. De plus, notre intérêt pour le quartier les intriguait et les amenait à chercher des raisons de notre venue. Sachant que les changements ont toujours été vécus négativement sur le quartier, nos actions ne devaient pas attiser d'autres craintes ou espoirs de changement qui auraient pu être préjudiciables au travail de la Mairie ou d'autres acteurs.

Nos actions menées

Nos actions ont été d'investir le plus possible les espaces publics à tous les moments de la journée (sorties d'écoles, départs des cheminots, pique-niques,…) et plus particulièrement lors d'évènements comme l'opéra en plein air « Cendrillon ». Nous avons aussi interrogé quelques personnes qui nous semblaient ressources (commerçants, travailleurs sociaux, habitants ancrés depuis longtemps sur le quartier ou nouvellement arrivés…).

Suite à ces rencontres, des freins et des potentiels ont été identifiés. En les croisant avec des exemples de démarches participatives recensés sur d'autres quartiers, nous proposons des démarches de participation à mettre en place sur le quartier de La Saulaie, qui peuvent être étendues à la ville afin que celle-ci s'approprie de nouvelles méthodes. En effet, proposer des lignes de conduite de participation généralisées sur l'ensemble de la commune s'inscrit tout à fait dans la démarche de développement durable que la Mairie revendique.

Les lignes de conduite dans lesquelles s'inscrivent nos propositions

Les lignes de conduite sur lesquelles repose la mise en place de la participation des habitants s'inspirent de celles que l'on a pu découvrir auprès d'associations et de différents agents de développement. Deux lignes de conduite sont à distinguer . L'une concerne une démarche principalement ascendante, où l'initiative naît de la volonté des habitants pour remonter vers les autorités compétentes. L'autre une démarche principalement descendante, où l'initiative naît des autorités pour être appliquée auprès des usagers. Dans les propositions que nous avons faites, nous essayons de prendre en compte ces deux démarches qui l'une sans l'autre ne fonctionneraient pas correctement, ou encore l'une pour appeler l'autre.

Nos propositions

Dans ces propositions, deux échelles de temps sont à distinguer :

<u>Les propositions sur le continu :</u>

- Tout d'abord, mettre en place de **meilleures relations entre les partenaires** intervenant sur le quartier, notamment entre le Centre Social et la Maison Des Associations, afin de cibler des actions ayant de plus fortes envergures et concernant plus de personnes.

- Ces meilleures relations seront rendues possibles si en premier lieu le **Centre Social retrouve un rôle fédérateur** sur le quartier (rôle qu'il est d'ailleurs conscient de ne plus avoir), ceci lui permettrait alors d'impulser des démarches et des propositions.

- **Un accueil des habitants sur le quartier** pourrait être organisé (tel que celui existant pour l'arrivée des nouveaux oullinois en mairie), sur la place Kellermann qui remplirait alors son rôle de centralité de la vie sociale du quartier. Une visite de quartier pourrait également être mise en place par les enfants de l'école de La Saulaie, façon d'essayer de le valoriser mais également de faire rencontrer plus facilement les parents.

- Un autre point à étudier est le fait qu'une part importante de la population vienne directement se plaindre en mairie et plus particulièrement au Maire. Il nous est apparu intéressant de se pencher sur ce phénomène atypique qui ne pourra pas continuer, d'autant plus si la ville continue à augmenter démographiquement (phénomène qui devrait se renforcer avec les nouveaux aménagements). Pour cela, il est nécessaire de continuer le travail de transparence sur la gouvernance (déjà initié par le journal de la mairie « profil » et par son site web). **Une meilleure information et communication** sont donc à poursuivre. La place Kellermann peut, là encore, trouver un rôle à jouer en accueillant des expositions sur les projets à venir, des cahiers pourraient également être mis à disposition pour recevoir les avis de la population. De même, des comptes rendus des conseils de quartier et des « visites en marchant » pourraient y être exposés à destination des gens ne pouvant s'y rendre et ainsi contribuer à leur donner envie d'y participer.

- Afin d'améliorer l'information et l'implication des habitants, les enquêtes publiques pourraient être **décentralisées et expliquées à la population**, qui ainsi pourrait comprendre le fonctionnement et le calendrier des travaux publics et lui donner envie de s'y impliquer.

- Enfin des **ateliers d'élaboration et de réalisation** pourraient être montés afin de faire participer les habitants à tous les niveaux, de la mise en place des projets (comme avec le partenariat monté avec l'école de La Saulaie et la plantation des végétaux des espaces verts du quartier).

- Toujours afin de développer **l'implication des habitants dans l'aménagement de leur quartier**, des closes d'insertion pourraient être signées lors de la mise en place des marchés publics. Cela permettrait aussi de développer des formations chez les demandeurs d'emploi du quartier.

- La promotion du Fonds d'Initiative Locale est également à poursuivre et à améliorer afin de **favoriser la prise d'initiative à des fins collectives** et ainsi dynamiser la vie sociale et associative.

Les propositions sur le ponctuel :

- Continuer à mettre en œuvre des **actions de qualité**, en suivant les exemples de l'opéra en plein air « Cendrillon » ou encore d' « Écran Total », festivités participant à faire émerger La Saulaie au niveau communal voire à un niveau d'agglomération.

- Une association pourrait également être mandatée pour **impulser une action** et ainsi redynamiser l'esprit de quartier et d'entraide. L'exemple pris pourrait être celui du travail réalisé par l'association « La Noria » pendant la « fête du Tri » dans le quartier politique de la ville, le Golf (événement détaillé dans la partie de la participation des habitants existant sur Oullins).

Pour que ces quelques propositions atteignent leurs buts, il est nécessaire de les mettre correctement en œuvre, sans autre objectif que le bien-être des habitants et l'amélioration de leur cadre de vie. Cet objectif passera également par les moyens humains et financiers que les acteurs pourront investir pour revitaliser le quartier.

RÉSUMÉ DE NOS PROPOSITIONS

Nos propositions ont été décrites précédemment par secteur stratégique selon un principe général de couture pour un développement global du quartier. En effet, ce dernier prend en compte des enjeux économiques, urbains, sociaux et de pilotage sur l'ensemble du quartier.

Concernant les enjeux économiques, la promotion d'activités économiques sur le quartier est une des réponses. Ceci passe par la redynamisation, la création de services de proximité au Nord et par l'implantation d'entreprises au Sud. L'innovation sera également encouragée à l'aide de l'atelier de création d'entreprises.

Propositions: **- Création de l'atelier de création d'entreprises,** (1)*
- Aide au maintien des commerces de proximité et services existants,
- Développement de nouveaux commerces et services dans le cadre du pôle multimodal.

D'un point de vue urbain, nos propositions ont pour objectif de créer un quartier homogène, non sectorisé, incluant des espaces de respiration (espaces verts, promenade). Ceci implique un traitement paysagé sur l'ensemble du quartier en insistant sur les liaisons entre les espaces publics stratégiques (médiathèque (10) et son parvis, place Kellerman, groupe scolaire, pôle multimodal (11), atelier d'entreprises, salle polyvalente…). Les espaces végétalisés s'organiseront tel un collier vert, créateur de lien dans le quartier.

Afin de s'inscrire véritablement dans une démarche de développement durable, nous proposons de coupler l'amélioration du cadre de vie à la promotion des modes doux à l'intérieur du quartier. Ceci permettra, en outre de renforcer les liens entre l'ancien noyau résidentiel et le nouveau.

En plus de ces liens urbains internes, nous envisageons de renforcer le lien vers le centre d'Oullins. D'une part, le secteur Nord-Ouest apparaîtra comme la porte d'entrée du quartier et symbolisera son ouverture vers le centre d'Oullins. D'autre part, le lien vers le centre sera renforcé par la création d'un passage à l'Ouest. Enfin, le raccordement vers La Mulatière sera à créer par la requalification des berges et les futurs aménagements sur les terrains des ateliers SNCF-Mulatière amenés à être libérés.

Propositions: - Création d'un collier vert (2),
- Réaménagement du square Jean Jaurès (3) **et de la place Kellerman** (4),
- Requalification des berges de l'Yzeron (5),
- Réorganisation du plan de déplacement interne au quartier,
- Création d'un passage à l'Ouest (6),
- Aménagement de la zone Nord de l'Yzeron, côté Mulatière (7).

Des actions sociales couplées aux aménagements urbains doivent permettre l'ouverture du quartier de la Saulaie vers Oullins et vice versa. En ce sens, il est proposé une salle polyvalente accessible à tout Oulinois et répondant à des besoins communaux identifiés.

Nos propositions concernant les enjeux sociaux du quartier se basent sur les principes d'intégration et de mixité de la population. L'arrivée du métro redynamisera le quartier mais aussi le bouleversera autant urbanistiquement que socialement. Il est nécessaire d'anticiper son implantation. Notre partis pris de revitalisation est alors de maintenir la population actuelle tout en accueillant de nouvelles. Dans un premier temps, la réhabilitation d'immeubles anciens offrira des logements salubres et transformera des logements sociaux de fait en logements sociaux publics et/ou conventionnés. Dans un second temps, la construction de logements sociaux sur le nouveau secteur du quartier pourra être envisagée.

De plus, garantir la mixité de population et l'intégration passe en partie par l'école et les actions avec les enfants. En cela, le pôle éducatif jouera un rôle important.

Enfin la mise en mouvement de la population, par de l'événementiel et des actions dans le continu, apparaît comme un élément fort et indispensable pour une revitalisation du quartier effective et durable.

Propositions: - Création d'une salle polyvalente (8),
- Favoriser la réhabilitation d'immeubles et profiter de la dynamique de rénovation des privés, -
- Construction de logements sociaux dans le nouveau secteur,
- L'implantation d'un pôle éducatif (9),
- La mise en mouvement de la population .

Le schéma suivant propose une vision globale de nos propositions de revitalisation du quartier de La Saulaie.

* numéro se référant au schéma page 54

SCHÉMA GLOBAL DE NOS PROPOSITIONS

Réalisation:
Brunet, Clabaut, Costes,
Darves, Polleau

N

Le quartier de La Saulaie actuel

Nos propositions de développement global du quartier de La Saulaie

CONCLUSION GÉNÉRALE

La présente étude nous a amenés à définir des principes pour une revitalisation globale du quartier de La Saulaie.

L'aménageur est certes une force de propositions, pour autant, la prise de décision, le choix du mode d'intervention et de financement reviennent à l'entière responsabilité de la puissance publique. C'est pourquoi nous souhaitons soumettre la question de la revitalisation de La Saulaie aux acteurs de ce quartier, à savoir :

Quels choix technico-politiques et quels moyens d'intervention pour quelle Saulaie de demain ?

Au terme de ces trois mois de stage, nous avons pu appréhender la problématique de la revitalisation du quartier de la Saulaie dans sa globalité. Nous avons mieux compris ce territoire atypique, à la fois dans sa dimension urbaine, stratégique et dans son caractère humain lié à une population certes en difficulté mais attachante.

D'un point de vue spatial, la mise en contexte du quartier par rapport à l'agglomération et son analyse complète, nous a permis de dégager des enjeux puis des principes de revitalisation urbaine. D'un point de vue temporel, grâce à l'étude du passé et de ses traces contemporaines, nous nous sommes rendus compte de l'identité de ce quartier. Enfin, grâce aux liens tissés avec les habitants et à la meilleure compréhension de l'image du quartier, nous avons mieux intégré la dimension humaine que pourrait prendre la revitalisation de La Saulaie.

L'enjeu qui émerge est donc celui du **devenir du quartier, de la forme urbaine et sociale que prendra sa revitalisation**.
Derrière l'enjeu de revitalisation d'un territoire particulier, celui de La Saulaie, ce sont les questions de la **forme de la ville contemporaine, des modes d'intervention de l'aménagement du territoire et du futur de la notion de quartier** qui sont clairement posées. C'est également la question de la **place donnée aux populations en difficulté** dans les centres d'agglomération qui est ici soulevée.

La démarche de projet d'aménagement, qu'il soit de revitalisation ou de création, est *une démarche de volonté, de pouvoir faire et de globalité.* La transversalité et la globalité des projets d'aménagement apparaissent donc comme des conditions sine qua non à leur réussite et à leur acceptation par les populations. De plus il faut garder en mémoire qu'*intervenir en aménagement c'est intervenir chez les gens*[1]. La communication sur le projet, la prise en compte des habitants sont donc des enjeux clés de la revitalisation d'un quartier.

L'intervention sur un quartier politique de la ville n'est en rien différente de l'approche globale proposée ci dessus. En revanche, elle pose la question de l'articulation entre « Politique de la Ville » et « droit commun » : *comment faire évoluer la politique de la ville voire comment la rattacher au droit commun?* De même, la question de l'intervention publique dans les quartiers apparaît comme un enjeu. Il semble en effet qu'une approche partenariale cohérente et coordonnée soit un élément clé pour réussir à « raccrocher les quartiers » à la ville moderne. Reste à savoir jusqu'où la puissance publique doit intervenir dans les quartiers et jusqu'à quel point le citoyen peut reporter ses attentes sur la communauté ?

Enfin l'intervention en quartier politique de la ville pose l'enjeu du *remaillage urbain et social du territoire.* En effet la France a depuis trop longtemps résumé l'intervention dans les quartiers Politique de la Ville à des problèmes de formes architecturales, sans assumer clairement les questions sociales que nous renvoient « les quartiers ».
Il s'agit désormais de considérer le double enjeu de remodeler la ville et du "vivre ensemble"[2] :

Comment associer les habitants à la reconstruction de la ville pour ne pas recréer une société de communautés ayant des droits particuliers et les revendiquant ?
Quels types de "vivre ensemble dans la communauté" promouvoir pour éviter une nouvelle crise urbaine et sociale ?

[1] D'après P. Suchet, M. Lekoura, *la concertation du projet urbain, une communication spécifique*

[2] Réflexions inspirées par un entretien avec M. Régnier, préfet délégué à l'égalité des chances dans le Rhône

BIBLIOGRAPHIE

Docs généraux: PLU, SCOT, CUCS, présentation, … :

?, (05/2005), Élaboration du SCOT Rapport prédiagnotic état des lieux du territoire du SCOT premier questionnement.

?, (03/05/07), Contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération lyonnaise convention locale d'application ville d'Oullins.

AGENCE D'URBANISME POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE, (03/06), *Programme Local de Habitat* (tome I à VIII).

COMMUNAUTE URABAINE, VILLE D'OULLINS, (11/2000), *Contrat de ville de l'agglomération Lyonnaise 2000-2006 Convention particulière d'application ville d'Oullins.*

PACT ARIM DU RHÔNE, (11/1996), *Contrat de ville, quartier de la Saulaie.*

PACT ARIM DU RHÔNE, (03/1999), *Contrat de ville, Oullins la Saulaie*

PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE ALPES, (09/2004), Directive territoriale d'aménagement de l'aire métropolitaine Lyonnaise projet.

RÉGION URBAINE DE LYON, (2004), *Les territoires qui font la métropole séminaires et forum.*

SEPAL, AGENCE D'URBANISME, (03/2005), Élaboration du SCOT Le territoire du SCOT: principale question prémière phse d'étude cahier de synthèse

Documents diagnostic :

BOULANGER, A., (16/02/2007), *Rapport d'activité 2006 service des affaires culturelles*.

Roulet A., (1988), *Oullins ou La mélancolie d'un temps passé.*

Politique de la ville dans le Rhône :

AGENCE D'URBANISME, GRAND LYON, PREFECTURE, (11/2004), Observatoire territorial de contrat de ville de l'agglomération lyonnaise rapport 2004.

ANDERSON A., VIEILLARD-BARON H., (2003), *La politique de la ville histoire et organisation.*

CRDSU, (05/2006), *Politique de la ville en Rhône Alpes Quel Bilan? Quelles perspectives?*

CUCS ST FONS, (14/11/2006), *ANRU convention St Fons Arsenal.*

GROUPE CONTRAT DE VILLE DE LYON 2000-2006, (?), *La politique de la ville a Lyon des idées, des actions pour mieux vivre nos quartiers.*

LANDRIEU J., SPECTO T., (1998), *La ville éclatée.*

PRÉFECTURE DU RHÔNE, (12/2006), *Actions n°35 CUCS; de nouveaux contrats pour les quartiers en difficulté.*

Documents CUCS :

ANDERSON A., ATELIER RÉGIONAL VILLE, (08/2006), *Des contrats de ville aux CUCS enjeux et méthode.*

CUCS D'OULLINS, VILLE D'OULLINS, (06/06), *Quartiers de ville, tranche de vie Bulletin du CUCS n°2*.

CUCS D'OULLINS, VILLE D'OULLINS, (01/07), *Quartiers de ville, tranche de vie Bulletin du CUCS n°3*.

Documents OPAH :

ARIM DU RHÔNE, (1995), *Post OPAH Oullins.*

ARIM DU RHÔNE, (06/1996), *Synthèse du bilan de l'OPAH d'Oullins 1993/1994/1995.*

ARIM DU RHÔNE, (02/2000), *OPAH Saône rive droite.*

ARIM DU RHÔNE, (2002), *Mission de conseil et d'appui technique dans le cadre de la requalification du parc de logements privés.*

COMBE D'INGUIMBERT L., (11/ 2004), *Ville d'Oullins quartier de la Saulaie Habitat et peuplement: construction d'une démarche concertée opérationnelle dans le territoire.*

FOUREL A.,SERL, (11/2000), *Étude patrimoniale de la rue P.Semard (côté impair).*

GRAND LYON, VILLE D'OULLINS, (?), *Opération programmée d'amélioration de l'habitat renouvellement urbain La Saulaie et centre ville projet de cahier des charges.*

GRAND LYON, SERL, et al, (13/10/05), *Étude habitat en vue d'une OPAH RU diagnostic.*

GRAND LYON, SERL, et al, (12/2005), *Étude habitat en vue d'une OPAH RU Oullins-secteur Saulaie/Sémard La Mulatière–Rive Nord de l'Yzeron Présentation des immeubles.*

GRAND LYON, SERL, et al, (072006), *Étude habitat en vue d'une OPAH RU dossier.*

Documents logement, habitat :

AGENCE D'URBANISME LYON, (12/05), *Question Urbaines Informations Données les loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise en 2004 n°20 (en 2002).*

CECIM, (02/06), *Le marché immobilier neuf: activité commerciale, évolution du disponible, mouvement des prix année 2005 conférence de presse du 10/02/06.*

COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON DÉLÉGATION GÉNÉRALE AU DÉVELOPPEMENT URBAIN SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN , (2003), *Le renouvellement urbain dans 10 sites de l'agglomération lyonnaise* .

COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON, (2005), *Rapport d'activité 2004 Foncier et immobilier.*

DIV, (2004), *Zones Franches urbaines une chance a saisir ensemble*, cahier pratique 2004.

SERVICE HABITAT LOGEMENT STATISTIQUES DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT RHÔNE ALPES, (08/05), *Chiffre et analyses: La commercialisation des logements neufs en Rhône-Alpes 2' trimestre 2005 (n° 39)*.

SERVICE HABITAT LOGEMENT STATISTIQUES DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT HÔNE ALPES, (11/05), *Chiffre et analyses: le parc locatif social en Rhône Alpes 3' trimestre 2005 (n° 35).*

SERVICE HABITAT LOGEMENT STATISTIQUES DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT RHÔNE ALPES, (11/05), *Chiffre et analyses: le parc locatif social en Rhône Alpes 3' trimestre 2005 (n° 39).*

SERVICE INTER ADMINISTRATIF DU LOGEMENT (PREF DU RHÔNE), (03/2006), *Douze mois de gestion du contingent réservé prefectral famille prioritaires.*

Projets urbain d'agglomération :

AGENCE D'URBANISME, GRAND LYON, (?), *Porte-Sud , volet habitat, Gerland, Confluent, La Saulaie.*

AGENCE D'URBANISME, GRAND LYON, (06/2001), *Porte –Sud, plan de composition urbain, plan de développement.*

MISSION VAISE, GRAND LYON, VILLE DE LYON, (2007), *Un plan de développement pour redonner à Vaise un souffle nouveau.*

Etudes, projets La Saulaie / Oullins :

?, (12/ 1998), *Oullins, aménagement place de la convention dossier de consultation des entreprises.*

ADYS JPA., TRABUT L., (?), *Diagnostic social première phase: état des lieux Oullins (La Saulaie– Le Golf).*

ARIM DU RHONE, (12/1996), *Contrat de ville quartier de la Saulaie* proposition pour une intervention globale développement et habitat.

CHARLET G., FARNIER J., (06/ 2003), *Étude de restructuration urbaine phase de pré-diagnostic.*

CIVITA ARBO&SENS, (02/2006), *Diagnostic environnemental zone Yzeron-Sémard.*

DEBBECHE L., SERL, (04/2000), De l'industrialisation à la désindustrialisation … un programme de renouvellement urbain dossier de présentation.

DEBBECHE L., MAIRIE D'OULLINS, (09/2000), *La Saulaie Oullins Opération de Renouvellement Urbain Dossier de candidature.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICE MAIRIE D'OULLINS, (2001), *Aménagement et développement urbain a Oullins évaluation et perspectives 2001-2006.*

DUMORTIER A-M., (10/2006), *Construction d'une médiathèque.*

DUMORTIER A-M., (16/04/07),*Oullins La Saulaie Pole Multimodal comité de pilotage* .

EQUIPE MOUS, MAIRIE D'OULLINS, (12/1996), *Oullins quartier de la Saulaie, espaces extérieurs dossier photographique.*

HANNETEL & ASSOCIES SA, (09/1998), *Oullins quartier de la Saulaie Devenir de la place de la Convention.*

LAPALU M., (05/1999), *Requalification des placettes, rue P. Sèmard, à Oullins note d'intention, références, moyens, proposition d'honoraires*.

PERRIN R., et al, (2003), *100 ans de vie à Oullins promenade d'un siècle à l'autre: 1903-2003.*

POËTTE O., (05/1999), *Placettes rue P. Sémard proposition* .

PICARD J., RENAULT P., (02/1992), *ZAC de la Saulaie.*

PISSAT P., (31/07/2000), *Quartier de la Saulaie Analyse.*

QUAY JY., (12/1997), *Oullins La Saulaie étude urbaine et paysagère Propositions opérationnelles.*

QUAY J-Y., (03/2003), *Berges de l'Yzeron, Étude paysagère et urbaine, propositions opérationnelles*.

QUEVREU, (06/2005), *Oullins Projet urbain..*

SEAGYRC, (04/1999), *Contrat de rivière Yzeron, dossier sommaire de candidature*.

SELARL, (05/1999), *Conception de la requalification des placettes de la rue P. Sémard* note d'intentions.

SELARL HUMBERT DAVID, (02/2000), *Requalification des espaces d'articulation entre la rue P. Sémard, les berges de l'Yzeron et les terrains SNCF projet,* plans*, photomontages.*

SOCIÉTÉ D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION TECHNIQUES S.E.P.T, ATHANOR, (01/2005), *Étude de programme Place Kellermann, Square et avenue J. Jaurès* État des lieux et premières orientations.

SOCIÉTÉ D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION TECHNIQUES S.E.P.T, ATHANOR, (02/2006), *Étude de programme Place Kellermann, Square et avenue J. Jaurès Comité de pilotage secteur Saulaie, Oullins.*

SPERTO S., (05/2006), Étude de programme d'aménagement communes d'Oullins et de la Mulatière secteur Yzeron-Semard Document de synthèse.

SYTRAL, (02/04/ 2007), *Extension métro B Oullins dossier de concertation.*

Documents transport :

CLUBEL D., (03/06), *Politique de transports et accés a la ville pour tous? Une méthode d'évaluation appliquée a l'agglomération Lyonnaise Thèse de doctorat en sciences économiques, économie des transports.*

ISIS, INGÉNIERIE DU TRAFIC ET DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION, (04/2003), *Étude de circulation et de stationnement, génération de trafic et propositions d'aménagement.*

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS POUR LE RHÔNE ET L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE, (06/05), *Révision du*

Mémoire, rapport de stage :

ALASSANE SENE, (05/2005), Rapport de stage DESS 2:*La MOUS de Bellefontaine, Le projet plan de sauvegarde la copropriété des Floralies, Ramonville.*

BERENGUIER G., ROUSSET S., (11/1998), *Diagnostic, Oullins - La Saulaie.*

COGNARD M., (11/3003), *Les usagers de la place Kellermann à la Saulaie, commune d'Oullins, synthèse.*

DEFONTE A., DESMARD N., et al, (2002), *Stage de groupe: Domaine de Ranguin diagnostic et proposition..*

GROUPE DE STAGIAIRES DE L'IUL, (04/1999), *Premiers éléments de réflexion sur la Saulaie.*

GROUPE DE STAGIAIRES DE L'IUL, (06/1999), *« L'espace Pierre Sémard », pour une nouvelle centralité.*

LACROIX S., (05/2000), *Les usages des berges du l'Yzeron.*

LEBERT A., (2006), *Mémoire de recherche : les festival « débattons dans les rues » actions de réappropriation de l'espace public.*

LE BORGNE J., (09/2006), *Mémoire de recherche Mag 3: Actions artistiques et interventions urbaines.*

VALLIN H., (03-2005), *Étude de la place de la convention: usages et besoins actuels, les attentes vis-a-vis du réamenagement.*

Documents cartographique et autre format :

DDE DU RHÔNE, (04/01), *Atlas cartographique politique de la ville*.

AGENCE D'URBANISME DE LYON, CU LYON, (2005), *Atlas de l'aire urbaine de Lyon*. [CD]

AGENCE D'URBANISME DE LYON, CU LYON, (03/06), *Programme Local de l'Habitat*. [CD]

RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME DE RHÔNE ALPES, RÉGION RHÔNE ALPES, INSEE , (2005), *Tableau de bord des Quartiers Rhône Alpes Base de données actualisées édition 2005*. [CD]

GRAND LYON, (2005), *Plan local d'urbanisme Oullins Approbation 2005*. [CD]

TABLE DES FIGURES

Figure n°1 Projet de pôle multimodal..... p.6
Figure n°2 - 3 Interrogations relevées lors de l'analyse du projet de pôle multimodal..... p.7
Figure n°4 Points critiquables du projet de pôle multimodal p.8
Figure n°5 Projet Yzeron - Sémard p.9
Figure n°6 Recoupement des projets concernant le quartier de La Saulaie p.12
Figure n°7 Le concept de couture et le quartier de La Saulaie..... p.14
Figure n°8 Les principes de couture spatialement retranscrits p.15
Figure n°9 Schéma récapitulatif de nos principes de revitalisation..... p.17
Figure n°10 Quelles perspectives sur un parking p.18
Figure n°11 Déplacement de la rue dans la perspective de la percée..... p.19
Figure n°12 Quelles attractivités sur cet espace public p.19
Figure n°13 Le projet Yzeron - Sémard par Civita p.20
Figure n°14 Une OPAH RU multisites : un périmètre global p.21
Figure n°15 Projet initial de l'OPAH RU, secteur 1 ..... p.23
Figure n°16 Projet initial de l'OPAH RU, secteur 2 ..... p.24
Figure n°17 Projet initial de l'OPAH RU, secteur 3 ..... p.27
Figure n°18 Nos propositions d'aménagement pour le secteur 3 de l'OPAH RU p.30
Figure n°19 Projet initial de l'OPAH RU, secteur 4 ..... p.31
Figure n°20 Nos propositions d'aménagement pour le secteur 4 de l'OPAH RU p.32
Figure n°21 Résumé des actions sur le secteur Yzeron - Sémard p.33
Figure n°22 Des liaisons non facilitées vers les berges de l'Yzeron..... p.35
Figure n°23 Croquis d'ambiance de projet des berges paysagées..... p.37
Figure n°24 Bâtiment des friches de la SNCF au Nord de l'Yzeron..... p.37
Figure n°25 Le square Jean Jaurès accolé au Nord de la rue Pierre Sémard..... p.37
Figure n°26 Nos propositions de requalification des berges de l'Yzeron p.37
Figure n°27 Bâtiment des friches SNCF qu'il est proposé de conserver p.41
Figure n°28 Croquis schématisant un passage possible p.41
Figure n°29 Dessins d'ahmed élève de l'école de La Saulaie..... p.42
Figure n°30 Plan masse d'un quartier dans lequel se déroule le collier vert et détail d'un passage p.43
Figure n°31 Croquis d'un quartier dans lequel se déroule le collier vert..... p.44
Figure n°32 Le collier vert… sur La Saulaie..... p.44
Figure n°33 Croquis de la place Kellermann..... p.45
Figure n°34 Vue 1 et 2 panoramique de la place Kellermann..... p.45
Figure n°35 Vue de la place Kellermann..... p.47
Figure n°36 le réaménagement de la place Kellermann..... p.47
Figure n°37 Croquis du réaménagement de la place Kellermann p.47
Figure n°38 Plan masse du réaménagement de la place Kellermann..... p.47
Figure n°39 Tableau : récapitulatif des différents projets menés sur la place Kellermann..... p.46

TABLE DES PHOTOS

Photo n°1 État actuel des berges de l'Yzeron p.35
Photo n°2 État actuel des berges Sud de l'Yzeron p.36
Photo n°3 État actuel des berges Nord de l'Yzeron p.36
Photo n°4 La voie ferrée, coupure franche entre La Saulaie et le reste d'Oullins..... p.39

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE **p.2**
INTRODUCTION **p.4**

Chapitre 1 Les grands projets existants : analyses et critiques

1 Le projet du pôle multimodal **p.6**
1.1. Principes d'aménagement du projet p.6
1.2. Analyse du projet croisée avec les enjeux relevés p.7
Points positifs p.7
Interrogations p.7
Points négatifs p.8

2 Le projet Yzeron –Sémard **p.9**
2.1.. Principes d'aménagement du projet p.9
2.2. Analyse du projet croisée avec les enjeux relevés p.11
Points positifs p.11
Interrogatifs p.11
Points négatifs p.11

3. Bilan de l'analyse des projets existants **p.12**

Chapitre 2 Scénario de développement du quartier de La Saulaie

1. Des principes aux propositions **p.14**
Le principe de revitalisation découlant de nos enjeux : la couture p.14
Localisation de nos propositions sur le quartier p.16

2. Nos propositions par secteurs stratégiques **p.18**
2.1. La grande couture Nord Ouest : une connexion au centre ville, un accès renforcé aux transports et à la culture p.18
Propositions p.18
Pourquoi une attention particulière portée au tissu urbain? P.18
2.2. La couture Nord : des ouvertures multiples vers un espace de tranquillité raccordant deux communes p.20
2.2.1. L'espace Nord "Yzeron-Sémard", des réponses aux enjeux d'habitat salubre et de qualité de vie p.20
Projet d'OPAH RU p.21
Secteur 1 ..... p.23
Secteur 2 ..... p.24
Secteur 3 ..... p.27
Secteur 4 ..... p.31
2.2.2. Requalification des berges de l'Yzeron p.35
Proposition p.35
2.2.3. Développement global du secteur Yzeron-Sémard pour un raccordement vers La Mulatière p.38
Quels commerces? p.38
Quelle architecture? p.38
Quel peuplement? p.38
Problème de pilotage pour la réhabilitation des berges? P.38

2.3. La couture Ouest : nouveau symbole d'ouverture… p.39
Propositions p.39
Pourquoi une salle polyvalente? P.39
Pourquoi une passerelle au dessus de la voie ferrée? P.39
2.4. Le nouvel atelier : site de mémoire et d'avenir… p.40
Propositions p.40
Pourquoi un atelier de création d'entreprises? P.40
2.5. Le pôle éducatif : un rôle fédérateur au cœur du quartier p.42
Propositions p.43
Pourquoi un nouveau pôle éducatif? P.43
2.6. Un collier vert plutôt qu'une coulée verte p.43
Propositions p.43
Pourquoi un collier vert? p.43
2.7. La place Kellermann : un nouveau pôle de vie p.45
Propositions p.45
Critique du projet retenu p.47

3. Nos Propositions d'accompagnement des habitants p.49
3.1. Quelques pistes… p.49
3.2. Mise en mouvement de la population: participation des habitants p.50
Des points positifs contrastés p.50
Une position à double tranchant p.50
Nos actions menées p.50
Les lignes de conduites dans lesquels s'inscrivent nos propositions p.51
Nos propositions p.51
Résumé de nos propositions p.53

CONCLUSION p.55

BIBLIOGRAPHIE p.56

TABLES DES FIGURES p.61

TABLE DES PHOTOGRAPHES p.62

TABLE DES MATIERES p63

Analyse des Besoins Sociaux

FASCICULE

Brunet Anne Sophie, Clabaut François, Costes Laetitia, Darves-Bornoz Emeline, Polleau Solène

Stage de groupe avril-juillet 2007
Ingénieur en aménagement 2ème année
École Polytechnique Universitaire de Tours, Département Aménagement

Référents

M. Barré E.- directeur de cabinet préfet du Rhône
Mme Conte-Jansen A.- chef de projet CUCS
M. Drou S.- directeur CCAS Oullins
M. Moussier PA. - DGS mairie Oullins

Tuteurs universitaires

Mme Savourey C.- urbaniste professeur associée
M. Thomas E. - maître de conférences

INTRODUCTION

La réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est rendue obligatoire pour tout Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) depuis 1995. Afin d'adapter son programme d'actions aux besoins de la population communale, le CCAS d'Oullins souhaite obtenir une observation globale de la commune. C'est dans ce contexte qu'il nous a été demandé d'amorcer l'Analyse des Besoins Sociaux et la démarche qu'elle implique.

Notons tout d'abord que la notion de « besoin social » est complexe, et l'Analyse des Besoins Sociaux en est de fait. On a trop souvent tendance à déterminer les besoins sociaux en fonction des dispositifs existants. L'outil ABS a pour but d'inverser la tendance: on observe, on analyse puis on agit.
Trois étapes distinctes nous ont paru indissociables et essentielles afin d'effectuer une Analyse des Besoins Sociaux:

- la première consiste à une observation très large du territoire (statistiques, demandes individuelles, appréciations des partenaires, etc.),
- la deuxième est une phase d'échanges et de confrontations avec tous les acteurs locaux et les publics concernés.
- la troisième est un travail de formalisation qui énumère les besoins et indique les principales orientations retenues.

Dans le cadre de cette étude, nous avons travaillé sur la première étape, les deux autres concernent les acteurs sociaux et ne peuvent être réalisées que par eux.

Notre travail s'articulera donc autour de cinq axes:

- Le premier axe consiste en une présentation et une mise en contexte des CCAS et de l'Analyse des Besoins Sociaux,
- Le second est une ébauche de tableaux de bord donnant une observation générale de la Commune et du programme d'actions du CCAS,
- L'axe suivant concerne notre cas d'étude: les personnes âgées isolées avec des propositions, pour palier à l'isolement,
- Le dernier axe évoque une démarche partenariale ambitieuse.

SOMMAIRE

1. Les centres Communaux d'action Sociale

1.1 Le CCAS : un acteur clé de l'action sociale locale p.3
1.1.1 Le CCAS : création et adaptations p.3
1.1.2 Le CCAS : une organisation et un fonctionnement lié à la municipalité p.6
1.1.3 Le CCAS : des missions multiples et variées p.11

1.2 L'Analyse des Besoins Sociaux : un outil pertinent pour l'action sociale locale
1.2.1 Les besoins sociaux p.12
1.2.2 Les indicateurs sociaux p.13
1.2.3 La pertinence de l'Analyse des Besoins Sociaux p.14

1.3 Le CCAS d'Oullins p.15
1.3.1 Le CCAS d'Oullins: organisation p.15
1.3.2 Le CCAS d'Oullins:des missions variées orientées vers les personnes isolées p.16
1.3.3 le CCAS d'Oullins: sa volonté de mettre en place une ABS p.16

2. Tableau de bord pour une photographie générale de la commune

2.1 Recueil d'expériences p.17

2.2 Tableau de bord des besoins sociaux p.18
Tableau de bord population p.19
Tableau de bord précarité p.20
Tableau de bord emploi, insertion p.23
Tableau de bord logement, cadre de vie p.25
Tableau de bord santé p.28
Tableau de bord prévention, sécurité, délinquance p.30

3. Le bilan d'activité: un outil essentiel à l'analyse des besoins sociaux

Bilan d'activité du CCAS p.32

4. Cas d'étude: les personnes âgées isolées

4.1 La thématique "personnes âgées isolées" p.33

4.2 Tableau de bord personnes âgées isolées p.35
Tableau de bord isolement personnes âgées; situation familial et santé p.36
Tableau de bord isolement personnes âgées; situation financière et géographique p.37

4.3 Analyse de l'existant p.38
4.3.1 Les services pour personnes âgées p.38
4.3.2 Moyens de repérage et d'action en faveur des personnes âgées p.39
4.3.3 Les personnes âgées: sujet d'intérêt pour les acteurs du social p.40

4.4 Propositions
4.4.1 Enjeux p.41
4.4.2 Outils de lien social et de maintien à domicile p.41
Cellule de lien téléphonique p.42
Outils de sensibilisation p.43
Exemple de nouveaux services p.43
Exemple d'action multigénérationelle p.44
4.4.3 Outils pour un meilleur repérage et une information pertinente des personnes âgées isolées p.45
Enquête de besoins p.45
Plaquette d'information p.46
4.4.4 Outil de veille sociale p.46
Veille décès, aide administrative p.46
4.4.5 Consolider le partenariat autour de la problématique personnes âgées isolées p.47

5. Proposition d'une démarche partenariale

5.1 Une démarche partenariale pour une action sociale locale commune p.48
5.2 Une démarche pour établir des objectifs communs p.49

CONCLUSION p.50

GLOSSAIRE p.51

BIBLIOGRAPHIE p.52

TABLE DES ANNEXES p.53

1.1 Le CCAS: acteur clé de l'action sociale locale

1.1.1 Le CCAS: création et adaptation

Le traitement de la pauvreté et l'aide aux personnes en difficulté au niveau communal est une préoccupation ancienne dont les pratiques n'ont cessé d'évoluer, d'être encadrées et redéfinies par des textes de lois. En effet, les actions volontaires, souvent d'origines chrétienne et familiale, sont désormais devenues de véritables droits inscrits dans la législation française.

Dans l'antiquité, l'assistance était perçue comme une simple obligation morale. Au Moyen-âge, l'Eglise devient le principal acteur de lutte contre la misère croissante. Puis sous l'Ancien Régime, l'aumône et la charité sont municipalisées et laïcisées, répondant ainsi au souci du maintien de l'ordre public.
La Révolution apporte un nouveau regard sur les problèmes de paupérisation, en développant l'idée selon laquelle l'aide sociale doit être considérée comme une « créance sur la société », un véritable droit pour ses bénéficiaires. Ces réflexions donneront lieu, sous le Directoire et la Troisième République, à deux lois :
- la loi du 7 frimaire de l'an V (Novembre 1796) qui crée les bureaux de bienfaisance en charge de recevoir, gérer et répartir « le droit des pauvres » (taxe sur les spectacles). La mise en place de ces bureaux reste facultative pour chaque commune.
- la loi du 15 Juillet 1883 qui rend obligatoire dans chaque commune la mise en place de bureau d'assistance en charge d'assurer une assistance médicale obligatoire.

Pendant près de soixante ans, ces deux structures vont cohabiter non sans difficulté et confusion. C'est pourquoi au terme d'une longue réflexion sur la réforme de l'assistance publique ; le décret du 29 novembre 1953 procède à la fusion de ces établissements au sein d'une structure unique le Bureau d'Aide Sociale. En parallèle, au niveau national, se met en place le système de protection sociale, véritable outil de la solidarité nationale.

Il faudra cependant attendre la loi du 6 janvier 1986 pour que le terme de Centre Communal d'Action Sociale soit adopté, marquant un passage symbolique d'un organisme d'assistance à une institution active. Le texte de janvier 1986, imprégné des principes de décentralisation mis en place dés 1982, confie aux CCAS une compétence globale en terme d'action sociale et médico-sociale. Les missions associées à cette compétence générale ne sauront pour autant définies que par le décret du 6 mai 1995. Ce décret apporte davantage de légitimité aux CCAS, en élargissant leur cadre d'intervention et en complétant l'arsenal juridique en matière d'organisation et de fonctionnement.

D'autres textes législatifs ont également contribué à faire du CCAS un acteur clé de l'action sociale communale :

- la loi du 1er décembre 1988 instituant le Revenu Minimum d'Insertion, associant les CCAS à la procédure d'instruction et de suivi des dossiers,
- la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions qui reconnaît le rôle des CCAS dans son article 1er,
- la loi du 27 juillet 1999 créant la Couverture Maladie Universelle qui confère aux CCAS un rôle de domiciliation des personnes sans domicile stable et d'instruction des dossiers d'aide médicale d'Etat pour les étrangers en situation irrégulière.

Dernièrement, la loi de cohésion sociale de janvier 2005 a apporté des clarifications sur la création et les attributions des CCAS.

Les deux vagues de décentralisation : acte I en1982 et acte II en 2002 ont aussi permis de définir l'action du CCAS.

Les premières lois de décentralisation de 1982 ont transféré des blocs de compétences aux collectivités territoriales. A ce titre le département s'est vu attribuer une compétence globale en matière d'action sociale. La commune disposant en parallèle d'une compétence générale pour régler les affaires sociales, des partenariats ont pu être établis entre les conseils généraux et les communes via les CCAS. Ce partenariat, réglementairement défini, peut prendre différentes formes :

- Le Conseil Général peut par convention déléguer certaines de ses compétences aux communes (article L.121-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles). Cette possibilité est étendue au bénéfice du CCAS par l'article L.123-5 du même code. Les services départementaux correspondant sont alors mis à disposition du CCAS;
- Le Conseil Général peut apporter, aux communes qui le souhaitent, son soutien à l'exercice de leurs compétences (article L.3233-1 du Code Général des Collectivités Territoriales);
- La participation commune à des instances de coordination, à l'image de ce que prévoit l'article 155 de la loi de Lutte Contre les Exclusions : création de comités départementaux de coordination des politiques de prévention et de lutte contre les exclusions auxquels sont associées les collectivités territoriales;
- La participation du CCAS, par voie conventionnelle, à l'instruction des dossiers d'aide sociale relevant du Conseil Général : les dossiers d'APA par exemple;
- La répartition des publics entre le CCAS et le Conseil Général : le CCAS peut ainsi assurer la prise en charge des personnes seules ou des couples sans enfant tandis que le conseil général s'attachera à la situation des personnes seules ou couples avec enfant.

Le partenariat CCAS / Conseils Généraux peut ainsi donner lieu à l'établissement de relations financières entre les deux collectivités, selon des formes variées :prestations de services ; aide au fonctionnement, financement, participation financière du département aux frais d'instruction des dossiers d'aide légale engagés par le CCAS.

Dans le même temps, l'intercommunalité à fiscalité propre a connu un développement spectaculaire qui a permis notamment la création des Centre Intercommunaux d'Action Social. Pour autant le nombre de CIAS créés depuis cette date reste inférieur aux attentes formulées par l'UNCASS.

Paradoxalement la décentralisation s'est aussi accompagnée d'une recentralisation des compétences des CCAS vers l'Etat. A titre d'exemple la mise en place de la couverture maladie universelle a engendré une recentralisation du dispositif d'aide sociale en matière de santé. Cela s'est traduit notamment par un transfert de l'organisme instructeur : des CCAS en charge des dossiers d'aide médicale vers les caisses d'assurance maladie. Dans les faits, ce report d'instruction des dossiers a pu générer de la confusion pour les usagers.
A propos du bilan de la première vague de décentralisation l'Union Nationale des CCAS (UNCCAS) émet quelques réserves quant au bénéfice apporté par les transferts de blocs de compétences : « La logique de transferts de compétences a généré, dans le secteur de l'action sociale, un empilement et un enchevêtrement de dispositifs, auquel s'ajoute le croisement des compétences (Etat, Département, Commune), à tel point que la politique locale perd en lisibilité et en efficacité. »

C'est pourquoi l'UNCCAS avait formulé des orientations qu'elle souhaitait voir mise en oeuvre lors de la deuxième vague de décentralisation notamment vis-à-vis du transfert de financements. « Pour l'UNCCAS, il apparaît nécessaire que tout transfert de compétences soit précédé d'une analyse de l'existant, des potentialités, ressources et savoir faire de chacun des acteurs concernés afin d'optimiser le transfert de compétences au regard de la qualité de service rendu à l'usager. Ainsi, l'UNCCAS est favorable au principe de subsidiarité (selon la définition du droit communautaire européen) plutôt qu'à celui de transfert de compétences s'il permet réellement à l'échelon de proximité qu'est le CCAS/CIAS d'être le « chef de file », de s'entourer et de coordonner des acteurs et partenaires, selon la logique de projet »

Concrètement la deuxième vague de décentralisation a réaffirmé le transfert de l'aide sociale facultative confiée aux communes par l'intermédiaire des CCAS.
Cette loi a aussi permis de rénover l'action sociale et médico-sociale, en mettant l'accent sur les droits des usagers et l'évaluation de la qualité du service rendu.
Dernièrement l'intégration des textes relatifs aux CCAS au sein du Code de l'Action Sociale et des Familles consacre définitivement le rôle essentiel du CCAS dans l'organisation médico-sociale française.

1.1.2 Le CCAS: une organisation et un fonctionnement liés à la municipalité

En tant qu'établissement public administratif communal le CCAS a un fonctionnement étroitement lié avec le conseil municipal en exercice. Ce fort lien est représenté en la personne du maire qui est aussi le président du conseil d'administration du CCAS.

♦ **Le conseil d'administration composition**

Le conseil d'administration est composé de :

- Membres élus par le conseil municipal en son sein au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panache ni vote préférentiel. Chaque conseiller peut présenter une liste de candidats.
- Membres ne faisant pas partie du conseil municipal nommés par le maire parmi des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune. Les administrateurs du CCAS non membres du conseil municipal sont au minimum quatre et au maximum huit. Quatre types d'associations doivent obligatoirement être représentés : association du domaine de l'insertion, de lutte contre l'exclusion, association familiale désignée sur proposition de l'UDAF, association de retraités et personnes âgées du département, association de personnes handicapées du département.

Les membres du conseil d'administration le sont pour la durée du mandat du conseil municipal.

♦ **Fonctionnement et compétences du conseil d'administration**

Le CCAS doit obligatoirement rédiger un règlement fixant le fonctionnement du conseil d'administration. Le règlement intérieur fait l'objet d'une délibération du conseil d'administration prise dans les mêmes formes que les autres délibérations Il est soumis au contrôle de légalité.

Le règlement intérieur peut prévoir notamment :

- la réunion du conseil d'administration à date déterminée avec une fréquence plus courte que celle prévue par le texte (par exemple, une fois par mois),
- les modalités de convocation des membres à cette réunion,
- la désignation en son sein d'une commission permanente,
- les règles de fonctionnement et les attributions de la commission permanente,
- les modalités de déroulement des scrutins.

Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires du CCAS. Pour des décisions liées à la souscription d'emprunt, de modification d'affectation de locaux ou d'objets immobiliers du CCAS, le conseil d'administration doit avoir l'accord du conseil municipal.
Le conseil d'administration du CCAS suit le fonctionnement du conseil municipal en ce qui concerne le quorum, le système de délibération, la durée des mandats, le déroulement des scrutins. Pour autant, il existe des dispositions spécifiques propres au conseil d'administration du CCAS :

- La convocation au minimum une fois par trimestre sur convocation du président à son initiative ou à la demande de la majorité des membres
- les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés par les membres présents ou représentés
- le registre des délibérations ainsi que le budget du CCAS doivent être accessibles à tous, les documents avec liste nominative ne sont pas accessibles.

Le conseil d'administration peut déléguer des compétences à son président dans ce cas le conseil n'intervient plus dans les domaines délégués.
Les matières dans lesquelles une délégation de pouvoir peut être donnée sont strictement énumérées:

- attribution des prestations d'aide sociale facultative, dans des conditions définies par le conseil d'administration,
- préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être réglementairement passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant,
- conclusion et révision des contrats de louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,
- conclusion de contrats d'assurance,
- création des régies comptables nécessaires au fonctionnement du CCAS,
- fixation des rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- exercice, au nom du CCAS, des actions en justice ou défense du centre dans les actions intentées contre lui, dans les cas définis par le conseil d'administration.

Les délégations de pouvoirs sont données par délibération et soumises au contrôle de légalité et à publicité.

Au sein du conseil d'administration le président a des pouvoirs propres, il :

- convoque le conseil d'administration,
- prépare et exécute les délibérations du conseil,
- est l'ordonnateur des dépenses et recettes du budget du CCAS,
- nomme le directeur et les agents du CCAS,
- a le droit d'accepter, à titre conservatoire, les dons et legs et de former, avant autorisation, les demandes en délivrance,
- représente le CCAS en justice et dans les actes de la vie civile.

♦ La commission permanente

Le Conseil d'administration peut décider de créer une commission permanente. Cette commission a légitimité pour délibérer sur toutes les compétences qui lui seront attribuées par le règlement. La commission permanente est composée d'un président (le maire ou un conseiller désigné par le maire) et de membres désignés par le conseil d'administration (la moitié étant des membres du conseil municipal, l'autre des membres nommés).

La création d'une commission permanente permet pour le CCAS d'avoir une gestion plus flexible, en effet la commission peut se réunir sans convocation préalable ni ordre du jour fixé. Fréquemment, elle reçoit la compétence pour l'attribution des aides et secours ce qui autorise une plus grande souplesse et rapidité d'intervention que la prise de décisions en conseil d'administration.

♦ Ressources, budget et règles comptables

Le CCAS dispose des recettes de fonctionnement suivantes :

- les subventions versées par la commune,
- les produits provenant des prestations fournies par le centre,
- les versements effectués par les organismes de sécurité sociale, les CAF ou par tout autre organisme ou collectivité au titre de leur participation financière aux services gérés par le CCAS,
- le produit des prestations remboursables,
- les subventions d'exploitation et les participations,
- les remboursements des frais liés à l'établissement des dossiers de demandes d'aide sociale légale,
- les ressources propres du centre, notamment les dons et legs,
- la partie du produit des concessions de terrain dans les cimetières que le conseil municipal peut librement décider de reverser aux CCAS.

En pratique les véritables ressources des CCAS sont constituées par le remboursement des frais de dossier et les subventions communales.

Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale par l'établissement de dossiers. Les frais engagés à cette occasion (essentiellement les frais de personnel et le cas échéant d'informatique) lui sont remboursés par la collectivité publique d'aide sociale compétente (le Département ou l'Etat) à des niveaux variables. Il appartient aux CCAS de se rapprocher de ces autorités pour négocier les conditions de leurs participations à l'instruction de ces dossiers, soit individuellement, soit avec l'appui des fédérations organisées au plan départemental (Unions locales ou délégations départementales des CCAS/CIAS, associations départementales de Maires)

Il n'en reste pas moins vrai que la véritable ressource budgétaire des CCAS est constituée par les subventions communales. L'action sociale des CCAS ne peut donc être menée qu'à la mesure des subventions que les communes leur versent pour mettre en œuvre la politique sociale communale.

Le CCAS peut, pour des actions spécifiques, obtenir des financements auprès de différents organismes Par exemple des financements de la CAF dans le cadre de la signature d'un contrat-enfance (dépenses d'investissement et de fonctionnement des structures d'accueil des jeunes enfants), subvention de fondations dans le cadre d'appels à projet...

D'un point de vue de la gestion budgétaire, le président du conseil d'administration est ordonnateur des dépenses et des recettes. Le CCAS est soumis aux règles comptables publiques et les fonctions de comptable du CCAS sont exercées par le receveur municipal. Selon la taille de la commune, les exigences légales en matière de gestion du budget sont différentes.

♦ Le personnel du CCAS

Le personnel des CCAS est, pour la majorité, des agents administratifs des collectivités territoriales qui relèvent des statuts de la fonction publique territoriale. Certains employés des CCAS relèvent de dispositions spécifiques :

- statut mixte (par exemple les assistantes maternelles)
- statut de droit privé (par exemple les employés en contrat d'avenir)

Dans certains CCAS, une partie des employés ne sont pas des administratifs mais des professionnels de l'action sociale (assistant social, conseillère en économie sociale et familiale par exemple)

Le directeur du CCAS est lui aussi un agent des collectivités locales, nommé par le Président du conseil d'administration. Il assiste aux réunions du conseil d'administration et de la commission permanente (s'il en existe une) et assure le secrétariat de ces deux instances.

Il peut par délégation du maire prononcer l'admission d'urgence à l'aide sociale. Il peut recevoir des délégations de signatures et de pouvoirs du Président.
Il n'existe pas de statut du directeur du CCAS, ni de cadre d'emploi spécifiquement destiné à cette fonction, pas plus que de régime indemnitaire particulier. Il est donc possible de recruter un contractuel à ce poste. La fonction de directeur du CCAS ne peut pas être compatible avec un poste d'élu municipal et le cumul des fonctions au sein d'une mairie n'est pas autorisé (directeur de CCAS et secrétaire général par exemple). Il appartient à l'autorité territoriale de définir le profil du poste et les compétences recherchées en fonction des actions et activités gérées par le CCAS.

1.1.3 Le CCAS : des missions multiples et variées

Le centre communal d'action sociale comme définie au terme de l'article 123-5 du code de l'action sociale et des familles « anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ». De part cette définition volontairement large, les missions obligatoires ou facultatives des CCAS recouvrent de nombreux domaines sociaux et médico-sociaux.

Domaine d'action	Compétences obligatoires	Compétences facultatives
Santé	▪ Établissement et transmission des dossiers CMU	
Aides sociales légales	▪ Instruction des dossiers: RMI, aide médicale de l'état ▪ Transmission des demandes d'aides sociales aux partenaires compétents	▪ Élaboration et suivi des contrats d'insertion ▪ Mise en place d'un guichet unique pour faciliter les démarches des personnes demandant des prestations ▪ Mise en œuvre du dispositif d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (convention avec le conseil général)
Lutte contre l'exclusion	▪ "Mise en place d'une politique destinée a connaître, à prévenir et à supprimer toutes les situations pouvant engendrer des exclusions" au titre de la loi du 29 juillet 1998 ▪ Information sur le droit des usagers, aide dans les démarches administratives ou sociales ▪ Accompagnement personnalisé si besoin	▪ Participation au Fond de Solidarité: gestion de fond locaux pour payer les factures d'eau et d'électricité (sous convention avec le Département et les fournisseurs d'énergie)
Prestations/ service à la personnes		▪ Prestations financières ou en nature, remboursables ou non, chèque d'accompagnement spécialisé ▪ Création et gestion de structure à caractère social (crèche, foyer logement, …) ▪ Service direct aux personnes: portage de repas ▪ Logement à titre temporaire des personnes défavorisées ▪ Réception d'offres d'emploi et placement des demandeurs d'emploi (convention Etat/ANPE)
Administratif	▪ Tenu d'un fichier des bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale légale ou facultative sur la commune	

Fig n° 1 Les compétences des centres communaux d'action sociale (source: UNCCAS,2005)

1.2 L'ABS un outil pertinent pour l'action sociale locale

1.2.1 Les besoins sociaux

Avant de discuter de la pertinence de l'Analyse des Besoins Sociaux en tant qu'outil à l'action sociale, il est nécessaire de bien cerner le sens de « besoin social » et « d'indicateur » qui sont la base même de cette analyse.

♦ **Les besoins au sens général du terme**

Les besoins se situent au niveau de l'interaction entre l'individu et l'environnement. Les besoins humains peuvent être classés en trois catégories:
- les besoins primaires, considérés comme des besoins vitaux (notamment les besoins alimentaires et sexuels -afin de perpétuer l'espèce humaine-);
- les besoins secondaires, utiles mais pas indispensables à la survie;
- les besoins tertiaires, considérés comme superflus.

♦ **Les besoins sociaux**

La définition de « besoin social » varie selon les sources. Nous avons retenu celle-ci:
« Un besoin devient social quand il n'est plus individuel et qu'il est reconnu comme indispensable par une majorité des membres du groupe. Les besoins sociaux constituent l'ensemble des besoins dont la satisfaction est considérée par les membres d'une collectivité donnée comme indispensable pour assurer un niveau et un style de vie adaptés au degré de développement et au statut du groupe.
Ainsi, les besoins sociaux sont une création permanente de l'histoire. Un exemple : depuis qu'ils se sont très largement répandus, le téléphone et le récepteur TV sont considérés comme des " besoins " et sont, à ce titre, pris en compte dans les budgets des bénéficiaires de l'aide sociale. »

Nous considérons intéressante la définition du besoin social de Monsieur Philippe Rysman, directeur du CCAS de Tourcoing:
« La notion de besoin social n'est pas une réalité observable évidente, mais un processus de construction sociale. Elle se définit à partir de situations qui, à un moment donné, ouvrent droit à une intervention ou à une réponse publique. Mais le besoin social n'est pas forcément lié à une demande exprimée par les usagers. Toute la difficulté réside dans l'appréciation de la pertinence des réponses aux besoins. Or, nous avons trop souvent tendance à définir les besoins sociaux à partir des dispositifs existants. »

1.2.2 Les indicateurs sociaux

Les indicateurs sociaux sont des mesures statistiques permettant d'observer le niveau et les variations dans le temps d'une préoccupation sociale fondamentale par exemple, quel est le taux de mortalité ou de chômage ? Diminue-t-il ? On peut aussi les définir comme des instruments représentatifs d'une société qui résument des données habituellement quantitatives et ayant pour objet de renseigner quant à son bien-être social. (Définition selon l'OCDE)

Les indicateurs sociaux doivent être simples mais précis et répondre en outre à une définition stable dans une liste adaptable.
L'on distingue habituellement :
- les indicateurs de moyen (par exemple: nombre de médecins pour 1000 habitants), reflétant une intervention,
- les indicateurs de résultats, résumant l'effet d'intervention (par exemple : taux de mortalité)
- les indicateurs d'efficacité, montrant l'efficacité de l'intervention, elle met en rapport le moyen (numérateur) et le résultat (dénominateur) (par exemple: l'évolution du taux de redoublement selon le nombre d'élèves par enseignant.)

De plus, la construction des indicateurs sociaux devrait permettre une présentation agrégée des données de base, qui en illustre la puissance, mais aussi désagrégée (par sexe, âge ou origine), qui témoigne de leur finesse et augmente la qualité des informations disponibles. Les domaines couverts sont très variés.

1.2.3 La pertinence de L'Analyse des Besoins Sociaux

♦ **L'ABS: une obligation pour les Centres Communaux d'Action Sociale**

La réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux est rendue obligatoire pour tout CCAS par l'article 2 du décret de mai 1995 : "Les centres d'action sociale mettent en œuvre, sur la base du rapport d'analyse des besoins sociaux: une action sociale générale, … et des actions spécifiques."

♦ **L'ABS: une source d'information statisitiques**

Concrètement, une Analyse des Besoins Sociaux consiste tout d'abord à regrouper des indicateurs d'état des lieux dans un tableau de bord (indicateurs de moyens et de résultats, suivant les définitions précédentes). Ce tableau doit ensuite être mis à jour chaque année afin de mesurer l'évolution des besoins. Enfin l'Analyse des Besoins Sociaux constitue un support pour une démarche partenariale entre les différents acteurs sociaux.

♦ **L'ABS: un outil pertinent pour l'action sociale**

L'ABS parait comme incontournable pour une action sociale locale pertinente. En effet, l'ABS permet une identification relativement précise des besoins satisfaits ou insatisfaits sur l'ensemble de la population communale. Mais cette démarche amène surtout à s'interroger sur l'efficacité des réponses apportées et la cohérence des organisations en place pour la satisfaction des besoins préalablement identifiés.

La pertinence du rapport de l'Analyse des Besoins Sociaux n'est donc pas seulement due à la quantité de données inscrites mais également à la méthode utilisée pour sa réalisation et à l'interprétation des données recueillies.

En conclusion l'ABS peut devenir pour un CCAS un outil clé de sa gestion offrant une connaissance globale du territoire, basée sur une observation précise de la population.

« Pour gérer il faut savoir, et pour savoir il faut observer »

1.3 Le CCAS d'Oullins

1.3.1 Le CCAS d'Oullins : organisation

L'organigramme suivant présente l'organisation du CCAS d'Oullins:

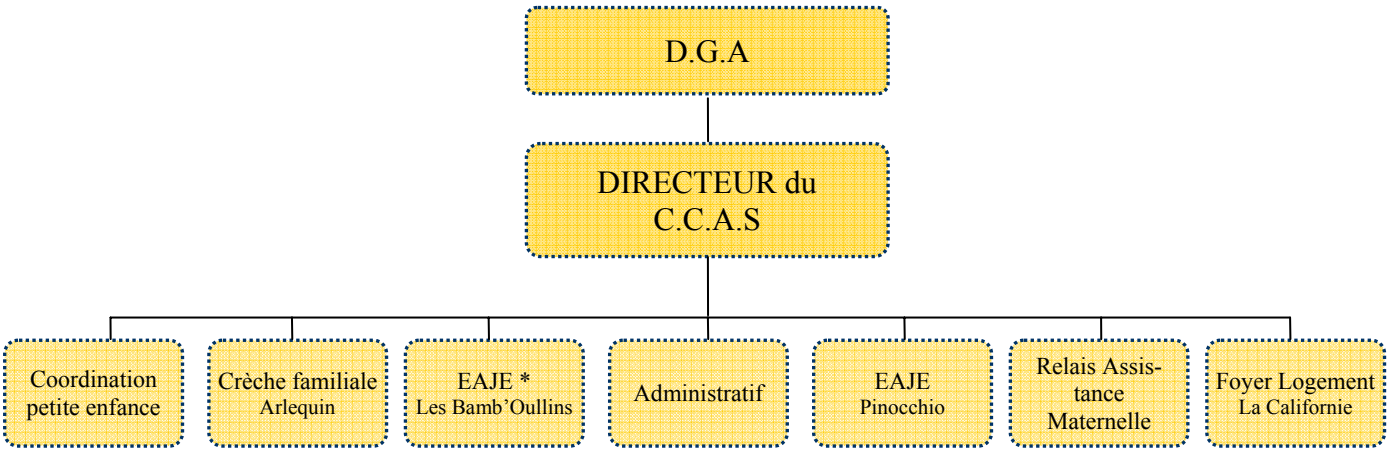

* Établissement d'Accueil Jeune Enfant

Notons que la structure du CCAS d'Oullins est relativement hiérarchisée et centrée autour d'une direction, sous la tutelle directe de la direction générale administrative. Ce fonctionnement central permet une vision d'ensemble de la structure par sa direction. Pour autant ce fonctionnement centralisé ne permet pas toujours de suivre l'ensemble de la structure précisément.

1.3.2 Le CCAS d'Oullins : des missions variées orientées vers les personnes isolées

La seule obligation légale pour le CCAS étant d'animer une action générale de prévention et de développement social, chaque municipalité est libre de déterminer les missions de son CCAS conformément aux lignes directrices de son programme d'action sociale.
Les actions du CCAS d'Oullins suivent les grandes directives (déterminées précédemment).

Les diverses et multiples actions du CCAS d'Oullins sont détaillées dans le tableau de bord "bilan d'activité du CCAS"

Les relations humaines et l'écoute des personnes en difficulté font partie des actions menées par le CCAS et elles sont tout aussi importantes que les aides financières.

La commune complète les besoins non traités par le Département et son action est plus orientée vers les personnes isolées. De plus, il faut noter qu'une personne sans enfant n'est que très peu soutenue par les services sociaux en général, c'est aussi pourquoi le CCAS porte une attention particulière pour les personnes isolées.

1.3.3 Le CCAS d'Oullins: sa volonté de mettre en place une Analyse des Besoins Sociaux

Le CCAS d'Oullins souhaite réaliser une Analyse des Besoins Sociaux sur son territoire dans le but:

- D'avoir une « photographie » générale du territoire
- D'identifier les besoins sociaux satisfaits ou insatisfaits sur la population communale
- De détecter les personnes concernées par les diverses actions sociales mais qui n'en bénéficient pas.
- D'avoir une base de travail pour orienter les actions municipales

♦ **Exemple d'Analyse des Besoins Sociaux**

Depuis 1995, de multiples communes possèdent leur Analyse des Besoins Sociaux. Ces analyses des besoins sociaux ont été mûrement pensées, ont évolué et sont régulièrement modifiées au cours du temps et en fonction des changements de vie…

Le CCAS de Saint-Priest (41 213 habitants, commune de l'Est Lyonnais) avait déjà engagé une réflexion en interne avant 1995, qu'il a ensuite partagée avec ses partenaires (associations, Conseil Général, organismes de protection sociale, mission locale, etc.). *« Progressivement, nous avons échangé nos données et constitué un tableau de bord, remis à jour régulièrement. Aujourd'hui, nous avons trente sources différentes et des indicateurs choisis collectivement »*, souligne Bernard Cogne, directeur de la solidarité à Saint-Priest. *« Nous butons bien sûr encore sur certains types de données qui ne sont que départementales, comme celles fournies par les commissions de surendettement. Mais nous essayons d'articuler nos informations avec d'autres outils, comme l'observatoire du logement. (…) . Si le partage des données s'est effectué assez facilement, la mise à jour des pratiques a parfois été ardue. »*

La réflexion menée par le CCAS de Saint-Priest apparaît comme un exemple pour construire l'analyse des besoins sociaux d'Oullins. Ainsi, la réalisation du tableau de bord pour la photographie générale a été accomplie à l'aide de l'ABS de Saint-Priest et d'autres outils d'analyse du Grand Lyon, de l'observatoire territorial du contrat de ville et du PLIE.

D'autres exemples:

Le CCAS de Metz (127 498 hab., Moselle) a réalisé, en 1996, son tableau de bord statistique *« un travail de titan »,* se souvient Françoise Leduc, responsable de l'action sociale et de l'insertion. Il a, dès lors, opté pour des orientations thématiques annuelles, choisies par le conseil d'administration à partir de priorités fixées tous les cinq ans sur la base d'un état des lieux actualisé. Exemples ces dernières années : les jeunes en errance, les modes d'accueil des jeunes enfants, la communication au sein du CCAS…

Nous nous sommes aussi interrogés sur l'utilisation d'indicateurs plus généraux, comme ceux utilisés par les organismes internationaux (ONU, OMS, …) mais ne semblaient pas être adaptés à la situation locale.

2.2 Tableau de bord des besoins sociaux

Ce tableau a pour objectif de dresser un état des lieux de la situation des habitants de la commune et en particulier de la Saulaie : une photographie générale de la commune peut être élaborée. Il est rappelé ici que ce tableau ne révèle pas une réalité concrète de la vie des habitants : il est basé sur des données quantitatives, aucune donnée qualitative n'est notifiée dans ce tableau.

Le tableau est complété dans la mesure du possible en fonction des informations possédées. Afin de se rendre compte des difficultés d'un territoire, une mise en perspective par comparaison entre échelles (départementale, communale et quartiers[1]) est réalisée.

Notons qu'il nous a été difficile de recueillir des données tant le nombre d'acteurs sociaux est important et tant les relations entre eux sont complexes. De plus, les statistiques sont nombreuses mais difficilement comparables pour diverses raisons : dates, méthodes calculs, périmètres différents.

Pour autant, nous avons établi une liste d'indicateurs, triés par thème et sous thème, et faisant référence à des définitions précises déterminées dans le guide méthodologique . Ces indicateurs sont regroupés dans différents tableaux de bord:

- tableau de bord population
- tableau de bord précarité
- tableau de bord emploi, insertion
- tableau de bord logement, cadre de vie
- tableau de bord santé
- tableau de bord prévention, sécurité, délinquance

Les indicateurs (mis à part ceux du recensement de la population) peuvent indiquer, suivant l'interprétation, une certaine précarité.

[1] Etant donné que notre analyse urbaine porte particulièrement sur la Saulaie, seul ce quartier est détaillé dans le tableau de bord.

	Indicateurs	Département du Rhône	Grand Lyon	Oullins	La Saulaie	Sources
Population (en 1999)	population totale	1578423	1167532	25183	1621	Recensement de la population 1999
	De moins de 20 ans	399482	0,24	5887= 23.4%	472 = 29.1 %	INSEE et recensement de la population 1999
	De 25 à 29 ans					
	De 30 à 39 ans					
	De 40 à 49 ans					
	De 50 à 59 ans					
	De 60 ans et plus	298517	0,19	5534= 22.0%	231= 14.2 %	Recensement de la population 1999
Les ménages nombre et composition	Nombre de ménages	646619	459673	11096	680	
	Nombre de personnes par ménage		2.3	2.2	2.3	
	Hommes isolés sans enfant					
	Femmes isolées sans enfant					
	Familles monoparentales		0,09	0,12	0,11	Recensement de la population 1999
	Couples sans enfant		0,23	0,16	0,18	
	Couples avec 1 ou 2 enfants		0,18	0,22	0,08	
	Couple avec 3 enfants ou plus		0,06	0,2	0,06	
	Personnes seules		0,37	0,13	0,45	
Origine	Nés à l'étranger (hors DOM TOM)		0,15	0,11	0,25	

	Indicateurs	Département du Rhône	Agglomération Lyonnaise	Oullins	La Saulaie	Sources
Allocataires CAF en situation précaire, 31/12/2003	Population couverte	2 729 196		11 161	1051	CAFAL
	Nombre d'allocation CAF	303 158		4 220	450	
	Nombre d'allocataire à bas revenus	222 373		1 004	213	
	Nombre d'allocataire dépendants	154 182		728	168	
Allocateur MSA	Nombre total d'allocataires					MSA
Revenus salariaux aidés	Contrats aidés					DDTEFP
Minima sociaux						
Bénéficaires minimas sociaux		45 323		659	124	Données annuelles Caf de Lyon (agglomération lyonnaise= Grand Lyon + Brignais) 2000
Le RMI	Bénéficiaires et part des bénéficiares du RMI (2000)		21 106	332=3%	79=12%	
	Evolution 1998- 2000		-1%	-3%		
	De moins de 25 ans					CAFAL/MSA/Conseil Général
	De 25 à 29 ans					
	De 30 à 39 ans					
	De 40 à 49 ans					
	De 50 à 59 ans					
	De 60 ans et plus					
	Hommes isolés sans enfant					
	Femmes isolées sans enfant					
	Familles monoparentales					
	Couples sans enfant					
	Couples avec enfant					
	Nombre total d'allocation RMI	25 508		318 = 3%	86	MDR
	Moins d'un an					
	Plus d'un an					

Bénéficiaires de l'API	Nombre total de bénéficiaires API	3 322		42	6	MDR
	Moins de 25 ans					
	De 25 à 29 ans					
	De 30 à 39 ans					
	De 40 à 49 ans					
	De 50 à 59 ans					
	De 60 ans et plus					
	Isolés avec 1 ou 2 enfants					
	Isolés avec plus de 2 enfants					
	Autres cas (femmes enceintes…)					
Bénéficiaires de l'ASF	Nombre total de famille bénéfisiant de l'ASF					
	Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de 3 à 6 ans					
	Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de plus de 6 ans					
Allocations Adultes Handicapes (AAH)	Nombre total de bénéficiaires de l'AAH					
	Nombre de nouvelles AAH	16 493		299	32	CAFAL
	Nombre d'AAH refusées					
	Nombre d'Allocations Complémentaires Tierce Personnes (ACTP)					
	Nombre totale des AAH réellement versées					

Bénéficiaires du minimum vieillesse	Bénéficiaires d'un minimum vieillesse (toutes allocations)					CRAM
	Bénéficiaires de l'allocation supplémentaire					
Pensions d'invalidités	Nombre total de bénéfiaires					MDR
Allocation ASSEDIC	Allocataires des ASSEDIC					ASSEDIC
Imposition (revenus N-2)	Nombre de foyers fiscaux imposables					Centre impôts
	Revenu moyen imposable					
	Nombre de foyers fiscaux non imposables					
	allocataires et part des allocataires bas revenus		58066=12%	1050=9%	210=31%	Données annuelles Caf de Lyon (agglomération lyonnaise= Grand Lyon + Brignais)
Bas revenus au	Evolution de 1998 à 2000		13%	11%	11,00%	
	Part des allocataires avec 2 enfants et plus en 1998		3%	2%	20,00%	
	Part des allocataires avec 2 enfants et plus au 31.12.2000		3%	2%	11,00%	

	Indicateurs	Département du Rhône	Grand Lyon	Oullins	La Saulaie	Sources
Taux de chômage en 1999	Taux de chômage total (en % total des actifs)		13%	11%	24%	Recensement de la population 1999
	Taux de chômage hommes moins de 25 ans		23%	20%	19%	
	Taux de chômage femmes moins de 25 ans		23%	20%	29%	
	Taux de chômage total moins de 25 ans		23%	20%	22%	
	Taux de chômage hommes 25 à 49 ans		11%	9%	23%	
	Taux de chômage femmes 25 à 49 ans		13%	11%	31%	
	Taux de chômage total 25 à 49 ans		12%	10%	26%	
	Taux de chômage hommes plus de 50 ans		11%	10%	20%	
	Taux de chômage femmes plus de 50 ans		10%	9%	19%	
	Taux de chômage total plus de 50 ans		10%	9%	20%	
Demandeurs d'emploi	Nombre de demandeurs (catégorie 1)	68 766		962	135	INSEE-ANPE au 31/12/2003
	Nombre de demandeurs en 2000		43653	717	96	
	dont âgés de moins de 25 ans			18.2 % = 717	16.3 %	
	dont âgés de moins de 25 ans en 2000		15%	17%	20%	
	Moins de 25 ans hommes			20%	19%	
	Moins de 25 ans femmes			20%	29%	
	De 25 à 49 ans hommes			9%	23%	
	De 25 à 49 ans femmes			11%	31%	
	Plus de 50 ans			13.6 %	20,00%	

Durée de chômage	Nombre de CLD (Chômage Longue Durée) au 31/12			26%		INSEE-ANPE au 31/12/2003
	inscrits depuis moins d'un an	*49 274*		74.9%	ND	
	incrits depuis plus de deux ans	6042		5.5 %	ND	
Type de contrat des sortants de l' ANPE	Nombre de contrats aidés					
	Nombre de CDI					
	Nombre de CDD					
Formation	Part sans diplôme en 2000		25%	21%	36%	Données ANPE
	Evolution sans diplôme (1998/ 2000)		-33%	-41%	-45%	
	Part bac ou +		41%	37%	21%	
	Evolution bac ou + (1998/2000)		-24%	-26%	-35%	
Qualification	Part sans qualification (2000)		31%		31%	
	Evolution sans qualification (1998/2000)		-27%	-25%	-33%	
	Part cadres en 2000		24%		22%	
	Evolution cadres		-25%	-17%		
Insertion	Nombre d'entrée en formation des demandeurs d'emplois du territoire					INSEE-ANPE au 31/12/2003
	Nombre d'emploi insertion sur le territoire ou dans un site particulier (quartier politique de la ville)					
	Nombre d'ETP liés à la clause insertion					
	Nombre de personnes du quartier classé politique de la ville qui fréquentent les services publics de l'emploi de l'Etat					
Activités	Nombre d'activités (par secteur) dans les quartiers classés politique de la ville					CCI/ CDEA
	Nombre de m² de locaux d'activités					

	Indicateurs	Département du Rhône	Grand Lyon + Brignais	Oullins	La Saulaie	Sources
Parc locatif social au 1.01.04	Nb total de logements	144 496		1 826	270	DRE
	dont loués ou proposés à la location	142 940		1 803	270	
	Logements vacants et taux de vacance 2000		4 303 = 3,7%	50 = 2,8%	4 = 1,7%	DRE - PLS au 31.12.00
	Logements vacants et taux de vacance de plus de 3 mois 2000		2 913 = 2,5%	38 = 2,2%	0	
	Taux de vacances	3,30%		0,90%	2,20%	
	Taux de mobilité 2000		11, 9%	12,60%	13,30%	DRE - PLS au 31.12.00
	Taux de mobilité 1998		11,50%	10,00%	10,40%	
	Taux de mobilité	11,60%		8,70%	12,20%	
Situation sociales locataires au 31.12. 00	Nombre d'allocataires de la CAF et part d'allocataire (en% des ménages)		236 362=47%	4391= 40%	457=68%	Données anuelles CAF de Lyon(2000)
	Part allocataires isolés (en % des ménages)		21,00%	15,00%	30,00%	
	Part allocataires avec 3 enfants et + (en % des ménages)		5,00%	4,00%	8,00%	
	Part des bénéficiares aide au logement accession privée(en % des ménages)		2,00%	2,00%	1,00%	
	Part des bénéficiares aide au logement en HLM (en % des ménages)		10,00%	8,00%	29,00%	
	Part des bénéficiares aide au logment en privé (en % des ménages)		16,00%	12,00%	24,00%	Données anuelles CAF de Lyon(2000)
	Nombre de bénéficiaires de l'APL ou AL					CAFAL

Mobilité HLM	Emmenagements en 2000		13 930	212	32	DRE - PLS au 31.12.00
	Taux de mobilité en 2000		11,90%	12,60%	13,30%	
	Taux de mobilité en 1998		11,50%	10%	10,40%	
Demande de logement	Nombre de demandeurs chez les bailleurs sociaux					Observation logement
	Nombre de demande SIAL					SIAL
Expulsions	Assignations en référé					Bailleurs
	Nombre de rupture de baux					
Endettement	Nombre de dépôts de dossiers de surendettement					Banque de France, travailleurs sociaux
	faillite civile					
Dettes d'eau	Nombre de dettes > 300 euros					SDEI
	Montant total de l'impayé d'eau					
	Nombre d'échéanciers engagés					
Dettes d'électricité	Nombre de maintien de l'énergie > 1 mois					EDF/GDF
	Montant total d'impayé d'EDF GDF					
	Nombre de foyers en situation d'impayé					
Offre d'habitat existant	Nombre de logements réhabilités					Mairie
	Nombre de logements construits (types et typologies) dans la ville ou dans un quartier précis					
	Taux de vacance logements (mesuré à l'échelle d'un quartier, commune…)					
	Evolution du prix de vente en quartier de copropriétés					Observatoire foncier du Grand Lyon

Qualité du logement	Nombre de logements classés insalubres					Observatoire logement
	Nombre de logements surpeuplés					
	Nombre de logements sans eau courante					INSEE, Observatoire logement, dossier OPAH,
	Nombre de logements sans électricité					
Cadre de vie, accès aux services, gestion des espaces	Couverture de commerces : Nombre de commerces (par type)/ Nb habitants					CCI, Mairie, INSEE
	Couverture services publics : Nombre de services publics (par type) / Nb habitants					CCI, Mairie, INSEE
Desserte en transport en commun	Nombre de lignes de bus					SYTRAL
	Nombre d'arrêts de bus par quartier					SYTRAL
	Satisfaction des usagers des transports par rapport au service proposés (par quartier)					Enquêtes habitants
Satisfaction générale	Satisfaction des habitants (cadre de vie) (indicateur qualitatif)					Enquêtes habitants, grille d'analyse (gestion des espaces publics…) Appropriation et respect des aménagements (mesure qualitative : usages, dégradations, perception…)

	Indicateurs	Département du Rhône	Agglomération	Oullins	La Saulaie	Sources
Etat sanitaire	Nombre d'exonération du TM (Tickets Modérateurs)					
	Nombre d'assurés à l'assurance personnelle					
	Nombre de personnes ayant droit à l'assurance personnelle					
	Nombre de bénéficiaires d'assurances universelles (CMU)					
	Nombre total d'assurés sociaux					
	Nombres de personnes ayant droit					
	Bilan de santé obligatoire (3/5/12 ans)					
	Bilan de santé gratuit CPAM					
Plan canicule	Nombre de personnes inscrites dans le plan canicule					
Les services de santé	Nombre et âges des personnes consultant le CMP (Centre Médicaux Psychologique)					
	Nombre de spécialistes (présence ou absence de certaines spécialités)					
Offre de soins	Nombre de professionnels présents par quartier					DDASS
	Taux de couverture : nombre de professionnels/nombre d'habitants					
	Taux de couverture CMU : nombre total de bénéficiaires CMU/ nombre d'habitants					

Accès aux droits de santé	Taux de couverture CMU /RMI: nombre total de bénéficiaires RMI disposant réellement de la CMU/ nombre total de bénéficiaires RMI					CRAM, Conseil général
	Distance aux équipements et centres de soins (A détailler)					
	Nombre d'actes médicaux ou paramédicaux en santé libérale (par typologie, avec sous-catégorie bénéficiaires CMU)					
	Nombre d'actes en santé publique (par typologie, avec sous-catégorie bénéficiaires CMU)					
Prévention sanitaire	Nombre d'actions d'éducation sanitaire par enfants/adultes					
	Nombre de dépistage sanitaire par enfants/adultes					
	Nombre de suivis					
	Accessibilité voiries-transport en commun (qualitative) (demande aux associations)					
Accessibilité des PMR	Nombre d'équipements adaptés					
	Nombre de dispositifs spécifiques					

	Indicateurs	Département du Rhône	Agglomération Lyonnaise	Oullins	La Saulaie	Sources
Dégradation des logements	Nombre de conflits de voisinages					Préfecture, ville
	Nombre de squats					
	Nombre de dégradations					
Délinquance en milieu scolaire	Nombre de jeunes ayant repris un parcours d'insertion					
	Taux de délinquance des mineurs par quartier					
	Nombre de jeunes suivis par la PJJ et le Conseil Générale					DDTEFP
	Nombre d'incidents relevés en milieu scolaire					Préfecture, ville
	Nombre de faits constatés en milieu scolaire					Préfecture via Inspection Académique et ville
	Nombre de jeunes entrés dans un suivi auprès de la mission locale					
Délinquance en générale	Taux de délinquance général					Police
Conflits/violence sur les personnes	Nombre d'incidents visant les agents des services publics					Préfecture, mairie
	Taux d'absentéisme des personnels dans les services scolaires					Préfecture, mairie
	Nombre de créations d'outils de formation communs à plusieurs sites					Préfecture, mairie
	Nombre de faits de violences volontaires commises contre les personnes					
	Nombre de violences intrafamiliales					

3 Le bilan d'activités : un outil essentiel à l'analyse des besoins sociaux

Un bilan d'activité permet de faire le point sur l'ensemble du programme d'actions du CCAS durant l'année, d'évaluer la portée de chaque action menée et le public touché.
Par soucis de comparaison et de prospective, il est important de réaliser un bilan d'activités annuel qui se base sur des indicateurs détaillés et reconduits d'une année sur l'autre. C'est en ce sens qu'il est proposé deux tableaux de bord : l'un regroupant les indicateurs sur les usagers du CCAS et l'autre sur ses missions.

Deux tableaux de bord pourraient être élaborés ici :

- Un premier tableau de bord permettant d'identifier la fréquentation et le public touché par les actions du CCAS.

Le public pourra être différencié par quartier (localisation) et par statut des ménages.

Afin d'utiliser cet outil d'analyse, il est nécessaire de déterminer le public, ceci peut se réaliser à l'aide d'une fiche d'entretien créée à la première visite d'un usager et complétée à chaque nouvelle visite.

- Un second tableau de bord reflètent le bilan d'activités du CCAS

Les indicateurs sont déterminés par mission afin de pouvoir évaluer la portée de chacune d'elles. Seul ce dernier tableau est présentée dans les pages suivantes.

L'analyse conjuguée des deux tableaux permettra de déterminer le public réellement touché par les actions du CCAS. Puis en croisant la "photographie générale de la commune" et le bilan d'activités, il est possible de révéler la pertinence et l'efficacité de chaque action et de déterminer si il y a ou non un public oublié.

Cependant, pour une analyse fine et fiable, des actions et usagers du CCAS un logiciel de suivi pourrait être adopté. Ce logiciel permet alors de gérer une base de données des usagers du CCAS. En ayant la possibilité de faire des requêtes, cette base de données permet d'établir des profils statistiques des usagers du CCAS et de déterminer un bilan d'activité précis.

Afin d'avoir une première idée de la portée des actions du CCAS voici présenter de façon synthétique le bilan d'activité du CCAS.

Thématique	Sous-Thème	Missions	Indicateurs
Aides légales	Aides en faveur des personnes agés	prise en charge des placements en établissement	montant total des placements
			nb de placements/an
		prise en charge financière des aides ménagères	montant total de l'aide financière
			nb de prises en charge annuelle
		prise en charge carte foyer restaurant	montant total de l'aide financière
			nb de prises en charge annuelle
	Aide en faveur des personnes handicapees	prise en charge des placements en établissement	montant total des placements
			nb de placements/an
		remise d'imprimés, conseil pour demande carte d'invalidé, allocation compensatrice	nb d'imprimés remis/ an (répartition par type)
Aides facultatives	Aide de survie alimentaire		nb de familles aidées
			montant total
	Aide au paiement de certaines factures		nb de familles aidées
			montant total (répartition par type)
	Aide au transport TCL		nb de tickets
			nb de coupons TCL
			nb de cartes de RMistes et de demandeurs d'e
Aides au logement	Cautionnement ACAL		
	Fond solidarité logement	aide pour démarches administratives	
	Local d'urgence		nb de familles logées et le temps
Aides en faveur des personnes agées	Visite à domicile		nb de visites à domicile/an
	Demande de tutelle ou curatelle		nb de dossiers curatelle et tutelle / an (par type
RMI	Instruction des dossiers		nb de RMIstes suivis
	Etablissement de contrats d'insertion		nb de personnes inscrits du PLIE
Vaccinations	Tenue du fichier pour les enfants		
	Delivrance du carnet de vaccination		nb de carnets délivrés/an
Mutuele MNT	Dossiers d'inscription		nb de dossiers d'inscription
Aide à la rédaction	Documents admnistratifs		nb d'aides à la rédaction/an (par type)
Gestion d'équipement	Domaine de la petite enfance	Créche Familiale: Arlequin	cf:bilan d'activités de chaque établisser
		Créche Collective: Les Bamb'Oullins	
		Halte garderie: Pinocchio	
		RAM: Pause Calins	
	En faveur des personnes agées	Résidence: La Californie	

4. Cas d'étude: les personnes âgées isolées

4.1 La thématique « personnes âgées isolées »

D'une façon générale, les CCAS centrent leurs actions sur les personnes dites isolées, en effet l'aide sociale en faveur des familles avec ou sans enfant est gérée par les services sociaux départementaux (la Maison du Rhône dans le département du Rhône). Le choix de centrer notre travail sur ce thème est donc apparu comme pertinent.
Le fait d'axer la réflexion sur les personnes âgées correspond à une volonté du CCAS de mieux cerner ce public. De plus la tendance générale du vieillissement de la population en France et les problèmes qui en découlent semblent interpeller la municipalité et le CCAS.

Revenons tout d'abord sur la notion d'isolement avant de nous intéresser plus particulièrement aux personnes âgés isolées.

♦ Les personnes isolées

Le terme « personnes isolées » est trop souvent associé à tord aux personnes âgées ou handicapées seules, mais d'autres réalités de l'isolement sont impliquées dans cette notion de « personnes isolées ».

On discerne deux grandes définitions des « personnes isolées »: la définition statistique de l'INSEE et de la CAF et celle qui révèle la réalité de terrain.

- <u>L'isolement, au sens purement statistique, défini par l'INSEE et la CAF</u>

Avant de traiter l'isolement, il est important de noter la distinction entre les notions de « famille » et « ménage ».
Le terme de «famille » est défini comme un cadre susceptible d'accueillir un ou des enfants. Une famille est constituée d'au moins deux personnes, dont au moins un adulte. Cette définition implique qu'un couple ou une femme seule avec des enfants sont considérés comme une famille.
En revanche, un ménage n'est pas toujours une famille, car il est constitué de l'ensemble des personnes qui vivent dans le même foyer, même si elles n'ont aucune relation de parenté. Il peut même s'agir d'une personne seule.

A partir de ces définitions, une personne isolée est déterminée comme une personne seule dans un ménage, autrement dit une personne ne faisant partie d'aucune famille.
(Une personne peut être seule si elle est célibataire, veuve, divorcée, abandonnée, en rupture familiale….)

- L'isolement au sens opérationnel du terme

Une personne peut être isolée même si elle n'est pas seule. Elle peut l'être géographiquement / physiquement, psychologiquement (détresse psychologique, situation de crise), socialement, financièrement ou technologiquement.
Par conséquent, une famille sans enfant - c'est-à-dire un couple sans enfant - peut être isolée non pas dans le sens statistique, mais dans le sens opérationnel : on parle alors d'une « famille isolée ».

♦ Les personnes âgées

La proportion de ménage dont au moins une des personnes à plus de soixante ans, ne cesse de croître en France depuis quelques années[1] Sur le territoire de la commune d'Oullins on compte 22% de la population qui a plus de soixante ans.

Qui dit population âgée ne dit pas forcement que cette population est fragile, dépendante physiquement ou même isolée.

♦ Les personnes âgées isolées

L'isolement des personnes âgées reste cependant une réalité en France et ce depuis de nombreuses années. Notons que 28% des personnes qui vivent chez elles, manquent d'autonomie pour certains gestes de la vie quotidienne et que prés de 11% n'ont ni sorties, ni relations, ni contacts téléphoniques avec des tiers. Il convient alors de se poser la question de la considération de cette tranche de la population, des moyens d'action qui sont mis en œuvre pour remédier à cet isolement.

La perte de lien social semble être une réalité qu'il convient de combattre en priorité. A savoir que près des trois quart des plus de 60 ans ne participent à aucune activité collective. Ces personnes isolées sont d'autant plus fragiles si elles combinent à l'isolement social, la dépendance physique, des problèmes de santé ou financiers.

Remarque: Il est considéré dans cette étude que l'isolement subi, l'isolement voulu n'est pas pris pas en compte.

[1] David MG., Starzec C. aisance à 60 ans, dépendance et isolement à 80 ans, 1996

4.2 Tableau de bord "personnes âgées isolées "

Un premier tableau, concernant les personnes âgées isolées, assez exhaustif, et très difficile à remplir a été réalisé. Un autre, plus simple a donc été établi. Pour ce faire quatre causes d'isolement ont alors été retenues: la situation familiale, la situation financière, la santé et la situation géographique.

Type d'isolement	Critères d'isolement	Indicateurs	Source
Lié au statut de retraite	personnes retraitées	nb de retaités de + de 60 ans sur la commune	CRAM
Lié au relation	relation amicale	nb de moments hebdomadaires avec d'anciens collègues	qualitative
Lié au statut des relations	veuvage	nb de veufs sur la commune de + de 60 ans	service état civil
		nb de personnes bénéficiant de l'allocation de veuvage de + de 60 ans	CAF
	divorce, séparation	nb + liste nominative de + 60 ans	tribunal
	relation familialle	nb de familles de + 60 ans sans enfants	état civil
		nb de familles de + 60 ans sans relation familliale	enquête besoin, veille sociale
Lié aux structures d'accueil	présence de structure d'accueil pour les anciens	couverture:nb de structures par habitant	
		couverture par catégorie (club de carte, boules...)	

Type d'isolement	Critères d'isolement	Indicateurs	Source
Changement de statut	divorce, séparation	nb de personnes divorcées après 60 ans	ASV, medecin de famille, pharmacie
	déces	perte d'un membre de la famille proche dans les 6 derniers mois	état civil
	maladie / accidents	nb d'hospitalisations > à 15 jours	hôpital de secteur, Oullins entr'aide
Dépendance drogue/ alcool	alcoolique non soigné	nb de personnes de + 60 ans présentant les symptomes	qualitative
	alcoolique suivi	nb d'adhérents aux alcooliques anonymes	
	Icooliques sur la voie publiqu	nb de personnes de plus de 60 ans incacerées en cellule de dégrissement	Police Municipal
incapacité physique	niveau d'autonomie	grille GIR	Conseil Général

Type d'isolement	Critères d'isolement	Indicateurs	Source
Mobilité TC	utilisation TC	nb de cartes d'abondemment TC pour les retraités	TCL
	incapacité paiement transport	nb d'aide facultatives pour les transports pour les personnes de + 60 ans	CCAS
Mobilité transport personnel	possesion d'un véhicule	nb de ménages (dont l'un des membres a + 60 ans) ne possédant pas de véhicule	INSEE
	possesion d'un permis de conduire	nb de retraités sans permis	enquête auprès structures d'accueil personnes agées
		nb de demandeurs d'emploi sans permis	ANPE
Lié aux commerces et aux services	offre de commerces et services	nb de commerces par habitant (par quartier)	relevé de terrain + stat INSEE
	diversité de l'offre commerciale et des services (à détailler)	nb de différentes catégories (à nommer)	

Type d'isolement	Critères d'isolement	Indicateurs	Source
Isolement par les revenus	minima sociaux	nb total de bénéficiaires de l'APA	MDR
		nb de bénéficiaires de l'APA (de + de 60 ans)	
		nb total de bénéficiaires de l'AAH	CAFAL, COTOREP
		nb de bénéficiaires de l'AAH (de + de 60 ans)	
		nb de bénéficiaires du minimum vieillesse	
Problèmes financiers	surendettement	nb total de foyers (avec au moins un des membre ayant plus de 60 ans) en surendettement (dossier BDF)	BDF
		nb de foyers déposant dossier de surendement/ an	CCAS, MDR, BDF
	incapacité légale de gestion	nb de foyers sous tutulle	UDAF, CCAS, MDR
		nb de foyers sous curatelle	

4.3 Analyse de l'existant

En essayant de regrouper des statistiques sur les personnes isolées, nous nous sommes rendu compte qu'il était extrêmement difficile de les « repérer» dans les chiffres et dans les faits: les personnes isolées font partie des « invisibles » de la population.

Les tableaux de bord précédents ne permettent pas de comprendre la situation réelle concernant la problématique des personnes âgées isolées. Il est donc nécessaire de s'appuyer sur d'autres sources d'informations que constituent les structures existantes pour personnes âgées et d'autres méthodes d'analyse.

4.3.1 Les services pour personnes âgées

Voici l'existant des services proposés aux personnes âgées sur le Canton d'Oullins:

- Un foyer logement public: La Californie
- Une maison de retraite privée: Résidence Cardinal Maurin
- Deux foyers restaurants: Oullins entr'aide et La Californie
- Navette Oullins bus
- Accueil familial
- CMP
- Services d'aides à Domicile: Oullins entr'aide, Connex cité, La croix bleue, OFTA, ASM
- Service de soins à domicile: OFTA
- Autres: Saint Vincent de Paul (visites d'hôpitaux et de personnes seules ou malades)

Les associations pour les séniors sont variées:

- Amicale des anciens de la Saulaie
- Amicale des anciens marins d'Oullins et amis de la Marine
- Amicale des retraités du Parc Chabrières
- Association des Résidents familles et Amis de la Californie (ARFAC)
- Cercle du bel âge
- Club de l'amitié
- Fédération générale des retraités chemins de fer
- Les amis des personnes âgées
- UNRPA

Tous ces services ou organisations constituent des points sources pour enrichir les données quantitatives et surtout qualitatives de l'Analyse des Besoins Sociaux.

4.3.2 Moyens de repérage et d'action en faveur des personnes âgées

Des enquêtes auprès de plusieurs personnes âgées peuvent refléter de façon plus qualitative la situation réelle de cette tranche de la population parfois oubliée. Citons par exemple la méthode mise en place par l'INSEE en partenariat avec la direction générale des impôts. L'enquête porte sur un échantillon de personnes de 60 ans et plus. Il s'agit d'une double enquête, à la fois par une interview directe des personnes et l'autre par un relevé des revenus déclarés par ces même personnes et enregistrés au centre des impôts. Afin, de mesurer l'isolement et la dépendance des personnes âgées des critères simples ont été établis et regroupés en thème. Par exemple pour évaluer l'isolement relationnel l'enquête directe porte sur le nombre et la fréquence des contacts téléphoniques ou des activités collectives. Il est compté 1 ou 0 point selon que les personnes sont privées ou non des différents types de contacts cités; le cumul des points est ensuite pondéré par la fréquence (occasionnelle, régulière, permanente) Cet exemple d'enquête directe assez simple donne une information relativement précise de la situation des personnes âgées. De plus l'approche qualitative permet sans aucun doute une meilleure appréhension de la problématique de l'isolement.

Au niveau des institutions des efforts sont menés afin d'établir des dispositifs de repérage des personnes âgées isolées et des dispositifs qui leurs sont destinés. Par exemple Le schéma gérontologique du département a recensé l'existant de chaque canton et s'est appuyé sur deux enquêtes: une auprès de personnes âgées résidant dans des structures spécifiques (cela par entretiens individuels et de groupes) et une autre auprès des professionnels. Le schéma départemental joue donc aussi le rôle d'observatoire. La réalisation de l'Analyse des Besoins pour les personnes âgées pourrait alors s'appuyer sur les statistiques et résultats du schéma.

4.3.3 Les personnes âgées: un sujet d'intérêt pour les acteurs du social

Depuis plusieurs années, diverses acteurs sociaux portent un grand intérêt à la problématique des personnes âgées.
Au niveau local, une Association intercommunale de coordination gérontologique, remplaçant le groupe de coordination des acteurs professionnels du domicile, est présente. Cette association prend en compte la problématique des personnes âgées isolées sur trois communes: Oullins, la Mulatière et Sainte Foy les Lyon. Elle a pour objectifs, à travers des échanges de travail entre professionnels, d'améliorer l'environnement social de la personne âgée.

Les professionnels qui compose ce groupe de travail sont les suivants

- CCAS et adjoint au maire
- Oullins entr'aide (directrice)
- Responsable foyer restaurant Oullins
- Responsable (ou autre) Service Aide à Domicile (OFTA…)
- Conseil général
- ARFAMR et FRAMA
- MDR (responsable, assistance sociale, directeur administratif…)
- Résidence « La Californie » (directrice)
- Assistance sociale CRAM
- Assistance sociale SNCF
- Pact Arim (Responsable)

En parallèle, un Schéma gérontologique à l'échelle départementale a été élaboré. Ce dernier s'appuie pour la période2004-2008 sur 3 axes.
L'axe 1 vise à organiser avec la personne âgée une prise en charge coordonnée. Pour ceci il est proposé
- la création d'un guichet unique pour renforcer l'efficacité du maillage territorial existant,
- l'élaboration d'un projet de vie individualisé pour mettre en perspective son devenir,
- la nomination d'un référent pour accompagner la personne âgée dans ses démarches.

L'axe 2 vise à développer une offre médico-sociale de qualité et homogène.
L'axe 3 permet d'animer la politique gérontologique départementale.

Ce schéma exprime des grandes lignes de conduite. Des CLIC (Centres locaux d'Informations et de Coordination) sont appelés à assurer la gestion, l'organisation et le financement de ce schéma au niveau local. L'association intercommunale de coordination gérontologique joue le rôle, d'une certaine façon, d'un CLIC.

4.4 Propositions

4.4.1 Enjeux

En ayant chercher à établir des tableaux de bord "personnes âgées isolées" les problématiques concernant l'isolement des seniors nous sont apparues plus clairement. En s'appuyant sur les données statistiques recueillies, les rencontres avec des acteurs sociaux mais également quelques personnes âgées nous avons déterminé des enjeux auxquels devront répondre les "outils de lutte contre l'isolement des personnes âgées":

- **Enjeu de repérage des personnes isolées**
- **Enjeu d'évaluation du degré d'isolement**
- **Enjeu de création, de renforcement du lien social, de la convivialité**
- **Enjeu de maintien à domicile**
- **Enjeu d'information des personnes âgées isolées**
- **Enjeu de coordination de l'actions personnes âgées isolées**
- **Enjeu d'ouverture, de lien avec d'autres catégories de population**

Afin de répondre a certains de ces enjeux le CCAS pourrait devenir un pivot de l'action "personnes âgées isolées" en étant porteur de nouveaux outils, de nouvelles démarches. Voici quelques outils ou pistes de réflexion qui pourraient être suivis.

4.4.2 Outils de lien social, de maintien à domicile

En France, la tendance générale des propositions concernant la problématique des personnes âgées est fortement axée sur le maintien à domicile. A l'heure actuelle le maintien à domicile est surtout dirigé vers une action liée aux problèmes de santé (auxiliaires de vie pour les toilettes, soins infirmiers à domicile) et à l'aide dans les tâches de la vie quotidienne (portage de repas, aides ménagères). Le travail réalisé par les acteurs du maintien à domicile est somme toute considérable, pour autant certaines personnes âgées sont considérées ou se considèrent comme isolées. Ce décalage entre le ressenti de l'isolement par les professionnels et par les personnes âgées vient peut être du fait que la personne âgée accorde plus d'importance à son isolement social alors que les professionnels répondent plus au problème de l'isolement physique.
Ainsi les réflexions sur des outils de lien social semblent être une piste à explorer afin, que le maintien à domicile ne signifie pas un enfermement social de la personnes âgée.

Ce lien social peut être, soit apporté à la personne à son domicile, soit proposé dans des lieux de rassemblement ou encore soit procuré par l'intermédiaire de contacts téléphoniques.

Cellule de lien téléphonique

Moyen: Un groupe de personnes peut constituer une cellule d'appel téléphonique: les membres de cette cellule peuvent être des bénévoles, des professionnels, des personnes en insertion , des jeunes effectuant un contrat Ville Vie Vacances ou encore des personnes âgée référentes dans un quartier.

Fonctionnement: Sur le même fonctionnement que le plan canicule, les personnes âgées qui le souhaitent s'inscrivent sur la liste d'appel. Ce service peut être soit gratuit soit facturé aux utilisateurs selon un barème qui pourrait suivre leur niveau de ressources. A une fréquence déterminée avec l'usager, la cellule appelle la personne âgées. Cette fréquence peut être modifiée selon la période de l'année (appels plus rapprochés pendant l'été) ou selon les événements qui peuvent affecter la personnes (décès d'un proche, déménagement, …) Avec une grille prédéfinie de questions, la cellule se renseigne sur l'état de santé physique et psychologique de la personne, sur ces relations sociales et sur son quotidien (capacité à faire les courses, à préparer à manger, à se déplacer, ...).

Objectifs: La grille peut ainsi permettre de suivre la situation de la personne et d'apporter une réponse adaptée. Cet appel téléphonique est aussi l'occasion d'établir un lien moins formel avec l'usager. Enfin la cellule d'appel peut être source d'information et de propositions pour orienter la personne âgée vers le service qui correspond à son besoin.

L'action de lien social de cette cellule peut être complétée par des visites de convivialité à domicile effectuées par des bénévoles. En effet les interventions des travailleurs sociaux et des professionnels du maintien à domicile (infirmières, aide ménagères, …) permettent certes d'établir un lien social mais dans certains cas peut se limiter à son aspect technique de service. Par manque de temps ou de personnel, il n'est parfois pas possible pour ces professionnels d'établir un lien privilégié avec leurs patients.

Une autre piste de réflexion pourrait alors être celle d'associer un service palliant l'incapacité physique à la création de lien social. Il ne faut aussi pas perdre de vue que les actions au domicile des personnes âgées sont l'occasion de suivre l'évolution de la santé d'une personne. Les outils de maintien à domicile doivent donc répondre à un triple enjeu:

- fournir une aide pour palier une incapacité physique
- être vecteur de convivialité, de lien social
- permettre une veille sanitaire et sociale

Afin de favoriser l'association entre un service d'aide à la personne, la création de lien social et la veille sanitaire, les leviers d'actions se situent à deux niveaux:

- sensibiliser les acteurs du maintien à domicile à ce triple enjeu et leur proposer des outils facilitant leurs actions,
- créer de nouveaux services répondant à cette problématique.

Outils de sensibilisation

Objectif: sensibiliser les acteurs du maintien à domicile aux enjeux de lien social et de veille sociale.

Moyens: - une sensibilisation peut être faite par l'intermédiaire de groupe de travail inter-professionnel (comme par exemple l'association gérontologique qui existe actuellement) mais aussi en interne de chaque structure.

- des outils de suivi de l'état sanitaire des personnes peuvent être mis en place.

Mise en place: le CCAS peut jouer le rôle de coordination de la prise en compte de la problématique personnes âgées sur le territoire. Cette impulsion peut être donnée grâce à des rencontres inter professionnelles, des outils de suivi uniformisés. Par exemple, pourquoi ne pas imaginer un modèle de fiche de suivi personnes âgées utilisé par l'ensemble des acteurs. Cela permettrait une unité et une continuité dans le suivi.

Les services de maintien à domicile existants à l'heure actuelle peuvent donc être améliorés mais le CCAS peut aussi être porteur de nouveaux services.

Exemple de nouveaux services

Objectif: proposer une aide à domicile pour réaliser des petits travaux de bricolage tout en établissant un lien social. Ce service peut permettre une intervention rapide pour des travaux mineurs que les artisans n'ont pas toujours le temps de gérer.

Moyens: une personne, mandatée ou employée, intervient au domicile des personnes âgées quand celle-ci en a besoin. La demande d'intervention peut être faite en directe ou relayée par le CCAS.

Mise en place: la personne intervenant au domicile peut être un employé municipal dont le temps de travail à été redéfini. On pourrait aussi penser faire appel à une entreprise d'insertion. Le rôle serait alors de superviser ce service.

Le lien social, par l'intermédiaire d'appel téléphonique et d'actions de professionnels au domicile, peut certes être une solution à l'isolement social mais cela ne peut remplacer le lien direct avec d'autres personnes âgées. Ainsi les associations dites de convivialité peuvent compléter les actions institutionnelles de création de lien social. De nombreuses associations de ce type existent déjà sur la commune d'Oullins: club de l'amitié, cercle du bel âge, …
Il pourrait être envisagé d'élargir le champ d'actions de ces associations en proposant une ouverture plus grande vers l'extérieur et vers d'autres catégories de population. En effet, les actions multigénérationelles peuvent êtres sources d'échanges riches, de partage de savoirs pour les plus jeunes et pour les seniors c'est l'occasion de créer du lien social et d'être stimulé.

Exemples d'actions multigénérationelles

- Foyer logement partagé entre étudiants et personnes âgées. En contre partie d'un loyer modeste dans le foyer, les étudiants donnent un peu de leur temps pour rendre service (course, ménage, …) ou plus simplement pour tenir compagnie aux personnes âgées résidentes.
- Il peut aussi être envisagé d'offrir la possibilité aux personnes extérieures au foyer de venir déjeuner le midi. Les personnes extérieures bénéficient alors d'un repas de qualité à un prix peu élevé, ce repas étant l'occasion d'échanges conviviaux pour les résidents.
- Enfin des actions partenariales entre les écoles ou centres sociaux et les maisons de retraite, associations de convivialité ou foyer logement pourrait être organisées. Ces actions peuvent par exemple prendre la forme d'aide aux devoirs, de temps de lecture, de bricolage, de cuisine, de jeux. Ces actions permettent de créer des temps d'échanges de savoir, d'aide mutuelle entre les générations. Ces actions pourraient s'appuyer sur les animations proposées par le ludothèque, qui a déjà réalisé des animations multigénérationnelles: les séniors et très jeunes enfants jouaient ensemble.

La condition sous jacente à l'ensemble des actions de création de lien social est d'identifier une population cible puis de rendre les actions établies visibles aux yeux de cette population . Cela soulève donc deux enjeux clés pour répondre de façon adaptée à la problématique des personnes âgées isolées: : identifier les populations fragiles et fournir une information claire sur les actions et outils proposés.

4.4.3 Outils pour un meilleur repérage et une information pertinente des personnes âgées isolées

L'une des difficultés du travail sur les personnes isolées est bien sûr dans un premier temps de savoir les repérer puis d'identifier leurs besoins et par la suite de leur fournir une information claire et pertinente ainsi que des réponses qui correspondent à leurs besoins.
Le tableau de bord « personnes âgés isolées » lié à la mise en place d'une analyse des besoins sociaux est un premier outil pour repérer les isolés de la commune et leurs besoins spécifiques. Cette première analyse peut être complétée par une analyse plus fine des besoins des personnes âgées par l'intermédiaire d'enquêtes sur un échantillon représentatif.

Enquête des besoins

Objectifs: obtenir une base d'informations assez fine sur les besoins des personnes âgées isolées suite à une enquête auprès d'un échantillon représentatif de population du territoire communal.

Moyens: en tant que coordinateur de l'action sociale communale, le CCAS pourrait être à l'origine de cette enquête (cette dernière pourrait aussi servir pour l'élaboration de l'Analyse des Besoins Sociaux).

Mise en place: cette enquête peut être réalisée dans un premier temps sur le public qui fréquente le CCAS. Sur une période donnée, à l'aide d'un questionnaire préalablement établi, l'agent d'accueil du CCAS questionne les personnes de plus de 60 ans qui fréquentent le CCAS.
Si les CCAS souhaite obtenir une image plus fine des besoins de la population âgée isolée une enquête téléphonique serait à privilégier auprès d'un échantillon plus large.

Une fois les besoins sociaux identifiés, il convient d'y apporter une réponse adaptée. Cette réponse peut venir d'actions ou d'outils créés à l'initiative du CCAS. En tant que coordinateur de l'action sociale dirigée vers les personnes âgées isolées le CCAS peut aussi faire le relais d'actions portées par d'autres acteurs. Ce relais peut se faire sous la forme d'information directe quand une personne âgée se présente au CCAS ou sous la forme d'information indirecte par l'intermédiaire d'outils de communication (plaquette d'information par exemple)

Plaquette d'information

Objectif: rassembler dans un document unique l'ensemble des actions visant les personnes âgées sur la Commune d'Oullins - et éventuellement au niveau du Département- afin de proposer des outils adaptés à chaque situation. Cette plaquette peut aussi servir de référence pour les travailleurs sociaux agissant pour les personnes âgées ou encore pour les proches de ces même personnes.

Moyen: la plaquette devra avoir un format simple, clair et lisible par les personnes âgées.

Mise en place: la plaquette peut être réactualisée à mesure de la création de nouveaux services. Le CCAS peut être le coordinateur de la rédaction de cette plaquette.

Le repérage des personnes âgées isolées et la transmission des informations peuvent aussi être établis à l'aide d'outils de veille sociale.

4.4.4 Outil de veille sociale

Il a été démontré que la période suivant le décès d'un conjoint ou d'un proche peut fragiliser une personne âgée. En effet un décès peut être synonyme d'un isolement plus grand. A la difficulté psychologique de la perte d'un proche s'ajoute les difficultés administratives : dossier de pension de reversion, formalités de succession, …

Veille décès, aide administrative

Objectif: accompagner les personnes âgées dans les démarches administratives liées au décés et par la même occasion apporter une écoute et un soutien moral. Par une information systématique cet outil permet également de repérer à l'avance des personnes potentiellement isolées.

Moyen: le CCAS peut aider à la rédaction des dossiers liés au décès. Cette aide peut être proposée de façon systématique quand une personne âgée vient déclarer le décès d'un conjoint à l'état civil. On pourrait aussi imaginer un suivi sur le long terme des personnes ayant fait appel au CCAS, par exemple sous forme de contact téléphonique dans les mois suivant le décès.

Mise en place: le personnel de l'état civil informe toutes les personnes de plus de 65 ans venant déclarer un décès sur la possibilité offerte par le CCAS de les accompagner dans leurs démarches.

Enfin la coordination des acteurs de la problématique "personnes âgées isolées" semble être un élément clé pour mener à bien cette action sur le territoire communal.

4.4.5 Consolider le partenariat autour de la problématique des personnes âgées isolées

Pour une meilleure réponse aux problèmes concernant les personnes âgées et leur isolement, il nous paraît intéressant de consolider la démarche partenariale engagée avec l'association gérontologique. En s'appuyant sur les réflexions déjà menées par ce groupe et sur les liens déjà tissés entre professionnels, un nouvel échange concernant les personnes âgées isolées peut être proposé. D'autres professionnels, comme des médecins, responsables d'I-CARE…, pourraient compléter le groupe et ainsi la réflexion.

L'idée exprimée par les lignes de conduites du schéma gérontologique intercommunal nous paraît intéressante. Cependant, en pratique, le schéma semble difficile à mettre en place. De plus, les personnes âgées ne constituent peut-être pas le public le plus nécessiteux d'une démarche de guichet unique et de référent: les personnes handicapées ou les demandeurs d'emploi pourraient eux aussi être au cœur de cette logique.

Ce partenariat spécifique à la problématique des personnes âgées isolées pourrait à terme être étendu à l'ensemble des acteurs du social en vue de mutualiser les données pour établir et réactualiser l'Analyse des Besoins Sociaux

5.1 Une démarche partenariale pour une action sociale locale commune

Il est considéré dans cette étude que l'ABS correspond à un tableau de bord et à un outil d'aide à la décision pour la ville et pour l'ensemble des acteurs de l'action sociale, d'où la nécessité d'une démarche partenariale.

Une démarche partenariale permet de :

- mutualiser des données sur la globalité du territoire, selon toutes les thématiques permettant d'avoir un diagnostic social complet de la commune
- réaliser une analyse partagée des besoins de la population de la commune
- définir et formaliser des objectifs et des actions partagées pour réduire ou supprimer l'insatisfaction de certains besoins
- articuler et coordonner l'action sociale

Le CCAS d'Oullins travaille déjà en partenariat et en concertation avec d'autres acteurs sociaux. Ces partenariats s'effectuent en général en « binôme » avec un autre acteur social et de façon plutôt informelle. Des actions collectives se mettent en place depuis quelques années et permettent des actions concertées et communes aux acteurs sociaux.

Outils de la démarche :

- tableau de bord (non réalisé) avec une enquête annuelle auprès des différentes sources
- les diverses synthèses et diagnostics des différents organismes (l'observatoire du logement, diagnostic du PLIE, l'éducation nationale…).

A terme, il faudrait que tous les partenaires prennent part à l'ensemble de la démarche. L'idéal, ce serait que le CCAS joue, un rôle de coordinateur.

5.2 Une démarche pour établir des objectifs communs

Étapes de la démarche partenariale :

Étape 0 : présentation de la démarche partenariale pour l'action sociale.
Cette première rencontre réunit l'ensemble des acteurs de l'action sociale (les institutions publiques mais aussi les associations) avec leurs bénévoles et professionnels. Une présentation de l'ABS et de la démarche partenariale sont effectuées.
A la suite de cette introduction, a lieu la constitution de l'Atelier de Coordination de l'Action Sociale Locale (ACASL). Il est rappelé ici que des représentants de comité de quartier sont appelés à *re*joindre? et à faire partie intégrante de l'ACASL.

Étape 1 : mutualisation des données
Une seule et même structure (par exemple, le CCAS) mutualise et compile les données récupérées afin de posséder une ABS mise à jour.
Un bilan général annuel (si la démarche est déjà enclenchée) est réalisé devant l'ensemble des partenaires de l'ACASL.
Ensuite, les différents groupes de travail sont constitués (regroupements des différents partenaires par thématique) et conviés à participer au forum des acteurs.

Étape 2 : premier forum des acteurs
Chaque groupe de travail réfléchie sur la thématique qui lui est attribuée.
Durant le premier forum des acteurs, chaque groupe analyse les données recueillies et fait un point sur l'état des lieux (manques, besoins, outils…) de la commune sur la thématique.

(A partir de la deuxième année du fonctionnement de la démarche) Un bilan de l'année est ensuite réalisé, il prend en compte l'efficacité des actions menées pendant l'année et la satisfaction de chaque partenaire sur la question.

Au final, chaque groupe de travail définit l'objet de débat du prochain forum des acteurs.

Étape 3 : second forum des acteurs
Durant le second forum, chaque groupe de travail définit des objectifs, fixe des axes d'actions et élabore des stratégies de coordination.

Étape 4 : troisième forum des acteurs
Durant le troisième forum des acteurs, les différents groupes de travail réalisent un bilan de mi parcours de l'action sociale.

Suite Étape 1 : et la boucle est bouclée !

CONCLUSION

« Pour gérer il faut savoir, et pour savoir il faut observer »,
directeur CCAS Calais

Cette ligne de conduite est le fil directeur de l'ensemble de la démarche d'analyse des besoins sociaux. En effet, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réside tout d'abord dans une observation très large du territoire communal et de sa population pour ensuite pouvoir proposer une action sociale adaptée. Cette observation donne lieu à une meilleure compréhension du territoire et des difficultés subies par les populations. Analyser cette photographie générale et la mettre en perspective par comparaison avec d'autres unités territoriales permet de connaître le territoire et ses besoins sociaux. L'ABS peut donc être un outil pour comprendre un territoire et connaître ses besoins sociaux. Ces deux facteurs constituent les clefs d'une action sociale adaptée à la réalité du terrain.

Cependant, l'ABS, en tant que liste d'indicateurs, ne peut révéler seule les réalités du terrain. En effet, l'observation et l'appréhension d'un territoire ne peuvent transparaître dans toute sa complexité par des statistiques: les besoins sociaux révèlent des situations humaines complexes. Il est donc nécessaire de compléter l'analyse des besoins par des données qualitatives.

Dans cette étude, nous nous sommes confrontés aux limites de l'ABS, notamment lors de l'analyse de la thématique "personnes âgées isolées", public invisible dans la société et donc dans les chiffres. C'est pourquoi, ce travail propose des outils qualitatifs pour pouvoir détecter ? (*repérer*)ce public en difficulté et anticiper; palier l'isolement de ces personnes par la création de lien social.

Ce travail ne nous nous est pas paru simple vu le nombre d'acteurs locaux et la non coordination entre eux. L'élaboration d'une Analyse des Besoins Sociaux pourrait servir de travail de référence et de réflexion pour tous les acteurs sociaux. Elle deviendrait alors un diagnostic partagé, base d'un travail collectif coordonné, pour aboutir à des orientations adaptées et à une politique cohérente d'action sociale sur le territoire communal.

Enfin, il faut noter que l'ABS n'est qu'un outil d'appui matériel à une volonté affirmée du CCAS d'être une institution clé de l'action sociale sur son territoire. En effet, élaborer une ABS demande bien plus que de rassembler des statistiques, elle requiert des moyens matériels, financiers et humains.

La considération des plus fragiles, des laissés pour compte de la société, demande en effet du temps et de l'humanité.

A	AAH	Allocation Adulte Handicapé
	ACSO	Association des Centres Sociaux d'Oullins
	ACTP	Allocation Complémentaire Tierce Personne
	AL	Allocation Logement
	ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
	APA	Allocation Personalisée d'Autonomie
	API	Allocation Personne Isolée
	APL	Allocation Personalisée au Logement
	ASSEDIC	Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce
C	CAF	Caisse d'Allocation Familiale
	CAFAL	Caisse d'Allocation Familiale de l'Arrondissement de Lyon
	CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
	CDD	Contrat a Durée Déterminée
	CDI	Contrat a Durée Indéterminée
	CISPD	Contrat Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
	CLD	Chômage Longue Durée
	CLIN	CLasse d'INtiation
	CMP	Centre Médico Psychologique
	CMU	Couverture Maladie Universelle
	CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
	CRAM	Caisse Régional d'Assurance Maladie
D	DDASS	Direction Départementale a l'Action Sanitaire et Sociale
	DDTEFP	Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
E	EDF	Electricité de France
	ENAF	Elève Nouvelement Arrivé en France
	ETP	Etablissement de Travail Protégé
F	FSL	Fond de Solidarité Logement
G	GDF	Gaz De France
I	INSEE	Institut National de la Statistique Economique et des Etudes Economiques
M	MDR	Maison Du Rhône
	MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
	MSA	Mutualité Sociale Agricole
P	PJJ	Protection Judiciaire des Jeunes
	PMI	Protection Maternelle Infantile
	PMR	Personnes à Mobilité Réduite
	PSD	Prêt Spéciale Différé
R	RMI	Revenu Minimum d'Insertion
S	SYTRAL	SYndicat des TRansport de l'Agglomération Lyonnaise
U	UDAF	Union Départementale des Associations Familliales

Ouvrages

?, (11/06), *Capitalisation de la démarche santé sur le territoire de Pierre Bénite piste de développement d'un ASV.*

ASSOCIATION D'AIDE AU LOGEMENT DES JEUNES, (05/05), *Raport d'activité de l'année 2004 AILOJ.*

CCAS D'OULLINS, (02/2002), *Analyse des besoins sociaux, Oullins.*

CCAS D'OULLINS, (04/07), *Bilan 2006 de l'aide facultative.*

DAVID MG., STARZEC C., (04/1996), *Aisance à 60 ans, dépendance et isolement à 80 ans,* INSEE

FORUM POUR LA GESTION DES VILLES ET DES COLLECTIVITÉ TERRITORIALES, (09/1998), *Mener une analyse des besoins sociaux.*

GRAND LYON, SETEC ORGANISATION, (11/06), *Séminaire des acteurs de la PV compte rendu.*

LAUGIER B., (05/2003), *Diagnostic jeunes 6-16 ans sur la commune d'Oullins.*

PAN KE SHON JL., (11/2003), *isolement relationel et mal être,* INSEE

RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME DE RHÔNE ALPES, RÉGION RHÔNE ALPES, INSEE , (2005), *Tableau de bord des Quartiers Rhône Alpes Base de données actualisées edition 2005*. [CD]

.

TERRIER S., (11/2004), *Groupe de travail indicateurs volet insertion sociale et économique* .

UNCCAS, (2005), *le centre communal et intercommunal d'action social*

Sites Internet

insee.fr
leglossairedusociale.com
legifrance.fr
unccas.fr

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 Compte rendu d'entretien p.54

Annexe 2 Guide méthodologique p.55

ANNEXE 1
COMPTES RENDU D'ENTRETIENS

- M. Drou CCAS Oullins
- M. Raybaud Bureau Information Jeunesse
- Mme Raffed ANPE
- Mme Laclau, Mme Linossier CCAS Oullins
- Mme Tokasz Oullins Entr'aide
- Mme Morel espace emploi

Nom: Mr DROU

Objet: Clarification de la commande du CCAS

Date: 24/04/2007

Lieu: Mairie d'Oullins

- Fonction: directeur du CCAS d'Oullins
- Coordonnées: sdrou@ville-oullins.fr
- Participants: Mr Drou et le groupe

Informations obtenues

- But de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS): orienter les actions municipales

- Travail à réaliser: un premier rassemblement d'informations à l'échelle communale, les répartir par thèmes (emploi, logement, mobilité…) et sous-thèmes, puis définir pour chaque des indicateurs révélateurs de la situation. Il ne sera pas nécessaire de développer tous les thèmes et des données qualitatives pourront être utilisées.

- Première étape du travail: recherche d'expériences/actions réalisées par d'autres collectivités pour l'ABS. Exemple: le travail du CCAS de St Priest

- Une comparaison entre les moyennes nationales, départementales, et les données communales et par quartier pourra être réalisée.

- L'ABS peut servir comme base de dialogue entre les différents acteurs.

- Rôle du CCAS:

L'action sociale est tout d'abord inscrite dans le droit commun. Les départements sont en première ligne de l'action sociale: compétences légales liées à l'aide aux familles. La commune complète les besoins non traités par le département et son action est plus orientée vers les personnes isolées. L'action sociale dépend aussi des aides facultatives communales: chaque commune est libre d'attribuer ou non une enveloppe pour l'action sociale. Le CCAS est l'organe qui gère l'action sociale facultative de la commune. L'enveloppe d'Oullins réservée pour l'action sociale s'élève à 35 000 euros par an.

Sollicitée de façon directe ou indirecte, le CCAS sert de relais, de médiateur - aide dans les démarches administratives, les négociations... - et attribue des aides financières aux personnes en difficulté.

Le CCAS est composé majoritairement de personnels administratifs contrairement aux autres organismes

Piste de réflexions, contacts et documents

- Pistes pour les indicateurs et contacts possibles: la participation aux élections (Samuel Vergues des Affaires Générales), personnes inscrits dans le registre du plan canicule, santé et sous-thématiques (groupe santé d'Oullins)
- Documents recueillis: base de données actualisée des quartiers de Rhône Alpes, fascicule de formation sur la façon de mener une analyse des besoins sociaux, rapport d'activité du CCAS en 2002 et le bilan 2006 de l'aide facultative.
- Prochain rendez-vous fixé: le 10 mai, au local information, pour faire un point sur l'avancée de notre travail avec Mme Conte Jansen et Mme Savourey (tutrice universitaire).

Compte rendu d'entretien

Nom: M. RAYBAUD

Objet: Renseignements Bureau Information

Date: 27.04. 2007

Lieu: BIJ, Oullins

- Fonction: responsable de l'Espace Emploi et du Bureau Information Jeunesse (BIJ)
- Coordonnées: praybaud@ville-oullins.fr tél: 04 72 39 74 71
- Participants: M. Raybaud, Brunet AS., Costes L.

Points abordés

- Bref historique du BIJ, de l'espace emploi et de leur fusion.
- Explication du fonctionnement, du rôle du BIJ et de l'espace emploi. Différenciation entre la mission locale, ANPE…
- Principales préoccupations pour les jeunes: emploi et formation
- Le BIJ intervient aussi dans les lycées.
- Les VVV (Ville Vie Vacances, dispositifs pour prévention de la délinquance) gérés par le BIJ, travail en partenariat.
- Chantiers d'insertion gérés par le CUCS.
- Public cible du BIJ: 15-25 ans, mais en réalité 1/3 du public a plus de 29 ans: cela traduit le besoin pour les adultes d'accéder à l'information, les jeunes ont eux plus de facilités et d'opportunités pour y accéder.
- Discussions sur les relations partenariales actuelles et à développer entre le BIJ/l'espace emploi et d'autres acteurs: CCAS, les associations, mission locale, ANPE…
- Remarque: différences de comportement de la part des habitants de la Saulaie (vision du « tout est

Réflexions, enjeux

- Enjeux de coordination entre les acteurs sociaux avec des idées formalisées.
- Enjeux d'une politique jeunesse globale: une seule valeur partagée par tous les acteurs travaillant avec et pour la jeunesse.
- Pour l'éducation: enjeux d'axes stratégiques, de liens, de coordination pour aboutir à un projet éducatif local commun. Nécessité d'un diagnostic avant toute élaboration d'un projet partagé.

Documents

- Documents donnés lors de l'entretien: livret « grandir à Pierre-Bénite », brochure « 2ème rencontres régionales des professionnels de l'orientation tout au long de la vie en Rhône-Alpes »
- Documents restant à transmettre: statistiques et autres brochures

Compte rendu d'entretien

Nom: Mme Raffed

Objet: Renseignements pour l'ABS

Date : 02/05/2007

Lieu : Antenne ANPE Saulaie

- Fonction: directrice adjointe de l'ANPE Saulaie
- Coordonnées: tél :
- Participants Mme Raffed, Clabaut F; Costes L; Polleau S.

Points abordés

- Rôle de l'ANPE: placement et suivi mensuel des demandeurs d'emploi, relation avec les entreprises
- Actions partenariales: l'ANPE travaille en partenariat avec l'UNEDIC, l'ASSEDIC, la Mairie, les missions locales dans le cadre des PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Emploi) et du CTEF (Contrat Territoire Emploi Formation),
- Maison de l'emploi: instance regroupant les acteurs de l'emploi et de la formation sur un territoire intercommunale (ici regroupement sur 23 communes du Sud Ouest Lyonnais) dans le but de mutualiser les données (diagnostic commun) d'établir des objectifs, de faciliter les démarches des demandeurs d'emploi et des entreprises. La structure maison de l'emploi du Sud Ouest Lyonnais est en cours d'élaboration pour autant le travail partenarial est déjà bien établi.
- Localisation de l'agence dans le quartier de la Saulaie: en réponse à un besoin d'un local plus grand situé en rez-de-chaussée et accessible. Etait–ce une volonté politique de localiser cette agence à la Saulaie? Cette localisation au cœur de la Saulaie n'a pas eu de conséquences sur le type de public fréquentant l'agence.
- Employeurs possibles sur Oullins: commerces et services, peu d'industries mais beaucoup de PMI et PME dynamiques sur le territoire => pas de problème pour le recueil d'offres d'emploi.
- Données statistiques pour l'Analyse des Besoins Sociaux: Pas de possibilité d'obtenir des statistiques. Ces données sont confidentielles et ne se transmettent le plus souvent qu'entre partenaires. Pour autant l'ANPE, par l'intermédiaire de sa directrice, n'exclut

Compte rendu d'entretien

Nom: Mme A. Laclau, Mme C. Linossier

Objet: renseignements sur le fonctionnement du

Date: 14.05.2007

Lieu: Mairie / CCAS

- Fonction: personnel du CCAS
- Contact: CCAS 04 72 39 73 13
- Participants: Mme A. Laclau, Mme C. Linossier, L. Costes, S. Polleau

Informations obtenues, points abordés

- Leurs statuts: personnel administratif, adjoint. Expérience de terrain et bon réseau
- Leur travail au sein du CCAS:

- Placements des personnes âgées, handicapées en foyer;

- Aides facultatives (aides ponctuelles): demande alimentaire, factures énergie (eau, gaz ,électricité) (inscription, dossier passe en commission…);

- Demandes de mise en protection, tutelle, curatelle;

- Problèmes quelconques avec le personnel de la commune (prévention alcool…);

- Plan canicule;

- Visites à domicile: dans le cadre du plan canicule ou de suivi personnel;

- Actions collectives (atelier santé, aide les familles à monter leur plan de vacances, groupe pour lutter contre l'illettrisme);

- Demandeur d'asile: aides facultatives, dossier de régularisation;

- Aides aux démarches (« Ecrivain public »): aide à la rédaction de dossier (constitution dossier COTOREP, retraite..), de courrier de toutes sortes, surtout pour les personnes isolées;

- Dossiers de surendettement.

Des fois, l'aide consiste surtout à écouter les personnes en difficulté (la plupart du temps en difficulté financière).

- Personne isolée: personne seule ou en couple, sans enfant

Une personne sans enfant n'a que très peu de soutien (quand enfants, plein d'actions)

- Actions pour les personnes isolées:

- Aide à trouver un logement pour les vacances (pour les personnes autonome)

- Aide au SDF (domiciliation)

- Aides facultatives (aides alimentaires, paiement de facture d'énergie, …)

- Aides aux démarches

- Plan canicule…

- Le CCAS ne fixe pas ses objectifs, c'est la Mairie qui donne les lignes de conduite, surtout par l'intermédiaire du budget.
- Une lacune du CCAS d'Oullins: pas de réponse pour les personnes ayant des problèmes de logements
- Manque de retour des personnes aidées

- Vision de la Saulaie:
  - Quartier assez sympa, vie de quartier, petit quartier donc agréable (à l'inverse des quartiers de grands ensembles), animé dans le bon sens pas forcément dans le sens que les gens veulent le penser.
  - Y vont de temps en temps car épiceries sympas/ouvertes tards, boucherie.
  - Quartier qui a changé, maintenant certains immeubles sont délabrés

Compte rendu d'entretien

Nom: Mme Tokasz

Objet: Association Oullins entr'aide

Date : 15/05/2007

Lieu : Association Oullins entr'aide

- Fonction: directrice d'Oullins entre aide
- Coordonnées: oullinsentraide@wanadoo.fr tél : 04.78.86.90.62

Informations obtenues

"Personnes isolées" ne veut pas dire systématiquement personnes âgées ni personnes seules.

- Les actions d'Oullins entr'aide

Aide à domicile des personnes âgées et handicapées par des auxiliaires de vie sociale et des agents à domicile. Les auxiliaires de vie sociale sont des personnes diplômées chargées d'assurer notamment les toilettes des personnes en fin de vie pour une meilleure condition de vie possible.
Maintien à domicile par les aides soignantes et les infirmières.
Prévention des chutes, de la canicule. On vérifie l'état de la personne par des repérages. Le personnel est obligé de prévenir s'il observe des complications ou des changements d'état.
Portage des repas (environ 110 par jours) pour les personnes qui ne sortent pas de chez elles.

Association de statut loi 1901. D'un point de vue juridique, il y a maintenant obligation de séparer les associations d'aide à domicile et les associations en charge d'animation. Il existe donc deux associations : Oullins entr'aide et Oullins seniors. Oullins seniors a été créée le 1er janvier 2007 et comprend un restaurant social (ouvert du lundi au vendredi, toute l'année) et une salle de détente. Une veille constante est assurée.
Existence d'une navette les jours de marché pour les personnes qui sont loin d'un arrêt de bus de la commune (sous traitance du minibus avec un société privées).

- Budget

Demande de subvention à la mairie mais ces dernières ne suffisent pas
ADPA = aide financière la plus importante délivrée par le Conseil Général. Mais elle n'assure pas un tarif qui couvre les salaires et les charges.
Pour le portage des repas, ce sont les personnes qui paient
Pour le restaurant il y a un besoin de subventions (pas d'inscription pour laisser une plus grande liberté).
Le budget du SSIAD (Service de Soins à Domicile) est déterminé par la DASS.

- Partenaires:

-La MDR -Résidence Californie
-CCAS -Caisse de retraite

L'association sait d'où viennent les personnes (environ un millier est aidé), mais il n'y a pas de chiffres sur la répartition en secteur des personnes touchées.

Documents donnés

-rapport d'activité 2006 de l'association, critères du plan canicule 2007, informations sur les GIR

Compte rendu d'entretien

Nom: Mme Morel

Objet: Espace emploi

Date : 21/05/07

Lieu : BIJ

- Fonction: responsable de l'espace emploi
- Coordonnées: cmorel@ville-oullins.fr tél : 04.72.39.74.73
- Participants: Mme C. Morel, Costes L, Clabaut F,

Informations obtenues

Espace emploi

Service municipal qui existe depuis 1995, avec l'ouverture du BIJ et la fermeture de la maison de l'emploi. Au départ, il était nommé maison de l'emploi et était situé au Golf. C'est un lieu ressource qui reçoit tout public (les oullinois) pour aider à la rédaction de CV, de lettres de motivation, pour la recherche d'emploi, de lieux de formation ou pour la définition de projets professionnels. Il existe aussi un volet relation entreprise.

Les trois principes d'action de l'espace emploi:
-accueil
-écoute
-orientation

-Mme Morel = référent PLIE (participation à la rédaction) et RMI auparavant.

Les actions menées avec:

-le CCAS et David Parent = travaux sur les problèmes d'alphabétisation et les problèmes de santé mentale.

-le service d'urbanisme et David Parent sur l'installation des entreprises et leurs besoins.

Les partenaires :

-L'ANPE
-La mission locale
-Les associations : ICARE, la maison du développement (à Pierre Bénite) et dans le cadre du PLIE, les associations OASIS et OPHELIA.
-les services de la ville
-les associations d'entreprise
-le FIJ à Lyon
-les agences d'intérim

Définition d'une personne isolée :

Plusieurs critères:

-difficulté de langue, d'expression, d'écriture

-personnes non qualifiées

-personnes de 45 à 60 ans qui ont perdu leur travail, les membres de leur famille. Le chômage peut créer de l'isolement. La période d'indemnisation est très courte.

-le logement est un facteur d'isolement

L'emploi : un facteur qui crée de l'isolement?

La situation financière s'améliore et des liens se créent. De nombreux leviers peuvent aller à l'encontre du phénomène d'isolement : les actions menées dans le cadre du PLIE, l'initiation à l'informatique OASIS, les formations aux BTP, au ménage (OPHELIA à Vaux-en-Velin).

Compte rendu d'entretien

ANNEXE 2
GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Précarité

Chômeurs
Dans le recensement, sont classés « chômeurs » les personnes qui se sont déclarées « chômeur » ou « sans emploi » sauf si elles ont déclaré ne pas chercher du travail.

Taux de chômage
Le taux de chômage est le pourcentage des chômeurs dans la population active. Le taux de chômage des moins de 25ans est le pourcentage de cette classe d'âge parmi les actifs de moins de 20ans.

Actifs
La population active comprend les actifs ayant un emploi, les chômeurs et les militaires du contingent.

Logement

Nombre total de logement HLM
Il s'agit des locaux à usage d'habitation, qu'ils soient occupés ou non, avec ou sans contrepartie financière au 31 décembre de l'année de l'enquête.

Logements vacants
Logements proposé à la location mais pour lesquels il n'existe pas de contrat de location en cours de validité. Seuls les logements loués ou proposés à la location sont pris en compte. Les logements vides pour cause de réhabilitation, de vente ou de destruction sont ici exclus.

Taux de vacance :
Rapport entre le nombre de logements vacants et le nombre total de logements loués ou proposés à la location.

Taux de mobilité
Rapport entre le nombre d'emménagement au cours de l'année d'enquête et de nombre total de logements loués ou proposés à la location.

Recensement

Population
La population d'une zone comprend les personnes ayant leur résidence principale dans la zone mais aussi la population recensée dans les centres pénitentiaires et les collectivités de cette zone (notamment les foyers de travailleurs, les cités universitaires, les maisons de retraite et les hospices).

Ménages
Un ménage est constitué de l'ensemble des personnes occupant une même résidence principale, quels que soient les liens qui les unissent. Il peut se réduire à une seule personne. Le ménage comprend également les personnes qui ont leur résidence personnelle dans le logement mais qui séjournent à l'époque du recensement dans certains établissements (élèves internes des établissements d'enseignement et militaires du contingent qui sont ainsi "réintégrés" dans la population des ménages). La notion de ménage est différente de celle de famille, basée sur des liens de parenté.

La **population des ménages** d'une zone comprend l'ensemble des personnes appartenant à un ménage, donc ayant leur résidence principale dans la zone. Les personnes vivant dans des logements-foyers

pour personnes âgées font partie de la population des ménages. En revanche, les personnes recensées dans des collectivités ou établissements (maisons de retraite, foyers de travailleurs, cités universitaires, centres d'hébergement, établissements pénitentiaires...) sont comptabilisées dans la population hors ménage.

Population active
La population active est composée de la population active ayant un emploi, des chômeurs et des militaires du contingent. Les **actifs ayant un emploi** sont les personnes qui déclarent exercer une profession au moment du recensement. Sont classées sous cette rubrique les personnes qui aident un membre de leur famille dans son travail (par exemple : exploitation agricole et artisanale, commerce, profession libérale…) à condition que la personne aidée ne soit pas salariée. Les apprentis sous contrat, les stagiaires rémunérés et les personnes qui, tout en poursuivant des études, exercent une activité professionnelle font également partie de la population active ayant un emploi.

Actifs ayant un emploi non salariés
Sont comptabilisés dans les actifs ayant un emploi non salariés : les indépendants, les employeurs et les aides familiaux. Ces derniers sont des personnes qui aident, sans être salariées, un membre de leur famille qui est lui-même à son compte (exploitant agricole, artisan commerçant, industriel, profession libérale).

Revenu brut
Ensemble des revenus perçus en France et à l'étranger de toutes les personnes inscrites au dossier de l'allocataire. Les ressources prises en compte correspondent principalement aux revenus imposables avant abattement :
- traitements et salaires annuels
- revenus non salariaux
- indemnités journalières
- allocations chômage
- préretraites et retraites
- pensions et rentes, etc…

Le revenu disponible annuel est la somme du revenu brut et des prestations versées par la CAF au titre du mois de décembre multiplié par 12 mois.

Données de la Caisse d'Allocation Familiale

Personnes couvertes par la CAF
Ensemble des personnes inscrites au dossier de l'allocataire :
- allocataire
- conjoint éventuel réellement présent au foyer
- enfants à charge couverts par au moins une prestation
- personnes à charge au sens des aides au logement ou du RMI.

Les personnes qui ne sont pas personnes à charge au sens des prestations familiales, des aides au logement ou du RMI ne sont pas comptabilisées. Ceci entraîne une légère sous-évaluation de la population totale au sens du recensement si on veut estimer la représentativité des fichiers CAF dans la zone étudiée.

Enfants à charge

Nombre total d'enfants à charge couverts par au moins une prestation. La CAF considère qu'un enfant est à charge au sens des prestations familiales si la famille lui assure financièrement son entretien matériel et en a la responsabilité affective et éducative, qu'il y ait ou non un lien de parenté avec l'enfant.

L'enfant est considéré à charge :
- jusqu'à 6 ans sans aucune condition ;
- de 6 à 16 ans : il est soumis à l'obligation scolaire ;
- de 16 à 20 ans : s'il est étudiant, apprenti, sans activité professionnelle ou
- si, travaillant, sa rémunération mensuelle n'excède pas 55 % du Smic ;
- de 20 à 21 ans : si l'enfant remplit les précédentes conditions, le droit au complément familial et aux aides au logement sera maintenu jusqu'à son 21ème anniversaire.

Les autres enfants ayant 20 ans et plus d'une même fratrie, à charge au sens du RMI ou des allocations logement, sont également comptabilisés ici dans les enfants à charge, ainsi que les enfants nés en décembre de l'année (qui ne sont pas encore considérés à charge au sens des prestations familiales).

Allocataires :
Un allocataire est une personne qui est présente dans les fichiers des CAF à la date du 31 décembre et qui a perçu une prestation au titre de ce mois. Dans le cadre d'un couple, l'homme et la femme peut-être allocataires, le choix est laissé aux couples, pour déterminer lequel percevra l'allocation. Ici, le nombre d'allocataires concerne un nombre de ménages.

Allocataire sans conjoint avec enfant(s)
Allocataire sans conjoint, avec un ou plusieurs enfants à charge couverts par au moins une prestation. Il s'agit dans la plupart des cas d'une femme avec enfant(s).

Allocataire isolé
Allocataire sans conjoint ni enfants à charge couverts par au moins une prestation. Une «personne seule» au sens CAF ne constitue donc pas toujours un "ménage d'une personne", au sens Insee : elle peut en effet être hébergée dans sa famille ou chez des amis.

Allocataire à bas revenus
Allocataire (hors étudiant, personne âgée de 65 ans ou plus, régimes spéciaux) dont les revenus sont inférieurs au seuil des bas revenus. Le seuil des bas revenus est actualisé chaque année en fonction de l'évolution du revenu disponible moyen calculé à partir de l'enquête Insee «budget des familles».

Le mode de calcul s'appuie sur l'échelle d'équivalence permettant de calculer le nombre d'unités de consommation (NUC).

NUC = 1 pour l'allocataire
+ 0,5 par autre adulte et par enfant de 14 ans et plus
+ 0,3 par enfant de moins de 14 ans
+ 0,2 si famille monoparentale

Allocataire dépendant
Allocataire (hors étudiant, personne âgée de 65 ans ou plus, régimes spéciaux) pour lequel les prestations représentent plus de la moitié des ressources.

Aides au logement
Elles comprennent l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation logement familiale (ALF) et l'allocation logement sociale (ALS).

La Participation des habitants

FASCICULE

Brunet Anne Sophie, Clabaut François, Costes Laetitia, Darves-Bornoz Emeline, Polleau Solène

Stage de groupe avril-juillet 2007
Ingénieur en aménagement 2ème année
École Polytechnique Universitaire de Tours, Département Aménagement

Référents

M. Barré E.- directeur de cabinet préfet du Rhône
Mme Conte-Jansen A.- chef de projet CUCS
M. Drou S.- directeur CCAS Oullins
M. Moussier PA. - DGS mairie Oullins

Tuteurs universitaires

Mme Savourey C.- urbaniste professeur associée
M. Thomas E. - maître de conférences

SOMMAIRE

Note au lecteur **2**

Introduction **3**

1. Définition des différentes notions regroupées derrière le terme de participation **4**

2. La participation des habitants… **5**
2.1. … naissance et évolution de la notion. 5
2.2. … une notion appuyée législativement. 8
2.3. … à plusieurs degrés. 11

3. La participation aujourd'hui **12**
3.1 Les différents dispositifs 12
3.2 Les nombreux défis que la participation se doit de relever 15

Conclusion **17**

Bibliographie **18**

NOTE AU LECTEUR

Notre commande de stage portait sur la revitalisation du quartier de la Saulaie et devait intégrer une approche plus détaillée sur la participation des habitants, ses enjeux en général et sur le quartier en particulier. Ce fascicule a donc été rédigé afin de définir ce que l'on entend par participation et ce qui peut être mis en place actuellement.

INTRODUCTION À LA PARTICIPATION DES HABITANTS

La France fonctionne sur la base d'un système de démocratie représentative. Le peuple délègue le pouvoir de décision en élisant des représentants, sur la base d'un programme. Dans ce cadre, les électeurs ne pourront manifester leur accord ou désaccord avec la politique menée qu'au moment des échéances électorales. Cette pratique encourage les citoyens, en dehors des périodes électorales, à s'en remettre aux élus pour les affaires de la cité.
Dans le modèle de démocratie directe, la décision est prise directement par le peuple au moyen d'une assemblée ou d'un référendum.

La démocratie participative s'est développée en réponse aux limites temporelles (échéances électorales) et catégorielles (les étrangers sont exclus du vote) de la démocratie représentative et compte tenu d'une demande de plus en plus forte de certains acteurs (habitants ou associations) à participer à la vie de la cité. La démocratie participative présente, elle aussi, des limites dans la mesure où elle peut être le fait d'une minorité organisée, formée et apte à prendre la parole. Elle peut donc se focaliser sur la défense d'intérêts corporatifs et maintenir ou renforcer les inégalités.

Dans ce fascicule, nous étudierons tout d'abord les différents termes qui peuvent se cacher derrière celui de la « participation ». Ensuite, un historique de sa mise en place et du contexte législatif qui l'a accompagné sera établi. Enfin, une réflexion sur les enjeux et défis que doit affronter cette participation.

1. Définitions des différentes notions regroupées derrière le terme de participation

Le terme « participation » trouve son origine dans le latin « particeps » signifiant *qui prend part.* Classiquement la participation peut revêtir des formes diverses. Elles peuvent être classées de manière progressive, de la forme impliquant le moins les habitants à la forme la plus « aboutie » : l'information (qui est plus une condition préalable à toute forme de participation), la consultation, la concertation et la cogestion.[1]

La démocratie participative : recouvre des concepts permettant d'accroître l'implication et la participation des citoyens dans le débat public et la prise de décisions politiques qui s'en suit. L'objectif est que toutes les mesures soient prises avec l'accord de la majorité des personnes concernées et dans le sens du "bien commun". L'implication du citoyen dans le débat ou la controverse qui précède la prise de décision politique, se réalise à plusieurs niveaux (de quartier, communaux, etc.) et dans plusieurs cadres (associatifs, institutionnels, etc.).

La démocratie représentative : est un régime politique dans lequel la volonté des citoyens s'exprime par l'intermédiaire de représentants élus qui incarnent la volonté générale, votent la loi, et contrôlent éventuellement le gouvernement. Elle s'oppose à la démocratie directe dans laquelle le peuple prend lui-même les décisions.

L'information : vise à fournir des données aux habitants une fois qu'une décision a été prise, notamment par l'organe délibérant de la collectivité. Le citoyen peut exprimer son désaccord mais, son avis ne peut plus influencer le projet ou la décision.

La consultation : se limite à « prendre l'avis de quelqu'un, s'adresser à lui pour un conseil » sans pour autant tenter de trouver un accord.

La concertation : repose sur « un échange d'idées en vue de s'entendre sur une attitude commune ». Il s'agit de prendre l'avis des partenaires pour, ensuite, tenter de trouver un accord (ce qui ne signifie pas sa validation mais l'intégration de celui-ci dans la réflexion). Elle peut avoir, dans certain cas, un caractère obligatoire et réglementé.

Cogestion ou codécision : sont entendues comme « une participation directe à la prise de décisions de l'ensemble des acteurs ».

L'autogestion : Au sens littéral, autogestion signifie gestion par soi-même : du grec autos "soi même" et du latin gestĭo, "gérer". Ses postulats sont la suppression de toute distinction entre dirigeants et dirigés, la transparence et la légitimité des décisions.

[1]MOUGEOT F. (2002).

1960-1980 : La participation au sein du mouvement social

Les mouvements qui ont porté la participation des habitants en France se situent pour la période contemporaine au début des années 70. La participation des habitants débouche sur des initiatives de développement local qui sont des tentatives d'adaptation aux changements imposés aux campagnes et aux territoires urbains périphériques. En effet, l'évolution de la société industrielle et urbaine tend à marginaliser certains territoires et populations.

En milieu rural, à partir du milieu des années 60, des groupes ont commencé à s'auto-organiser à partir d'un constat : leur territoire ne se développait pas au même rythme que le reste du pays. Des régions comme la Bretagne, le Pays basque, les régions de montagne, etc., vont négocier avec l'État un contrat de rattrapage visant la modernisation de l'agriculture, la rénovation de l'artisanat et du commerce, l'industrialisation d'entreprises locales et parfois le développement du tourisme accompagné d'une animation socioculturelle. Ces expériences en milieu rural vont faire la preuve qu'il est possible de rassembler les habitants autour d'un projet qui émane des forces populaires et sous contrat avec l'État. Cette contractualisation initie des changements significatifs dans le rapport du local au central.
Les contrats de pays représentent l'un des modes de contractualisation mis en œuvre à cette période, et sont considérés comme le premier mode de contractualisation entre l'État central et les populations organisées. Celles-ci ne sont plus seulement des objets passifs de la décision mais deviennent des acteurs connus par des administrations centrales, telle que la DATAR qui a pour mission d'établir des contrats directs entre le central et le local. La « participation populaire » s'opère à travers l'animation de la vie sociale. « Vivre, travailler et décider au pays » devient un projet partagé par la majorité des ruraux qui indique des modifications sensibles dans le comportement des ménages face aux enjeux territoriaux.

En milieu urbain, au début des années 70, la participation est portée par des classes moyennes salariées des quartiers populaires qui vivent les effets de la ségrégation socio-spatiale et demandent à participer à l'élaboration du processus décisionnel. Revendications sous la forme des luttes urbaines et négociations par le biais des structures de concertation sont deux figures de la participation populaire qui résultent de mouvements sociaux organisés.

Le constat établi par ces mouvements sociaux s'inspire d'une critique de la ville moderne et des méfaits du fonctionnalisme ; la ville est découpée en espaces fonctionnels avec une multiplicité de centres (centre sportif, centre culturel, centre de loisirs, centres commerciaux, etc.) qui font écran au centre de la ville « où le pouvoir se donnait à voir… ou a prendre ». Ces critiques vont servir d'analyses et de propositions pour lutter contre les effets ségréga-

tifs de la construction d'après-guerre. Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) seront destinées à revitaliser les centres anciens sans en chasser la population.

La transformation sociale des quartiers populaires, principalement liée au départ des classes moyennes et à l'arrivée de « relogés » provenant des bidonvilles ou d'îlots insalubres, a conduit les pouvoirs publics à engager autour de la réhabilitation du bâti une opération plus large. Ce fut « habitat et vie sociale de certains grands ensembles ». Des actions devaient être menées sur les bâtiments bien sûr, l'environnement, mais aussi les services collectifs et ce qui pouvait favoriser la vie sociale. Une des conditions de réussite de l'opération était la participation de la population. Mais la population a changé. Le peuplement de ces grands ensembles est considérablement modifié par le départ des classes moyennes et l'arrivée des populations issues de l'immigration ; populations qui n'avaient pas les moyens de la participation à la vie publique locale.

1981-2003 : l'offre institutionnalisée de participation

A partir du début des années 80, s'opère une transformation de la demande de participation. Alors qu'elle émanait jusque là des habitants, la participation devient une offre proposée par les pouvoirs publics aux habitants et aux associations. De nombreux militants des années 70 sont devenus des élus et le projet participatif devient un outil en direction des quartiers populaires, qualifiés de « quartiers en difficulté » après les émeutes des Minguettes.
Le projet participatif est décrété et la notion de participation ne recouvre plus les mêmes intentions politiques. Il s'agit de trouver les moyens pour engager la population de ces quartiers en difficulté et les inciter à participer à la gestion des affaires locales. Selon Hélène Millet (Les modalités d'implication des habitants dans les politiques urbaines, in Cahier de l'AITEC, De la participation des habitants, n°12, 1995.), le discours participatif ne peut être repris par les populations restées dans ces quartiers car elles n'ont pas :

« La pratique culturelle de la vie associative des classes moyennes, les compétences techniques nécessaires à la compréhension des dossiers et à la négociation, la capacité de connivence dans l'échange avec les interlocuteurs décisionnels ou les techniciens. »

La politique de la ville va mettre en œuvre des outils (DSQ, DSU, contrats d'agglomération, contrats de ville) pour tenter d'amener les habitants de ces quartiers vers des espaces publics où peuvent avoir lieu la concertation. Même si les expériences de développement urbain présentent des modalités de participation des populations très différentes selon le projet (consultation lors d'un projet d'aménagement d'un rond point dans un centre ville, recherche de participation active et de concertation à propos de projets urbains destinés à améliorer la vie d'un quartier classé en difficulté, etc.) il s'est opéré une transformation radicale du

processus de participation. A la base « volonté de faire ensemble », il a abouti à un projet de « reconstruction du lien social » avec l'idée d'éducation des habitants à la citoyenneté… « Comme si la citoyenneté n'était pas acquise par tous les habitants, comme si citoyenneté et nationalité étaient « en tension » ».

L'évolution progressive du concept de participation associe différentes notions qui ont été mises à jour à travers de nombreuses études sociologiques. Durant les années 80, la notion de participation fait place à celle d'implication. Même si le terme de participation reste toujours utilisé, il ne désigne plus l'engagement de la population dans la gestion des affaires locales. Il s'agit d'inciter la population à constituer des associations et d'accompagner des initiatives locales par le biais des travailleurs sociaux et des agents de développement local. De ce fait, ce sont les pouvoirs publics qui encouragent et choisissent les projets populaires.

A partir de la fin des années 80, la participation renvoie à la notion de citoyenneté, qui semble être en cours de reformulation. Traditionnellement, ce concept se définit comme le positionnement de l'individu par rapport à l'État, notamment à travers des institutions comme l'école ou l'armée qui créent l'interface entre la population et les pouvoirs publics. Le discours sur la participation des habitants a fait évoluer le concept de citoyenneté vers l'idée que la citoyenneté serait une compétence qui s'acquiert. « on ne naît pas citoyens on le devient », notamment grâce à une formation.

Le thème de la participation des habitants est alors l'une des figures emblématiques du traitement territorialisé des problèmes urbains, dans la mesure où cette injonction à la participation n'est pas généralisée à l'ensemble de la ville.

L'enjeu d'une réelle participation des habitants passe alors par l'exercice du savoir partagé qui relève du débat démocratique entre tous les acteurs d'une action publique, sans être limité aux territoires en difficulté. Le thème de la participation est de plus en plus souvent évoqué en rapport direct avec celui de la démocratie locale, objectif central du processus de décentralisation. L'émergence d'une véritable culture démocratique ne passe t-elle pas alors par l'évaluation ? Autrement dit, l'évaluation participative n'est-elle pas un outil de démocratie qui relèverait d'une autre conception de la participation ?

Les premiers pas de la participation : l'enquête publique

La première procédure visant l'information et la participation des habitants est l'enquête publique. Son origine remonte à la Révolution française et notamment aux décrets de 1790 et 1791 et prendra forme sous l'administration napoléonienne. La procédure d'enquête publique, qui précède les travaux et les expropriations, est l'occasion de faire connaître au public la teneur d'un projet et compte tenu de ses réactions de mieux éclairer l'autorité qui aura le pouvoir de décision. La volonté politique de faire de l'enquête publique un véritable instrument de participation et d'information se manifeste par la loi du 12 juillet 1983 dite loi Bouchardeau, (Ministre de l'environnement) modifiée par la loi Barnier (2 février 1995) relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement et de son décret d'application du 23 avril 1985.
Ces divers textes soumettent à l'enquête publique les catégories d'opérations suivantes : les travaux d'infrastructures de transport, voies ferrées, aérodrome, investissement routiers, ports, les équipements énergétiques et travaux relatifs à l'énergie, les opérations et documents d'urbanisme. Certaines opérations diverses sont soumises à des normes ou décrets particuliers telles que : les installations classées, les stations d'épuration, l'élimination des déchets, réalisation de réservoir de stockage d'eau potable, d'adduction d'eau…

La décentralisation : un rapprochement entre les acteurs et les habitants

Ensuite, les lois de décentralisation de 1982 ont permis une certaine opérationnalité, en rapprochant la décision des citoyens. Redonner des compétences aux communes implique en effet de mieux prendre en compte l'avis des administrés. En raison de certaines faiblesses de la démocratie représentative et de l'émergence de la politique de la ville, le thème de la démocratie locale est resté depuis fortement présent dans le discours politique. De façon concrète, les avancées les plus sensibles résident dans le droit à l'information et l'instauration de comité ou de commission de consultation, municipale ou extramunicipale.

Une vague législative posant les principes de la participation

Parallèlement à la décentralisation, les lois et programmes sous le label « politique de la ville » développent l'idée que le quartier - en particulier d'habitat social– est le bon niveau de concertation. Ce sont les programmes HVS (Habitat et Vie Sociale) en 1977, DSQ (Développement Social des Quartiers) en 1982 et les GPV (Grands Projets de Ville) à partir de 2000.

La loi d'orientation sur la ville de 1991 a posé en principe la nécessité d'une concertation préalable pour toute action ou opération de politique de la ville modifiant substantiellement les conditions de vie des habitants du quartier. Si l'on connait les espoirs qu'a pu faire surgir la politique de la ville en cette matière, on sait aussi les difficultés rencontrées et l'échec de leur traduction en actes.

La loi du 6 février 1992 dite loi ATR (Administration Territoriale de la République), sur le droit à l'information, complète le code des communes et la loi de 1978. Il s'agit d'établir un meilleur équilibre entre exécutif et législatif, entre majorité et opposition, par le droit à l'information de tous les élus, par la reconnaissance des droits de l'opposition, une plus grande transparence de la gestion, et du budget. Pour limiter le libre arbitre du maire, deux organes distincts ont été créés pour l'assister : une commission permanente, désignée par le conseil, et un bureau choisi par le maire. Désormais il n'est plus possible de limiter le débat aux seules options définies par le maire ou par son bureau. L'autre changement introduit par cette loi de 1992 est l'effort fait, pour la première fois, en direction des citoyens, mais sans jamais affaiblir le système représentatif : le droit est reconnu aux habitants d'être informés, d'avoir accès aux documents administratifs. Mais il s'agit d'un simple droit de communication et non d'un droit de concertation, placé en amont.

Enfin, la loi Barnier du 2 février 1995, qui invente le « débat public » à la française, oblige à la concertation pour tous les grand projets ayant des incidences sur l'environnement.

La caractéristique principale de cette première vague législative est de se situer presque exclusivement au niveau des principes. Elle ne prévoit guère d'obligation formelle, sauf en matière de débat public.

Une deuxième vague législative affinant les outils et les échelles d'actions

La loi Voynet du 25 juin 1999 (Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire) crée des conseils de développement auprès des pays et des communautés de communes et d'agglomération qui doivent participer à l'élaboration du projet territorial. Ces conseils de développement doivent être informés chaque année des conditions de la mise en œuvre du projet territorial et être étroitement associé à son évaluation. La loi crée aussi les chartes de territoires dont l'élaboration doit être partenariale.

La loi du 12 juillet 1999 sur la simplification et le renforcement de l'intercommunalité (dit loi Chevénement) crée des communautés d'agglomération (au-delà de 50 000 habitants) et des communautés urbaines (au-delà de 500 000 habitants) qui vont structurer un nouvel espace de décision local.

La loi sur la Solidarité et le Renouvellement Urbains (dit loi SRU) entend transformer le processus de renouvellement urbain en proposant une mixité sociale, un partage de l'espace, la reconstruction de la ville sur elle-même. La loi propose donc l'intégration dans tous les projets urbains et dans toute élaboration ou révision des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) d'une phase de concertation qui commence en amont et doit se continuer tout au long du projet. La loi prévoit aussi l'extension de l'enquête publique. Tout en sachant que l'enquête publique intervient très tardivement dans l'élaboration du projet.

La loi Vaillant devait devenir, selon ses instigateurs, un instrument de reconquête citoyenne. elle présentait deux idées fortes allant dans le sens d'une démocratie de citoyens et d'une révision du pouvoir municipal : rendre obligatoire les conseils de quartier dans les villes de plus de 20 000 habitants et proposer l'élection au suffrage universel des représentants intercommunaux. Sur les deux points, le gouvernement a du reculer face aux attaques de la majorité des élus des deux chambres, de droite comme de gauche, qui voyaient dans cette proposition un affaiblissement du système représentatif et surtout une menace pour le pouvoir des maires. Après débats, la loi adoptée définitivement le 13 février 2002, ne met en place les conseils de quartier que pour les villes de plus de 80 000 habitants et l'élection des conseillers intercommunaux au suffrage universel direct de 2007 est retirée du texte final.

L'ensemble de cette législation va dans le sens d'un renouvellement des formes de la démocratie contemporaine, qu'illustre également la multiplication des dispositifs de concertation qui se mettent en place aujourd'hui dans les collectivités locales ou tendent à accompagner de manière de plus en plus systématique les grands projets d'aménagement.

Quoi qu'ils prévoient, ces différents textes de loi n'explicitent pas la manière dont il convient d'organiser les procédures. Certains textes, en provenance du gouvernement, Collectivité (exemple du Grand Lyon avec la charte de participation des habitants) ou portés par des associations, ont tenté ces dernières années de codifier les pratiques de concertation, sans cependant avoir une réelle prise sur elles. Faute d'une structuration intellectuelle ou politique véritable de ce mouvement en faveur de la participation, c'est donc aujourd'hui aux acteurs de terrain de définir les bonnes pratiques, en l'absence de cadre légal précis.
Cette absence de consolidation des savoirs a deux conséquences. En premier lieu, les acteurs de terrain sont le plus souvent démunis face aux problèmes récurrents que soulève la mise en œuvre des dispositifs de participation . Ils sont confrontés aux mêmes problèmes de représentativité, de légitimité et d'articulation sur les sphères de décision, sans avoir les ressources politiques suffisantes pour les surmonter. En second lieu, un même « label » procédural peut recouvrir des réalités très différentes. On nomme « conseil de quartier » des choses extrêmement différentes selon les endroits : certaines municipalités mettent en place des instances composées d'élus et de sympathisants de la mairie et qui délibèrent à huit clos, d'autres organisent des confrontations « grand spectacle » entre le maire et les habitants, alors que d'autres délèguent entièrement à leurs citoyens le soin d'organiser et d'animer ces dispositifs.
Les objectifs sociaux et politiques diffèrent également en fonction des élus, certains y verront le moyen de créer du lien social, d'autres de lutter contre la « crise de la représentation » en rapprochant les élus des citoyens ou encore de « fabriquer » de meilleurs citoyens.

Les différents modes de participation peuvent être classés en fonction de l'importance que leurs initiateurs veulent bien leur accorder.

8	Contrôle citoyen : une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier	Pouvoir effectif des citoyens
7	Délégation de pouvoir : le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser	
6	Partenariat : la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens	
5	Réassurance (conciliation) : quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets	Coopération symbolique
4	Consultation : des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus	
3	Information : les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent donner leur avis	
2	Thérapie : traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux	Non participation
1	Manipulation : information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus	

Échelle de Sherry Arnstein (1969)

3. La participation aujourd'hui...

3.1 Les différents dispositfs

Plusieurs types de dispositifs peuvent être proposés avec une différenciation des expériences locales en fonction des dispositifs utilisés. Ceux-ci représentent des outils techniques, des supports d'actions indispensables à la participation. Ils peuvent être importés et adaptés d'une expérience à l'autre et plus ou moins formalisés et standardisés. Il est ainsi possible de distinguer quelques principaux modèles des degrés de participation les plus faibles aux plus élevés:

Les commissions consultatives pour les services publics locaux : existent depuis 1992, leur manque de succès s'explique par le fait que la loi ne précisait ni sa composition, ni les documents pouvant lui être soumis pour avis. La loi sur la démocratie de proximité du 17 février 2002 a renforcé le rôle des commissions consultatives compétentes pour les services publics locaux. Sa fonction est donc de permettre l'expression des usagers des services publics, sans pour autant remettre en cause les pouvoirs des autorités qui en ont la charge. La concertation au sein de ces commissions porte sur les modalités de gestion des services publics locaux : gestion de l'eau, assainissement, équipements sportifs…
Les Régions, les Départements, les Communes de plus de 10 000 habitants, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes (comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants) doivent créer une commission consultative pour leurs services publics.

Elle est présidée par l'exécutif local (le maire, le président du Conseil Général, le président du conseil régional, le président de l'organe délibérant ou leur représentant). Elle est composée de membres de l'assemblée délibérante ou de l'organe délibérant, désignés à la proportionnelle, de représentants d'associations locales, nommés par l'assemblée délibérante ou de l'organe délibérant.

La commission consultative du Grand Lyon :
Le Grand Lyon par la mise en place de sa charte de participation a créé en 2003 une commission consultative des services publics locaux, composée de 20 élus communautaires ainsi que de 60 représentants d'associations (association de consommateurs, associations familiales, comités d'intérêts locaux, syndicats, associations de locataires et de propriétaires, etc.). Elle a pour champs de compétences : l'eau, l'assainissement, la collecte et traitement des déchets, le chauffage urbain, le stationnement, les équipements divers… et a pour principales missions d'assurer une plus large transparence dans la gestion de service public, renforcer la lisibilité et la légitimité de l'action publique aux yeux de la population, améliorer la qualité de service en prenant mieux en compte les attentes et les propositions des usagers ainsi que de développer l'efficacité, la solidarité et la durabilité des services publics.

Les conseils de quartiers : la loi Vaillant du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité rend obligatoire pour les communes de plus de 80 000 habitants les conseils de quartier. Chaque quartier est doté d'un conseil dont la dénomination, la composition et les modalités de fonctionnement sont fixées par le conseil municipal. Comité citoyen, conseil de quartier, comité de voisinage, conseil de la vie locale... une multitude de dispositifs aux intitulés variés et au fonctionnement tout aussi divers a ainsi vu le jour en France. Sur le quartier qui a fait l'objet de notre étude, La Saulaie, des conseils de quartiers ont ainsi lieu trois fois par ans.
Selon la loi, les conseils de quartier peuvent être consultés par le maire et lui faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville. Le maire peut les associer à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville. Le conseil municipal peut affecter aux conseils de quartier un local et leur allouer chaque année des crédits pour leur fonctionnement.

Les « diagnostics partagés » entre les institutions et les habitants : s'inscrivent dans le cadre de la gestion de proximité et prennent la forme de visites de quartier effectuées par des habitants, des représentants de différents services techniques ainsi que des bailleurs. Dans la majorité des cas, ils portent sur l'entretien et la propreté des espaces extérieurs, c'est également le cas pour le quartier de La Saulaie.

Les fonds de quartier : dans certains cas, une somme modeste est mise à la disposition des citoyens pour réaliser des investissements de proximité. Ils peuvent être couplés avec d'autres dispositifs (conseils de quartier, jurys citoyens, budgets participatifs). Ainsi, dans les quartiers politique de la ville, le FIL (Fonds d'Initiative Locale) est un outils mis à la disposition des habitants (à la Saulaie des actions ont notamment été mises en place dans ce cadre[1]).

Les panels de citoyens : consistent à constituer de manière aléatoire des groupes de citoyens, à leur faire jouer le rôle d'évaluateur non professionnel et à les assister par des experts sur le thème afin qu'ils proposent des solutions aux problèmes posés. Le principal avantage, par rapport à d'autres outils de démocratie participative, est que les panels sont constitués de personnes tirées au sort, à la manière des jurys d'assises. D'abord conçus pour répondre à des problèmes locaux, d'urbanisme notamment, ils ont aussi fait leurs preuves sur des enjeux nationaux : la réforme du système britannique de santé ou l'évaluation des effets sociaux de l'arrivée des nouvelles technologies en Allemagne... Pendant la durée du travail (trois à cinq jours), les participants au panel sont exemptés d'activités professionnelles et rémunérés. Par sa méthodologie, ce dispositif s'apparente en partie aux conférences de consensus, aux conférences de citoyens et aux sondages délibératifs. Le caractère argumen-

[1] *JIBIDAR A., (2007)*

tatif du panel le distingue des sondages et questionnaires[1].

Le référendum : vise à associer l'ensemble des citoyens et non plus seulement une avant-garde ou un échantillon restreint de ceux-ci.
La légitimité du référendum est la plupart du temps incontestable, voire nettement supérieure à celle de la démocratie représentative classique. Cependant, la procédure de référendum d'intérêt local est une procédure lourde, complexe et particulièrement encadrée. Son coût financier et humain est élevé et il est donc difficile d'y avoir recours en permanence[2].

Le développement communautaire : très répandu dans le monde anglo-saxon et dans le tiers monde, ce type de dispositif fait gérer par les habitants des équipements de proximité. Sur des questions comme le logement social, il peut prendre une importance décisive sur les territoires concernés[3].

Budget participatif : consiste à une mise à disposition des citoyens d'une enveloppe budgétaire,qu'ils peuvent alors décider d'employer pour divers usages (aménagement de travaux de proximité ou de voirie, embellissement, reboisement d'un parc, installation d'aire de jeux…). Cela peut également permettre par exemple de mieux faire comprendre comment fonctionne une mairie.

Le premier budget participatif…

Né à Porto Alegre, capitale de l'État de Rio Grande do Sul,: la municipalité élue en 1990 créa un système innovant de formulation et d'accompagnement du budget municipal, appelé budget participatif. C'était la pièce maîtresse d'une série de mesures visant à créer ou à renforcer des structures de participation et de délibération pour la gestion publique du budget et des politiques sectorielles, et pour l'élection des directeurs et des conseillers éducatifs dans le réseau des établissements scolaires municipaux. Dans le budget participatif, ce ne sont pas les techniciens ou les dirigeants qui tranchent : c'est la population elle-même qui, au travers d'un mécanisme maintenant bien rodé de débats, de consultations et de décisions, définit le montant des recettes et des engagements financiers, décide où seront effectués les investissements et selon quelles priorités.

[1]BOUCHERY F.(1999).
[2]FOURROT I. (2002).
[3]MOUGEOT F.(2002).

3.2 Les nombreux défis que la participation se doit de relever

Le premier défi est celui de la participation elle même. Dans quelle mesure ces dispositifs élargissent-ils la participation des citoyens. Du point de vue quantitatif, la participation reste dans la plupart des cas limitée. Dans les démarches de budget participatif comme dans les conseils de quartier, elle dépasse rarement 1% des habitants, ce qui pose le problème qu'une partie de la population décide pour les autres alors qu'ils ne sont pas élus. Mais participe toutefois à un élargissement du cercle de l'activité politique par le fait qu'elles font participer des « citoyens ordinaires » à la délibération.
Cependant, la légitimité de la délibération repose aussi pour une part importante sur une réelle représentativité sociologique et participe également à faire comprendre aux gens la nécessité de faire passer l'intérêt général avant l'intérêt personnel. Elle permet également de faire émerger la conscience d'un sens collectif, grâce à l'échange entre personnes de statuts différentes dont les fonctions et les situations ne se réfèrent pas à des intérêts ou des responsabilités identiques.

Le second défi que doivent affronter les expériences participatives est celui de l'efficacité. Sous sa forme contemporaine, elle se focalise sur l'expertise. Elle avance que toute activité nécessite une compétence propre et que la division du travail croissante des sociétés modernes repose sur des compétences acquises, scolaire et professionnelles. Les citoyens ordinaires n'ont pas été formés pour affronter les problèmes publics, ils ne consacrent guère de temps à s'informer et à évaluer objectivement les responsables politiques. « L'idée, que la démocratie consiste dans le pouvoir du peuple est donc dangereuse pour l'efficacité politique, puisqu'elle revient à réclamer que les incompétents aient un pouvoir de décision » (Schumpeter, 1951).
Cependant, l'intégration des citoyens aux dynamiques de modernisation administratives et l'appui sur leur savoir d'usage ou sur les capacités de contre-expertise des associations semblent infirmer ces théories élitistes. L'institutionnalisation de la participation est loin de constituer une recette miracle et elle produit des effets contrastés selon les lieux, mais rares sont les endroits où elle nuit à la cohérence de l'action publique. La participation peut ainsi constituer une pression à la transparence et à l'efficacité.

La démocratie participative se doit d'être aussi une démocratie délibérative, car l'efficacité et la légitimité de la participation dépendent pour une large part de la qualité des délibérations menées. Elle s'éloigne alors du spontanéisme d'assemblée, où l'absence de règles claires constitue souvent le fait de discussions trop souvent interminables. L'idée est que la participation doit être « procédurale » pour être de qualité: règles claires, procédures innovantes pour faciliter la prise de parole, savoir faire se constituant concernant l'animation des discussions ou la formation à la participation des citoyens, élus, techniciens. Celle-ci doit ensuite se diffuser, s'importer, et s'adapter en fonction des spécificités des contextes locaux.

L'échelle spatiale est également un point à prendre en compte, en effet, si la proximité favorise l'ancrage des débats dans des enjeux concrets, elle comporte aussi plusieurs limites. La première est celle souvent citée, des comportements de type « NIMBY » (not in my backyard) qui privilégient les dynamiques de fermeture et l'esprit de clocher (dominance d'une logique de protection d'un territoire qui, tient peu compte des populations les plus défavorisées)[1]. Une deuxième limite est celle du découragement induit par l'injonction à résoudre localement un problème qui dépasse l'échelle de la proximité. Une troisième échelle est celle de la fragmentation des mouvements sociaux, associations ou groupes communautaires, qui à l'échelle microlocale, ont peu de moyens pour peser sur des enjeux métropolitains (traités à d'autres échelles de gouvernance)[2].

La participation se doit également d'éviter l'instrumentalisation qui peut en être faite. La première peut être une instrumentalisation des dispositifs par les pouvoirs en place pour mettre à l'écart des organisations associatives et communautaires, soupçonnées d'être des filtres au débat, au nom du rapprochement sans intermédiaire entre élus et la population. La seconde est alors que les leaders associatifs prennent part avec les élus en place et que le contre pouvoir disparaisse.
Les autres risques de la participation sont le fait que les pouvoirs publics, mettant en place des formes de participations, succombent aux effets de modes. Ceux-ci ne tiennent alors pas compte des travaux dans lesquels elle s'implique et ne fait pas de réelle concertation avec les citoyens [3-4].

Enfin, le point de l'évaluation. S'intéresser à la participation des habitants au processus d'évaluation dans le développement social urbain amène à se poser deux questions.
La première porte sur la dimension « politique » de l'évaluation : cherche-t-on à donner place aux habitants ou à reconnaître leur place et leur rôle dans les processus d'action et de changement social ? Le problème de la participation s'explique entre autre par le fait que l'on cherche plutôt à instaurer la participation comme moyen de réalisation au lieu de la considérer comme levier de construction et de transformation par les habitants eux-mêmes.
La seconde porte sur le processus d'évaluation lui-même. L'évaluation n'est pas un bilan, mais un processus dynamique de réflexion critique. Évaluer ouvre à la confrontation de points de vue, à la vue négociation des intérêts et produits de la communication entre divers acteurs. La portée politique de l'évaluation est forte, dans la mesure où son processus conduit à faire des choix, à remodeler des rapports institutionnels et sociaux au travers des constats de réalité et de leurs interprétations[5-6].

[1]GARNIER J-P. (2003)
[2]BLANC M.(1994)
[3]DEPORCQ D., SCHMIDT P., THIBAULT F.,(2003).
[4]GAUDIN J-P. (2001),
[5]LEVY A.(2003),
[6]Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville.

CONCLUSION

« Penser un aménagement, c'est penser à un groupe à qui on va le remettre, ce groupe, au besoin duquel on va répondre »[1]. Alors comment faire lorsque celui-ci est absent ? Cette absence est d'autant plus importante dans les quartiers sensibles, où l'on a à faire à un corps social souvent apathique, du fait des difficultés qu'il cumule. Ces traumatismes sociaux ont généré de l'indifférence et du scepticisme vis-à-vis des institutions et, plus largement, la perte de confiance dans ses voisins et la dévalorisation de soi. Alors que le processus de communication est un processus d'échange, les habitants ne sont pas convaincus qu'on puisse leur apporter quelque chose, ni qu'ils pourraient, eux-mêmes, apporter quelque chose. Comme si le dialogue avait déjà eu lieu et s'était soldé par un échec. Mais l'information même difficile à mettre en œuvre, est le minimum qui doit être fait, « car intervenir en aménagement, c'est intervenir chez les gens »[2], notion qui commence tout doucement à être pris en compte chez les techniciens. De plus, ce territoire est d'autant plus approprié que son occupant est exclu du pouvoir sur les choses et les événements. Intervenir sans précaution dans ces conditions, c'est prendre le risque du rejet et en tout cas de se passer du potentiel de dynamisation sociale du projet. La rencontre avec les habitants qui y habitent ou la prise en compte de l'histoire du site permet de donner un aspect thérapeutique au projet.

Il faut certes participer à l'information des habitants, mais il faut également aller plus loin en instaurant un dialogue, un engagement, une confiance, on est alors dans une démarche interactive. « Pour pouvoir informer, il faut d'abord écouter, car des citoyens qui ont l'impression de ne pas être écoutés, n'écoutent pas eux-mêmes »[3].

La communication s'inscrit bien dans un enjeu fondamental, porteur. On fait pour mais surtout avec la population concernée. Dans ce cadre la communication est une fin mais également un moyen, l'aménagement ainsi accompagné est un puissant levier de réimplication citoyenne des habitants. Alors pourquoi ne la mettre en œuvre que dans les quartiers difficiles? S'il faut rééquilibrer l'ensemble du territoire et justement aider ces personnes à trouver une place dans la vie de la société, place peut être plus difficile à trouver que d'autres venus de milieu plus favorisé et ayant moins de difficulté à s'exprimer mais également à se faire entendre. Ne serait il pas judicieux d'étendre ce genre de mesure à une échelle communale voire plus étendue afin de créer une véritable cohésion ?

[1 - 2 –3]: d'après Suchet P., Lekoura M., (2002).

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage :

BLANC M., (1994), *vie quotidienne et démocratie*, L'Harmattan.

BOUCHERY F., (1999), mémoire de DESS architecture et urbanisme *la participation des habitants : le cas de l'agglomération Lyonnaise.*

DEPORCQ D., (2003), SCHMIDT P., THIBAULT F., *la lettre du cadre territorial*, guide pratique de la démocratie locale.

FOURROT I., (2002), *état des lieux des modes de concertation des habitants dans les quartiers en politique de la ville de l'agglomération lyonnaise.*

GAUDIN J-P., (2001), *la démocratie de proximité, a quelle conditions ?,* comme la ville

MOUGEOT F., ?, *Les dispositifs de participation des habitants dans les opérations de renouvellement urbain.*

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville., ? *La participation des habitants : réflexion et questionnement.*

LEVY A., (2003), *Ville et démocratie, espace et société*, La démocratie locale en France : enjeux et obstacles, harmattan.

GARNIER J-P., (2003), *Ville et démocratie, espace et société*, Proximité spatiale et distance politique, harmattan.

JIBIDAR A., (2007), *Fonds d'initiatives locales.*

Site internet :

Www.grandlyon.com

Www.i.ville.gouv.fr

Www.participation-locale.fr

Www.unesco.org

Www.vie-publique.fr

Présentation des périmètres d'action au sein du territoire lyonnais

et

Localisation de la commune d'Oullins dans le territoire lyonnais

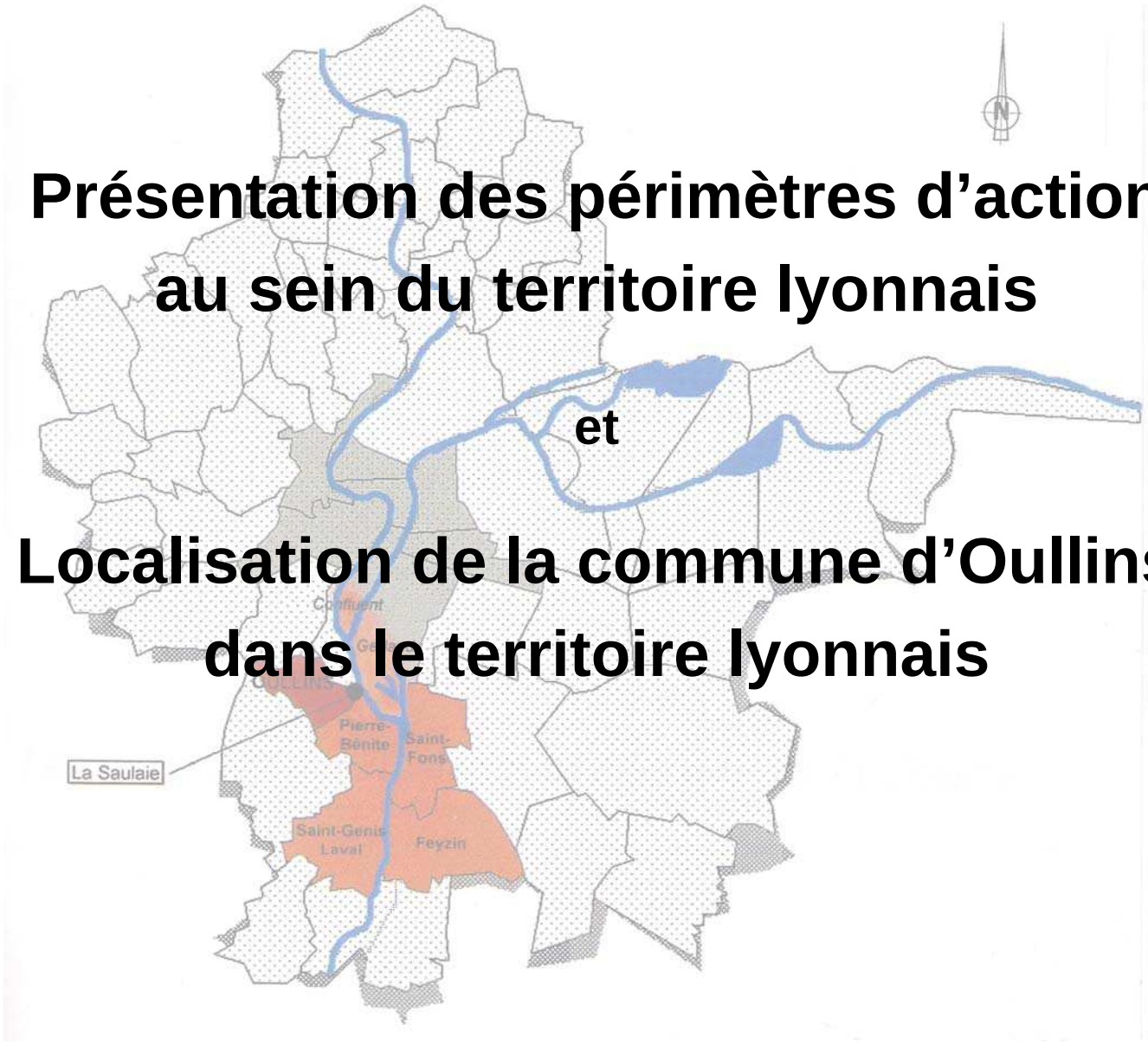

FASCICULE

Brunet Anne Sophie, Clabaut François, Costes Laetitia, Darves-Bornoz Emeline, Polleau Solène

Stage de groupe avril-juillet 2007
Ingénieur en aménagement 2ème année
École Polytechnique Universitaire de Tours, Département Aménagement

Référents

M. Barré E.- directeur de cabinet préfet du Rhône
Mme Conte-Jansen A.- chef de projet CUCS
M. Drou S.- directeur CCAS Oullins
M. Moussier PA. - DGS mairie Oullins

Tuteurs universitaires

Mme Savourey C.- urbaniste professeur associée
M. Thomas E. - maître de conférences

SOMMAIRE

Introduction p.2
Localisation du territoire d'étude : la commune d'Oullins et le quartier de la Saulaie p.3
Historique des politiques d'aménagement sur le territoire de l'agglomération lyonnaise p.4

1. Description de l'agglomération lyonnaise p.5
Fiche : L'agglomération lyonnaise p.5

2. Le rayonnement de l'agglomération lyonnaise p.16
2.1 L'agglomération lyonnaise à la tête du département du Rhône p.16
2.2 L'agglomération lyonnaise : un rayonnement au sein de la Région Rhône Alpes p.16
2.3 L'agglomération lyonnaise : locomotive de la métropole lyonnaise : rayonnement national p.16
2.4 L'agglomération lyonnaise : locomotive de la métropole lyonnaise : rayonnement national p.17

3. Les dynamiques de territoire dans le périmètre de l'agglomération lyonnaise p.18
3.1 Les périmètres intercommunaux dans l'agglomération lyonnaise p.18
Fiche : Le Grand Lyon p.18
Fiche : Le Scot de l'agglomération lyonnaise p.20

4. Les dynamiques de territoire englobant le périmètre de l'agglomération lyonnaise p.23
4.1 Un périmètre statistique, indicateur du bassin de vie p.23
Fiche : L'Aire urbaine de Lyon p.23

4.2 Les périmètres de concertation à dimension métropolitaine p.25
4.2.1 Le périmètre intercommunal à dimension métropolitaine p.25
Fiche : L'Inter SCOT p.25

4.2.2 Un périmètre de concertation à dimension métropolitaine p.27
Fiche : La Région Urbaine de Lyon p.27

4.2.3 Le périmètre d'action de l'Etat à dimension métropolitaine p.29
Fiche : La Directive Territoriale d'Aménagement p.29

4.3 Les périmètres administratifs issus de la décentralisation p.30
Fiche : Le Département du Rhône p.30
Fiche : La Région Rhône-Alpes p.31

Conclusion p.33
Bibliographie p.34
Index cartographique p.35
Annexes p.40

INTRODUCTION

Oullins est une commune inscrite dans l'agglomération lyonnaise. La commune d'Oullins comprend le quartier de la Saulaie qui fait l'objet de notre étude. Dans un premier temps, il est nécessaire de situer cette commune au sein des territoires d'études et d'action auxquels elle appartient afin de comprendre sa position et les enjeux qui en résultent.

Dans les années 1960, le gouvernement a soutenu le développement des métropoles d'équilibre pour contrebalancer l'influence de la capitale parisienne. La loi de 1966 a permis la création de quatre communautés urbaines dont celle de Lyon.
Les politiques des années 70 ont plutôt été portées vers les contrats de ville moyenne.
Par la suite, la décentralisation de 1982 a permis un transfert de compétences aux collectivités territoriales : les régions, les départements et les communes. Les réformes métropolitaines sont abandonnées.
Les intercommunalités naissent ensuite face aux impératifs de gestion cohérente de service public. Sans réelle légitimité démocratique directe, elles acquièrent de plus en plus de compétences.

Le territoire d'influence de la ville de Lyon a ainsi développé de nombreux périmètres intercommunaux s'ajoutant aux périmètres administratifs et statistiques existants. Il s'agit de la Communauté Urbaine de Lyon (le Grand Lyon), le Scot (Schéma de cohérence territorial) de l'agglomération lyonnaise (actuellement en cours d'élaboration), et l'Inter Scot.
La réalité des échanges économiques, sociaux, ou culturels du territoire situé au carrefour de quatre départements (Le Rhône, l'Ain, l'Isère, la Loire) a façonné un « bassin de vie » que ne reflète plus son découpage administratif. De nouvelles formes de gouvernances locales apparaissent s'additionnant aux traditionnelles communes, départements et régions. Les intercommunalités se développent afin de mutualiser les moyens de plusieurs communes.

Les périmètres administratifs regroupent les communes, le département et la région. Leurs compétences se sont renforcées par la décentralisation en 1982.

Les périmètres statistiques sont définis par l'INSEE avec la prise en compte du nombre d'habitants, des migrations domicile/travail. Il s'agit ici de l'agglomération lyonnaise, de l'aire urbaine lyonnaise et de la Région Urbaine Lyonnaise (la RUL).

Le périmètre de la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) illustre l'intervention de l'État au sein de la métropole lyonnaise pour définir les grandes orientations des politiques de l'État en terme d'aménagement.

Comment se positionne Oullins au sein de ces multiples périmètres? Quels sont les enjeux relatifs à chacun?

L'étude du territoire va être menée à l'aide d'une réflexion géographique. On s'appuiera sur les différentes échelles et les différents périmètres incluant notre territoire d'étude (la commune d'Oullins).
L'étude de la revitalisation urbaine du quartier de La Saulaie dans la commune d'Oullins nécessite une approche multi scalaire pour mesurer les enjeux globaux et les impacts à long terme des futurs projets de ce quartier.
Le thème de revitalisation urbaine est transversal. Il touche aussi bien une volonté d'évolution physique que sociale. Les jeux d'acteurs, les compétences de chaque institution et organisme doivent être appréhendés à différentes échelles afin de répondre au mieux aux questions locales.

En effet, face à la nouvelle géographie de l'action et de la coopération publique, le contexte territorial est constitué de différentes échelles d'action définissant de nombreux périmètres qui se superposent. La compréhension de ces échelles d'action est nécessaire pour appréhender le développement de la commune d'Oullins. Quels sont les outils et les espaces de dialogue à ces différentes échelles pour un développement concerté entre toutes les communes de l'agglomération lyonnaise (dont Oullins)?

NB : Tout au long de ce fascicule, les cartes dont l'échelle est inconnue n'en comporte pas.

LOCALISATION DU TERRITOIRE D'ÉTUDE : LA COMMUNE D'OULLINS ET LE QUARTIER DE LA SAULAIE

La commune d'Oullins est située dans le Sud Ouest du Grand Lyon (Carte n°1) et de l'agglomération lyonnaise. Elle adopte une position stratégique d'entrée sur le territoire de la ville de Lyon pour la population habitant dans la zone périphérique du Sud-ouest.

La Saulaie est un quartier de catégorie 1 de la politique de la ville de la commune d'Oullins. Il possède des caractéristiques importantes d'isolement, de vétusté matérielle. Situé à l'Est de la commune, il longe le Rhône sans pour autant y avoir accès. La barrière physique de l'autoroute A7 isole brutalement le quartier en limitant les accès pratiques vers l'Est
Au Nord, une frontière naturelle le sépare de la commune de la Mulatière : la rivière de l'Yzeron.

Carte n°1 - Situation d'Oullins au sein du Grand Lyon
Source : Étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Lyon de Lyon

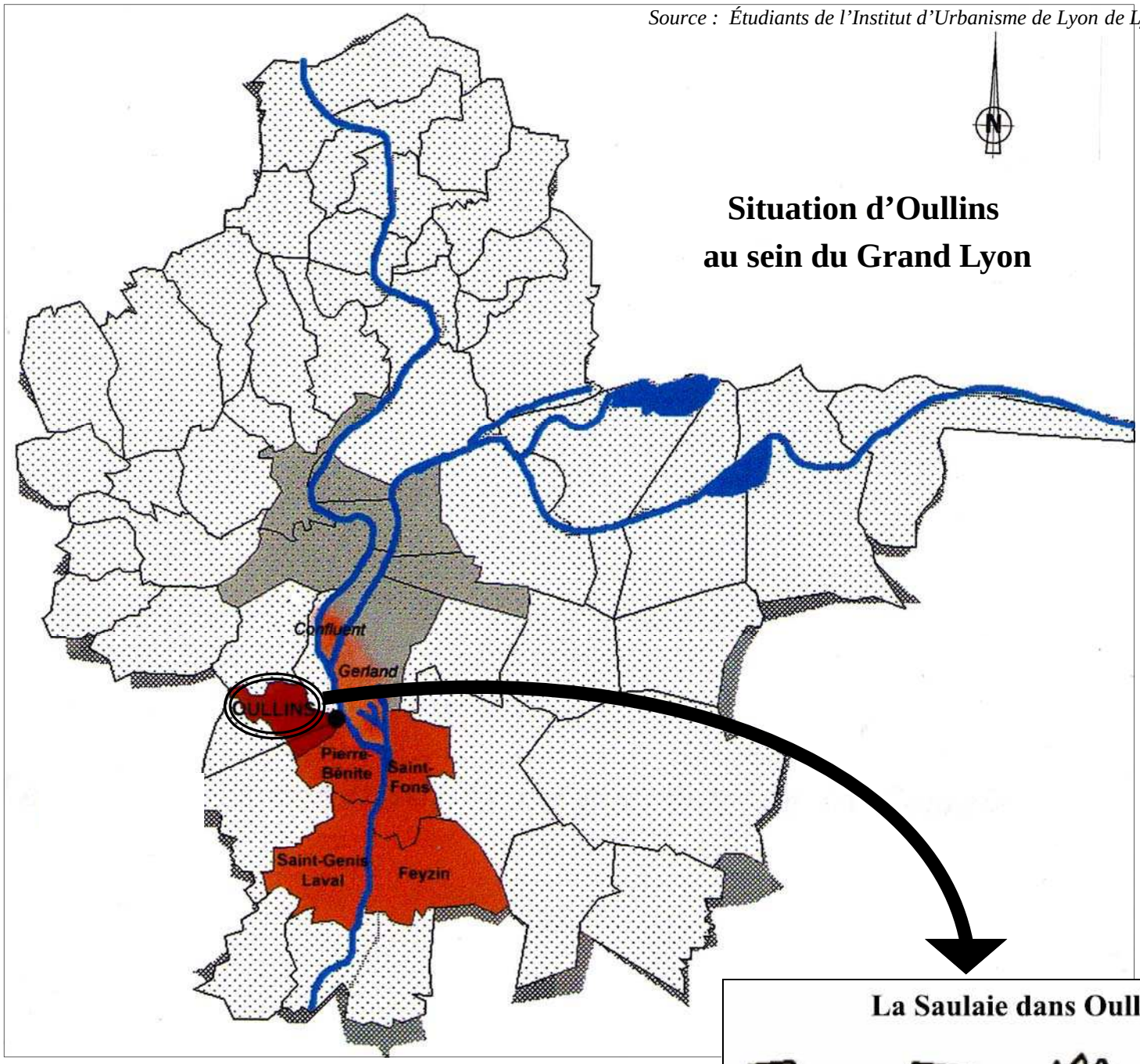

Dans la suite de notre présentation, le périmètre d'étude pour une revitalisation du quartier de La Saulaie va être remis en contexte à de plus grandes échelles.
Les dynamiques d'action, de concertation à l'échelle de l'agglomération ou à des échelles plus importantes peuvent influencer l'état, les caractéristiques du périmètre d'étude. Afin de visualiser les problématiques et les enjeux, l'étude des périmètres englobant la commune d'Oullins révèlera les interactions entre l'échelle locale de la commune étudiée et l'échelle macroscopique.
Une approche multi scalaire sous forme de fiche est proposée.

HISTORIQUE DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT SUR L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

Documents fondateurs:

1966 = Création du schéma de l'OREAM (Organisme Régional d'Études et d'Aménagement de l'aire Métropolitaine).

1969 = Adoption par l'Etat français du schéma de l'OREAM.

1974 = Création d'une association de loi 1901, l'ADERLY (Agence pour le Développement de la Région de Lyon).

Création des différents périmètres d'action:

1978 = Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU)
= Création de l'agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

1982 = Loi de décentralisation : transfert des compétences de l'urbanisme à la Communauté Urbaine.

1988 = Publication d'un rapport stratégique « Lyon 2010 » par la Communauté Urbaine.

1985 = Création du Syndicat mixte d'Étude et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise (SEPAL) pour faire réviser le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

1992 = Adoption d'une nouvelle version du schéma directeur, il s'agit du Schéma Directeur de l'Agglomération Lyonnaise (SDAL).

1998 = Le préfet commandite les études préalables pour la future Directive Territoriale d'Aménagement (DTA).

2000 = La loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) provoque la disparition des schémas directeurs et des Plans d'Occupation des Sols (POS). Les Schémas de Cohérence Territorial (SCOT) et les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) apparaissent.

2003 = Création de l'inter SCOT.

Septembre 2006 = Schéma de la Région Urbaine Lyonnaise (RUL) 2006-2020.

Fiche : Agglomération Lyonnaise

Carte d'identité

-Périmètre = 72 communes
-Superficie = 730 km²
-Population= 1 250 000
-Emplois = 585 000
(Source : Rapport prédiagnostic du SCOT, SEPAL, mai 2005)

Concentrant une grande partie de la population et des emplois de l'aire urbaine lyonnaise, le territoire de l'agglomération se caractérise par une forte urbanisation. Il comprend néanmoins une trame verte préservée qui couvre près de 50 % du territoire et offre des sites naturels et agricoles d'une remarquable diversité. (définition du SEPAL).

Configuration

Carte n° 2 - Découpage de l'aire urbaine et de l'agglomération
Source : Atlas de l'aire urbaine de Lyon, 2005, Agence d'urbanisme de Lyon

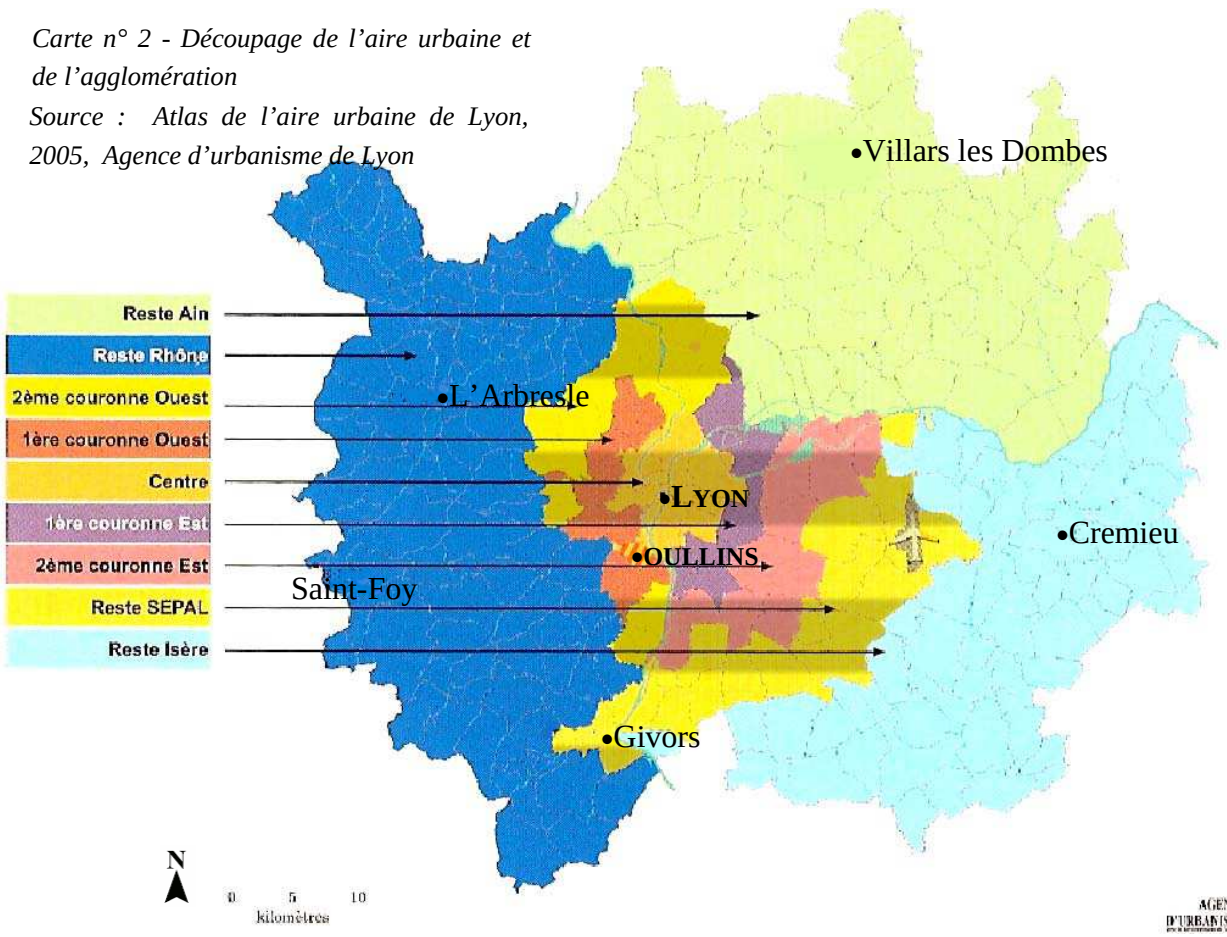

L'agglomération lyonnaise, ci-dessus rayée en noir, est divisée de façon concentrique De cette façon, on peut déterminer son centre et ses couronnes. Ainsi, l'agglomération possède deux couronnes Ouest et deux couronnes Est. Au Sud-est et jusqu'à Givors, elle est composée par le reste du SEPAL. On remarque qu'elle s'étend sur trois départements: le Rhône, l'Ain et l'Isère.

Cette division concentrique révèle la position d'Oullins au sein de l'agglomération lyonnaise : la commune fait partie de son centre.

Localisation d'Oullins dans l'agglomération

Population d'Oullins: 26 000 habitants soit 2% de l'agglomération
Superficie d'Oullins: 439 ha soit 0,6% de la superficie de l'agglomération
(Source : PLU d'Oullins, Grand Lyon et Agence d'Urbanisme de Lyon, 2005)

La localisation de la commune d'Oullins, au centre de l'agglomération lyonnaise, offre une position stratégique. Cependant cette position ne semble pas être perçue. Les différents travaux réalisés sur la commune et les différentes opinions nous ont montrés qu'Oullins été plutôt reléguée à une commune de première couronne. Les barrières naturelles du Rhône et de la Soâne sont des obstacles à l'accessibilité vers la ville de Lyon, ce qui pourrait expliquer ce ressenti.

Carte n° 3 - Localisation de la commune d'Oullins dans l'agglomération lyonnaise
Source : Agence d'urbanisme de Lyon

Présentation de l'agglomération lyonnaise

L'agglomération lyonnaise regroupe différents acteurs dont trois Établissements Publics de Coopération Intercommunale (la Communauté Urbaine de Lyon, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais et la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon) et six commune isolées (Chaponnay, Givors, Grigny, Marenne, Saint-Pierre-de-Chandieu, Toussieu) qui composent le SEPAL.

Carte n° 4 - Composition de l'agglomération lyonnaise
Source : Rapport pré diagnostic du SCOT de l'agglomération lyonnaise, 2005, Agence d'urbanisme de Lyon

C'est un espace de projets à long terme et de mise en cohérence des politiques publiques à travers l'outil réglementaire qu'est le Scot.

Particularités de l'agglomération lyonnaise

Le territoire de l'agglomération est bordé par le plateau et le mont du lyonnais à l'Ouest. Au Nord, elle est bordée par la Dombes, un plateau qui se prolonge jusqu'au cœur de la ville de Lyon (plateau de la Croix Rousse). A l'Est, la ville s'ouvre sur la plaine du Bas Dauphiné. Cette diversité topographique a déterminé l'attractivité et la spécialisation des différents territoires et par conséquent a entraîné une dissymétrie entre le développement de la partie Ouest « contrainte » entre le relief et le Rhône dont fait partie Oullins et la partie Est sur laquelle s'étend l'agglomération.

Carte n° 5 - Une agglomération dissymétrique : relief à l'ouest et vase d'expansion à l'est

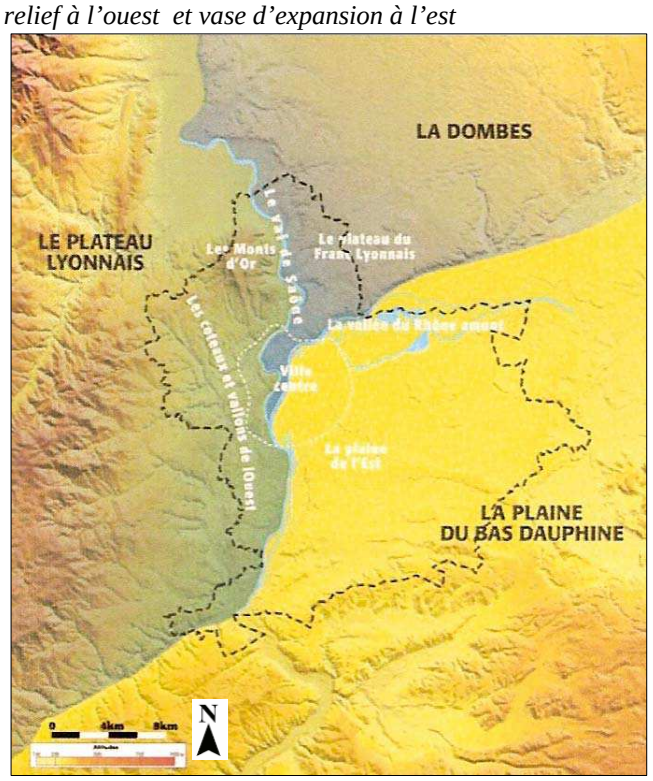

Source : Rapport pré diagnostic du SCOT de l'agglomération lyonnaise, 2005, Agence d'urbanisme de Lyon

Etude démographique

L'agglomération lyonnaise compte environ 1 250 000 habitants. L'évolution de la population a suivi un mouvement national entre 1954 et 1999 en augmentant considérablement. Durant cette période, la dynamique démographique de l'agglomération est supérieure à celle de la France. Cette tendance sera exceptionnelle dans les années 1950 et 1960, du fait de la forte immigration et du baby boom.

Des tendances démographiques visibles par des dynamiques spatiales :

Entre 1954 et 1968, dans un contexte d'exode rural, la croissance démographique se concentre dans le périmètre de l'agglomération. Les communes de première et deuxième couronne, ont les taux les plus élevés. On assiste a une polarisation démographique.
La période 1968-1982 marque la tendance de la périurbanisation : le centre de l'agglomération perd de la population alors que la deuxième couronne Ouest et la troisième couronne en gagnent. Le développement de l'agglomération est périphérique. Durant cette période, Oullins connaîtra des difficultés et verra même sa population décroître.
Entre 1982 et 1999, la périurbanisation se poursuit jusqu'à 50 km de Lyon.
Par rapport à cette évolution, depuis 1999, Oullins commence tout juste à gagner de la population alors qu'elle en avait perdu.

Nature de la croissance démographique :

Jusqu'en 1968, l'accroissement de la population est alimentée par les apports migratoires.
Entre 1968 et 1975, le solde naturel est prépondérant. A l'échelle de l'agglomération, il est pratiquement équivalent à la croissance démographique.
Après 1975, la croissance est uniquement assurée par le dynamisme naturel de la population alors qu'à l'échelle nationale la fécondité chute. Cela s'explique par la forte proportion des moins de 20 ans au sein de l'agglomération.

Tendances actuelles :

Le dynamisme naturel est supérieur aux évolutions nationales mais la croissance de la population de l'agglomération chute. Récemment, seuls les secteurs périphériques ont vu leur croissance s'accélérer.

Dynamique démographique et dynamique spatiale :

L'aire urbaine de Lyon : Evolution annuelle de la population entre 1964 et 1958

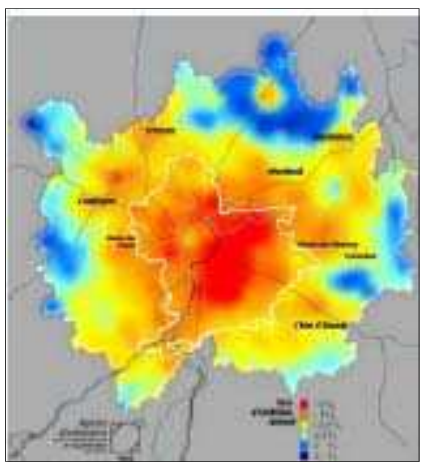

Carte n°6

L'aire urbaine de Lyon : Evolution communale annuelle de la population entre 1968 et 1982

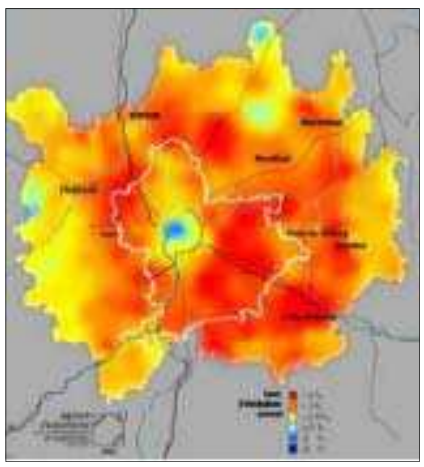

Carte n°7

L'aire urbaine de Lyon : Evolution communale annuelle de la population entre 1982 et 1999

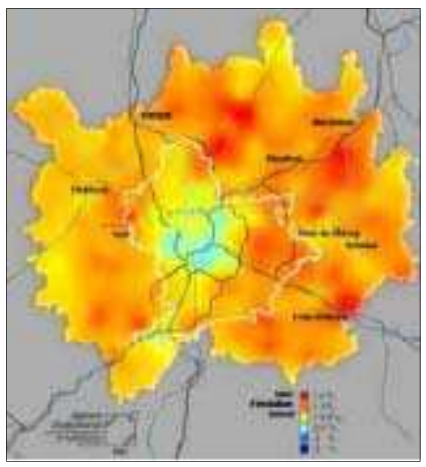

Carte n°8

Source : Rapport pré diagnostic du SCOT de l'agglomération lyonnaise, 2005, Agence d'urbanisme de Lyon

Les cartes ci-dessus montrent l'évolution de la population au sein de l'aire urbaine. Les couleurs rouge orangée sont synonymes d'une évolution forte alors que les couleurs bleu clair témoignent d'une faible évolution

L'occupation de l'espace a évolué au cours du temps. La population s'est installée de plus en plus loin du centre de l'agglomération lyonnaise. Ainsi les densités de population ont augmenté, notamment hors du périmètre de l'agglomération (cartes 9 et 10).

L'aire urbaine : densité communale de la population en 1999

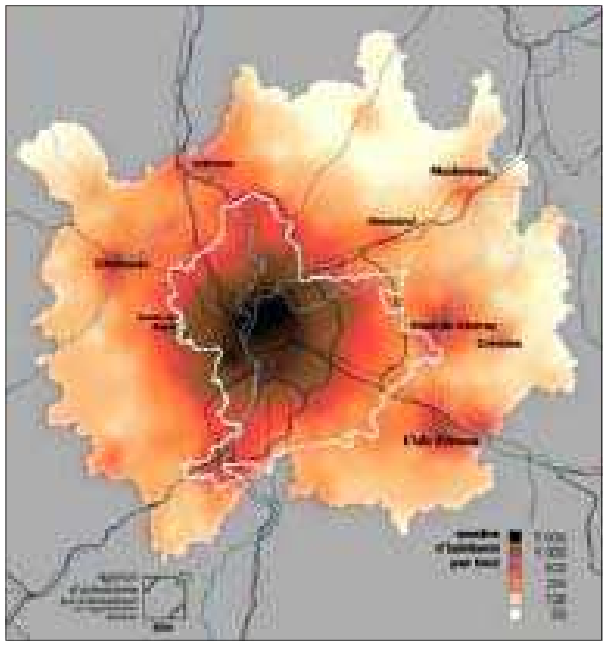

Carte n°9

L'aire urbaine : densité communale de la population en 1954

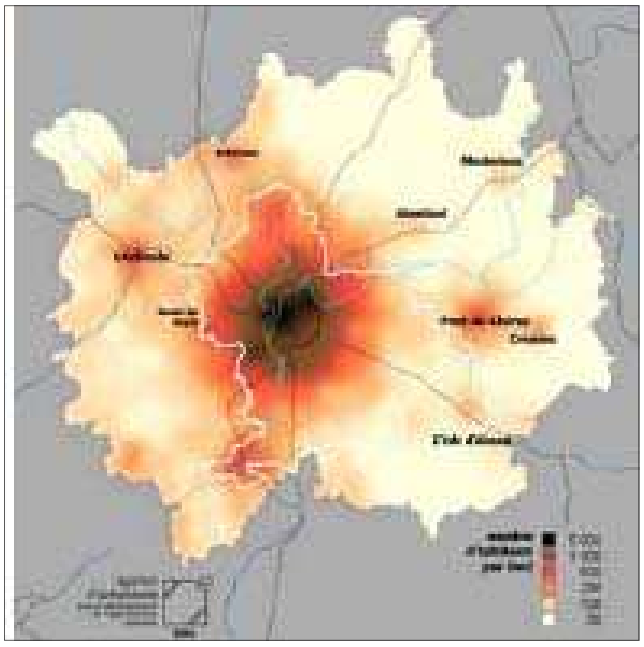

Carte n°10

Les mouvements migratoires des ménages synonymes d'attractivité?

Les arrivées dans l'agglomération lyonnaise sont plus importantes que les départs. Lyon et Villeurbanne concentrent moins de 60% des départs de l'agglomération mais accueillent 70% des arrivées.

Seulement environ 10% des nouveaux ménages proviennent du reste de la France. En effet, les nouveaux ménages se constituent principalement par phénomène de décohabitation.

Le solde migratoire positif est dû à une attractivité auprès des étudiants et des classes moyennes. Cependant ce solde reste négatif pour les retraités et les populations modestes. De même, les chômeurs sont plus nombreux à quitter l'agglomération qu'à y venir.

L'évolution future de la démographie?

Si actuellement le solde naturel est le moteur de la démographie, ce dernier va fléchir avec le vieillissement de la population. Par conséquent, par prolongement des tendances récentes, on peut supposer un déclin de la croissance démographique au sein de l'agglomération lyonnaise. Ainsi en 2030, elle rassemblerait plus que 2/3 de la population de l'aire urbaine contre 3/4 de nos jours.

Les mouvements migratoires pourraient renforcer les espaces périurbains au dépend de l'agglomération.

Ces futures tendances se traduiraient spatialement par une absence de polarisation du centre de l'agglomération lyonnaise et une localisation de la croissance dans l'espace périurbain.

Carte n° 11- Evolution annuelle de la population entre 1990 et 1999

Carte n° 12 - Projection de l'évolution démographique des secteurs de l'aire urbaine de Lyon entre 2000 et 2030

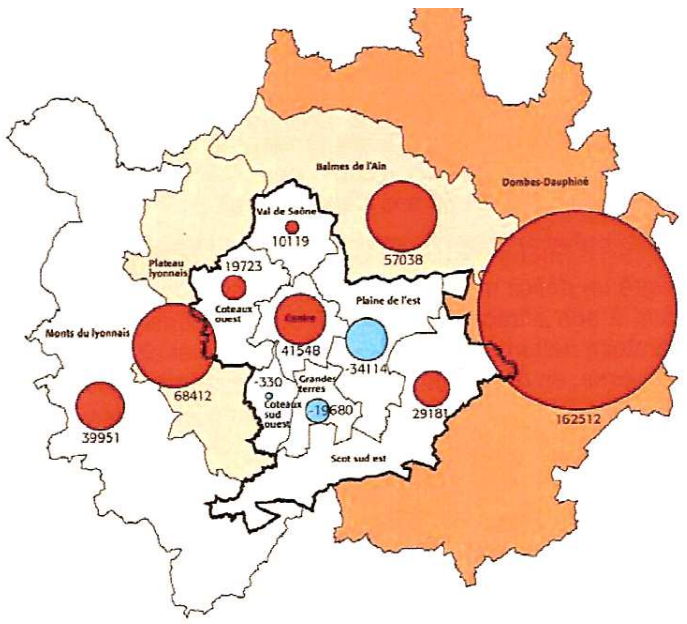

Source : Rapport pré diagnostic du SCOT de l'agglomération lyonnaise, 2005, Agence d'urbanisme

Politique de l'habitat

Le parc de logements :

Au sein de l'agglomération, entre 1990 et 1999, la proportion des résidences principales a augmenté de 10%. La tendance nationale est ainsi suivie mais l'augmentation est plus forte en ce qui concerne les propriétaires (14%) et les locataires HLM (22%). La diminution de la taille moyenne des ménages (2,4 en 1999 contre 2,6 en 1990) influence cette augmentation.

Figure n° 1 - Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation Source : Atlas de l'aire urbaine de Lyon, 2005, Agence d'urbanisme	**Agglomération lyonnaise**			**Aire urbaine**		
	Nombre	%	Evolution 90-99	Nombre	%	Evolution 90-99
Nombre de logements en 99	587 298		+12%	739 317		+13%
Nombre de résidences principales en 99	524 032	100%	+10%	662 249	100%	+13%
Propriétaires	224 588	43%	+14%	317 014	48%	+17%
Locataires privés	155 675	30%	-1,7%	177 306	27%	+0,4%
Locataires HLM	112 317	21%	+22%	130 760	20%	+25%
Autre	31 452	6%	+11%	37 169	5%	+8%

Carte n°13 - La taille des ménages en 1999

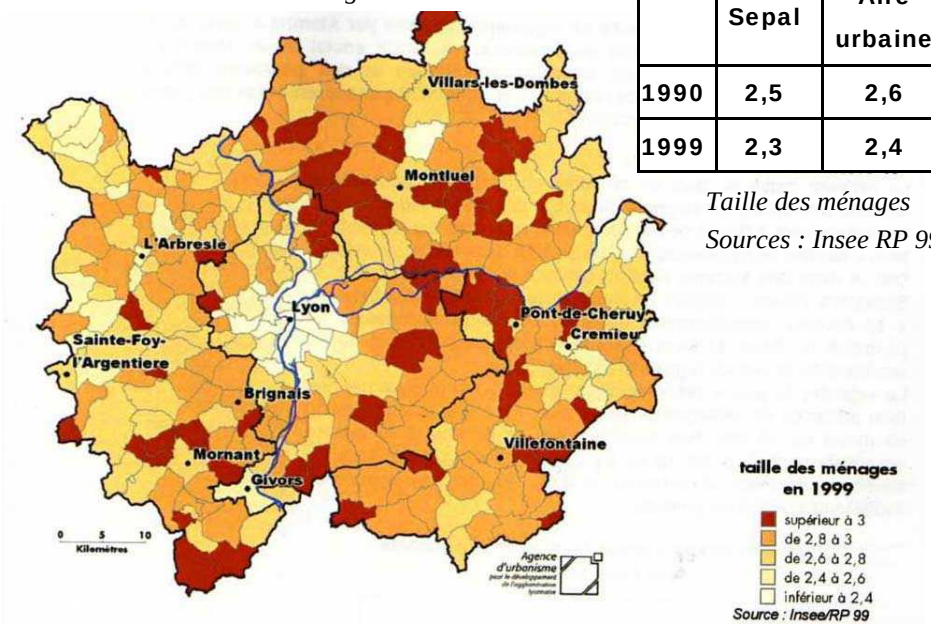

	Sepal	Aire urbaine
1990	2,5	2,6
1999	2,3	2,4

Taille des ménages
Sources : Insee RP 99

Figure n°2 - Le parc inconfortable

	Agglomération lyonnaise	Grand Lyon
1990	32 337	31 148
1999	16 007	15 309
Evolution 90-99	- 51%	-51%
% par rapport au parc total	3,4%	3,1%

Source : INSEE

Le parc inconfortable a diminué de 15%. Cette forte baisse est due aux actions de renouvellement urbain (démolition reconstruction) et de réhabilitation du parc soutenues par les politiques d'amélioration de l'habitat. Néanmoins, des logements inconfortables restent présents (à Oullins ils représentent 3,2%).

Entre 1990 et 2004, les prix moyens de vente des appartements neufs ont fortement progressé. Les fortes tensions sur le marché de l'immobilier sont illustrées par des prix au m² carré élevés (2374 euros le m²). Cela se répercute aussi sur le marché de l'occasion : pour des appartements anciens, le prix moyen au niveau de l'agglomération est de 1546 euros. La progression des prix de l'immobilier a pour conséquence des effets de report de marché sur les villes moyennes limitrophes. Par conséquent, les ménages à revenus intermédiaires sont contraints dans leurs choix résidentiels et doivent s'éloigner du centre de l'agglomération.

Carte n° 14 - Evolution du prix de vente dans l'arie urbaine (en euros)

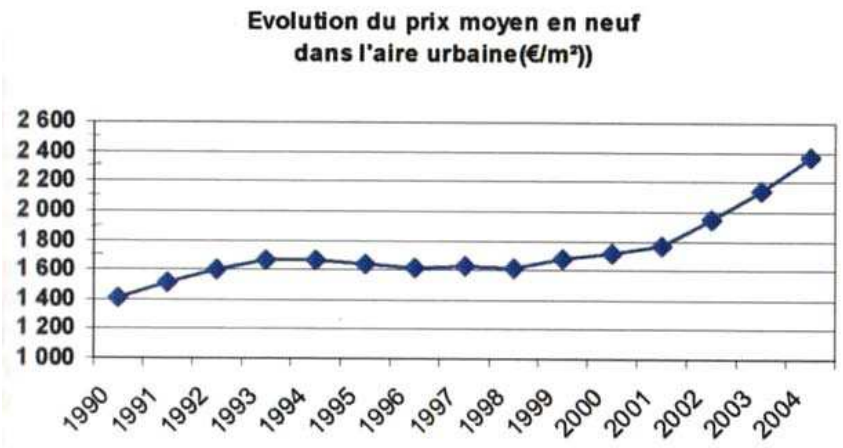

Source : Atlas de l'aire urbaine de Lyon, 2005, Agence d'urbanisme de Lyon

Hausse des prix de l'immobilier et spécialisation des territoires :

Les marchés du foncier de l'agglomération lyonnaise est très tendu. La hausse du prix du foncier a été d'environ 10% entre 2002 et 2004 pour la production de logements sociaux.

Figure n° 3 : les cotes immobilières dans l'agglomération lyonnaise

Cote Immobilière - Lyon et agglomération			
	Ancien		Ancien
Lyon 1er	2 700 - 3 600 €	Villeurbanne	1 800 - 2 900 €
Lyon 2e	2 900 - 4 000 €	Caluire	2 600 - 3 500 €
Lyon 3e	2 700 - 3 600 €	Bron	1 900 - 2 500 €
Lyon 4e	2 900 - 3 800 €	Tassin	2 900 - 3 700 €
Lyon 5e	2 600 - 3 300 €	Ecully	2 900 - 3 700 €
Lyon 6e	3 000 - 4 000 €	Charbonnières	2 900 - 3 500 €
Lyon 7e	2 500 - 3 400 €	Oullins	2 000 - 2 600 €
Lyon 8e	2 000 - 3 000 €	St Cyr - St Didier	3 000 - 4 200 €
Lyon 9e	2 400 - 3 000 €	Dardilly - Limonest	2 900 - 3 800 €

Source : Internet

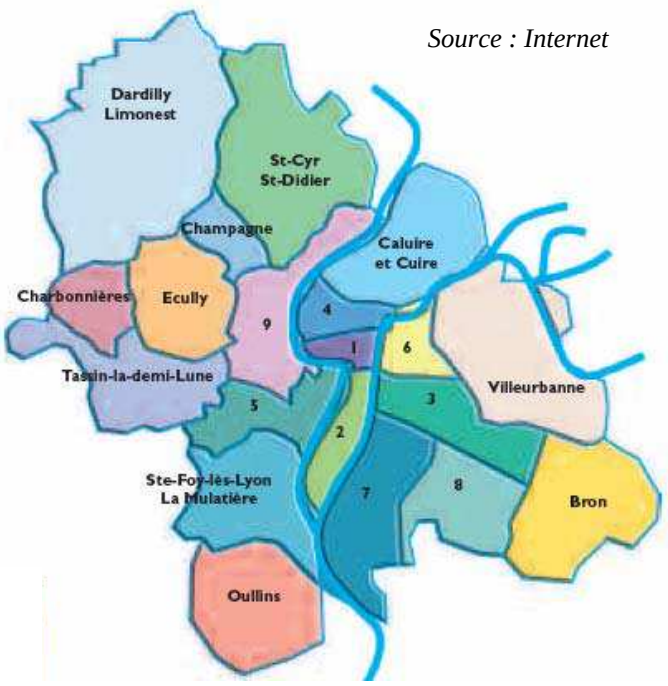

Les augmentations des prix du foncier et de l'immobilier ont eu pour conséquence des effets de report sur les marchés de l'Est de l'agglomération (Villefranche-sur-Saône).

La différenciation des prix immobiliers selon la localisation montre une forte spécialisation des territoires dans l'agglomération lyonnaise. Elle explicite les phénomènes d'attractivité territoriale. Par exemple la localisation des logements du parc privé est un facteur de différenciation des prix immobiliers et des loyers au même titre que les caractéristiques internes des logements. Des écarts considérables de prix entre les différents secteurs soulignent une dynamique ségrégative des marchés privés.

Les secteurs les plus chers se situent dans les communes du centre et de l'Ouest de la Communauté Urbaine de Lyon. Les secteurs à prix moyens se retrouvent aussi dans ce même centre et dans certaines communes de l'Est du Grand Lyon. Les secteurs à prix les plus bas sont situés dans le reste de l'agglomération et hors de ce territoire. On retrouve ces prix dans les 7ème, 8ème, 9ème arrondissements de Lyon.

La commune d'Oullins est très hétérogène en ce qui concerne les prix de l'immobilier. Elle comporte des quartiers dont la hiérarchie des prix va de la zone 5 à la zone 9 (pour le quartier de la Saulaie). Ces prix vont donc d'une échelle moyenne à basse.

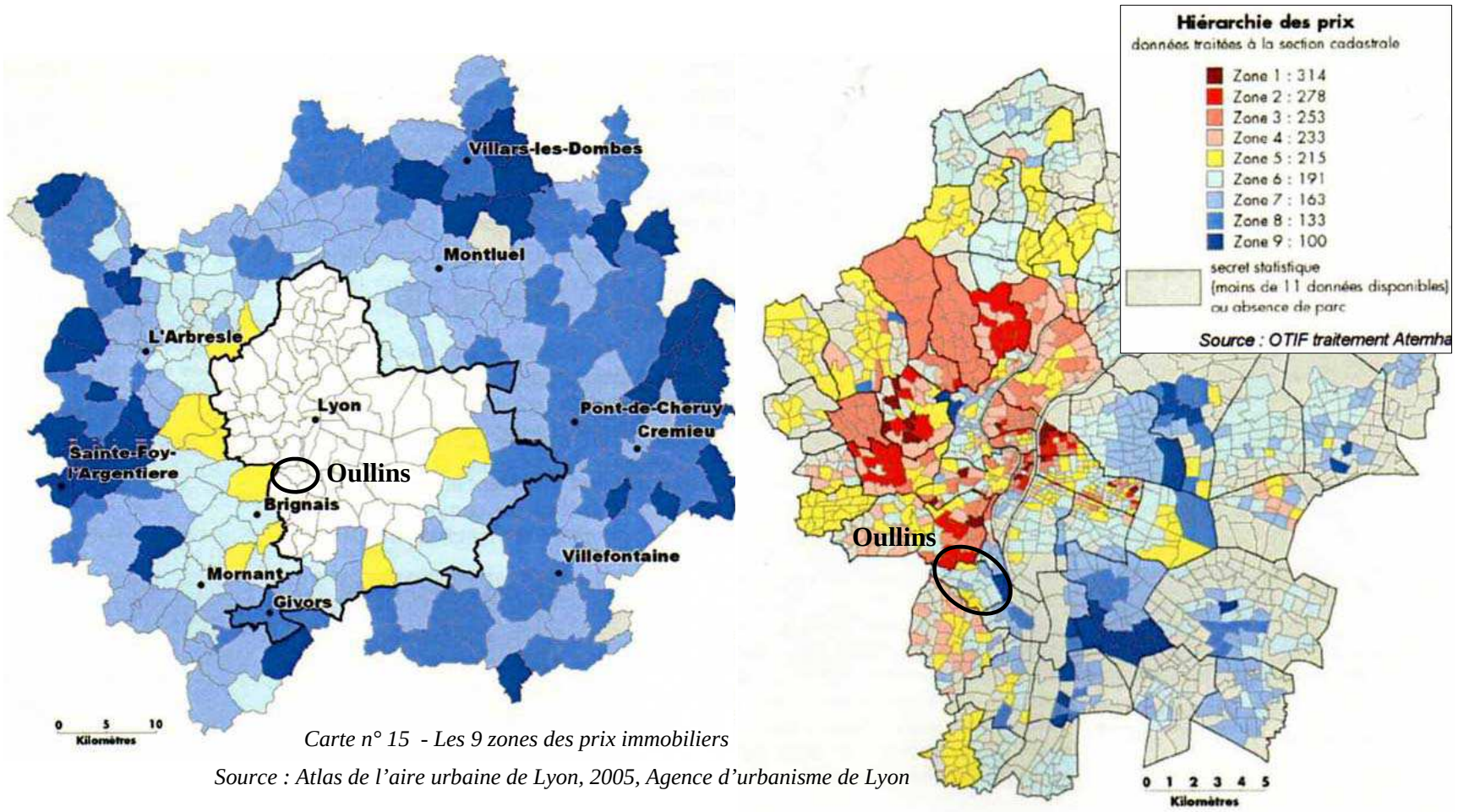

Carte n° 15 - Les 9 zones des prix immobiliers

Source : Atlas de l'aire urbaine de Lyon, 2005, Agence d'urbanisme de Lyon

La crise du logement accessible :

La hausse des prix de l'immobilier et du foncier , la hausse des loyers du parc locatif privé, la disparition du parc social de fait (Il en reste seulement 5% contre 50% en 1990) conduisent à une inadaptation de l'offre à la demande des logements et à une crise du logement accessible pour les ménages modestes.

Ajoutons que l'agglomération lyonnaise se situe au 6ème rang des loyers les plus chers dans le classement des principales villes de provinces.

Figure n° 4 - Parc des logements à loyers inférieurs à 5 euros/m²

Source : Enquête loyers

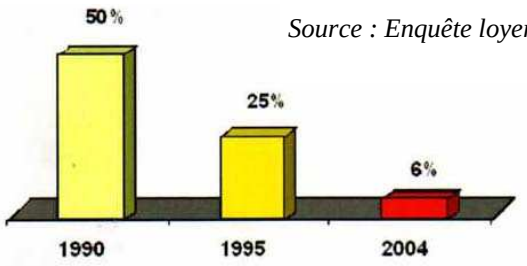

Figure n° 5 - Évolution du loyer en euros/m² dans l'agglomération lyonnaise

Source : Atlas de l'aire urbaine de Lyon, 2005, Agence d'urbanisme

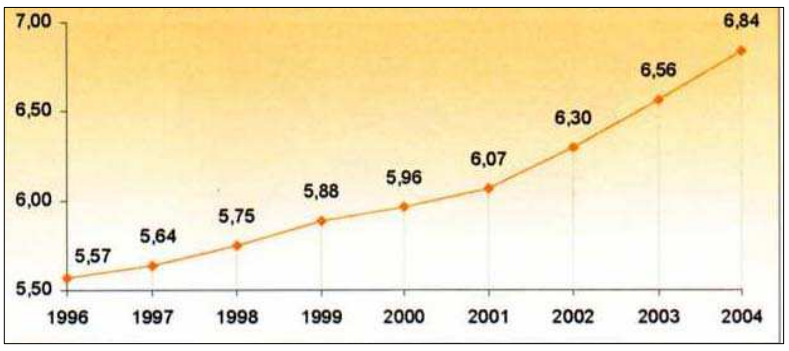

Mobilités résidentielles :

Les zones d'influence migratoire identifiées par les déménagements entre 1990 et 1999 correspondent à des territoires de préférence des mobilités résidentielles des ménages au sein de l'aire urbaine. Ces zones transcendent le périmètre du SCOT à l'Ouest et à l'Est.
L'étude de ces mobilités nous renseignent sur le phénomène de périurbanisation. Ce dernier se poursuit de plus en plus loin.

Les politiques locales de l'habitat :

Les politiques locales de l'habitat ont été déclinées dans les Programmes Locaux de l'Habitat à partir de 1990. Il en existe 3 sur le territoire de l'agglomération du fait des différentes intercommunalités. Les avancées restent inégales pour favoriser un développement équilibré. Les actions conduites sont inégales selon les territoires.
Les orientations communes des politiques locales de l'habitat peuvent être déclinées comme suit : le développement et le rééquilibrage de l'offre en logements sociaux, l'évaluation du parc privé et la diversification de l'habitat.
En ce qui concerne la Communauté Urbaine de Lyon les objectifs sont plus ciblés. Le but est de développer une offre qui favorise les parcours résidentiels en produisant des logements à prix abordables. Le développement de la première couronne Est saura redonner une nouvelle attractivité résidentielle. De même, l'organisation urbaine, la prise en compte du phénomène d'attractivité résidentielle et la recherche d'équilibre de vie dans les quartiers sont des paramètres à étudier.

Carte n° 16 - Les PLH intercommunaux

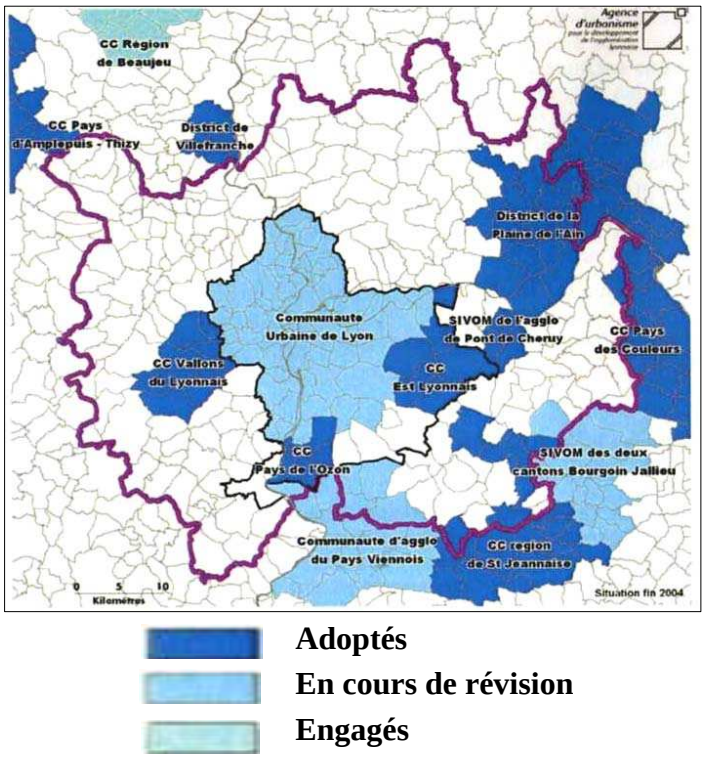

Le logement social :

Figure n°6 - Part du logement social au 01/01/03

	Nombre de logements	Nombre de logements colleectifs ouverts à la location	Nombre de logements individuels ouverts a la location	Nombre de résidences principales RP99	Part du logement social (%) 01/01/03
1999	146 638	137 646	6 927	662 249	22,1
Agglomération lyonnaise	126 237	122 070	2 181	524 032	24,1
CC de l'est lyonnais	256	163	93	9 262	2,8
CC de Rhône-Sud	4 957	4 282	101	9 894	50,1
CC du pays de l'Ozon	426	367	58	6 034	7,1
CC de Lyon	120 432	117 195	1 826	495 120	24,3
SIVOM de l'Ozon	166	63	103	3 722	4,5

Source : DRE enquête PLS - Insee Recensement de la population en 1999

La demande en logement social est en progression face à l'augmentation des situations de précarité et des ménages à bas revenus. Les relogements en raison des démolitions dans le cas des opérations de renouvellement urbain jouent aussi. La demande de logement social a progressé de 6% en 4 ans. Entre 2001 et 2003, 5895 logements sociaux ont été financés sur l'agglomération. La part du logement social était alors de 23,04% sur l'agglomération en 2004 (nombre de logements totaux= 126 237).
Mais la production de logements sociaux reste insuffisante au regard de la loi SRU. Entre 2002 et 2004, le taux de satisfaction par rapport aux objectifs n'a seulement été que de 65%.
Sur le territoire de l'agglomération le déficit en logements sociaux est de 12923 logements.

Requalification, réhabilitation de l'habitat :

Sur l'agglomération, la requalification du parc privé s'est appuyée sur plusieurs Opérations Programmées pour l'Amélioration de l'Habitat arrivées à échéance en 2003 et deux nouvelles opérations en 2005.
La Communauté Urbaine de Lyon s'appuie sur des points stratégiques en ce qui concerne les OPAH pour la requalification des quartiers anciens. Les actions sont orientées vers des thématiques plus ciblées comme les immeubles sensibles par exemple. Le Grand Lyon a décidé de hiérarchiser son travail en donnant une priorité aux interventions à caractère social par rapport aux interventions patrimoniales. Les aspects environnements seront traités à travers les actions prioritaires retenues.
Des actions de Requalification des copropriétés dégradées ont été menées sur l'agglomération. Certaines copropriétés privées construites entre 1949 et 1974 présentent une qualité médiocre, des problèmes de vie sociale et de gestion. Les interventions ont porté sur 136 copropriétés et ont fait l'objet d'études, d'OPAH, de plans de sauvegarde. En 2000, la Communauté Urbaine a mis en place une stratégie d'action préventive pour les copropriétés fragiles. Les objectifs étaient de maintenir le fonctionnement privé, l'attractivité de la copropriété et de développer le lien social.
A ces dispositifs s'est ajoutée une étude du Sud de l'agglomération, comprenant notamment la ville d'Oullins et de La Mulatière.

Les actions en direction des grands ensembles sont passées de la réhabilitation à la rénovation urbaine. Il est prévu de démolir plus de 3000 logements locatifs sociaux publics d'ici 2008. Depuis 10 ans des démolitions ont lieu sur les sites des Grands Projets de Ville. Les premières démolitions datent de 1994 dans le quartier des Minguettes à Vénissieux. Les démolitions suivantes ont été programmées pour résoudre les problèmes de vacances (Vaulx-en-Velin). Peu de constructions ont remplacées les immeubles détruits. Pour la période 2004-2008, une accélération des démolitions est programmée.

Figure n° 7 - Nombre de logements démolis et reconstruits entre 2004 et 2008

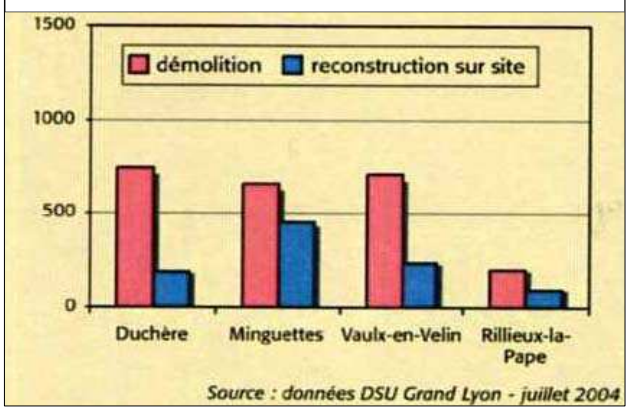

D'autres opérations de renouvellement urbain ont lieu sur des sites non classés en ZRU ou en ZUS (territoires qui bénéficient des crédits de l'ANRU).

Les démolitions entraînent la nécessité de reconstruire 600 logements HLM par an durant la période 2004-2008. L'objectif est de diversifier l'offre de logements dans les quartiers en renouvellement urbain avec un développement de l'offre en locatif privé et de l'accession à la propriété.

1950 démolitions et 162 logements reconstruits sur les quatre GPV

Figure n° 8 - Nombre de logements démolis et reconstruits entre 1996 et 2004

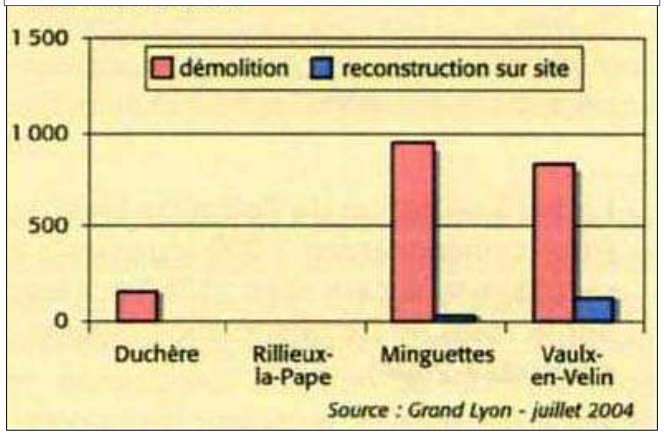

Économie, emploi et mobilité

L'agglomération lyonnaise, pendant de nombreuses années, a eu des difficultés à spécialiser son économie et par conséquent elle a difficilement affirmé son statut européen.
Elle compte aujourd'hui 78 sièges sociaux d'entreprises de plus de 1000 salariés, 730 sièges sociaux d'entreprises de plus de 100 salariés et 374 établissements de plus de 50 salariés à capitaux étrangers. Elle se situe dans les 20 premières métropoles européennes.

Les politiques de soutien à l'activité économique :

Elles comprennent les politiques de grands équipements qui servent de levier de développement. C'est le cas de la plateforme Saint Exupéry (aéroport) dont l'ambition est de devenir une deuxième porte d'entrée en France. Les grands équipements à dimension métropolitaine sont aussi développés. On peut citer par exemple le pôle Vaise, la cité internationale, le projet Lyon Confluence et le projet carré de soie sur Villeurbanne et Vaulx-en-Velin.

Les politiques de soutien aux activités :

Une alliance a été mise en place pour le soutien aux activités. C'est une démarche partenariale appelée « Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise » qui associe la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon , la Chambre des métiers du Rhône, le GIL-MEDEF, la CGPME et la Grand Lyon. Cette démarche dont le but est de favoriser la création de richesses et d'emplois est circonscrite aux 55 communes du Grand Lyon. Il existe six actions prioritaires : « Entreprendre et Développer », « Régénérer et Innover », « Choisir pour se spécialiser », « Marketing territorial », « Aménagement du territoire », et « Développement durable ».

L'emploi :

Après une période de progression de l'emploi privé de 10% entre 1995 et 2001, il stagne et commence à décroître à partir de 2002. Dans le même sens, entre 2000 et 2003, le nombre de demandeurs d'emploi progresse de 29%. Ainsi en 2003, l'agglomération regroupe plus de 58 000 demandeurs d'emploi. Les communes périphérique de l'Est socialement plus défavorisées apparaissent moins touchées par la dégradation de la situation économique.

Figure n°9 - Evolution de l'emploi salarié privé
Base 100 en 1995

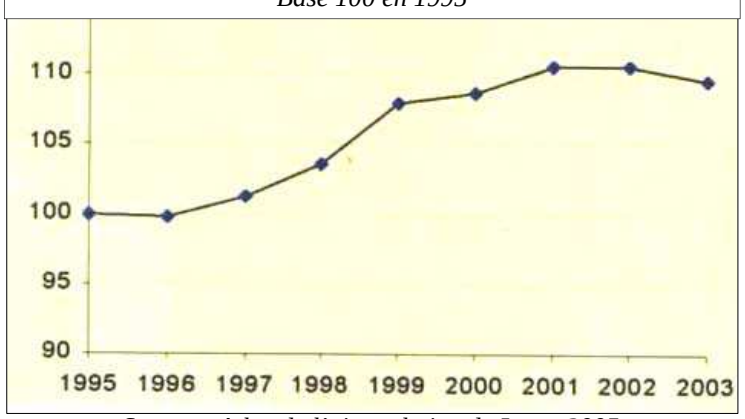

Source : Atlas de l'aire urbaine de Lyon, 2005, Agence d'urbanisme de Lyon

Le taux de chômage des jeunes a augmenté de 50% entre 2001 et 2003. Ils apparaissent très exposés à la reprise du chômage malgré les politiques de l'emploi menées en leur direction.

Figure n° 10 - Evolution du chômage de puis 1995
(en indice base 100 en 1995)

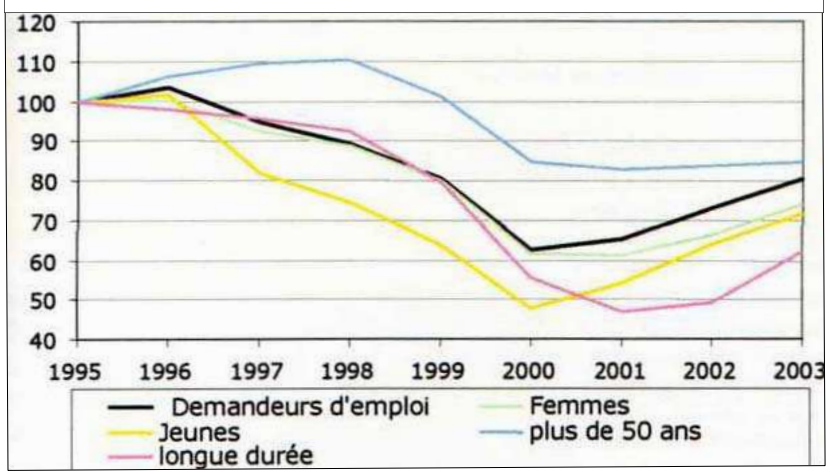

Source : Insee - Anpe - données au 31 décembre 2003

L'évolution du taux de chômage de la commune d'Oullins entre 2000 et 2003 dépasse les 30%.

Les PLIE (Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi) permettant la mise en place de parcours d'insertion individualisés et les Zones Urbaines Sensibles comprenant des Zones Franches Urbaines ou des Zones de Redynamisation Urbaine font partie des politiques de soutien à l'emploi.

Carte n° 17 - Evolution du chômage entre 2000 et 2003

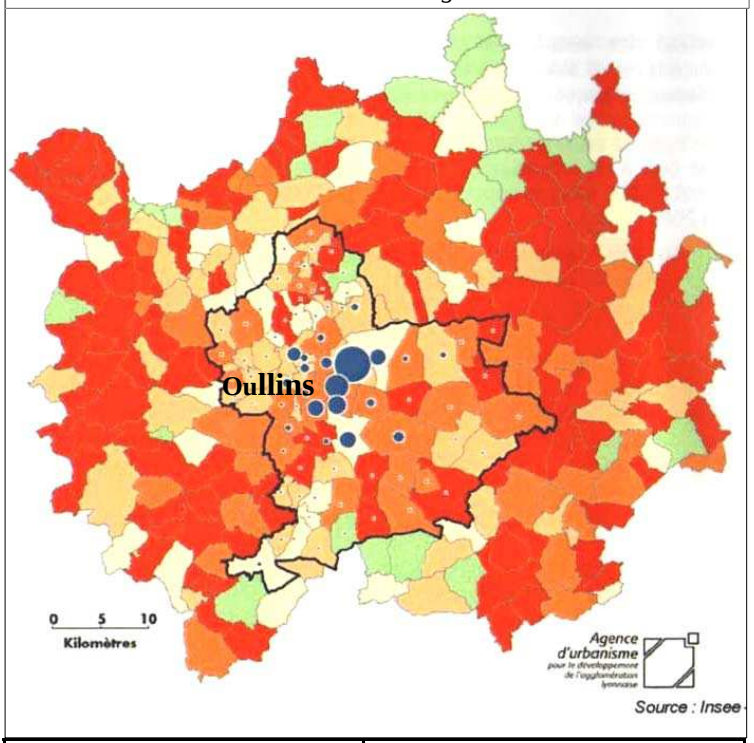

Évolution du taux de chômage entre 2000 et 2003 (en%)	Nombre de demandeur d'emploi fin 2003
plus de 45 % 30 % - 45 % 15 % - 30 % 0 % - 15 % Baisse du chômage	5 000 2 500 500

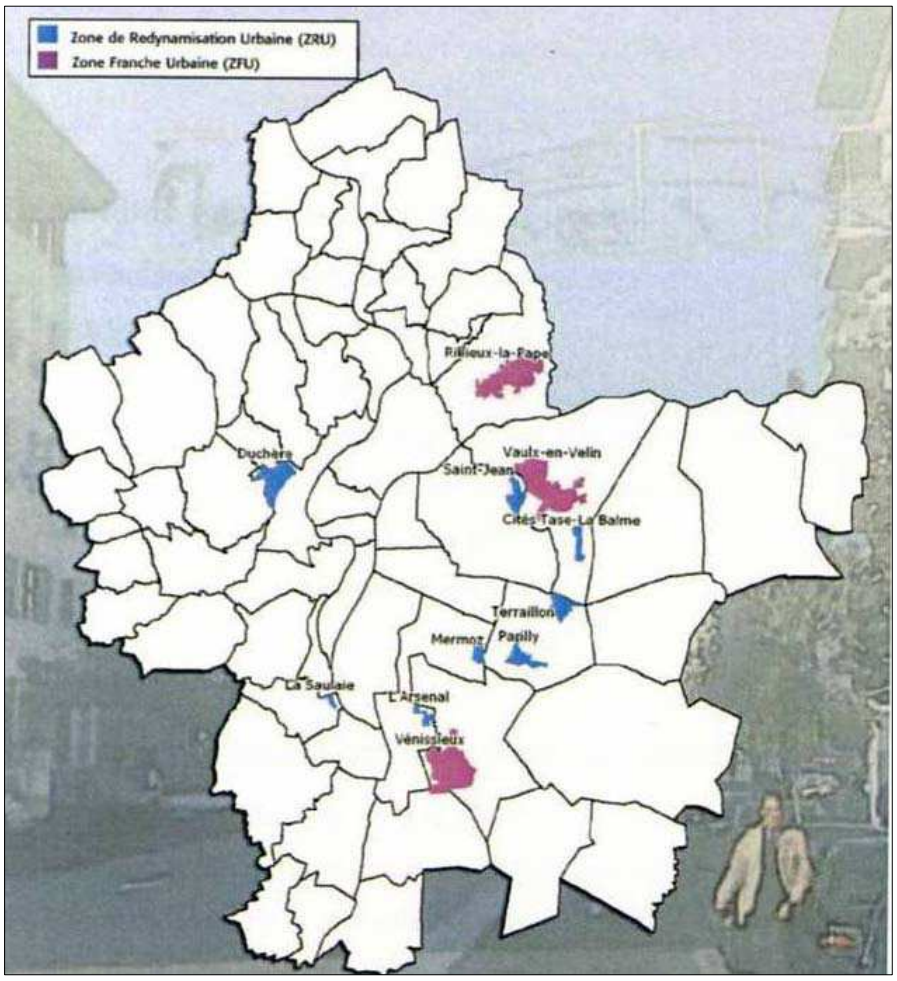

Carte n°18 - Les zonages économiques de la politique de la ville issus du pacte de relance pour la ville de 1996
Source : Internet

La mobilité :

Le PDU de l'agglomération lyonnaise de 1997 dresse un constat inquiétant : le nombre de déplacements réalisés quotidiennement avait augmenté de 25% entre 1986 et 1995. La voiture était devenue le mode de transport le plus utilisé (augmentation de 38% sur la même période). Les motifs de travail et d'études représentent moins de la moitié des déplacements. Disposer d'une place de stationnement à destination revêt une grande importance dans le choix du déplacement en voiture jusqu'à son lieu de travail.

La mobilité dans les quartiers « politique de la ville » s'avère plus faible que dans les autres quartiers (-5%). La différence essentielle porte sur l'usage des modes de transport : la voiture est moins utilisée (-25%) alors que la marche à pied représente 20% en plus des déplacements. L'usage des transports collectifs est équivalent.

Carte n° 19 - Enquête ménages de Lyon 1996
Déplacements tous modes des résidents

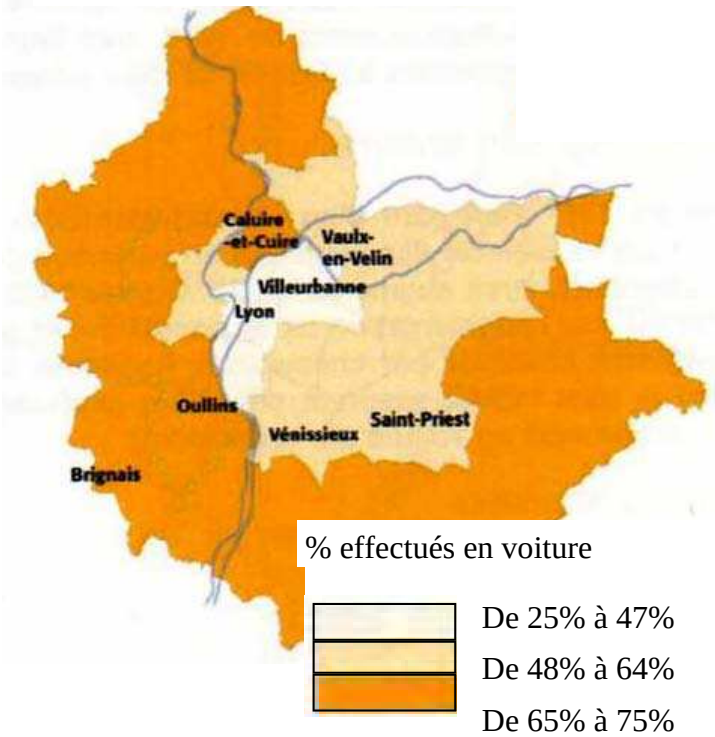

Figure n° 11 - Déplacements domicile-travail

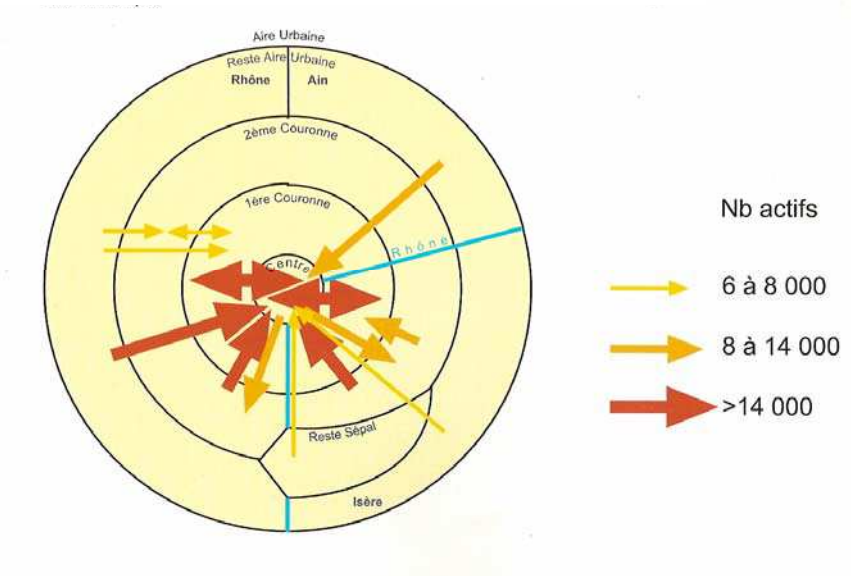

Source : Atlas de l'aire urbaine de Lyon, 2005, Agence d'urbanisme de Lyon

Des réflexions sur l'intermobilité ont été menées. Pour les usagers de l'automobile, l'intermobilité ne peut se développer que si l'offre de stationnement est suffisante. Aujourd'hui, il existe quarante et une mille places en parcs relais. L'objectif est d'en développer jusqu'à huit mille à l'horizon 2013. Il faut signaler que 530 000 véhicules entrent quotidiennement dans Lyon et Villeurbanne.

Carte n° 20 - Localisation et capacité des parcs relaius Sytral

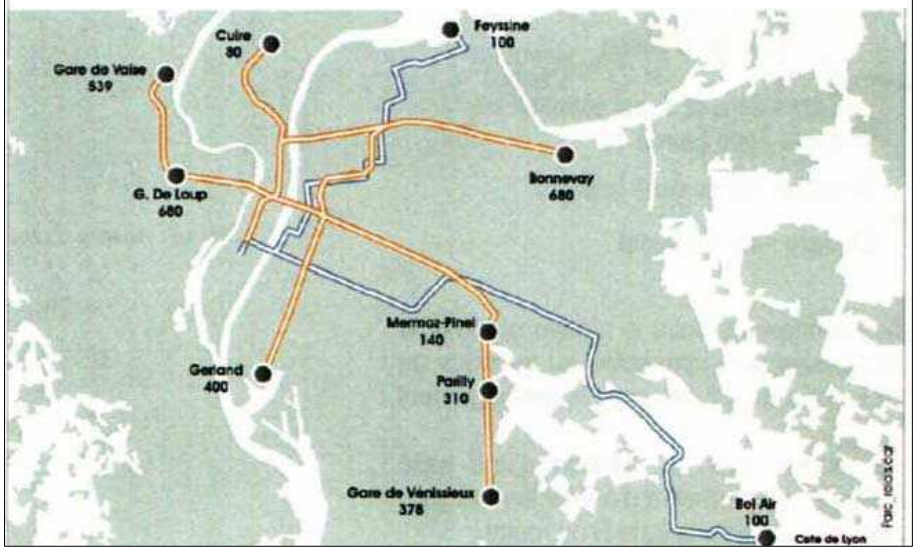

Source : pré diagnostic du SCOT de l'agglomération Lyonnaise, 2005, Agence d'urbanisme de Lyon

Tableau récapitulatif :

	L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE
Population totale	1 250 000 environ
Moins de 20 ans	Dans le Grand Lyon : 31%
Plus de 60 ans	Dans le Grand Lyon : 24%
Données Sociales	
Artisans et commerçants	Dans le Grand Lyon : 5%
Cadres	Dans le Grand Lyon : 13%
Professions intermédiaires	Dans le Grand Lyon : 17%
Employés	Dans la Grand Lyon : 13%
Ouvriers	Dans le Grand Lyon : 16%
Retraités	Dans le Grand Lyon : 26%
Données Économiques	
Demandeurs d'emploi	43 650 environ
Taux de chômage	Dans le Grand Lyon : 13%

Agglomération lyonnaise	**Oullins dans l'agglomération lyonnaise**
• Rôle de coordination des politiques publiques • Bassin de vie de l'agglomération • Espace d'interdépendance avce les territoires voisins • Espace de connaissance statistique (INSEE) et de référence pour les études du Scot	• Petit territoire du Sud-ouest dans le centre de l'agglomération lyonnaise • Porte d'entrée vers l'agglomération • La commune hérite des désagréments issus de sa localisation: flux de transport...

Les dynamiques de territoires (qu'ils soient administratifs ou intercommunaux) sont issues du rayonnement de l'agglomération lyonnaise. Cette dernière possède des caractéristiques qui peuvent influencer le devenir de la commune d'Oullins.

2.1 L'agglomération lyonnaise à la tête du département du Rhône

La superficie du département du Rhône est modeste mais le territoire est riche. C'est le premier département de la région Rhône-Alpes. Sa position géographique lui confère un rôle déterminant et stratégique pour les échanges commerciaux : le Rhône est une plaque tournante entre le Nord et le Sud de l'Europe.
Le poids de l'agglomération de Lyon y est déterminante (tel que le cadre de son aire d'influence s'étend au dehors des limites du département).
Par conséquent, on observe une forte attractivité de la ville centre qui influence les comportements de ses habitants et de ceux des départements voisins. En effet, l'aire urbaine de Lyon s'étend sur quatre départements (Carte n° 21).

2.2 L'agglomération lyonnaise : un rayonnement au sein de la Région Rhône-Alpes

La région Rhône-Alpes est la deuxième région de France par sa superficie (43 698 km²) et sa population. Elle regroupe huit départements : l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, le Rhône, la Loire, la Savoie et la Haute-Savoie (Carte n° 21).
L'agglomération de Lyon impulse un dynamisme au sein de cette région en lui permettant de s'ouvrir sur l'ensemble du territoire français.

2.3 L'agglomération lyonnaise : la locomotive de la métropole lyonnaise pour un rayonnement national

Lyon est la première métropole de province par son poids démographique, sa diversité de secteurs d'activités, son dynamisme économique. L'objectif de la métropole est de rééquilibrer le territoire français. Ainsi les régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon travaillent ensemble pour entre autre impulser un développement économique fort.

Carte n° 21

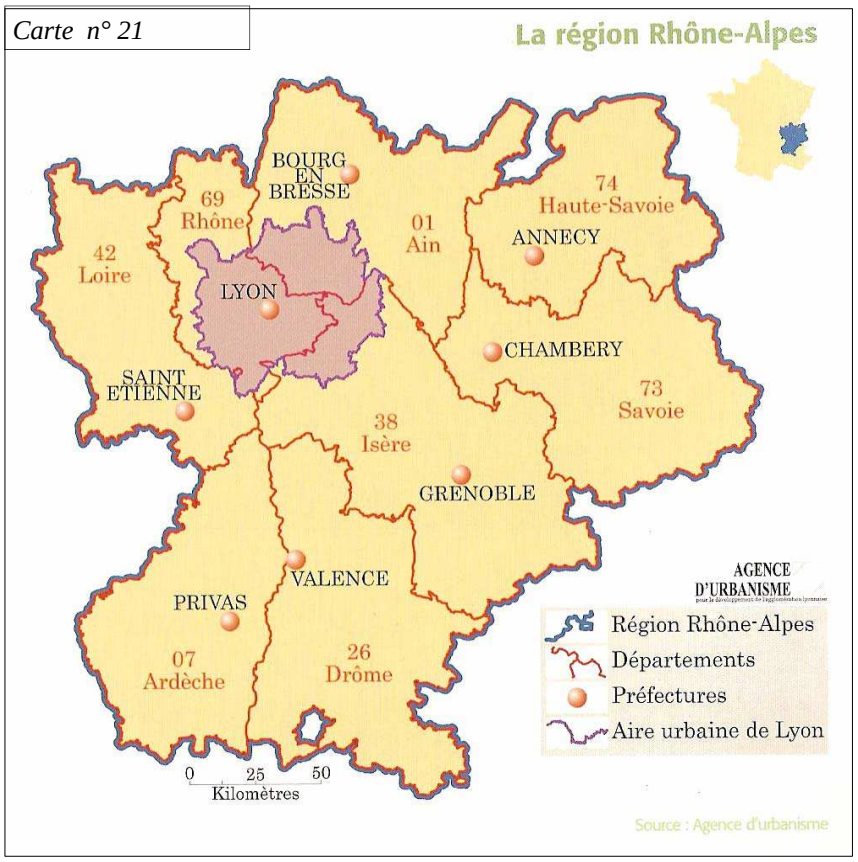

Figure n° 12 - Le réseau métropolitain

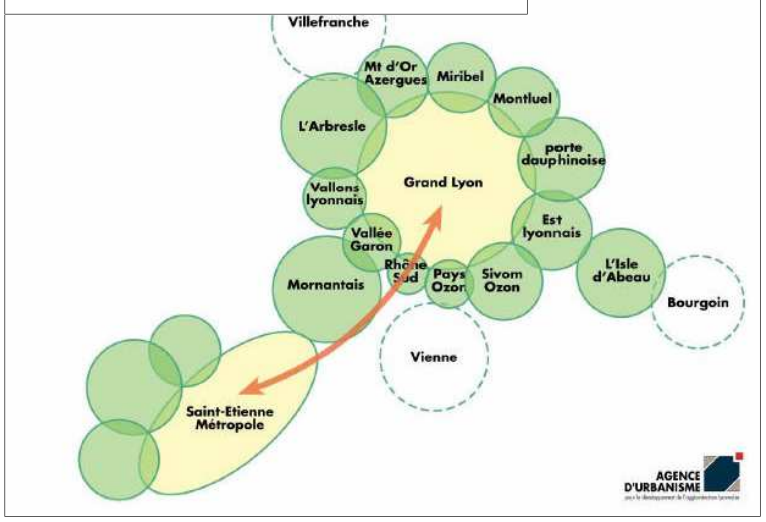

Carte n° 22

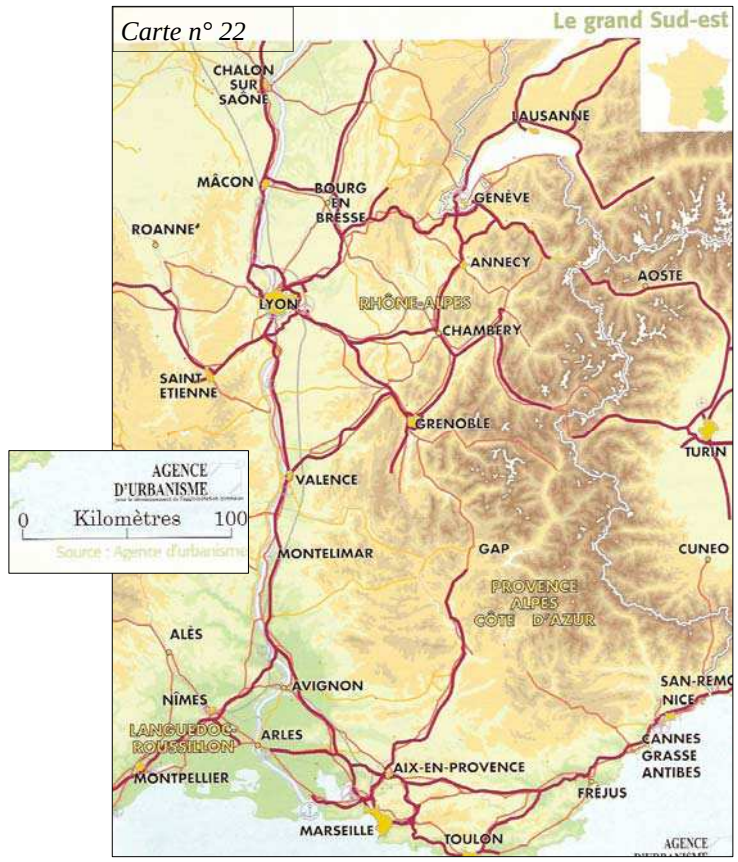

De plus, le positionnement central de l'agglomération dans le grand Sud-ouest permet d'impulser des coopérations avec d'autres villes. C'est le cas pour la ville de Marseille, où des objectifs de complémentarités sont recherchés avec l'agglomération lyonnaise. La création de la ligne TGV Méditerranée est un projet résultant de cette coopération (Carte n° 22).

2.4 L'agglomération lyonnaise : un carrefour européen

L'agglomération lyonnaise est située à l'intersection de deux axes majeurs de l'Europe:
-L'axe Nord/Sud reliant Londres, Paris et Milan
-L'axe Est/Ouest reliant l'Espagne, la Suisse et l'Italie.

Cette situation géographique confère à l'agglomération une position de plaque tournante. De ce fait, elle est dotée d'un réseau d'infrastructures de communication, de transport développé pour assurer une accessibilité et les connexions indispensables avec l'ensemble du réseau européen (Carte n° 23).

L'enjeu d'ouverture à l'Europe se concrétise par l'objectif d'atteindre une dimension de grande métropole européenne et de renforcer le rayonnement de l'agglomération. On observe aussi des coopérations avec différentes régions européennes dans les domaines de la jeunesse, du sport, de la formation professionnelle, de la culture, du secteur social, de l'économie, du transport et de l'environnement.

Face à la concurrence de l'Europe du Nord, l'agglomération lyonnaise constitue un atout de développement majeur. Ainsi, « l'arc sud européen » incluant Lyon, Barcelone, Gênes, Turin, et Milan illustre la concrétisation de coopérations interrégionales. Cet arc permet de favoriser les rencontres entre les collectivités publiques, les groupements de citoyens et les milieux d'entreprises pour de futurs projets (Carte n° 24).
De même, la création du réseau Eurocités à l'initiative de Lyon, Barcelone, Francfort, Birmingham, Milan et Rotterdam a permis de regrouper 113 métropoles qui travaillent autour de trois objectifs : faciliter les échanges d'expériences, prendre en compte les questions urbaines dans la réflexion communautaire et promouvoir les coopérations.

Carte n° 23 - Lyon, une plaque tournante européenne

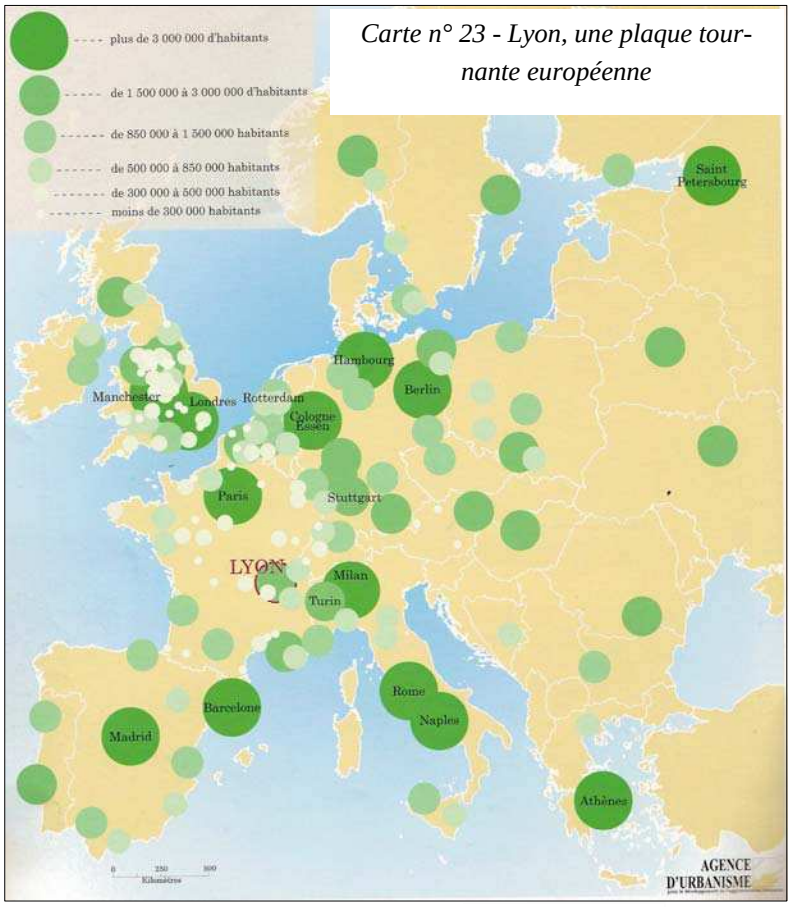

Carte n° 24 - L'Arc Sud Européen

Situation globale de l'agglomération lyonnaise	L'influence du rayonnement de l'agglomération lyonnaise sur Oullins
• Position de plaque tournante européenne • Coopération avec des régions européennes • Agglomération lyonnaise = moteur de la métropole lyonnaise, de la région Rhône-Alpes, du département du Rhône. • Enjeux = atteindre une dimension de grande métropole européenne et renforcer le rayonnement de l'agglomération	• Enjeu = Oullins, considérée comme commune du centre de l'agglomération lyonnaise, devra répondre aux objectifs futurs de rayonnement de celle-ci. • Dans cette dynamique ambitieuse Oullins pourra-t- elle répondre aux exigences?

3.1 Les périmètres intercommunaux dans l'agglomération lyonnaise

Fiche : le Grand Lyon

Carte d'identité

-Périmètre = La Communauté Urbaine de Lyon regroupe depuis peu 57 communes (annexion des communes de Givors et de Grigny en janvier 2007).
-Superficie = 487 km², 16% du territoire du département
-Nombre d'habitants = 1 170 000, 80% de la population du département du Rhône
-Date de création = 1969

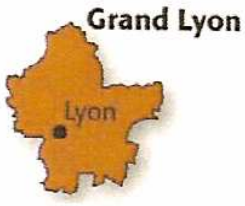

Carte n° 25
Source : pré diagnostic du SCOT de l'agglomération Lyonnaise, 2005, Agence d'urbanisme de Lyon

Définition, historique

La loi du 31 décembre 1966 définit, à l'époque, les communautés urbaines comme le Grand Lyon, par le degré le plus élevé de coopération intercommunale.
L'objectif est de partager entre les communes les ressources et moyens dans trois domaines (l'urbanisme et l'habitat, les services urbains et l'économie) pour financer et réaliser les équipements nécessaires à tous mais trop coûteux sous une autorité unique.
Ce nouveau cadre législatif implique l'impossibilité à une commune de se retirer d'une communauté urbaine. Cette loi concerne quatre grandes villes dont Lyon.

Tout d'abord appelé CoUrLy la Communauté Urbaine de Lyon a été crée en 1969. Elle couvrait à l'époque l'agglomération définit par l'INSEE. Elle a ensuite été renommée en 1989 pour prendre le nom de Grand Lyon. Au cours du temps, cette communauté urbaine est passée d'une intercommunalité de gestion de réseaux à une véritable intercommunalité de projets avec une organisation en mission. En 35 ans, ses compétences se sont donc élargies mais son périmètre ne correspond plus au territoire de l'agglomération.

Dans le cadre du rapprochement des politiques communautaires de terrain et pour une meilleure concertation, neuf conférences locales des maires se sont mises en place à partir de 2002 au sein du périmètre du Grand Lyon. Ce sont des instances d'information, d'échange sur des questions d'intérêt communal. Oullins fait partie de la conférence des maires du Lônes et Côteaux du Rhône au Sud Ouest (Carte n° 26).

L'existence d'un PLU communautaire sur le périmètre du Grand Lyon atteste de l'efficacité de la structure et du soucis de coopération interne à ce périmètre.

Carte n° 26 - Le Grand Lyon et la Conférence des maires

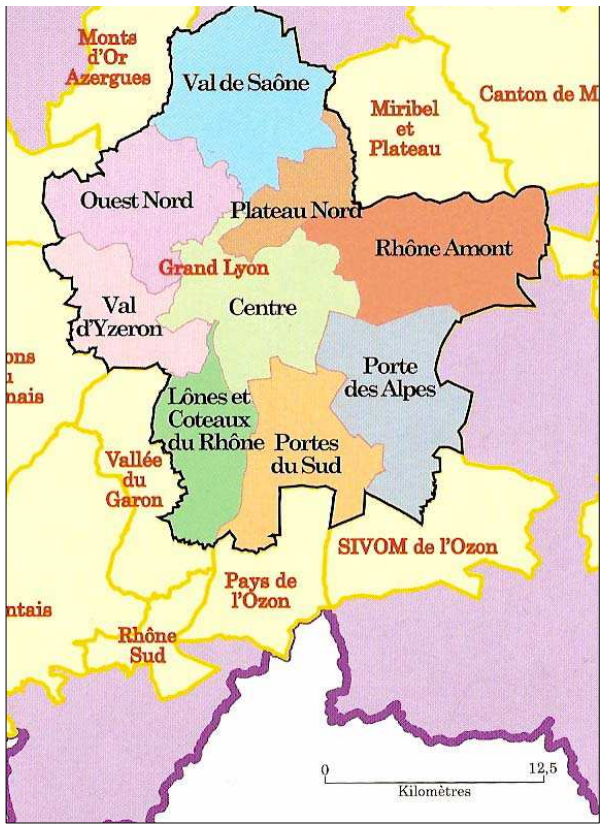

Source : pré diagnostic du SCOT de l'agglomération Lyonnaise, 2005, Agence d'urbanisme de Lyon

Compétences

Les compétences de la communauté, si elles ont évolué depuis sa création, concernent trois grands domaines : les services au quotidien, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, le développement économique. Les compétences techniques se sont beaucoup développées, le Grand Lyon a ainsi en charge la voirie, la propreté, l'assainissement, l'eau potable, les transports en commun.

En terme de développement urbain,de nombreuses réflexions ont été menées :
-Planification stratégique Lyon 2010 (dans les années 1980), le schéma directeur de 1992, les Plans (vert, bleu…)
-les Contrats de Ville, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale
-Plan de Déplacement Urbain de 1997
-Les grands projets urbains comme la cité internationale, le Palais des Congrès, Lyon Confluence, la Porte de Vaise, Gerland…

Ainsi, dans le domaine de l'urbanisme et l'aménagement du territoire urbain, le Grand Lyon est donc chargée de l'élaboration de documents d'urbanisme (Plans Locaux d'Urbanisme, Schéma de Cohérence Territorial), des régulations de l'habitat, du logement social, des espaces publics, et des grands équipements d'agglomération.

Avec la loi sur le renforcement de la décentralisation ses compétences se sont renforcées dans le domaine de l'habitat, des politiques sportives et culturelles d'agglomération, de la gestion des crédits européens (Annexe I). Ainsi, sur Oullins les compétences de politique de la ville et d'aménagement du territoire stratégique sont exercées par le Grand Lyon.

Les partenaires

Le Grand Lyon fait appel à différents organismes de gestion externes pour réaliser les missions permanentes. Ces organismes sont constitués avec les partenaires de la Communauté Urbaine : l'État, la région , le département, la Chambre de Commerce et d'Industrie, les établissements financiers, les sociétés privées. Ainsi, on peut nommer : l'office de tourisme du Grand Lyon, la RUL, l'agence d'urbanisme de Lyon, le SYTRAL (Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise), l'OPAC du Grand Lyon.
Ainsi, pour la réalisation des documents d'urbanisme, le Grand Lyon fait souvent appel à l'agence d'urbanisme ou au Sepal, qui a par exemple aidé à la réalisation du Scot de l'agglomération lyonnaise.
De façon générale, les orientations choisies sont établies en conformité avec les Directives Territoriales d'Aménagement (DTA).

Les grands projets

L'objectif est de renforcer le tissu économique et industriel, d'amplifier les filières d'excellence et d'assurer la fluidité des déplacements vers la ville. C'est une stratégie de développement destinée à développer une bonne qualité de vie. Ainsi l'aménagement des berges du Rhône, la cité internationale, le projet Lyon Confluence sont des atouts pour amplifier le rayonnement de l'agglomération.
Sur Oullins, le projet de grande ampleur supervisé par le Grand Lyon est le projet de prolongement de la ligne de métro B et de pôle multimodal.

Le Grand Lyon et l'intercommunalité

Le Grand Lyon (ici entouré en violet) compte deux communes en plus depuis janvier 2007. Il s'agit de Givors et Grigny, en bas à gauche sur la carte.

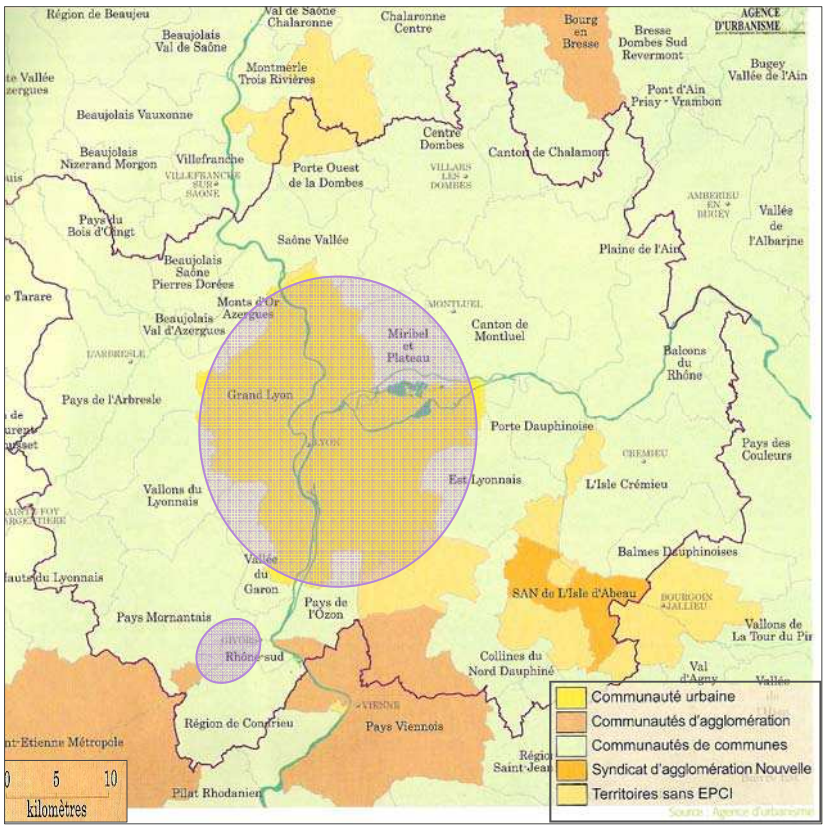

Carte n° 27 - L'intercommunalité au sein de l'aire urbaine lyonnaise
Source : Atlas de l'aire urbaine de Lyon, 2005, Agence d'urbanisme de Lyon

Remarques

La Communauté Urbaine souffre de son manque de légitimité politique et d'une échelle territoriale trop restreinte pour traiter des problèmes métropolitains. Elle couvre 55 communes alors que l'aire urbaine lyonnaise relative au bassin de vie de l'agglomération en compte environ 300.

Le Grand Lyon	Ce que peut apporter le Grand Lyon à Oullins
• Echelle institutionnelle, périmètre intercommunal • Politique communautaire : aide à la concertation. • Définition de politiques en terme d'urbanisme et de développement économique. • Mise en œuvre de projets variés.	• Les compétences en terme de politique de la ville, d'urbanisme et d'aménagements stratégiques (transport, …) ont été déléguées au Grand Lyon. La ville d'Oullins est concernée par des projets d'échelle communautaire gérés par le Grand Lyon : il s'agit principalement de l'arrivée de la ligne B du métro et du pôle multimodal. • Élaboration d'un Contrat Urbain de Cohésion Social communautaire par le Grand Lyon. Celui-ci est ensuite décliné pour chaque ville dont Oullins. Il en est de même pour le PLU.

3.1 Les périmètres intercommunaux intégrant le territoire étudié

Fiche : le SCOT de l'agglomération Lyonnaise

Carte d'identité

- **Périmètre** = la Communauté Urbaine de Lyon, le Val d'Ozon, l'Est Lyonnais, et le Rhône Sud (soit 72 communes). C'est le périmètre de l'agglomération lyonnaise.
- **Maîtrise d'ouvrage** = SEPAL (Syndicat mixte d'Études et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise)
- **Superficie** = 730 km²
- **Population** = 1 250 000
- **Date de création** = actuellement en élaboration, PADD approuvé en avril 2007. Horizon d'approbation fixé à 2008-2009. Le SDAL de 1992 est donc en application jusqu'à cette date.

(Source : Rapport pré diagnostic du SCOT de l'agglomération Lyonnaise, mai 2005, Agence d'urbanisme de Lyon)

Carte n° 28 - Le SCOT de l'agglomération lyonnaise

Définition

« Le Schéma de Cohérence Territoriale est un outil de mise en cohérence des politiques publiques » (code de l'urbanisme -Art L.121-1).

Contenu du SCOT

Les outils de planification actuels sont très sectorisés. C'est le cas pour les Plans de Déplacements Urbains, les Plans Locaux de l'Habitat. Le Scot a un rôle de chef de file, de coordinateur, et d'évaluation des divers documents sectoriels afin de faire aboutir un projet d'aménagement cohérent et de développement durable.

L'ambition du Scot est plus large que celle des schémas directeurs. Ce document intercommunal traite différentes politiques publiques qu'il s'agisse des transports, du commerce, de la santé ou de l'éducation. Mais il permet aussi d'assurer un équilibre entre renouvellement urbain et développement urbain maîtrisé, entre une mixité sociale et une utilisation équilibrée des espaces pour une amélioration du cadre de vie des habitants.

La procédure Scot exige une phase de concertation pour que chaque citoyen dispose de l'information et apporte son point de vue.

Le Scot se compose de trois documents:

-le rapport de présentation qui expose un diagnostic du territoire, un état initial de l'environnement,

-le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui fixe les politiques d'urbanisme avec un enjeu de prise en compte de l'extension urbaine,

-le Document d'Orientation Général (DOG) qui rassemble les prescriptions pour la mise en œuvre du PADD.

Le Scot présente une position intermédiaire dans la hiérarchie des outils d'aménagement : il doit être compatible avec les Projets d'Intérêts régionaux et les Directives Territoriales d'Aménagement (DTA) mais il oriente les documents locaux d'urbanisme (PLU, PLH, PDU…)

Le Scot est révisé au moins tous les dix ans.

Démarche de travail pour le SCOT de l'agglomération Lyonnaise

L'élaboration du Scot s'est appuyée sur la réalisation d'un programme d'études entre 2004 et 2006. L'horizon d'approbation est fixé à 2008-2009. Depuis le printemps 2004, le Syndicat mixte d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise (SEPAL) a réfléchi avec l'équipe Scot de l'agence d'urbanisme à une méthode de travail pour mettre en place des partenariats à l'échelle de l'agglomération ou de

l'aire métropolitaine.
L'objectif est d'organiser les relations entre le Grand Lyon et les territoires voisins. Le premier périmètre de réflexion sera celui du SEPAL (Carte n° 28) et il sera étendu par la suite dans le cadre de l'InterScot regroupant les neuf autres Scots voisins et dans le cadre de la RUL. Cette démarche partenariale permettra de coordonner les politiques de développement économique et d'équipements.

La réalisation du Scot prend en compte une vision partagée avec les neuf autres Scot de l'InterScot pour un développement de l'aire métropolitaine lyonnaise. Cette vision s'articule autour d'une organisation multipolaire qui vise à concentrer la croissance dans les pôles économiques existants. Cette organisation multipolaire s'appuie sur un réseau maillé d'espaces naturels et agricoles fondé sur trois axes : le développement économique et démographique, faire de l'environnement un moteur et le choix de la solidarité.

Les lieux de débats

Il existe trois lieux de débat : les séminaires du SEPAL, les ateliers partenariaux, les commissions territoriales.

- les séminaires du SEPAL ouverts aux élus du SEPAL et à ceux des collectivités membres rythment les grandes étapes du Scot.

- les ateliers partenariaux ouverts à l'ensemble des acteurs de l'agglomération (personnes publiques associées) permettront d'approfondir certains sujets (dynamique d'accroissement de la population, phénomène de ségrégation, qualité du cadre de vie).

- Afin de travailler au plus prés des réalités du terrain, le SEPAL a défini quatre commissions territoriales : le Nord de l'agglomération, la Vallée du Rhône, l'Ouest lyonnais, le Grand Ouest lyonnais. Elles travaillent sur des territoires restreints pour prendre en compte les particularités géographiques et humaines de l'agglomération lyonnaise. Les commissions territoriales sont ouvertes aux autres Scots et permettront de faire des propositions collectives. La commune d'Oullins fait partie de la commission Ouest.

Carte n° 29 - Les commissions territoriales

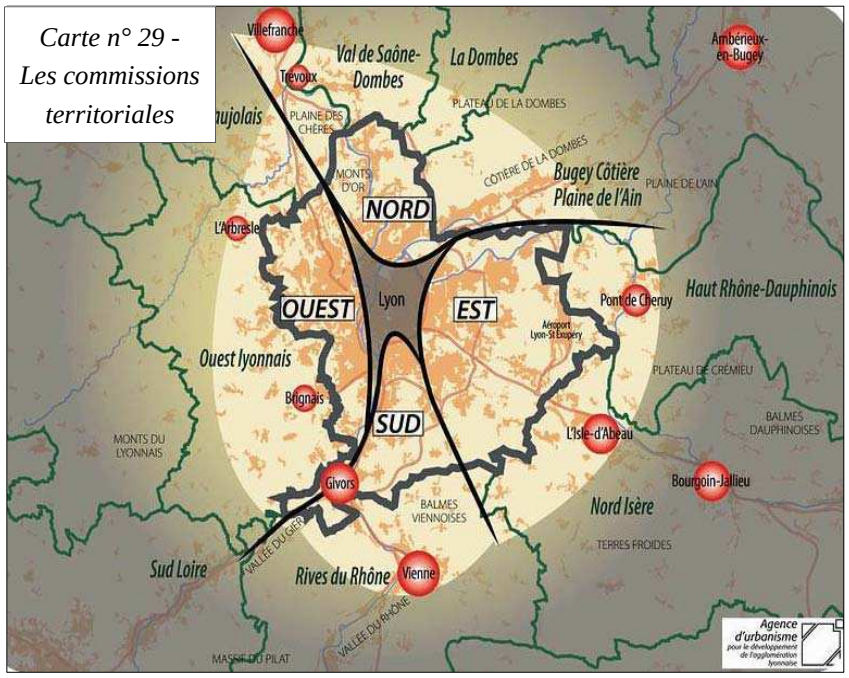

Enjeux

Le Scot doit rendre plus compréhensible le système local de gouvernance. S'ajoute une volonté de mobiliser les élus, les techniciens et la population autour de projets d'agglomération.

Les missions de l'agence d'urbanisme pour le SCOT

Elle doit réaliser les documents juridiques du Scot (rapport de présentation, PADD, DOG) et tous les documents d'étapes des études.
L'agence a aussi une mission d'appui à la communication ainsi qu'une mission d'assistance à la mise en place d'animation du SEPAL (séminaires, ateliers partenariaux, commissions territoriales).

Les orientations de la commune d'Oullins sont-elles en complémentarité avec les objectifs du SCOT?

Les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU de la commune d'Oullins sont les suivants:

- Développer la ville dans le respect de son environnement naturel
- Renforcer la cohésion et la mixité sociale
- Favoriser le développement des activités économiques

Les grands objectifs du Scot sont les suivants:

- L'attractivité résidentielle et la solidarité
- L'emploi et le rayonnement
- Les pôles et l'organisation du territoire

- Les espaces naturels et agricoles
- La prise en compte de l'environnement

Le Scot de l'agglomération lyonnaise devra traiter de la prise en compte de l'environnement. L'objectif est d'organiser une offre diversifiée d'accès aux espaces naturels urbains pour conforter l'attractivité de l'agglomération et le bien-être.
Les orientations de développement urbain de la ville d'Oullins sont en ce point compatibles avec les préconisations du Scot à venir. De même, les orientations sociales et économiques de la ville suivent les objectifs du futur Scot.

Le SCOT de l'agglomération Lyonnaise	Ce que peut apporter le SCOT à Oullins
• Rôle de coordination des politiques publiques • Rôle pédagogique = rendre compréhensible le système local de gouvernance • Travail à plusieurs échelles	• Le Scot va apporter des orientations globales à la commune d'Oullins. Oullins pourra s'en inspirer pour développer une politique de développement complémentaire avec les communes de l'agglomération lyonnaise.

4.1 Un périmètre statistique, indicateur du bassin de vie

Fiche : Aire urbaine de Lyon

Carte d'identité

-Périmètre = 296 communes
-Superficie = 3 300 km²
-Nombre d'habitants = 1650 000
-Nombres d'emplois = 714 000
-Nombre de logements = 740 000

Carte n° 29

(Source : Rapport pré diagnostic du SCOT de l'agglomération lyonnaise, mai 2005, Agence d'urbanisme de Lyon)

Définition

Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constituée par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine). C'est un périmètre statistique définit par l'INSEE. Il est construit à partir des migrations domicile/travail en direction d'une agglomération de plus de 5000 emplois. 40% des actifs doivent aller travailler dans ce périmètre.
(définition INSEE).

Bassin de vie de l'agglomération, l'échelle de l'aire urbaine est l'expression du « territoire vécu » et traduit l'interdépendance des territoires voisins, au delà des limites institutionnelles. (définition du SEPAL).

Ce territoire présente ainsi une cohérence du point de vue économique : il correspond à l'aire d'influence économique de Lyon sur sa périphérie (L'Arbresle, Givors, L'Isle d'Abeau, par exemple) tout en laissant de côté des pôles urbains périphériques ayant leur propre influence (Bourgoin-Jallieu, Vienne, Saint-Chamond, Tarare, Villefranche-sur-Saône, Ambérieu-en-Bugey).

Carte n° 30 - Aire urbaine de Lyon
Les centralités sont marquées par une couleur plus foncée.

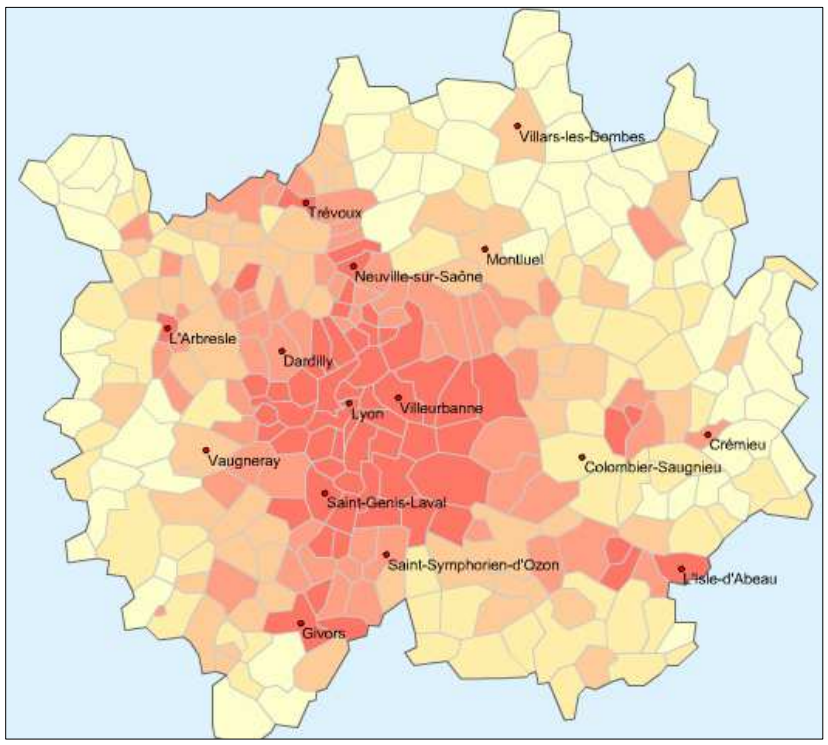

Aire Urbaine de Lyon	Place d'Oullins dans l'aire urbaine
• Rôle de coordination des politiques publiques • Bassin de vie de l'agglomération • Espace d'interdépendance avce les territoires voisins • Espace de connaissance statistique (INSEE) et de référence pour les études du Scot	• La commune d'Oullins est située au centre de l'aire urbaine. Elle subit les migrations domicile-travail du fait de l'attraction de la ville de Lyon.

4.2 Les périmètres de concertation à dimension métropolitaine

L'agglomération lyonnaise travaille aujourd'hui à l'échelle métropolitaine à travers différents outils de concertation :

- L'InterScot
- La Région Urbaine de Lyon
- Des territoires partenaires

On note aussi l'intervention de l'Etat au travers de la Directive Territoriale d'Aménagement à l'échelle métropolitaine.

4.2.1 Le périmètre intercommunal à dimension métropolitaine

Fiche : L'Inter SCOT

Carte d'identité

-Périmètres = 739 communes comprises dans les dix Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise : Beaujolais, Nord-Isère, La Dombes, Ouest Lyonnais, Rives du Rhône, Sud Loire, Val de Saône Dombes, Agglomération lyonnaise, Bugey Côtière Plaine de l'Ain, Boucle du Rhône en Dauphiné.

-Superficie = 9 025 km²

-Population = 2 650 000

-Date de création = 2003

(Source : Rapport pré diagnostic du SCOT de l'agglomération lyonnaise, mai 2005, Agence d'urbanisme de Lyon)

Carte n° 31

Définition et objectifs

Le périmètre du Scot de l'agglomération lyonnaise étant réduit par rapport à l'aire urbaine, la mise en œuvre d'une démarche Inter-Scot a été initiée par l'agence d'urbanisme de Lyon.

C'est une démarche de coordination et de mise en réseaux entre les Schémas de Cohérence Territoriale (Scots). L'inter-Scot de l'aire métropolitaine regroupe 10 Scots. La maîtrise d'ouvrage est constituée des exécutifs de 10 syndicats mixtes porteurs des Scots (comité de pilotage) et par les chefs de projets (comité technique). La maîtrise d'œuvre est assurée par l'agence.

L'objectif est d'élaborer des diagnostics partagés pour faciliter la définition d'enjeux communs.

L'InterScot peut être qualifié par:

-un espace de dialogue auquel participent les techniciens et les présidents des 10 Scots concernés.

-un espace de production d'études mutualisées pour l'élaboration d'une stratégie de développement métropolitain cohérente avec de nouveaux modes de coopération.

L'Inter-Scot est constitué d'un « chapitre commun » qui doit figurer dans chacun des 10 Scots. Ce document définit les six grands objectifs pour que les Scots affirment leur coresponsabilité dans l'aménagement de l'aire métropolitaine de Lyon :

-l'accueil démographique d'une métropole multipolaire,

-la mise en cohérence de l'offre ferroviaire et de l'habitat,

-la protection et valorisation des espaces naturels et agricoles

-l'attractivité et larecherche de complémentarité entre les différents pôles économiques,

-l'ouverture de la métropole,

-l'inscription dans une gouvernance renforcée.

La réalisation de « livrets métropolitains » thématiques permettra par la suite de mettre en œuvre ces objectifs.

La nécessité de voir émerger un territoire plus en adéquation avec le « bassin de vie » de la région lyonnaise a inspiré le regroupement de dix Scot mitoyens autour du Scot de l'agglomération lyonnaise. Créé en 2003, l' Inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise animé par l'Agence d'Urbanisme lyonnaise, et en collaboration avec celle de Saint-Etienne

(l'EPURE), a pour mission la « coordination entre les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) situés dans un territoire où les interdépendances sont fortes ». L'objectif est de coordonner la production des documents de planification de l'aire métropolitaine lyonnaise, mutualiser les études, pour parvenir à une stratégie de développement cohérente entre les différents Scots.

Carte n° 32 *Source : Internet*

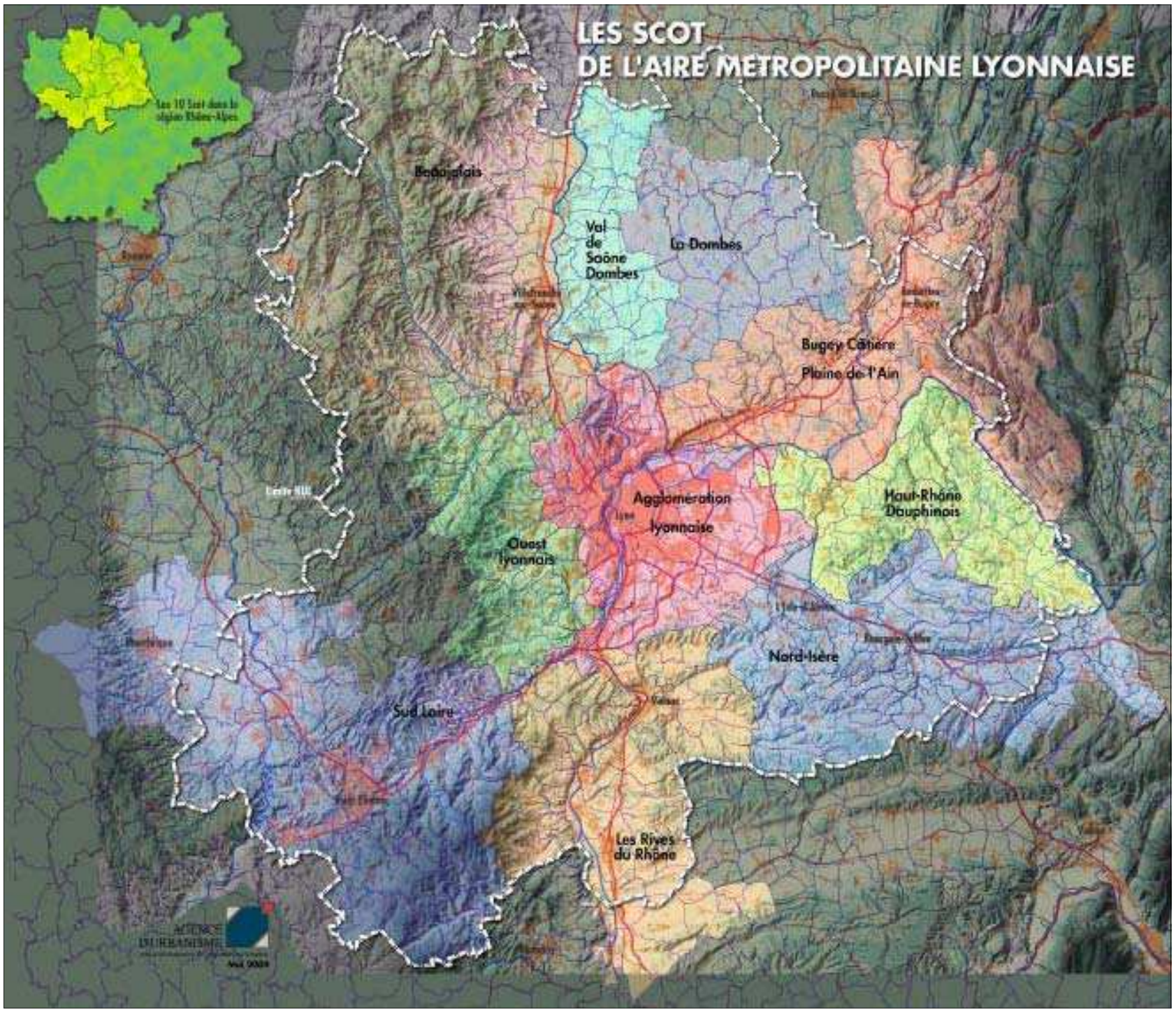

L'InterScot	Ce que peut apporter l'InterScot à Oullins
• Dimension métropolitaine • Espace de coordination des documents de planification de l'aire métropolitaine lyonnaise • Mutualisation des moyens d'études	• L'InterScot est un périmètre de grande échelle qui n'a pas d'incidence directe sur Oullins. Mais, il a tout de même une influence du fait de ses grandes orientations pour les dix Scots qu'il regroupe. Ainsi, il oriente le Scot de l'agglomération lyonnaise qui doit lui-même orienter la planification à l'échelle locale d'Oullins.

4.2.2 Un périmètre de concertation à dimension métropolitaine

Fiche : Région Urbaine de Lyon

Carte d'identité

-Périmètre = 678 communes, 50 intercommunalités et 11 aires urbaines

-Superficie = 8299 km2

-Population = 2 582 000

-Date de création = 1989

(Source : Rapport pré diagnostic du SCOT de l'agglomération lyonnaise, mai 2005, Agence d'urbanisme de Lyon)

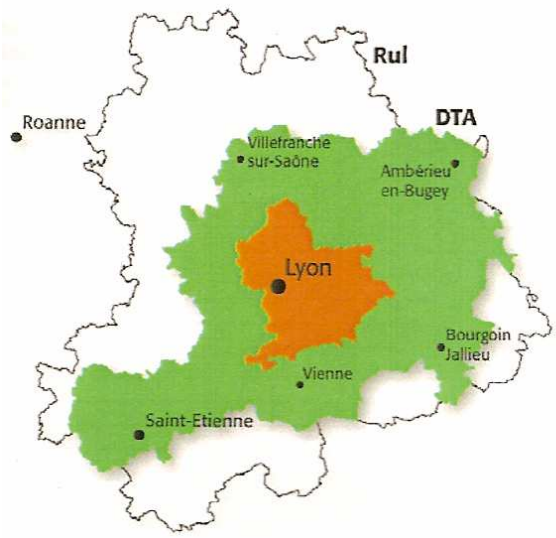

Carte n° 33 - Périmètre de la Région Urbaine de Lyon

Définition

La RUL est une instance du territoire créée sous forme d'association de loi 1991 qui couvre le bassin de vie. C'est un organe de concertation entre le Grand Lyon, quatre départements (Rhône, Ain, Loire et Isère) et la région Rhône-Alpes. Elle a été créée pour constituer un lieu de dialogue et de concertation politique permettant d'aborder les enjeux de développement et d'aménagement de l'aire métropolitaine de Lyon et de Saint-Etienne.

La RUL a été créée pour outrepasser le décalage croissant entre la dynamique métropolitaine et les périmètres administratifs. En effet, le territoire métropolitain est structuré autour de deux grandes agglomérations au carrefour de quatre grands départements. Elle opère donc pour une vision cohérente et partagée de l'aménagement et du développement de l'espace métropolitain.

Objectifs de la RUL

Ses objectifs sont:

-de révéler et mieux cerner les enjeux métropolitains,

-de proposer des schémas stratégiques servant de cadre de référence,

-d'impulser des actions coordonnées entre les collectivités et les acteurs de cet espace.

Obstacles

Au début de sa mise en place, elle soulève la réticence à la fois de Lyon, qui craint de ne pouvoir maîtriser son engagement, et des communes de la région, qui y voient une tentative d'annexion de la part de la ville de Lyon .

La Charte de la Région Urbaine de Lyon parait en 1994, mais n'est pas appliquée, faute de mobilisation des acteurs institutionnels.

Face à ces réticences, l'association redéfinit ses missions. Ses compétences deviennent d'avantage logistiques que stratégiques (création de l'Alliance logistique Région Urbaine de Lyon, mise en place de la Conférence des autorités organisatrices de transport collectif de la Région Urbaine de Lyon en 2000).

Projets de la RUL

La RUL va ensuite développer son action dans de nouveaux domaines (culture, patrimoine, tourisme...). Ces réflexions déboucheront sur le schéma 2006-2020, adopté en septembre 2006. Ce schéma permet une révision du premier schéma de cohérence logistique de 1997.

La RUL n'a jamais cessé d'élargir son territoire. Elle est aujourd'hui un lieu de dialogue et de concertation entre ses différents membres dont les objectifs seraient de cerner les enjeux de l'urbanisme à l'échelle métropolitaine, tout en proposant des schémas de développement comme cadre de référence commun.

Par exemple le schéma de référence accompagné d'un recueil de bonnes pratiques sur le développement durable, ou les travaux sur l'organisation cohérente des déplacements, ont été élaborés pour aboutir au système d'information Multitud'-pour les voyageurs, et à des études sur la tarification zonale.

Les trois thématiques du projet de la RUL sont :

-le rayonnement économique (schéma de promotion économique des parcs d'activités d'envergure métropolitaine et

mise en réseau d'acteurs)

-l'accessibilité (déplacements métropolitains en Région Urbaine Lyonnaise avec le système d'information Multi-tud')

-le tourisme, la culture et les grands événements (valorisation du patrimoine)

La RUL est également chargée de l'élaboration du projet de la métropole lyonnaise dans le cadre de l'appel à coopération métropolitaine lancé en 2004 par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT).

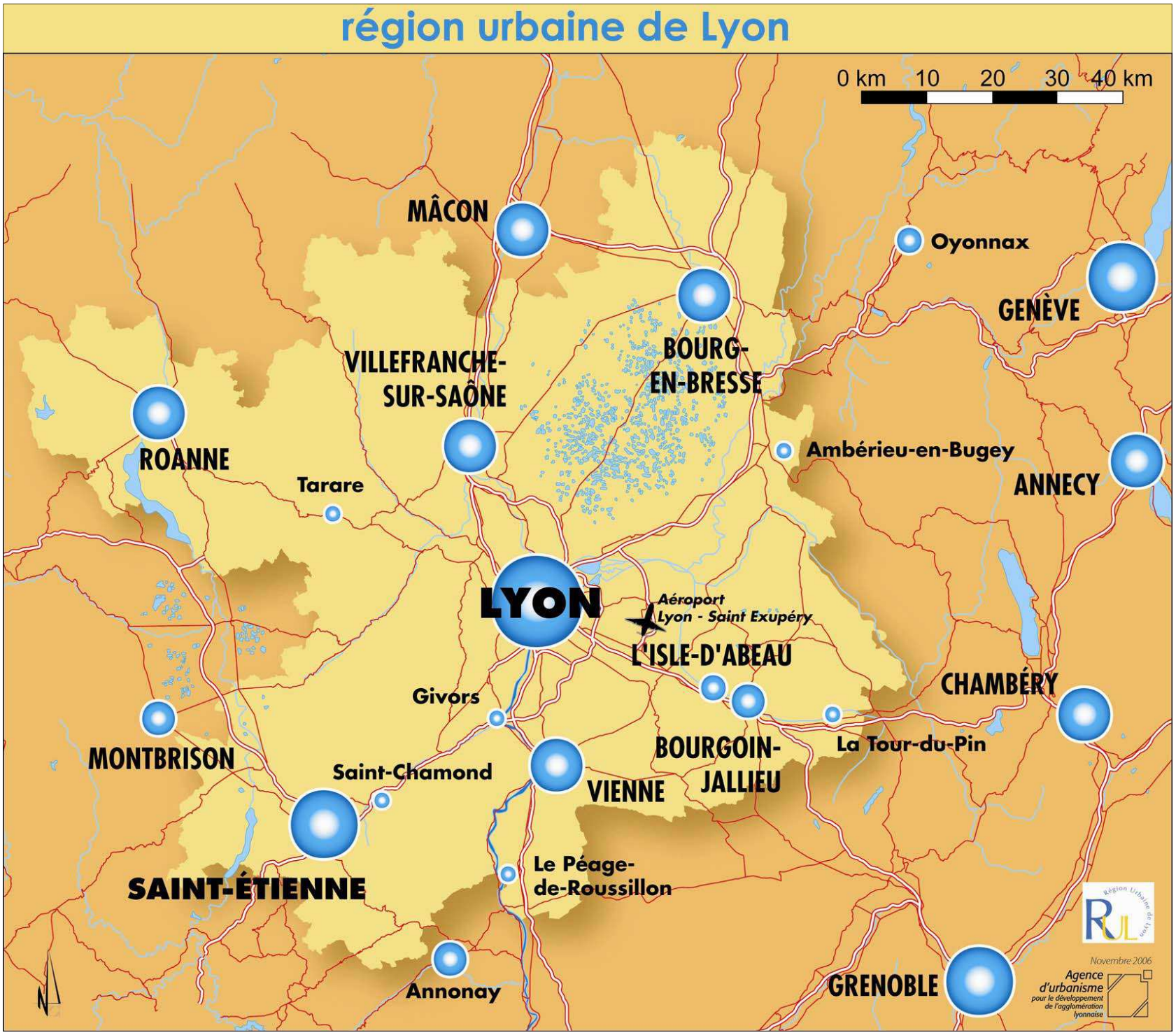

Carte n° 34 - La Région Urbaine de Lyon et le réseau de ville
Source : Internet

Région Urbaine de Lyon	Ce que peut apporter la Région Urbaine de Lyon à Oullins
• Zone d'influence de la métropole lyonnaise • Espace de partage et de dialogue	• L'échelle de ce périmètre est trop important pour avoir des influences directes sur la commune d'Oullins.

4.2.3 Le périmètre d'action de l'Etat à dimension métropolitaine

Fiche : Directive Territoriale d'Aménagement

Carte d'identité

-Périmètre = 383 communes. Il couvre les agglomérations de Lyon, de Saint-Etienne et du Nord de l'Isère et est réparti sur quatre départements autour du Rhône.

-Superficie = 4 460 km²

-Population = 2 260 000

-Date de création = soumise à enquête publique en 2005

(Source : Rapport pré diagnostic du SCOT de l'agglomération lyonnaise, mai 2005, Agence d'urbanisme de Lyon)

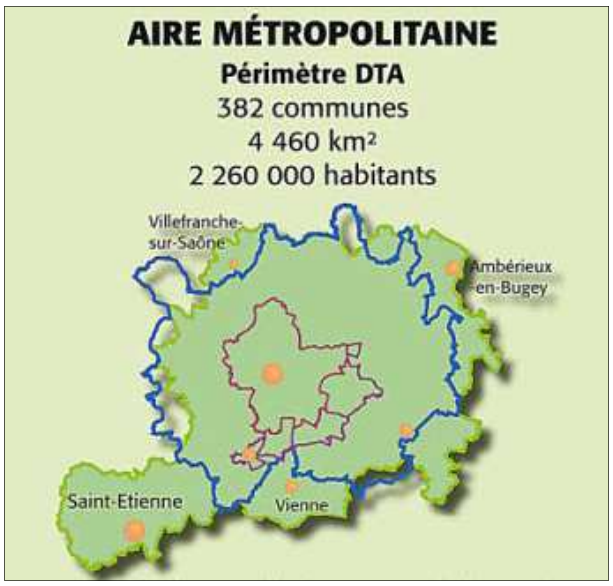

Carte n° 35 - Zone d'influence de la métropole lyonnaise
Espace de partage et de dialogue (RUL)

Définition

La Directive Territoriale d'Aménagement est un périmètre des enjeux et des projets de l'Etat sur l'aire métropolitaine.

C'est un document de planification élaboré sous la responsabilité du préfet et utilisé par l'État. Son périmètre intègre l'ensemble des territoires concernés par les grands projets que l'État entend développer pour conforter la place de la métropole lyonnaise à l'échelle nationale et européenne.

Historique

Le projet de Directive Territoriale d'Aménagement est à l'étude depuis 1998. Le projet a été soumis à la consultation des personnes publiques associées avant la mise à l'enquête par le préfet de région début 2005.

Compétences

La DTA porte les orientations à long terme des politiques de l'État sur les thèmes des espaces agricoles et naturels, du développement économique, de la politique en matière d'infrastructures et de transports.

Les objectifs principaux sont de développer l'aire métropolitaine pour un rayonnement à l'international et en terme de développement durable. Il s'agit de définir l'aménagement de l'aire métropolitaine Lyon / Saint-Étienne et de décrire le cadre général que devront respecter les 10 Scots en place (les Scots doivent être compatibles avec ce document de planification).

Sept axes prioritaires ont été élaborés avec notamment la reconnaissance et le soutien de la métropole lyonnaise comme agglomération internationale, la reconquête de territoire en perte d'attractivité et la réalisation des contournements autoroutiers et ferroviaires. Ainsi l'ensemble des infrastructures nécessaires pour gérer le transit Nord/Sud comme le Contournement Ouest Lyonnais (COL) assurera des liaisons convenables vers l'Ouest et vers le pôle Stéphanois de l'aire métropolitaine. La réalisation du Tronçon Ouest du Périphérique de Lyon (TOP) doit être également prévue afin d'optimiser la gestion des flux directement liés aux flux de transit de l'agglomération lyonnaise. Ces réalisations pourront avoir un impact possible sur le déclassement de l'autoroute A7 longeant Oullins.

Directive Territoriale d'Aménagement	Ce que peut apporter la Directive Territoriale d'Aménagement à Oulllins
• Zone d'influence de la métropole lyonnaise • Espace de partage et de dialogue	• La DTA est un périmètre de grande échelle qui ne peut influencer la commune d'Oullins de façon directe. Cependant les orientations du Scot de l'agglomération lyonnaise doivent être compatibles avec ces directives. Ainsi, indirectement elle impulse un schéma global qui pourrait avoir des influences sur une échelle locale comme la commune d'Oullins. Il s'agit ici de réfléchir au développement des transports ferroviaires par exemple et des infrastructures.

Fiche : Le Département du Rhône

Carte d'identité

-Périmètre = Il a hérité d'un découpage peu pertinent par rapport à l'agglomération lyonnaise pour des raisons historiques. Environ la moitié de l'aire urbaine de Lyon se situe en dehors de ses limites. Le périmètre comprend 293 communes.
-Superficie = 3 249 km²
-Population = 1 57 869
-Densité = 486 hab/km²
(Source : Internet)

Carte n° 36 - Localisation du Département du Rhône

Compétences

Grâce aux lois de décentralisation successives, le département est devenu un acteur majeur du développement local et des politiques d'aménagement dans le domaine de la santé, de l'aide sociale, des collèges, des transports scolaires, du tourisme, et de l'environnement (gestion des espaces naturels sensibles).
Il est devenu l'acteur majeur de la structuration du réseau routier local après le déclassement de nombreuses routes nationales.

Ses compétences sont développées dans cinq grandes orientations:

- Prévenir et accompagner à toutes les étapes de la vie
- Mettre en valeur le Rhône
- Promouvoir la culture
- Favoriser la réussite
- Aménager le territoire

La première orientation de prévention et d'accompagnement cible l'accompagnement social des ménages, les personnes handicapées, l'insertion, la protection de l'enfance et de la famille (Il s'agit ici de la petite enfance, du programme d'éducation pour la santé, et de l'Allocation Départementale Personnalisées d'Autonomie (ADPA)).

Spécificités du département du Rhône

Pour favoriser la réussite, le département a en charge la construction, l'équipement, les dépenses d'entretien et de fonctionnement des collèges publics et les dépenses de fonctionnement des collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat. Cela représente 162 collèges. On remarque aussi la mise en place d'un conseil général des jeunes qui réunit 59 jeunes conseillers élus dans leur collège pour un mandat de 18 mois. Ils se réunissent en commissions pour travailler sur un projet d'action avec l'aide des responsables des services départementaux. Cela a pour but d'impliquer les jeunes dans la vie de leur collectivité et de s'initier à la démocratie.

Le Département	Ce que peut apporter le Département à Oullins
• Politique de contrat pluriannuel • Soutien de la vie locale • Rationalisation des aides apportées aux communes	• Le département apporte un appui social pour la commune qui possède de nombreuses disparités (CF Analyse des Besoins Sociaux).

Fiche : La Région Rhône-Alpes

Carte d'identité

-Périmètre = Elle possède 2879 communes réparties en 8 départements (l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Loire, le Rhône, la Savoie).

-Superficie = 43 698

-Population = 6 005 000

-Densité = 137 hab/km²

(Source : Internet)

Carte n° 37 - Localisation de la Région Rhône Alpes

Compétences

Elle exerce dans le domaine de l'enseignement (pour les lycées) , de la formation professionnelle, de la recherche, de la culture, du développement économique et des politiques de transport. Ainsi, dans l'agglomération lyonnaise des infrastructure routières et ferroviaires, la lutte contre les inondations et des équipements universitaires et de recherche bénéficient d'un financement partenarial.

Depuis 2002 à titre définitif (loi SRU) elle est l'autorité organisatrice des transports collectifs régionaux de voyageurs.

Spécificité de la Région Rhône-Alpes

La région a développé les thèmes de la qualité de vie, de l'économie et de l'emploi, de l'aménagement du territoire et de l'international.

Elle participe au plan régional pour l'emploi et définit l'emploi comme une priorité numéro 1. De plus, un Schéma Régional de Développement Économique (SRDE) a été approuvé le 9 novembre 2006. Le but est de coordonner les actions de développement économique et de définir les orientations stratégiques de la région en matière économique. La région peut alors apporter des aides aux entreprises.

Contractualisation

La région est cosignataire du contrat de plan avec l'Etat qui se décline désormais en un volet territorial. Les actions à mener sont localisées dans des secteurs géographiques particuliers.

En matière de politique de la ville, l'intervention Etat-Région s'établit sur plusieurs principes : une géographie concertée, des thématiques complémentaires, un soutien aux dispositifs d'animation régionaux dédiés au développement social et urbain, des dispositifs de gouvernance et d'animation aux échelons régional et local. Les Contrats Urbains de Cohésion Social sont établis sur ces principes.

La Région engage également des contrats de développement avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) appelés Contrats de Développement Rhône-Alpes (CDRA).

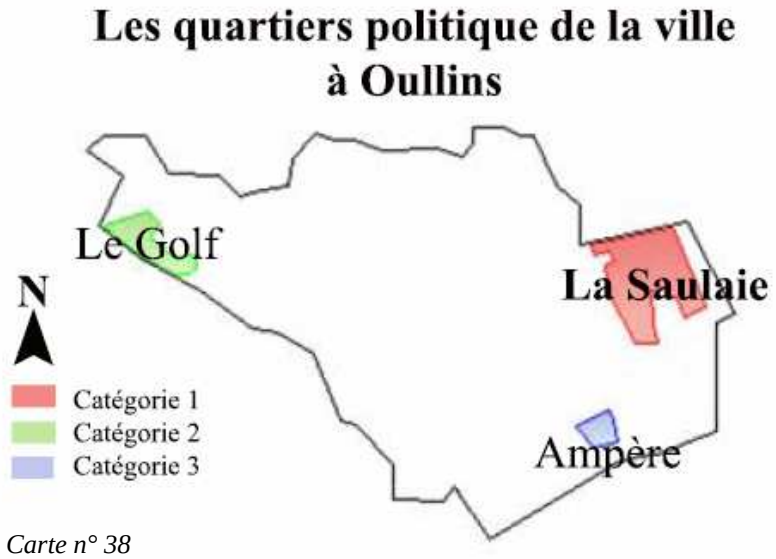

Carte n° 38

Réalisation : Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

Echelle : environ 500m

Remarques

Le Grand Lyon a signé un contrat d'agglomération avec l'Etat, la région, le département en 2003 (Annexe II).

La carte n° 39 montre la géographie prioritaire du contrat de ville 2000-2006. De nombreux grands projets de ville et d'Opération de Renouvellement Urbain y sont inscrits permettant de souligner les priorités en matière de politique de la ville au sein de l'agglomération.

GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DU CONTRAT DE VILLE 2000-2006

Quartiers de catégorie 1

D'une taille supérieure à 500 logements, ils cumulent des handicaps sociaux et urbains lourds. Ils nécessitent une restructuration urbaine importante et un dispositif social tranversal. Un projet de développement social y est engagé ou poursuivi et une maîtrise d'œuvre est mise en place ou maintenue. Des moyens en investissement et en fonctionnement sont affectés sur ces sites.
Parmi ces quartiers :

- GPV Grand Projet de Ville
- ORU Opération de Renouvellement Urbain

Quartiers de catégorie 2

Ces quartiers connaissent des difficultés dans l'habitat, l'insertion, le fonctionnement social et la présence de services publics. Dans la mesure où ils feront l'objet d'un projet social destiné à mobiliser les partenaires sur des objectifs d'amélioration et de qualité de vie et où seront prévues les conditions d'élaboration et d'animation d'un projet, des moyens en investissement et en fonctionnement leur seront affectés après mobilisation prioritaire des crédits de droit commun.

Quartiers de catégorie 3

Ces quartiers connaissent des difficultés sociales et urbaines de moindre importance ou plus ponctuelles. Ils feront l'objet d'actions à titre préventif et d'une veille permettant aux partenaires de suivre leurs évolutions sociales.

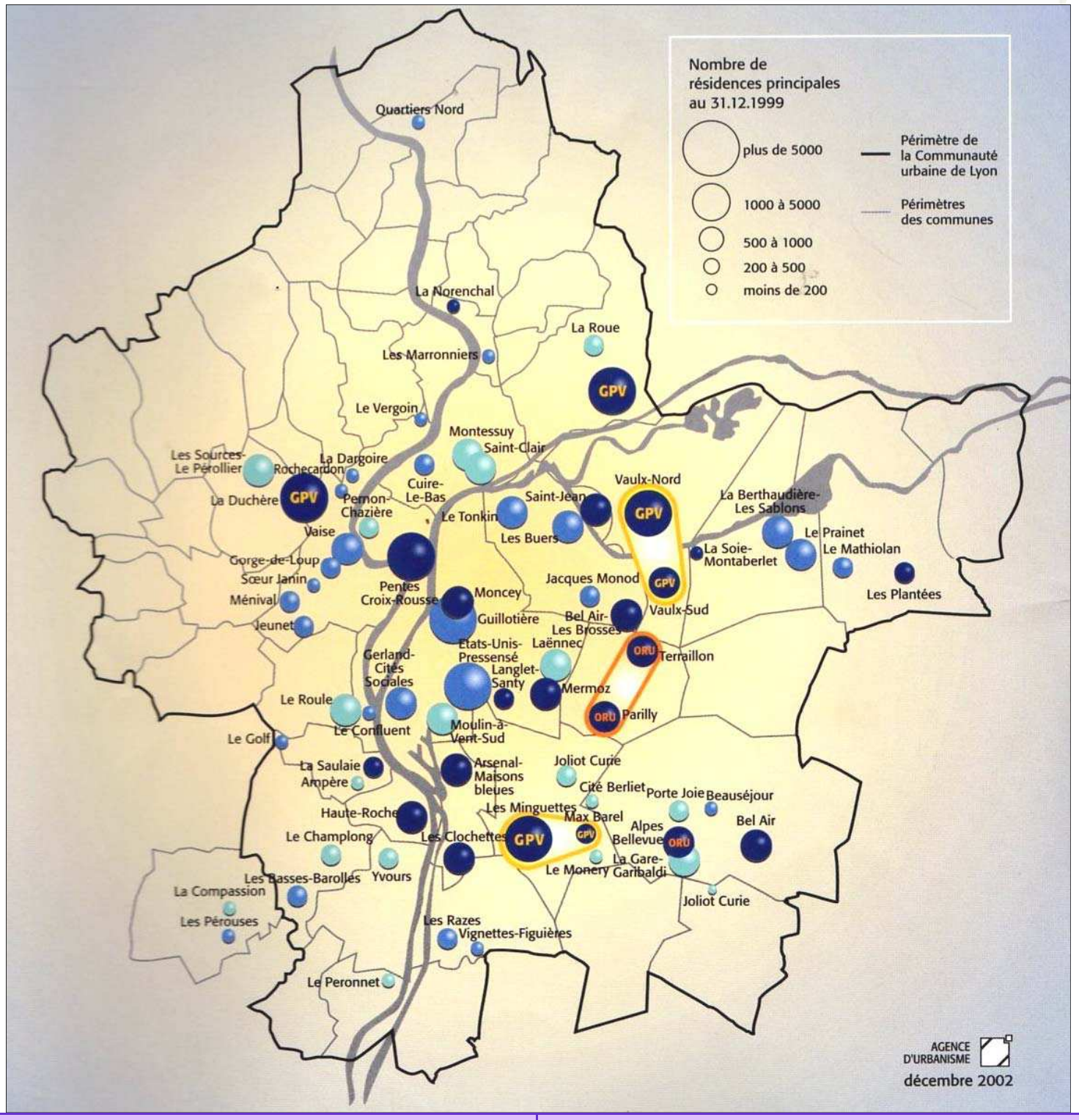

La région	Ce que peut apporter la Région à Oullins
• Politique de contrat pluriannuel • Soutien de la vie locale • Rationnalisation des aides apportées aux communes	• Financement de la politique de la ville pour les quartiers prioritaires. Il s'agit de La Saulaie (catégorie 1), Le Golf (catégorie 2) et Ampère (catégorie 3).

CONCLUSION

La commune d'Oullins est inscrite dans de nombreux périmètres d'actions. Elle est donc touchée par la portée de nombreuses orientations qui l'influencent plus ou moins.

En effet, le degré et le type d'action se différencient par l'existence de périmètres de planification (DTA, Scot), de périmètres de concertation (RUL, InterScot), de périmètres permettant une contractualisation.

Le périmètre de l'agglomération lyonnaise est aussi celui du Scot dont l'enjeu est de rendre plus compréhensible le système local. Des orientations s'appliquent à chacune des communes de l'agglomération. Les lignes directrices et les objectifs de développement sont donc listés : le Scot est un document de planification. Il en est de même pour la Directive Territoriale d'Aménagement sur l'aire métropolitaine lyonnaise qui porte les orientations à long terme des politiques de l'État.
La Région Urbaine Lyonnaise est une instance de concertation entre le Grand Lyon, quatre départements et la région Rhône-Alpes. Elle s'étend sur une échelle métropolitaine et a été mise en place pour surmonter le décalage entre le développement métropolitain et les périmètres administratifs.
L'InterScot possède des compétences de concertation et de coordination. C'est à la fois un espace de dialogue entre les 10 Scots de l'aire métropolitaine, un espace de coopération (dans le chapitre commun) par la production d'études pour une stratégie de développement métropolitain cohérente.
Le Grand Lyon, Communauté Urbaine de Lyon à l'échelle de l'agglomération lyonnaise, a des compétences de concertation, en ce qui concerne les grands projets urbains mais aussi de planification à travers l'élaboration des PLU, PDU par exemple.
Le Contrat Urbain de Cohésion Social en matière de politique de la ville, est le produit d'une contractualisation entre la Région Rhône-Alpes et le Grand Lyon. Ce contrat est communautaire, il est ensuite décliné en conventions locales d'application dans chacune des communes dont Oullins.

La multiplicité de ces périmètres et de leurs actions à différentes échelles (celle de l'agglomération et de la métropole) est dûe à l'apparition des périmètres intercommunaux. Ces regroupements de communes visent des objectifs communs ainsi réalisables avec plus de facilités (critères financiers…). Les périmètres intercommunaux de notre aire d'étude chevauchent les périmètres administratifs existants (région, département, commune) ayant pour conséquence la multiplication des territoires et la complexification des échelles.

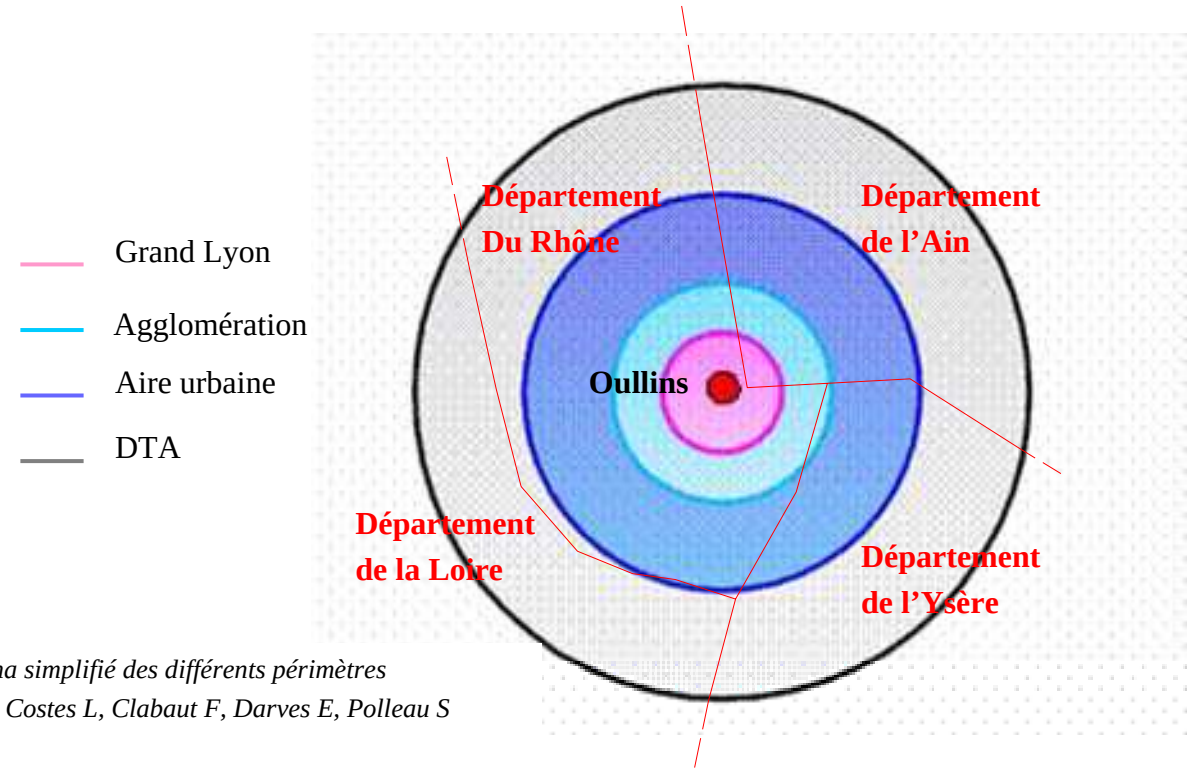

Fig.n°13 -Schéma simplifié des différents périmètres
réalisation Brunet AS, Costes L, Clabaut F, Darves E, Polleau S

Oullins est donc inscrite dans ces périmètres d'actions multiples d'échelles différentes et est incluse dans leur réflexion, leur planification. La plus grande influence que la ville reçoit est celle du Grand Lyon. Ainsi, le projet d'arrivée de métro à la Saulaie est supervisé par la Communauté Urbaine tout en ayant fait l'objet d'une concertation avec la ville d'Oullins. De même la politique de la ville est impulsée sur la commune grâce aux compétences du Grand Lyon. Cependant, des freins institutionnels peuvent être soulignés. Les compétences exercées par le Grand Lyon dans les quartiers politiques de la ville sont larges en ce qui concerne l'habitat. Ces problématiques seront détaillées dans le Tome 1, description du territoire.

Schéma représentant les relations des périmètres d'actions sur la commune d'Oullins

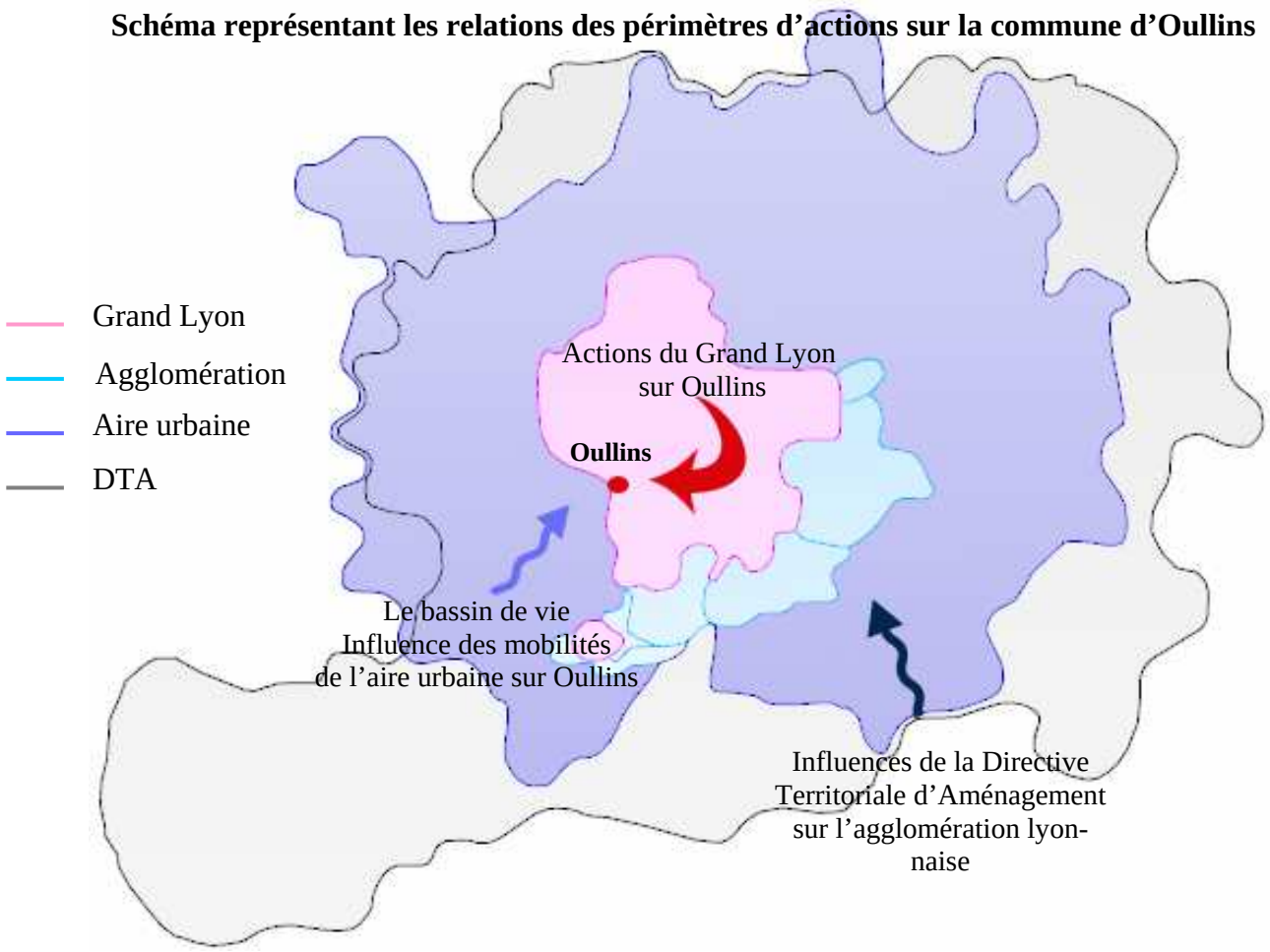

Les échelles	Périmètre de concertation	Périmètre de planification	Contractualisation
Etat		DTA	CUCS
Région			
Aire Métropolitaine	InterScot, RUL		
Agglomération		SCOT	
Grand Lyon	Concertation sur les projets d'envergure communautaire : projet de la ligne de métro B à la Saulaie	PLU, PDU…	CUCS
La commune d'Oullins	Principales incidences sur la commune d'Oullins		

Fig. n°14 - Relations des périmètres d'actions sur la commune d'Oullins
réalisation Brunet AS, Costes L, Clabaut F, Darves E, Polleau S

BIBLIOGRAPHIE

Documents :

- ?, (05/2005), Elaboration du SCOT Rapport prédiagnotic état des lieux du territoire du SCOT premier questionnement.

- AGENCE D'URBANISME DE LYON, CU LYON, (2005), *Atlas de l'aire urbaine de Lyon.*

- La métropole Lyonnaise face à l'éviction des populations, Stage de groupe d'Avril à Juin 2006, N.Audas, S.Daniel, F.Morel, L.Pierrel, J.Sarthoulet, L.Stolz.

Sites Internet :

- www.grandlyon.fr
-www.regionurbainedelyon.fr
-www.millenaire3.com/contrat-d-agglomeration
-www.scot-agglolyon.com
-www.opale-lyon.com
-www.rhone.fr
-www.rhonealpes.fr

Documents cartographiques

Carte n°1 - Situation d'Oullins au sein du Grand Lyon ……..….3
Carte n° 2 - Découpage de l'aire urbaine et de l'agglomération ……...5
Carte n° 3 - Localisation de la commune d'Oullins dans l'agglomération lyonnaise……5
Carte n° 4 - Composition de l'agglomération lyonnaise……6
Carte n° 5 - Une agglomération dissymétrique : relief à l'Ouest et vase d'expansion à l'Est……..……...6
Carte n° 6 - L'aire urbaine de Lyon : Évolution annuelle de la population entre 1964 et 1958……7
Carte n° 7 - L'aire urbaine de Lyon : Évolution communale annuelle de la population entre 1968 et 1982……7
Carte n° 8 - L'aire urbaine de Lyon : Évolution communale annuelle de la population entre 1982 et 1999……7
Carte n° 9 - L'aire urbaine : densité communale de la population en 1954……...7
Carte n° 10 - L'aire urbaine : densité communale de la population en 1999……7
Carte n° 11 - Évolution annuelle de la population entre 1990 et 1999……..8
Carte n° 12 - Projection de l'évolution démographique des secteurs de l'aire urbaine de Lyon entre 2000 et 2030……....8
Carte n° 13 - La taille des ménages en 1999……..9
Carte n° 14 - Évolution du prix de vente dans l'aire urbaine (en euros)……...…….9
Carte n° 15 - Les 9 zones des prix immobiliers……...……10
Carte n° 16 - Les PLH intercommunaux……..11
Carte n° 17 - Évolution du chômage entre 2000 et 2003……13
Carte n°18 - Les zonages économiques de la politique de la ville issus du pacte de relance pour la ville de 1996……14
Carte n° 19 - Enquête ménages de Lyon 1996, Déplacements tous modes des résidents……14
Carte n° 20 - Localisation et capacité des parcs relais Sytral……..15
Carte n° 21 - La région Rhône-Alpes……..16
Carte n° 22 - Le Grand Sud-est……...16
Carte n° 23 - Lyon, une plaque tournante européenne……17
Carte n° 24 - L'Arc Sud Européen……...17
Carte n° 25 - Le Grand Lyon……18
Carte n° 26 - Le Grand Lyon et la Conférence des maires……..18
Carte n° 27 - L'intercommunalité au sein de l'aire urbaine lyonnaise……19
Carte n° 28 - Le SCOT de l'agglomération lyonnaise……20
Carte n° 29 - Aire urbaine Insee……...23
Carte n° 30 - Aire urbaine de Lyon……..23
Carte n° 31 - L'Inter SCOT……..24
Carte n° 32 - Les SCOT de l'aire métropolitaine lyonnaise……25
Carte n° 33 - Périmètre de la Région Urbaine de Lyon ……..26
Carte n° 34 - La Région Urbaine de Lyon et le réseau de ville……...27
Carte n° 35 - Zone d'influence de la métropole lyonnaise
Espace de partage et de dialogue (RUL)
Espace de coordination des documents de planification (DTA/InterSCOT)……...28
Carte n° 36 - Localisation du Département du Rhône……..29
Carte n° 37 - Localisation de la Région Rhône Alpes……..30
Carte n° 38 - Les quartiers politique de la ville à Oullins……30
Carte n° 39 - Géographie prioritaire du contrat de ville 2000-2006……31

Autres documents

Figure n° 1 - Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation……..……8
Figure n°2 - Le parc inconfortable……..9
Figure n° 3 : les cotes immobilières dans l'agglomération lyonnaise……..……..9

Figure n° 4 - Parc des logements à loyers inférieurs à 5 euros/m²……..10
Figure n° 5 - Évolution du loyer en euros/m² dans l'agglomération lyonnaise……10
Figure n°6 - Part du logement social au 01/01/03……11
Figure n° 7 - Nombre de logements démolis et reconstruits entre 2004 et 2008…….12
Figure n° 8 - Nombre de logements démolis et reconstruits entre 1996 et 2004…….12
Figure n°9 - Évolution de l'emploi salarié privé …….13
Figure n° 10 - Évolution du chômage de puis 1995 ……13
Figure n° 11 - Déplacements domicile travail……..14
Figure n° 12 - Le réseau métropolitain……....16
Figure.n°13 - Schéma simplifié des différents périmètres……32
Figure.n°14 - Relations des périmètres d'actions sur la commune d'Oullins……...……..33

TABLE DES MATIÈRES

Introduction **p.2**
Localisation du territoire d'étude : la commune d'Oullins et le quartier de la Saulaie **p.3**
Historique des politiques d'aménagement sur le territoire de l'agglomération lyonnaise **p.4**

1. Description de l'agglomération lyonnaise **p.5**
Fiche : agglomération lyonnaise p.5
Carte d'identité p.5
Configuration p.5
Localisation d'Oullins dans l'agglomération p.5
Présentation de l'agglomération lyonnaise p.6
Particularités de l'agglomération lyonnaise p.6
Etude démographique p.6
Des tendances démographiques visibles par des dynamiques spatiales p.6
Nature de la croissance démographique p.6
Tendances actuelles p.6
Les mouvements migratoires des ménages synonymes d'attractivité? p.7
L'évolution future de la démographie p.8
Politique de l'habitat p.8
Le parc de logement p.8
Hausse des prix de l'immobilier et spécialisation des territoires p.8
La crise du logement accessible p.9
Mobilités résidentielles p.10
Les politiques locales de l'habitat p.11
Le logement social p.11
Requalification, réhabilitation de l'habitat p.12
Economie, emploi et mobilité p.12
Les politiques de soutien à l'activité économique p.12
Les politiques de soutien aux activités p.13
L'emploi p.13
La mobilité p.13
Tableau récapitulatif p.14

2. Le rayonnement de l'agglomération lyonnaise **p.16**
2.1 L'agglomération lyonnaise à la tête du département du Rhône p.16
2.2 L'agglomération lyonnaise : un rayonnement au sein de la Région Rhône-Alpes p.16
2.3 L'agglomération lyonnaise : la locomotive de la métropole lyonnaise pour un rayonnement national p.16
2.4 L'agglomération lyonnaise : un carrefour européen p.17

3. Les dynamiques de territoire dans le périmètre de l'agglomération lyonnaise **p.18**
3.1 Les périmètres intercommunaux dans l'agglomération lyonnaise p.18
Fiche : le Grand Lyon p.18
Carte d'identité p.18
Définition, historique p.18
Compétences p.18
Les partenaires p.19
Les grands projets p.19
Le Grand Lyon et l'intercommunalité p.19
Remarques p.19

Fiche : Le Scot de l'agglomération lyonnaise p.20
Carte d'identité p.20
Définition p.20
Contenu du SCOT p.20
Démarche de travail pour le SCOT de l'agglomération lyonnaise p.20
Les lieux de débat p.21
Enjeux p.21
Les missions de l'agence d'urbanisme pour le SCOT p.21
Les orientations de la commune d'Oullins sont-elles en complémentarité avec les objectifs du SCOT? p.21

4. Les dynamiques de territoire englobant le périmètre de l'agglomération lyonnaise p.23
4.1 Un périmètre statistique, indicateur du bassin de vie p.23
Fiche : Aire urbaine de Lyon p.23
Carte d'identité p.23
Définition p.23

4.2 Les périmètres de concertation à dimension métropolitaine p.24
4.2.1 Le périmètre intercommunal à dimension métropolitaine p.24
Fiche : l'inter SCOT p.24
Carte d'identité p.24
Définition et objectifs p.24

4.2.2 Un périmètre de concertation à dimension métropolitaine p.26
Fiche : Région Urbaine de Lyon p.26
Carte d'identité p.26
Définition p.26
Objectifs de la RUL p.26
Obstacles p.26
Projets de la RUL p.26

4.2.3 Le périmètre d'action de l'Etat à dimension métropolitaine p.28
Fiche : Directive Territoriale d'Aménagement p.28
Carte d'identité p.28
Définition p.28
Historique p.28
Compétences p.28

4.3 Les périmètres administratifs issus de la décentralisation p.29
Fiche : Le Département du Rhône p.29
Carte d'identité p.29
Compétences p.29
Spécificités du département du Rhône p.29

Fiche : La Région Rhône-Alpes p.30
Carte d'identité p.30
Compétences p.30
Spécificités de la région Rhône Alpes p.30
Contractualisation p.30
Remarques p.30

Conclusion p.32
Bibliographie p.33
Index cartographique p.34

-Annexe I - Compétences de la Communauté Urbaine du Grand Lyon
Source : site Internet du Grand Lyon www.grandlyon.fr

-Annexe II - Contrat d'agglomération (volet de contrat de plan Etat-Région 200-2006)
Source : site Internet du Grand Lyon www.grandlyon.fr

Compétences de la communauté urbaine du Grand Lyon

	Quartier	Villes	Agglomération	Région économique	Autre
EAUX			Grand Lyon		
QUALITÉ DE L'AIR			COPARLY (mesures de qualité)		Etat
DÉCHETS			Grand Lyon		
VOIRIE			Grand Lyon		Département Etat
TRANSPORT EN COMMUN			SYTRAL (Grand Lyon + Département)		Région (ferroviaire)
CULTURE		x	Grand Lyon (Biennales de danse et art contemporain + journées du patrimoine)		
LOISIRS ET SPORTS		x	Grand Lyon (financement des clubs professionnels)		
POLICE		x (polices municipales)			Etat (police nationale + gendarmerie)
PROTECTION INCENDIE					Département
MESURES D'URGENCE			SPIRAL		Etat
URBANISME			Grand Lyon	Agence d'urba SEPAL "Interscots"	
HABITATION			Grand Lyon		Etat (financement logement social)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			Grand Lyon	ADERLY	
MESURES SOCIALES		x	Grand Lyon ("politique de la ville")		Département Etat
PRÉSENCE INTERNATIONALE		x	Grand Lyon	ADERLY	

COMMUNAUTE URBAINE DE LYON

CONTRAT D'AGGLOMERATION

TABLEAU RECAPITULATIF

Thèmes	Etat	Région	SYTRAL		
Transports collectifs en site propre	50 M€	10 M€	500 M€		
Thèmes	**Etat**	**Région**	**Département**	**Grand Lyon**	**Communes**
Renouvellement urbain	24 M€		8,3 M€	26,75 M€	
Cancéropôle	11,7 M€	15 M€	15 M€	15 M€	
Développement économique		23 M€	10 M€	49,4 M€	
Attractivité du territoire et environnement		6,6 M€		22,775 M€	
Equipements de centralités culture/rayonnement	8,04 M€	8,65 M€		4,146 M€	7,97 M€
TOTAL	**93,74 M€**	**63,25 M€**	**33,3 M€**	**118,071 M€**	**7,97 M€**
TOTAL GENERAL	**316,33 M€**				
Hors contrat (pour mémoire)					
St Exupéry		12 M€	12 M€	12 M€	
Musée des Confluences		10 M€	64 M€		

Un enjeu de revitalisation urbaine : La Saulaie, un quartier d'Oullins

Quels principes de revitalisation pour quel quartier de La Saulaie ?

ANNEXES

Brunet Anne Sophie, Clabaut François, Costes Laetitia, Darves-Bornoz Emeline, Polleau Solène

Stage de groupe avril-juillet 2007
Ingénieur en aménagement 2ème année
École Polytechnique Universitaire de Tours, Département Aménagement

Référents
M. Barré E.- directeur de cabinet préfet du Rhône
Mme Conte-Jansen A.- chef de projet CUCS
M. Drou S.- directeur CCAS Oullins
M. Moussier PA. - DGS mairie Oullins

Tuteurs universitaires
Mme Savourey C.- urbaniste professeur associée
M. Thomas E. - maître de conférences

OULLINS

ANNEXES

Brunet Anne Sophie, Clabaut François, Costes Laetitia, Darves-Bornoz Emeline, Polleau Solène

Stage de groupe avril-juillet 2007
Ingénieur en aménagement 2ème année
Ecole Polytechnique Universitaire de Tours, Département Aménagement

Référents
M. Barré E.- directeur de cabinet préfet du Rhône
Mme Conte-Jansen A.- chef de projet CUCS
M. Drou S.- directeur CCAS Oullins
M. Moussier PA. - DGS mairie Oullins

Tuteurs universitaires
Mme Savourey C.- urbaniste professeur associée
M. Thomas E. - professeur en aménagement

SOMMAIRE

Annexe 1 Fiches projets futurs de la commune d'Oullins p.3

Annexe 2 Comptes rendus d'entretien acteurs p.35

Annexe 3 Compte rendus suivi de stage p.70

Annexe 4 Compte rendus entretien habitants p.75

Annexe 5 Résultats d'une action de participation avec des enfants du quartier p.86

ANNEXE 1

Fiches projets futurs
de la Commune d'Oullins

- Introduction p.4
- Sommaire p.5
- Fiche n°1 Le projet urbain sur l'emprise des anciens ateliers SNCF p.6
- Fiche n°2 Opération Programmé d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain p.15
- Fiche n°3 La médiathèque secteur Sémard p.16
- Fiche n°4 L'Espace Convention p.18
- Fiche n°5 La ZAC Narcisse Bertholey p.20
- Fiche n°6 La ZAC des Saules p.22
- Fiche n°7 Le contrat de rivière p.23
- Fiche n°8 La porte Sud p.26
- Fiche n°9 Le Carrée de Soie p.32

Introduction

Cette annexe a pour but de présenter sous forme de fiche les différents projets à mettre en œuvre ou déjà mis en œuvre afin de faciliter la lecture du rapport et ainsi permettre de mieux appréhender les enjeux s'appliquant sur le territoire lyonnais, et nous intéressant particulièrement pour l'étude du quartier de La Saulaie.

Ces projets seront détaillé aussi bien sur leurs différentes échelles, allant deLa Saulaie jusqu'au niveau intercommunal voire de l'agglomération et abordant des points divers, de la situation géographique, jusqu'aux objectifs, ou contraintes, etc.

Sommaire

INTRODUCTION……p2
SOMMAIRE……p3

Fiche n°1 : Le Projet urbain sur l'emprise des anciens ateliers SNCF……p4
L'environnement du projet urbain……p4
Plan du site……p4
Enjeux du projet……p5
Les partenaires……p5
Trois projets en un……p5
1. Le pôle d'échanges……p6
Situation……p6
Objectifs du dispositif……p6
Contraintes……p6
Composition……p6
Programmation / Phasage……p6
Les compétences de chaque partenaire……p6
2. Le métro……p7
Objectif double du projet……p7
Explication du projet……p7
Participation / Concertation……p7
Le projet en chiffre……p7
Extension du projet……p8
Le franchissement du Rhône……p9
Lee tracé……p10
3. Un nouvel espace de vie……p12
Localisation……p12
Enjeux ……p12
Composition……p12
Phasage (prévisionnel)……p12
Explications……p12
Extension du projet……p12

Fiche n°2 : OPAH RU……p13

Fiche n°3 : La Médiathèque secteur Sémard……p14
projet et enjeux……p14
Cartographie et localisation……p14
Plans……p14

Fiche n°4 : L'Espace Convention……p16
Place de la Convention……p16
Détail de l'aménagement……p16
Passage de la traille……p17
Bac à traille……p17
Pole petite enfance……p17
Réhabilitation de l'école de La Saulaie……p17

Fiche n°5 : La ZAC Narcisse Bertholey……p18
La ville d'oullins et la rue Narcisse Bertholey……p18
Composition de la furture ZAC……p18
Les observations qui ont fait aboutir au projet……p18
Cartographie et localisation……p18

Fiche n°6 : La ZAC des Saules……p20
Répartition des surfaces constructibles……p20
Schéma de composition……p20

Fiche n°7 : Le Contrat de Rivière……p21
Le projet en chiffre……p21
Caractéristiques de l'Yzeron……p21
Cartographie……p21
Photographies……p21

Fiche n°8 : La Porte Sud……p24
Contexte / description du site……p24
Enjeux……p24

Fiche n°1 : Le Projet urbain sur l'emprise des anciens ateliers SNCF

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET URBAIN

Rive gauche du Rhône

Le périmètre du projet en rive gauche du Rhône est concentré autour de l'avenue Jean-Jaurès, une artère de grande largeur bordée par des équipements importants : Stade de Gerland, Palais des sports, terrains de sports multiples et dans sa partie sud par le Parc de Gerland.
La fréquentation du site, et la circulation routière induite, sont essentiellement dues aux activités sportives. Les zones habitées sont quant à elles peu nombreuses.

Rive droite du Rhône

En rive droite du Rhône, le projet s'étend sur trois secteurs différents :
- l'autoroute A7 à 2 x 3 voies;
- la partie résidentielle du quartier de La Saulaie, comportant des bâtiments anciens et des constructions récentes, irriguées par des rues étroites. La densité urbaine y est relativement importante;
- les friches SNCF faisant parties du quartier de La Saulaie.

PLAN DU SITE

Une situation stratégique

Ce projet urbain va s'implanter sur l'emprise des anciens ateliers SNCF situé à l'ouest du quartier de La Saulaie.
Il est rappelé ici que ce quartier d'Oullins est un site stratégique selon le schéma directeur de l'agglomération et un élément important de la Porte Sud. (cf Fiche Porte Sud n°8).

Périmètre du site

Le périmètre des friches industrielles est délimité par :
- la rue Pierre Sémard au Nord;
- la rue Dubois Crancé à l'Est;
- l'avenue Jean Jaurès au Sud-est (pointe) (D15);
- la rue Louis Aubagne à l'Ouest (D50).

Nota bene : toutes les figures et photographies dont la source n'est pas précisée sont de réalisation de A.S Brunet, F Clabaut, L Costes, E Darves Bornoz, S Polleau.

Figure n° 1 : vue aérienne du quartier de La Saulaie.
Source : communauté urbaine de Lyon.

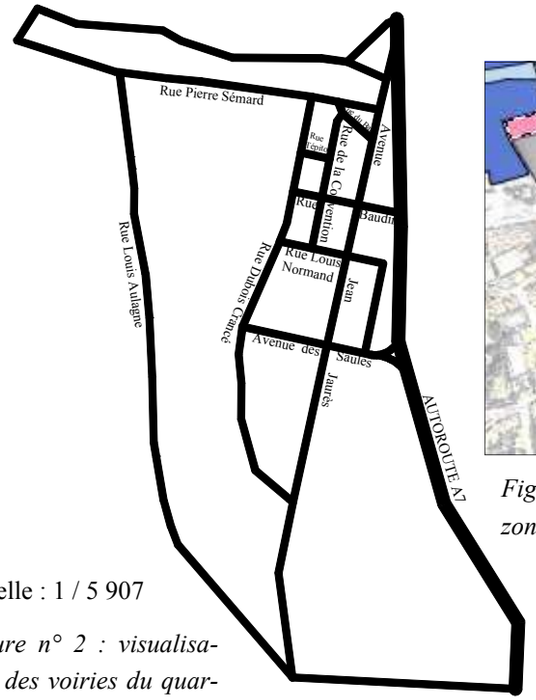

Échelle : 1 / 5 907

Figure n° 2 : visualisation des voiries du quartier.

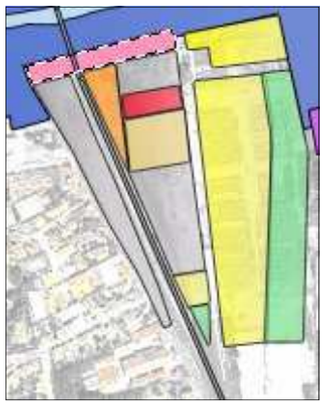

Figure n° 3 : les différentes zones du projet urbains.

ENJEUX DU PROJET

A l'échelle de l'agglomération Lyonnaise :

- Faire de La Saulaie une véritable porte d'entrée d'agglomération.

A l'échelle de la ville d'Oullins :

- Améliorer le réseau de relations des quartiers d'Oullins entre eux et avec le centre.

A l'échelle du quartier :

- Mettre en place un métissage harmonieux entre le quartier historique et le nouveau.
- Instaurer un nouvel équilibre entre l'ancien et le nouveau mode d'habiter à La Saulaie.
- Une cohérence entre les espaces publics nouveaux ainsi qu'avec les anciens.
- Installer une mixité de vocations et de populations.

Figure 4 : les différentes zones du projet urbains.

LES PARTENAIRES

Ce projet est un véritable travail en partenariat avec la Région, la SNCF, le Grand Lyon et la ville d'Oullins

TROIS PROJETS EN UN

Cet important projet urbain s'organise autour de trois « sous projets »:

- un pôle d'échanges (zone en gris et orange);
- le prolongement de la ligne B du métro jusqu'à La Saulaie;
- et un nouvel espace de vie (zone en jaune).

Sources : Oullins, projet urbain, communauté urbaine de Lyon – DGDU UT sud, juin

1. Le pôle d'échanges

SITUATION

Le pôle d'échanges s'agencera sur la partie Est de l'emprise du site.

OBJECTIFS DU DISPOSITIF

A l'échelle de l'agglomération :

- Permettre le rabattement d'une partie du trafic du sud-ouest de l'agglomération vers le métro
- Faciliter les échanges avec les TER, les bus et les cars.

A l'échelle de la ville d'Oullins :

- Améliorer la desserte en transports en commun

CONTRAINTES

Le pôle d'échanges doit s'inscrire dans le projet de renouvellement urbain de La Saulaie (*programmé par la Communauté urbaine de Lyon)* et s'affranchir des contraintes suivantes :

- la présence des voies RFF exploitées par le fret SNCF;
- la friche des anciens ateliers SNCF;
- l'isolement et le confinement du quartier de La Saulaie par rapport au centre ville d'Oullins;
- le rabattement des bus et le stationnement des véhicules;
- les risques d'inondation et les risques industriels.

COMPOSITION

Le pôle d'échanges associera :

- une station de métro (détail dans la partie 2)
- une gare SNCF attachée au cadencement de la ligne TER Givors-Perrache
- une gare de bus et d'autocars accueillant les lignes rabattues sur la station de métro
- un parc-relais de 500 places.

PROGRAMMATION / PHASAGE

Dans un premier temps (pour 2013), il est prévu de réaliser :

- la construction de la ligne de métro et sa station (SYTRAL)
- la construction de la gare bus et des parcs-relais automobiles (SYTRAL)
- le prolongement piétonnier de la rue Orsel passant sous les voies ferrées (Grand Lyon)
- le prolongement au Sud depuis la gare actuelle et mises à niveau PMR des quais RFF (RFF)

Dans un deuxième temps (après 2013) :

- la construction du mail Est Ouest court-circuitant la rue Pierre Sémard
- le passage à niveau des voies RFF (Grand Lyon).

LES COMPETENCES DE CHAQUE PARTENAIRE

SYTRAL : métro, gare bus, parc relais
SNCF / RFF : allongement des quais, mise aux normes PMR, accès au pôle
Projets Grand Lyon : espace voyageurs, esplanade, voiries, eau, assainissement, …
Opération Grand Lyon : rue Orsel et trémie (Modes doux), mail Semard et trémie, lien autoroute, lien TOP

2. Le métro

Maître d'œuvre: Le SYTRAL (SYndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise)
Président: Bernard Rivalta (élu socialiste)
Coût prévisionnel: 194 millions d'euros

OBJECTIF DOUBLE DU PROJET

- Desservir la commune d'Oullins en renforçant sa connexion vers la rive gauche du Rhône et le centre de Lyon;
- Créer une porte d'entrée en offrant à l'ensemble des habitants du Sud-Ouest de l'agglomération un accès en métro.

EXPLICATION DU PROJET

- Extension de la ligne B: de la station Stade de Gerland à la station Oullins Gare
- Station Oullins Gare réalisée à ciel ouvert et en conformité avec les contraintes d'urbanisme
- Franchissement sous-terrain du Rhône (explications page suivante)
- Arrivée du métro au pôle multimodal

PARTICIPATION / CONCERTATION

Le Sytral est chargé d'organiser la concertation publique (présente le projet dans les grandes lignes, destinée à informer la population et recueillir ses avis).

- Concertation publique jusqu'en Mars
- Deux réunions publiques ont été réalisées (mairie du 7e et hôtel de ville d'Oullins): le projet suscite l'attention de nombreuses personnes car la réunion à Oullins à fait salle comble.
- Enquête publique jusqu'à la fin de l'année.

Figure n° 5 : prolongement du métro.
Source : communauté urbaine de Lyon.

LE PROJET EN CHIFFRE

- 1.7 Kilomètre : distance totale entre l'actuelle station Stade de Gerland et Oullins Gare
- 1 station supplémentaire
- 15 minutes : temps maximum entre la Part-Dieu et Oullins
- 20 000 voyageurs/jour pour la future station Oullins Gare
- 15/20 mètres de profondeur, 100 mètres de long par 25 mètres de large : mesures de la future station de métro

- **1990**
Apparition du projet dans les documents du SYTRAL et du Grand Lyon.

- **Début 2002**
Projet inscrit au plan de mandat du SYTRAL et voté au comité syndical

- **Février-Mars 2007**
Concertation préalable

- **Février-Juillet 2007**
Etude d'avant-projet

- **Fin 2007**
Enquête public

- **2008**
Consultation des entreprises de génie civil et de pilotage automatique

- **Début 2009-mi 2012**
Travaux de génie civil (construction du tunnel et de la station)

EXTENSION DU PROJET

- Extension de la ligne B jusqu'au centre d'Oullins et par la suite jusqu'aux hôpitaux de Lyon-Sud.
- Raccordement au futur périphérique (TOP: Tronçon Ouest du Périphérique): connexion avec des grandes voiries pour favoriser l'intermodalité (comme à Vaise ou à Laurent-Bonnevay)
- Automatisation intégrale de la ligne B (semblable à celle de la ligne D) et rames actuelles seraient alors affectées à la ligne A qui est menacée de saturation.

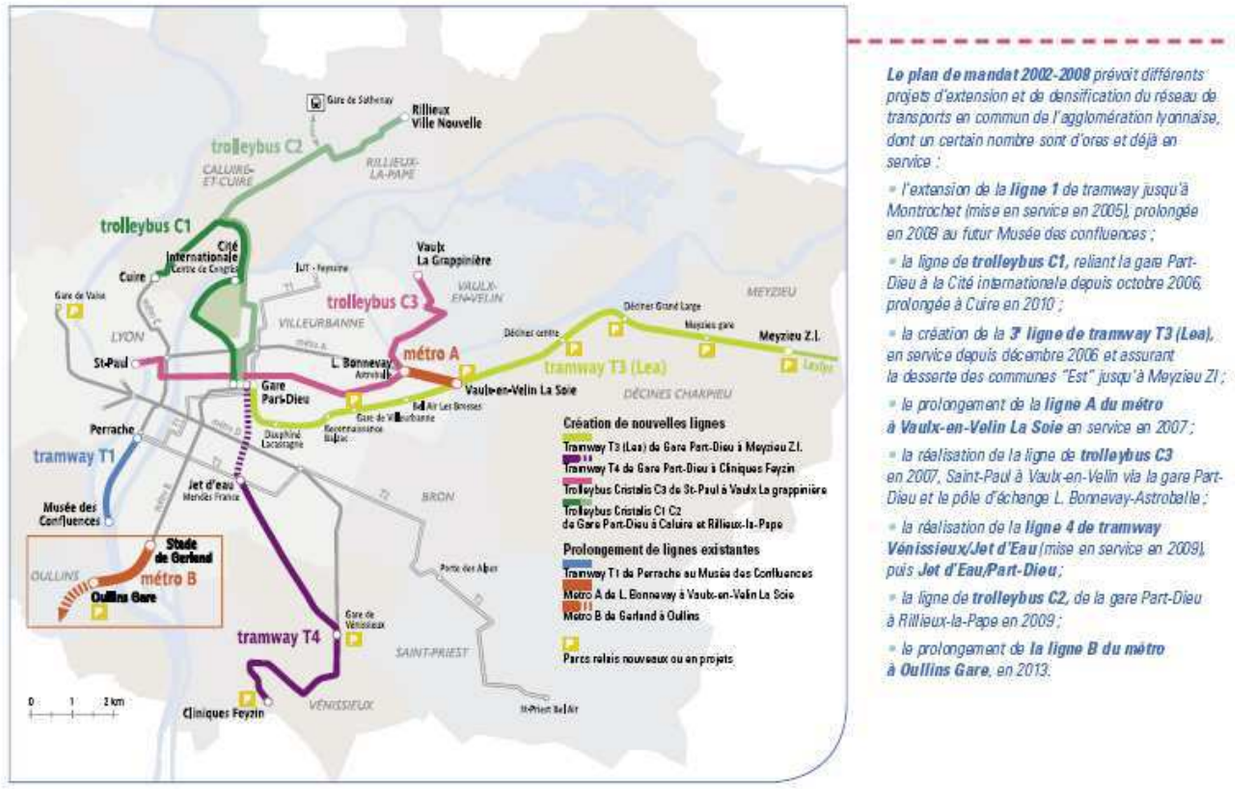

Le plan de mandat 2002-2008 *prévoit différents projets d'extension et de densification du réseau de transports en commun de l'agglomération lyonnaise, dont un certain nombre sont d'ores et déjà en service :*

- *l'extension de la* ***ligne 1*** *de tramway jusqu'à Montrochet (mise en service en 2005), prolongée en 2009 au futur Musée des confluences ;*
- *la ligne de* ***trolleybus C1****, reliant la gare Part-Dieu à la Cité internationale depuis octobre 2006, prolongée à Cuire en 2010 ;*
- *la création de la* ***3e ligne de tramway T3 (Lea)****, en service depuis décembre 2006 et assurant la desserte des communes "Est" jusqu'à Meyzieu ZI ;*
- *le prolongement de la* ***ligne A du métro à Vaulx-en-Velin La Soie*** *en service en 2007 ;*
- *la réalisation de la ligne de* ***trolleybus C3*** *en 2007, Saint-Paul à Vaulx-en-Velin via la gare Part-Dieu et le pôle d'échange L. Bonnevay-Astroballe ;*
- *la réalisation de la* ***ligne 4 de tramway Vénissieux/Jet d'Eau*** *(mise en service en 2009), puis* ***Jet d'Eau/Part-Dieu*** *;*
- *la ligne de* ***trolleybus C2****, de la gare Part-Dieu à Rillieux-la-Pape en 2009 ;*
- *le prolongement de* ***la ligne B du métro à Oullins Gare****, en 2013.*

Figure n° 6 : plan de déplacement en métro et trolleybus de l'agglomération lyonnaise.
Source : communauté urbain de Lyon.

Note sur le SYTRAL

Le SYTRAL, autorité organisatrice des transports publics, crée en 1985 par la Communauté Urbaine de Lyon et le Conseil général du Rhône, a pour mission d'organiser l'ensemble des déplacements en transports en commun dans l'agglomération lyonnaise.

Son périmètre d'action est défini par le Périmètre des Transports Urbains (PTU) qui recouvre 64 communes (57 de la Communauté Urbain de Lyon et 7 limitrophes) sur 613 km², pour une population de 1 356 000 habitants.

Note sur la ligne de métro B

La ligne de métro B, créée en 1978, reliait initialement la station Charpente-Charles Hernu à la gare de la Part-Dieu. Ayant été prolongée en direction du sud - en 1981, de Part-Dieu à la station Jean Macé et en 2000, de Jean Macé au Stade de Gerland -, elle relie aujourd'hui le nord-est lyonnais au Stade de Gerland. Les deux terminus, distant de 6.2 kilomètres / 9 stations, sont connectés en temps en 13 minutes. (rames cadencées à 3 minutes 30 en heure de pointe, vitesse commerciale moyenne de 26.5 kilomètres/heure)

En correspondance avec les principales lignes (lignes de métro A et D, lignes de tramways T1, T2, T3), la ligne de métro B est un axe structurant important du réseau de transports en commun lyonnais, 133 000 voyageurs l'empruntent chaque jour.

LE FRANCHISSEMENT DU RHONE

Pour le franchissement du Rhône, deux variantes sont envisageables: la solution « tunnelier » ou celle des « caissons immergés ». A l'issue de la concertation des entreprises de génie civil, un ou l'autre mode sera déterminé. La solution du franchissement aérien n'a pas été retenue *(risque zone Seveso, nécessité acquisition foncières, coûts plus importants et délais rallongés)*

Explication des deux solutions techniques pour la traversée sous-terraine du Rhône :

- **traversée par « tunnelier »**

Cette solution consiste à creuser et à poser un tunnelier (bitube ou monotube) sous le lit du Rhône.

Les inconvénients:
- les risques géologiques

Les avantages:
- Peu ou pas d'acquisitions foncières préalables
- Peu de nuisances sonores en phase travaux et en exploitation
- Peu de perturbations sur le trafic routier ou autoroutier

- **solution « caissons encaissés »**

Cette solution consiste à immerger des éléments en béton armé préfabriqués, à les poser puis à les assembler sur le lit du fleuve.

Les inconvénients (essentiellement liés au fait qu'une tranchée ouverte entre les stations de métro et le Rhône est nécessaire) :
- Un impact sur les aménagements en surface
- Des nuisances importantes momentanées du trafic fluvial

Les avantages :
- Moins de risques géologiques, assurant ainsi une meilleure maîtrise des coûts et des délais
- Un tracé moins pentu, permettant de moins solliciter le matériel roulant tout en augmentant les performances d'exploitation de la ligne.

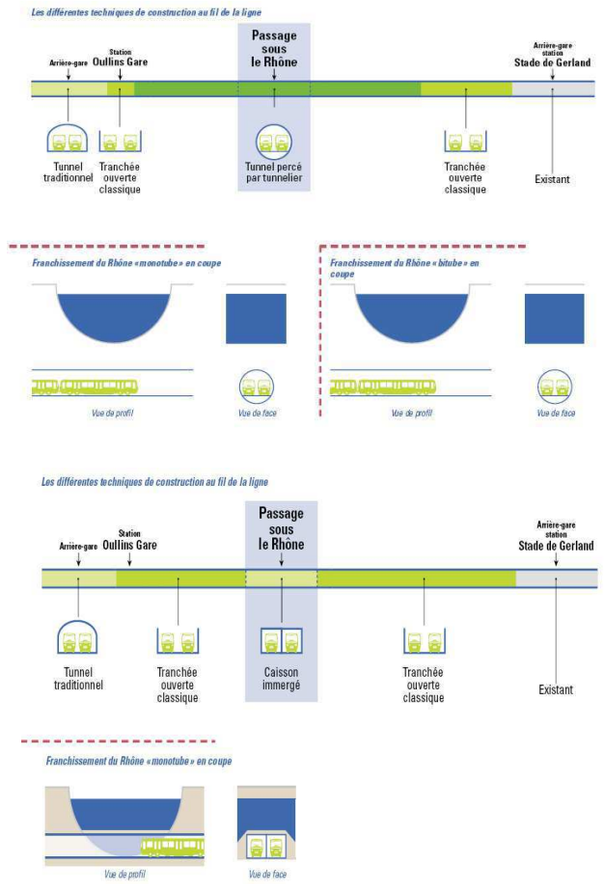

Figure n° 7 : différentes techniques de construction.
Source : communauté urbaine de Lyon.

Photo n° 1 :La Saulaie vue du parc de Gerland.

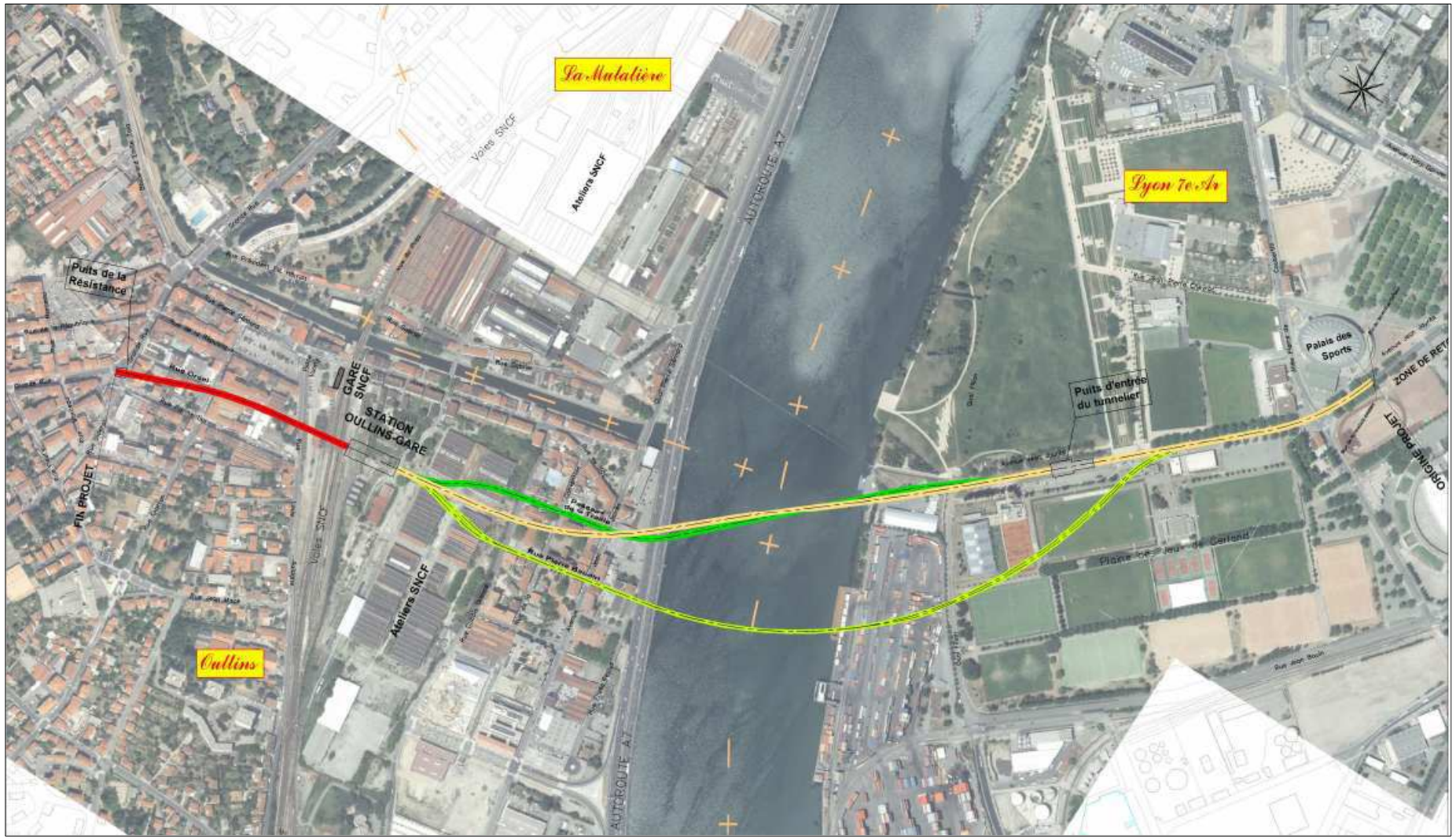

Figure n° 8 : les différents cheminement possible pour le métro.
Source : comunauté urbaine de Lyon.

LE TRACE

- Le prolongement empruntera les deux voies existantes de l'actuelle arrière-gare du terminus de la station de Gerland, soit 310 mètres environ, d'ores et déjà dotés des installations de sécurité. Le tracé se poursuivra en parallèle de l'avenue Jean-Jaurès avant de franchir le Rhône.
- Ensuite le tracé devient différent en fonction du type de traversée du Rhône choisi.
- Terminus Oullins Gare: une arrière-gare de 300 mètres environ sera réalisée en direction du centre d'Oullins pour être ensuite compatible avec le prolongement ultérieur.

Paroles et opinions des acteurs:

LA COMMUNE D'OULLINS

Maire d'Oullins: « A 15 minutes de la Part-Dieu, Oullins ne sera plus une banlieue… »

LE GRAND LYON

Enjeux

- Diminuer la part de déplacements en voiture dans la communauté urbaine

M. De Passano (Vice-président du Conseil général et du Grand Lyon) considère qu'il faut amplifier l'importance du métro à Oullins par le cadencement de la ligne TER entre Givors et Perrache « véritable colonne vertébrale du secteur ». Il défend aussi la nécessité d'un pont accueillant les voitures et les transports en commun au niveau de Pierre-Bénite

Enjeux communs

- Améliorer la desserte en transport en commun du sud-ouest de l'agglomération permettra de désenclaver le sud-ouest lyonnais (son bassin de 180 000 habitants)
- Tous s'accordent à dire que c'est le levier d'un dossier urbain global, et que ce n'est qu'une étape avant un prolongement jusqu'aux hôpitaux Lyon-Sud.

AUTRES

Le groupe des Verts au conseil municipal de Lyon rejette le projet métro qu'ils considèrent coûteux et vantent une solution tramway (comme dans l'Est Lyonnais). Selon eux, le métro ne répond que partiellement aux problèmes posés, le tramway apporte une réponse plus complète et plus rapide en terme de réali-

LES ASSOCIATIONS

- Lyon Métro transports publics
- Jean-Louis Touraine
- Darly (des Verts pour la solution tramway)

LES HABITANTS

Risque avec le métro d'attirer encore plus de voitures à Oullins car secteur déjà très engorgé. De nombreux Oullinois craignent que leurs voiries soient saturées par les automobilistes venant se garer dans les 500 places du parc-relais. Et les habitants des communes voisine (comme Saint-Genis-Laval, Irigny, Pierre-Bénite) craignent

3. Un nouvel espace de vie

LOCALISATION

Ce nouvel espace de vie se situera entre le pôle multimodal et le cœur ancien du quartier.

ENJEUX

Créer un nouvel espace de vie autour du pôle multimodal. Cet espace devra satisfaire le besoin de logements de la commune (très dense, elle manque de terrains à construire) mais aussi les nouvelles attentes créées par l'arrivée du métro. Celles-ci concerneront non seulement le logement, mais aussi des activités commerciales, de loisirs et culturelles.

COMPOSITION

Cet espace accueillera :

- un ensemble de logements largement diversifiés;

Il s'agira de programmes de logements tout d'abord, de relocalisation des HLM du sud-est puis d'accession à la propriété.

- des activités économiques sous forme de bureaux, laboratoires ou industries à valeur ajoutée;
- des commerces et des services de proximité ou des activités apportant une diversification à l'appareil commercial actuel de la commune;
- des équipements publics renforçant et élargissant la structure actuelle, notamment dans les domaines du scolaire, de la culture et des loisirs.

PHASAGE (prévisionnel)

Les opérations d'aménagement suivent un phasage à court-terme (5 à 10 ans, phase 1 et 2), à moyen terme (10 à 15 ans, phase 3) puis à long terme (phase 4).

Figure n° 9 : Proposition d'aménagement sur La Saulaie.

EXPLICATIONS

- Un axe est-ouest majeur, constitué sur la trace de la rue P. Sémard, qui reliera La Saulaie au centre ville.
- Un axe piéton qui relierait la théâtre de la Renaissance au pôle de la Convention, en passant par la rue Orsel et en traversant les voies ferrées.
- Une voie structurante Nord – Sud
- L'espace de transition entre le quartier historique et le nouveau quartier prendra la forme d' « une coulée verte » (un parc).

EXTENSION DU PROJET

A long terme, le quartier de La Saulaie à Oullins trouvera son complément au Nord de l'Yzeron sur le territoire de la Mulatière, jusqu'à devenir, à l'échelle de l'agglomération, le prolongement naturel du Confluent et de Gerland.

Sources: Oullins, projet urbain, communauté urbaine de Lyon – DGDU UT sud, juin 2005, Documents de présentation de la Communauté Urbaine et Sites web

Fiche n°2 : OPAH RU

Maître d'ouvrage: mairie d'Oullins, Grand Lyon
Objectifs : Renouvellement urbain du bâti de La Saulaie
Projet en cours

LES TROIS OBJECTIFS DE L'OPAH RU A LA SAULAIE:
-Résorber les situations d'habitat dégradé
-Recomposer le quartier pour une plus grande mixité sociale
-Exploiter les synergies avec le projet urbain stratégique inscrit au schéma directeur

Ces orientations devront être compatibles avec la politique du PLH de l'agglomération lyonnaise : équilibre mixité, égalité des chances dans l'accès au logement.

SITUATION DE LA SAULAIE : parc privé dégradé, à la limite de l'insalubrité et parc social de fait important.

RÉPONSE DE L'OPAH RU :
-Renouveler le logement pour qu'il soit plus adapté aux normes et aux objectifs de mixité quitte à procéder à des opérations de démolition/ reconstruction et de relogement des familles.
-Pointer le devenir de la fonction commerciale
-Réhabiliter les immeubles qui possèdent une valeur patrimoniale
-Introduire une gestion de l'habitat et du fonctionnement social avec une responsabilisation des acteurs privés.

COMPLEXITÉ DE L'OPÉRATION :
Le long de la rue Pierre Sémard, on observe une multiplication de petit propriétaires et une complexité de gestion de la rivière de l'Yzeron (gestion sur le plan intercommunal par le Syndicat d'études pour l'aménagement et la gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnière, et gestion par la Compagnie Nationale du Rhône, maître d'ouvrage de l'Yzeron).

PHASAGE:
-Une phase d'étude de réalisation pour hiérarchiser les problématiques, évaluer les potentialités de démolition et de requalification . Elle a aussi pour but de définir les moyens financiers pour mener à bien l'opération (dotations financières de l'ANAH, participation des collectivités, aide à la gestion des propriétaires, plan de patrimoine) et de concevoir des actions d'accompagnement social et urbain (diagnostic).
-Une phase opérationnelle de renouvellement urbain.

OBJECTIFS DÉTAILLÉS DE L'OPÉRATION :
-En matière de logement, on veut de l'accession à la propriété, du conventionnement et le maintien de la fonction sociale. Des plans de patrimoine pourront être envisagés.
-L'accompagnement urbain et social prend en compte la totalité des projets existants et réfléchit sur les espaces publics pour une plus grande cohérence. (projet de requalification des berges de l'Yzeron).

LE SUIVI DU PROJET :
-Un travail de proximité sera effectué vis-à-vis des propriétaires des immeubles à détruire ou rénover (plan de communication).
-Une coordination entre tous les acteurs est conseillée.

LE PILOTAGE:
Le comité de pilotage est présidé par le maire. Les services de la Communauté urbaine, de l'État, de l'ANAH seront présents. Un comité technique se réunira de façon régulière.

Historique

- **1977/ 1990** ZAC de La Saulaie
- **1977** Réhabilitation cité transit
- **1982/1985** OPAH Saulaie secteur 1
- **1985/ 1991** ZAC Saulaie Est
- **1988** ZAC centre ville
- **1989 / 1993** Résorption cité transit
- **1989 / 1991** OPAH Saulaie secteur 2
- **1993 / 1995** OPAH Oullins
- **1998** ZAC des Saules tranche 1
- **1998 / 2000** Équipe MOUS
- **1999/ 2001** OPAH Saône rive droite
- **2003 / 2006** OPAH Rhône Aval
- **2004** ZAC des Saules tranche 2
- **2006** OPAH RU Yzeron Sémard

PROJET D'OPAHR RU

Fiche n°3 : La Médiathèque secteur Sémard

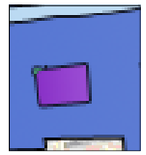

Maître d'ouvrage : Ville d'Oullins
Maître d'œuvre : ?
Budget : le coût estimé de la construction est de 210 000 euros HT. Le coût total sera d'environ 5 million d'euros. Il sera cofinancé sur 4 ans par l'État à travers la DRAC (direction des affaires culturelles) et par le conseil général.
Surface utile : 1800m² environ.

PROJET ET ENJEUX:

L'actuelle bibliothèque d'Oullins rencontre un fort succès mais ne répond plus aux normes compte tenu du nombre d'habitants. (Pour une population de plus de 25000 habitants la superficie devrait être de 1700m² au moins. Or elle n'est que de 860m²).

Le projet de médiathèque a donc pour vocation de répondre a un besoin de la population. C'est un lieu d'échange, de dialogue, et de médiation de la culture. Elle a un rôle social fort.

De plus, la future médiathèque a pour objectif de créer une articulation entre le centre d'Oullins, qui s'est développé historiquement le long de la grande rue, et le nouveau quartier de La Saulaie qui sera développé en pôle multimodal.

- **Un projet culturel**

La médiathèque contiendra :
- les secteurs jeunesse et adulte sur 1300m².
-un espace polyvalent d'animation sur environ 100m².
-un espace multimédia (CD audio, DVD, cédéroms, bornes interactives) et un espace image sur environ 100m².

- **Le parti architectural**

En sous-sol sont prévu des parkings. Ils forment un plan de référence sur lequel sont construits les éléments constitutifs de la médiathèque :

- une boite de *pierre* parallélépipédique,
- des portiques en *bois* dans un volume transparent permettent de protéger les espaces de lecture et d'échanges,
- une couverture mince et claire en verre, qui sert de auvent et de réflecteur.

Le principe constructif privilégie les entrées de lumière naturelle, et une flexibilité pour les évolutions culturelles ou techniques.

CARTOGRAPHIE ET LOCALISATION : sur l'actuel parking de la rue Pierre Sémard.

Photos n° 2 - 3 : parking de la rue Pierre Sémard.

PLANS :

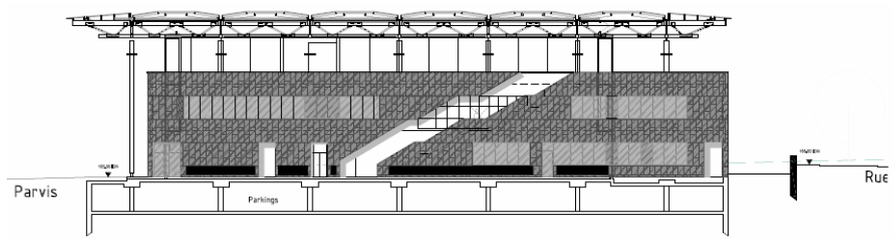

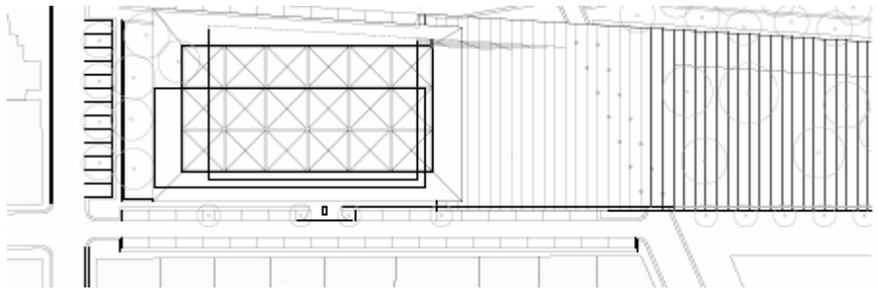

Figure n° 10 :vue de dessus et de côté de la futur médiathèque.
Source : mairie d'Oullins.

Historique

- **1978** Création de la bibliothèque municipale
- **1986** Installation de la bibliothèque municipale au centre de la Renaissance
- **2001** Début de réflexion sur le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque
- **Avril 2006** La ville lance une procédure de concours d'ingénierie et d'architecture
- **Novembre 2006** Désignation de l'architecte : atelier d'architectes Bruno Dumetier
- **Automne 2006** Désignation du maître d'œuvre après concours
- **Fin 2007 / début 2008** Début des travaux
- **Fin 2009** Livraison de la médiathèque

MÉDIATHÈQUE SECTEUR SÉMARD

Point de vue du maire :

Les conditions matérielles de l'actuelle bibliothèque ne sont pas idéales. Elle possède plusieurs étages et le manque de place est significatif. De ce fait l'utilisation des lieux est difficile puisque les ouvrages sont répartis à la fois à la bibliothèque, à la MJC et dans d'autres départements municipaux. Ainsi cette bibliothèque n'est plus adaptée aux besoins.
La localisation du projet est logique en terme de faisabilité (les autres sites sont inexploitables pour des raisons techniques, environnementales, financière et réglementaire). C'est aussi un projet important pour l'avenir de la commune entre le pont d'Oullins et le Rhône afin de favoriser la reconstitution du tissu urbain. C'est un pôle d'attraction évident car c'est un service synonyme d'ouverture, d'échange, de connaissance.
Le projet médiathèque est aussi un enjeu pour relier le centre ville d'Oullins et le futur pôle d'échange à La Saulaie.

Deux points importants = projet qui s'aligne avec les accords intercommunaux pris avec les bibliothèques de Saint Genis Laval et de Brignais. Il n'y aura pas de remise en cause de la complémentarité des offres respectives ou de concurrence.
De plus, les coûts de fonctionnement ne seront pas trop importants et la médiathèque n'aura pas un rayonnement similaire à celle de la part dieu (pas d'objectifs ambitieux).

Deux propositions d'implantation de la médiathèque :

-La municipalité proposait le parking Pierre Sémard.
-L'opposition proposait la parcelle située en face du parking et comprenant un dépôt et du bâti vétuste.
La réalisation des deux études a été proposée pour laisser aux habitants le choix du projet mais le maire a refusé.

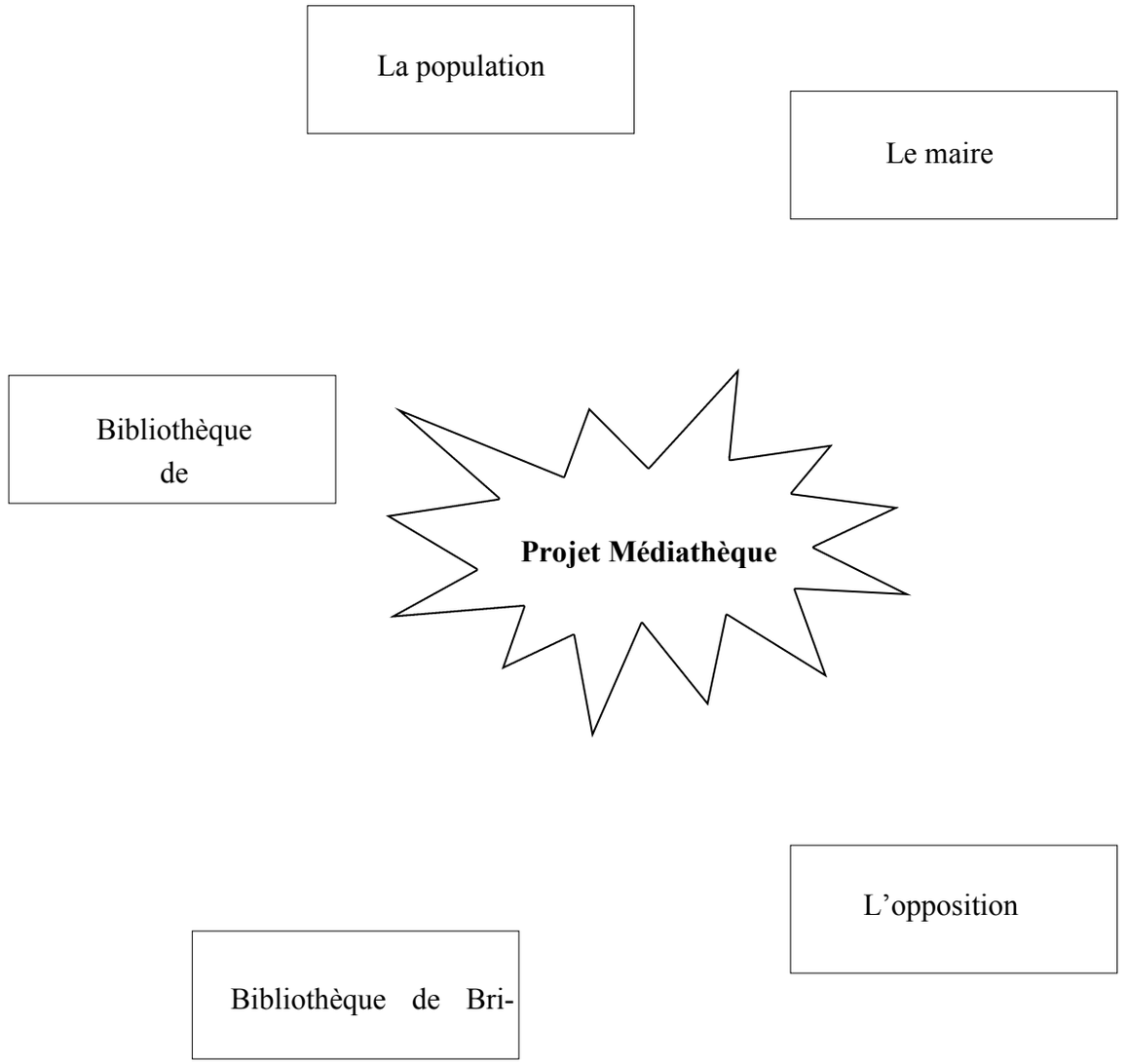

Fiche n°4 : L'Espace Convention

PLACE DE LA CONVENTION

Maître d'ouvrage: Le Grand Lyon, service développement social urbain
Maîtrise d'ouvrage délégué: S.E.R.L
Maître d'œuvre: Hannetel et associés, SODETEG
Coût du projet : 4,3 MF TTC

L'aménagement de la place de la Convention faisait partie du programme de requalification des espaces publics engagé par le Grand Lyon et s'inscrivait aussi dans le cadre du contrat de ville sur la commune d'Oullins.

DÉTAIL DE L'AMÉNAGEMENT:

- Valorisation des différents espaces de la place par un traitement des sols approprié.
- Plantation d'une pelouse et de petits arbres fleuris devant la maison de quartier
- Mise en place d'un éclairage d'ambiance et de sécurité
- Rénovation du préau en référence au passé scolaire de la place
- Installation d'un mobilier urbain adapté et de qualité
- Implantation de jeux d'enfants sur l'espace Baudin

AVANT :

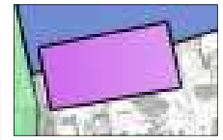

APRÈS :

Photo n° 3 à 13 : l'espace convention.
Source : mairie d'Oullins.

PASSAGE DE LA TRAILLE

POLE PETITE ENFANCE

BAC À TRAILLE

RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE DE LA SAULAIE

Photo n° 14 à 19 : les différents équipements de la place de la

Fiche n°5 : La ZAC Narcisse Bertholey

Maître d'ouvrage: mairie d'Oullins
Maître d'œuvre: ?
Objectifs : 23 200 m² de logements (300 environ) donc une capacité d'accueil de 800 à 1000 personnes,1 700 m² de commerces.

La ZAC Narcisse Bertholey est une opération importante du programme de restructuration et de requalification de la ville d'Oullins. En parallèle, on peut citer le développement du quartier de La Saulaie (quartier à vocation plus économique).

LA VILLE D'OULLINS ET LA RUE NARCISSE BERTHOLEY :
La rue Narcisse Bertholey est située au cœur de la ZAC. C'est une voie qui a été délaissée suite à la création de la route nationale. L'objectif est ici de lui redonner une vocation plus importante.

COMPOSITION DE LA FURTURE ZAC :
Les limites de la ZAC sont les suivantes:

-au nord = un point d'accroche sur le pont d'Oullins
-à l'est = une limite qui s'étend jusqu'à la grande rue
-au sud = une extrémité par la rue de la commune de paris
-à l'ouest = la limite comprend l'ensemble des parcelles contiguës à la rue Narcisse Bertholey.

La superficie du projet représente 2,6ha. En réalité le périmètre d'étude est plus important (3,6ha) afin de réfléchir à la cohérence du projet au sein la commune.

LES OBSERVATIONS QUI ONT FAIT ABOUTIR AU PROJET:
Dans les années 80 des études de l'agence d'urbanisme de Lyon sont effectuées sur la saturation de la grande rue. On solutionne ce problème en proposant une déviation du trafic dans la rue Narcisse Bertholey et en créant de nouveaux équipements (parkings) le long de cette nouvelle voie.
En 1992, un concours d'urbanisme est lancé pour la réalisation du quartier des écoles ainsi que pour une opération immobilière « maisons du parc » et pour deux programmes de logements collectifs, sociaux et privés.

Le dynamisme de la zone a aboutit à la création d'une ZAC pouvant d'une part répondre aux problèmes de flux et de stationnement et d'autre part offrir un nouveau quartier d'habitats et de commerces.

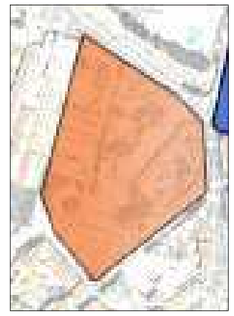

CARTOGRAPHIE ET LOCALISATION :

Figure n° 11: localisation de la ZAC Narcisse Bertholey.

Historique

- Rue Narcisse Bertholey = axe historique de la ville
- Rue qui appartient au tissu ancien, image de village rue qui reliait autrefois le pont d'Oullins au quartier de l'église.
- **1999**
Création du premier périmètre de la ZAC.

ZAC NARCISSE BERTHOLEY

Etat de l'environnement d'origine :

Le tissu urbain était ancien (30% à 35% du parc est antérieur à 1968). .Les opérations d'aménagement récentes sont l'opération banlieue 89, et la ZAC du centre.

Options d'urbanisme retenues :

Les objectifs généraux sont de :

- maintenir les habitants dans le centre ville, en en accueillant de nouveaux, et de proposer une qualité de vie avec des activités économiques
- résoudre les problèmes d'insalubrité et proposer une nouvelle offre de logements pour contrer l'invasion démographique
- renforcer le tissu urbain du centre
- respecter le paysage du site et la présence du végétal, affirmer l'identité du secteur par une réflexion sur l'espace public
- raccrocher le site aux pôles de la ville
- poursuivre les formes urbaines déjà engagées
- renforcer l'offre de stationnement

Choix d'aménagement :

Une organisation urbaine avec des interruptions végétales a été choisie. Ainsi, on peut visualiser deux séquences :

- une séquence urbaine dans le périmètre d'influence de la Rue Narcisse Bertholey et l'ensemble du secteur
-une séquence paysagère dans le périmètre d'influence de la voie nouvelle accompagnée d'un vaste mail planté reliant les berges au centre de la ville.

En ce qui concerne, le logement la répartition est équilibrée puisque 60% sont en accession et 40% sont en location. De plus, on observe une mixité des produits (collectifs, petits collectifs intermédiaires, maisons de ville) et une variété de logements en taille.

Objectifs économiques :

Le but est de contribuer à renforcer le dynamisme économique et les activités commerciales de moyenne importance pour redynamiser le commerce dans la ville.

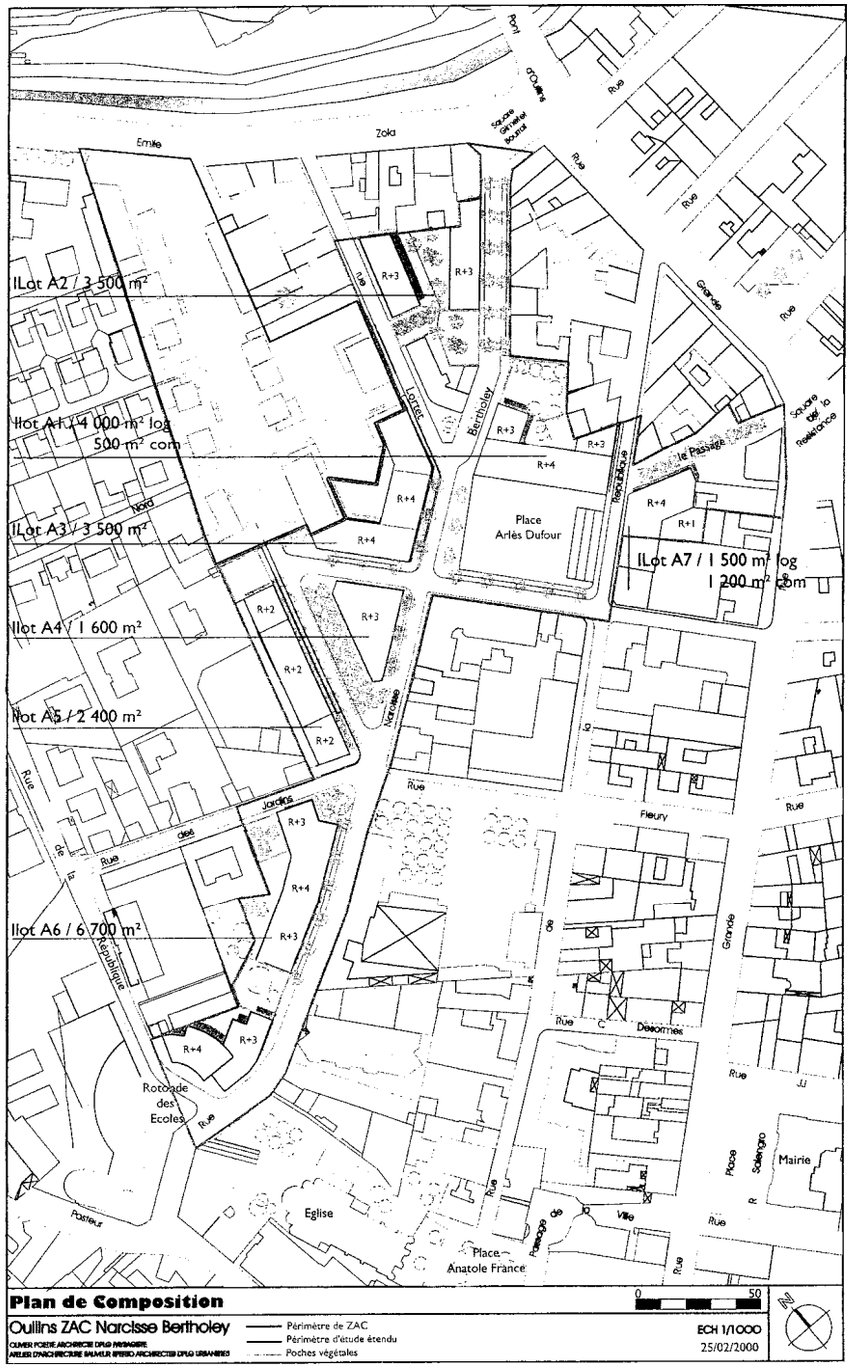

Figure n°12 : plan masse de la ZAC Narcisse Bertholey.
Source : mairie d'Oullins.

Fiche n°6 : La ZAC des Saules

Maître d'ouvrage: Mairie d'Oullins
Maître d'œuvre: ?
Objectifs : développement économique du quartier

Les surfaces construites résultent de l'application des règles du Plan d'Occupation des Sols.
L'estimation des surfaces constructibles par îlots est de 15000 m² de SHON pour une surface de terrain cessible de 30000m² environ.

RÉPARTITION DES SURFACES CONSTRUCTIBLES :
-bâtiments d'activités secondaires = 10 000m² SHON
-bâtiments d'activités services et tertiaire = 5000m² SHON

SCHÉMA DE COMPOSITION :
Le schéma de composition s'appuie sur le diagnostic du quartier et en particulier sur les projets en cours, les directives du POS (le PLU date de 2005), les activités existantes, le foncier, les éléments fonctionnels, les caractéristiques des constructions et du paysage.

Il reprend les options suivantes :

-la création d'un axe Est/Ouest en prolongement de l'impasse de l'Est avec aménagement d'un espace suffisant pour organiser un paysage de qualité. Ce nouvel axe reçoit les voies Nord/Sud.

-la desserte par des voies perpendiculaires à l'axe principal est/ouest.

-une harmonisation architecturale par la volumétrie, le positionnement des constructions et leur architecture.

-une ouverture du quartier par la création d'axes visuels.

-une intensification de la présence végétale sur le quartier.

Ce secteur est le premier élément de reconversion du quartier de La Saulaie.
L'objectifs de centralité avait été proposé en réfléchissant sur un schéma urbain reprenant le maillage des voies existantes avec une densification...

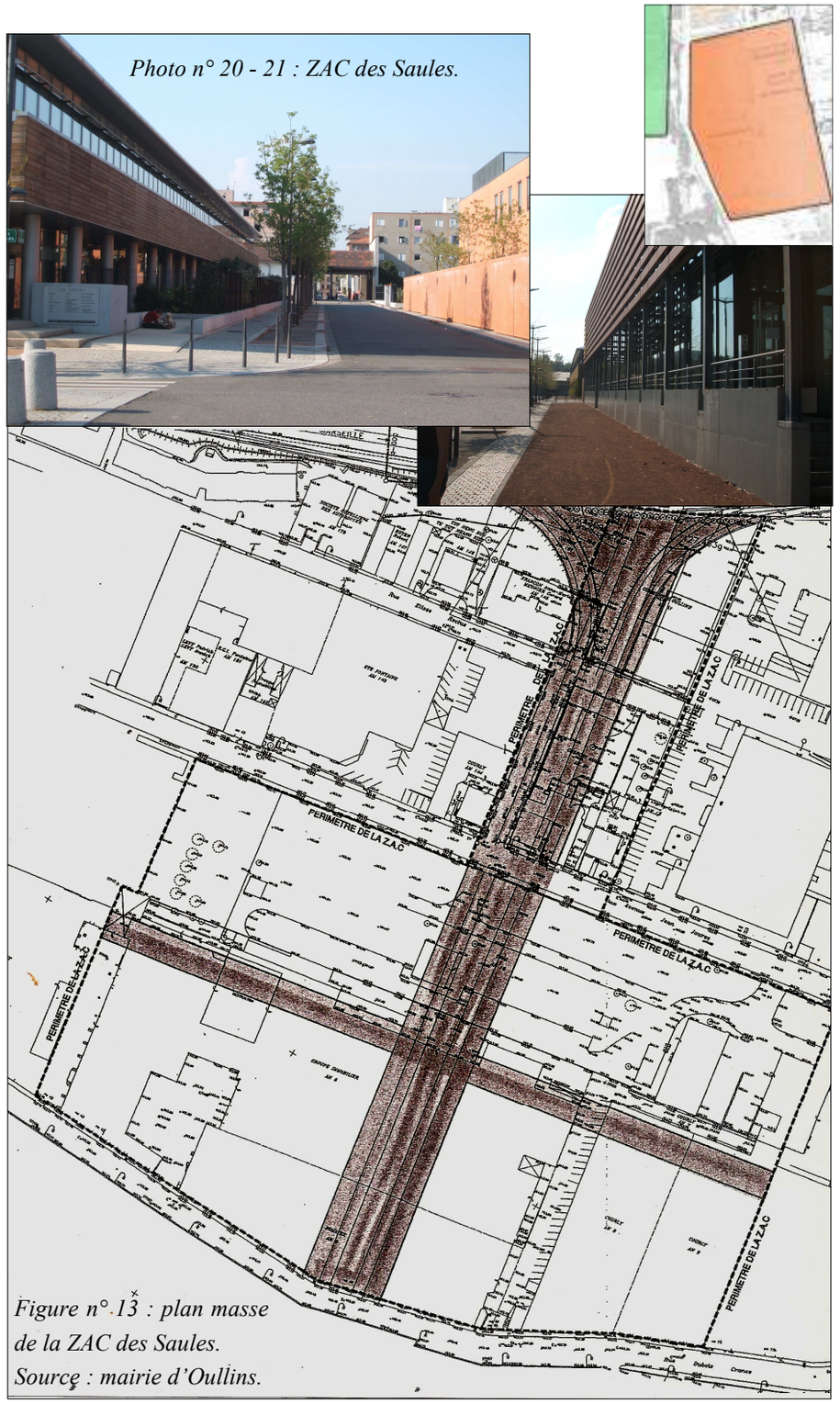

Photo n° 20 - 21 : ZAC des Saules.

Figure n° 13 : plan masse de la ZAC des Saules.
Sourçe : mairie d'Oullins.

Historique

- **Fin 1998 =** Début de la procédure

Projet déjà réalisé en 2007

ZAC DES SAULES

Fiche n°7 : Le Contrat de Rivière

Maître d'ouvrage: **le Syndicat Intercommunal de l'Yzeron et le Grand Lyon**
Maître d'œuvre:
Budget: **52 millions d'euros (pour l'ensemble des communes)**

LE PROJET EN CHIFFRE:

- 20 communes concernées

- 140 000 riverains affectés à ce contrat

- 10 ans d'études et de réflexions pour l'aboutissement de ce contrat

CARACTÉRISTIQUES DE L'YZERON :

L'Yzeron prend sa source au cœur des campagnes des Monts du Lyonnais et se jette dans le Rhône, au cœur de la conurbation lyonnaise (à la Mulatière).
L'Yzeron traverse ainsi trois paysages différents : le rural, le périurbain et l'urbain.

Géographiquement, le bassin se caractérise comme suivant:

- A l'amont, l'espace est à dominante naturelle et agricole.

- La partie médiane du bassin représente une coulée verte à travers la banlieue résidentielle de l'Ouest lyonnais.

- A l'aval, l'environnement est urbanisé. Cette partie, principalement urbaine, représente près du tiers de la surface du bassin versant. Sur plusieurs kilomètres, le fond et les berges de l'Yzeron sont bétonnés.

CARTOGRAPHIE :

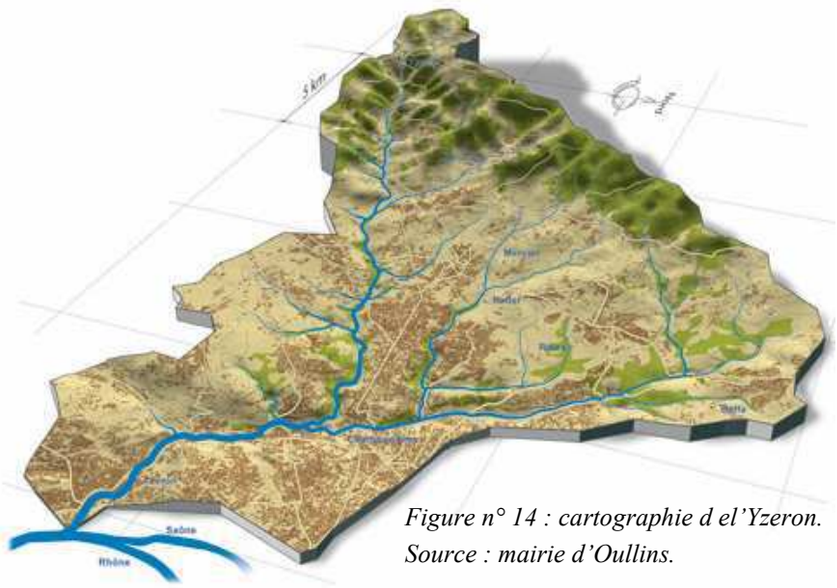

Figure n° 14 : cartographie d el'Yzeron.
Source : mairie d'Oullins.

PHOTOGRAPHIES :

Photo n° 21 : partie en amont de l'Yzeron.
Source : communauté urbaine de Lyon.

Photo n° 22 : partie médiane de l'Yzeron.
Source : communauté urbaine de Lyon.

Photo n° 23 : partie en aval de l'Yzeron.
Source : communauté urbaine de Lyon.

Historique

- **1998**
  Validation du dossier préalable
  Arrêté de constitution
- **2002**
  Signature du contrat
- **2007**
  Fin du contrat 2007

LE CONTRAT DE RIVIERE

Dysfonctionnements de L'Yzeron :

- dégradation de la qualité de l'eau
- crues importantes
- milieux aquatique soumis à des étiages très sévères et à une diminution de leur diversité écologique.

Enjeux et objectifs :

Le contrat de rivière est une initiative collective qui vise à gérer et aménager l'Yzeron et ses affluents de manière cohérente.

Les caractéristiques du bassin de l'Yzeron étant différentes selon l'amont ou l'aval, les enjeux en sont distincts.
Le contrat de rivière a pour but de conjuguer les priorités des communes rurales situées en amont (valoriser la dimension naturelle et touristique de la rivière) avec celles des communes urbaines de l'aval (prévenir les risques d'inondation).
Le Contrat de rivière poursuit également deux objectifs à l'échelle de l'ensemble du bassin de l'Yzeron : améliorer la qualité de l'eau et restaurer le bon fonctionnement de la rivière et des milieux aquatiques.

Actions menées dans le cadre du contrat de rivière de l'Yzeron :

- Pour l'amélioration de la qualité de l'eau par des actions dans le domaine de l'assainissement :

- réhabilitation et/ou l'extension des réseaux d'assainissement collectif
- amélioration des systèmes d'assainissement autonome (du ressort des particuliers).

- Pour la protection contre les crues centennales :

- écrêtement des crues (réalisation de deux retenues – cuvettes -sèches en amont)
- restauration et élargissement du lit des cours d'eau
- mise en place de merlons (petites digues)
- rétention des eaux pluviales (créations de bassins de rétentions communaux ou intercommunaux en amont)

- Pour la restauration des milieux aquatiques :

- réaménager et protéger les berges jusqu'à maintenant peu entretenues
- rendre au lit de la rivière son caractère naturel
- supprimer les seuils infranchissables par les poissons
- améliorer la gestion des débits d'étiage.

Le volet du contrat de rivière d'Oullins :

Représentant de la commune au Syndicat de l'Yzeron :
François-Noël Buffet, Sénateur-maire
Gilbert Morel, adjoint à l'environnement, aux travaux et à la voirie (Vice-président du Syndicat à la préparation et au suivi des marchés)
Huguette Jourdain, Conseillère municipale

Description de l'Yzeron à Oullins:
Le lit de la rivière est aujourd'hui bétonné.
Les cours d'eau subissent une pression difficile à supporter en l'état (piétinement, dépôts de toute nature)
Pêche de loisir également présente.

Photo n°24 : inondation à Oullins.
Source : Mairie d'Oullins.

Enjeux :

Commune située le plus en aval, Oullins est parmi les communes du bassin versant les plus touchées par les inondations.
Sa proximité avec l'agglomération amène l'Yzeron à répondre aux besoins d'évasion des citadins.

Le contrat de rivière prévoit sur Oullins des aménagements:

- Pour lutter contre les crues sur le secteur du Merlo et des Célestins (en amont du Pont Blanc), à la Cité Yzeronne et à la Cadière.
- Pour favoriser le fonctionnement des milieux aquatiques et restaurer les secteurs dégradés, ceci par:

- la reconstitution et de renaturation du lit mineur du Pont Blanc jusqu'au Pont d'Oullins
- l'aménagement du Radier pour restaurer le passage des poissons entre le Rhône et l'Yzeron, sous le Pont d'Oullins (= réalisation Compagnie nationale du Rhône).

- Pour valoriser le patrimoine et pour structurer la fréquentation, ceci par:

- l' aménagement d'une piste de promenade entre le Pont Blanc et le Pont d'Oullins
- la création de passerelles piétonnes sur l'Yzeron
- la création du « Parc naturel de l'Yzeron » (espace de découverte de la rivière en milieu urbain, sur le site du Merlo).

La commune est également concernée par le projet de restructuration et de doublement du collecteur des eaux usées et pluviales du Grand Lyon.

A La Saulaie, deux actions vont s'opérer :
- La restructuration du collecteur d'assainissement
- La renaturation du lit de l'Yzeron (suppression de la cuvette en béton).

Syndicat Intercommunal de l'Yzeron

Nommé le SAGYRC (Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnière).

Le SAGYRAC était tout d'abord sous forme de syndicat d'étude (SEAGYRC, Syndicat d'Études pour l'Aménagement et la Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières) puis a été transformé en 2001 (soit 10 ans après) en syndicat d'aménagement.

Composition :
Représentants des communes

Rôle double :
- Anime le Contrat de rivière *(anime le comité de rivière et coordonne tous les maîtres d'ouvrage, les financeurs et les usagers)*

Les membres du Comité de rivière et du Syndicat de l'Yzeron, joints par d'autres techniciens, personnes des collectivités locales et de l'État, des usagers, se regroupent lors de commissions thématiques.

le Comité de rivière

Composition :
Une soixantaine de personnes, nommées par le Préfet, proviennent de trois collèges/institutions de représentants :
- Les Collectivités territoriales : communes, collectivités intercommunales
- Les usagers, associations et organismes professionnels (fédération de pêche, association de protection de la nature, fédération des exploitants agricoles…)
- Le Département, la Région, l'État et autres établissements publics comme l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Les partenaires financiers

- l'État (Ministère de l'environnement),
- la Région Rhône-Alpes,
- le Département (le Conseil Général du Rhône),
- Les collectivités locales,
- l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse,

et la Fédération de pêche.

Figure n° 15 : camembert des montants investis par les différents financeurs. Source : communauté urbaine de Lyon.

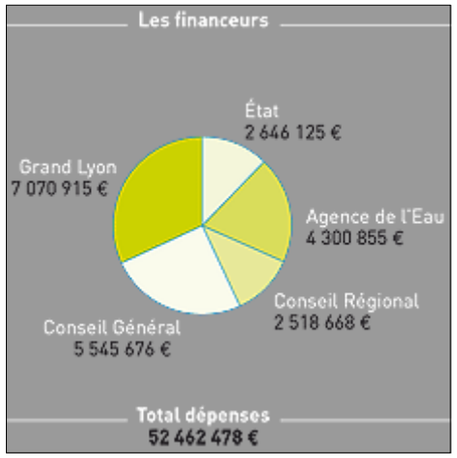

Sources:
www.eaurmc.fr
gesteau.eaufrance.fr

Fiche n°8 : La Porte Sud

Le projet Porte Sud constitue une mise en perspective globale à moyen et long terme.
(Il est encore trop tôt de déterminer pour la plupart des projets les détails de la réalisations, comme la programmation, le coût, les financeurs des projets…).

Contexte / description du site :

Le territoire de la Porte Sud de l'agglomération lyonnaise comprend les quartiers Sud de Lyon (Perrache, Confluent, Gerland) ainsi que la commune d'Oullins-La Saulaie, la Mulatière, Saint-Fons et Pierre-Bénite.

La Porte Sud est un territoire marqué par :

- La continuité de l'étirement de la ville dans toutes ses composantes sur la plaine fluviale.
- Les « vis-à-vis » des sites de Gerland, Confluence, La Mulatière, Saulaie, organisés et liés par le Rhône.
- Le lieu de la confluence, important point d'orgue de la composition de la ville.

Enjeux :

La Porte Sud est un territoire stratégique par sa position géographique mais aussi par son formidable potentiel de renouvellement urbain : c'est un gisement foncier de 200 hectares, d'une capacité totale de 40 000 habitants et de 30 000 emplois.
Les trois grands sites industriels de Perrache-Confluence (70 ha), de Gerland-Nord (40 ha, secteur des Girondins), et d'Oullins-La Saulaie (12 ha) représentent l'essentiel du renouvellement urbain et constituent les sites-clés de mixité urbaine.

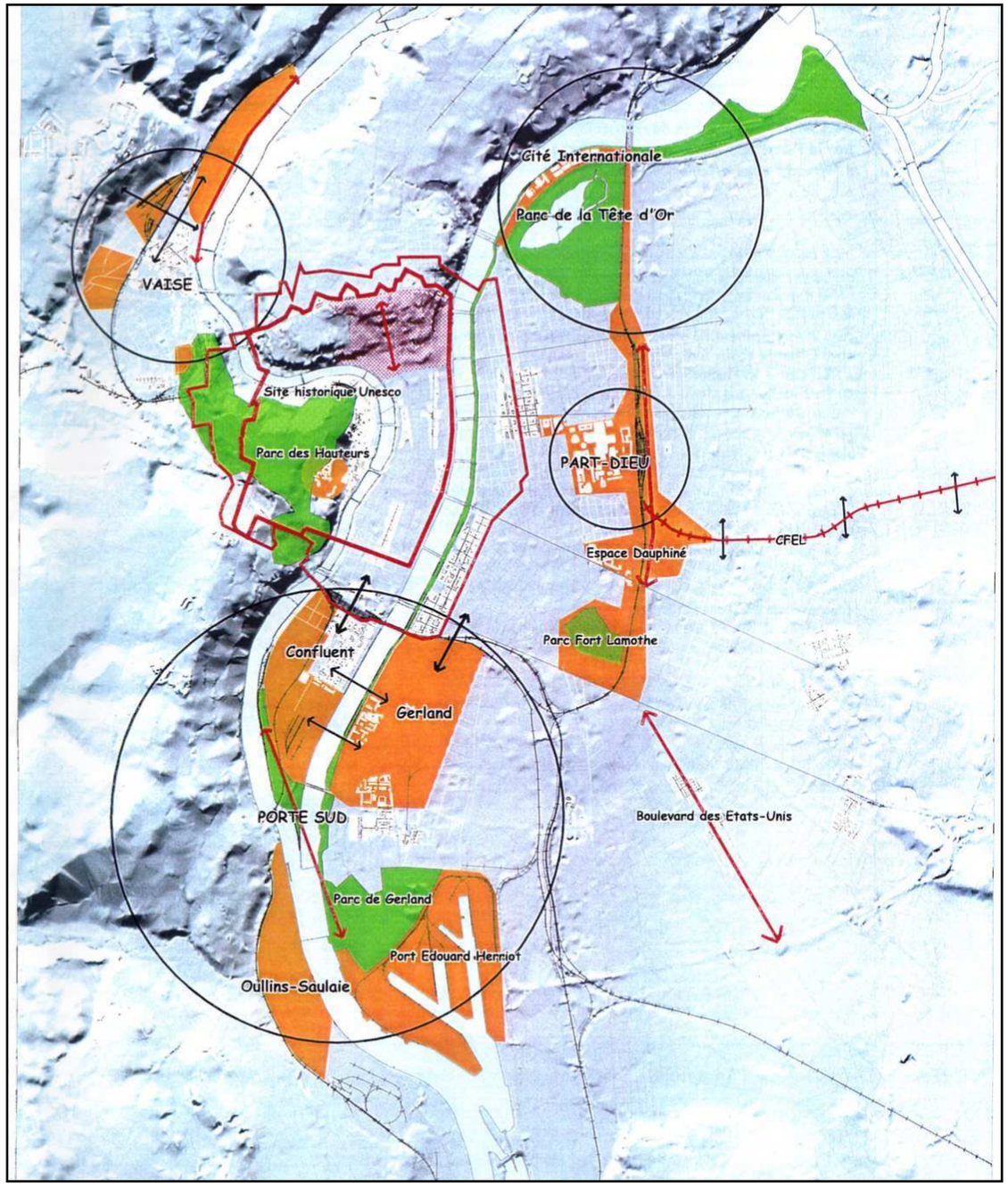

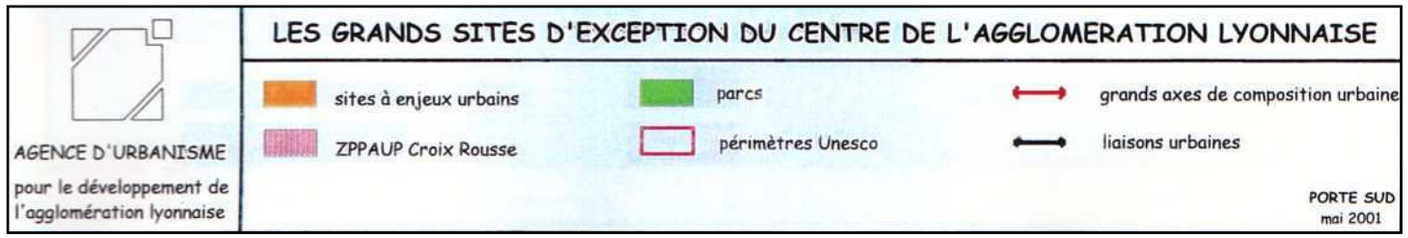

Figure n° 16

Explication du projet :

La recomposition du territoire de la Porte Sud fait l'objet d'une véritable coordination entre les différents plans de développement de chaque secteur : Gerland, Perrache-Confluent, la Mulatière, La Saulaie.

Le plan directeur de la Porte Sud comprend les axes suivants :

- la reconquête des fleuves et l'amélioration des liens inter-quartiers

Le territoire du Confluent, de la Mulatière, d'Oullins et de Pierre-Bénite est depuis l'arrivée de l'autoroute, dans les années 1970, dans une situation d'enclavement. Le déclassement de l'autoroute A7, rendu possible par le bouclage du périphérique ouest, permettra de reconquérir les rives du Rhône, au niveau de La Saulaie et du port Edouard-Herriot.
L'A7 déclassée pourra être transformée en avenue dans le prolongement des quais du Rhône.
Des ponts et des passerelles piétonnes offriront des liaisons inter-quartiers et des continuités d'usage.

- La mise en valeur du paysage fluvial et végétal

Depuis le Confluent jusqu'au port Edouard-Herriot et au val d'Yzeron à Oullins, une continuité de promenades piétonnes doit être réalisée.

- Les centralités à renforcer

Il est question d'une part, de renfoncer les centres existants – par le pôle multimodal à La Saulaie par exemple -, de créer une deuxième centralité à Gerland par le renforcement du pôle technologique de Gerland, puis d'étendre l'hypercentre jusqu'au Confluent.

- L'élaboration de projets urbains sur les sites majeurs de la Porte Sud

(Le pôle d'échange de Perrache, Le Confluent, les Girondins, Porte Ampère, Oullins-La Saulaie).

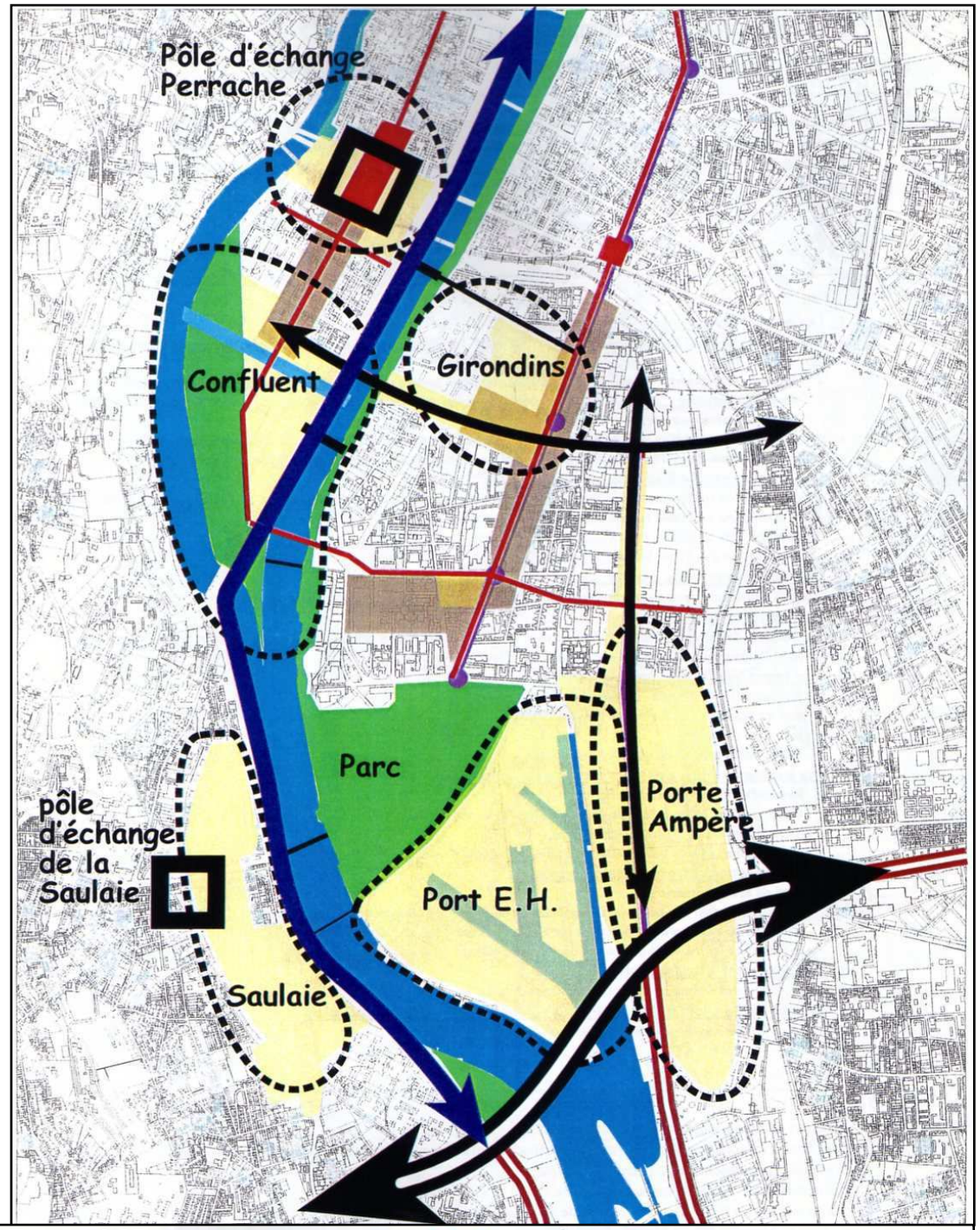

Figure n° 17 : ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

LA SAULAIE: UN DES SITES CLES DE LA PORTE SUD

Le développement d'Oullins-La Saulaie fait partie intégrante du plan de développement de la Porte Sud de l'agglomération Lyonnaise.

- Oullins/La Saulaie, cœur de la nouvelle organisation des déplacements de l'agglomération.

Le bouclage du boulevard périphérique (TOP) assurera le contournement des trafics d'agglomération et permettra, avec le grand contournement ouest (COL), le déclassement de l'autoroute A7, de Perrache à Pierre-Bénite. Le pôle d'échanges d'Oullins, complété par le cadencement de la ligne TER Givors/Perrache jouera un rôle majeur dans l'accessibilité de l'hypercentre de l'agglomération pour les populations du Sud-Ouest.
Cette future organisation des transports en commun, complétée par la desserte du TOP, contribuera au développement sud-Ouest et notamment au pôle hospitalier Lyon-sud.

- La Saulaie, au cœur de l'ouverture des centres de quartier vers les fleuves

La réappropriation du Rhône par la commune d'Oullins passera par la transformation de l'autoroute en avenue et par la construction d'un pont entre Oullins et Gerland.

- La Saulaie, site clé de renouvellement urbain.

Les emprises SNCF et le quartier de La Saulaie représentent une opportunité de mutation urbaine à court terme pour Oullins et à long terme pour la Mulatière.

Cette mise en perspectives à long terme permet de mettre en évidence que l'arrivée du métro à Oullins n'est qu'une première étape du déblocage et de l'unité de la Porte Sud.
Ces grands enjeux, à long terme et à grande échelle, sont peu perçus par la majorité des habitants. Il y a ainsi un décalage d'échelle et de temps entre les visions à long terme des professionnels ou élus et celle des habitants plus focalisées sur des besoins immédiats et locaux.

Sources:
- Plan directeur de la porte sud –plan de composition urbaine et de développement-, réalisé par l'agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 2001.

Les sites clefs :

LE CONFLUENT

Description du site :
A la confluence, Rhône et Saône bordent la Presqu'île et offrent une magnifique ouverture pour le centre urbain inscrit au Patrimoine de l'Humanité.
Le sud de la Presqu'île, par sa situation unique, est marqué par le développement de la navigation pour le transport des passagers et des marchandises du 19ème siècle.

Objectif du projet:
Faire du sud de la Presqu'île (70 hectares) un hypercentre urbain de dimension européenne ainsi qu'un quartier à vivre où tout est accessible.

Description du projet :
La Confluence deviendra un lieu de vie, de résidence et de travail. Le site offrira une diversité d'habitats (du logement social à l'appartement haut de gamme) et accueillera ainsi 25 000 habitants, il en compte 7000 aujourd'hui. Une variété d'activités économiques, commerciales et des services seront implantées et La Confluence comptera à terme 22 000 emplois. La place nautique, le pôle de loisirs qui rassemble cinémas, activités récréatives et galeries marchandes, les promenades et parcs aménagés ainsi que le Musée de la Confluence permettront de se distraire.

Le musée de la confluence, situé au point de rencontre des deux fleuves, sera unique de par son site et son architecture, et est appelé à devenir un lieu culturel majeur au cœur de l'agglomération. Il proposera différentes expositions concernant les sciences de la terre, sciences de la vie et sciences humaines.

Avancée du projet et programmation :
Actuellement, est présente la Maison de la Confluence qui constitue un espace d'information, de travail et de concertation. Elle est destinée à être déplacée au gré de l'évolution des chantiers.
Des immeubles de logements et de bureaux sont en cours de construction.

Photo n° 25 : la Confluence depuis le sud.
Source : communauté urbaine de Lyon.

Photo n° 26 : le futur musée de la Confluence.
Source : communauté urbaine de Lyon.

Photo n° 27 : projet de logements et berges à la Confluence.
Source : communauté urbaine de Lyon.

Il est prévu pour 2009 :
- Ouverture du pôle de loisirs et de commerces
- Livraison finale du quartier de la Place nautique
- Première tranche de parc de Saône (7 hectares)
- Ouverture du Musée des Confluences
- Livraison du nouveau siège de la Région Rhône-Alpes

LE CONTOURNEMENT AUTOROUTIER OUEST DE LYON (COL)

Contexte :
L'axe Saône Rhône est un axe prépondérant de transit pour les déplacements sur la route.
Actuellement, l'A6 et l'A7, qui traversent le centre de Lyon, assurent ce transit ainsi que le trafic local. Compte tenu de la superposition de déplacements (transit avec le trafic local) engendrés par une métropole millionnaire, ces infrastructures sont saturées.

Description du projet :
Le COL, affecté essentiellement au transit, sera une infrastructure autoroutière, branchée sur l'A6 au nord de Lyon et sur l'A7 au Sud de Vienne, passant à l'Ouest de l'agglomération lyonnaise.

Objectifs du projet :
- Assurer la fluidité du trafic de transit de l'axe Nord/Sud Lille - Paris - Lyon - Méditerranée,
- Accompagné du TOP (Tronçon Ouest Périphérique), permettre le déclassement des autoroutes A6 et A7 dans leur traversée de l'agglomération Lyonnaise (Tunnel de Fourvière) (objectifs du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de l'agglomération lyonnaise),
- Favoriser le désenclavement de l'ouest de la région Rhône-Alpes en facilitant l'accès de Saint Etienne et de Roanne à l'axe Saône – Rhône,
- Réduire la pollution atmosphérique et le bruit en l'intérieur de l'agglomération (dispositions du PDU)
- Structurer et développer la métropole lyonnaise tout en préservant l'environnement des territoires directement concernés par le contournement. Pour cela, le projet de contournement devra contribuer à la mise en œuvre d'un réseau maillé, permettant la préservation des poumons verts (les Monts du Lyonnais et le Pilat), un traitement paysager des diverses vallées (Gier, Azergues, Brévenne, Yzeron, Garon) et le maintien d'exploitations agricoles périurbaines.

PROJET « GERLAND-TECHNOPOLE »

Les Girondins
Le futur pont des Girondins sera la liaison principale entre Gerland et le Confluent. Le quartier des Girondins recomposé, possèdera toutes les fonctions liées à un centre de quartier : mixité de logements, activités, équipements.

Parc de Gerland
Le projet d'aménagement urbain du Parc de Gerland visait à créer dans le 7ème arrondissement de Lyon, un parc actif, sportif et populaire s'étendant à terme, sur 80 hectares.
La première tranche d'aménagement (18 hectares) a été inaugurée en 2000 et la seconde s'est achevée à l'été 2006. Ce parc propose donc aujourd'hui, en plus des différentes installations sportives, trois jardins : les jardins de pique-nique, les jardins de jeux d'enfants et le jardin des Oiseaux.

Porte Ampère
Il est projeté la création d'une ZAC afin de réaffirmer le technopôle Gerland / St Fons.

Photo n° 28 : Gerland depuis le sud ouest.
Source : communauté urbaine de Lyon.

Sources: www.grandlyon.com et autres sites internet

Le Tronçon Ouest du Périphérique lyonnais (TOP)

Ce tronçon permettra de compléter à l'Ouest le bouclage du périphérique de Lyon.

Les enjeux du projet de contournement sont d'échelle nationale contrairement au TOP qui concerne un territoire plus local. Les acteurs et les financeurs des deux projets diffèrent donc.

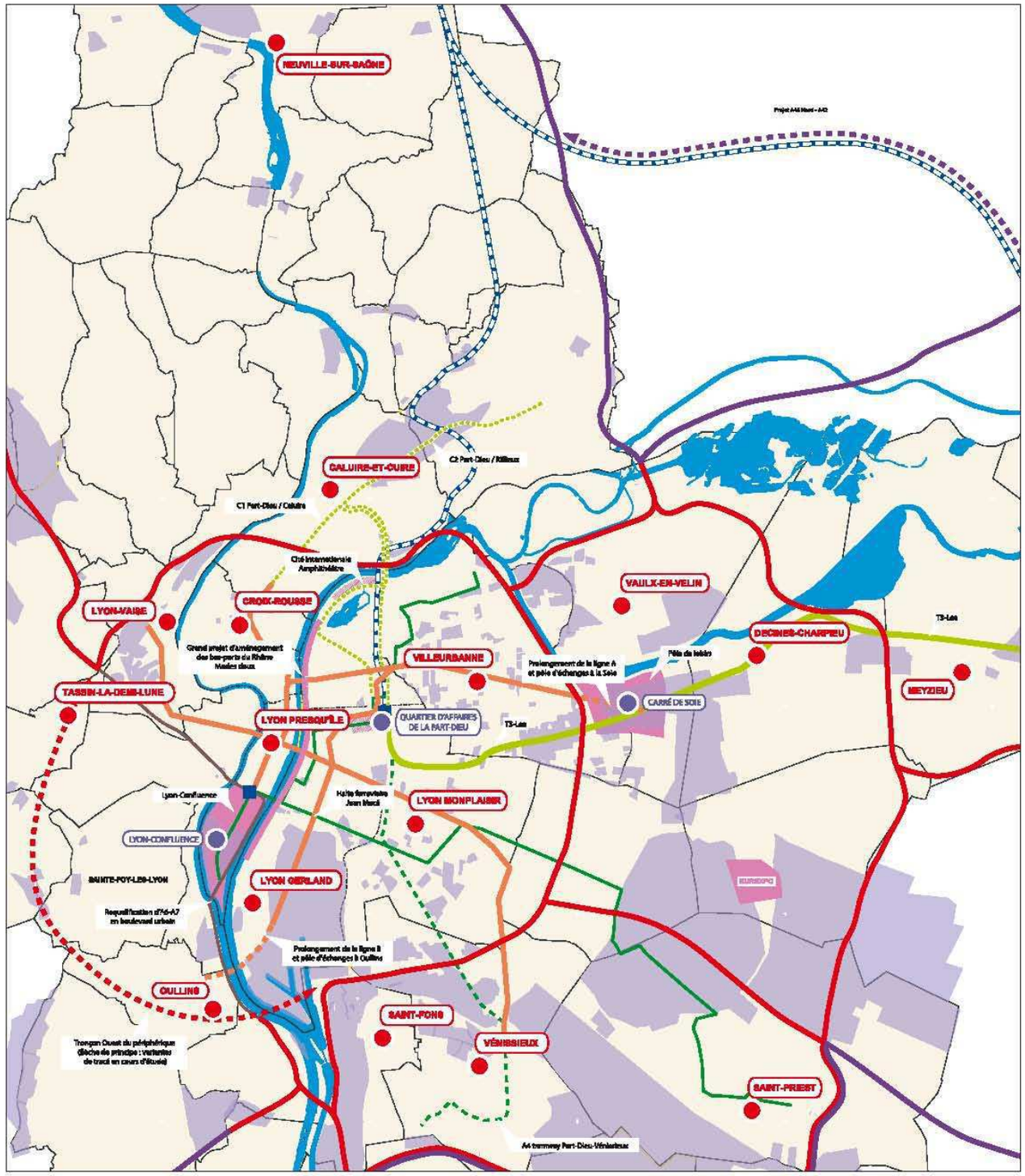

Figure n° 18 : tronçon ouest périphérique Lyonnais.
Source : communauté urbaine de Lyon.

Fiche n°9 : Le Carré de Soie

Descriptif du site :

Situé aux portes de Lyon, au cœur de la première couronne Est de l'agglomération, le Carré de Soie est un vaste territoire (superficie de 500 hectares), à cheval sur les communes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne.
Le Carré de Soie se nomme ainsi parce que le territoire en a la forme et en référence au quartier de la Soie, marqué par son passé industriel et la présence des usines TASE (Textiles Artificiels du Sud Est).

Objectif du projet :

Sur ce territoire, le Grand Lyon, les villes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne ont imaginé un projet fort et ambitieux. Il s'agit de faire naître un nouveau quartier agréable et chaleureux, convivial et animé, avec des habitations, des commerces, des loisirs, des moyens de transport.

Description du projet :

Le Carré de Soie deviendra un pôle de loisirs, lieu de distraction, de culture, de détente et de fête. Il s'articulera autour de l'hippodrome qui en complément de sa vocation première, accueillera des activités éducatives. La reconquête des berges des canaux reliés aux autres espaces verts permettront un immense espace de loisirs et de détente.
Des investissements majeurs en matière de transports seront engagés : nouvelles lignes de tramway et métro (qui connecteront le quartier en 15 minutes de la Part-Dieu, de Bellecour ou de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry), un parking-relais et une gare bus.

Avancée du projet et programmation :

Ce futur quartier se construira et évoluera au fil du temps.
Une première étape est déjà engagée avec la nouvelle ligne de tramway, le prolongement de la ligne A du métro et le futur pôle de loisirs dont l'ouverture est prévue au printemps 2008.

Sources: www.grandlyon.com et autres sites internet

AVANT : **APRES :**

Photo n° 29 - 30 : le carré de Soie.
Source : communauté urbaine de Lyon.

Photo n° 31 : l'hippodrome.
Source : communauté urbaine de Lyon.

Table des figures

Figure n° 1 : vue aérienne du quartier de La Saulaie…….. ……...p4
Figure n° 2 : visualisation des voiries du quartier……....p4
Figure n° 3 : les différentes zones du projet urbains……...……p4
Figure n° 4 : les différentes zones du projet urbains……p5
Figure n° 5 : prolongement du métro……...p7
Figure n° 6 : plan de déplacement en métro et trolleybus de l'agglomération lyonnaise……...p8
Figure n° 7 : différentes techniques de construction……....p9
Figure n° 8 : les différents cheminement possible pour le métro……...p10
Figure n° 9 : Proposition d'aménagement sur La Saulaie……..p12
Figure n° 10 :vue de dessus et de côté de la futur médiathèque……p14
Figure n° 11: localisation de la ZAC Narcisse Bertholey……..p18
Figure n°12 : plan masse de la ZAC Narcisse Bertholey……...p19
Figure n° 13 : plan masse de la ZAC des Saules...……p20
Figure n° 14 : cartographie d el'Yzeron……p21
Figure n° 15 : camembert des montants investis par les différents financeurs..p23
Figure n° 16 : les grands sites d'exeption du centre de l'agglomération Lyonnaise……p24
Figure n° 17 : orientations d'aménagement……..….p25
Figure n° 18 : tronçon ouest périphérique Lyonnais……..p29

Table des photos

Photo n° 1 :La Saulaie vue du parc de Gerland……..…....p9
Photos n° 2 - 3 : parking de la rue Pierre Sémard……....p14
Photo n° 3 à 13 : l'espace convention……....p16
Photo n° 14 à 19 : les différents équipements de la place de la convention....p17
Photo n° 20 - 21 : ZAC des Saules……..p20
Photo n° 21 : en amont de l'Yzeron……....p21
Photo n° 22 : partie médiane de l'Yzeron……....p21
Photo n° 23 : en aval de l'Yzeron……....p21
Photo n°24 : inondation à Oullins……....p26
Photo n° 25 : la Confluence depuis le sud……...p27
Photo n° 26 : le futur musée de la Confluence……....p27
Photo n° 27 : projet de logements et berges à la Confluence……..p27
Photo n° 28 : Gerland depuis le sud ouest……...p28
Photo n° 29 - 30 : le carré de Soie……..….p30
Photo n° 31 : l'hippodrome……..…...p30

Bibliographie

Documents écrits :

AGENCE D'URBANISME POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE, (03/06), Programme Local de Habitat (tome I à VIII).

AGENCE D'URBANISME, GRAND LYON, (?), Porte-Sud , volet habitat, Gerland, Confluent, La Saulaie.

AGENCE D'URBANISME, GRAND LYON, (06/2001), Porte –Sud, plan de composition urbain, plan de développement.

AGENCE D'URBANISME DE LYON, CU LYON, (2005), Atlas de l'aire urbaine de Lyon. [CD]

COMMUNAUTE URABAINE, VILLE D'OULLINS, (11/2000), Contrat de ville de l'agglomération Lyonnaise 2000-2006 Convention particulière d'application ville d'Oullins.

DUMORTIER A-M., (16/04/07),Oullins La Saulaie Pole Multimodal comité de pilotage .

MISSION VAISE, GRAND LYON, VILLE DE LYON, (2007), Un plan de développement pour redonner à Vaise un souffle nouveau.

Site internet :

www.eaurmc.fr

www.gesteau.eaufrance.fr

www.grandlyon.com

www.rivière-yzeron.fr

www.rdbrmc-travaux.com

ANNEXE 2

Comptes rendus d'entretien acteurs

- Mme Conte Jansen ,chef de projet CUCS Oullins p.36
- M Carponcin, Mme Bazouin, Direction aux Affaires Interministérielles, préfecture p.37
- M. Régnier, Préfet délégué à l'égalité des chances p.38
- M. Barré, directeur de cabinet préfet du Rhône p.39
- M. Buffet, sénateur maire d'Oullins p.40
- Mme Reynard, délégué d'état sur Oullins p.41
- Mme Thomas Jaffange, DGA, mairie d'Oullins p.42
- M. Cizenski, planification urbaine, Grand Lyon p.43
- M. Finaud, SNCF p.44
- M. Rolat, centre de la Renaissance Oullins p.45
- M. Antonini; Direction aux Affaires Interministérielles p.46
- Mme Dumortier, chef de projet pole multimodal La Saulaie, Grand Lyon p.47
- Mme Marlin, responsable bibliothèque d'Oullins p.48
- M. Verrier, fondateur de la Noria, Oullins p.49
- Mme Bonnin, service urbanisme, Oullins p.50
- M. Lavache, adjoint à la politique de la ville, Oullins p.51
- M. Terrier, bureau de la cohésion sociale, DAI p.52
- Mme Boulanger, service culture, Oullins p.55
- Mme Morel, espace emploi, Oullins p.56
- M. Quévreux, développement territorial, Grand Lyon p.57
- M. Parent, développement économique, équipe CUCS Oullins p.58
- M. Pétronne, développement territorial, Grand Lyon p.59
- Mme Boudard, Déléguée régionale adjointe au commerce et à l'artisanat, préfecture p.60
- M. Jibidar, agent de développement social, équipe CUCS Oullins p.61
- Mme Lemarchant, directrice Association des Centres Sociaux d'Oullins p.62
- M. Othman, centre social de La Saulaie p.64
- Mme Perot, théâtre de la Renaissance, Oullins p.65
- Mme Conte Jansen, chef de projet CUCS Oullins p.66
- M. Juffet, DGA, mairie d'Oullins p.67
- M. Mouillaux, M. Chauveau, Direction Départementale de l'Équipement p.68

Nom : Mme CONTE JANSEN

Objet : prise de contact/analyse du sujet

Date : 16/04/07

Lieu : Communauté urbaine de Lyon

- Fonction : chef de projet au service politique de la ville et renouvellement urbain pour le Grand Lyon
- Coordonnées: *oullins@grandlyon-dsu.org* tél : 04.78.50.71.89
  Fax : 04.72.66.94.77
- Participants: groupe, A. Conte Jansen

Informations obtenues, points abordés

- Présentation des acteurs, de l'équipe de la communauté urbaine et de nos référents.

-Redéfinition du sujet, deux volets : urbain et social

-Analyse supplémentaire dans le volet social : analyse des besoins sociaux (ABS).

-Présentation rapide des études réalisées sur le quartier de la Saulaie et du projet validé pour sa requalification (pôle d'échange, médiathèque…). Quelques grandes lignes du projet = embellir entrée de ville, prendre en compte le diagnostic habitat, prendre en compte les risques du territoire.

- Prise en compte des différentes échelles: agglomération, commune, quartier.

-Volet social difficile : pas de dispositif concret ou de méthodologie pour la réussite éducative pour la Saulaie et la ville. Enjeu d'une concertation habitants/politiques.

- Outils pour la politique de la ville (ANRU/réussite éducative).

Questions soulevées, problématiques abordées

- Quels impacts aura l'arrivée du métro sur le quartier de la Saulaie ? Quels seront les nouveaux flux de population ? Quelle va être l'influence de la Part Dieu (pôle commercial le plus grand d'Europe) sur le commerce d'Oullins ?
Face aux exemples de la Croix Rousse et de Saint Jean, la Saulaie va-t-elle se gentrifier du fait de la proximité du centre ville de Lyon et de l'arrivée du métro?

- Quelles sont les corrélations entre les différentes échelles/territoires? Quels sont les impacts d'un territoire sur un autre?

-Comment intervenir sur la Saulaie en prenant en compte le volet social? Comment lier le volet urbain et le volet social?
En quoi le renouvellement urbain de la Saulaie oblige à la concertation à l'échelle de la ville? Nécessité d'avoir une méthodes de base, de moyens de fond, d'instance de qualification.

- Pertinence des instruments de la politique de la ville : L'ANRU est-elle adaptée au quartier de la Saulaie ?
Si l'ANRU n'est pas adaptée qui prend le relais ?

-Une des priorités concernant la réussite éducative est de fournir des équipements scolaires adaptés pour la commune. Nécessité d'une lisibilité dans ce domaine pour les aménagements hors intervention du bâti. Question sur le rôle de l'Etat et sur une collaboration entre l'éducation nationale et les communes.

Nom : M. D. CARPONCIN, Mme K. BAZOUIN

Objet : Prise de contact avec la DAI

Date : 17/ 04/ 07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction : Directeur de la DAI et adjointe au bureau de la cohésion et des solidarités
- Coordonnées: prénom.nom@rhone.pref.gouv.fr tél: 04 72 61 -61 57 / -64 70
- Participants: groupe, Mr D. Carponcin, Mme K. Bazouin

Informations obtenues, points abordés

- Présentation du rôle de la DAI : adapter la politique interministérielle sur le département, fédérer les actions de l'Etat pour donner du sens à l'action publique.

- Organisation de la DAI: présentation de l'organigramme et explication du travail en collaboration avec les services de l'Etat, délégués de l'Etat, EPCI, collectivités locales et chefs de projets.
Qualité de la démarche partenariale soulignée: exemple du contrat global avec la communauté urbaine pour donner les grandes orientations des Contrats de Ville puis des CUCS.

- Etat des lieux des CUCS: 26 CUCS sur le département, 24 sur l'agglomération (sur 68 quartiers), aucun CUCS approuvés (problème des signatures des différents partenaires).

- Vision de la DAI du territoire d'étude:

Ville atypique, fortes disparités sur la commune d'Oullins (quartier résidentiel de classe moyenne et aisée et difficultés sociales rencontrées sur La Saulaie).

Dynamisme de la grande braderie d'Oullins connue sur toute l'agglomération/ commerce de proximité faiblissant.

- Projets en cours:
Emploi: bientôt rattaché à une maison de l'emploi mais difficulté de cohérence du territoire Ouest lyonnais (disparités entre communes rurales et périurbaines).
Éducation: absence de PRE et CEL (problème de rallonges budgétaires) mais volet réussite éducative présent dans le CUCS

Personnes et structures à contacter durant notre stage

Membres de la DAI signalés, M Mouillot et M. Chauveau à la DDE, Y. Poquet et S.Monnier à la DCE pour le Plan de Prévention des Risques Technologiques, M Defrance pour le Plan de Prévention des Risques Industriel, le SYTRAL.

Questions soulevées

La réhabilitation de la friche pourrait elle être intéressante pour mobiliser du foncier en vue d'une création de logements sociaux?

Quels impacts aura l'arrivée du métro sur Oullins sur la population locale défavorisée?

La durée d'application des CUCS sur 3 ans posera-t-elle un problème face à celle des Contrat de Plan Etat Région sur 6 ans?

Nom : M. REGNIER

Objet : prise de contact/analyse du sujet

Date : 18/04/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction : préfet délégué à l'égalité des chances (PDEC)
- Participants: Groupe, Mr Régnier

Informations obtenues, points abordés

- Rôle du PDEC

Préfet délégué à la cohésion sociale serait le libellé le plus approprié.
Le PDEC est un nouveau poste au sein des préfectures. Sa fonction englobe de nombreuses thématiques d'où une difficulté de mise en place.
Animation et coordination à l'échelle départementale des politiques nationales de cohésion sociale.
Pas d'autorité hiérarchique sur la DAI mais rattachement fonctionnel et partenariale.

- Politique de la ville en générale

2 volets: - rénovation physique des quartiers (beaucoup de financements, conséquences visibles)
- « le vivre ensemble dans la communauté » (question sociale, situation actuelle tendue résultante d'une accumulation de problèmes de fond)

La France est l'un des pays qui investit le plus dans la question sociale pourtant la réussite de la politique de la ville peut être contestée. Les investissements de la politique de la ville sont plus dirigés vers une rénovation physique des quartiers, ne serait-ce pas pour masquer un problème de société plus profond et plus délicat à solutionner?
Propositions de nouveaux outils: citée national de l'immigration, la HALDE, conférence publique sur la mixité sociale

- Politique de la ville en département du Rhône

Politique de la ville à Lyon: jeu d'acteurs favorable, travail en partenariat « républicain » au-delà des clivages politiques
Besoin d'un outil adapté à chaque pays et chaque région (Lyon: forte immigration magrébine ≠ Région parisienne: forte immigration d'Afrique noire)

- Participation des habitants

Situation actuelle: population plus préoccupée par des soucis quotidiens que par des questions qui les dépassent
Préconisations: remettre les population en situation d'acteur/d'autonomie et de réappropriation de l'espace avant de demander une participation;

Enjeux de société, piste de réflexion, point de vue sur la cohésion sociale

- Comment vit-on ensemble? Comment remaille t'on le territoire? N' il y a-t-il pas le risque d'un réintroduction d'une société avec des communautés ayant des droits particuliers et qui les revendiquent (Gated communities, féodalité)?
- Pourquoi demande t-on à des populations en difficulté d'être plus « citoyenne » (actrices de leur quartier) que des populations aisées? Nouvelles formes de démocratie dans les quartiers, par exemple élection des conseils municipaux par quartier en fonction du poids démographique.
- Une meilleure approche partenariale entre le national et le local (exemple de l'éducation nationale et des acteurs locaux présents dans les Programme de Réussite Educative).
- Jusqu'où la puissance publique doit elle intervenir dans les quartiers? Jusqu'où le citoyen peut-il se déresponsabiliser et reporter ses attentes sur la communauté? (place de la gouvernance et du mécénat privé dans la crise sociale)
- Pourquoi observe-t-on une absence de débat sur les questions sociales dans la politique de la ville en France? Risque d'une crise encore plus grave que septembre 2005. Pourquoi en France ressentons-nous plus qu'ailleurs les tensions sociales (monté des politiques extrêmes, tensions raciales...)?
- Pourquoi la société française résume-t-elle les problèmes des quartiers à l'immigration et la forme architecturale?

Nom: M. BARRE

Objet: Redéfinition de la commande du stage

Date : 20/04/2007

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: Chef de cabinet du préfet de région
- Coordonnées: eric.barre@rhone.pref.gouv.fr tél: 04 72 61 60 03
- Participants: Mr Barré, les stagiaires

Informations obtenues

État des lieux sur l'organisation du stage de groupe (contact déjà pris et à prendre) et discussions sur les points importants de la commande (projet urbain, participation et ABS).

Début de réflexion sur le plan du sujet (partie chapeau présentant la situation d'Oullins, 1ère partie concernant l'ABS, 2éme partie sur le projet urbain découlant en partie de la 1ére partie, puis enfin une 3éme partie traitant des modes de participation des habitants qui pourrait être l'enjeu de la réussite du projet).

Souligne le jeu d'acteurs entre la commune qui s'occupe de l'intérêt local et la SNCF qui a une grande ampleur sur la commune mais qui est dans une logique d'exploitation industrielle. La différence de points de vue est renforcée par une absence totale de communication. Notre sujet devra essayer de concilier les visions des deux acteurs.

Souligne l'importance de la prise en compte des différentes échelles de temps et des rencontrer les acteurs de terrains pour saisir leurs enjeux. Soumet la possibilité de propositions par scénarii prenant en compte les différents enjeux des acteurs.

Personnes à rencontrer

Déborah stagiaire formée sur Map-info
Mme Varnat chargée de mission politique de la ville au SGAR
Prendre contact également avec l'INSEE, la DDE, la DDASS

Nom: M. BUFFET

Objet: Prise de contact

Date : 20/04/2007

Lieu : Local info - La Saulaie

Participants : M. Barré (Chef de cabinet du préfet de région), le Sénateur Maire M. Buffet, Mme Conte-Jansen(Chef de projet sur Oullins), M. Drou (directeur du CCAS), Mme Solane (adjointe déléguée à la solidarité, à la petite enfance, à la santé et à la vie quotidienne à la commune d'Oullins) et les stagiaires.

Informations obtenues

- La ville d'Oullins dans l'agglomération : rôle de centralité, « capitale » pour les communes du Sud-Ouest de l'agglomération et participe à l'entrée Sud de l'agglomération.

- Quartier de La Saulaie : est passé de préoccupations économiques dans les années 90 à une vision nouvelle à laquelle a été ajouté un volet résidentiel. En effet la commune devient attractive pour de nouveaux types d'habitants : désormais des populations de classes sociales supérieures s'installent dans certains quartiers de la commune. La population se rajeunit et le taux de chômage est en baisse.

- La Saulaie connaît peu de mixité (concentration de population ouvrière ou immigrée) et est perçue par l'ensemble des habitants comme exclue d'Oullins. Le métro changera le quartier et permettra son désenclavement. L'évolution du quartier avec l'accueil de nouvelles classes sociales inquiète les actuels habitants.

- Enjeux du foncier de La Saulaie : seul quartier où il reste une marge de manœuvre du fait d'une disponibilité de foncier : le projet sur ce lieu déterminera le développement et l'avenir de la commune.

- Volonté politique du Maire: faire prendre conscience aux habitants qu'ils doivent être acteurs du développement du quartier mais que celui-ci n'est pas leur exclusivité.

- Contrats de Ville: ont permis une bonne rénovation urbaine du Quartier du Golf (par d'importants financements) mais a entraîné un éparpillement des aménagements. Nécessité d'une meilleure évaluation afin de mieux cibler les actions (intégration des activités économiques).

- CUCS: devra permettre un suivi social au quartier du Golf. Quant à La Saulaie, ce contrat devra traiter l'ensemble du renouvellement urbain, les problèmes de logement (OPHRU), la scolarité, la santé et les discriminations. Les opérations menées dans ce quartier seront traitées au cas par cas et nécessiteront des investissements conséquents.

- Logements sociaux: 17,46% dans la commune et 30% à La Saulaie, le but de la municipalité est de passé d'ici 6-7 ans à 20% sur l'ensemble du territoire. Le nombre de logements sociaux sera d'autant plus important que les accessions à la propriété de logement social sont en cours (problèmes de gestion des copropriétés à venir?). Le maire note la différence entre le logement social de fait et légal.

Nom : Mme REYNARD

Objet : renseignements

Date : 23/04/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction : Délégué d'état pour le quartier de La Saulaie,
- Coordonnées: *nicole.reynard@cp.finances.gouv.fr* tél : 04.72.40.83.07
- Participants: Mme Reynard, Clabaut F, Costes L, Darves-Bornoz E.

Informations obtenues, points abordés

- Fonction des délégués d'état: sont des volontaires faisant le relais entre l'État (préfecture) et le terrain, dans le but de faciliter les échanges d'informations.
- La ville d'Oullins a perdu de son dynamisme, avec par exemple la perte de commerces en centre ville (implantation de commerces de moins en moins bonne qualité), phénomène que l'arrivé du métro pourrait accélérer . Installation ces derniers temps d'une classe sociale supérieure sur l'ensemble de la commune.
- Éducation: baisse du niveau scolaire dans certains établissements publics au profit des privés (St Thomas d'Acquin), la ville présente un fort transit de jeunes (environ 5000 par jour) venus des communes avoisinantes pour fréquenter les nombreux lycées de la commune.
- Quartier du Golf sur lequel le dernier contrat de ville s'est focalisé et a permis une rénovation urbaine efficace et une meilleure qualité de vie , mais dans lequel il manque une vie associative.
- Un conseil de quartier existe à La Saulaie (un des plus anciens que peut recenser l'agglomération), les habitants fréquentant ces réunions sont souvent les mêmes, un cabinet se charge maintenant de l'animation de ce conseil mais cela n'a pas pour autant facilité les échanges avec la population.
- La Saulaie quartier industriel et de transit, s'est transformé avec la fermeture des ateliers SNCF (qui a contribué avec d'autres facteurs à la paupérisation de la population) ainsi qu'avec l'arrivée de l'autoroute. La voie ferrée coupant La Saulaie du reste de la ville contribue au sentiment d'enclavement perçu par les habitants du quartier.
- Perte d'une vie associative performante avec le départ d'éléments actifs (clef des Saules, compagnie de danse). Le pôle culturel de la Renaissance est primordial pour la vie de la commune, mais ne dispose pas d'une programmation adaptée à la population environnante.
- Travail sur les différentes échelles est nécessaire pour améliorer la cohérence territoriale : quartier, ville et intercommunalité. Pour une approche plus globale par exemple la prévention de la délinquance a été mise en place à l'échelle intercommunale mais connaît des difficultés de fonctionnement, du à des divergences entre les nombreux acteurs.

Personnes à rencontrer

Les personnes s'occupant du théâtre, du centre social.
L'équipe MOUS.
M Lavache (adjoint à la politique de la ville).
Maison Du Rhône.
La Maison Des Associations.
Les directeurs d'écoles, collèges, lycées présents sur la commune.

Nom : Mme THOMAS-CHAFFANGE

Objet : Prise de renseignements

Date : 25/04/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction : Directeur général adjoint aux services à la population
- Coordonnées: ccthomas@ville-oullins.fr tél : 04 72 39 73 13
- Participants: Mme Thomas-Chaffange, Clabaut F, Costes L, Polleau S

Informations obtenues, points abordés

Son rôle : coordination, direction des équipes et mise en œuvre des orientations municipales concernant les actions sociales, les affaires scolaires, l'emploi, la formation.

Vision de La Saulaie : quartier classé politique de la ville, stigmatisé par rapport à la population, non apprécié par les Oullinois n'habitant pas à La Saulaie et marqué par une population défavorisée. Par contre, quartier avec une forte identité, vivant, population pas particulièrement difficile et avec des personnes engagées dans la vie locale.
L'arrivée du métro modifiera forcément le quartier.

Enjeux pour le développement de La Saulaie: les enjeux principaux sont d'ordre urbains et économiques, les enjeux sociaux étant déjà pris en compte par les associations dynamiques, un conseil de quartier actif, des services à la personne implantés dans le quartier...

Démocratie participative: Le conseil de quartier de La Saulaie est le seul de la commune.
Nombreuses revendications de la part des Oullinois et pourtant faible participation aux réunions publiques sauf pour les projets urbains: par exemple, la réhabilitation de l'école Jules Ferry ou le projet du métro ont provoqué une participation importante, à la différence de la réunion pour le projet Pédibus.

Projet Pédibus :
4 écoles seraient intéressées par le projet Pédibus. Les étapes du projet:
- questionner les parents sur leurs habitudes,
- tester le pédibus sur une seule ligne en Juin (avant élection municipale),
- si résultats sont satisfaisants, mettre en place la totalité du réseau en septembre.

Grand nombre de groupes scolaires :(19 publics, dont des écoles de quartier) fait du service scolaire le plus important de la mairie au niveau du personnel et des finances (la moitié du personnel de la ville est affectée au service scolaire).La mairie a peu de lien avec les collèges et lycées (compétence départementale).

Service jeunesse: Offres et actions municipales en direction des enfants de 0 à 12 ans sont considérées comme complète, en revanche pour les 12-18 ans l'offre est limitée (pas de CLSH, ni de foyer de jeunes…)
Le programme de réussite éducative ou le contrat éducatif local semblent avoir des objectifs ambitieux et seraient intéressant à mettre en place.

Personnes à rencontrer, Documents à transmettre

- Mme Amsellem, responsable des services scolaires
- Mr Juffet, directeur général adjoint aux services (aménagements urbains, développement économique…) et Mr Moussier (services généraux)
- Documents à transmettre: Plan de prévention et de sécurité.

Nom: M. CIZENSKI

Objet: Demande du PLU

Date: 25/04/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: responsable de la planification urbaine
- Coordonnées: tél: 04.78.63.42.48
- Participants M. Cizenski, Brunet AS, Costes L

Informations obtenues

- Description des services de la communauté urbaine : service de l'urbanisme territoriale qui s'occupe du développement territorial et mesure les études des différents secteurs. Les données sont ensuite transférées à l'APUR, et l'agence d'urbanisme/ service Politique de la Ville et Renouvellement Urbain / service d'urbanisme opérationel.

- Description du PLU au niveau de La Saulaie. Présence:
  - -d'une ZAC en cours
  - -emplacement d'un dépôt SYTRAL
  - -zone AU1 = réserve foncière
  - -zone à risque avec des réglementations
  - -octogones =emplacements équipements publics du SYTRAL

- mercredi 2 mai = modification du PLU. C'est une demande de la commune.

- Attention Servitude d'Utilité Publique = pas de prise en compte de la mise à jour n°2. Il existe des servitudes relatives aux chemin de fer. Voir Mr Pétrone

-Sa vision de La Saulaie : Il a une approche de terrain très restreinte… Pas de réel opinion.

Nom : M. FINAUD

Objet : Présentation du projet SNCF, La Mulatière

Date : 25/04/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: chargé d'étude
- tél: 04 72 66 45 71
- Participants M. Finaud, le groupe

Informations obtenues

-Objectifs du projet sur les emprises SNCF de La Mulatière: 30% de réduction de surface (demande de la direction SNCF) pour réduire les coûts et pour une rentabilité de fonctionnement.

-Moyens : Par la vente des terrains jusqu'au pont transbordeur. Mais pour cela , il faut un acquéreur. Dans le cas contraire ce ne sera pas rentable pour la SNCF.

-Problèmes : une partie du site est classé B1 (risque d'inondations) + problèmes de communication avec la mairie (pour le moment leur seul interlocuteur est la préfecture) + problèmes de communication en interne (les employers ont peur d'une fermeture, la direction recherche la rentabilité, la direction du matériel n'est pas au courant du projet).

-Remarques : les bâtiments ne sont plus rentables, vision à cours terme pour les nouvelles constructions..

Nom : M ROLLAT

Objet : Prise de renseignements

Date : 27/04/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction : responsable du service sport et jeunesse à la mairie d'Oullins
- Participants: M Rollat, Clabaut F, Darves-Bornoz E

Informations obtenues, points abordés

- Les différents équipements sportifs d'Oullins: cinq gymnases appartiennent à la commune, servent pour la pratique de tous sports, deux autres appartiennent à des associations ayant signé des conventions avec la ville (gestion en régie pour un moindre coût). La piscine communale constitue un « gouffre financier » pour la commune. D'autres salles spécialisées sont également présentes sur la commune telles que le dojo de la Bussière, le boxing club, les deux gymnases de l'école J.Ferry.
- Atouts et faiblesses de l'offre: Il existe assez d'équipements de taille importante sur la commune, permettant des compétitions, par contre des dysfonctionnements existent : manque de place et cohabitation pas toujours évidente lors des entraînements.
- Ligne de conduite pour les projets futurs: les équipements sportifs construits par la commune seront de taille « plus modeste » pour optimiser l'occupation des salles lors des entraînement, et plus évolutifs (reconversion facilitée). De plus il faudra prendre en compte l'évolution de la demande des usagers pour des pratiques sportives « hédoniste », impliquant un morcellement des activités.
- Le passeport jeunesse: il a été mis en place suite à d'audits (concertation entre direction des sports de la mairie et associations) pour faciliter l'adhésion des jeunes Oullinois aux associations. Ces aides de la Mairie rencontre un franc succès, elles servent à financer environ 80% des activités sportives, toute les classes sociales en bénéficient *(*statistique moins importante dans les couches de revenus extrêmes). Toutefois, cette aide est désormais considérée comme un du et sera difficile à revoir à la baisse.
- Intercommunalité: Six clubs sont présents sur l'intercommunalité, ceci évite d'avoir une trop forte concurrence entre eux (la couleur de la municipalité joue un rôle).
- Vacances scolaires : un redéploiement des agents éducateurs est mise en place dans 9/10 des cas avec deux filières principales : l'animation (qui rentre dans le cadre de la politique de la ville) et les activités sportives.
- Le CEL (contrat éducatif local) devrait être mis en place: une collaboration est à développer entre les associations et les différents partenaires, le problème réside dans le financement de ces collaborations.
- Les clubs sportifs d'Oullins sont plus tournés vers une orientation compétitive que social, même si aucun d'eux ne se distinguent au niveau national.
- Au niveau social un bon travail est réalisé pour les plus jeunes, mais pour les adolescents il manque un suivi et des infrastructures adaptées…
- Image d'Oullins: porte d'entrée sur Lyon, ville cheminote et embourgeoisée. La Saulaie était très mal famée il y a quelques années, ceci est de moins en moins vrai, en partie du fait des différents travaux d'aménagement qui drainent de la population extérieure, mais ce quartier est toujours autant enclavée dans la ville.

Personnes à rencontrer, Documents à transmettre

- Mme Genillier, pour les statistique du passeport jeunesse.
- Les responsables des trois principaux clubs FRATERNELLE, PLO, CASCOL.

Nom: M. ANTONINI

Objet: renseignements généraux Saulaie, Politique de la ville dans l'agglomération

Date 27-04-07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: chargé de la lutte contre les discriminations, bureau de cohésion et des solidarités (DAI)
- Coordonnées: pierre-pascal.antonini@rhone.pref.gouv.fr tél 04.72.61.61.68
- Participants: M. Antonini, Brunet A-S., Darves Bornoz E., Polleau S.
- Participants

Points abordés

- Son travail a la DAI « VRP de la politique de la ville » dialogue avec habitants, représentation du préfet, déblocage de situations difficiles, bonne connaissance élus et vie de terrain —> mise en réseau acteurs
- Vision d'Oullins ville dortoir, liée à l'activité de la SNCF, d'Arkema. Avec la diminution d'activité de la SNCF Oullins est passée du statut de ville ouvrière dortoir très pauvre à celui de ville dortoir pauvre. Parallèlement à ce déclin, la ville a subi un délabrement de son habitat, une forte immigration. Agir à la requalification de La Saulaie devient donc symbolique.
- Vision de La Saulaie quartier d'habitat « extra terrestre » , isolation, quartier en fermeture (peu association, centre social peu dynamique). Bilan du travail réalisé: « on a changé la boîte aux lettre mais on n'a pas refait la peinture du hall encore »
- Opinion sur les projets futurs sur Oullins: Métro: interrogation sur l'évolution du peuplement, sur le sens de déplacement: ville vient a La Saulaie ou Saulaie va en ville. Possibilité de rendre attrayant le quartier. Médiathèque: projet porteur car capte toutes les populations, peut devenir un outil pour du développement social si s'intègre avec autres acteurs (apprentissage Français par ex). Théâtre de la Renaissance: brassage social.
- Analyse des besoins sociaux: Emploi: besoin d'emploi, de formation adaptée. Développement de la micro entreprise individuelle. Santé: situation plus grave que l'on imagine, besoin d'un diagnostic santé sur la commune. Habitat: problème connexe, problématique du transfert des populations, de la perte de repère quand intervention lourde de la politique de la ville (démolition, …)
- Participation des habitants: fond d'initiative habitant sert pour financer des projets initiés par les habitants des quartiers (ex fête de quartier); fond associatif local idem pour les projets portés par une association (plus long terme).
- Quelques associations et structures Oullinnoise: compagnie de danse (échec de ce projet); oasis informatique; maison des associations (manque de cadre, peu dynamique); association laïque de La Saulaie; centre sociale (manque de structure pour les plus de 12 ans, en opposition avec la mairie, changement fréquent d'équipe)
- Les outils du développement social: au niveau régional: lutte contre les discriminations avec FASILD (Fond d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations), au niveau communal: Oullins est site pilote pour l'action pour l'emploi, politique d'apprentissage des savoirs de base avec mise en réseau des acteurs intercommunaux institutionnels ou associatifs (ex action d'alphabétisation).

Personnes à contacter

- M. Lavache pour historique de La Saulaie, politique de la ville sur Oullins
- M. Chiche au théâtre de Pierre Bénite pour vision de la ville
- Centre social: directrice, président
- Les éducateurs de prévention d'Oullins

Nom: Mme DUMORTIER

Objet: Renseignement sur le projet métro

Date : 02/05/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: Chargée de mission pour le projet métro et le pôle multimodal
- Coordonnées: adumortier@grandlyon.org tél : 06.76.87.53.10
- Participants: Mme Dumortier, Brunet AS, Costes L, Polleau S

Informations obtenues

-Périmètre d'action du projet = La Saulaie un quartier isolé, les friches industrielles de la SNCF...

-Le contenu du pôle multimodal = une gare TER, bouche de métro, une gare routière, deux parkings relais, le prolongement piétonnier de la rue d'Orsel sous les voies ferrée, une nouvelle voie Nord/Sud dans le quartier.

==> le projet du pôle multimodal a été validé le 16 avril dernier.

-le prolongement au sud des quais de la gare est envisagé. Sachant que pour 2015, il y a obligation de remettre à niveau les quais pour les Personnes à Mobilité Réduite.

-Questionnement sur le passage Orsel = ouverture permanente ou seulement pour l'accès au site pendant les heures de trafic?

-Contraintes = les voies ferrées, l'emprise SNCF, l'isolement, les risques industriels et les inondations.

-Après 2013 = démolition de la gare actuelle et construction d'un mail Est:/Ouest. avec une circulation routière qui passerait sous les voies ferrées.

-RFF a crée la société SOVAFIM qui gère désormais le patrimoine foncier.

-Concertation : 2 réunions publiques

==> dans le 7ème arrondissement de Lyon

==> à la mairie d'Oullins

Le comité de pilotage de l'an dernier avait soulevé le problème des voies de fret de RFF.

-Jeux d'acteurs : peu de concertation au départ.. Le SYTRAL a proposé son projet de métro sans consulter la SNCF. Il est difficile de travailler avec la SNCF car tout doit se faire par convention. Il y a tout de même eu une évolution dans la concertation avec la diffusion des informations par la communauté urbaine (= médiateur).

-Réflexion sur la maîtrise d'ouvrage de l'espace voyageur = communauté urbaine?

-Différentes méthodes pour traverser le Rhône et différence de profil en long (tunnelier, caissons émergés).

-SYTRAL = pas de prise en compte des impacts sociaux.

-Propriétés: RFF = quais + voies ferrées SNCF = train + bâti pour le fonctionnement

Documents donnés:

-étude de programmation réalisée par un cabinet d'étude parisien (AM environnement)

-compte rendu de concertation, de la réunion publique

-2 comptes rendus de comité de pilotage

Personnes à contacter:

-Au SYTRAL pour les études d'impact:

==> M Rodolphe Munier munier@sytral.fr tel du SYTRAL : 04.72.84.58.00

==> M Roignot Michel roigont@sytral.fr

-A la CU pour les fonds de carte

==> M Philippe Ganon

Lui demander qui est le responsable du SIG

Nom: Mme C. MARLIN

Objet: Demande de renseignements sur la future Médiathèque

Date : 02/05/2007

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: responsable de la bibliothèque municipale d'Oullins
- Coordonnées: cmarlin@ville-oullins.fr tél : 04 72 39 74 90
- Participants: Mme Marlin, A-S Brunet, E Darves-Bornoz

Points abordés

De la Bibliothèque au projet de Médiathèque: Crée en 1978 dans une ancienne coopérative SNCF, la superficie de la bibliothèque est de 860m² à la centrale et de 100m² au Golf, ceci est insuffisant par rapport aux besoins et au ratio moyen « taille des villes/offre de lecture public ». Depuis dix ans, un besoin de place apparaît d'autant plus que la cohabitation avec la MJC est difficile du fait d'activités incompatibles. La perte de public s'expliquerait par des problèmes de stationnement.

Avis sur le projet de Médiathèque: estime que cela est un bon projet, permettra une meilleure lisibilité de la bibliothèque pour les Oullinois, mais émet des réserves sur son fonctionnement du fait de financements trop faibles.

Participation au projet: lors de l'élaboration du cahier des charges avec cinq autres personnes de la bibliothèque, intervention lors de la deuxième sélection des projets d'architectes.

Animations: pour jeunes et pour adultes: collaboration avec la MJC pour le « festival du film scientifique », participation au « festival du conte », à livres en fête, au « projet lectures romans », à la fête de l'Iris.

Action de service à la personne: animation d'une bibliothèque à domicile mais problème de demande. En revanche, il existe des dépôts de livres dans les maisons de retraite « La Californie » et la « Maison Cardinal Morin » qui fonctionnent bien.

Convention intercommunale: a été mise en place en 1992 par trois élus de Brignais, Oullins et St Genis Laval . Ceci n'est pas une véritable intercommunalité car ne repose pas sur un syndicat intercommunal. Cette convention est renouvelée tous les trois ans lors de la révision des tarifs. Alors que cette collaboration est portée par un règlement commun et par les bibliothécaires, un problème de mise en réseau des trois structures apparaît. La construction de la médiathèque d'Oullins attise les inquiétudes des structures de Brignais et de St Genis-Laval et risque de ne pas favoriser la continuité de cette collaboration.

Vision d'Oullins et de La Saulaie: Depuis 10 à 15 ans, la ville comme le quartier de La Saulaie a changé, Oullins se construit de plus en plus (deviendrait même une ville dortoire?). L'arrivée du métro ne sera pas forcément bénéfique pour les oullinois, cela devrait poser surtout des problèmes de circulation et de stationnement (exemple de la porte de Vaise au métro des gorges du Loup). La Saulaie apparaît comme un quartier défavorisé, peuplé de nombreux ménages d'origine maghrébine et parfois à problèmes, il n'est pas exclu que les nouveaux projets permettent de changer les caractéristiques de ce quartier comme les aménagements précédents ont déjà commencé à le faire.

Documents obtenus

Historique de la collaboration intercommunale entre Brignais, Oullins et St Genis Laval.

Historique et description de la bibliothèque municipale

Nom : M. VERRIER

Objet : Prise de renseignements

Date : 04/05/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction : Fondateur de l'association la Noria
- Coordonnées: contact@lanoria.fr
- Participants: M. Verrier François, Clabaut F, Darves-Bornoz E.

Informations obtenues, points abordés

- Début en Afrique: M. Verrier a d'abord travaillé pour une ONG en Afrique sur l'autopromotion et conscientisation des populations (avec la GRAP: Groupe de Rassemblement et d'Autopromotion de la Population), notamment en Côte d'ivoire et au Burkina Faso. L'objectif de cette association était que chaque individu devienne acteur et promoteur de son environnement.

- Retour en métropole: remet en œuvre les actions entreprises en Afrique en les adaptent au contexte français. Il fonde alors avec Françoise Desaille et d'autres personnes l'association La Noria. Dans les premiers temps cette association, basée sur Oullins, travaille surtout sur la commune de Pierre Bénite par rapport à la santé avec une association de femme. Ce travail à abouti notamment à la création de rencontres de santé mais également à la création de deux emplois à mi temps.

- Les trois piliers fondamentaux de l'association:
  Globalité de la vie,
  Totalité des personnes,
  Prise de conscience (inciter les personnes à être acteur).

- Premières actions sur Oullins: dans le cadre de la politique de la ville sur le quartier du Golf (en mai 2006) . Les habitants semblent souffrir d'un manque de considération, au départ mise en place d'une enquête d'abord mal acceptée par la population, un listing sur la vision des habitants sur leur quartier a donc été mise en place à l'aide d'intervention en bas des tours (durant une période d'environ deux mois à des moments différents de la journée).

- Le projet d'espace de convivialité: Sur le quartier du Golf la création de tables de pique-nique ainsi que de barbecue vont être mise en œuvre, par un petit noyau d'habitants (17). Ces habitants souhaitent attirer d'autres personnes et ainsi utiliser le prétexte de la création d'un barbecue pour redynamiser le quartier.

- Un travail sur les associations existante est primordial.
- Il ne faut plus que les habitants aient un simple rôle de participation mais bien d'action.
- Il existe quatre temps dans l'analyse : observation, conséquence, cause, solution (qui revient à de l'observation et donc constitue un cycle infinie).

Nom: Mme BONIN

Objet: Renseignements service urbanisme

Date: 4.05.2007

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: chargée d'urbanisme à la ville d'Oullins
- Coordonnées: cbonin@ville-oullins.fr
- Participants Mme Bonin, Brunet As, Costes L, Polleau S

Informations obtenues, points abordés

- Vision d'Oullins: vision changée, passage d'une image cheminote dévalorisante à une image d'une ville en mutation et de meilleure qualité.

- Vision de La Saulaie: quartier qui a souffert des nuisances et des bouleversements. De nombreuses actions se sont réalisées (ZAC, CUCS, espace culturel…) et ont amélioré l'environnement de La Saulaie.

- Le site des friches industrielles de la SNCF est le seul foncier disponible pour la ville, l'avenir de la ville est orienté vers le Sud Est Oullinois, axe amorcé avec la médiathèque.

- Projet métro et pôle multimodal: des aménagements et de nouveaux maillages sont nécessaires pour que le quartier et la globalité de la ville se greffent au nouveau site (et vice versa). Travail de la ville en concertation avec le Grand Lyon. Globalement la population est très favorable à l'arrivée du métro. Une des incidences négatives sera la hausse des prix du foncier.

- Les projets sur l'ensemble du territoire sont pensés globalement (par exemple, le parvis de la médiathèque ne sera pas réalisé de façon définitive tant que le pôle multimodal ne sera pas en service).

- Démocratie participative/concertation: concertation et diffusion d'informations (journaux, expositions…) assez importantes sur Oullins. Intérêt des habitants à la participation relativement faible.

- Politique de développement urbain: contrôler l'étalement urbain. Cela passe en partie par une densification du centre (pas de l'hypercentre) (l'augmentation de la population dans le centre aura comme conséquence la hausse des activités commerçantes...)

- Projet médiathèque: bien accueilli par la population.

Documents à transmettre et personnes à contacter

Dossier de consultation du métro et plans de la médiathèque, reproduits en Mairie et à récupérer par le groupe de stagiaires
Contacts: service environnement et cadre de vie, M. Sébastien Cordel et M. Olivier Borrel

Nom: M. LAVACHE

Objet: politique de la ville, point de vue d'un élu

Date: 7.05.2007

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: premier adjoint à la politique de la ville et jumelage
- Participants: M. Lavache, L. Costes, E. Darves, S. Polleau

Informations obtenues, points abordés

- Ses compétences: en tant qu'adjoint à la politique de la ville; il coordonne, pilote et s'occupe de la programmation annuelle de la politique de la ville.
- Vision / histoire et avenir de La Saulaie:

Début 20ème, le passage à niveau marquait la frontière entre La Saulaie et Oullins: les habitants de La Saulaie ne se sentaient pas Oullinois et les Oullinois ne considéraient pas La Saulaie comme partie intégrante de la ville. Pour atténuer ce sentiment de non-appartenance, de nombreux aménagements et actions ont été réalisés, depuis 17 ans, à La Saulaie: la ZAC a pris place sur l'ancien site de la tannerie devenu un ghetto, installation de l'ANPE, d'espaces verts, du bac à traille….De nombreuses initiatives (notamment avec le théâtre) sont lancées à La Saulaie et les associations sont dynamiques. En bref, La Saulaie est un quartier en mouvement: il a une histoire, une vraie vie de quartier et son image se transforme au fil des années.

Malgré une réelle amélioration du cadre de vie, des efforts restent à fournir pour améliorer la qualité du logement. La majorité des habitants est des propriétaires peu aisés, qui n'ont pas les moyens d'entretenir leurs biens. Une des difficultés est de mesurer la dégradation des appartements. Présence d' habitats dégradés surtout dans le carré de La Saulaie (rue Jean Jaurès) et rue P. Sémard, de gros travaux par l'intermédiaire de l'OPAH vont être réalisés.

Par le biais des aménagements et des travaux, la mairie souhaite amener à La Saulaie de nouvelles populations et faire naître une mixité sociale (intégration des populations).

- Impacts des projets urbains:

- La médiathèque permettra non seulement de répondre à des besoins mais aussi de créer une belle entrée de quartier (travail sur l'image)
- Le métro développera toute la ville (pas seulement La Saulaie) et n'est qu'une première étape (problèmes de financement).
- TOP pose problème dans son financement et pour son tracé. Pour éviter les encombrements, le TOP doit passer plus loin d'Oullins.
- Souhait d'installer, sur la friche SNCF, une salle des fêtes (qui serait polyvalente, sous gestion municipale et comblerait un réel manque), une salle pour accueillir les familles (mise en gérance) et des espaces verts.

- Financement ANRU: peut-être plus adapté pour des actions de plus grande échelle (à La Saulaie, ce sont des micro-actions)
- Budget de la politique de la ville: 225 000 euros/an.
- L'Etat a largement contribué financièrement aux actions menées à La Saulaie
- Le CUCS est considéré comme exemplaire par la préfecture.

Documents transmis

- Ouvrage « Oullins ou la mélancolie d'un temps passé » (A rendre)
- Ouvrage « Oullins, une ville, une histoire »

Nom: M. TERRIER

Objet: Contexte de la politique de la ville dans le Rhône

Date 11/05/2007

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: chef du service de la cohésion et des solidarités à la DAI
- Coordonnées: serge.terrier@rhone.pref.gouv.fr tél 04.72.61.67.92
- Participants. M. Terrier, Brunet A-S., Costes L., Polleau S.

Informations obtenues

- **Retour sur la réunion de la commission mixte du Mercredi 9 Mai (communauté urbaine) sur la mise en place du CUCS d'agglomération et de son volet culturel**

Réunion partenariale: Communauté Urbaine/ PDEC/ Région/ Chef de projet/ Maire

Objectif était remettre en place une forme de partenariat avec des réunions plus fréquentes autour de la mise en place du CUCS d'agglomération, de faciliter les échanges directs entre les partenaires

- **Présentation de la politique de la ville dans le département du Rhône**

- <u>chiffres clés, présentation du département</u>

Rhône = plus petit département français en superficie après le territoire de Belfort

population de 1 500 000 hab (Lyon = 480 000 hab, agglo Lyonnaise= 1 300 000 dans le département 300 000 hab en territoire politique de la ville)

Géographie prioritaire: 68 quartiers prioritaires (dont 4 hors agglo Lyonnaise: Villefranche/Saône, Tarare)

dont 30 ZUS, 13 ZRU, 4 ZFU, 4 GPV (Rilleux-la-Pape, Vaux-en-Velin, Venissieux, La Duchère)

Hiérarchisation dans la classification politique de la ville: GPV ORU Q. Prioritaires → Niveau d'action

ZUS ZRU ZFU (crée 96) -

+

- <u>Territorialisation et hiérarchisation</u>

Grand Projet de Ville = handicaps sociaux et architecturaux les plus importants

Quartiers prioritaires: niveau 1 ⟶ les plus problématiques (RMI, réussite au Bac, ….)

niveau 2 ⟶ niveau intermédiaire

niveau 3 ⟶ difficultés sociales moindres, classés pour éviter dégradation de la situation

Indicateurs précis pour déterminer catégorie (calcul difficile à cause de la territorialisation très précise -à la rue près- et des lourdeurs administratives)

La Saulaie: niveau 1 car parc social important, friche, situation géographique, habitat délabré, handicap commercial

- **Historique de la politique de la ville**

- 1985/1986 Naissance de la politique de la ville : arrivée de population du Maghreb + croissance démographique et économique forte forte demande de logement ⟶ construction barre et tours en périphérie des villes pour permettre utilisation des services de la ville

- 1973/74: crise économique ⟶ les pouvoirs publics prennent conscience des difficultés sociales dans les quartiers, de la présence de publics spécifiques

- 1979/ 80/81: 2'choc pétrolier ⟶ chômage, crise économique ⟶ mise en place du DSQ: (Développement Social des Quartiers) intégration sociale de la population des quartiers + 1er soucis de dégradations d'immeubles (réhabilitation)

- été 1981: événements aux Minguettes ⟶ prise de conscience ⟶ accélération DSQ

- 1988: création du RMI

- 1991: Vaux-en-Velin destruction centre commercial du Grand Vire par bande de jeunes

Création du CIV (Comité Interministériel à la Ville) et du ministre de la ville (M. Delepier, 1er ministre, maire de Dunkerque)

- 1992: création contrat de ville sur 6 ans

- 1996: gouvernement de droite ⟶ inflexion économique de la politique de la ville ⟶ création des ZFU

- 1999/2000: 2' génération de contrat de ville pour 6 ans

- 2003 gouvernement Raffarin ⟶ loi de renouvellement urbain ⟶ création ANRU

Mi parcours de la 2' phase des contrats de ville

Changement dans la démarche politique de la ville: logique de démolition reconstruction en plus de social et réhabilitation

« agir sur la perception que les habitants ont de leur quartier » JL Borlo

Démolition et reconstruction en R+1,2,3 problème du relogement mixité sociale? Où reloger? Problème de mémoire, de psychologie

- 2005: loi de cohésion sociale: volet logement + volet emploi (nouveaux contrats aidés) + volet égalité des chances

- Nov 2005: émeutes dans les banlieues ⟶ augmentation crédits d'état pour associations dans les quartiers, nomination 6 PEDEC (Val d'Oise, Seine St Denis, Essonne, Nord, Bouche du Rhône, Rhône)

« ni révolution, ni changement dans la loi car projet de loi de cohésion sociale était déjà lancé »

- Mai 2007: nouveau gouvernement quelle place pour la politique de la ville ?

- <u>Évolution dans la terminologie</u>:

Politique de la Ville ⟶ Politique de la ville et de cohésion sociale ⟶ Réhabilitation ⟶ Renouvellement Urbain

Problème de la politique de la ville: hésitation entre urbain et social (interpénétration entre ces deux volets)

- <u>ANRU</u> fonctionnement en agence indépendante, membres: - union sociale de l'habitat

Agence technocrate - 1% logement } préoccupations foncières

Demande en RU > offre - Caisse Dépôts et Consignation

Effet de soupoudrage, recherche vision d'ensemble

Opérations isolées de l'ANRU: faible proportion par rapport aux autres dispositifs de l'ANRU

- **POLITIQUE DE LA VILLE est:**

⟶ Territorialisée: concentration aides publiques sur un territoire

⟶ Contractuelle: entente, engagement partenariale sur objectifs et financements

⟶ Axée sur la réduction des écarts entre quartiers et ville centre

- Révision de la géographie prioritaire dans le Rhône: refonte de la géographie des contrats de ville pour construire CUCS de Août à Novembre 2006.

Demande de l'État de réduire le nombre de quartiers prioritaires (sans toucher aux ZUS) Les maires ne souhaitent pas voir leurs quartiers sortir du dispositif politique de la ville car cela leur procure des financements importants.

- **Acteurs de la Politique de la ville**

- Etat: PEDEC + service de l'état (DDE, DASS, …)

Bureau de la cohésion sociale

Délégués de l'état (crée dans le Rhône par M. Bernard en 91 objectifs faciliter } émergence actions, mise en réseau acteurs, échange avec préfet, référant de terrain

- Région
- Département
- Mairie, associations
- CAF: aide aux famille

⟶ Signataires du CUCS d'agglomération

- **Financement de la politique de la ville**

-14 milions d'€ dans le Rhône venant de l'état: répartition au vu des dossiers communaux

- Chef de projet politique de la ville: trimandaté Etat/ Commune/ Communauté urbaine
  rôle de développeur
  faire converger commandes, volonté de l'état, de la commune et CU

- **CUCS de l'agglomération Lyonnaise**

- Plus opérationnel que contrats de ville: description d'objectifs et d'actions
- Particularité au Rhône: CUCS d'agglomération + convention locale d'application

- CUCS d'agglo ≠ addition des CUCS communaux
  = axes stratégiques globaux pas forcement repris par toutes les communes

- Enjeux du CUCS de l'agglomération Lyonnaise: - développer le potentiel des habitants
  - diversifier offre d'habitat mixité sociale
  - réduction des écarts entre quartiers et ville centre

- Format convention d'application du CUCS: Bilan contrat de ville / état des lieux 2007/ objectifs de la commune/ objectifs pour le (s) quartier(s) / mode de pilotage / mode d'évaluation du CUCS

- **CUCS d'Oullins**

- Format bref, indication sur le pilotage, CUCS équilibré
- Validé par le préfet avec remarque sur le peu de chose mise en place concernant la prévention de la délinquance
- Enjeu de l'interpénétration Saulaie Centre ville d'Oullins
- Spécificité: intercommunalité St Foy/ La Mulatière/ Pierre Bénite enjeu de mutualisation d'échange de savoir, de fédérer des actions

- **Remarques générales**

- Sud Ouest Lyonnais = zone géographique ~~bassin~~ d'emploi mais pas intercommunalité au sens légale du terme

- Intercommunalité pour le CIPD (Convention Intercommunale pour la Prévention de la Délinquance) ne fonctionne pas très bien car chaque commune souhaite garder sa police municipale

- carte politique de l'agglo: communauté urbaine, Lyon PS
  Est Lyonnais PS (sauf Mezieu)
  Ouest Lyonnais plutôt à droite

Bron, St Priest, Rilleux mairie de gauche mais ont voté UMP à l'élection présidentielle de mai 2007

Nom : Mme BOULANGER

Objet : Renseignements service culture

Date : 15/05/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction : directrice du service culture à la mairie d'Oullins
- Contact: aboulanger@ville-oullins.fr
- Participants: Mme Boulanger, Clabaut F, Darves-Bornoz E

Informations obtenues, points abordés

Service culture: C'est en 2004 qu'a eut lieu la séparation du service culture et communication qui se scinda en deux, cette division a donc permis à la culture d'avoir une enveloppe budgétaire à part entière. Les événements de la commune étaient auparavant mis en œuvre par des associations extérieures, la ville a donc repris la main en confiant la gestion des structures et animations aux services communication et culture.

Son rôle: assurer le lien entre la mairie et les associations. Les archives, la bibliothèque, le centre et le théâtre de la Renaissance lui sont rattachés mais ne sont pas sous son autorité hiérarchique.

Le Centre de la Renaissance: il gère notamment les salles polyvalentes de la commune, à cet égard, il en manque une de plus grande importance (environ 500 places). Ceci permettrait d'accueillir toutes sorte de fêtes et de réceptions qui pour le moment se replient sur le gymnase Herzog. Il s'occupe également des fêtes d'écoles et gère avec le service communication les fêtes et cérémonie de la commune.

Théâtre de la Renaissance: géré auparavant par une association, il est depuis 2003 géré en régie. Il représente la plus grande partie du budget avec un fond d'investissement de 700 000€, le théâtre est conventionné "scène Rhône Alpes", conventionnement pour la musique et le théâtre et reçoit notamment des subventions de la DRAC, de la région ,du département. Il constitue le seul équipement culturel visible au niveau de l'agglomération, connu depuis les années 1980.

La musique sur Oullins: La ville a engagé 4 musiciens à mi-temps afin de travailler pour le théâtre mais aussi sur les écoles maternelles et primaires de la commune. Ces musiciens gardent leurs statuts d'artiste ce qui leurs permet de toujours rester en éveil.
La ville à également comme but de réunir les 3 écoles de musique afin d'annihiler toute sorte de rivalité entre elles, mais aussi pour permettre une meilleure mise à disposition d'équipements.

Médiathèque : Ce nouvel équipement sera positionné le plus proche du centre de la commune afin d'en faire profiter l'ensemble des citoyens. Cette construction doublera la surface de l'actuelle bibliothèque et proposera de meilleurs services, dans le but de doubler dés son ouverture le nombre d'inscrit, mais également d'attirer plus de jeunes. Les locaux de l'actuelle bibliothèque recevront entre autre le service MJC ainsi que d'autres services qui n'ont pour l'instant pas été définis.

Personnes à rencontrer, documents remis

- Le directeur du centre de la renaissance, ainsi que du théâtre.
- Rapport d'activité 2006 service culture

Nom: Mme MOREL

Objet: Espace emploi

Date : 21/05/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: responsable de l'espace emploi
- Coordonnées: cmorel@ville-oullins.fr tél : 04.72.39.74.73
- Participants: Mme Morel, Costes L, Bruent AS

Informations obtenues

Espace emploi

Service municipal qui existe depuis 1995. Au départ, il était nommé maison de l'emploi et était située au Golf. Avec l'ouverture du Bureau d'Information Jeunesse, la maison de l'emploi a été fermée et l'espace emploi s'est créé. C'est un lieu ressource qui reçoit tout type de public pour aider à la rédaction de CV, de lettres de motivation, pour la recherche d'emploi, de lieux de formation ou pour la définition de projets professionnels Il existe aussi un volet relation aux entreprises.

Les trois principes d'action de l'espace emploi: accueil, écoute, orientation

-Mme Morel = référente Plan Local d'Insertion par l'Emploi (participation à la rédaction)

Les actions menées avec:

-le CCAS et M. Parent = travaux sur les problèmes d'alphabétisation et les problèmes de santé mentale.

-le service d'urbanisme et M. Parent sur l'installation des entreprises et leurs besoins.

Les partenaires :

-L'ANPE

-La mission locale

-Les associations : ICARE, la maison du développement (à Pierre Bénite) et dans le cadre du PLIE, les associations OASIS et OPHELIA.

-les services de la ville

-les associations d'entreprise

-le FIJ à Lyon

-les agences d'intérim

Définition d'une personne isolée :

Plusieurs critères:

-difficulté de langue, d'expression, d'écriture

-personnes non qualifiées

-personnes de 45 à 60 ans qui ont perdu leur travail, les membres de leur famille. Le chômage peut créer de l'isolement. La période d'indemnisation est très courte.

-le logement est un facteur d'isolement

L'emploi : un facteur pour rompre l'isolement?

La situation financière s'améliore et des liens se créent. De nombreux leviers peuvent aller à l'encontre du phénomène d'isolement : les actions menées dans le cadre du PLIE, l'initiation à l'informatique OASIS, les formations aux BTP, au ménage (OPHELIA à Vaux-en-Velin).

Le public touché :

Toute la population d'Oullins peut venir consulter. Il existe des statistiques par quartier (au Golf, à La Saulaie, aux Ifs, à Ampère). On peut observer des différences entre les quartiers.

Nom : M QUEVREUX

Objet : Développement urbain de La Saulaie

Date : 22/05/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction : responsable territorial du développement urbain, secteur sud
- Contact: jcquevreux@grandlyon.org 04.78.63.49.42
- Participants: M Quévreux, Clabaut F, Costes L, Polleau S

Informations obtenues, points abordés

- Fonction :

S'occupe de la planification des projets urbains (de l'idée de faire à la faisabilité), notamment des réflexions sur le positionnement des projets. Son territoire d'action s'étend sur le sud de la communauté urbaine, soit 13 communes. Travail en collaboration avec les autres responsables territoriaux de développement, afin d'assurer une cohérence sur l'ensemble du territoire. Travail sur le quartier de La Saulaie depuis 1990 (avant s'occupait de l'urbanisme opérationnel sur Gerland).

- Arrivée du métro :

Travail en collaboration sur ce projet avec le Sytral sur l'orientation de l'arrivée du métro (mais pas sur le choix technique de la traversé du Rhône). Meilleur travail de collaboration que pour l'arrivée du métro à Vaise où le Sytral dirigeait seul l'implantation du projet.

L'arrivée du métro aura indéniablement une incidence sur le prix de l'immobilier, du foncier et sur la composition de la population (augmentation des prix, renouvellement de la population de 30% pouvant aller jusqu'à 50%) Ces changements sont difficiles à étudier et à prédire, toutefois un travail de comparaison avec Vaise s'apparentant à Oullins et Gorge du Loup à La Saulaie. L'augmentation de la circulation se fera également ressentir (augmentation déjà effective avec l'arrivée de l'autoroute).

Il est prévu la création d'un parking relais de 500 places, les habitants dénoncent un nombre trop réduit de places. Cela est pourtant suffisant notamment en prenant en compte la construction future du TOP et du COL et le prolongement de la ligne B jusqu'aux hôpitaux sud La Saulaie ne constituera plus alors un terminus.
Il est prévu d'installer moins d'entreprise tertiaire dans les lots créés sur la zone de la SNCF, le quartier Gerland et Confluence joueront un rôle attracteur pour l'implantation de ce type d'activité. De plus les zones de recouvrement travail/habitat ne sont plus d'actualité (surtout que les demandeurs d'emploi sur La Saulaie sont peu qualifiés, la ZAC des Saules n'a pas créée d'emplois sur la zone).

La bouche de métro sera mieux implantée que pour Vaise en effet sur La Saulaie le SDAL, permet d'avoir des grandes directives à respecter pour demeurer en cohérence avec l'agglomération, mais également les objectifs à se fixer à plus long terme.

- Participation des habitants :

Pour M. Quévreux la participation des habitants n'a pas été suffisante pour ces futurs travaux, toutefois comme il le souligne il est difficile d'appliquer une méthode de participation qui ne soit ni trop présente, ni pas assez. La charte de participation du Grand Lyon a permis une amélioration a ce niveau mais pour les projets d'urbanisme plus simple.

Médiathèque : l'implantation de la médiathèque aura pour but de relié le centre d'Oullins avec La Saulaie.

Personnes à rencontrer, documents remis

Franck Charlin de l'agence d'urbanisme pour Oullins.
Dominique Maurige urbanisme territoriale centre Lyon (pour des éléments de comparaison avec les précédentes implantation de métro et parking relais).
Dominique Pétronne urbanisme territoriale de l'ouest lyonnais.
ISIS pour leurs études sur le trafic routier.

Nom : M. PARENT

Objet : Volet économique de la politique de la ville

Date : 30/05/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction : Agent de développement économique
- Contact: 04 78 50 71 89
- Participants: M Parent David, Clabaut F, Darves-Bornoz E

Informations obtenues, points abordés

- Fonction : recruté en 2002 dans le cadre du contrat de ville 2000/2006 dans le but de mettre en œuvre une logique d'insertion par le moyen du volet économique. Dans les premiers temps il travail sur les chantiers jeunes, qui seront par la suite passé sous la compétence du BIJ (cela relevé plus du domaine éducatif qu'économique), bonne prise de relais mais certaines actions devait remonter au service communal, ce qui n'a jamais été fait. Depuis 2005 il s'occupe alors de la création d'entreprise en tant qu'agent de développement. Dans une démarche intercommunale avec 6 chefs de projet et le directeur du CRIE une coopérative d'activité à été créée. Le but étant de mettre en place des actions en commun notamment sur les jeunes en rupture, la maîtrise de la langue française et la création d'activité. Cette coopérative permet aux personnes de tester leur création d'entreprise (marché, gestion,…) et de pérenniser leurs activités, la sortie se fait quand ils le désirent.
  M. Parent assurait également la relation entre les entreprises et la ville d'Oullins pour satisfaire les demandes des entrepreneurs, mais la mairie n'a jamais voulut s'y investir. Sophie George s'occupe de ce travail mais pour le Grand Lyon.

- Les projets urbains : des questions restent sans réponse quant à l'évolution du quartier. Aucun lien n'existe entre le développement économique de La Saulaie et celui du centre ville (manager centre ville), la médiathèque n'aura pour but que sa construction propre et non pas le rapprochement des quartiers. La répercussion pour La Saulaie sera alors un changement de circulation (moins de flux passeront alors par La Saulaie, la vision de M.Juffet est alors « d'accompagner la mort lente du commerce à La Saulaie »). Il existe un problème dans la gestion des projets avec peu de recoupement entre eux et pas de concertation.

- Rénovation urbaine : de 1998 à 2004 un fond de financement (fisac) est mise en place afin de permettre aux commerçants et artisans une rénovation des rez-de-chaussée commerciaux des bâtiments. Ce fond avait pour but de redynamiser le commerce sur La Saulaie en effet en 1995 peu de commerce était encore présent sur le quartier, action tiroir qui a été efficace. Ce Fisac était assez contraignant et ne permettait de rénover que des commerces qui existait déjà. Le problème est alors que la plupart des rez-de-chaussée dégradé étaient inoccupées, soit pour raison spéculative soit parce que les propriétaires ne sont pas au courant de la possession de leur bien. Le but est alors de préempter les locaux se libérant et de les requalifier, ainsi que la voirie et leur environnement afin de redonner de la valeur aux bâtiments.
  L'école Jules Ferry constituant un symbole fort pour le quartier des propositions d'aménagement y ont été menées comme par exemple la constitution d'une maison de l'emploi, mais la municipalité notamment par l'intermédiaire de M.Juffet s'y est opposé.
  Volonté également de l'ancien chef de projet de faire classer le quartier en ORU, mais ce dossier n'a jamais abouti.

- Participation des habitants : il existe un important tissu associatif sur Oullins, mais qui depuis les années 2000 commence à décliner (vieillissement, manque de reprise…). Difficulté de mettre en œuvre de nouvelles actions et de les faire pérenniser. Exemple de l'association SOLENE, environ 400 entreprises du sud ouest lyonnais dont le but est de faire découvrir leurs entreprises aux jeunes, association qui est en train de mourir notamment à cause de bâtons dans les roues de la part de l'ANPE.

Nom: M. PETRONE D.

Objet: Demande d'informations et de documents

Date: 30.05.2007

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: urbanisme territorial de développement urbain
- Coordonnées: tel.: 04 78 63 47 32 mail: dpetrone@grandlyon.org
- Participants: M. Pétrone, Costes L., Polleau S.

Informations obtenues, points abordés

Rôle

M. Pétrone s'occupe de la maîtrise d'ouvrage préliminaire (études préliminaires, de faisabilité…)

But: faire décider les élus

Parfois, il fait de l'opérationnel, en tant que chef de projet (il va plus loin dans la concrétisation du projet).

En tant que généraliste, il se fait assister par des spécialistes.

Projet métro/pôle multimodal

En phase de définition (9 mois tout au plus): étude sur les liens fonctionnels entre les différentes identités du pôle.

Contournement Est

Trop étroit, faible capacité

Ne pas faire pareil pour le COL (Contournement Ouest Lyonnais)

Droit de préemption

Compétence obligatoire de la CU.

Le droit de préemption ne peut pas être délégué aux communes, mais au cas par cas, une commune peut rembourser le droit de préemption d'un immeuble à la CU.

Vision

« La Saulaie, un monde à part » (par rapport à Oullins) de part son image pas très positive (beaucoup de logements sociaux…) et par l'enclavement du quartier.

(en parlant du projet du pôle multimodal) « ça pousse tout ce que ça peut », « ça pousse fort », « beaucoup de promoteurs sont intéressés »

« le quartier va beaucoup changer »

« c'est un quartier intéressant » « étonnant, avec un tel potentiel » (proche de Gerland, du quartier confluence, première couronne,…)

Documents transmis

Documents transmis (à rendre):

- Etude Isis (Etude de circulation et de stationnement)
- Document de synthèse (final), Civita
- Diagnostic et étude réalisés par des étudiants de l'IUL

Documents à transmettre:

Notre dossier

Nom : Mme BOUDARD

Objet : Volet économique politique de la ville

Date : 31/05/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction : Déléguée régionale adjointe au commerce et à l'artisanat de Rhône-Alpes.
- Contact: nathalie.boudard@cp.finances.gouv.fr 04 72 40 84 96
- Participants: Mme Boudard, Clabaut F, Brunet A-S

Informations obtenues, points abordés

- Fonction : elle est chargée de représenter l'État auprès des chambres d'industrie de commerce mais également de l'information par la mise en réseau des différents acteurs (techniciens, élus,…) Fait partis d'une équipe de 6 personnes s'occupant des 8 départements de la région Rhône-Alpes.(pour plus de renseignement lire le document sur le fisac)

- Centre ville d'Oullins : depuis 1998 existe un travail sur la grande rue d'Oullins, sur la collaboration entre les différents commerces dans un but commun d'attractivité et d'amélioration de l'activité économique, par la mise en place de réflexion sur la transversalité des actions à mener (stationnement, communication, éclairage public). Dans les premiers temps à donc été mis en place le Fisac sur le centre ville mais cela était assez lourd au point de vue administratif il n'a donc été reconduit et a été remplacé par le manager de centre ville. Il est prévu dans les années à venir de revenir sur l'outil Fisac.

- Saulaie : sur La Saulaie a eut lieu une requalification des rez-de-chaussée commerciaux, dans le cadre du contrat de ville (le Fisac ne s'applique pas, car cela ne peut être mis en place que sur les devantures de commerces existant, c'est alors la région qui finance les travaux). La démarche à bien fonctionnée (environ sur 24 rez-de-chaussée, cf document) Des problèmes de spéculation foncière ou de difficulté de trouver les propriétaires se sont fait ressentir, laissant des rez-de-chaussée à l'abandon. De plus en territoire politique de la ville il faut que l'État intervienne de façon plus importante pour dépasser cette logique de vitrine, notamment avec les ZFU, ZRU,….

Les outils mis en place sur le centre ville et le quartier de La Saulaie ne sont pas les mêmes cela s'explique car les problématiques sont différentes: sur le centre commerce de standing alors qu'à La Saulaie commerce de proximité.

Nom: M. JIBIDAR

Objet: Prise de renseignements

Date: 4.06.2007

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: Agent de développement, équipe CUCS
- Participants: M. Jibidar Alexandre et le groupe

Informations obtenues, points abordés

Remarque: Alexandre est arrivé en 2005.

- **Historique du quartier**

La fête de quartier

Dans le passé, la fête du quartier était le traditionnel temps fort du quartier, le moment attendu.

Les habitants voyaient très positivement les évènements festifs (qui s' appuyaient sur la musique), ils trouvaient que cela valorisait le quartier. Un groupe de jeunes s'occupait de la programmation, mais l'association n'a pas duré.

Au fil du temps, la fête s'est professionnalisée et le projet était beaucoup plus porté par le centre social que par les habitants. La dernière fête de quartier a eu lieu en 2004: cela a été plus ou moins bien vécu, les gens n'ont pas compris pourquoi la fête n'a pas été reconduite.

Le centre social

Une maison de quartier, une maison des associations et un centre social étaient présents sur La Saulaie.

Le centre social de La Saulaie était un vrai lieu de centralité: le centre social du centre était moins actif que celui de La Saulaie.

La structure reposait sur la présence d'un animateur leader, connaissant très bien les jeunes et les familles

En 2000, la maison de quartier a été démolie.

En parallèle il y a eu un plan social au sein des centres sociaux d'Oullins: le centre social a du réduire ses activités et 3 employés (dont le leader) ont été licenciés. Ces évènements ont pollué les relations entre les habitants et le centre social. Quand le centre social a ré ouvert, il y eu une mise à parti par des jeunes adultes et le centre a du fermé 2 mois après.

Ayant l'agrément propre pour centre social, il y avait un vrai projet de structure.

De façon générale, l'identité est historiquement forte « on est d'abord Sauléen avant d'être Oulinois ».

- **Des problèmes de La Saulaie**

Certains jeunes, en décrochage, ne sont pas connus par les structures, ils n'ont pas fréquenté le centre social. S'il n'y a pas de travail en amont, cela sera difficile par la suite.

Ici, les relations avec les gens sont difficiles, les changements sont en général vécus négativement.

- **Les projets actuels qui font appel à la participation des habitants**

Le cinéma en plein air:

- lancé par le prédécesseur d'Alexandre
- initiative politique de la ville
- sites: Ampère, Saulaie, Golf, Chabrière/centre
- film différent pour chaque site.

Alexandre a proposé de faire quelque chose en aval de la projection: le comité de quartier a choisi de faire un Barbecue (évènement à la hauteur de la structure)

Les projets de la Noria

Ne fonctionnent que partiellement car il n'y a pas de réel passage de relais aux habitants une fois que La Noria a fini son travail d'amorce.

La Kermesse Un renouveau qui a très bien marché: les parents d'élèves ont bien porté le projet.

Nom: Mme LEMARCHAND

Objet: Connaissance de la structure ACSO

Date: 4.06.2007

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: Directrice de l'ACSO (Association des Centres Sociaux d'Oullins)
- Coordonnées: acso69@wanadoo.fr, tel: 06 61 78 95 66
- Participants: Mme Lemarchand, Costes L., Polleau S.

Informations obtenues, points abordés

- Le projet social

Le centre social s'appuie sur un projet social, en constante évolution.. Il reste « bancal » car il n' a pas été réellement élaboré sur un diagnostic.

L'ACSO reçoit des financements de la CAF, la ville et le Conseil Général.

- Historique du centre social

Avant 1991, il existait 2 associations distinctes. En 1991, fusion des centres sociaux (Moreau et Saulaie) mais avec 2 budgets différenciés. Plan social en 2006: coup dur en interne et en externe:

- Réduction d'activités (par exemple, celles concernant les personnes âgées et les jeunes de plus de 25 ans),

- Suppression de postes: 3 animateurs (2 pour les jeunes et 1 pour les personnes âgées).

2004: fin de la fête du quartier (le centre social s'essoufflait).

- Activités du Centre social

- halte-garderie (avec repas à La Saulaie)

- secteur 3-6 ans sur Moreau uniquement réalisé au local de la Grande Rue (La Saulaie n'a pas d'agrément pour un centre de loisirs)

- secteur 6-12, pas à La Saulaie, car pas d'habilitation pour les repas. Mais la demande des habitants est forte et va être prise en compte.

Cependant, il y a un accompagnement scolaire des 6-12 tous les mercredis matins.

- Adolescents 13-17 ans, manque de projets pour eux, ils ne veulent pas rester à La Saulaie le mercredi.

Thèmes des projets: prévention délinquance, santé, sport, conduite additive…

Déplacement sur Lyon ou dans d'autres villes.

- accompagnement à la parentalité, le Centre social ne rencontre que très peu les parents des adolescents.

- Adultes : accueil parent à partir du pôle du petite enfance, collectifs vacances/épargnes vacances, vacances familles solidarité, sorties familiales, évènementiels (fête nationale, téléthon..)

- Il n'y a que peu de lisibilité du centre social à l'extérieur, par exemple lien distendu avec les enseignants, un CEL formel permettrait une meilleure lisibilité.

Regret: peu d'informations des autres partenaires locaux

L'ACSO travaille avec des associations mais il y a peu de projets collectifs.

- Souhaits de l'ACSO:

Avoir des locaux suffisants pour les jeunes à La Saulaie et être en proximité avec les habitants.

Des choses sont à revoir en interne aussi. Besoin de redynamisation.

- Golf

Avant, le centre social avait un local délabré. Maintenant le local a été refait mais l'ACSO veut le partager avec des associations. Projet de mettre en place des moyens humains (présence d'animateurs).

- Sa vision de La Saulaie:

« C'est encore un peu un ghetto ».

Il y beaucoup de critiques venant des habitants de La Saulaie, mais ces dernières ne viennent pas forcément des familles avec des enfants.

- Comment écouter les habitants? Est-ce que les actions du centre social sont toujours dans l'air du temps (car les populations ont changé, plus de mixité, manque pour être réactif)? Comment le centre social joue le rôle d'éducateur populaire?

Pistes de réflexion

- En projet: un groupe de parole

Nom : M OTMAN, Claude, Olivier

Objet : Prise de renseignements

Date : 05/06/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction : Responsable secteur jeunes, Animateurs secteur jeunes
- Contact: Centre Social de La Saulaie 04 78 51 35 69
- Participants: M Othman, Claude, Olivier, F Clabaut, L Costes, S Polleau

Informations obtenues, points abordés

Depuis toujours les centres sociaux de La Saulaie et du Golf ne travaillaient pas ensemble, ils préféraient même travailler avec des intervenants extérieurs. Il y avait toujours une compétition malsaine entre ces deux quartiers durant les activités. Depuis peu ces deux centres sociaux se sont regroupés au sein d'une même structure l'ACSO l'Association des Centres Sociaux d'Oullins.

En 2006 il y a eu une réduction de 5 postes principalement sur La Saulaie, la population du quartier l'a mal vécu et s'est sentit encore une fois délaissé. Après cela le centre social a fermé toutes ces activités avec les 18-25 ans, il y a quelques conflits avec ce public, ces jeunes ont alors été réorienté sur d'autres structures.
Quant au plus jeunes ils sont dans une démarche de consommation d'activité et ne s'impliquent que très peu sur le long terme dans les activités. Après la restructuration il y a eu quelques conflit avec les jeunes. En effet même si la structure n'a pas changé les animateurs oui, et les jeunes s'identifiaient à leurs animateurs et non à la structure "centre social". De plus celui qui fréquente le centre social est parfois mal vue dans le quartier.

Au Golf il existe une plus grande mixité filles garçons de même la mixité avec des gens des autres quartiers est plus importante. Il est également plus facile sur le Golf de rencontrer les parents des jeunes.
Les actions du centre social sont souvent perçues comme de distraction et non pas éducative.

Sur le quartier de La Saulaie peu de jeunes sont touchés par les activités du centre, il n'y a pas de projet porté par un groupe de jeunes ni de réelle dynamique de groupe.

Nom: Mme PERROT

Objet: Informations sur le théâtre de la Renaissance

Date : 05/06/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: responsable du Bac à Traille pour le Théâtre de la Renaissance
- Contact: tél 04 72 39 74 91
- Participants: Brunet A-S, Darves-Bornoz E

Informations obtenues

- Le théâtre de la Renaissance:

Créé en 1982, c'était l'ancienne maison du peuple. Auparavant les locaux du Bac à Traille étaient occupés par une compagnie de théâtre de rue. Le théâtre est financé par la ville, le ministère de la culture et le Conseil Général. Il n'a pas seulement un statut de programmation, il a également une mission éducative (intervenants dans les classes). De plus, les activités du théâtre ne se limitent pas à celles d'un théâtre municipal normal. En effet, le théâtre est aussi un lieu de production qui développe des spectacles et les aide à vivre. Le théâtre a un rayonnement national et international. Les effectifs sont plus réduits mais les exigences artistiques sont les mêmes.

- Le bac à Traille:

Il y a deux ans, le théâtre a saisi l'opportunité d'occuper les locaux de l'église du Bac à Traille et y a développé sa fonction de production de spectacles et de décors. Le Bac à Traille, est aussi un lieu de représentation et peut accueillir une centaine de personnes. La localisation de cette équipement au cœur d'un quartier avec une population qui n'a pas l'habitude d'aller au théâtre, ceci pourrait être une façon de renouer, de créer des liens. Cela confère une légitimité au théâtre pour agir à La Saulaie. La démarche a été mutualisée et aidée financièrement. De nombreuses compagnies de toute la région Rhône-Alpes viennent dans ces locaux pour répéter.

- Les démarches culturelles suivies sur La Saulaie:

-L'association Franco Tunisienne a réalisé une semaine sur la francophonie et un forum Solidarité. Un conte a aussi était écrit et joué par les enfants par le biais de cette association.

-Le théâtre décentralise ses spectacles réalisés par des professionnels au Bac à Traille, notamment pour l'école de La Saulaie, par exemple : le spectacle Charlo Berluscophonique.

-Écran total, le cinéma en plein air.

-Cendrillon: des chanteurs lyriques renommés, des musiciens, des danseurs amateurs (dont quelques oullinois mais personne de La Saulaie) participeront à cet événements. L'objectif est de jouer l'opéra dans la rue. Les différents espaces publics seront investis avec une représentation déambulatoire. C'est un des plus gros engagement financier du Théâtre. La participation des habitants du quartier a surtout eu lieu pour préparer un buffet.

Ici, le but n'est pas de faire un spectacle adapté pour un public, selon ses attentes mais de proposer un spectacle de qualité, volontairement inhabituel pour les gens du quartier, afin de les considérer de la même manière que tout autre public. La participation des habitants reste au niveau de la participation à l'événement en tant que spectateur.

Conclusions, décisions

Il nous est proposé de présenter notre travail au Bac à Traille. Si nous sommes intéressés, nous devons les contacter et cela pourrait se faire à la rentrée.

Nom: Mme CONTE JANSEN

Objet: Discussion sur la participation des habitants

Date: 07/06/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Participants: Mme Conte Jansen, M Jibidar, Marion (stagiaire), groupe

Informations obtenues

- Nos actions de participation

engagées depuis quelques semaines pour recueillir des impressions des habitants peuvent être poursuivies (entretiens informels lors de pique-niques, balades dans le quartier ou participation à des événements du quartier). Des entretiens plus poussés avec des habitants peuvent être envisagés pour approfondir certains points.

- Le problème de la participation sur le quartier est le: pour quoi? A quoi cela va-t-il servir?

La situation est difficile sur La Saulaie, les gens ont vécu négativement de nombreux changements sur le quartier, la ville est considérée comme une structure manipulatrice: « Vous faites, vous parlez à la place des habitants ».

Si la fédération est difficile entre les habitants, cela est du à une forte paupérisation, précarité du quartier: les gens ne pensent pas aux loisirs (décalage/ grands projets de l'agglomération, le quartier est hors des dynamiques…: pb connexion au centre ville/réseau de bus), de plus le quartier est un lieu de passage, de transit, la situation est rarement choisie, voulue…

Ainsi, on peut distinguer trois types de population sur le quartier:

- Les populations captives: pauvres, en difficultés, subissant le quartier, étant dans l'entre soi, le renferment.

- Les populations en transit: les sans papiers, personnes profitant d réseaux d'hébergement pour 1 ou 2ans

- Les populations touchées par la tension du marché: elles ne peuvent se loger dans le centre et circulent entre différents quartiers mais mènent une vie urbaine, de mouvement...

De plus, de la même manière que les habitants, de nombreux travailleurs sociaux semblent déboussolés, ils ont du mal à prendre du recul, à concevoir une ligne de conduite, des objectifs… Ainsi le travail de terrain s'inscrit rarement dans une logique considérant des enjeux d'avenir. Finalement, il s'en suit un blocage de nombreux projets même petits qui apparaissent comme trop ambitieux, alors que peu à peu ils pourraient au contraire permettre de construire une dynamique. Ces problèmes de cohérence entre les services relèvent des problèmes de concertation et de méthode sur la ville d'Oullins en général.

Exemple des fêtes de quartier: la représentation des professionnels et habitants était très différente, surdimensionné pour les uns, de plus petits projets semblent dérisoires pour les autres….

- Les personnes à interroger en priorité pour les entretiens

Les nouveaux arrivants (Famille Chenini), les commerçants(M Rabia), des familles vivant ou passant sur le quartier (M Galasso, Aîcha Shérif), les travailleurs sociaux (les animateurs sportifs Claude et Olivier, Miriam Bonfecty animatrice enfance au centre social, l'institutrice de l'école de La Saulaie, Céline à la Ludothèque qui travaille avec des mères de familles, Madjouba Belayat ancien adulte relais).

L'entretien ne devra pas forcément s'orienter uniquement sur leur vie dans leur quartier mais également dans leur ville...

Les événements pendants lesquels nous devront en profiter pour parler avec les habitants: l'Assemblé Générale du centre social, Cendrillon, Ecran Total...

Documents obtenus

Présentation PowerPoint sur les échanges habitants et bilan d'activité

Nom: M JUFFET

Objet: Demande d'information sur les projets urbains

Date: 11/06/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: DGA
- Contact: ajuffet@ville-oullins.fr
- Participants: S. Polleau, E. Darves-Bornoz

Informations obtenues

- La Médiathèque:

Le cahier des charge précisait qu'elle devait être dans le prolongement de la percée vers l'Yzeron et ouverte sur le mail vers le quartier de La Saulaie. Alors que le demi échangeur et le laboratoire des douanes et fraudes devaient aider à redynamiser le quartier, la médiathèque relève d'un travail de connexion, de création de liaisons avec le centre-ville: travail de coutures, de soudures sur une coupure.

Ainsi, la Médiathèque se veut un trait d'union architectural pour lier les deux berges de l'Yzeron et le centre à La Saulaie.

Coût prévisionnel TDC: 7 885 000 €
Coût net pour la ville: 4 421 000 €
Financement par la DRAC ,l'Etat, le Conseil Général au titre du contrat triennal

- Le Métro:

Sa venue risque de fragiliser encore les commerces d'Oullins, l'enjeu se situe surtout pour la Grande Rue, pour le quartier de La Saulaie le but est juste de ne pas voir décliner les commerces existants.

- Vision de La Saulaie:

Quartier ingrat, qui peut apparaître comme un prolongement du centre ville d'Oullins. La politique de la ville a été un levier efficace pour améliorer ce quartier. Le problème de ce quartier est de « rentrer » dans les cases de financements proposées par l'ANAH et l'ANRU alors que le quartier est atypique pour ces deux agences.

- Vision d'Oullins:

Oullins souffre en général de coupures naturelles (Yzeron, Rhône, relief) et artificielles (voies de chemin de fer, friche, autoroute) ceci explique la densité et la congestion de la commune. De plus, la commune est structurellement fragile (4ème commune la plus pauvre sur les 57 de la communauté urbaine), elle ne représente que 3% de la population de l'agglomération, est en concurrence et surtout « écrasée » par rapport aux grands projets de l'agglomération lyonnaise.

Depuis peu, le marché immobilier devient porteur sur Oullins, la taxe d'habitation étant la seule percevable par la commune, le projet sur l'ancienne friche devrait compter le maximum de logements possibles tout en garantissant le développement d'activités tertiaires soit 60% de logement et 40% de services.

Documents obtenus

Plans de la Médiathèque

Coupe du pôle métro

Plans de recoupement des projets effectués sur la commune

Présentation de la ville d'Oullins pour l'ENTPE (janvier 2007)

Se renseigner sur une étude du pôle d'échanges sur Oullins du 27 avril 2007 (Roland Ribi et associés)

Noms: M. MOUILLAUX, M. CHAUVEAU

Objet: Développement urbain de La Saulaie

Date: 21.06.2007

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: M. Mouillaux chef de service habitat ville, M. Chauveau mission politique de la ville
- Contact: M. Mouillaux 04 78 62 53 98 M. Chauveau 04 78 62 54 02
- Participants: M. Mouillaux, M. Chauveau, le groupe

- Rôle de la DDE dans le cadre de la politique de la ville:

La DDE ne fait pas « du social ».

La DDE intervient dans:

- la requalification de l'environnement extérieur, des aménagements extérieurs (comme les pieds d'immeubles),
- l'investissement pour les locaux, meubles pour le milieu associatif,
- la subvention des projets publics...

- Les principaux partenaires de la DDE: municipalités, CU, associations, offices HLM ...

La DDE est un partenaire financier et de collaboration.

- La Saulaie:

Quartier complexe où doit s'appliquer une politique pour les quartiers anciens.

Quartier chargé d'histoire (panier, tannerie, SNCF…)

Il y a eu beaucoup d'études sur ce territoire. Les études permettent un temps de réflexion plus long, la DDE et la CU ne sachant pas comment intervenir car il a beaucoup de privés.

Les friches sont volontairement hors de la ZUS.

Des investisseurs privés voudraient que la SNCF leur vende le terrain nu car démolir une friches comme celle-ci coûte très cher.

- L'ANRU (Agence Nationale de Renouvellement Urbain):

Changement de ligne budgétaire depuis la loi Borlo.

Principe de l'ANRU: tous les crédits sont dans un pot commun, pas facile à créer.

Plusieurs volets:
- quartier GPV: convention ANRU, 6 ans
- quartier ORU (Opération de Renouvellement Urbain): 2ème échelon, opérations les plus lourdes après les GPV
- ZUS: 3 catégories prioritaires (définition depuis 96)

Il existe des quartiers sensibles mais tous ne sont pas classés en ZUS.

ANRU en opération isolée: seulement pour des quartiers classés ZUS (ex. La Saulaie), hors convention.

Moyens de classification: ensemble de critères, définis par la Préfecture.

ANRU a aussi regardé la dotation urbaine (ex: Brignais a moins d'aides qu'Oullins (10% au lieu de 20%)).

La convention ANRU est limitée.

ANRU: enveloppe de 2 millions d'euros pour 6 ans, inclus les anciens investissements des contrats de ville.

Enveloppe pour les espaces publics, les équipements et les opération sur les logements (ajout avec le CUCS).

Critique sur l'ANRU:

Plus d'argent sur les quartiers conventionnés mais moins pour les autres. Cela handicape les quartiers non classés en ZUS qui manquent d'investissements (« les quartiers orphelins ») .

L'ANRU est adaptée pour les quartiers de grands ensembles en périphérie, mais pas pour les quartiers anciens.

L'Etat a peur qu'il y ait des opérations de spéculation, et que les gens gagnent de l'argent sur des fonds publics.

Ex: le dossier de Givors a été très difficile à monter, a été accepté mais l'enveloppe a été réduite.

Passe mieux s'il y a une acquisition publique pour des logements sociaux.

Regard particulier sur le montage des dossiers (si déficit entre démolition et charge foncière).

Inquiétude sur le renouvellement des enveloppes pour les opérations isolées. Si les enveloppes sont réduites, la marge de manœuvre le sera aussi. Il faudra compléter l'enveloppe avec les aides PLAI, avec des crédits de la délégation des compétences, et un réajustement avec la CU sera encore nécessaire.

Les crédits sur La Saulaie:

Pas d'incertitude pour les 3 ans qui suivent car classée opération isolée jusqu'en 2010, mais incertitude après alors que les besoins seront les plus forts avec l'arrivée du métro. D'où la nécessité pour la CU de tisser des liens avec la Région.

La Saulaie est « au taquet » au niveau des crédits: car classée ZUS, ZRU et catégorie 1.

- <u>L'arrivée du métro et du pôle multimodal</u> va valoriser le quartier car:

- sera placé à 5 minutes du centre ville de Lyon;
- est déjà très proche du centre ville d'Oullins (« Oullins, une ville attractive »);
- attraction pour le logement (l'agglomération est en tension de logement)...

Il faudrait que La Saulaie reste en ZUS catégorie 1 pour garder le contrôle et éviter les dérapages.
Il faut garder un équilibre entre garder l'identité « quartier populaire » et en même temps améliorer le cadre du quartier « c'est un quartier triste » et faire de la mixité (diversifier). Pour cela, il faut une réelle volonté des élus.
En signant le CUCS, Oullins montre un souhait de maintien de fonction sociale.

(Le périmètre du CUCS, par soucis de cohérence, est plus large, tout en sachant que l'Etat ne pourra pas intervenir car hors territoire ZRU).
Cependant, l'arrivée du métro reste une interrogation.

- <u>Place Kelermann:</u>

DDE a refusé certains projets (considérant que cette place est une entrée de perturbation du quartier). La DDE souhaite une halle des sports qui fait aussi barrage anti bruit.

(Le mur anti bruit à la Mulatière est financé dans le cadre du contrat Etat Région, dans le volet routier.)

- <u>Convention ORU</u>

4 ORU ont été retenues à l'époque (1999) (Bron, Givors centre…)

A l'époque, Oullins ne s'imposait pas pour l'ORU, le projet était moins ambitieux. Par contre, Oullins aurait pu profité du FEDER. (2000-2006).

A Oullins, il n'y a pas de gros aménagements car ils ont du mal à se fixer un même objectif et prendre des décisions.

- La Mulatière: les ateliers de la SNCF sera un site clé de renouvellement urbain dans le futur.

- <u>Résultat des OPAH</u>: 22 logements: pas génial.

Les interventions sur un parc privé reste limité. L'ANHA peut donner beaucoup d'argent mais si les propriétaires ne veulent pas...

Cellule insalubrité dans le service habitat, outil, avait fait des visites dans quelques immeubles. Pour intervenir sur les plans hors insalubrité, il y a une cellule à la CU, PLHI mais reste encore expérimentaux.

ANNEXE 3

Comptes rendus suivi du stage

- Compte rendu de la rencontre du 10/05/07 ..... p.71
- Compte rendu de la rencontre du 05/06/07 ..... p.73

Objet: suivi du stage

Date 10/05/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Participants: Mme Conte Jansen, Mme Savourey, M. Barré, Le groupe de stagiaire
- Excusés: M. Drou, M. Moussier

Ordre du jour

- Approbation des changements apportés au cahier des charges
- Approbation de la démarche de travail
- Présentation du travail réalisée depuis le début du stage, des orientations retenues pour la suite
- Échéances et format de rendu

Point abordés

- **Redéfinition du cahier des charges/ démarche de travail**

4 volets ont été retenus et constituent les 4 parties du travail :

l. Portrait de territoire: La Saulaie et Oullins dans l'agglomération Lyonnaise
2. L'analyse des Besoins Sociaux à Oullins
3. La Saulaie: un quartier en phase de revitalisation
4. La participation des habitants

Présentation de l'échéancier sur les trois mois et de la répartition des taches au sein du groupe.

- Tome 1: portrait de territoire : Dans un premier temps l'accent sera placé sur la mise en perspective de la place de Saulaie et d'Oullins au sein du Grand Lyon dans une analyse à la fois dynamique et cartographique. La situation démographique et urbaine d'Oullins sera ensuite présentée. Enfin l'analyse se focalisera sur le territoire de La Saulaie (analyse urbaine, sociologique, mise en valeur des enjeux, des disfonctionnements du territoire)

-Tome 2: l'Analyse des Besoins:

le travail s'articulera autour de six axes (méthode à faire valider par M. Drou)

- présentation et mise en contexte des CCAS et de l'ABS,
- mise en place d'un tableau d'indicateurs quantitatifs révélant l'état des lieux de la commune d'un point de vue social (tableau partiellement complété selon les données recueillies). Dans la mesure du possible, les résultats seront déclinés par quartiers et comparés aux moyennes départementales et nationales,
- mise en place d'indicateurs mesurant la portée et la pertinence du programme d'actions actuelles du CCAS,
- analyse croisée entre l'état des lieux et la réponse actuelle du CCAS (d'un point de vue des personnes fréquentant le CCAS et des actions menées)
- application de la méthode d'analyse à un public particulier relevant des compétences du CCAS: les personnes isolées. Si possible cette analyse sera ciblée sur le territoire de La Saulaie. A partir de l'état des lieux et des actions actuelles du CCAS, proposition d'objectifs pour répondre aux besoins de ce public. Mise en place d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs (« outils de veille ») pour évaluer l'efficacité des actions mises en place,
- proposition pour la mise en place d'une démarche partenariale

-Tome 3: Projet urbain: La Saulaie un quartier en phase de revitalisation

Cette partie sera développée cartographiquement avec la présentation de tous les projets futurs influençant le territoire de La Saulaie. Chaque projet sera ensuite présenté de façon synthétique afin de dégager les enjeux de leur réalisation pour Oullins et le quartier de La Saulaie. Enfin les impacts combinés de ces projets seront analysés sous forme de scénarii.

Des propositions d'aménagement pourront être préconisées. Elles s'articuleront autour de deux objectifs:

-apporter une cohérence et du lien

- Tome 4: La participation citoyenne Conformément au cahier des charges, quatre axes seront développés:

- théorie et définition des formes et niveaux de participation
- recensement d'expériences de participation sur le territoire communal et ailleurs (présentation des leurs atouts et faiblesses dans le but de dégager des méthodes de participation adaptées à la commune d'Oullins)
- préconisation de méthodes de participation pouvant être introduites dans la commune à différentes échelles (au niveau de projets locaux portés ou non par les habitants, de projets urbains de grande envergure, de projets événementiels)

Remarques sur la redéfinition du cahier des charges

D'un commun accord avec l'ensemble des participants, il a été convenu que:

- L'impact de l'arrivée du métro sur les commerces oullinois ainsi que l'éventuelle mise en place d'un programme de réussite éducative ne seront pas abordés dans l'étude.

- Les préconisations d'aménagement pourront intégrer l'éventualité d'une future libération de foncier sur la commune de La Mulatière (emprise SNCF en bordure de l'Yzeron)

- **Présentation des premières impressions et analyse du territoire**

Cf document ci joint

- **Questions diverses**

Échéances et format de rendu

- une présentation oral du travail sera réalisée en mairie d'Oullins dans la semaine du 2 au 6 Juillet (date à déterminer), une synthèse des documents sera envoyée aux participants avant la présentation.

- Format de rendu: écrit (équipe CUCS, CCAS, M. Barré, Cabinet du maire), CD (Mairie, équipe CUCS, M. Barré)

- Échéances: une première version du document sera fournie mi Juillet aux commanditaires et tuteurs, les corrections seront à faire parvenir au groupe de stagiaires pour le 25/26 Aout.

Personnes à contacter

- M.Nouveau ou M. Suchet: demande par Mme Conte Jansen

- M. Mouilloux (DDE): demande par M. Barré

- M. Favre (direction du foncier et de l'immobilier à la communauté urbaine)

Documents obtenus

Documents à rendre à Mme Conte Jansen:
- 100 ans de vie a Oullins
- Les dispositifs de participation des habitants dans les opérations de renouvellement urbain

Prochaines rencontres

- Mardi 15 Mai 15h30 au CCAS: rencontre avec M. Drou et Mme Conte Jansen

- Mardi 22 Mai 14h à la communauté urbaine de Lyon: rencontre avec Mme Conte Jansen

- Vendredi 25 Mai 13h30 au CCAS : rencontre avec M. Drou

- Mardi 5 Juin 10h mairie d'Oullins rencontre mensuelle suivi de stage: Mme Conte Jansen, M. Barré M. Drou, M. Moussier, Mme Solane

- Lundi 18 Juin 14h Local info équipe CUCS rencontre avec Mme Conte Jansen et M. Drou (présentation d'une synthèse du document écrit et d'une présentation power point en vu de préparer la présentation orale)

- Semaine du 25 au 29 Juin: envoi d'une synthèse écrite aux personnes invitées pour la présentation orale

- Semaine du 2 au 6 juillet: présentation orale du projet **date à fixer** selon les disponibilités de M. Buffet et des adjoints concernés.

Objet: suivi du stage

Date 05/06/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Participants: Mme Conte Jansen, M. Barré, M. Moussier, M. Drou, le groupe de stagiaires

- Point sur l'avancée du stage
- Premières conclusions
- Propositions concernant la participation des habitants
- Échéances

Points abordés

- **Avancée du stage**

- Portrait de territoire :

- Diagnostic

Le diagnostic général de mise en contexte de la commune d'Oullins au sein de l'agglomération Lyonnnaise ainsi que la présentation générale d'Oullins sont terminés.
Depuis la dernière rencontre de suivi de stage, l'accent a été mis sur l'analyse urbaine du quartier de La Saulaie. Ce diagnostic analyse: le bâti, les flux sur le quartier, les espaces publics et leurs usages.
Ayant eu des difficultés à obtenir des fonds cartographiques informatisés l'analyse cartographique reste à compléter.

- Analyse de l'image du quartier

Étant plus présents sur le quartier, nous avons pu rencontrer des habitants, visiter des logements (avenue Jean Jaures, rue Pierre Sémard), discuter avec les commerçants, les mères de familles et certains jeunes adultes.
Ces rencontres informelles nous ont permis de mieux comprendre l'image que les habitants avaient de leur quartier.
Par ailleurs en participant aux activités proposées sur la commune (braderie, fête de l'Iris en centre ville, fête du tri au Golf, conseil de quartier) nous avons pu appréhender l'image de La Saulaie qui est perçue et véhiculée à l'extérieur du quartier.

- Analyse des Besoins Sociaux:

- Photographie statistique de la population communale

Les tableaux de bord ont été remplis au fur et à mesure des rendez-vous. A l'aide des chiffres tirés de l'évaluation des contrats de ville 2000-2006, une comparaison entre La Saulaie et le reste de la commune a pu être établie.

- Tableaux de bord personnes âgées isolées

Les indicateurs de l'isolement des personnes âgées ont été déterminés avec pour certains des chiffres correspondants. Nous souhaitons affiner cette démarche par une évaluation qualitative en rencontrant des personnes âgées à La Saulaie et ailleurs dans la commune. L'association d'Oullins Entr'aide et le foyer logement de la Californie nous semblent de bons intermédiaires pour rentrer en contact avec des personnes âgées .

- Projets urbains: La Saulaie un quartier en phase de revitalisation

Chaque projet influençant La Saulaie (médiathèque, métro, pôle multimodal, OPAH, aménagement des berges de l'Yzeron, projet porte sud, contrat de rivière) a été détaillé sous forme de fiche synthèse (description, coût prévisionnel, phasage, MOA, …)
Un plan de recollement des projets est en cours d'élaboration afin de mieux visualiser les impacts spatiaux et faciliter la détermination des impacts conjugués de l'ensemble des projets.
Pour le projet métro une comparaison avec Vaise (prolongement du métro en 1997) sera établie en faisant attention de prendre en compte les spécificités Sauléennes.
N-B: La ZAC Narcisse Bertholey n'étant pas spatialement proche de La Saulaie, ce projet ne sera pas détaillé mais sera abordé dans le sens où la redensification du centre ville peut influencer à long terme le développement du quartier de La Saulaie.

- La participation citoyenne

La partie théorique ainsi que le recensement des actions de démocratie participative réalisées sur Oullins sont complets.

- **Présentation des premières conclusions de l'analyse du territoire**

Image de La Saulaie et son influence sur les projets urbains

Image vécue par les habitants: quartier oublié, isolé ==> repliement de la population sur elle même

Image perçue: quartier enclavé, à problèmes, défavorisé ==> stigmatisation du quartier et de sa population

Par conséquent, ce quartier déjà enclavé géographiquement se marginalise d'autant plus qu'il n'y a pas de mélange de populations, de mouvements, d'échanges entre les Sauléens et les Oullinnois des autres quartiers.

Grâce au levier de l'aménagement urbain, la ville tente de changer l'image de La Saulaie pour autant le quartier semble être toujours replié sur lui même. La réussite des projets contribuant à opérer une couture urbaine entre La Saulaie et le centre ville passe donc aussi par une mise en mouvement de la population. Un enjeu clé est de savoir comment mettre en mouvement une population sans trop perturber son fonctionnement actuel.

Les projets urbains à venir devront donc intégrer:
- un traitement urbain approprié des espaces de vie qui correspond aux usages de la population actuelle tout en répondant aux orientations futures (notamment celle du raccordement physique Saulaie-centre ville).
- des méthodes de participation des habitants de La Saulaie mais aussi du reste de la commune pour éviter un phénomène de crainte, de rejet vis-à-vis des nouveaux projets et favoriser le raccordement social.

Diagnostic du territoire de La Saulaie

Une situation géographique handicapante (périmètre de risques, autoroute, ligne SNCF, …) mais une situation clé tant à l'échelle de l'agglomération (porte d'entrée sud de l'agglomération Lyonnaise) qu'à l'échelle communale (seul potentiel foncier de la commune)
Un passé chargé d'histoire et de symboles forts (tanneries, cité de transit, présence cheminote, …)
Une majorité de la population, issue de l'immigration, du monde ouvrier, souvent fragilisée; une minorité nouvellement arrivée, aux habitudes plus urbaines.
Un territoire maillé d'espaces publics aux fonctions et aux usagers bien différenciés. Une forte présence d'équipements et de services (ANPE, pôle petit enfance, centre social, …)
Un tissu économique à deux vitesses, d'ancien petits commerces de proximité, et apparition d'activités liées aux mutations du quartiers.
Un bâti en partie dégradé mais avec un bon potentiel de réhabilitation
Un quartier structuré par deux axes routiers, peu accessible depuis le centre d'Oullins mais qui l'est plus à l'échelle de l'agglomération.
Un quartier à fort potentiel de développement urbain où de nombreux projets vont avoir lieu (friches SNCF, métro, mise en valeur de l'Yzeron et de ses berges, ...)

==> un quartier en mutation, en phase de transition ==> questionnement sur le devenir du quartier et des populations actuellement présentent: quel type d'habitat et de population seront demain à La Saulaie? Action pour favoriser un maintien des populations? Risque d'enfermement encore plus grand du quartier, risque de « tourner le dos » aux nouvelles infrastructures ou opportunité d'une meilleure intégration à Oullins?

Propositions concernant la participation des habitants

Souhait de vouloir « tester » des méthodes de participation informelles sur les espaces publics de La Saulaie, par l'intermédiaire de forme d'expressions ludiques (jeu, photos, dessins, oral) dans le but de mieux cerner l'usage et l'image que les habitants ont de leur quartier et de son avenir. Les modalités pratiques sont à redéfinir. En effet il ne faut pas que ces interventions soit assimilées à une consultation des habitants visant pas la suite à la mise en place de projets que nous ne sommes pas en mesure de proposer.

Echéances

- Une première version du travail réalisé sera transmise pour le Jeudi 14 à Mme Conte Jansen, M. Drou, M. Barré sous format informatisé
- Mercredi 20 Juin 14h au CCAS: rencontre avec Mme Conte Jansen et M. Drou (présentation d'une synthèse du document écrit et d'une présentation PowerPoint en vu de préparer la présentation orale du 5 juillet)
- Semaine du 25 au 29 Juin: envoi d'une synthèse écrite aux personnes invitées pour la présentation orale
- 5 juillet 15h présentation du projet en mairie (présence des commanditaires et des élus concernés)

ANNEXE 4

Comptes rendus et transcription entretiens habitants

- Compte rendu entretien Mme Vaisin Sherif, responsable d'associations p.76
- Compte rendu entretien M. Rabia, dessinateur patron d'un restaurant à La Saulaie p.77
- Compte rendu entretien Mme Duterne, directrice de l'école de La Saulaie p.78
- Transcription entretien Céline, étudiante logeant à La Saulaie p.79
- Transcription entretien avec Christiane et Gislaine, habitantes du quartier p.81
- Transcription interview employés de la ZAC des Saules p.85

Nom: Mme Aicha SHERIFF

Objet: Discussion sur la participation

Date: ../06/07

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: Présidente de l'association Franco-tunisienne du Grand Lyon
- Participants: Mme Aicha Sheriff, Costes Laetitia, Darves-Bornoz Emeline

Informations obtenues

Parcours: enseignante et maître d'adaptation pour des enfants en difficulté, issus de l'immigration. Ses voyages dans les pays dont sont originaires les enfants, suscitent chez elle un vif intérêt pour les pays maghrébins. En parallèle, Mme Sheriff est écrivain, poète… Elle vit et participe à la vie associative sur Oullins depuis 1999 et s'implique dans l'association des Boulistes de Jean-Jaurès.

L'association franco-tunisienne: une amicale des tunisiens existait sur le quartier de La Saulaie quand Mme Sheriff y est arrivée. Son action vise les personnes d'origine tunisienne, principalement les enfants (création de spectacles, animations) et les hommes (temps de parole sur l'actualité, jeux de cartes…), ses autres actions se rapprochent de celles d'un consulat (renseignements concernant la communauté). L'association revendique des valeurs de réunion, de tolérance et d'ouverture sur les autres, l'harmonie entre les cultures et la solidarité, afin que les personnes soient fières de leurs origines. Actuellement l'association a gagné en ampleur et est devenue « l'association franco-tunisienne du Grand Lyon » suite à sa participation aux « échanges habitants » organisés par l'agglomération.

Une association forte de nombreux partenariats: travaille avec le Centre Social de La Saulaie à l'occasion du 3e âge de la Francophonie et d'autres animations ponctuelles, s'implique avec le comité de quartier, a participé à la semaine de la solidarité avec le Théâtre de la Renaissance. Ces actions d'ouverture sur d'autres associations et événements ont offert un autre regard aux participants. Elles ont été rendues possibles grâce au travail de mise en confiance, de mise en valeur et d'accompagnement de Mme Sheriff

Un quartier particulier: les habitants se plaignent souvent qu'il ne se passe rien sur le quartier mais ne s'intéressent aux actions, uniquement si celles-ci prennent une certaine ampleur. Cependant, les habitants semblent attachés à leur quartier, ne veulent pas forcément le quitter. Trois points critiques sont à améliorer: les relation aux entreprises nouvellement implantées sur le quartier, l'accompagnement des jeunes « pour qui ce n'est pas encore trop tard » (prendre exemple sur les actions menées à Vénissieux) et l'implication des habitants voire des commerçants (en cessant de stigmatiser le quartier mais en valorisant ses points positifs).

Le devenir du quartier: depuis un an, un changement se ressent suite aux nouveaux aménagements : « les mamans n'ont plus peur pour elles et ont pris possession du square ». Prochainement « le quartier va changer automatiquement » mais un travail en amont des projets est nécessaire pour faire remonter les peurs et désirs des habitants (le lien fort existant déjà avec la Mairie ne doit pas se rompre). Le quartier doit changer en s'ouvrant, mais conserver et développer sa convivialité. Les associations apparaissent d'ailleurs comme les garants de son identité. A terme, il serait bon que le centre du quartier se déplace vers le nouveau secteur, que ce dernier soit en continuité avec l'actuel.

Son image, son ressenti du quartier: « Ce quartier je l'aime beaucoup », « je voyage, je me sens bien dans ce quartier, c'est un endroit où l'on se sent à l'aise, il est à échelle humaine, il a la simplicité d'une vie de famille. ». Finalement ce quartier apparaît pour elle comme un quartier d'avenir.

Son image d'Oullins: ville anciennement ouvrière (Arsenal, Ateliers SNCF…), commerciale (Braderie d'Automne et de Printemps), connue pour ses clubs sportifs, sa piscine et sa situation en direction de la pétrochimie.

Documents récupérés

Enregistrement audio et vidéo de l'entretien

Nom: M. RABIA

Objet: rencontre habitant

Date: 18.06.2007

Lieu : Local info - La Saulaie

- Fonction: patron du restaurant « Pizza med », dessinateur
- Coordonnées: ayoub.rabia@laposte.net
- Participants: Brunet AS., Clabaut F., Costes L.

Informations obtenues, points abordés

- M. Rabia

Il est natif de La Saulaie, y a habité, est parti pour ses études et est revenu s'y installer. Il a profité des aides de la mairie, de l'ANAH pour acquérir un bien et le rénover.

Son restaurant a ouvert en février 2005.

Ses parents tenaient une épicerie dans la même rue et ont profité aussi des aides pour les devantures de commerce.

- Son commerce: pizza med

99% de ses employés sont des Sauléens. Son associé vient aussi de La Saulaie. Son objectif est d'aider au développement local (embauche ou stage des jeunes du quartier...).

Ses clients: anciens habitants, nouveaux, employés de la ZAC, de l'ANPE, cheminots, ...

- Historique du quartier

La tannerie a entraîné un afflux d'immigrés et le quartier s'est transformé pour les accueillir. Ensuite, deux évolutions non maîtrisées se sont opérées: une économique avec la baisse de la production de la tannerie et l'autre sociale avec la « ghettoïsation » du quartier. (ensemble de gens vivant dans un quartier sans ressource). La création de la zone d'activités avait pour but de réparer le volet économique. Comment rendre attractif le quartier?

- la ZAC des Saules

Les habitants ne profitent pas de la ZAC (lui oui). Certains employés ne connaissent pas du tout le quartier de La Saulaie. Est-ce que mettre des quotas (obliger les entreprises d'embaucher x% de locaux) serait bénéfique au quartier?

- Arrivée du métro/pôle multimodal

A cours terme, les habitants craignent les nuisances dues aux travaux. Sinon pas d'échos de la part des habitants à terme. Lui, y voit un apport économique avantageux.

- Evolution du quartier

Le quartier a évolué de façon positive au niveau de l'esthétique.

Le déplacement du demi échangeur de l'autoroute a entrainé une baisse d'activité pour les commerçants de l'av. Jean Jaurès. Des panneaux indiquant les commerces devraient être installés au croisement de l'échangeur.

Dans la rue, il y a pas mal de commerces fermés (rideaux baissés), cela ne valorise pas le quartier.

- Les manques du quartier

Un distributeur de billet avec une annexe de la Poste.

Tous les quartiers ne peuvent avoir toutes les commodités, il faut des passerelles entre quartier, les gens doivent comprendre que les autres quartiers ont le droit de profiter des structures d'ailleurs.

- Qualificatif du quartier

« petite plante fragile à accompagner pour bien pousser » / quartier à accompagner, à bécher, à travailler pour faire quelque chose de bien. On peut en tirer un certain profit.

Nom: Mme F. DUTERNE,

Objet: informations sur l'école de La Saulaie

Date : 18/06/07

Lieu : École de la Saulaie

- Fonction: Directrice de l'école de la Saulaie
- Coordonnées: tél : 04 78 51 54 00
- Participants Mme Duterne, Brunet AS, Polleau S.

Informations obtenues

- Présentation et historique de l'école

-5 classes au sein de l'école, une classe pour chaque niveau. C'est un école primaire et une école élémentaire (seulement le deuxième cycle, le CP et le CE1). Il n'y a pas de cycle 3. Cette organisation date de 2003. La mauvaise réputation de l'école Jean Jaurès avait provoqué une fuite des élèves au moyen de dérogations. Les enfants qui y sont restés étaient difficiles. L'école Jean Jaurès est devenue une école « ghetto ». L'ancienne directrice a alerté l'inspection. Il a été décidé de déplacer les élèves de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) dans d'autres établissements de la commune. Cette décision a été prise en concertation avec les directeurs des autres écoles et les parents (en réunion d'informations).

-dans le même temps, les bâtiments de l'école Jean Jaurès et de l'école de La Saulaie étaient devenus insalubres. Il a donc été décidé de rénover l'école de La Saulaie et de regrouper les classes en une même école. La troisième rentrée se fera l'année prochaine en 2008. Durant la rénovation, les élèves ont été logés à l'école Jean Jaurès.

-l'école a une image positive mais il existe un amalgame par rapport à le fréquentation. Lorsque que les nouvelles constructions proches de l'ANPE ont été construits, l'équipe éducative pensait voir s'inscrire les enfants des nouveaux arrivants. Cela ne s'est pas fait car il n'y avait pas d'enfants en âge d'être scolarisés. Depuis seulement 2007, ces enfants sont inscrits à l'école de la Saulaie. Mais des réticences se font sentir de la part des parents.

- Situation des familles:

Il existe des personnes qui vivent à 5 dans des F1 ou F2.

La directrice fait part de deux types de familles : celles qui veulent partir mais qui ne peuvent pas et celles qui veulent rester de par leur attachement au quartier.

L'école et l'éducation au sens large est une valeur de référence pour les familles.

- Travail avec d'autres partenaires: l'école travail très peu avec le centre social mais a de bonnes relations avec la ludothèque, la bibliothèque et la halte garderie.

- L'investissement des parents : certains ont été présents et se sont investis pour la kermesse de l'école (deuxième année d'existence), mais cela a demander des efforts pour impulser une dynamique de participation.

- Vision du quartier: En tant qu'Oullinoise d'origine elle n'avait jamais traversé la Saulaie avant d'y avoir son poste. Elle possède un fort point d'attache sur Oullins puisque ses parent y vivent encore. Pour elle, la Saulaie est un quartier à part, c'est un « no man's land ». Mais c'est un quartier en « évolution, changeant ».

Expressions :

« Les gens ne se supportent pas ici »

« Cette école est très cosmopolite » parole de nouveaux arrivants

« On compte dessus » la directrice en parlant de l'école

Nom: Céline

Profession: étudiante en stage

date 04-07-07

Lieu : Local info - La Saulaie

- **Personne interviewée**: Céline étudiante originaire de la région de Grenoble. En stage dans une entreprise chimie à Chaponost. Elle loge à La Saulaie depuis trois mois. Elle ne connaissait ni la ville d'Oullins ni la région Lyonnaise avant de venir.
- **Objectif de l'entretien**: recueillir les impressions d'une habitante nouvellement arrivée dans le quartier.
- **Déroulement de l'interview:** l'interview a été réalisé dans l'appartement de Céline suite à une rencontre par hasard dans la rue Pierre Sémard devant son bâtiment.

Solène: Et avant de venir tu connaissais Oullins?

Céline: Je ne savais même pas que ça existait!

Emeline: Et quand tu l'as vu sur la carte tu t'es dit ça va être la banlieue, ça va être …?

C: Non je me suis dit ça va être une petite ville tranquille en fait. Je pensais pas que ce serait aussi grand.

E: Tu pensais que ce serait aussi dense? aussi ville?

C: Non je pensais que ce serait plutôt une petite ville de campagne, enfin de campagne non…

E: Tu ne pensais pas être autant dans la ville?

C: Oui voilà c'est ça

E: Finalement tu te sens proche de Lyon?

C: Oui en utilisant la voiture

S: Oui c'est sûr que tu as la facilité de la voiture.

C: c'est vrai que j'aurai pas la voiture, je me sentirai un peu isolée parce que le soir tu peu pas sortir. Il y a pas de bus, pas de métro.

S: Et si on te proposait un poste dans la région, tu resterais sur Oullins ou tu chercherais un appart dans une autre ville?

C: Pour l'instant je pense plutôt me rapprocher du centre de Lyon pour me séparer de ma voiture.

S: Oui c'est sûr.

E: Et si il y avait le métro?

C: ah oui avec le métro ça serait beaucoup mieux déjà. Je pense que ça va changer pas mal de choses.

E: Est-ce que tu pourrais en quelques mots nous donner tes impressions sur le quartier? Ou une comparaison avec d'autres quartiers, là où tu habites?

C: Là où j'habite c'est vraiment la campagne, il y a que des vieux. Ici c'est assez jeune ça à l'air dynamique, ça à l'air sympa. Enfin moi on m'a dit que c'était un quartier qui craignait mais je l'ai pas trop ressenti.

E; Et auprès des habitants tu as des échos positif de leur quartier?

C: Bah la plupart de temps oui. Sinon j'ai souvent la réflexion "mais qu'est ce que tu es venue faire dans ce quartier?" Oui ça on me l'a dit souvent.

S: Nous aussi. Et ils ne t'ont pas expliqué pourquoi?

C: Non, non seulement "Qu'est ce que tu viens faire là?"

S: Mais finalement au bout de trois mois les gens commencent à te connaître? Au moins j'ai l'impression que tu connais les gens du café d'en bas?

C: Oui, oui mais les gens dans la rue quand je les croise ils me disent bonjour. En fait ils me reconnaissent car je passe là tous les jours même si je leur parle pas spécialement.

S: Ce qui ne se fait pas forcément dans d'autres quartiers

C: non, non

E: Pour toi qui viens un peu plus de la campagne, c'est un quartier qui fait vraiment ville ou un peu village encore?

C: Par rapport à où j'habite ça fait vraiment ville mais ça fait pas non plus ville comme Lyon. Ca fait petite ville. Ca bouge pas comme dans une grande ville. C'est pas un quartier où les gens viennent pour s'amuser en fait ils viennent là parce qu'ils habitent là. Je pense que les gens viendraient pas de Lyon pour venir là...

E: Tes impressions n'ont pas changé depuis que tu es arrivée ici?
C: non, non

[…]

E: donc en fait, tu es là pour 6 mois?
C: Oui normalement à moins qu'ils me prolongent mon stage
S: Et finalement après trois mois qu'est ce que tu connais de la ville d'Oullins?
C: euh… pas grand-chose, je me suis baladée un peu: la Grande Rue, pour aller à La Poste ou des choses comme ça.
E: Et le quartier tu le trouves comment? Dans l'ensemble? Il y a des choses qui te gênent?
C: des choses que me gênent…? Non pas vraiment, il y a pas mal de jeunes qui traînent là le soir mais ils n'ont jamais rien fait. En plus avec le bar en bas je rencontre des gens. J'ai jamais eu de problème pour l'instant.
S: Et quand tu es venue ici tu savais que c'était un peu…. enfin…
C: Non, non quand je suis arrivée à mon boulot ils m'ont dit "Mais t'es à La Saulaie, c'est une quartier chaud ça!" "ah bon!"
E: Donc à Chaponost c'était connu?
C: oui oui
E: C'est marrant ça! C'était des gens qui venaient de Lyon pour qu'ils connaissent?
C: Ouai il y en a qui viennent de Lyon. Oui voilà ils m'ont dit que c'est un quartier qui craint un peu.
S: Et toi tu l'avais senti en arrivant? On t'aurait pas dit ça tu l'aurais imaginé?
C: ah bah non je pensais que c'était un quartier tranquille. A part les jeunes qui s'amusent à faire des dérapages là devant, sinon ça va.?
S: tu n'as jamais vu de violence?
C: Non, non.
S: Et sinon comment tu vois la population?
C: en fait, j'ai pas vu grand monde, j'ai pas parlé avec beaucoup de monde. Mes voisins ça va, sinon les commerçants sont sympas.
E: tu fais tes courses dans le quartier?
C: Oui parfois pour le pain ou des choses comme ça.
E: et qu'est ce qu'il manque pour toi dans le quartier?
C des bus le soir! Enfin il y a le métro qui va arriver
S: Et comment tu as eu connaissance que le métro allait arriver?
C: Il y a des dépliants de la ville d'Oullins dans la boîte aux lettres.
S: Et qu'est ce que tu penses que ça pourrait changer ici avec le métro?
C: ça ferait pas mal de choses. Par exemple pour aller sur Lyon ça serait mieux, car ici le soir sans voiture tu fais pas grand-chose.
E: Et sinon je sais pas si tu as vu que il y avait des friches SNCF juste là?
C: ah… non non jamais.

Nom: Christiane et Gislaine

Profession: retraités

date 18-06-07

Lieu : Local info - La Saulaie

- **Personne interviewée**: Christiane et Gislaine vivent toutes les deux dans un appartement des bâtiments Mangini. Christiane a toujours vécu à La Saulaie, elle est un peu la mémoire de ce quartier. Gislaine a vécu à La Saulaie depuis le début de sa vie professionnelle.
- **Objectif de l'entretien**: Mieux connaître l'histoire du quartier, son passé. Avoir une vision d'habitant sur les projets futurs.
- **Déroulement de l'interview:** .l'interview a eu lieu dans l'appartement de Christiane et Gislaine. Tout le groupe était présent.

L'opéra Cendrillon

Christiane: Le Bac à Traille là. Alors c'est là qu'ils répètent toutes les semaines.

E: et il y a des gens de La Saulaie qui participent?

Ch: des gens de La Saulaie il y en a point. […] Il va y avoir à peu près trente couples qui vont valser et après c'est tout des vrais artistes qui viennent. Et ça c'est fait plusieurs fois dans d'autres campagnes. et puis alors le lendemain ça va être au parc Chabrière mais là au parc Chabrière ça va être payant.

E: ah oui

Ch: ah y vont faire payer et nous c'est pas payant dans le quartier parce que ça fait comme une répétition un peu générale ici. Et puis alors nous le conseil de quartier on va vendre des merguez, on va voir ce qu'on peut faire.

S: ah oui pour animer un peu.

Ch: Oui parce que nous ici on a un conseil de quartier où tous les 3 mois à peu près on a une réunion de quartier.

S: ah oui on va y aller c'est cette semaine, non?

Ch: c'est demain! Alors nous on y va à 4h et la réunion est à 6h pour voir ce qu'on va faire, comment qu'on va poser des questions. Alors venez voir ça serait intéressant pour vous.

Le médiateur, dialogue avec la mairie

[…]

Ch: ca se calme mais ce qu'il nous faudrait dans le quartier, qu'on peut jamais avoir, c'est un deuxième médiateur et un médiateur, on en a qu'un pour tout Oullins. Et hier, moi, je l'ai vu et il m'a dit mais est-ce que vous pouvez demander en réunion de quartier qu'on est un autre médiateur parce qu'il y a un moment qu'on a demandé à la mairie et on a eu quelqu'un qu'est venu discuter avec nous mais il y a au moins un an de ça et on voit arriver jamais ce qu'on demande.

E: mmm vous le voyez pas souvent alors?

Ch: on le voit jamais. Ils nous disent qu'on a gain de cause quand on pose une question mais c'est souvent que moi je m'emporte avec le maire parce qu'il nous raconte des choses invraisemblables. Quand nous* on est parti pendant deux ans, rue de la république, on a eu notre foyer en haut. On lui a demandé et il nous a dit "ah oui, oui mais vous savez vous allez rentrer dans le centre social, vous allez revenir où vous étiez et c'était pas vrai du tout c'était peut être trois mois avant que je lui ais demandé dans une réunion. Et il m'a dit oui et c'était pas du tout ça.

La vie de l'immeuble actuelle et passée

L: Et dans l'immeuble, vos voisins, c'est plutôt des familles?

Ch: euh c'est des jeunes. Là c'est un jeune couple qui vient d'acheter et puis après c'est deux algériens de l'autre coté et puis après de l'autre coté on a eu plusieurs locataires. On a eu des locataires qui se battaient, qui à 1h du matin ils descendaient, ils étaient plusieurs, ils devaient faire la drogue. Et quand ils sont partis… on a été… C'est la police qui est venue parce qu'ils se battaient. Un jour il a fallu appeler la police et ils… Nous quand il y avait la….

* le centre social

porte qui était ouverte on a vu au moins un trentaine de bouteilles de whisky, il y avait rien dedans, il y avait même pas de meubles ni rien, y avait rien y avait un vieux matelas avec… des veilles couvertures et puis après c'est un autre qu'est venu là et… d'après la voisine d'en…-moi on s'en occupe pas bien– elle a dit bah ca fait cinq personnes qui vient avec lui. Et il y a peut être deux mois on est venu le chercher et en ce moment il est en prison. Alors on a changer la serrure et puis il cherche a vendre parce qu'à la fenêtre il y a une pancarte "a vendre" alors le propriétaire doit vouloir vendre.

S: Et là, vous êtes propriétaires?

Ch: moi je suis propriétaire. Parce que quand on a commencé ici, la SNCF a donné ce terrain mais elle a fait don de ce terrain et elle a dit si vous allez construire mais vous allez prendre que des gens de la SNCF vous n'en prendrez pas d'autres. Ça a duré des années, des années comme ça. Et puis ensuite… euh… les gens, il y avait de moins en moins de gens ici alors ce qu'il on fait ils ont loué à n'importe qui et après ils ont dit eh bah on vend parce qu'ils devaient pas pouvoir tenir. Alors tous ceux qui voulaient acheter y pouvaient acheter. Alors le premier immeuble qu'était au bout de la rue c'est vendu 900 000 et le deuxième 1 millions et nous ici quand on a acheté parce qu'on pouvait à ce moment là 4 millions 7 et maintenant ça se vend des 80 millions, 60 millions les appartement donc!

L: vous avez acheté en quelle année?

Ch: On a acheté c'est vieux mes parents sont morts il y a au moins 35 ans il y a au moins 50 ans qu'on a du acheter.

L: ah parce que vos parents habitaient aussi ici?

Ch: ah mais alors quand on était là mes parents étaient avec mes grands parents et maman c'est mariée on a tous habité ensemble. Alors vous vous rendez compte ce que c'est? On était cinq ici! Il y a une petite chambre, il y a une grande salle à manger et ici à cinq personnes. Et nous on était dans la cour trente gosses à s'amuser et maintenant il y en a plus parce que les gens ils ont bien raison maintenant ils ne veulent plus faire comme on a fait nous d'être serrer dans des pièces comme ça, alors c'est pour ça.

S: bah oui et c'est des petites pièces comme ça alors c'est pour ça.

CH: la salle à manger est très grande et puis la chambre est moyenne alors à cinq on été là mais fallait voir comme c'était parce que à ce moment là on avait pas de douche. Et mois j'y ai pas connu mais on avait pas d'eau ici et nous on était quand même … euh...bien parce qu'on avait deux pompes dans la cour qu'on pouvait aller chercher l'eau tandis que les gens allaient chercher l'eau dans les rues à peut être 200m comme ça. Et puis alors on a eu les toilettes nous que les gens y avaient pas les toilettes dans le quartier. Les toilettes ils les avaient des fois à la porte de leur immeuble. Alors il y en avait une sur l'avenue, une qu'avait un WC à l'entrée de l'immeuble alors elle disait on peu quand même pas y aller n'importe quand parce que –tenez vous bien– il y avait pas de porte alors ils y allaient avec un sceau le vider très tard.

[…]

Le conseil de quartier

Ch Alors vous savez qu'on a une fois à peu près tous les trois mois le tour de quartier pour voir si ça va si ça va pas.

S: ah oui! Et ça existe depuis longtemps que ça existe?

Ch: oh il y a bien une dizaine d'années qu'on le fait. Parce que quand on a commencé à faire les réunions de quartier ça n'existait pas ça. Et d'abord on avait pas tout ceux de la mairie qui venaient, on avait que deux personnes qui marquaient les question qu'on posait, ce qu'on avait besoin et maintenant vous allez voir qu'y vont venir une dizaine. Et nous on était le comité de quartier, c'étaient nous dans le temps qu'on posaient des questions qu'on donnait sur une petite affiche dans le quartier et les gens disaient ce qu'ils voulaient après si ils avaient besoin d'autres choses, si ils avaient besoin d'un renseignement. Mais maintenant c'est eux qui font les questions et y nous pose les questions sur l'autoroute qu'est avancée sur des questions comme ça que les gens voudraient peut être mieux qu'on parle vraiment du quartier de ce qui va se monter et tout. […]

Le projet du métro

[…] Et puis alors dernièrement on doit faire le métro .J'ai vu –parce que j'ai un voisin qui me passe le journal et tout ce qu'il y a sur La Saulaie je le garde et le donne à la secrétaire du comité de quartier– Et alors on a vu qu'on se demande si dans le quartier on va arriver à faire le métro parce qu'ils ont sondé il y a quelques jours pour voir si il y avait de l'eau et on pourra peut être pas faire le métro parce qu'il y a de l'eau. Et chez nous c'est inondable et vous verrez sur ce que je vais vous faire voir qu'il y a quelques années on avait de l'eau au moins une quinzaine de jour dans le quartier. Et que depuis qu'on a fait… à Pierre Bénite… le barrage et bien on a plus d'eau. Mais ils disent que ça pourrait revenir inondable que c'est pas bon de construire alors ils s'en rendent compte que maintenant

S: C'est paru quand ça dans le journal?

Ch: c'est paru euh.. avant-hier. J'ai lu ça que c'était inondable alors qu'il y a dans temps infini que l'on savait que c'était inondable. Et puis alors je vais vous faire voir comment c'était le quartier dans le temps. Voilà regardez les photos […]

La tannerie, la cité de transit

Ch: ça c'est la SNCF et il y a quelques années les gens disaient "ah mais euh la SNCF c'est des places sures, on est pas bien payés mais ça fait rien. Il y a quelques années il y a eu des manifestation, des manifestations et ils ont fermé il y a plus personnes qui travaillent.
E: et ça faisait beaucoup de monde sur le quartier?
Ch: euh...là ça faisait du monde, attendez je vais vous expliquer, sur l'avenue Jean Jaurès il y avait une tannerie et la tannerie il y avait beaucoup, beaucoup, d'ouvriers […] et après quand on a eu quelques années on a fait venir les étrangers on en a fait une cité de transit.
S: et vous, vous y avez travaillé là bas, c'est ça?
Ch: ah oui dans la cité de transit j'y ai travaillé. Parce qu'on avait mis une halte garderie puis moi je travaillait pour le centre social mais les mercredis il y avait trop de gosses l'après midi alors je descendais pour aider. C'était vraiment ce qu'on appel un ghetto, hein. Alors c'était mal rangé, ils y avaient fait dans des appartements des escaliers pour faire une deuxième pièce en haut. Les mamans me disaient les gosses vont tomber de là parce que ça faisait comme une échelle pour y monter. Voilà et puis quand ils sont arriver c'était vraiment la déchéance, hein. Mais ils se trouvaient bien là dedans parce que le jour où on a refait le quartier un peu plus moderne on les a enlevés. Parce que moi un jour on est venu ici et on m'a dit "mais qu'est ce que vous avez besoin dans le quartier?" Moi je lui ai dit "mais écoutez essayez d'enlever tous ces gens qui sont dans la cité de transit" " Mais où vous vous voulez qu'on les mettent" Et bien j'ai dit "mettez les dans le quartier et quand il y a des appartements qui sont libres mettez en un, mettez en un ailleurs. Mais les gens ne les acceptent pas c'est pas tellement accepté les étrangers dans notre quartier. Et on avait beaucoup de Français, maintenant on en a presque plus parce que tous les gens partent du quartier […]

L'école de La Saulaie

[…] Et puis alors on avait une école il y a quelques années on avait des instituteurs qui n'étaient pas capables de faire le travail. On les avaient mis là à La Saulaie, on s'en fichait parce que c'était des étrangers. Et ceux qui étaient Français qui pouvaient, sont tous partis. Et nous en réunion de quartier on demandait toujours "mais faite quelque chose pour ce quartier, quand même et qu'on ai des instituteurs qui soient quand même mieux que ça!" Et alors on nous a dit "à la prochaine réunion que vous aurez euh… vous aurez l'académie qui va venir. L'académie est venu, une petite bonne femme-je me souviendrai toujours– et il y avait l'institutrice et le directeur de l'école. Et elle a dit "bah madame il faudrait faire une porte ouverte pour les parents des élèves" ,alors elle a dit "ah non, non je veux pas!" Alors elle a dit "bah vous voyez elle veut pas, on pourra pas en faire" Pourtant elle était plus haute qu'elle ,elle aurait pu lui dire "moi je vous demande ça" Alors elle a dit "vous comprenez que je suis… euh… il faut que vous enleviez l'école et que vous la mettiez plus loin et bah il y aurait pas d'histoire qu'il y a comme ça à l'école c'est des enfants difficiles alors. Moi je lui ai dit "mais vous avez qu'a les mettre à St Genis pendant que vous y êtes"
Et il y a trois ans que c'est arrivé celui qui s'occupe des écoles il a pris les enfants, il a dit "ah bah ils sont trop pénible, et puis La Saulaie c'est tout alors il en a mis un peu à Montmein, un peu à Jean Macé, un peu partout. Et tous les matins y partent à 8h du matin et arrivent le soir à 18h. Les parents payent la cantine […] Mais l'année prochaine on va voter le maire on va voir si le prochain maire qui va venir va pas … parce qu'il a dit qui voudrait bien faire revenir les écoles mais maintenant il les fera pas revenir parce que le maire à vendu l'école, qui est avenue Jean Jaurès, c'est le Grand Lyon qui va venir pour … euh … des bureaux.
S,E,F: ah d'accord!
Ch: oui c'est les Grand Lyon qui va venir pour des bureaux.
E: ah c'est sur ça déjà?
Ch: ah bah c'était en pour parler alors c'est peut être pas seulement vrai. Parce qu'il y a des fois que le maire raconte bien n'importe quoi… ouais… et alors...euh… alors les parents ont eu plusieurs réunion on va voir si ça peut redescendre ici […]

Le pôle multimodal

Ch: […] Ils ont la maternelle et deux classes de primaire. Et alors on se demande quand le quartier va s'agrandir (parce que là ça doit tout se démolir là ici) et il y aura des immeubles et alors la gare quand il y aura le métro doit aller bien plus loin sur Pierre Bénite on va la mettre. Et après nous aurons à la gare, je sais pas comment qui y vont faire un...euh...500 voitures qui vont s'arrêter là pour prendre le métro. Et puis ils nous ont dit dernièrement que d'ici pour aller...euh...à Lyon eh bien c'la Part Dieu on mettra un quart d'heure qu'on met là au moins une heure et demi pour y aller.
S: Vous y allez à la Part Dieu, vous?
Ch: Non, on n'y va pas à la Part Dieu nous. Nous on n'avait une voiture on pouvait y aller mais ma camarade qui a mal aux yeux maintenant elle peut plus conduire...alors si ça revient, on prendra la voiture…
S: ou le métro?
Ch: ah beh le métro, oh la la j'ai 80 ans moi, pensez-vous, que je vais pas voir le métro. Ça doit commencer je crois dans 2 ans alors… Et puis quand ils vous disent quelque chose c'bah vous savez ils vous disent ça va commencer dans 6 mois puis ça commence un an et demi après.

La population immigrée du quartier

[…]
Ch: Et puis alors là où il y a le Bac à Traille c'était dans le temps...euh la paroisse du quartier.
S: d'accord et maintenant il y a plus de paroisse?
Ch: Non, non, non il y a plus de paroisse. Ça a été vendu parce qu'on était trop peu nombreux, comme on a beaucoup d'algériens et bien on a eu une mosquée dans le quartier.
S,L: d'accord
Ch: Oui vers place de Kellermann.
[…]
S: Et ça se passe comment? Vous pensez que les gens Algériens ils sont bien intégrés dans le quartier?
Ch: Sont bien intégrés?...ptet eux sont bien intégrés mais les gens c'est pour ça qu'ils sont tous partis les Français ils les intègrent pas ils les aiment pas beaucoup. Et nous on a bien fusionné avec eux parce que nous on va au centre social et il y en a quelques unes qui viennent dans le quartier. Moi je les vois avec leurs enfants. Il y en a qui veulent pas leur parler et il y en a qui veulent même pas sortir le soir qui disaient « on va se faire attaquer »… Faut pas exagérer quand même!
S: C'est des Algériens, Marocains?
Ch: Algériens, Tunisiens, Marocains, on a même quelques chinois ou Vietnamiens qui sont là. Y a une vente de pizzas, si vous avez vu dans la rue P. Sémard là. Et beh c'est au dessus on en a quelques uns.
S: Et vous connaissez bien vos voisins ici?
Ch: Ah bah avec les voisins...ben dans le temps (il y a 80 ans que je suis là, moi). On fusionnait vraiment bien avec les voisins. Maintenant on fusionne un peu moins. On a les deux du rez-de-chaussée on fusionne un peu et puis ceux d'au dessus. Mais autrement les autres on fusionne pas et puis y vont travailler, on y voit pas tellement….
[…]

Nom: non communiqué

Profession: employés d'une agence de voyage

date 06-07-07

Lieu : Local info - La Saulaie

- **Personne interviewée**: Deux employés (un homme et une femme) d'une agence de voyage située sur l'Avenue des Saules
- **Objectif de l'entretien:** Connaître le point de vue des personnes fréquentant le quartier de La Saulaie pour des raisons professionnelles
- **Déroulement de l'interview:** ces deux employés ont été abordés alors qu'ils prenaient une pause devant leurs agences. Cet entretien est donc plutôt informel

[…]

Solène: Vous passez dans le quartier parfois?

Employé $_{Homme}$: J'y passe pour partir mais pas plus

S: Et par rapport au choix de l'implantation ici …?

E_H: Il faudrait demander à notre patron. La facilité je pense avec la sortie d'autoroute. C'est tout le périmètre qui s'est construit en même temps c'est pratique. Maintenant le quartier…. bon… c'est vrai que là il y a un quartier d'affaire et il y a un quartier un peu plus … habitat.

S: Juste en deux mots, comment vous voyez ce quartier d'habitat justement?

E_H: C'est un quartier… on va dire… bas de gamme d'Oullins.

S: d'accord

E $_{Femme}$: Moi j'habite à Oullins mais de l'autre coté et c'est un quartier où je ne viens que pour travailler. Je n'ai aucun intérêt à revenir le soir ou le week-end. Je viens prendre l'autoroute, c'est bien pratique. Voyez...

E_H: Ah s'il y a le restaurant sur la place "Le Kellermann", les premiers propriétaires nous on dit "on s'en va on a pas assez d'activité. Il y a du monde à midi avec les entreprises mais bon le soir ou le week-end on a personne"

S: D'accord

E_H: Mais c'est un quartier qui a bien évolué je pense. Il y a un nouveau projet d'autoroute. Un jour ou l'autre, la SNCF, il y a des chances qu'il n'y est plus rien qui se passe. il y a des chances qu'ils lâchent les terrains et qu'ils aient certains d'autres bureaux. C'est appelé à un être un quartier …. essentiellement une zone d'activités la journée et puis le reste bon… Il y a pas d'interconnexion avec le quartier en particulier en fait.

Transcript rencontre habitant

ANNEXE 5

Résultats d'une action de participation avec des enfants du quartier

- Dessins de l'aire de jeux, espace Convention, quartier de La Saulaie p.87
- Dessins des habitations des enfants p.88

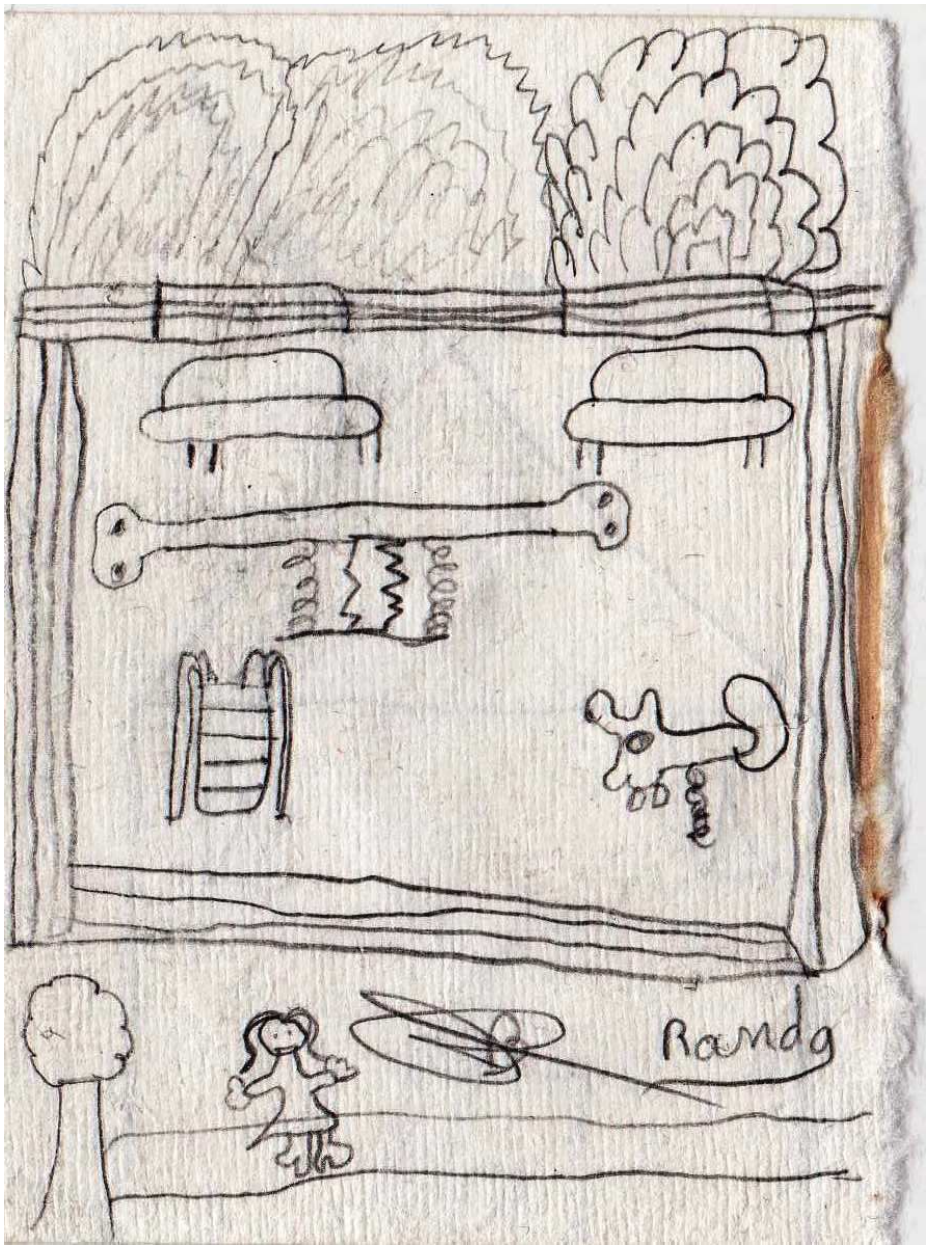

L'aire de jeux de l'Espace Convention vue par Randa, 12 ans habitante du quartier de La Saulaie

La maison de Linda

La maison de Karima

La maison de Linda

Un enjeu de revitalisation urbaine : La Saulaie, un quartier d'Oullins

Quels principes de revitalisation pour quel quartier de La Saulaie ?

SYNTHESE

Brunet Anne Sophie, Clabaut François, Costes Laetitia, Darves-Bornoz Emeline, Polleau Solène

Stage de groupe avril-juillet 2007
Ingénieur en aménagement 2ème année
École Polytechnique Universitaire de Tours, Département Aménagement

Référents
M. Barré E.- directeur de cabinet préfet du Rhône
Mme Conte-Jansen A.- chef de projet CUCS
M. Drou S.- directeur CCAS Oullins
M. Moussier PA. - DGS mairie Oullins

Tuteurs universitaires
Mme Savourey C.- urbaniste professeur associée
M. Thomas E. - maître de conférences

INTRODUCTION

Le présent document vise à exposer une synthèse de notre stage effectué d'avril à juillet 2007. Ce stage, réalisé sur la commune d'Oullins et plus particulièrement sur le quartier de La Saulaie, répond à une commande passée par la Préfecture du Rhône au département aménagement de l'école Polytech'Tours. Cette commande intitulée « **un enjeu de revitalisation urbaine : La Saulaie, un quartier de la commune d'Oullins** » s'articule autour de deux axes majeurs:

- l'urbanisme d'un quartier en phase de revitalisation,
- la question de la participation des habitants.

A cette problématique s'est rajoutée une commande du Centre Communal d'Action Sociale avec pour objet l'élaboration d'une ébauche d'Analyse des Besoins Sociaux à l'échelle de la commune d'Oullins.

Afin de répondre au mieux à ces objectifs, notre démarche a été de repenser la commande de façon transversale en intégrant les multiples axes d'analyse au sein d'un diagnostic global articulé autour des enjeux de la revitalisation du quartier.
Dans un premier temps, notre méthode d'analyse a reposé sur la rencontre des acteurs du quartier ou au-delà. La seconde phase du travail a consisté à s'imprégner du quartier afin d'établir une analyse urbaine précise. La dimension humaine de la notion de quartier n'a pas été oubliée. En effet nous avons tissé des liens avec la population du quartier de La Saulaie dans le but de mieux analyser l'utilisation et l'image de leur quartier. La dernière phase de l'étude consistait alors à proposer des outils de revitalisation cohérents avec les enjeux dégagés par le diagnostic, en prenant en compte l'ensemble des projets à venir sans oublier d'y intégrer une dimension sociale et humaine.

L'intérêt d'étudier le territoire de La Saulaie est multiple. C'est tout d'abord un quartier atypique, différent de l'image renvoyée habituellement par le classement en zone politique de la ville. Ce territoire constitue aussi un enjeu de développement pour la commune d'Oullins et s'inscrit dans des projets d'agglomération. Enfin d'un point de vue temporel, le quartier semble se situer à un moment clé de sa mutation : ancré dans une histoire mais déjà tourné vers l'avenir.

Le quartier de La Saulaie entrant dans une phase de mutation, la question de sa revitalisation se pose comme un enjeu majeur. Il s'agit alors de répondre à la problématique suivante : **« quels principes de revitalisation pour quel quartier de La Saulaie ? »**
Les notions de revitalisation et de quartier sont considérées ici à la fois dans leurs aspects urbains et sociaux.

La réponse établie à la suite de notre étude et traduite au travers de nos propositions repose sur un principe de **couture urbaine et sociale source de mise en mouvement et de développement durable du quartier.**

Cette synthèse expose dans un premier temps les conclusions de notre diagnostic. La seconde partie présente nos propositions pour la revitalisation du quartier. L'analyse des besoins sociaux est traitée dans un troisième temps.

I. Oullins-La Saulaie, pièce d'un territoire complexe et en constante évolution: mise en contexte

1.1 L'inscription du territoire au sein de multiples périmètres d'action

La commune d'Oullins est inscrite dans de nombreux périmètres d'action. Elle est donc touchée par la portée de nombreuses orientations qui l'influencent directement ou indirectement. En effet, le degré et le type d'actions se différencient par l'existence de périmètres de planification (Directive Territoriale d'Aménagement, Schéma de COhérence Territorial), de périmètres de concertation (Région Urbaine Lyonnaise, InterScot), de périmètres permettant une contractualisation.

Les échelles	Périmètre de concertation	Périmètre de planification	Contractualisation
Etat		DTA	CUCS
Région			
Aire Métropolitaine	InterScot, RUL		
Agglomération		SCOT	
Grand Lyon	Concertation sur les projets d'envergure communautaire : projet de la ligne de métro B à La Saulaie	PLU, PDU…	CUCS
La commune d'Oullins	Principales incidences sur la commune d'Oullins		

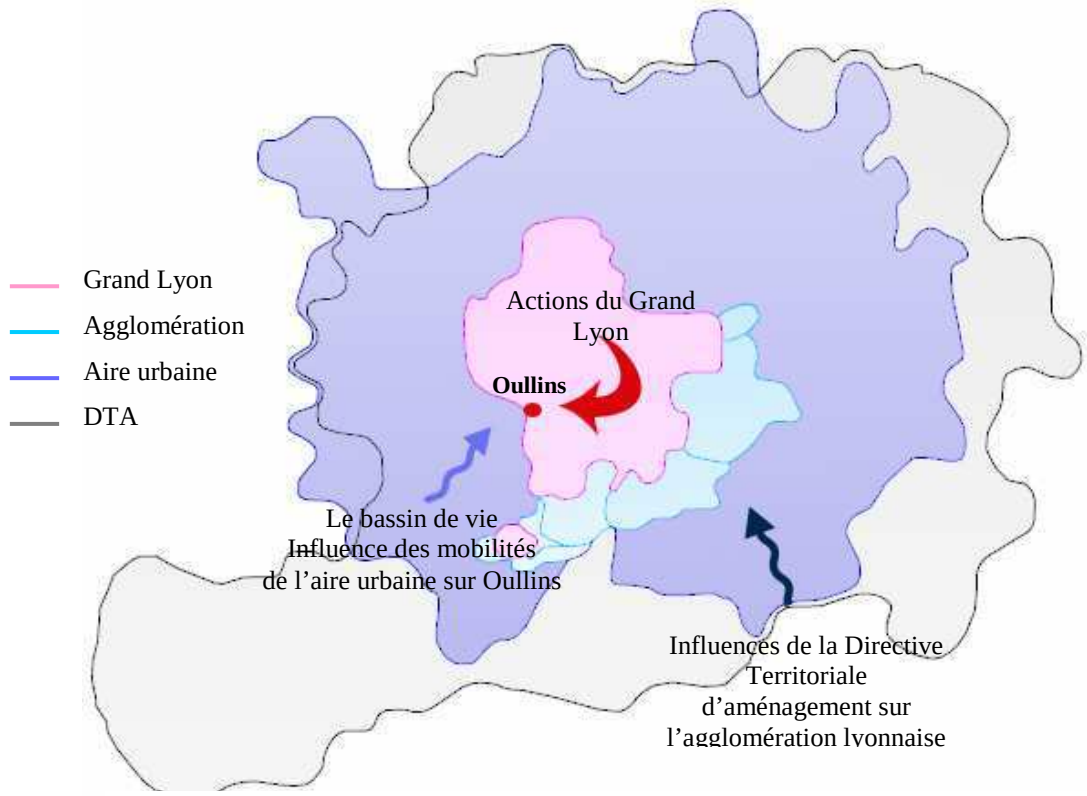

Fig. 1 : Relations des périmètres d'actions sur la commune d'Oullins
réalisation Brunet AS, Costes L, Clabaut F, Darves E, Polleau S

La multiplicité de ces périmètres et de leurs actions à différentes échelles (celles de l'agglomération et de la métropole) est due à l'apparition des périmètres intercommunaux. Ces regroupements de communes visent des objectifs communs ainsi réalisables avec plus de facilités (critères financiers…). Les périmètres intercommunaux de notre aire d'étude chevauchent les périmètres administratifs existants (région, département, commune) ayant pour conséquence la multiplication des territoires et la complexification des échelles.

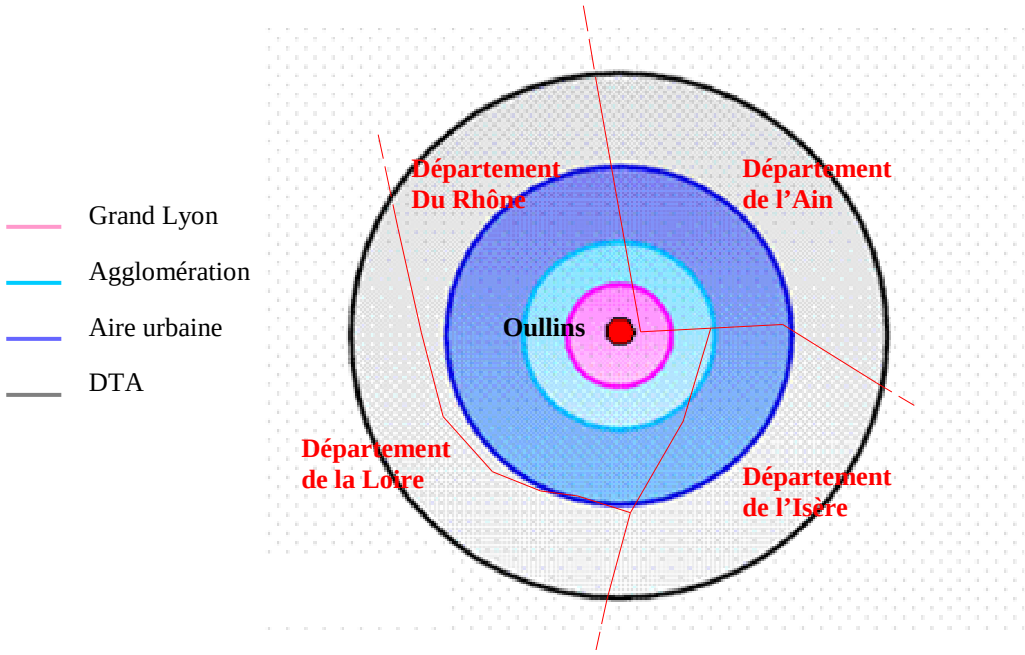

Fig. 2 : Schéma simplifié des différents périmètres
Réalisation Brunet AS, Costes L, Clabaut F, Darves E, Polleau S

Oullins est donc inscrite dans ces périmètres d'actions multiples, d'échelles différentes et est incluse dans leur réflexion, leur planification. La plus grande influence que la ville reçoit est celle du Grand Lyon. Ainsi, le projet d'arrivée de métro à La Saulaie est supervisé par la communauté urbaine tout en ayant fait l'objet d'une concertation avec la ville d'Oullins. De même la Politique de la Ville est impulsée sur la commune grâce aux compétences du Grand Lyon. Cependant, des freins institutionnels peuvent être remarqués**.**

Ces observations soulignent des différences d'appréhension des problématiques du quartier de La Saulaie entre la commune d'Oullins et le Grand Lyon. Les différences d'échelles spatiale et temporelle sont très marquées. Alors que La Saulaie est un des enjeux pour la commune d'Oullins à l'heure actuelle, ce n'est pas totalement le cas en ce qui concerne le Grand Lyon.

1.2 La Saulaie, un espace en mutation au sein de projets d'agglomération

L'agglomération Lyonnaise possède plusieurs sites stratégiques qui présentent des enjeux d'agglomération : secteurs de Vaise, de la Cité internationale, de la Porte Sud, de la Part-Dieu, de l'Est, du centre historique et le site fluvial.

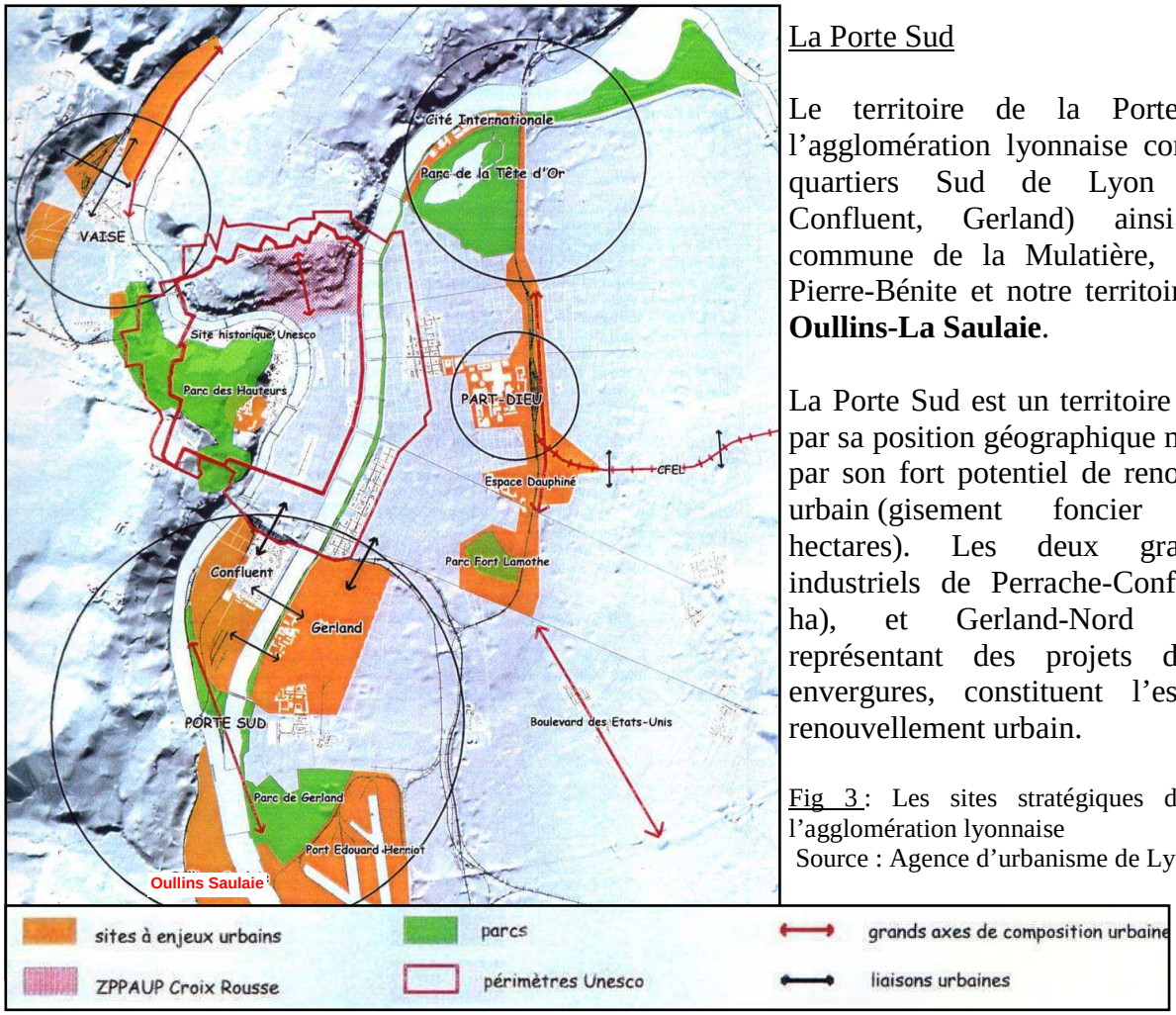

La Porte Sud

Le territoire de la Porte Sud de l'agglomération lyonnaise comprend les quartiers Sud de Lyon (Perrache, Confluent, Gerland) ainsi que la commune de la Mulatière, Saint-Fons, Pierre-Bénite et notre territoire d'étude : **Oullins-La Saulaie**.

La Porte Sud est un territoire stratégique par sa position géographique mais surtout par son fort potentiel de renouvellement urbain (gisement foncier de 200 hectares). Les deux grands sites industriels de Perrache-Confluence (70 ha), et Gerland-Nord (40 ha), représentant des projets de grandes envergures, constituent l'essentiel du renouvellement urbain.

Fig 3 : Les sites stratégiques du centre de l'agglomération lyonnaise
Source : Agence d'urbanisme de Lyon – 2001

La Saulaie au sein de La Porte Sud

Le développement d'Oullins-La Saulaie fait partie intégrante du plan de développement de la Porte Sud de l'agglomération Lyonnaise :

- Du fait de sa position géographique et de sa disponibilité foncière (12 ha), La Saulaie constitue un site-clé de renouvellement urbain de second rang. En revanche, sa position de « vis-à-vis » avec le site Gerland et sa proximité de la Confluence réduisent son attractivité.
- La Saulaie participera à la future organisation des déplacements de l'agglomération (pôle d'échange, cadencement de la ligne TER Givors/Perrache)
- Par certaines infrastructures, La Saulaie pourrait s'ouvrir vers le Rhône.

1.3 La Saulaie, un quartier Politique de la Ville

Si l'agglomération Lyonnaise cible son développement sur des sites stratégiques, elle tente aussi de rééquilibrer son territoire par l'intermédiaire de la Politique de la Ville.

Depuis 1994, le quartier de La Saulaie est classé quartier prioritaire : hiérarchisé tout d'abord en catégorie 2 durant les deux générations de Contrats de Ville (1994-2006), puis en catégorie 1 avec la refonte des classifications pour le CUCS en 2007. La Saulaie est aussi classée en Zone Urbaine Sensible (ZUS) depuis 1996 et, en Zone de Renouvellement Urbain (ZRU) depuis 1997. Donc depuis plus de 10 ans, La Saulaie est désignée comme un quartier en difficulté ou en crise, pour lequel les pouvoirs publics souhaitent appliquer un programme de développement social et urbain afin de remédier aux diverses handicaps[1].

Afin de mieux comprendre le territoire et les moyens de leviers adaptés à sa revitalisation, une mise en comparaison est réalisée entre le quartier de La Saulaie et d'autres quartiers prioritaires de typologies différentes (La Duchère, L'Arsenal/Maisons bleues/Grandes Terres, quartier des Etats-Unis).

Par sa petite taille, sa typologie et son organisation, le quartier de La Saulaie apparaît en effet comme un cas à part parmi les autres quartiers Politique de la Ville de l'agglomération Lyonnaise. De ce fait, les moyens d'action sont différents et les « outils » utilisés, par exemple dans les quartiers de grands ensembles, ne semblent pas être adaptés au quartier de La Saulaie. Cette étude s'interroge alors sur l'élaboration de nouveaux modes d'action envisageables, qui peuvent être le résultat d'une volonté forte et coordonnée des différents acteurs. Celle-ci pose également la question de la conduite et de la coordination des opérations sur ce quartier.

[1] « Les quartiers prioritaires de catégorie 1 cumulent des handicaps sociaux et urbains lourds et nécessitent une restructuration urbaine importante ainsi qu'un dispositif social transversal » (définition de l'observatoire territorial du contrat de ville de l'agglomération lyonnaise)

1.4 La Saulaie: un quartier atypique d'Oullins

Le diagnostic que nous avons mené sur le quartier de La Saulaie avait pour but de reconsidérer le quartier dans la ville alors qu'il est trop souvent considéré comme à part entière. Voici donc résumées dans le tableau ci-joint les grandes dynamiques suivies, conjointement ou non, par la commune et le quartier.

Portrait d'Oullins	Portrait de La Saulaie
Une ville ceinturée et particulièrement dense Entourée au sud par le plateau du Lyonnais, à l'est par l'A7 et le Rhône, au nord par les pentes et balmes de l'Yzeron et à l'ouest par la RD.42, Oullins apparaît ainsi ceinturée et contrainte. Elle est également une des communes les plus denses de l'agglomération (5922 habitants au km²). Cependant, sa position géographique et sa desserte par l'autoroute font d'elle une porte d'entrée de l'agglomération lyonnaise.	**Un quartier contraint car enclavé et soumis à de nombreux risques** La Saulaie, est limitée par des frontières naturelles (le Rhône et l'Yzeron) et par des infrastructures importantes (l'A7, et la friche SCNF). Ces grands axes de communication offrent une bonne accessibilité au quartier à l'échelle de l'agglomération mais sont également des facteurs de son enclavement à une échelle communale. De plus, le quartier est particulièrement soumis à des nuisances et risques : pollutions dues à l'autoroute, inondations, ligne à haute tension, proximité du port Edouard Herriot et de l'usine Arkema.
Oullins, une commune qui rejoint les dynamiques de l'agglomération Depuis la fermeture de ses industries, Oullins avait perdu de sa population. Bien que son taux d'activité reste faible, cette commune a un taux de chômage inférieur à celui de l'agglomération et recommence à capter de la population depuis 2005. Elle porte encore la marque de son passé industriel et fait figure d'exception dans le Sud Ouest Lyonnais avec un fort taux d'ouvriers. Pourtant, la commune tend peu à peu à s'homogénéiser avec les autres communes de la première couronne voire du centre de l'agglomération : vieillissement de la population, diminution de la taille des ménages, …	**Un quartier jusqu'ici en déclin qui entre en mutation** Ce quartier, longtemps porteur de la prospérité industrielle d'Oullins, a beaucoup souffert de la fermeture de ses industries et entreprises à partir des années 50. Les difficultés sociales rencontrées par les habitants expliquent son classement comme "quartier prioritaire". En 1999, le taux de chômage atteignait encore les 24% (contre 11% sur Oullins et 13% sur l'agglomération). D'autres indicateurs révèlent la fragilité de la population : pratiquement un chef de ménage sur deux est ouvrier, un quart des personnes sont d'origines étrangères et la population est vieillissante. Malgré la persistance de ces difficultés, les nouveaux aménagements créés, l'arrivée de nouvelles populations sont des indices de la mutation du quartier…

Une ville peu attractive économiquement

La ville affaiblie par la fermeture des ateliers et industries, a peu redéveloppé son économie, sa vocation est donc principalement résidentielle. L'activité économique de la Grande Rue a perduré jusqu'à aujourd'hui et bien que ses commerces soient en déclin, ils restent une des particularités que la ville tente de conserver et de redynamiser. Les autres zones d'activités se regroupent autour de la RD.42 et de la zone d'activités des Saules. Les friches SNCF de La Saulaie sont l'unique ressource foncière de la commune. A l'avenir, ce secteur pourrait devenir le principal pôle de développement de la commune.

Un quartier qui redeviendra le nouveau poumon économique de la ville ?

On peut distinguer trois secteurs sur le quartier : un secteur de friches à l'ouest, un secteur d'habitat au nord et un secteur à vocation économique au sud. Au sein du secteur habitat, on trouve majoritairement des commerces de proximité, (concentrés sur la rue J. Jaurès et P. Sémard). Des actions ont été menées pour redynamiser le commerce et profiter de l'impulsion crée par l'implantation de la zone d'activités au Sud regroupant une vingtaine d'entreprises. Les futurs projets, liés à la réhabilitation des anciennes friches et à l'arrivée du métro sur le quartier, laissent présumer un renouveau économique de La Saulaie.

Une ville soignant le cadre de vie de ses habitants…

Bien que la ville soit déjà densément construite, elle conserve des espaces verts de qualité qui représentent un quart de sa surface. En parallèle, elle mène de nombreux projets de requalification d'espaces (notamment dans le quartier de La Saulaie) ou de réhabilitation de groupes scolaires. De plus, sa forte densité l'oblige à mener des projets de reconstruction de la ville sur elle-même, tel que la ZAC Narcisse Bertholey qui contribue à un changement de physionomie d'Oullins.
Malgré les efforts faits pour améliorer le cadre de vie de la ville, les constructions de logements et les OPAH menées, Oullins possède un parc vieillissant, parfois dégradé voire inconfortable aussi bien dans le centre ville que dans des quartiers périphériques qui devront être requalifiés prochainement.

Des espaces publics à l'image du quartier

Les trois principaux espaces publics de La Saulaie (Square Jean Jaurès, Place Kellermann et Espace Convention) suivent des codes sociologiques bien marqués notamment liés à l'appropriation de l'espace différente selon le sexe et l'âge des personnes. Il s'opère une transposition de la sphère privée dans l'espace public, qui devient alors un lieu de représentation sociale. Ces espaces publics sont à la fois des lieux clés de la socialisation et des lieux où se cristallisent les tensions sociales. Depuis l'aménagement de l'espace Convention, l'espace public devient un symbole de rénovation, de mutation du quartier.

Un quartier au bâti souvent dégradé

Le bâti du quartier de La Saulaie est particulièrement ancien et en partie dégradé. Le bâti est dans son ensemble homogène en terme de hauteur et forme une unité agréable au sein du quartier. Face à cette homogénéité, la friche SNCF opère une véritable coupure dans le tissu urbain entre La Saulaie et le reste de la ville.

Une commune faisant des efforts de participation

Sur la commune, la participation s'applique par de l'information, voire de la consultation. La participation des habitants se fait presque exclusivement sur les quartiers classés en Politique de la Ville: le fonds d'initiative locale, les visites en marchant (émanant d'une démarche pionnière)… Outre les actions sur ces quartiers, on ressent des efforts de la Mairie, notamment avec la mise en place des Conseils Municipaux des Enfants ou de consultations pour certains projets... Une ligne de conduite et des méthodes de participation citoyenne apporteraient une valeur ajoutée à la politique communale. Ceci peut expliquer la mauvaise interprétation de certaines actions de la Mairie de la part de la population. Ainsi, le conseil de quartier de La Saulaie, redynamisé par la, Mairie est apparu comme « récupéré » par celle-ci.

Un quartier au tissu associatif important mais qui s'essouffle…

Le point positif observé sur La Saulaie, comme sur l'ensemble de la commune est la présence d'un tissu associatif très important. Toutefois, celui-ci souffre d'un essoufflement, d'un manque de renouvellement. Cela est lié à différents facteurs: le départ d'éléments clés des associations, le manque d'investissement des habitants (renforcé par le fait qu'ils soient souvent de passage), et le manque de visibilité de certaines associations (qui n'utilisent pas le potentiel de la Maison Des Associations).
On observe deux principaux freins sur le territoire: le manque d'ancrage du Centre Social et de la Maison Des Associations sur le quartier et le manque de collaboration entre ces deux structures pour pouvoir impulser un accompagnement efficace des habitants.

Une ville de plus en plus attractive

En plus d'un cadre de vie agréable, la ville propose de nombreux loisirs. Ainsi, elle est reconnue sur l'agglomération pour son Théâtre de la Renaissance, ses clubs sportifs performants et est dotée d'un tissu associatif développé issu de son histoire ouvrière. Longtemps inférieurs à la moyenne de l'agglomération, les prix du foncier sur Oullins sont en train de rejoindre la moyenne des villes de l'Ouest lyonnais. En parallèle, son parc social est de 16% et la mixité sociale apparaît peu développée : ainsi des quartiers comme Ampère, Le Golf, La Saulaie concentrent encore des populations en difficulté. Il semble donc qu'Oullins commence à s'embourgeoiser.

Un quartier stigmatisé, qui se sent exclu mais auquel on porte attention

L'histoire du quartier, sa réputation et l'état du bâti confèrent à ce quartier une faible attractivité ressortant à travers les prix du foncier et de l'immobilier beaucoup plus faibles que ceux de la commune. Ceci explique que l'on trouve de nombreux habitants qui sont sur le quartier par dépit (même si certains restent attachés à celui-ci).
La Saulaie n'est pas bien raccordée au centre ville et cet enferment géographique se répercute sur le comportement des habitants (qui en sortent peu). De nombreux accompagnements et aménagements ont été menés sur le quartier (notamment dans le cadre de la Politique de la Ville) pour contrer cette tendance en créant un cadre de vie agréable et en amenant d'autres populations sur le quartier.

1.5. La Saulaie, un enjeu de développement pour Oullins

Le diagnostic de notre étude présente le quartier de La Saulaie comme un quartier en mutation. Ses caractéristiques sociales, économiques et environnementales vont évoluer avec l'arrivée du métro. L'état des lieux du quartier montre des contrastes sociaux et urbains.

Cet état des lieux va donc être contextualisé dans une perspective évolutive afin de mesurer les impacts des futurs projets sur le quartier. Cette projection à court et à moyen termes fait apparaître des enjeux de développement et de revitalisation pour La Saulaie. Ces enjeux peuvent être déclinés comme suit :

- Inscrire le quartier dans la dynamique de la Porte Sud de l'agglomération

- Prendre en compte l'avenir des populations

- Répondre à des besoins clairement identifiés

- Garantir un logement salubre et décent

- Agir de façon cohérente et coordonnée

- Conserver des traces du passé

- Mettre en mouvement la population

- Ouvrir la trame du tissu urbain vers l'extérieur et requalifier le tissu interne

- Changer l'image du quartier

- Mettre en mouvement et créer la participation des habitants

Ces enjeux permettront d'établir nos principes généraux de revitalisation du quartier de La Saulaie.

II. Une couture urbaine et sociale, source de mise en mouvement et de développement durable du quartier

L'objectif de cette partie est de proposer un plan d'aménagement global du quartier de La Saulaie en prenant en compte toutes les orientations futures (arrivée du métro, pôle multimodal, OPAH RU, aménagement des berges de l'Yzeron) et le quartier dans sa globalité.

2.1 Analyse des projets futurs sur La Saulaie

Notre démarche s'appuie sur l'analyse des projets prévus actuellement sur La Saulaie. Il s'agit principalement des projets de pôle multimodal et d'Yzeron Sémard comprenant l'OPAH RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain).

Notons que les enjeux dégagés par les études préalables à ces projets rejoignent ceux établis par notre diagnostic. Cependant, l'échelle des projets, la pertinence des réponses apportées aux enjeux ainsi que l'articulation de ces projets peuvent être remises en cause comme figuré sur le plan de recoupement des projets ci-dessous.

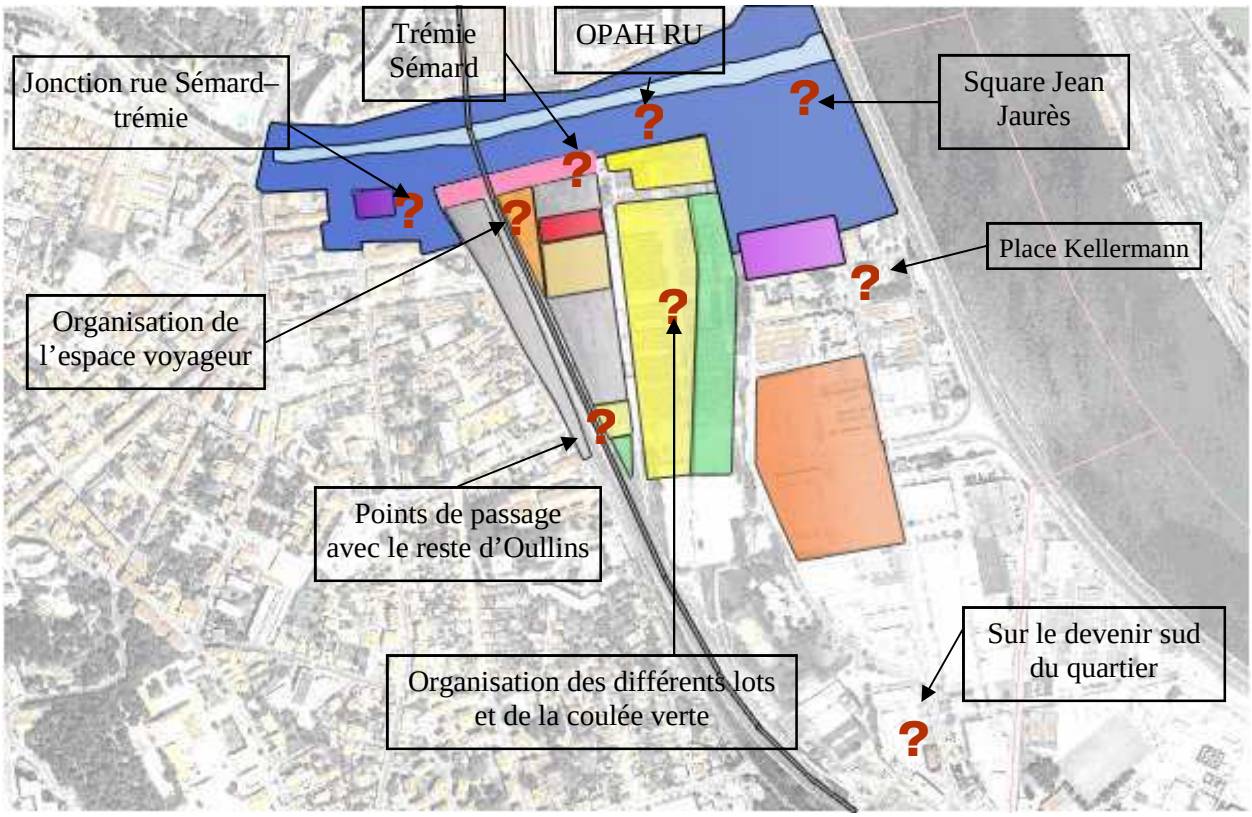

Fig. 4 : Questionnement sur les projets à venir du quartier de La Saulaie
Réalisation Brunet AS, Costes L, Clabaut F, Darves E, Polleau S

Les questionnements relevés nous ont conduits à élaborer notre principe de revitalisation globale du quartier.

2.2 Principes de revitalisation : "concept de couture"

Grâce aux enjeux que nous avions relevés à la fin de notre diagnostic et à l'analyse des projets prévus sur le quartier, un principe global de revitalisation a été établi :

« Une couture urbaine et sociale source de mise en mouvement et de développement durable du quartier »

Le principe de couture exprime une ouverture du quartier de La Saulaie par la création de liens qu'ils soient urbains ou sociaux. La mise en place de ces liens impulsera une dynamique de quartier dans tous les domaines.

Le principe global se décline en orientations plus précises :

- Couture entre le passé et le futur

Il s'agit ici de maintenir les traces du passé tout en ayant un développement moderne du quartier. C'est un travail aussi bien psychologique (travail de mémoire) que physique (présence de la population actuelle, bâti ancien) pour améliorer l'image du quartier.

- Couture urbaine La Saulaie/Agglomération Lyonnaise

La présence de liens ou d'ouvertures entre l'agglomération lyonnaise et le quartier de La Saulaie permettra une inscription de ce dernier dans la dynamique de développement de la Porte Sud de l'agglomération.

- Couture urbaine La Saulaie/Oullins

Le désenclavement du quartier par rapport à sa propre commune permettra aussi une ouverture. La trame urbaine doit s'ouvrir vers l'extérieur.

- Couture sociale La Saulaie/Oullins

L'avenir des populations de La Saulaie doit être pris en compte par rapport à l'arrivée de projets d'agglomération. De plus, la mise en mouvement des habitants du quartier pourrait redynamiser la vie sociale de celui-ci et permettre une ouverture sociale à double sens : « La Saulaie/autres quartiers d'Oullins » et « autres quartiers d'Oullins/La Saulaie ».

- Couture entre l'urbain et les espaces naturels

L'objectif est reconquérir les espaces naturels et de les faire pénétrer à l'intérieur du quartier.

- Couture urbaine interne au quartier

Le quartier doit former un tout et non pas être formé de plusieurs sous-ensembles n'ayant aucun lien entre eux. L'unité urbaine du quartier devra alors garantir des logements décents.

- Couture sociale interne au quartier

Les anciennes populations et les nouveaux arrivants se mêleront à l'intérieur du quartier. Cette mixité pourra être facilitée par une participation volontaire des habitants.

- Tissage de réseaux

Il semble important de promouvoir une action cohérente et coordonnée du quartier à l'aide d'un pilotage centralisé afin de mieux gérer et accompagner la mutation du quartier.

- Couture économique

Le quartier devra faire face à des nouveaux besoins mais aussi rattraper son retard en terme d'équipements et de services. Les commerces existants devront être accompagnés durant la période de mutation du quartier.

2.3 Schéma, bilan, propositions

Nos propositions reposent sur les principes énumérés ci-dessus. Elles concernent des secteurs géographiques et actions socio-économiques que nous avons considérés comme stratégiques sur le quartier.

Certains secteurs géographiques nous sont apparus comme stratégiques du fait de leur situation aux entrées de quartier ou au centre, du fait de leur portée symbolique (le bâtiment SNCF conservé et rénové, la place Kellermann et la Maison des Associations, l'espace convention et le nouveau centre scolaire..), et du fait de leur potentiel paysagé (berges de l'Yzeron). Sur le schéma ci-dessous sont figurés les points stratégiques, et leurs interférences créatrices de « coutures ».

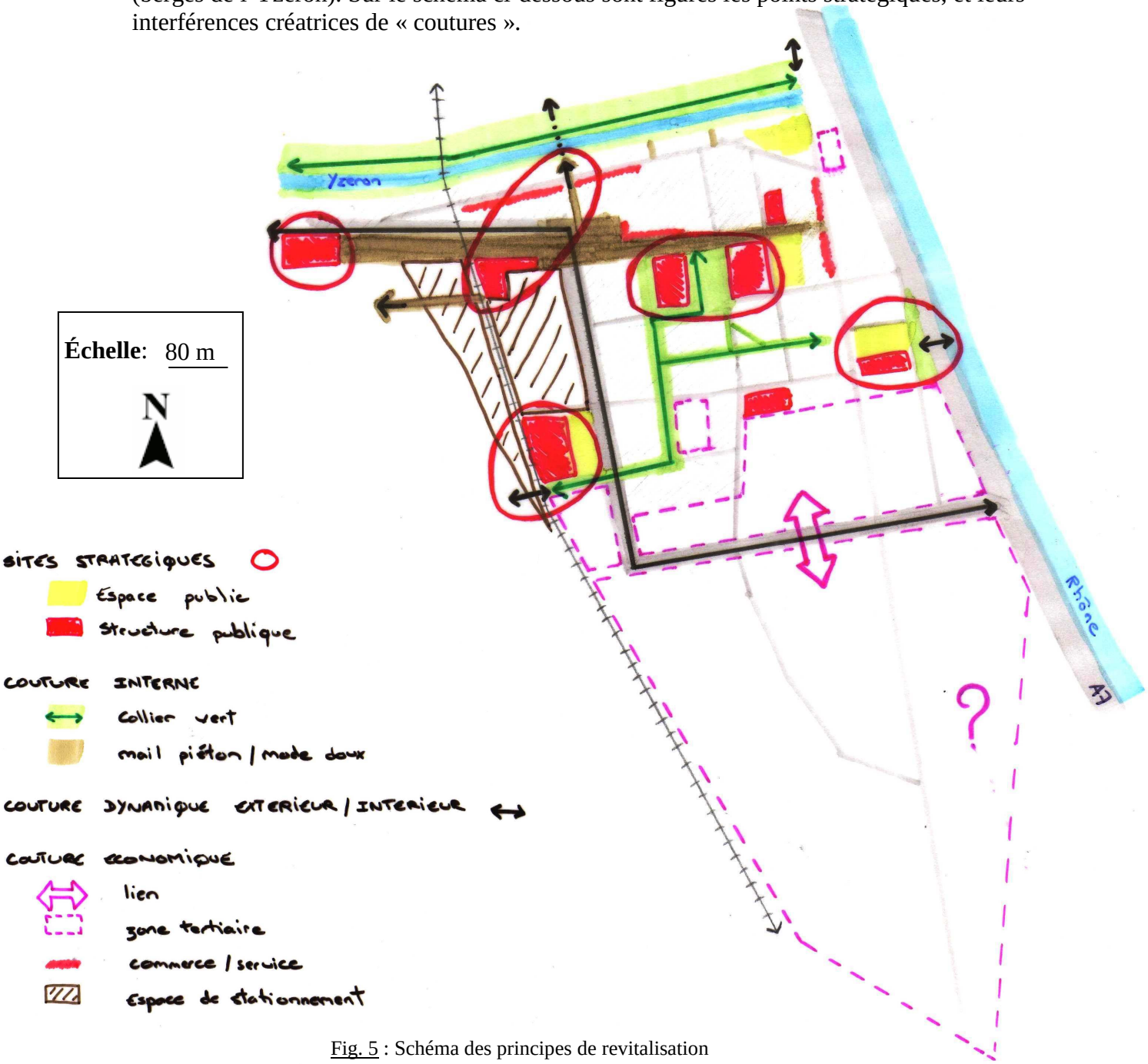

Fig. 5 : Schéma des principes de revitalisation
Réalisation Brunet AS, Costes L, Clabaut F, Darves E, Polleau S

Des actions socio-économiques nous sont parues indispensables à mettre en place pour accompagner la création de ces aménagements et leur appropriation par la population. Ainsi, face aux changements urbains mais aussi sociaux que les projets vont occasionner, les structures publiques et associatives devront être plus que jamais à l'écoute des habitants et jouer un rôle fédérateur. Jusqu'à présent les changements ont été acceptés avec réticence sur le quartier, la question de la gestion de la période de mutation du quartier revêt donc une importance de taille. Dans ce quartier, longtemps fermé sur lui-même, l'accompagnement des personnes devra les mettre en confiance puis « en mouvement ».

Pour remédier à ces besoins d'écoute, de cohésion, et de mouvement on pourra mettre en place plusieurs outils :

- une Analyse des Besoins Sociaux (quantitative et qualitative) permettant de cibler les actions prioritaires en fonction des manques observés.

- une amélioration du pilotage des structures associatives du quartier afin que celles-ci s'ancrent véritablement sur le territoire et proposent des actions touchant plus de personnes et notamment les personnes isolées.

- une fois cette connaissance et cet ancrage sur le territoire acquis par les acteurs sociaux, ont pourra envisager d'améliorer les modes de participation existants ou d'en créer de nouveaux afin que les habitants ne se sentent plus victimes de leur cadre de vie. Ces modes de participation pourront suivre une démarche descendante visant à interpeller les habitants sur des projets d'agglomération, communaux et de quartier. Mais, il serait intéressant qu'ils suivent, dans la mesure du possible, une démarche ascendante reposant sur des initiatives des habitants (même si elle peut être en partie impulsée par des acteurs de terrain) pour créer des évènements, actions sociales ou économiques.

Bien que les enjeux de mise en mouvement soient particulièrement forts sur le quartier, il nous semblerait intéressant d'étendre ces démarches d'écoute, d'accompagnement et de passage de relais à l'ensemble de la commune, d'autant plus que les besoins sociaux concernent aussi les quartiers non prioritaires. Ainsi, ce quartier ne sera pas à nouveau traité « différemment » des autres quartiers mais deviendra le symbole d'une nouvelle dynamique sociale sur Oullins.

III. L'Analyse des Besoins Sociaux

« Pour gérer il faut savoir, et pour savoir il faut observer »[2]

Cette ligne de conduite est le fil directeur de l'ensemble de la démarche d'Analyse des Besoins Sociaux. En effet, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réside tout d'abord dans une observation très large du territoire communal et de sa population pour ensuite pouvoir proposer une action sociale adaptée. Cette observation donne lieu à une meilleure compréhension du territoire et des difficultés subies par les populations.

La réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux est rendue obligatoire pour tout CCAS depuis 1995. Le CCAS d'Oullins souhaite élaborer son ABS afin d'avoir une « photographie » générale du territoire et de sa population, d'identifier les besoins sociaux satisfaits ou insatisfaits, de détecter les personnes nécessitant des aides et d'avoir une base de travail pour orienter les actions municipales. L'action du CCAS étant principalement orientée vers les personnes dites isolées, il nous a été demandé de focaliser notre travail d'analyse sur les personnes âgées isolées.

Cependant, l'observation et l'appréhension du territoire ne peuvent se résumer à un listing d'indicateurs d'état des lieux. Il nous apparaît aussi important d'élaborer des outils d'analyse qualitative, surtout en travaillant sur la problématique de l'isolement des personnes âgées. Enfin l'élaboration d'une ABS doit aussi servir de base de travail et de réflexion pour tous les acteurs sociaux. L'Analyse des Besoins Sociaux devient alors un diagnostic partagé, base d'un travail collectif, coordonné pour aboutir à des orientations adaptées et à une politique cohérente d'action sociale sur le territoire communal.

Le résultat de notre étude nous a conduit à mettre en place des outils pour faciliter l'élaboration d'une ABS par le CCAS d'Oullins :

- tableaux de bord pour établir la photographie générale de la population communale, tableau de bord pour analyser les actions du CCAS
- tableaux de bord pour évaluer l'isolement des personnes âgées et les actions du CCAS en la faveur de cette population fragile.

L'analyse des problématiques liées à l'isolement des personnes âgées nous a amené à proposer des pistes de réflexions, des outils qui pourront être utilisés par le CCAS s'il souhaite s'engager en tant qu'institution clé de l'action « personnes âgées isolées » sur le territoire.

[2] Dailli J., *comment les CCAS analysent les besoins sociaux ?* unccas.fr

RESUME DES PROPOSITIONS

Nos propositions ont été décrites précédemment par secteur stratégique selon un principe général de couture pour un développement global du quartier. En effet, ce dernier prend en compte des enjeux économiques, urbains, sociaux et de pilotage sur l'ensemble du quartier.

Concernant les enjeux économiques, la promotion d'activités économiques sur le quartier est une des réponses. Ceci passe par la redynamisation, la création de services de proximité au Nord et par l'implantation d'entreprises au Sud. L'innovation sera également encouragée à l'aide de l'atelier de création d'entreprises.

Propositions: **- Création de l'atelier de création d'entreprises** (1)***,**
- Aide au maintien des commerces de proximité et services existants,
- Développement de nouveaux commerces et services dans le cadre du pôle multimodal.

D'un point de vue urbain, nos propositions ont pour objectif de créer un quartier homogène, non sectorisé, incluant des espaces de respiration (espaces verts, promenade). Ceci implique un traitement paysagé sur l'ensemble du quartier en insistant sur les liaisons entre les espaces publics stratégiques (médiathèque (10) et son parvis, place Kellerman, groupe scolaire, pôle multimodal (11), atelier d'entreprises, salle polyvalente…). Les espaces végétalisés s'organiseront tel un collier vert, créateur de lien dans le quartier.
Afin de s'inscrire véritablement dans une démarche de développement durable, nous proposons de coupler l'amélioration du cadre de vie à la promotion des modes doux à l'intérieur du quartier. Ceci permettra, en outre de renforcer les liens entre l'ancien noyau résidentiel et le nouveau.
En plus de ces liens urbains internes, nous envisageons de renforcer le lien vers le centre d'Oullins. D'une part, le secteur Nord-Ouest apparaîtra comme la porte d'entrée du quartier et symbolisera son ouverture vers le centre d'Oullins. D'autre part, le lien vers le centre sera renforcé par la création d'un passage à l'Ouest. Enfin, le raccordement vers La Mulatière sera à créer par la requalification des berges et les futurs aménagements sur les terrains des ateliers SNCF-Mulatière amenés à être libérés.

Propositions: **- Création d'un collier vert** (2),
- Réaménagement du square Jean Jaurès (3) **et de la place Kellerman** (4),
- Requalification des berges de l'Yzeron (5)**,**
- Réorganisation du plan de déplacement interne au quartier,
- Création d'un passage à l'Ouest (6),
- Aménagement de la zone Nord de l'Yzeron, côté Mulatière (7).

Des actions sociales couplées aux aménagements urbains doivent permettre l'ouverture du quartier de la Saulaie vers Oullins et vice versa. En ce sens, il est proposé une salle polyvalente accessible à tout Oulinois et répondant à des besoins communaux identifiés.
Nos propositions concernant les enjeux sociaux du quartier se basent sur les principes d'intégration et de mixité de la population. L'arrivée du métro redynamisera le quartier mais aussi le bouleversera autant urbanistiquement que socialement. Il est nécessaire d'anticiper son implantation. Notre parti pris de revitalisation est alors de maintenir la population actuelle tout en accueillant de nouvelles. Dans un premier temps, la réhabilitation d'immeubles anciens offrira des logements salubres et transformera des logements sociaux de fait en logements sociaux publics et/ou conventionnés. Dans un second temps, la construction de logements sociaux sur le nouveau secteur du quartier pourra être envisagée.
De plus, garantir la mixité de population et l'intégration passe en partie par l'école et les actions avec les enfants. En cela, le pôle éducatif jouera un rôle important.
Enfin la mise en mouvement de la population, par de l'événementiel et des actions dans le continu, apparaît comme un élément fort et indispensable pour une revitalisation du quartier effective et durable.

Propositions: **- Création d'une salle polyvalente** (8),
- Favoriser la réhabilitation d'immeubles et profiter de la dynamique de rénovation des privés,
- Construction de logements sociaux dans le nouveau secteur,
- L'implantation d'un pôle éducatif (9),
- La mise en mouvement de la population.

* Numéro se référant au schéma de la page suivante

Le schéma suivant propose une vision globale de nos propositions de revitalisation du quartier de La Saulaie.

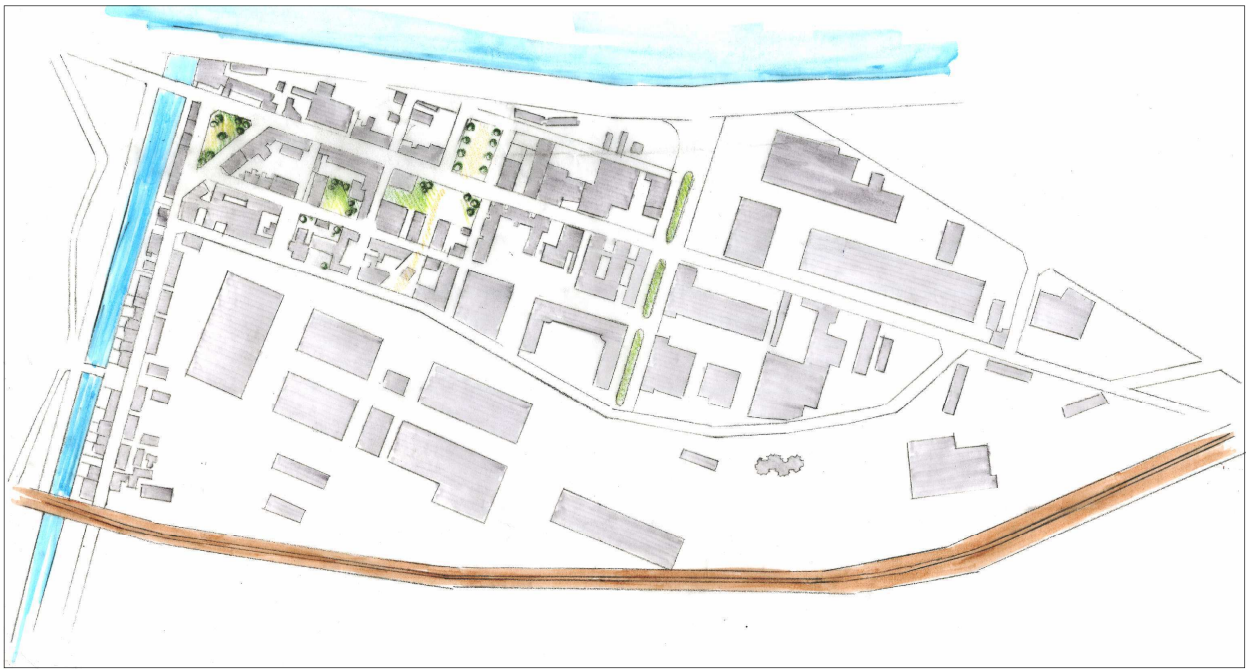

Le quartier de La Saulaie actuel

Réalisation:
Brunet, Clabaut, Costes, Darves, Polleau

N

Nos propositions pour le développement global du quartier de La Saulaie

CONCLUSION

Au terme de ces trois mois de stage, nous avons pu appréhender la problématique de la revitalisation du quartier de La Saulaie dans sa globalité. Nous avons mieux compris ce territoire atypique, à la fois dans sa dimension urbaine stratégique et dans son caractère humain lié à une population certes en difficulté mais attachante.

D'un point de vue spatial, la mise en contexte du quartier par rapport à l'agglomération et son analyse complète nous a permis de dégager des enjeux puis des principes de revitalisation urbaine. D'un point de vue temporel, grâce à l'étude du passé et de ses traces contemporaines, nous nous sommes rendus compte de l'identité de ce quartier. Enfin, grâce aux liens tissés avec les habitants et à la meilleure compréhension de l'image du quartier, nous avons mieux intégré la dimension humaine que pourrait prendre la revitalisation de La Saulaie.

L'enjeu qui émerge est donc celui du **devenir du quartier, de la forme urbaine et sociale que prendra sa revitalisation**.

Derrière l'enjeu de revitalisation d'un territoire particulier, celui de La Saulaie, ce sont les questions de la **forme de la ville contemporaine, des modes d'intervention de l'aménagement du territoire et du futur de la notion de quartier** qui sont clairement posées. C'est également la question de la place donnée aux populations en difficulté dans les centres d'agglomération qui est ici soulevée.

La démarche de projet d'aménagement, qu'il soit de revitalisation ou de création, est *une démarche de volonté, de pouvoir faire et de globalité.* La transversalité et la globalité des projets d'aménagement apparaissent donc comme des conditions sine qua non à leur réussite et à leur acceptation par les populations. De plus il faut garder en mémoire qu'*intervenir en aménagement c'est intervenir chez les gens.* La communication sur le projet, la prise en compte des habitants sont donc des enjeux clés de la revitalisation d'un quartier. [3]

L'intervention sur un quartier politique de la ville n'est en rien différente de l'approche globale proposée ci dessus. En revanche, elle pose la question de l'articulation entre Politique de la Ville et droit commun: *comment faire évoluer la Politique de la Ville voire comment la réintégrer au droit commun?* De même, la question de l'intervention publique dans les quartiers apparaît comme un enjeu. Il semble en effet qu'une approche partenariale cohérente et coordonnée soit un élément clé pour réussir à « raccrocher les quartiers » à la ville moderne. Reste à savoir jusqu'où la puissance publique doit intervenir dans les quartiers et jusqu'à quel point le citoyen peut reporter ses attentes sur la communauté ?

Enfin l'intervention en quartier politique de la ville pose l'enjeu du *remaillage urbain et social du territoire.* En effet la France a depuis trop longtemps résumé l'intervention dans les quartiers Politique de la Ville à des problèmes de formes architecturales, sans assumer clairement les questions sociales que nous renvoient « les quartiers ».
Il s'agit désormais de considérer le double enjeu de remodeler la ville et du "vivre ensemble":

Comment associer les habitants à la reconstruction de la ville pour ne pas recréer une société de communautés ayant des droits particuliers et les revendiquant ?
Quels types de "vivre ensemble dans la communauté" promouvoir pour éviter une nouvelle crise urbaine et sociale ? [4]

[3] D'après P. Suchet, M. Lekoura, *la concertation du projet urbain, une communication spécifique*
[4] Réflexions inspirées par un entretien avec M. Régnier préfet délégué à l'égalité des chances dans le Rhône